5594

Commission des services électriques de Montréal

1 Rapport

Interventions archéologiques réalisées en 2008 et 2009

Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19)
Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16)
Rue de la Montagne
Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15)
Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4)
Canal de Lachine (613G et MTL08-23-5)
Maison Saint-Gabriel
(BiFj-35, MTL08-23-3 et MTL09-23-5)
Rue de la Commune (BjFj-17 et MTL08-25-14)
Rue Sainte-Catherine (MTL09-25-21)
Place d'Armes (BjFj-154)
Rue Saint-Paul
(BiFj-5, BiFj-95, BiFj-96 et MTL09-25-19)

VOLUME 1 – RAPPORT

Hydro Québec

14326 5594
ETHNOSCOP - 2014m
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES RÉALISÉES EN 2008 ET 2009. VOL. 1 : RAPPORT. VOL. 2 : ANNEXES. VOL. 3 : ANNEXES. VOL. 4 : DOSSIER TECHNIQUE. VOL. 5 : DOSSIER TECHNIQUE. VOL. 6 : DOSSIER TECHNIQUE. - RECH. ARCH.

041835 Dir. Patrimoine et muséologie - Centre de doc. en archéologie 401B

Interventions archéologiques réalisées en 2008 et 2009

Projets :

20061438-2C	**Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19)**
20050002	**Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16)**
20070962	**Rue de la Montagne**
20070686-2A	**Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15)**
20070736-2A	**Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4)**
1169	**Canal de Lachine (613G et MTL08-23-5)**
20071451 et 20090826	**Maison Saint-Gabriel (BiFj-35, MTL08-23-3 et MTL09-23-5)**
20081041	**Rue de la Commune (BjFj-17 et MTL08-25-14)**
20080067	**Rue Sainte-Catherine (MTL09-25-21)**
20081266	**Place d'Armes (BjFj-154)**
20090023	**Rue Saint-Paul (BiFj-5, BiFj-95, BiFj-96 et MTL09-25-19)**

VOLUME 1 – RAPPORT

Ethnoscop inc., 2014

Commission des services électriques de Montréal
Hydro-Québec
Ville de Montréal

Photographies de la page couverture : dégagement de la tête de siphon sud au canal de Lachine (613G-08-NUM3-128); excavation en cours à la maison Saint-Gabriel (BiFj-35-35-08-NUM1-19); fouilles du côté nord de la rue Saint-Paul (BiFj-95-09-NUM1-86).

RÉSUMÉ

Les interventions archéologiques qui font l'objet de ce rapport s'inscrivent dans le cadre des travaux d'entretien et de construction du réseau électrique effectués en 2008 et 2009. Elles résultent d'une volonté de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM) et de ses partenaires d'assurer efficacement la protection des ressources archéologiques potentielles et connues sur les propriétés municipales.

Chacun des projets acheminés par la CSEM a fait l'objet d'une première évaluation permettant de statuer sur l'opportunité d'entreprendre une recherche archéologique. Cette évaluation repose sur la superposition de la trame des plans de construction fournis par la CSEM sur celle des plans anciens intégrant la zone. Le processus est complété par l'analyse des études archéologiques et historiques disponibles pour le secteur concerné.

Le lecteur trouvera dans ce rapport les limites des interventions et la localisation des vestiges archéologiques relevés. Les données sont reportées sur un plan d'ensemble établi en conformité avec le système de coordonnées de la Ville de Montréal. Dans un volume distinct sont présentées diverses annexes, dont les fiches de potentiel archéologique rédigées dans l'exercice des projets, de même que l'inventaire des artefacts et écofacts, les catalogues d'artefacts et de photographies et les fiches de vestiges.

En 2008 et 2009, la CSEM a soumis à Ethnoscop 11 projets à évaluer. Dix d'entre eux ont nécessité une intervention au terrain (permis de recherches archéologiques 07-ETHN-17 et 08-ETHN-17). Trois projets ont fait l'objet d'une analyse particulière du potentiel archéologique sous la forme d'un fichier-rue : il s'agit des projets des rues Notre-Dame, Saint-Jacques et Sainte-Catherine. La réalisation au terrain des diverses interventions s'est déroulée de deux façons, par sondages préalables et/ou par une supervision archéologique. Ainsi, les travaux d'excavation des projets du canal de Lachine puis des rues de la Commune et Sainte-Catherine ont été assujettis à une supervision archéologique. Les projets des rues Saint-Sulpice, Notre-Dame et Saint-Jacques, de la maison Saint-Gabriel et de la rue Saint-Paul ont d'abord fait l'objet d'une intervention archéologique préalable; celle-ci a conduit à une supervision archéologique de la suite des travaux. Les projets du boulevard De Maisonneuve et de la place d'Armes n'ont été effectués qu'en intervention préalable.

Parmi les interventions, certaines ont livré des résultats remarquables. Sur la rue Notre-Dame a été découvert un mur de fondation de la maison Foretier, habitée par le général Richard Montgomery en 1775. Un très bel ouvrage hydraulique, le siphon de la rivière Saint-Pierre, a été dégagé au canal de Lachine. Au nord de la place d'Armes ont été mis au jour un segment du mur d'escarpe et des vestiges d'une caserne. Des murs du moulin et du grenier des Sulpiciens ont été retrouvés sur la rue Saint-Paul. Les résultats des interventions archéologiques effectuées dans le cadre des travaux d'enfouissement de la CSEM en 2008 et 2009 démontrent leur nécessité : il est donc à nouveau recommandé d'en assurer la poursuite.

TABLE DES MATIÈRES

VOLUME 1 - RAPPORT

1.0 INTRODUCTION 1

1.1 CONTEXTE 3

1.2 MANDAT 3

1.3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE 3

1.4 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES PRÉCONISÉES 4

1.4.1 Sondages préalables 5
1.4.2 Supervision archéologique 5

1.5 CONTENU DU RAPPORT 5

2.0 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 7

2.1 PROJET 20061438-2C, BOULEVARD DE MAISONNEUVE (MTL07-25-19) 9

2.1.1 Présentation 9
2.1.2 Cadre historique 9
2.1.3 Interventions archéologiques antérieures 14
2.1.4 Résultats 21
2.1.4.1 Sous-opérations 1A et 2A 21
2.1.4.2 Sous-opération 1B et 2B 27
2.1.5 Synthèse 29

2.2 PROJET 20050002, RUE SAINT-SULPICE (BjFj-152 ET MTL08-25-16) 37

2.2.1 Présentation 37
2.2.2 Cadre historique 41
2.2.3 Interventions archéologiques antérieures 48
2.2.4 Résultats 56
2.2.4.1 BjFj-152, sous-opérations 1A, 2A et 2B 56
• Rue de la Capitale 57
• Rue Saint-Sulpice 62
2.2.4.2 MTL08-25-16, sous-opération 1A 68
2.2.5 Synthèse 71

2.3 PROJET 20070962, RUE DE LA MONTAGNE 72

2.4 PROJET 20070686-2A, RUE NOTRE-DAME (BjFj-153 ET MTL08-25-15) 72

2.4.1 Présentation 72
2.4.2 Cadre historique 91
2.4.3 Interventions archéologiques antérieures 107
2.4.4 Résultats 121
2.4.4.1 Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues McGill et Dollard 121
• Sous-opérations 1A et 2A 121

- Sous-opération 3A 137
- Sous-opération 3B 137

2.4.4.2 Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Dollard et Saint-Pierre 141
- Sous-opération 3C 141
- Sous-opération 3D 141

2.4.4.3 Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Pierre et Saint-Jean 143
- Sous-opérations 1B et 2B 143
- Sous-opération 3E 148

2.4.4.4 Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Jean et Saint-François-Xavier 148
- Sous-opérations 1C, 1D et 2C 148
- Sous-opération 3F 164

2.4.4.5 Intervention réalisée du côté nord de la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Saint-François-Xavier 166
- Sous-opération 3G 166

2.4.4.6 Interventions réalisées du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues McGill et Sainte-Hélène 166
- Sous-opérations 1E, 2E et 1F 169

2.4.4.7 Intervention réalisée du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Sainte-Hélène et Saint-Pierre 172
- Sous-opération 1G 172

2.4.4.8 Intervention réalisée du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Pierre et Saint-Alexis 172
- BjFj-153, sous-opérations 1A et 1B 172

2.4.5 Synthèse 187

2.5 PROJET 20070736-2A, RUE SAINT-JACQUES (MTL08-23-4) 191

2.5.1 Présentation 191
2.5.2 Cadre historique 191
2.5.3 Résultats 202
2.5.3.1 Sous-opération 1A 202
2.5.3.2 Sous-opération 1B 211
2.5.3.3 Sous-opérations 1C et 1E 219
2.5.3.4 Sous-opération 1D 224
2.5.3.5 Sous-opérations 1F, 1G et 2F 238
- Sous-opérations 1F et 2F 238
- Sous-opération 1G 248

2.5.3.6 Sous-opération 1H 251
2.5.3.7 Sous-opération 1J 251
2.5.4 Synthèse 255

2.6 PROJET 1169, CANAL DE LACHINE (613G ET MTL08-23-5) 255

2.6.1 Présentation 255
2.6.2 Cadre historique 257
2.6.3 Interventions archéologiques antérieures 286

2.6.4 Résultats 286
2.6.4.1 Opération 5 (sous-opération 5A) 288
2.6.4.2 Opération 8 295
• Composantes d'un aqueduc-siphon : sous-opérations 8A et 8F 295
• Puits nord de l'aqueduc-siphon : sous-opération 8A 299
• Puits sud de l'aqueduc-siphon : sous-opération 8F 311
• Tranchées de caractérisation réalisées sur la rive sud du canal de Lachine : sous-opérations 8B à 8^{E} 319
• Tranchée de caractérisation environnementale réalisée sur la rive nord du canal de Lachine : sous-opération 8G 319
• ... Bassin de décantation : sous-opération 8H 326
2.6.5 Synthèse 326

2.7 PROJET 20071451 ET 20090826, MAISON SAINT-GABRIEL (BiFj-35, MTL08-23-3 ET MTL09-23-5) 335

2.7.1 Présentation 335
2.7.2 Cadre historique 336
2.7.3 Interventions archéologiques antérieures 337
2.7.4 Résultats 349
2.7.4.1 BiFj-35, sous-opération 17A 349
2.7.4.2 MTL08-23-3, secteur des rues Favard et du Parc-Marguerite-Bourgeoys 361
• Sous-opérations 1A et 2A 361
• Sous-opérations 1C et 2C 365
• Sous-opérations 1D, 2D et 2E 365
• Sous-opérations 3A et 3B 368
• Sous-opérations 3C et 3D 368
• Sous-opération 3F 370
• Sous-opérations 3G et 3H 373
• Sous-opération 3E 373
• Sous-opération 3J 375
2.7.4.3 MTL08-23-3, secteur de la Place Dublin 375
• Sous-opérations 1B et 2B 375
• Sous-opérations 1E et 2F 381
• Sous-opérations 1F, 2G et 2H 383
2.7.4.4 MTL09-23-5, sous-opérations 1A et 2A 387
2.7.5 Synthèse 387

2.8 PROJET 20081041, RUE DE LA COMMUNE (BjFj-17 ET MTL08-25-14) 394

2.8.1 Présentation 394
2.8.2 Cadre historique 394
2.8.3 Interventions archéologiques antérieures 395
2.8.4 Résultats 400
2.8.5 Synthèse 404

2.9 PROJET 20080067, RUE SAINTE-CATHERINE (MTL09-25-21) 404

2.9.1 Présentation 404
2.9.2 Cadre historique 406
2.9.3 Résultats 406
2.9.4 Synthèse 408

2.10 PROJET 20081266, PLACE D'ARMES (BjFj-154) 408

2.10.1 Contexte d'intervention 408
2.10.2 Rappel historique 411
2.10.2.1 Situation géographique 411
2.10.2.2 XVIIe siècle 411
2.10.2.3 XVIIIe siècle 415
2.10.2.4 XIXe siècle 422
2.10.3 Interventions archéologiques antérieures 431
2.10.4 Résultats 432
2.10.4.1 Sous-opération 1A 432
2.10.4.2 Sous-opération 1B 441
2.10.4.3 Sous-opération 1C 448
2.10.5 Synthèse 450

2.11 PROJET 20090023, RUE SAINT-PAUL (BiFj-05, BiFj-95, BiFj-96 ET MTL09-25-19) 449

2.11.1 Présentation 449
2.11.2 Cadre historique 450
2.11.2.1 Situation géographique 450
2.11.2.2 XVIIe siècle 453
- Espace agricole 457
- Construction du moulin des Sulpiciens 457

2.11.2.3 XVIIIe siècle 457
- Étapes de la fortification de la ville 463
- Persistance du moulin des Sulpiciens 463

2.11.2.4 XIXe siècle 464
- Démantèlement des fortifications 465
- Construction du troisième séminaire 465
- Développement industriel 469

2.11.2.5 XXe siècle 469
- Modifications dans la trame urbaine 469

2.11.3 Interventions archéologiques antérieures 474
2.11.4 Résultats 477
2.11.4.1 Site du Moulin (BiFj-96) 477
- Sous-opération 1A 477
- Sous-opération 1B 484
- Sous-opération 1C 484
- Sous-opération 1D 489
- Sous-opération 2A 502
- Sous-opération 2B 503
- Sous-opération 2C 509

2.11.4.2 Site du Grenier (BiFj-95) 510
- Sous-opération 1A 510
- Sous-opération 1B 516
- Sous-opération 1C 519
- Sous-opération 1D 519
- Sous-opération 2A 521
- Sous-opération 2B 521

2.11.4.3 Site du Petit séminaire (BiFj-05) 521
- Sous-opération 1A 521
- Sous-opération 2A 525
- Sous-opération 2B 531

2.11.4.4 Données marginales (MTL09-25-19) 531
- Sous-opérations 1A et 1B 531
- Sous-opération 1C 531
- Sous-opération 2A 534
- Sous-opération 2B 534

3.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 535

MÉDIAGRAPHIE 541

ANNEXES

VOLUME 2

A : Fiche de potentiel archéologique de la rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15)

B : Fiche de potentiel archéologique de la rue Saint-Jacques (MTL08-23-4)

C : Fiche de potentiel archéologique de la rue Sainte-Catherine (MTL09-25-21)

D : Inventaires des artefacts et des écofacts

E : Catalogues des artefacts

F : Catalogues des photographies

VOLUME 3

G : Fiches de biens immobiliers

H : Fiches d'utilités publiques

I : Annexe N° 40. Canal de Lachine. DEVIS des travaux à être exécutés sur la SECTION No. CINQ de l'agrandissement.

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Extrait du plan de John Adams, « Map of the City and Suburbs of Montreal », 1825 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 3454 M65 1825 A32 CAR)	 13
Figure 2	Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the City and Island of Montreal », 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)	 15
Figure 3	Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal », 1890, planche XVII (BAnQ 1144 M65 G475 G6 1890 CAR)	 16
Figure 4	Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault,, « Atlas of the City of Montreal and Ile Bizard », 1907, planche 24 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)	 17
Figure 5	Extrait d'une photographie aérienne de 1947 (Archives de la Ville de Montréal [AVM] VM97-8-26-1947-49)	 18
Figure 6	Extrait d'un plan d'expropriation pour l'ouverture du boulevard De Maisonneuve, 1948 (Arkéos 2006)	 19
Figure 7	Extrait d'une photographie aérienne de 1976 (AVM)	 20
Figure 8	Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19), coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A	 25
Figure 9	Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19), coupe stratigraphique de la paroi sud des sous-opérations 1B et 2B	 31
Figure 10	Extrait du plan de Dollier de Casson, « Plan de Ville-Marie et des premières rues projetées pour l'établissement de la "Haute-ville" », 1672 (Robert 1994 : planche 7)	 42
Figure 11	Extrait du plan dit de Robert de Villeneuve, « Villemarie dans l'isle de Montreal », 1685 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] H3/340/Montréal/1685)	 43
Figure 12	Extrait du plan de Levasseur de Neré, « Plan de la ville de Montréal levé en 1704 » (BAC Ph/340/Montréal/1704)	 44
Figure 13	Extrait du plan de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Montreal en Canada Nouvelle France », 1717 (BANQ NMC 18246)	 45
Figure 14	Extrait du plan de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la Ville de Montreal », 1731 (Robert 1994 : 60)	 46

LISTE DES FIGURES

Figure 15	Extrait du plan de Louis Franquet, «Plan de la ville de Montreal dans la Nouvelle-France », 1752 (Robert 1994 : 68)	 47
Figure 16	Extrait du plan de Louis Charland, « Plan de la ville et cité de Montréal », 1804 (Centre canadien d'architecture)	 49
Figure 17	Extrait du plan de John Adams de 1825 (BAnQ G 3454 M65 1825 A32 CAR)	 50
Figure 18	Extrait du plan de James Cane, « Topographical and pictorial map of the city of Montreal », 1846 (BAnQ G 3454 M65 1846 C35 CAR)	 51
Figure 19	Extrait du plan de Plunkett & Brady, « Plan of the City of Montreal made by order of the MAYOR ALDERMAN and CITIZENS from a trigonometrical survey », 1872 (BAC NMC 1545)	 52
Figure 20	Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879, planche H (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)	 53
Figure 21	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890, planche 3 (BAnQ G1144 M65 G475 G6 1890 CAR)	 54
Figure 22	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1909 (BAC H1/340/Montreal/1908-1909)	 55
Figure 23	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152), coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A	 65
Figure 24	Extrait du plan de Dollier de Casson de 1672 (Robert 1994 : planche 7)	 96
Figure 25	Extrait du plan dit de Robert de Villeneuve de 1685 (BAC H3/340/Montréal/1685)	 97
Figure 26	Extrait du plan de Levasseur de Neré de 1704 (BAC Ph/340/Montréal/1704)	 98
Figure 27	Extrait du plan de Gédéon de Catalogne, « Plan de la ville de Montreal en Canada », 1713 (BAC Ph/340/Montréal/1714 (1713) et H2/340/Montréal/1713)	 99
Figure 28	Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1717 (BAC NMC 18246)	 100

LISTE DES FIGURES

Figure 29	Extrait du plan de Dugué de 1726 « Plan de Montréal » (Robert 1994 : planche 12)	 101
Figure 30	Extrait du plan de Chaussegros de Léry, « Plan de la Ville de Montreal en Canada Nouvelle France», 1727 (BAC H2/340/Montreal/1727 [1936])	 102
Figure 31	Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1731 (Robert 1994 : 60)	 103
Figure 32	Extrait du plan de Chaussegros de Léry, « Plan of Montreal », 1745 (BAnQ G3454 M65 1745 C4)	 104
Figure 33	Extrait du plan de Louis Franquet de 1752 (Robert 1994 : 68)	 105
Figure 34	Extrait du plan de Thomas Jefferys, « Plan of the Town and Fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada », 1758 (BAnQ G 345 M65 1758 J44)	 106
Figure 35	Extrait du plan de Louis Charland de 1804 (Centre canadien d'architecture)	 108
Figure 36	Extrait du plan de Joseph Bouchette, « Topographical Map of the Province of Lower Canada », 1815 (Éditions Élysée)	 109
Figure 37	Extrait du plan de Robinson et Bourne, « A plan of the City of Montreal », 1823 (BAnQ G3454 M65 1823 R63 CAR)	 110
Figure 38	Extrait du plan de John Adams de 1825 (BAnQ G 3454 M65 1825 A32 CAR)	 111
Figure 39	Extrait du plan de James Cane de 1846 (BANQ G 3454 M65 1846 C35 CAR)	 112
Figure 40	Extrait d'un plan anonyme, « Plan showing proposed widening of Notre-Dame Street from McGill St to Dalhousie Square, City Surveyor's Office, Montreal », 1864 (Ville de Montréal, Géomatique/Travaux publics, plan N-1 Centre)	 113
Figure 41	Extrait du plan de Plunkett & Brady de 1872 (BAC NMC 1545)	 115
Figure 42	Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)	 116
Figure 43	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890, planche III (BAnQ 1144 M65 G475 G6 1890 CAR)	 117

LISTE DES FIGURES

Figure 44	Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal and vicinity », 1912 (BAnQ G1144 M65G475 C3 1912 CAR#1)	 118
Figure 45	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal, volume I », 1918 (BAnQ G/1144/M65G475/U5/v. 1/1918 CAR)	 119
Figure 46	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « Insurance Plan of the City of Montreal », 1940 (BAnQ 0003216542)	 120
Figure 47	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), coupe stratigraphique des parois sud et ouest des sous-opérations 1A et 2A	 139
Figure 48	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2B	 147
Figure 49	Magasin-entrepôt Carsley & Co. à l'angle nord-est des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Pierre, date inconnue (BAnQ, Albums Massicotte, 4-2-b)	 161
Figure 50	William Notman, rue Notre-Dame Ouest en direction ouest depuis la tour de l'église Notre-Dame, 1859 (Musée McCord)	 162
Figure 51	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), coupe stratigraphique de la paroi ouest des sous-opérations 1C et 2C	 163
Figure 52	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1940 (BAnQ 0003216542)	 168
Figure 53	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 1E	 170
Figure 54	Maison Foretier, vers 1900 (BAnQ, Albums Massicotte, 4 29-b)	 174
Figure 55	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), coupe stratigraphique de la paroi sud des sous-opérations 1A et 1B	 180
Figure 56	Edgar Gariépy, maison Foretier, 1915 (AVM G-1477)	 182
Figure 57	Édifice de la centrale thermique de Quebec-New England Hydro-Electric Corporation établi en bordure est de la rue Saint-Pierre, vers 1923 (Larose 1991 : 31)	 184
Figure 58	« Downtown Montreal : Royal Bank and Bell Telephone buildings », années 1930 (BAnQ CP 5022)	 185

LISTE DES FIGURES

Figure 59	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1940 (BAnQ 0003216542)	 186
Figure 60	François Vachon de Belmont, « Description générale de l'isle de Montréal divisée par costes », 1702 (Robert 1994 : 42-43)	 194
Figure 61	Extrait du plan de Levasseur de Neré de 1704 (BAC Ph/340/Montréal/1704)	 195
Figure 62	Extrait du plan de Péladau, « Plan d'une partie de Isle de Montréal levé en 1778 », copie du plan original réalisée en 1929 par Albert Forest (AVM 1778)	 196
Figure 63	Extrait du plan de Joseph Bouchette de 1815 (Éditions Élysée)	 197
Figure 64	Extrait d'un plan anonyme, « Map of the Harbour City and Environs of Montreal », 1830 (BAnQ G3452 M65 1830 M36 CAR)	 198
Figure 65	Extrait du plan d'André Jobin, « Carte de l'île de Montréal », 1834 (BAnQ G3454 M65 1834 J63 CAR)	 199
Figure 66	Extrait du plan de George Smith, « Environs of Montreal shewing the railway communication with the city », 1851 (BAnQ G3452 M65P3 1851 S55 CAR)	 200
Figure 67	Extrait du plan de H. S. Sitwell, « Fortifications survey », 1866-1872 (BAC NMC 44080 et 44083)	 201
Figure 68	Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)	 203
Figure 69	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890, feuillets 91 et 92 (BAnQ 1144 M65 G475 G6 1890 CAR)	 204
Figure 70	« Plan d'expropriation » (Ville de Montréal, Travaux publics VP-2A-44)	 205
Figure 71	Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907, planches 34 et 35 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)	 206
Figure 72	Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal », 1929 (BAnQ 0003216607)	 207
Figure 73	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1961 (BAnQ G1144 M65 G475 U5, v. 4 1961 CAR)	 208

LISTE DES FIGURES

Figure 74	Rue Saint-Jacques (MTL08-25-13), coupe stratigraphique de la paroi est des sous-opérations 1F et 2F	 249
Figure 75	Alexander Henderson, « Village des tanneries, Saint-Henri, près de Montréal, QC, 1859 ». La photo a vraisemblablement été prise depuis l'angle des actuelles rues Saint-Jacques et De Courcelle, en direction ouest (Musée McCord MP.0000.10.95).	 256
Figure 76	Chaussegros de Léry, « Carte d'une partie de l'Isle de Montréal », 1733 (Robert 1994 : 67)	 261
Figure 77	Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879, planche H (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)	 262
Figure 78	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890, feuillet 6 (BAnQ G1144 M65 G475 G6 1890 CAR)	 264
Figure 79	Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907, planches 34 et 35 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)	 265
Figure 80	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1912 (BAnQ G1144 M65G475 C3 1912 CAR#1)	 266
Figure 81	Représentation en plan et en coupe du siphon démoli au moment du deuxième élargissement du canal de Lachine, « Lachine Canal Enlargement, Sections n°s 4 & 5, Final Measurements » (Archives de Parcs Canada [APC] 1/PL, vol. 1)	 267
Figure 82	« Map of Proposed Enlargement from Lock n° 3 », 1876 (Espesset 1979)	 268
Figure 83	Extrait du plan de Frederick N. Boxer, « Pocket Map of the City of Montreal », 1861 (BAnQ G3454 M65 1861 B68 CAR)	 269
Figure 84	Extrait du plan de H. S. Sitwell de 1866-1872 (BAC NMC 44080 et 44083)	 270
Figure 85	Extrait du plan de Joseph Rielle, « Plan of the Lachine Canal situate in the District of Montreal, Province of Quebec », 1885 (APC 158/14-00/ic-000728)	 271
Figure 86	Plans et coupes de l'aqueduc-siphon construit au cours du deuxième élargissement du canal de Lachine, « Lachine Canal Enlargement, Sections n°s 4 & 5, Final Measurements » (APC 1/PL, vol. 1)	 273

LISTE DES FIGURES

Figure 87	Plans et coupes de l'aqueduc-siphon construit au cours du deuxième élargissement du canal de Lachine, « Lachine Canal Enlargement, Sections n°s 4 & 5, Final Measurements » (APC 1/PL, vol. 1)	 274
Figure 88	Plans et coupes de l'aqueduc-siphon construit au cours du deuxième élargissement du canal de Lachine, « Lachine Canal Enlargement, Sections n°s 4 & 5, Final Measurements » (APC 1/PL, vol. 1)	 275
Figure 89	Photographie de 1920 montrant une tranchée excavée à l'est de l'aqueduc-siphon et une ouverture dans la barge nord du canal de Lachine pour la déviation de la rivière Saint-Pierre (APC 158/03-00/ic-000802)	 277
Figure 90	Photographie de 1920 montrant une tranchée à l'est de l'aqueduc-siphon et dont les parois ont été consolidées au moyen de palplanches (APC 158/03-00/ic-000812).	 278
Figure 91	Photographie de 1920 montrant le fond d'une tranchée à l'est de l'aqueduc-siphon (APC 158/03-00/ic-000808)	 279
Figure 92	Photographie de 1920 montrant une tranchée à l'est de l'aqueduc-siphon et l'eau de la rivière Saint-Pierre se déversant dans le canal (APC 158/03-00/ic-000810)	 280
Figure 93	Photographie de 1920 montrant l'ouverture dans la berge nord du canal de Lachine à l'emplacement où est déviée la rivière Saint-Pierre et le coffrage construit à l'emplacement du conduit de l'aqueduc-siphon (APC 158/03-00/ic-000806).	 281
Figure 94	Extrait d'un plan de Montreal Sewers Commission de 1931 montrant le nouveau collecteur de même que l'ancien aqueduc-siphon désormais hors d'usage et ce qui semble être un déversoir, directement à l'est (Ethnoscop 2002a).	 282
Figure 95	Photographie de 1933 montrant l'égout collecteur de la rivière Saint-Pierre en cours de construction (APC 158/03-00/ic-005342)	 283
Figure 96	Photographie aérienne de 1948 montrant le secteur à l'étude (APC 158/05-01/ic006045)	 284
Figure 97	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « The Insurance Plan of the City of Montreal, volume IV », 1930 (BAnQ G 1144 M65G475 U5 v. 4 1930 CAR)	 285

LISTE DES FIGURES

Figure 98	Canal de Lachine (613G), coupe stratigraphique de paroi est de la sous-opération 8A, portion située au sud du siphon	 309
Figure 99	Canal de Lachine (613G), coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 8D	 322
Figure 100	Extrait du plan de James Murray, « The General James Murray's map of the St. Lawrence », 1761 (BAC P/300-[1761])	 338
Figure 101	« Ferme Pte St. Charles. Religious Ladies of the Cong. N.D. Montreal », vers 1855 (Maison Saint-Gabriel)	 339
Figure 102	Extrait du plan de Henri-Maurice Perrault, « Plan de la Commune Saint-Pierre », 1855 (BAnQ, Fonds H. M. Perrault, CA 601-53, 191)	 340
Figure 103	Extrait du plan de Henri-Maurice Perrault, « Plan figuratif de la ferme de Pointe-Saint-Charles et d'une partie de la commune Saint-Pierre », 1856 (BAnQ, Fonds H. M. Perrault, CA 601-53, 1295)	 341
Figure 104	Extrait du plan de Henri-Maurice Perrault, « Plan de l'île Saint-Paul », 1868 (BAnQ, Fonds H.M. Perrault, CA 601-53, 554)	 342
Figure 105	Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)	 343
Figure 106	Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal and Vicinity in four volumes from official plans and Special Surveys showing cadastral numbers buildings and lots », 1913 (BAnQ G1144 M65 G475 U5 1915 CAR)	 344
Figure 107	Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal », 1915 (BAnQ G1144 M65 G475 U5 1915 CAR)	 345
Figure 108	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « The Insurance Plan of the City of Montreal », 1930 (BAnQ G1144 M65 G475 U5 1930, vol. 4, pl. 163)	 346
Figure 109	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1961 (BAnQ G1144 M65 G475 U5, v. 4 1961 CAR, vol. 4, pl. 163-1)	 347

LISTE DES FIGURES

Figure 110	Extrait du plan du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, « Plan d'utilisation du sol », 1977 (BAnQ 226-23, 1977)	 348
Figure 111	Maison Saint-Gabriel (MTL08-23-3), coupe stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 1F	 385
Figure 112	Maison Saint-Gabriel (MTL09-23-5), coupe stratigraphique de la paroi ouest des sous-opérations 1A et 2A	 389
Figure 113	Photographie illustrant les bâtiments de la maison Saint-Gabriel vers 1915 (Ethnoscop 2005)	 391
Figure 114	Photographie aérienne (A 1050 72) sur laquelle est représentée l'aire d'étude vers 1930 (ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction de Montréal)	 392
Figure 115	Extrait du plan de Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Montreal », 1735 (Archives nationales d'outre-mer [ANOM] FR CAOM 3DFC487B)	 396
Figure 116	William Notman & Son, « Vue du port depuis l'élévateur du CP, Montréal, QC, vers 1885 » (Musée McCord 157746). La flèche pointe le magasin des Commissaires, à cette époque propriété de Canadien Pacifique.	 397
Figure 117	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1909 (BANC H1/340/Montreal/1908-1909)	 398
Figure 118	Rue de la Commune (BjFj-17), coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 2A	 402
Figure 119	Rue Sainte-Catherine (MTL09-25-19), coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 1A	 410
Figure 120	Extrait du plan de Louis Franquet de 1752 (Robert 1994 : 68)	 412
Figure 121	Extrait du plan de Dollier de Casson de 1672 (Robert 1994 : planche 7)	 413
Figure 122	Extrait du plan dit de Villeneuve de 1685 (BAC H1/340/Montreal/1908-1909)	 414
Figure 123	Extrait du plan de Levasseur de Neré de 1704 (BAC Ph/340/Montréal/1704)	 416

LISTE DES FIGURES

Figure 124	Extrait du plan de Gédéon de Catalogne de 1713 (BAC H2/340/Montréal/1713)	 417
Figure 125	Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1717 (BAC NMC 18246)	 418
Figure 126	Extrait du plan de Dugué de 1726 (Robert 1994 : 56-57)	 419
Figure 127	Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1731 (Robert 1994 : 60)	 420
Figure 128	Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1735 (ANOM FR CAOM 3DFC487B)	 421
Figure 129	Extrait du plan de Louis Charland de 1804 (Centre canadien d'architecture)	 423
Figure 130	Extrait du plan de Joseph Bouchette de 1815 (Éditions Élysée)	 424
Figure 131	Extrait du plan de John Adams de 1825 (BANQ G 3454 M65 1825 A32 CAR)	 425
Figure 132	Extrait du plan de James Cane de 1846 (BANQ G 3454 M65 1846 C35 CAR)	 426
Figure 133	Extrait du plan de Plunkett et Brady de 1872 (BAC NMC 1545)	 427
Figure 134	Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)	 428
Figure 135	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890 (BAnQ G1144 M65 G475 G6 1890 CAR)	 429
Figure 136	Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)	 430
Figure 137	Place d'Armes (BjFj-154), coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 1A	 437
Figure 138	Place d'Armes (BjFj-154), coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1B	 447
Figure 139	Extrait du plan de Bourbon de 1716 (ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec)	 454

LISTE DES FIGURES

Figure 140	Extrait du plan de Louis Franquet de 1752 (Robert 1994 : 68)	 455
Figure 141	Extrait du plan de Louis Charland de 1801 (BAnQ G3454 M65 1801 C4 CAR)	 456
Figure 142	Extrait du plan dit de Villeneuve de 1685 (BAC H3/340/Montréal/1685)	 458
Figure 143	Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1717 (BAC NMC 18246)	 459
Figure 144	Extrait du plan de Dugué de 1726 (Robert 1994 : 56-57)	 460
Figure 145	Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1731 (Robert 1994 : 60)	 461
Figure 146	Extrait du plan de Gédéon de Catalogne de 1713 (BAC H2/340/Montreal/1713)	 462
Figure 147	Extrait du plan de Joseph Bouchette de 1815 (Éditions Élysée)	 466
Figure 148	Extrait du plan de John Adams de 1825 (BAnQ G 3454 M65 1825 A32 CAR)	 467
Figure 149	Extrait du plan de James Cane de 1846 (BAnQ G 3454 M65 1846 C35 CAR)	 468
Figure 150	Extrait du plan de Plunkett et Brady de 1872 (BAnQ NMC 1545)	 470
Figure 151	Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65G475 H6 1879 CAR)	 471
Figure 152	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890 (BAnQ G1144 M65 G475 G6 1890 CAR)	 472
Figure 153	Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)	 473
Figure 154	Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1912 (BAnQ G1144 M65G475 C3 1912 CAR #1)	 475
Figure 155	Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal », 1964 (BAnQ G 1144 M65 G475 1964 CAR)	 476

LISTE DES FIGURES

Figure 156	Rue Saint-Paul (BiFj-96), coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 1D au nord des vestiges 1D5-1D47	 497
Figure 157	Rue Saint-Paul (BiFj-96), coupe stratigraphique des parois est et sud de la sous-opération 2A	 507
Figure 158	Rue Saint-Paul (BiFj-96), croquis stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 2B	 508
Figure 159	Rue Saint-Paul (BiFj-05), coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 2A	 529
Figure 160	Rue Saint-Paul (MTL09-25-19), coupe stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 1A	 533

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation générale des secteurs d'intervention à l'intérieur et aux abords du site patrimonial de Montréal	 10
Plan 2	Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19), localisation des sous-opérations	 11
Plan 3	Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19), plan des sous-opérations 1A et 2A	 23
Plan 4	Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19), plan des sous-opérations 1B et 2B	 28
Plan 5	Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19), superposition du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907 sur le plan des interventions	 33
Plan 6	Boulevard De Maisonneuve (MTL07-25-19), superposition du plan de Charles Edward Goad de 1890 sur le plan des interventions	 35
Plan 7	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), localisation des sous-opérations	 39
Plan 8	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152), sous-opération 1A	 58
Plan 9	Rue Saint-Sulpice (MTL08-25-16), plan de la sous-opération 1A	 69
Plan 10	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), superposition du plan de John Adams de 1825 au plan des interventions	 73
Plan 11	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), superposition du plan de James Cane de 1846 au plan des interventions	 75
Plan 12	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), superposition du plan de Levasseur de Neré de 1704 au plan des interventions	 77
Plan 13	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), superposition du plan de Chaussegros de Léry de 1717 au plan des interventions	 79
Plan 14	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), superposition du plan de Chaussegros de Léry de 1731 au plan des interventions	 81

LISTE DES PLANS

Plan 15	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), superposition du plan de Louis Charland de 1804 au plan des interventions	 83
Plan 16	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), superposition du plan de Plunkett & Brady de 1872 au plan des interventions	 85
Plan 17	Rue Saint-Sulpice (BjFj-152 et MTL08-25-16), superposition du plan de Charles Edward Goad de 1890 au plan des interventions	 87
Plan 18	Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15), localisation des sous-opérations	 93
Plan 19	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), sous-opérations 1A/2A, 3B, 1E et 1F	 123
Plan 20	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), superposition du plan des sous-opérations 1A/2A, 3B, 1E et 1F au plan de Louis Charland de 1804	 127
Plan 21	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), superposition du plan des sous-opérations 1A/2A, 3B, 1E et 1F au plan de John Adams de 1825	 131
Plan 22	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), superposition du plan des sous-opérations 1A/2A, 1E, 1F et 3B au plan de James Cane de 1846	 133
Plan 23	Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15), sous-opérations 1B et 2B du site BjFj-153 et sous-opération 1B de MTL08-25-15	 135
Plan 24	Rue Notre-Dame (MTL08-25-15), sous-opérations 1C/2C et 1D	 151
Plan 25	Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15), superposition du plan des sous-opérations MTL08-25-15-1B et 2B et BjFj-153-1A et 1B au plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1918	 183
Plan 26	Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15), superposition du plan des sous-opérations MTL08-25-15-1B et 2B et BjFj-153-1A et 1B au plan de Louis Charland de 1804	 188

LISTE DES PLANS

Plan 27	Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15), superposition du plan des sous-opérations MTL08-25-15-1B et 2B et BjFj-153-1A et 1B au plan de John Adams de 1825	 189
Plan 28	Rue Notre-Dame (BjFj-153 et MTL08-25-15), superposition du plan des sous-opérations MTL08-25-15-1B et 2B et BjFj-153-1A et 1B au plan de Charles Edward Goad de 1890	 190
Plan 29	Localisation générale des secteurs d'intervention aux abords et au sud du canal de Lachine	 192
Plan 30	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), localisation des sous-opérations	 209
Plan 31	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), sous-opérations 1A, 1B et 1D	 212
Plan 32	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), sous-opérations 1C et 1E	 221
Plan 33	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des interventions au plan de H. S. Sitwell de 1866-1872	 225
Plan 34	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des interventions au plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879	 227
Plan 35	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des interventions au plan de Charles Edward Goad de 1890	 229
Plan 36	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des interventions au plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907	 231
Plan 37	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des interventions au plan de Charles Edward Goad de 1929	 233
Plan 38	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des interventions au plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1961	 235
Plan 39	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), sous-opérations 1F, 2F et 1G	 239

LISTE DES PLANS

Plan 40	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), sous-opérations 1H et 1J	 241
Plan 41	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des sous-opérations 1F, 2F et 1G au plan de H. S. Sitwell de 1866-1872	 243
Plan 42	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des sous-opérations 1F, 2F et 1G au plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879	 244
Plan 43	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des sous-opérations 1F, 2F et 1G au plan de Charles Edward Goad de 1890	 245
Plan 44	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des sous-opérations 1F, 2F et 1G au plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907	 246
Plan 45	Rue Saint-Jacques (MTL08-23-4), superposition du plan des sous-opérations 1F, 2F et 1G au plan de Charles Edward Goad de 1929	 247
Plan 46	Canal de Lachine (613G et MTL08-23-5), localisation des sous-opérations	 259
Plan 47	Canal de Lachine (613G), sous-opération 5A	 289
Plan 48	Canal de Lachine (613G), superposition du plan des interventions au plan de Montreal Sewers Commission de 1931	 297
Plan 49	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A	 301
Plan 50	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F	 313
Plan 51	Canal de Lachine (613G), reconstitution du tracé de la rivière Saint-Pierre à partir des données archéologiques (Ethnoscop 2002a)	 331
Plan 52	Canal de Lachine (613G), superposition du plan des interventions au plan de H. S. Sitwell de 1866-1872	 333
Plan 53	Maison Saint-Gabriel (BiFj-35, MTL08-23-3 et MTL09-23-5), localisation des sous-opérations	 351

LISTE DES PLANS

Plan 54	Maison Saint-Gabriel (BiFj-35, MTL08-23-3 et MTL09-23-5), sous-opérations dans le secteur des rues Favard et du Parc-Marguerite-Bourgeoys	 363
Plan 55	Maison Saint-Gabriel (BiFj-35, MTL08-23-3 et MTL09-23-5), sous-opérations dans le secteur de la Place Dublin	 379
Plan 56	Rue de la Commune (BjFj-17 et MTL08-25-14), localisation générale de la sous-opération 2A	 399
Plan 57	Rue de la Commune (BjFj-17 et MTL08-25-14), sous-opération 2A	 401
Plan 58	Rue Sainte-Catherine (MTL09-25-19), localisation des sous-opérations	 405
Plan 59	Rue Sainte-Catherine (MTL09-25-19), sous-opération 1A	 407
Plan 60	Place d'Armes (BjFj-154), localisation des sous-opérations	 433
Plan 61	Place d'Armes (BjFj-154), sous-opérations 1A et 1C	 435
Plan 62	Place d'Armes (BjFj-154), sous-opération 1B	 442
Plan 63	Rue Saint-Paul (BiFj-05, BiFj-95, BiFj-96 et MTL09-25-19), localisation des sous-opérations	 451
Plan 64	Rue Saint-Paul (BiFj-96), interventions archéologiques sur le site du Moulin des Sulpiciens	 479
Plan 65	Rue Saint-Paul (BiFj-95, BiFj-96), superposition du plan de Chaussegros de Léry de 1717 à la trame actuelle	 487
Plan 66	Rue Saint-Paul (BiFj-96), sous-opérations 1D, 2A et 2C	 490
Plan 67	Rue Saint-Paul (BiFj-95), interventions archéologiques sur le site du Grenier des Sulpiciens	 514
Plan 68	Rue Saint-Paul (BiFj-05), interventions archéologiques sur le site du Petit séminaire	 523
Plan 69	Rue Saint-Paul (BiFj-05), Petit séminaire, sous-opération 2A	 527

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1	MTL07-25-19, sous-opérations 1A et 2A, vestiges des murets de béton 1A2 et 1A3, vue vers le sud (MTL07-25-19-NUM1-25)	 27
Photo 2	MTL07-25-19, sous-opérations 1B et 2B, vue en plan du mur 1B2 (MTL07-25-19-NUM1-33)	 30
Photo 3	MTL07-25-19, sous-opérations 1B et 2B, portion est de la paroi sud et fin du sondage 2B, vue vers le sud (MTL07-25-19-NUM2-40)	 30
Photo 4	BjFj-152, sous-opération 2B, surface de l'ancien pavage 2B5, vue vers l'ouest-sud-ouest (BjFj-152-07-NUM1-86)	 63
Photo 5	BjFj-152, sous-opération 2B, pavage 2B5 tronqué à l'ouest par un massif de la CSEM, vue vers l'ouest (BjFj-152-07-NUM1-87)	 63
Photo 6	BjFj-152, sous-opération 1A, sommet du mur de maçonnerie de pierre 1A7 en cours de dégagement, vue en plan (BjFj-152-07-NUM1-73)	 66
Photo 7	MTL07-25-20, sous-opération 1B, paroi sud, vue vers le sud-ouest (MTL07-25-20-NUM1-15)	 70
Photo 8	MTL08-25-15, sous-opérations 1A et 2A, mur 1A3, sommet et parement sud, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM2-14)	 129
Photo 9	MTL08-25-15, sous-opérations 1A et 2A, mur 1A5, sommet et parement sud, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM2-17)	 129
Photo 10	MTL08-25-15, sous-opération 3A, vue d'ensemble vers l'ouest (MTL08-25-15-NUM1-180)	 140
Photo 11	MTL08-25-15, sous-opération 3B, murs 3B3 et 3B5, vue vers le nord-est (MTL08-25-15-NUM2-51)	 140
Photo 12	MTL08-25-15, sous-opération 3C, vue d'ensemble vers le nord-est (MTL08-25-15-NUM1-182)	 142
Photo 13	MTL08-25-15, sous-opération 3D, vue d'ensemble vers le nord-nord-est (MTL08-25-15-NUM1-124)	 142

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 14	MTL08-25-15, sous-opérations 1B et 2B, mur 1B3, parement nord, vue vers le sud-est (MTL08-25-15-NUM1-48)	 144
Photo 15	MTL08-25-15, sous-opérations 1B et 2B, mur de maçonnerie de pierres 1B3, mur de maçonnerie de briques 1B4 et plancher de cave de briques maçonnées 2B3, vue vers l'est-sud-est (MTL08-25-15-NUM1-111)	 145
Photo 16	MTL08-25-15, sous-opérations 1B et 2B, sondage manuel 2B, surface d'une portion du plancher de briques maçonnées 2B3 qui s'étend entre le vestige 1B3 et le mur de fondation de l'édifice Insurance Exchange, vue vers l'est (MTL08-25-15-NUM1-72)	 145
Photo 17	MTL08-25-15, sous-opération 3E, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM1-185)	 149
Photo 18	MTL08-25-15, sous-opération 1D, vue d'ensemble vers l'est (MTL08-25-15-NUM3-47)	 152
Photo 19	MTL08-25-15, sous-opération 1C, vestiges architecturaux, vue vers le sud-ouest (MTL08-25-15-NUM1-187)	 152
Photo 20	MTL08-25-15, sous-opération 1C après la ré-excavation mécanique, plancher de carreaux de terre cuite à la base du mur 1C4, vue vers l'ouest (MTL08-25-15-NUM3-6)	 165
Photo 21	MTL08-25-15, sous-opération 1C après la ré-excavation mécanique, empreinte d'un mur dans le parement sud du mur de fondation du bâtiment actuel, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM3-10)	 165
Photo 22	MTL08-25-15, sous-opération 3F, vue d'ensemble vers l'est après l'implantation de la base de lampadaire et l'excavation d'une tranchée pour la construction d'un massif électrique (MTL08-25-15-NUM3-23)	 167
Photo 23	MTL08-25-15, sous-opération 3G, vue d'ensemble vers l'est (MTL08-25-15-NUM3-26)	 167
Photo 24	MTL08-25-15, sous-opération 1E, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM3-86)	 171
Photo 25	MTL08-25-15, sous-opération 1F, paroi nord, portion est, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM3-129)	 171

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 26	MTL08-25-15, sous-opération 1G, vue d'ensemble vers le sud-est (MTL08-25-15-NUM3-138)	 173
Photo 27	BjFj-153, sous-opération 1A, portion est du mur 1A2/1B3, mur 1A4 et pilier 1A6, vue vers l'est (BjFj-153-08-NUM1-48)	 177
Photo 28	BjFj-153, sous-opération 1B, portion ouest du mur 1A2/1B3, vue vers le nord-ouest (BjFj-153-08-C1-5)	 177
Photo 29	BjFj-153, sous-opérations 1A et 1B, sommet et parement est du mur 1A4 après la démolition partielle, vue vers le sud-ouest (BjFj-153-08-C1-7)	 178
Photo 30	BjFj-153, sous-opérations 1A et 1B, murs 1A2/1B2 et 1A5, vue vers l'ouest (BjFj-153-08-NUM1-56)	 178
Photo 31	BjFj-153, sous-opération 1B, mur 1B3, vue vers le sud-est (BjFj-153-08-C1-19)	 181
Photo 32	MTL08-23-4, sous-opération 1A, vue vers le nord de la portion nord de la sous-opération (MTL08-23-4-NUM1-38)	 216
Photo 33	MTL08-23-4, sous-opération 1A, portion nord de la paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL08-23-4-NUM1-33)	 217
Photo 34	MTL08-23-4, sous-opération 1B, portion est de la paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-4-NUM2-12)	 218
Photo 35	MTL08-23-4, sous-opération 1E, secteur de la paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-4-NUM1-55)	 220
Photo 36	MTL08-23-4, sous-opération 1C, mur de béton 1C3 (en partie arraché lors de l'excavation mécanique) et dalle de béton 1C4 venant s'appuyer contre le parement est du mur, vue vers l'ouest (MTL08-23-4-NUM1-69)	 222
Photo 37	MTL08-23-4, sous-opération 1C, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-23-4-NUM1-67)	 223
Photo 38	MTL08-23-4, sous-opération 1D, section de la paroi sud-ouest, vue vers le sud-ouest (MTL08-23-4-NUM2-49)	 237
Photo 39	MTL08-23-4, sous-opérations 1F et 2F, murs 1F3 et 1F4, vue en plongée (MTL08-23-4-NUM1-115)	 240
Photo 40	MTL08-23-4, sous-opérations 1F et 2F, murs 1F3 et 1F4, vue vers l'est (MTL08-23-4-NUM1-120)	 240

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 41	MTL08-23-4, sous-opération 1J, mur 1J2 visible en paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-4-NUM2-87)	 250
Photo 42	MTL08-23-4, sous-opération 1H, vue d'ensemble vers l'ouest de la portion ouest (MTL08-23-4-NUM3-19)	 252
Photo 43	MTL08-23-4, sous-opération 1H, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-23-4-NUM3-14)	 253
Photo 44	MTL08-23-4, sous-opération 1G, vue d'ensemble vers le nord-ouest (photographie Ethnoscop)	 254
Photo 45	Canal de Lachine (613G), sous-opération 5A (portion est), paroi sud, mur de soutènement de palplanche (5A3) et mur nord du canal de Lachine (5A5), vue vers l'est (613G-08-NUM1-20)	 290
Photo 46	Canal de Lachine (613G), sous-opération 5A, vue d'ensemble vers l'ouest (613G-08-NUM1-37)	 290
Photo 47	Canal de Lachine (613G), sous-opération 5A, vue d'ensemble vers le nord-est du mur nord du canal de Lachine et de la section distincte correspondant au mur 5A5 (613G-08-NUM1-51)	 294
Photo 48	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, vestiges du puits nord de l'aqueduc-siphon en cours de dégagement, sommet et parement externe des murs 8A3, 8A4 et 8A5, vue vers l'est (613G-08-NUM2-106)	 303
Photo 49	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, vestiges du puits nord de l'aqueduc-siphon en cours de dégagement, vue vers le sud (613G-08-NUM2-60)	 303
Photo 50	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, vestiges du puits nord de l'aqueduc-siphon en cours de dégagement, parement interne des murs 8A4, 8A5, 8A6 et 8A7, vue vers le sud (613G-08-NUM3-289)	 304
Photo 51	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, base du puits en cours de dégagement, vue vers le sud (613G-08-NUM3-337)	 304
Photo 52	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, murs 8A6 et 8A7 et vestige 8A16, vue vers le sud-sud-est (613G-08-NUM3-385)	 306

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 53	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, vue vers l'est d'une portion de la passerelle 8A9 après son retrait (613G-08-NUM3-296)	 306
Photo 54	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, paroi est au sud des vestiges du puits de l'aqueduc-siphon, vue vers l'est (613G-08-NUM2-128)	 311
Photo 55	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F, vue d'ensemble vers le nord-est du puits sud de l'aqueduc-siphon en cours de dégagement (613G-08-NUM3-093)	 316
Photo 56	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F, mur latéral est 8F7-8F9, contrefort est 8F8, plan incliné 8F10 et ouvrage de bois 8F11-8F12 (613G-08-NUM3-108)	 316
Photo 57	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F, ouvrage de bois 8F11-8F12 s'appuyant contre le parement sud du mur de soutènement 8F3 et sur le plan incliné 8F10, vue vers le nord-ouest (613G-08-NUM3-113)	 317
Photo 58	Canal de Lachine (613G), ouvrage de bois 8F11-8F12 en cours de démolition, vue vers le nord-est (613G-08-NUM3-133)	 317
Photo 59	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F, plancher de bois 8F13 à la base du puits de l'aqueduc-siphon, vue vers le nord-est (613G-08-NUM3-175)	 318
Photo 60	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8B, paroi ouest, vue vers l'ouest (613G-08-NUM2-14)	 320
Photo 61	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8C, vue d'ensemble vers le sud (613G-08-NUM2-64)	 320
Photo 62	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8D, vue d'ensemble vers l'est (613G-08-NUM2-67)	 321
Photo 63	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8E, vue d'ensemble vers le nord-est (613G-08-NUM2-70)	 321
Photo 64	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8G, paroi sud-ouest, vue vers le sud-ouest (613G-08-NUM3-19)	 325
Photo 65	Canal de Lachine (613G), sous-opération 8H, section de la paroi est, vue vers l'est (613G-08-NUM3-39)	 326

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 66	BiFj-35, sous-opération 17A, segment nord-sud, paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM4-14)	 360
Photo 67	BiFj-35, sous-opération 17A, segment nord-est/sud-ouest, paroi sud-est, vue vers le sud-est (MTL08-23-3-NUM4-29)	 360
Photo 68	MTL08-23-3, sous-opérations 1A et 2A, paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM2-27)	 362
Photo 69	MTL08-23-3, sous-opérations 1C et 2C, sondage 2C en cours de fouilles et portion de la paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM2-110)	 366
Photo 70	MTL08-23-3, sous-opérations 1D et 2D, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL08-23-3-NUM2-123)	 367
Photo 71	MTL08-23-3, sous-opération 3A, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-23-3-NUM3-1)	 369
Photo 72	MTL08-23-3, sous-opération 3C, paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM3-13)	 371
Photo 73	MTL08-23-3, sous-opération 3D, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL08-23-3-NUM3-21)	 371
Photo 74	MTL08-23-3, sous-opération 3F, segment est-ouest, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-23-3-NUM3-30)	 372
Photo 75	MTL08-23-3, sous-opération 3G, paroi ouest, vue vers le sud-ouest (MTL08-23-3-NUM3-35)	 374
Photo 76	MTL08-23-3, sous-opération 3E, paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-3-NUM3-24)	 374
Photo 77	MTL08-23-3, sous-opération 3J, paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM3-54)	 376
Photo 78	MTL08-23-3, sous-opérations 1B et 2B, paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-3-NUM2-42)	 377
Photo 79	MTL08-23-3, sous-opérations 1E et 2F, paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-3-NUM1-11)	 382
Photo 80	MTL09-23-5, sous-opérations 1A et 2A, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL09-23-5-NUM1-14)	 390
Photo 81	BjFj-17, vue générale vers l'ouest de l'aire d'intervention montrant la pente descendante vers le sud (BjFj-17-08-NUM1-1)	 400

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 82	BjFj-17, paroi nord montrant l'amenée d'eau et sa tranchée d'implantation, vue vers le nord (BjFj-17-08-NUM1-9)	 403
Photo 83	MTL09-25-19, puits d'accès 136 en cours de démolition et fin de l'excavation de la tranchée profonde, vue vers l'est (MTL09-25-19-NUM1-22)	 409
Photo 84	MTL09-25-19, paroi nord de la sous-opération 1A montrant le creusement associé au drain du puits d'accès 136, vue vers le nord-est (MTL09-25-19-NUM1-23)	 409
Photo 85	BjFj-154, sous-opération 1A, dégagement mécanique de la surface. Vue vers l'est (BjFj-154-09-NUM1-7)	 434
Photo 86	BjFj-154, sous-opération 1A, détail du mur de pierres 1A6 associé à une caserne militaire du XVIIIe siècle. Vue vers le nord (BjFj-154-09-NUM1-29)	 439
Photo 87	BjFj-154, sous-opération 1A, vue du parement ouest du mur 1A6 avec le revêtement de crépi et le gâchis de mortier, qui devait à l'origine reposer sur le niveau de la cave. Vue vers l'est (BjFj-154-09-NUM1-67)	 439
Photo 88	BjFj-154, sous-opération 1A, gros plan sur le sol naturel stérile dégagé dans la paroi ouest. Vue vers le sud (BjFj-154-09-NUM1-70)	 440
Photo 89	BjFj-154, sous-opération 1B, vue de la paroi est de la tranchée avec l'égout de briques 1B3 et un segment de l'escarpe 1B5 dégagé vers la gauche. Vue vers l'est (BjFj-154-09-NUM1-185)	 444
Photo 90	BjFj-154, sous-opération 1B, détail du montage des murs de l'ancien puits d'accès 1B4. Vue vers l'ouest (BjFj-154-09-NUM1-85)	 444
Photo 91	BjFj-154, sous-opération 1B, vue du parement sud de la partie basse du mur d'escarpe 1B5. Vue vers le nord (BjFj-154-09-NUM1-179)	 445
Photo 92	BjFj-154, sous-opération 1C, vestige de maçonnerie 1C2 retrouvé dans la paroi nord d'une chambre de transformateur à démolir. Vue vers le nord-ouest (BjFj-154-09-NUM1-147)	 448

Photo 93	BiFj-96, sous-opération 1A, vue en plan du vestige 1A3. La partie sud du mur a été tronquée lors de la construction de la cave de Place Saint-Paul. Vue vers l'est (BiFj-96-09-NUM1-5)	 483
Photo 94	BiFj-96, sous-opération 1C, vue du parement ouest du vestige 1C3. Vue vers l'est (BiFj-96-09-NUM1-21)	 485
Photo 95	BiFj-96, sous-opération 1D, localisation générale des travaux, vue vers le nord (BiFj-96-09-NUM1-28)	 489
Photo 96	BiFj-96, sous-opération 1D, vue vers l'ouest des vestiges 1D5-1D47-1D48, 1D8 et 1D6 (BiFj-96-09-NUM1-33)	 494
Photo 97	BiFj-96, sous-opération 1D, pièce de monnaie retrouvée lors du nettoyage du mur 1D5 (photographie Monique Laliberté)	 494
Photo 98	BiFj-96, sous-opération 1D, parement nord des vestiges 1D5 et 1D47 (BiFj-96-09-NUM1-57)	 495
Photo 99	BiFj-96, sous-opération 1D, vue en plan du vestige 1D7 avant son démantèlement (BiFj-96-09-NUM1-38)	 495
Photo 100	BiFj-96, sous-opération 1D, vue vers le nord du parement est du mur 1D8 avec son fruit (BiFj-96-09-NUM1-37)	 500
Photo 101	BiFj-96, sous-opération 1D, vue en plan d'un niveau de bois dans la fosse (BiFj-96-09-NUM1-52)	 500
Photo 102	BiFj-96, sous-opération 1D, bouton en os trouvé au fond de la fosse (photographie Monique Laliberté)	 501
Photo 103	BiFj-96, sous-opération 1D après l'effondrement de la partie supérieure de la paroi ouest de la tranchée (BiFj-96-09-NUM1-60)	 501
Photo 104	BiFj-96, sous-opération 2A, vue du parement nord du vestige 2A2 (BiFj-96-09-NUM1-6)	 505
Photo 105	BiFj-96, emplacement de la sous-opération 2C, vue vers l'ouest (BiFj-96-09-NUM1-72)	 505
Photo 106	BiFj-96, sous-opération 2C, vue de l'ensemble des vestiges après leur dégagement. Vue vers l'ouest (BiFj-96-09-NUM1-75)	 509
Photo 107	BiFj-95, sous-opération 1A, chute à charbon 1A7, vue vers le sud (BiFj-95-09-NUM1-90)	 515

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 108	BiFj-95, sous-opération 1A, dégagement de la partie supérieure de la canalisation de bois, vue vers l'est (BiFj-95-09-NUM1-123)	 515
Photo 109	BiFj-95, sous-opération 1A, vue générale vers le nord des vestiges de maçonnerie (BiFj-95-09-NUM1-93)	 517
Photo 110	BiFj-95, sous-opération 1B, vue vers le nord-ouest des travaux d'excavation et dégagement du vestige 1B11-1B12 (BiFj-95-09-NUM1-134)	 517
Photo 111	BiFj-95, sous-opérations 1B et 1C, vue générale des travaux et du mur bordant le stationnement à l'est. Vue vers le nord (BiFj-95-09-NUM1-10)	 518
Photo 112	BiFj-95, sous-opérations 1B et 1C, vue vers le sud du pavé et de son dalot (BiFj-95-09-NUM1-83)	 518
Photo 113	BiFj-95, sous-opération 1D, vue vers le sud du mur ouest du grenier (1D4) (BiFj-95-09-NUM2-1)	 520
Photo 114	BiFj-95, sous-opération 1D, vue vers le nord-est du mur 1D3 (BiFj-95-09-NUM2-3)	 520
Photo 115	BiFj-05, sous-opération 2A, vue vers le sud des vestiges de la clôture du Petit séminaire (BiFj-05-09-NUM2-13)	 525

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	MTL07-25-19, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques	 22
Tableau 2	MTL08-25-16, BjFj-152, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques	 59
Tableau 3	MTL08-25-16, sous-opération 1A, séquence stratigraphique, description des couches, parois nord et sud	 68
Tableau 4	BjFj-152, séquence de l'occupation à l'angle sud-ouest des rues Saint-Sulpice et de la Capitale	 89
Tableau 5	MTL08-25-15, sous-opération 3C, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 143
Tableau 6	MTL08-25-15, sous-opération 3E, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest	 149
Tableau 7	MTL08-25-15 et BiFj-153, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques	 153
Tableau 8	MTL08-25-15, sous-opération 1F, portion est, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord	 172
Tableau 9	MTL08-23-4, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques	 213
Tableau 10	MTL08-23-4, sous-opération 1A, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest	 217
Tableau 11	MTL08-23-4, sous-opération 1B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-ouest	 218
Tableau 12	MTL08-23-4, sous-opérations 1E et 1C, portion ouest, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud	 220
Tableau 13	MTL08-23-4, sous-opération 1C, portion est, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord	 223
Tableau 14	MTL08-23-4, sous-opération 1D, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-ouest	 237
Tableau 15	MTL08-23-4, sous-opération 1G, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-ouest	 250

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 16	MTL08-23-4, sous-opération 1H, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord	 253
Tableau 17	613G, interventions archéologiques réalisées sur le site	 287
Tableau 18	613G, opérations 5 et 8, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques	 291
Tableau 19	613G, sous-opérations 5A, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord	 294
Tableau 20	613G, sous-opération 8B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 323
Tableau 21	613G, sous-opération 8C, portion est, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 323
Tableau 22	613G, sous-opération 8E, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord	 324
Tableau 23	613G, sous-opération 8G, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-ouest	 324
Tableau 24	613G, sous-opération 8H, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 327
Tableau 25	MTL08-23-3, MTL09-23-5, BiFj-35, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques	 353
Tableau 26	BiFj-35, sous-opération 17A, segment nord-sud, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 359
Tableau 27	BiFj-35, sous-opération 17A, segment nord-est/sud-ouest, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-est	 359
Tableau 28	MTL08-23-3, sous-opérations 1A et 2A, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 362
Tableau 29	MTL08-23-3, sous-opérations 1C et 2C, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 366
Tableau 30	MTL08-23-3, sous-opérations 1D, 2D et 2E, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest	 367
Tableau 31	MTL08-23-3, sous-opération 3A, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord	 369

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 32	MTL08-23-3, sous-opération 3C, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 372
Tableau 33	MTL08-23-3, sous-opération 3F, séquence stratigraphique, description des couches, segment est-ouest, paroi nord	 373
Tableau 34	MTL08-23-3, sous-opération 3J, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est	 377
Tableau 35	MTL08-23-3, sous-opérations 1B et 2B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud	 377
Tableau 36	MTL08-23-3, sous-opérations 1E et 2F, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord	 382
Tableau 37	MTL08-23-3, MTL09-23-5 et BiFj-35, identification des niveaux de sol naturel formant la surface d'origine	 393
Tableau 38	BjFj-154, résumé des lots et table de correspondance	 436
Tableau 39	BjFj-154, sous-opération 1B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest – segment A	 443
Tableau 40	BjFj-154, sous-opération 1B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest – segment B	 443
Tableau 41	BiFj-96, résumé des lots	 481
Tableau 42	BiFj-96, liste des vestiges	 491
Tableau 43	BiFj-95, résumé des lots	 511
Tableau 44	BiFj-95, liste des vestiges, avec leurs dimensions en mètres	 513
Tableau 45	BiFj-05, résumé des lots	 522
Tableau 46	BiFj-05, liste des vestiges	 522
Tableau 47	MTL09-25-19, résumé des lots	 534

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

CSEM

Marc-André Baillargeon	Chef de division, Conception et planification
Robert Gautiher	Chef de division, Réalisation de travaux
Martin Boulianne	Ingénieur, Gestion de projets
Martin Champoux	Ingénieur, Gestion de projets
Carmen Isac	Ingénieure, Gestion de projets

Ville de Montréal

Marie-Claude Morin	Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine
François C. Bélanger	Archéologue, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Hydro-Québec

André Burroughs	Archéologue, Unité environnement, Direction principale, Expertise

RÉALISATION DE L'ÉTUDE

Ethnoscop

† Jean Poirier	Coordonnateur et géomorphologue
Martin Royer	Archéologue senior chargé de projet, rédaction de la section 2.3 et révision des sections 1.0 et 2.1 à 2.9
Éléonore Aubut-Robitaille	Archéologue historienne, rédaction des sections 2.1, 2.2, 2.4 à 2.7 et 3.0 et révision des sections 2.10 et 2.11
Yanik Blouin	Archéologue historien, rédaction des sections 1.0, 2.10 et 2.11
Hugo Comète	Archéologue historien, rédaction des sections 2.8 et 2.9
Christian Gates-St-Pierre	Archéologue préhistorien, corédaction de la section 2.7.2
Laurence Johnson	Historienne, corédaction de la section 2.4.4.8
Nadine Chénier	Technicienne de fouilles
Hugo Comète	Technicien de fouilles
Céline Gillot	Technicienne de fouilles
Valérie Janssen	Technicienne de fouilles
Manek Kolhatkar	Technicien de fouilles
Marc Lamarche	Technicien de fouilles

LISTE DES PARTICIPANTS

Francis Lamothe	Technicien de fouilles
Richard Lapointe	Technicien de fouilles
David Laroche	Technicien de fouilles
Daniel Marchand	Technicien de fouilles
Annie-Claude Murray	Technicienne de fouilles
Mathieu Sévigny	Technicien de fouilles
Jonathan Skeene	Technicien de fouilles
Monique Laliberté	Spécialiste en culture matérielle
Isabelle Hade	Responsable de l'édition, technicienne de laboratoire et assistante à l'inventaire
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Armelle Ménard	Adjointe administrative et chargée d'édition

1.0
Introduction

1.1 CONTEXTE

Les interventions archéologiques qui font l'objet de ce rapport s'inscrivent dans le cadre des travaux d'entretien et de construction du réseau électrique effectués en 2008 et 2009. Elles résultent d'une volonté de la CSEM, de la Ville de Montréal et d'Hydro-Québec d'assurer efficacement la protection des ressources archéologiques potentielles et connues sur les propriétés municipales.

Au cours de l'exécution de ces travaux, qu'il s'agisse du remplacement d'un équipement, d'un agrandissement ou d'une nouvelle implantation, l'entrepreneur est susceptible de mettre au jour des contextes archéologiques dont la nature peut être très variable. Ceux-ci peuvent prendre l'aspect de vestiges immobiliers, de vestiges mobiliers et de niveaux archéologiques associés dont l'intérêt naturel et culturel bonifie l'état des connaissances quant au développement de la ville. Les emprises publiques peuvent en effet receler bien plus que de simples voies de circulation. Lorsqu'elles s'élargissent ou changent de tracé, les rues sont susceptibles d'intégrer progressivement des contextes archéologiques qui faisaient partie de lots anciennement occupés et bâtis. Dès lors, des interventions archéologiques inscrites dans leur tracé permettent d'accéder à toutes sortes de données sur le processus de formation d'une structure urbaine, en tenant également compte de la transformation d'un espace naturel vers un espace urbain. Occasionnellement, ces interventions bordent les limites de terrains privés ou empiètent même sur ceux-ci; elles permettent alors d'identifier des séquences stratigraphiques dont l'interprétation induit une vue partielle du tissu archéologique qui se déploie au-delà des rues.

1.2 MANDAT

Dans le but d'assurer la sauvegarde du patrimoine archéologique, la CSEM a confié à la firme Ethnoscop un mandat général pour la réalisation d'études devant localiser et qualifier les ressources archéologiques mises au jour dans le cadre de ses projets. Ces études peuvent comprendre une analyse théorique du potentiel archéologique, réalisée sous la forme d'un fichier-rue. Les travaux de terrain s'organisent autour de deux grands axes méthodologiques, soit la réalisation de sondages préalables aux excavations de l'entrepreneur et la supervision archéologique de celles-ci.

En 2008 et 2009, la CSEM a soumis à Ethnoscop 11 projets à évaluer. Dix d'entre eux ont nécessité une intervention au terrain (permis de recherches archéologiques 07-ETHN-17 et 08-ETHN-17).

1.3 CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Une première analyse des travaux d'enfouissement de la CSEM est faite par les archéologues de la Ville de Montréal et d'Hydro-Québec afin de déterminer lesquels pourraient être susceptibles de menacer des ressources archéologiques. La CSEM fait parvenir à Ethnoscop les plans des projets ainsi identifiés par ces archéologues. Ethnoscop doit alors établir l'opportunité d'entreprendre une recherche archéologique et ce, à partir d'une superposition de la trame des plans de construction fournis par la CSEM et des plans anciens intégrant la zone; le processus

est complété par l'analyse des études archéologiques et historiques disponibles pour le secteur concerné.

Cette évaluation se fait sur la base de trois critères : 1) la mesure de l'intégrité du sous-sol; 2) la valeur documentaire des données archéologiques; 3) la nature et l'ampleur des travaux proposés. L'évaluation est généralement effectuée en deux phases dans le cas des projets retenus. Ainsi, dans un premier temps, un survol rapide de la documentation historique permet de statuer sur la présence ou l'absence d'un potentiel archéologique. Par la suite, cette étape conduit soit à l'abandon du projet par Ethnoscop, soit à la constitution d'une recherche documentaire complémentaire (fichier-rue) si l'aire d'étude n'est pas suffisamment documentée pour pouvoir établir sur le champ son potentiel archéologique. La première étape se traduit uniquement par un avis d'opportunité.

Depuis 2000, les études de potentiel archéologique concernant les travaux exécutés dans l'espace des voies publiques sont réalisées sous la forme de fiches[1] (volume 2). Le format standardisé met en relief trois thèmes principaux dont le croisement des données permet de formuler des recommandations spécifiques aux travaux à venir, en fonction du potentiel identifié. La démarche intellectuelle implique dans un premier temps de constituer un état des connaissances sur le secteur étudié. Les plans anciens et d'autres sources historiques permettent d'établir une séquence chronologique de l'évolution de la trame urbaine et de ses conséquences sur le milieu naturel. Par la suite, à partir des plans de construction transmis par la CSEM, l'archéologue évalue l'impact des infrastructures présentes sur les ressources archéologiques potentielles. Puis finalement, des recommandations sont formulées en fonction de la nature des travaux à venir, de la valeur documentaire des ressources archéologiques et de leur intégrité présumée.

1.4 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES PRÉCONISÉES

Généralement, au terrain, deux types d'intervention sont retenus, soit la réalisation de sondages préalables et la supervision archéologique des excavations de l'entrepreneur. Bien que la nature de l'intervention présente des contextes qui diffèrent, les objectifs poursuivis demeurent les mêmes :

- obtenir une vision verticale des phénomènes stratigraphiques, notamment par le relevé des parois;
- constituer une lecture horizontale des événements qui composent l'espace bâti, occupé et aménagé;
- documenter la culture matérielle et l'organisation de l'espace des occupants successifs;
- procéder au relevé des vestiges architecturaux;
- relever les phénomènes naturels et anthropiques qui permettent d'approfondir les schémas d'occupation;
- statuer sur la valeur du potentiel archéologique résiduel dans l'emprise publique.

[1] Les fiches de potentiel archéologique sont standardisées et réalisées sur un support informatique dans une base de données (FileMaker Pro).

De plus, lors de la mise au jour de vestiges, des recommandations peuvent être émises afin de permettre leur conservation *in situ*.

1.4.1 SONDAGES PRÉALABLES

Les sondages préalables permettent, d'une part, de documenter des contextes spécifiques d'occupation et, d'autre part, de juger de la pertinence de poursuivre ou non l'investigation. Ils sont préconisés lorsqu'il y a un risque élevé que des témoins archéologiques soient en conflit avec les travaux proposés.

Exécutés mécaniquement et/ou manuellement, les sondages préalables sont implantés dans des espaces généralement peu perturbés. Les aires prévues pour de nouveaux puits d'accès ou des chambres de transformation sont privilégiées. Les agrandissements d'équipements, l'implantation d'une nouvelle ligne ou de nouveaux équipements sont également étudiés avec soin. En fait, toute excavation à faire dans des portions de sol non perturbé peut justifier la mise en œuvre d'un sondage préalable, si le potentiel archéologique est bien démontré.

1.4.2 SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

La supervision archéologique consiste à encadrer les travaux d'excavation ou de construction à des fins de protection des ressources archéologiques. Elle peut également permettre d'enregistrer des contextes archéologiques et ainsi poursuivre des objectifs de recherche. Cependant, l'expérience démontre que les travaux exécutés en supervision archéologique sont soumis à de nombreux impondérables qui sont hors du contrôle de l'archéologue. Ces impondérables ont une incidence directe sur la qualité des résultats obtenus[2]. Dans le cadre de travaux ponctuels, la supervision archéologique vise généralement à fournir un complément d'informations. En ce qui concerne les projets de grande envergure impliquant la construction d'un réseau complet sur de longues distances, elle peut constituer un moyen efficace d'inventorier de nouveaux espaces là où aucun site archéologique n'est répertorié mais où un potentiel est reconnu ou présumé.

1.5 CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport, produit sur le modèle des précédents, traite de façon détaillée des interventions recommandées et réalisées, des ressources archéologiques potentielles et des résultats obtenus pour les projets effectués en 2008 et 2009. Le lecteur y trouvera les limites des interventions et la localisation des vestiges archéologiques relevés. Les données sont reportées sur un plan d'ensemble établi en conformité avec le système de coordonnées de la Ville de Montréal. Les annexes présentent l'ensemble des fiches de potentiel archéologique rédigées dans l'exercice des projets cités, de même qu'un dossier comprenant, pour chacun des projets, le catalogue photo puis les fiches informatiques des vestiges et des services d'utilité publique (volume 2).

---

[2] Le premier de ces impondérables est sans aucun doute la coordination du calendrier des travaux.

En introduction, le premier chapitre a présenté le contexte de réalisation des travaux et la définition du mandat. Une description du cadre méthodologique dans lequel s'inscrivait la démarche archéologique a suivi, expliquant les choix retenus lors de l'analyse des projets présentés par la CSEM.

Le deuxième chapitre traite de chacun des 11 projets soumis en 2008 et 2009. Dans l'ensemble, les résultats de chacune des interventions de terrain sont présentés selon un schéma récurrent qui facilite la consultation du rapport ou la recherche d'éléments particuliers. Les projets sont généralement traités en fonction du contexte de leur réalisation, d'un cadrage historique et/ou du potentiel archéologique, du survol des interventions archéologiques effectuées précédemment dans le secteur, d'un résumé des activités de terrain puis d'une synthèse des résultats. Cette partie du document, le corps de l'ouvrage, est abondamment illustrée de plans anciens, de photographies et de figures diverses. Elle est également accompagnée de tableaux qui reprennent les données de terrain dans un format syncrétique.

Finalement, au dernier chapitre, la conclusion générale retrace les principales découvertes effectuées dans le cadre du mandat. Des recommandations sont formulées par thématiques.

2.0
Interventions archéologiques

2.1 PROJET 20061438-2C, BOULEVARD DE MAISONNEUVE (MTL07-25-19)

2.1.1 Présentation

Au cours de l'automne 2007, le réseau d'infrastructures électriques situé dans l'emprise du boulevard De Maisonneuve, entre les rues Pierce et Bishop, devait être touché par des travaux impliquant la construction de nouveaux éléments et l'entretien d'éléments existants (plan 1). Une fiche de potentiel archéologique réalisée par la firme Arkéos et touchant le tronçon du boulevard De Maisonneuve situé entre les rues Berri et Saint-Mathieu, de même qu'une étude approfondie de la cartographie et de l'iconographie ancienne, avaient permis de conclure à un potentiel archéologique à la fois préhistorique et historique de l'aire touchée par les travaux. Ce potentiel était fondé sur la proximité du site archéologique Dawson (BjFj-1) et sur l'existence d'un cadre bâti mis en place pendant le dernier quart du XIXe siècle et détruit lors de l'ouverture du boulevard de Maisonneuve au milieu du XXe siècle. À la lumière de ces observations, il a été établi que certains des travaux projetés par la CSEM étaient susceptibles d'affecter les ressources archéologiques connues et potentielles.

Au départ, le volet archéologique de ce projet prévoyait la réalisation d'inventaires par sondages aux emplacements prévus pour la construction des chambres de transformation (CT) 27655 et 27731 et des puits d'accès (PA) 27757, 27759 et 27787. Cependant, les excavations pour le PA 27787 et une des chambres de transformation ont été faites sans en aviser Ethnoscop, puis la mise en place de l'autre chambre de transformation a été abandonnée. Les sections qui suivent décrivent par conséquent les activités s'étant tenues aux emplacements des PA 27257 et 27259, dans chaque cas sous la forme d'un sondage préalable. Ces sondages correspondent aux sous-opérations 1A et 1B (plan 2), alors que les activités archéologiques réalisées dans le cadre de ce projet ont été répertoriées sous le code temporaire MTL07-25-19.

2.1.2 Cadre historique

L'aire d'étude est située dans l'arrondissement Ville-Marie, au cœur du centre des affaires de Montréal. L'occupation de ce secteur pourrait remonter à la période préhistorique, comme le suggère tout d'abord sa proximité avec le site archéologique Dawson (BjFj-1) et avec d'autres sites vers la rue Peel, où des découvertes fortuites ont été faites. Situé dans le quadrilatère défini par les rues Sherbrooke, Mansfield, Metcalfe et le boulevard de Maisonneuve, le site Dawson correspond à un emplacement villageois des Iroquoiens du Saint-Laurent daté du XVIe siècle, ainsi qu'aux diverses activités tenues à proximité de ce village, notamment les travaux horticoles. La reconstitution du paysage ancien, à travers notamment l'étude de la cartographie ancienne, montre qu'un ruisseau coulait jadis dans le secteur de la rue Guy et se jetait dans la rivière Saint-Pierre (figure 1). La proximité d'un petit cours d'eau et la faible distance du site par rapport au talus de la terrasse Sherbrooke permettent d'envisager que l'aire d'étude de la présente intervention présentait des conditions environnementales similaires à celles du site Dawson et, par conséquent, comportait un potentiel archéologique rattaché à un site d'habitation ou d'activités connexes, occupé au cours de la période iroquoienne.

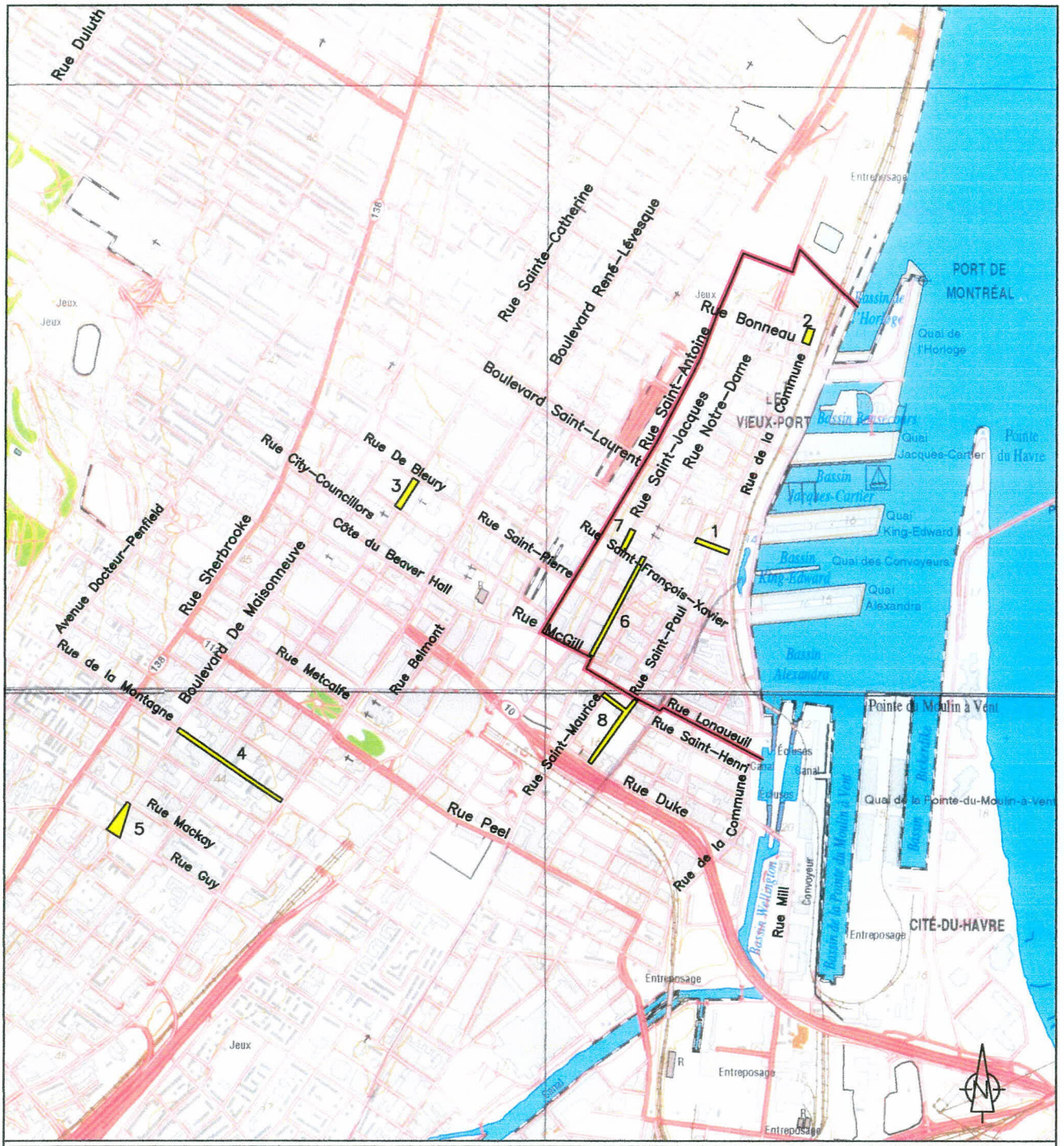

CSEM, RAPPORT 2008–2009

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION GÉNÉRALE DES SECTEURS D'INTERVENTION À L'INTÉRIEUR ET AUX ABORDS DU PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

PLAN 1

LOCALISATION DE PROJET — LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

1	PROJET 20050002	5	PROJET 20061438–2
2	PROJET 20081041	6	PROJET 20070686
3	PROJET 20080067	7	PROJET 20081266
4	PROJET 20070962	8	PROJET 20090023

SOURCE : MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC
CARTE NUMÉRO 31H12–200–0102 ET 0202

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1:20 000

Montréal

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
BOULEVARD DE MAISONNEUVE, PROJET 20061438
MTL07–25–19

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 2

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE
MTL07–25–19 CODE TEMPORAIRE
(10M) MONUMENT HISTORIQUE CITÉ MAISONS EN RANGÉE, RUE PIERCE

N.M.tl N.G.

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4034

CSE0720
ethnoscop

AVENUE LINCOLN
#1605-65
#2200-40
#1650
#1600-30
#2140
Stationnement
#1625
#2000-120
#2153-7
#2135
#2125-7
Stationnement
#2079-87
#1549-53
#2100
#2080-90
#2070
#2060
#2050-2
#2040-2
#2030
#2020
#2010
#2000-2
1B
MTL07–25–19
MTL07–25–19
1A
Monument
BOULEVARD DE MAISONNEUVE
RUE MACKAY
RUE PIERCE
RUE GUY
#1632
#1622-8
#1449-55
#1439-41
(10M)
#1435-7
#1431-3
#1427-9
#1435-55
#1550-70
#1490-520
#1460
Stat.
#1452-4
#1440-50
#1432-8
#1453

Figure 1 : Extrait du plan de John Adams, « Map of the City and Suburbs of Montreal », 1825 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] G 3454 M65 1825 A32 CAR)

Le développement de ce secteur au cours de la période historique se fait surtout à partir du dernier quart du XIXe siècle. Dans l'espace aujourd'hui occupé par le boulevard De Maisonneuve, entre les rues Mackay et Guy, les plans consultés illustrent un cadre bâti plutôt clairsemé jusqu'en 1879. Le plan de Hopkins produit cette année-là montre qu'une partie importante des bordures est et ouest de la rue Mackay est alors occupée par des maisons en rangées, certaines assorties de bâtiments secondaires situés en arrière-cour (figure 2). L'espace situé à l'ouest de la rue Guy est également occupé par des bâtiments à fonction pour la plupart résidentielle. Cette occupation se densifie sensiblement entre 1879 et 1890, année où un plan de Goad montre que la bordure de la rue Mackay est presque entièrement occupée entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine (figure 3).

C'est surtout entre 1890 et 1907 que l'espace aujourd'hui occupé par le boulevard De Maisonneuve est développé. Le plan de Pinsonneault de 1907 montre tout d'abord que la rue Burnside a été ouverte, entre la rue Guy et l'arrière des lots bordant à l'ouest la rue Mackay. Des îlots bordés de ruelles et occupés par des bâtiments résidentiels ont été implantés de part et d'autre de la nouvelle voie (figure 4). Une photographie aérienne de 1947 montre un cadre bâti assez peu changé depuis 1907, du moins de part et d'autre de la rue Burnside (figure 5). Seuls les espaces consacrés au bâti secondaire semblent avoir été modifiés légèrement, que ce soit par l'ajout ou la démolition de bâtiments. L'ouverture du boulevard De Maisonneuve va modifier considérablement ce paysage. Un plan d'expropriation produit en 1948 montre que l'ensemble des bâtiments résidentiels situés en bordure sud de la rue Burnside de même qu'une partie des bâtiments situés sur sa bordure nord ont dû être démolis pour que soit ouverte la nouvelle voie. Il en va de même pour les constructions occupant les lots en bordure ouest de la rue Mackay (figure 6). Une photographie aérienne de 1976 montre le nouveau tracé des voies dans ce secteur, de même que l'espace situé entre la rue Burnside et le boulevard De Maisonneuve, aujourd'hui occupé par la place Norman-Bethune (figure 7). La configuration de ce secteur est restée à peu de choses près la même depuis.

2.1.3 Interventions archéologiques antérieures

Aucun site archéologique n'a été répertorié dans les limites de l'aire d'étude et aux abords immédiats. Il serait difficile, cependant, de faire un état de la question sur ce secteur de Montréal sans évoquer le site Dawson. Situé près de l'intersection des rues Sherbrooke et Metcalfe, il a été découvert au début des années 1860 de manière fortuite par des ouvriers, puis documenté par John W. Dawson, géologue et recteur de l'Université McGill (Dawson 1860 et 1861 et McCaffrey et Jamieson 1992). On y a retrouvé de nombreux fragments de poterie, des outils en os et en pierre, des os carbonisés d'animaux correspondant visiblement à des restes de repas, quelques sépultures, de même que des traces de piquets et de foyers, le tout indiquant qu'il s'agissait des vestiges d'un village iroquoien datant du XVIe siècle. C'est un site très important car il s'agit du seul village iroquoien à avoir été découvert dans toute la Plaine de Montréal. Il fut d'ailleurs longtemps identifié comme étant le village d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en 1535, bien que cette interprétation soit aujourd'hui contestée par certains spécialistes : le site serait notamment trop petit et contiendrait trop peu d'objets européens pour correspondre au village d'Hochelaga selon eux (Pendergast et Trigger 1972 et Trigger 1967).

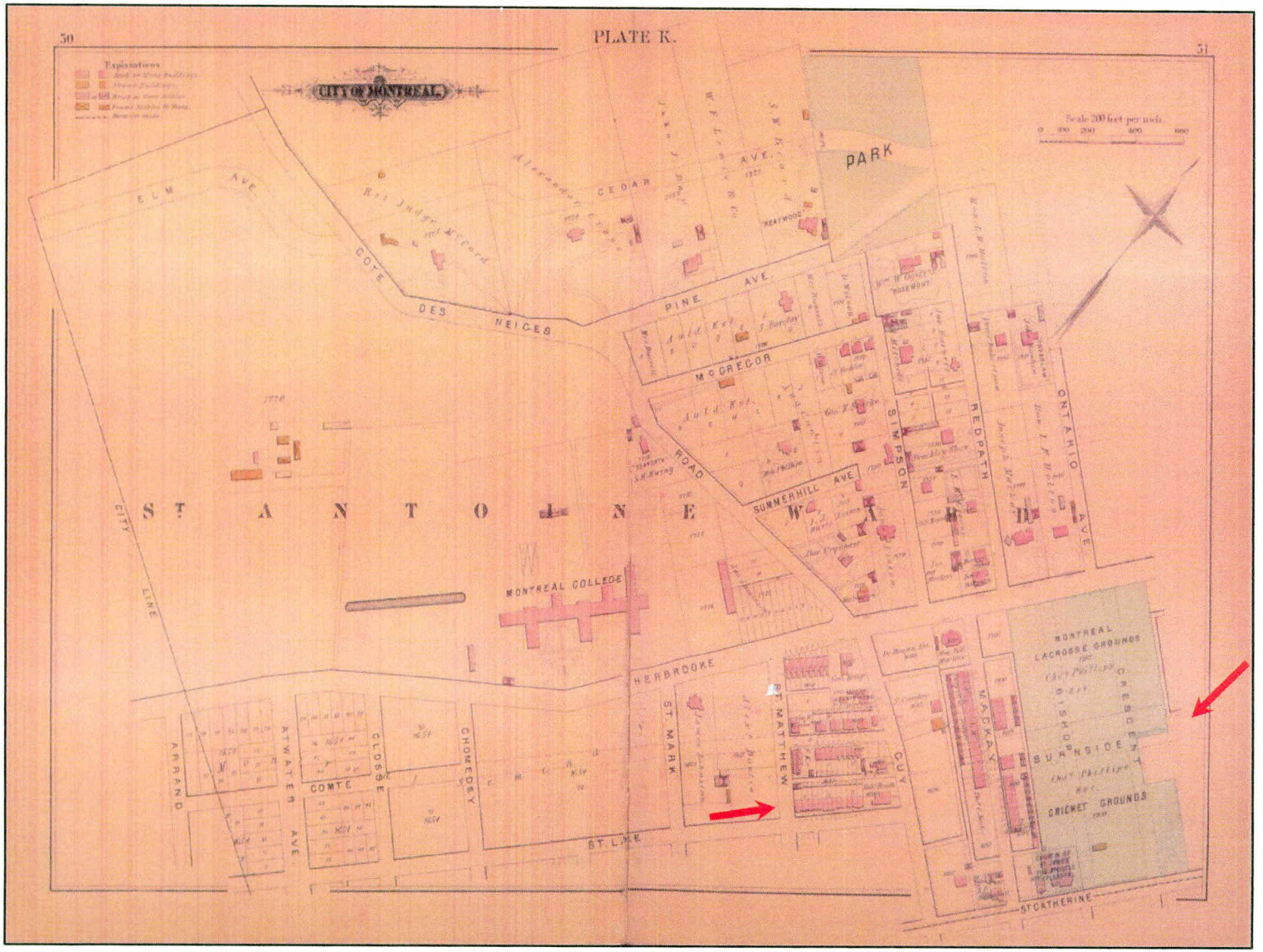

Figure 2 : Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins, « Atlas of the City and Island of Montreal », 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)

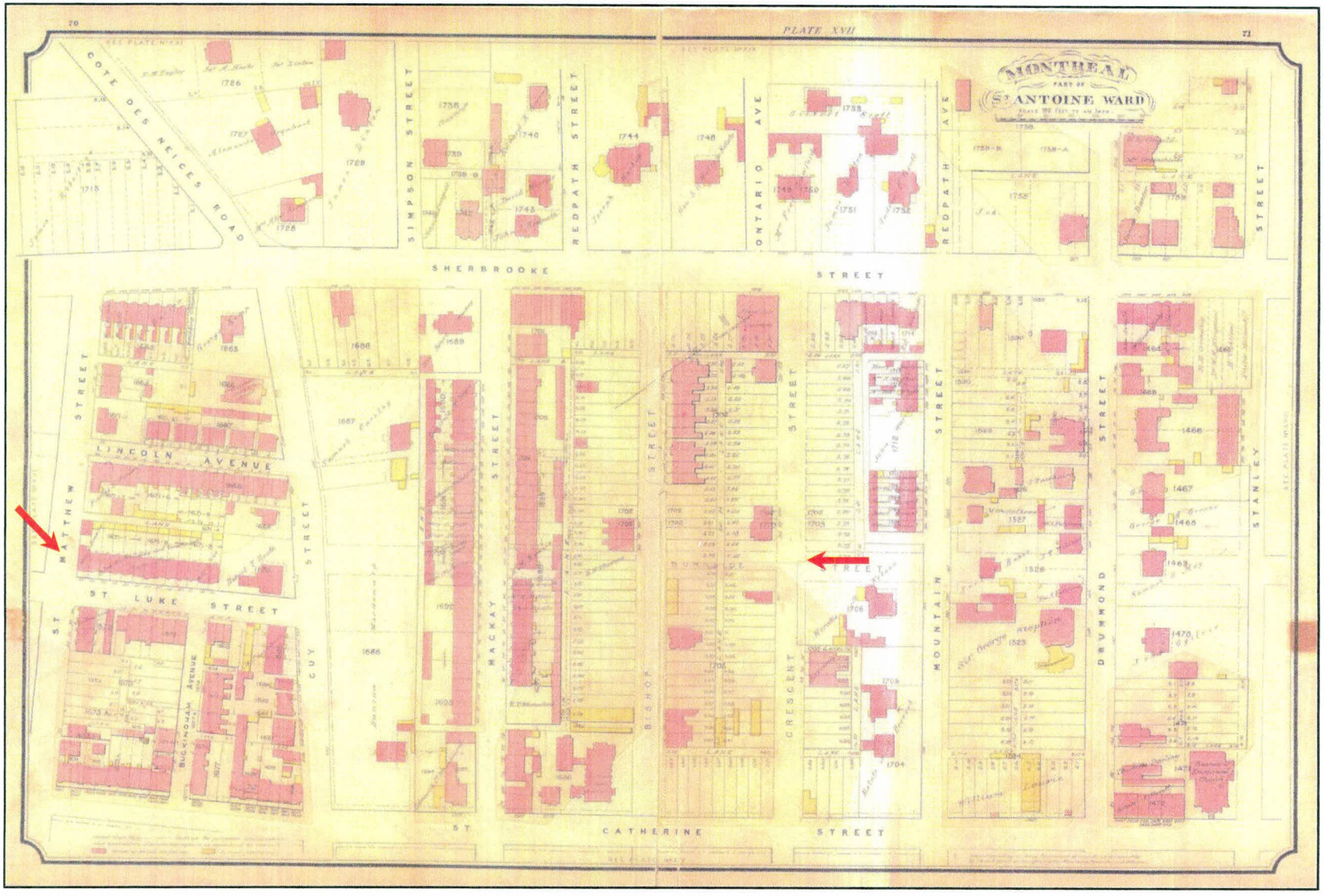

Figure 3 : Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal », 1890, planche XVII (BAnQ 1144 M65 G475 G6 1890 CAR)

Figure 4 : Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault,, « Atlas of the City of Montreal and Ile Bizard », 1907, planche 24 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)

Figure 5 : Extrait d'une photographie aérienne de 1947 (Archives de la Ville de Montréal [AVM] VM97-8-26-1947-49)

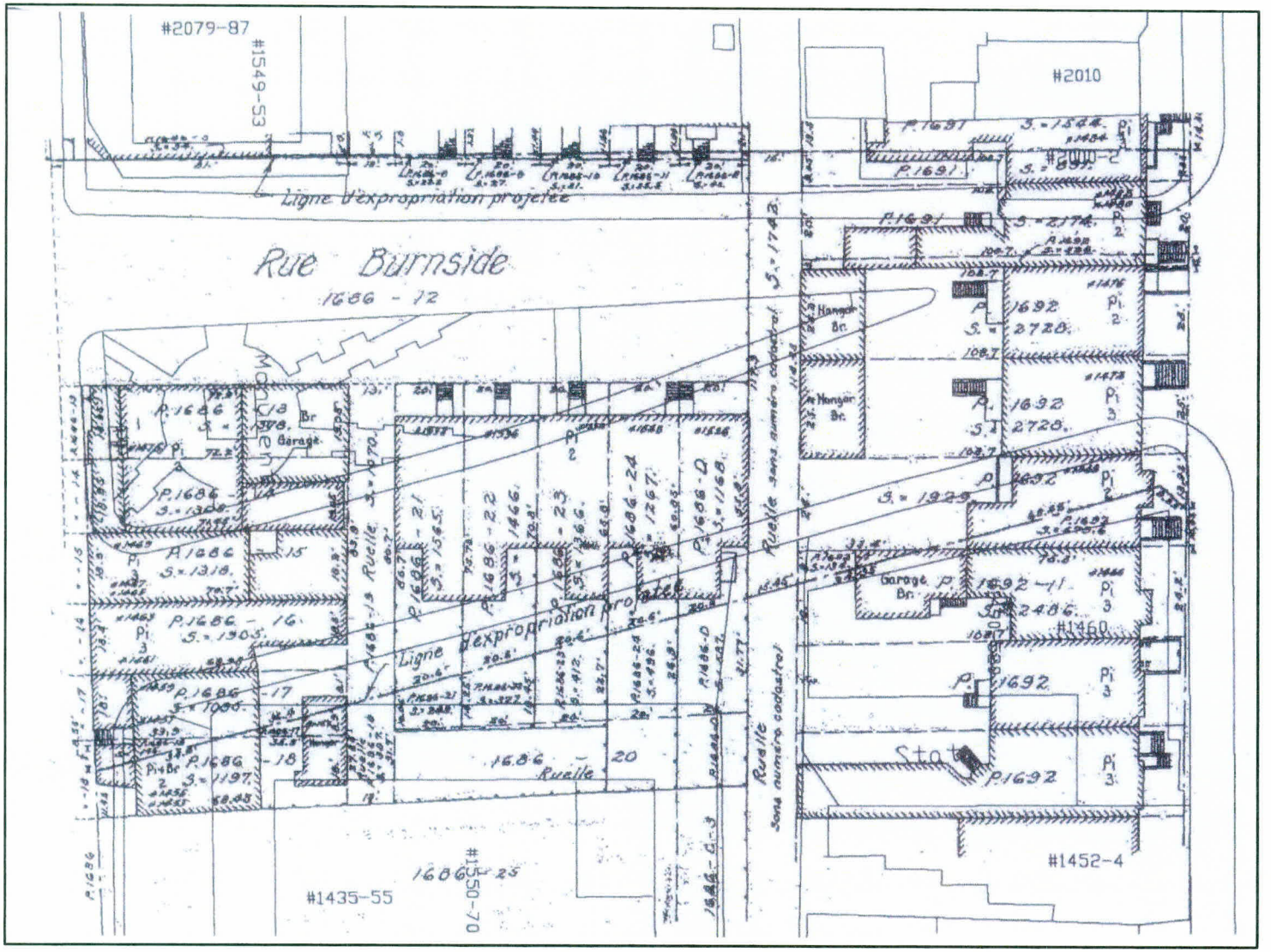

Figure 6 : Extrait d'un plan d'expropriation pour l'ouverture du boulevard De Maisonneuve, 1948 (Arkéos 2006)

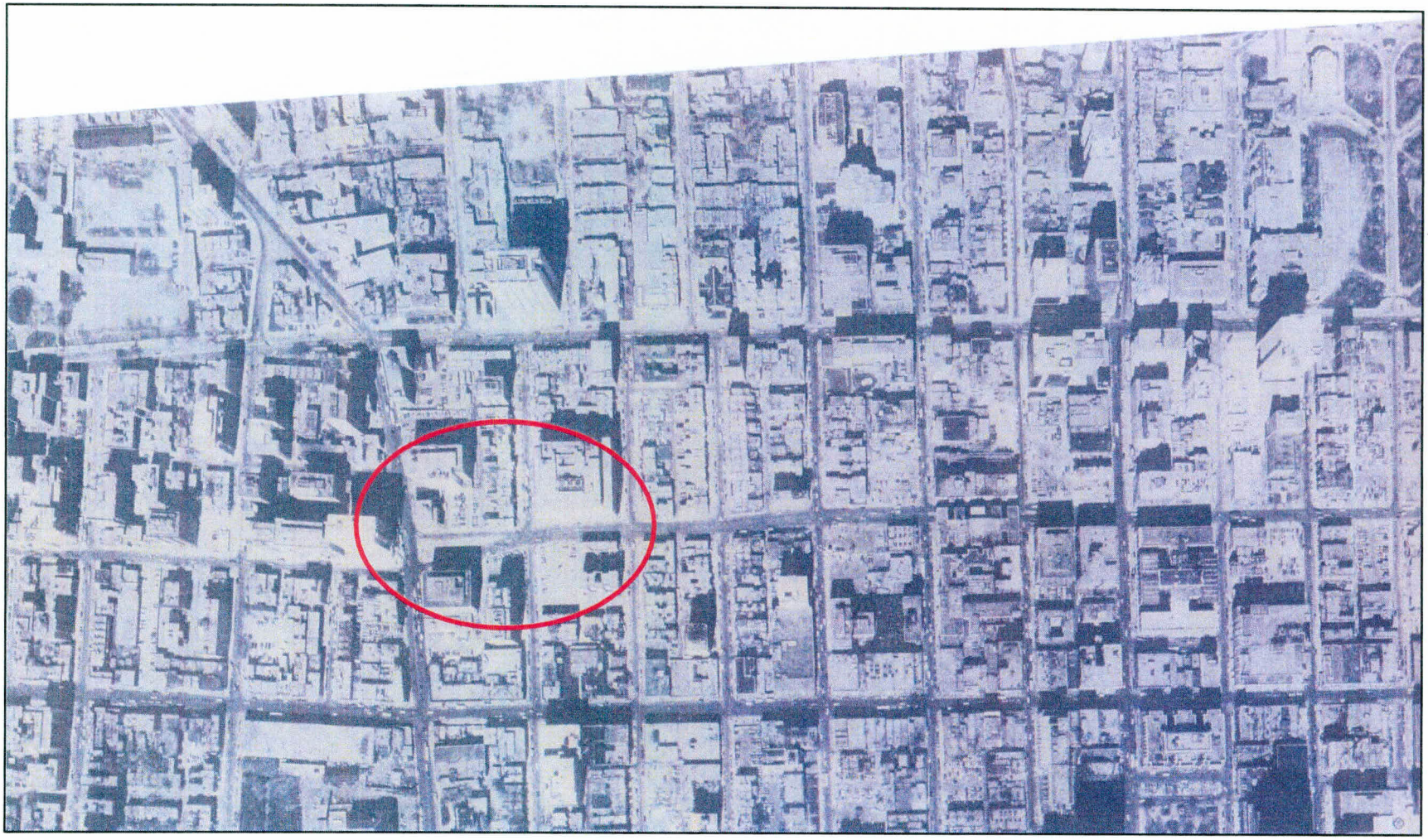

Figure 7 : Extrait d'une photographie aérienne de 1976 (AVM)

2.1.4 Résultats

Deux sondages préalables (1A et 1B) ont été implantés aux emplacements prévus des PA 27257 et 27259, le long du tronçon du boulevard De Maisonneuve délimité à l'ouest par la rue Guy et à l'est par la rue Mackay. Les sections qui suivent présentent les résultats de ces interventions.

2.1.4.1 Sous-opérations 1A et 2A

C'est à l'emplacement prévu du PA 27257, soit à l'extrémité ouest du terre-plein séparant le boulevard De Maisonneuve et la rue Burnside, sous le trottoir en bordure est de la rue Guy, qu'a été mis en place le sondage 1A (plan 2). Long de 3,53 m (nord-sud) et large de 3,13 m, celui-ci devait permettre de vérifier la présence de vestiges d'occupations de nature domestique au tournant du XXe siècle (figures 3 et 4).

L'intervention a été amorcée par le décapage mécanique des dépôts de surface, retirés jusqu'à une profondeur de 0,50 m à 0,80 m. La surface du sondage était située entre 46,368 m et 46,728 m (NMM), le sol à cet emplacement étant marqué par une déclivité vers le sud. La portion ouest du sondage 1A montrait la présence de deux massifs (Bell et CSEM) orientés du nord au sud, dont le sommet se situait à près de 0,70 m sous la surface (1A4 et 1A5, tableau 1). Dans la portion est du sondage, les vestiges de deux murets de béton visiblement associés ont été mis au jour (plan 3 et photo 1). Leur sommet se situait entre 45,938 m et 46,198 m (NMM), soit entre 0,60 m et 0,75 m sous la surface actuelle. L'un de ces murets était formé d'un segment est-ouest d'une longueur visible de 0,95 m et d'un segment nord-sud d'une longueur visible de 2,95 m, définissant le coin nord-ouest d'une construction (1A2). D'une hauteur de 0,47 m à 0,69 m, le muret ne faisait pas plus de 0,30 m de largeur. À l'intérieur de l'espace défini par ce muret, un second muret (1A3) orienté du nord au sud venait s'appuyer contre le parement interne du segment nord-sud du premier. Seul le sommet en a été dégagé, décrivant un ouvrage d'une longueur de 2,35 m (nord-sud) et d'une largeur de 0,44 m.

Fort probablement contemporains, ces deux murets avaient en commun leurs modes de construction. Ils étaient ainsi faits d'un béton solide et intègre beige jaunâtre contenant un granulat assez fin (de la criblure au concassé de ¾ de po), coulé visiblement sans coffrage. De plus, leur sommet avait servi d'appui à deux tuyaux accolés et orientés suivant un axe est-ouest, dont l'empreinte concave était visible dans le béton (photo 1). La fonction de ces deux tuyaux, dont le diamètre devait se situer autour de 4", reste incertaine.

L'échantillonnage manuel des sols en bordure ouest des vestiges architecturaux, au moyen du sondage 2A (plan 3), indique encore que des perturbations ont récemment touché ce secteur. Les niveaux fouillés consistaient ainsi en un remblai compact de loam argileux brun, contenant des petits fragments de briques communes et de mortier, de même que des cailloux, cailloutis et pierres de calcaire anguleuses (lot 2A1). Il était déposé sur un second remblai (lot 2A2), composé d'argile brun jaunâtre contenant des cailloux et cailloutis, des blocs de calcaire et des moellons de pierre granitique, de même que des fragments de bois (couche 4 de la figure 8). Le dernier lot fouillé était recouvert du précédent. Il était constitué d'argile sableuse beige brunâtre, compacte, contenant de nombreuses inclusions : cailloutis, cailloux anguleux et sub-arrondis puis petites pierres de calcaire. Aucun objet témoin n'a été mis au jour au cours de la fouille de ces lots. Il fait

Tableau 1 : MTL07-25-19, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques

Lot	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
1A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1A2	---	Muret de béton	XXe siècle	Fondation d'un bâtiment secondaire (hangar ou garage)	---
1A3	---	Muret de béton	XXe siècle	Fondation d'un bâtiment secondaire (hangar ou garage)	---
1A4	---	Massif de conduits	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de Bell	---
1A5	---	Massif de conduits	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1B1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1B2	---	Mur de maçonnerie de pierre	XIXe siècle	Fondation d'un bâtiment secondaire	---
1B3	---	Massif de conduits	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	
2A1	Manuelle	Argile sablo-limoneuse brun, contenant des petits fragments de brique rouge et de mortier, des cailloux, cailloutis et pierres de calcaire anguleuses	XXe siècle	Remblai mis en place après la construction des massifs 1A4 et 1A5	---
2A2	Manuelle	Argile légèrement sableuse et limoneuse brun jaunâtre, contenant des cailloux et cailloutis, des blocs de calcaire, des de pierre granitique et des fragments de bois	XXe siècle	Remblai mis en place après la construction des massifs 1A4 et 1A5	---
2A3	Manuelle	Argile sableuse beige brunâtre homogène et compacte, contenant des cailloutis, cailloux anguleux et sub-arrondis, et de petites pierres de calcaire	XXe siècle	Remblai mis en place après la construction des massifs 1A4 et 1A5	---
2B1	Manuelle	Succession de niveaux	---	---	1B/2B: couches 5 et 6

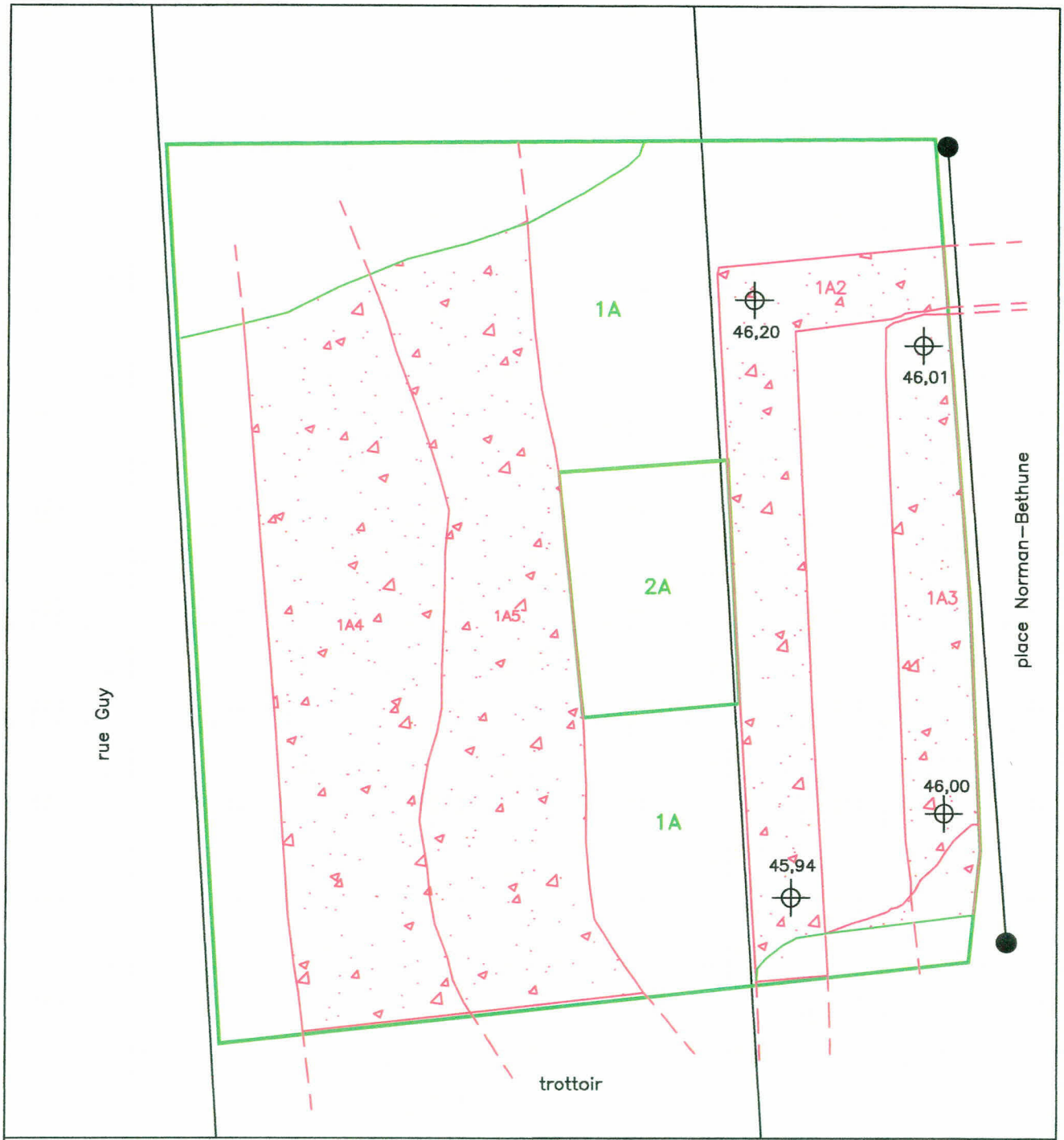

CSEM, RAPPORT 2008-2009, BOULEVARD DE MAISONNEUVE, PROJET 20061428, MTL07-25-19

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATIONS 1A ET 2A

PLAN 3

SOUS-OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

1A3 NUMÉRO DE VESTIGE

PROLONGEMENT DE VESTIGE

BÉTON

COUPE STRATIGRAPHIQUE

46,00 ÉLÉVATION EN NMM

NMM NG

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05-010-4034

0 0,25 0,5 m

ÉCHELLE : 1:25

CSE0720

ethnoscop

COUPE STRATIGRAPHIQUE

CSEM, RAPPORT 2008–2009
BOULEVARD DE MAISONNEUVE, PROJET 20061438
MTL07–25–19
SOUS–OPÉRATION 1A, PAROI EST

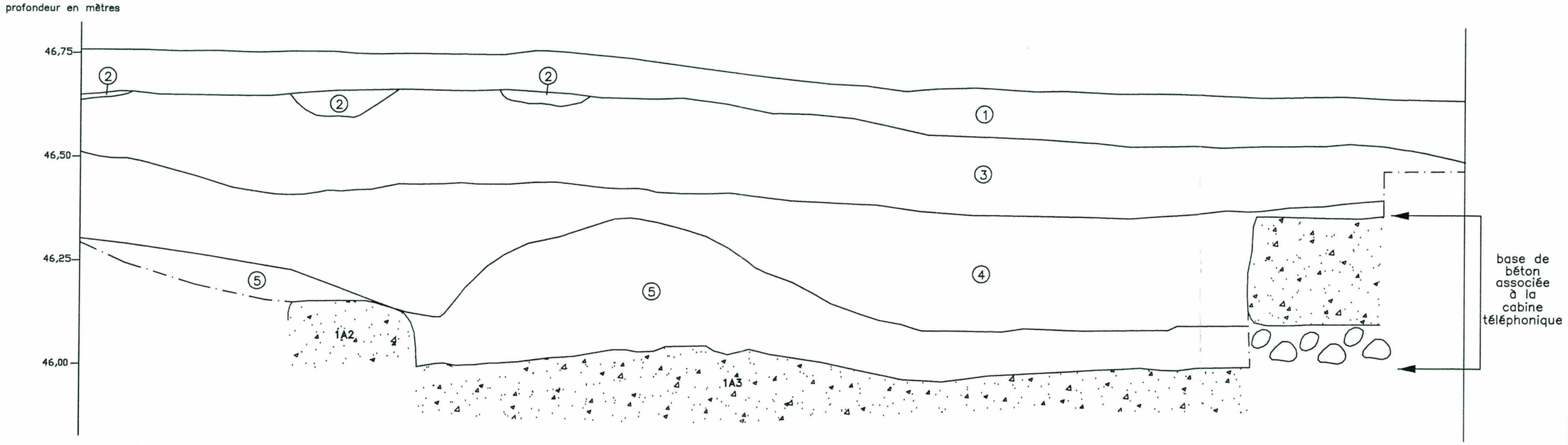

① Loam limoneux brun foncé, plutôt compact à compact, avec du gravier 3/4" anguleux et du gravillon arrondi, la portion sud comprend des lentilles de criblure de pierre; terreau d'aménagement
② Gravillon rosé se mêlant à des lentilles de sable grossier
③ Sable brun, plutôt compact, avec du cailloutis anguleux et arrondi; remblai de nivellement
④ Loam argileux brun jaunâtre pâle, plutôt compact, avec du cailloutis anguleux à arrondi, des fragments et des particules de briques communes, des particules et des fragments de mortier et des fragments de bois fugace; remblai
⑤ Cailloux, éclats et blocs anguleux de calcaire entremêlés de sable grossier gris; niveau de démolition
1A2 Numéro de vestige
Béton
Limite de fouille

0 0,50 m
ÉCHELLE : 1:10

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 8

Photo 1 : MTL07-25-19, sous-opérations 1A et 2A, vestiges des murets de béton 1A2 et 1A3, vue vers le sud (MTL07-25-19-NUM1-25)

peu de doute que les niveaux fouillés sont associés à la mise en place des vestiges 1A2 et 1A3 et peut-être même des massifs 1A4 et 1A5. Compte tenu des perturbations importantes qui en ont résulté et le peu de probabilité que des sols anciens soient mis au jour dans ce secteur, la fouille manuelle a été interrompue à 45,398 m (NMM).

2.1.4.2 Sous-opérations 1B et 2B

Le sondage 1B a été mis en place sous le trottoir nord de la rue Burnside, entre les rues Guy à l'ouest et Mackay à l'est (plan 4). Cet emplacement était celui prévu pour la construction du PA 27259. L'étude de la cartographie ancienne de ce secteur ayant conclu à l'absence de bâti sur cet emplacement, il a été établi que des vestiges d'occupations de la période préhistorique étaient susceptibles d'y être mis au jour. Le potentiel archéologique y était d'autant plus élevé que peu de services publics souterrains y avaient été répertoriés. Long de 4,05 m (est-ouest) et large de 3,28 m, ce sondage a d'abord fait l'objet d'une excavation mécanique au cours de laquelle les dépôts récents ont été retirés sur une épaisseur atteignant 0,90 m, depuis la surface actuelle située entre 46,688 m (NMM) au sud et 46,951 m (NMM) au nord.

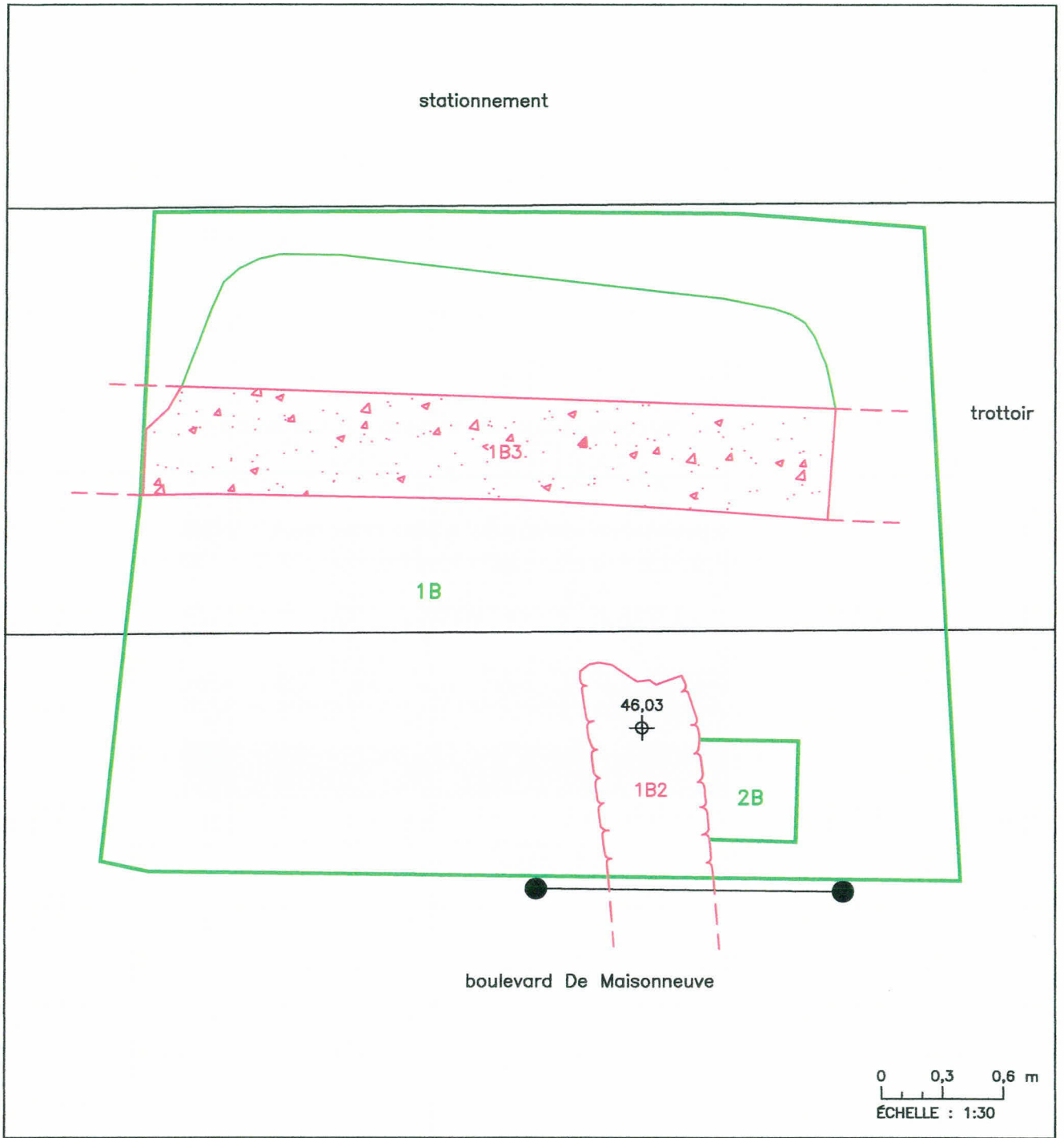

CSEM, RAPPORT 2008–2009, BOULEVARD DE MAISONNEUVE, PROJET 20061428, MTL07–25–19

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SOUS–OPÉRATIONS 1B ET 2B

PLAN 4

SOUS–OPÉRATION

1B NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

1B2 NUMÉRO DE VESTIGE

MAÇONNERIE

PROLONGEMENT DE VESTIGE

BÉTON

COUPE STRATIGRAPHIQUE

46,03 ÉLÉVATION EN NMM

NMM

NG

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4034

Le décapage mécanique a révélé un mur de maçonnerie de pierres (1B2) orienté suivant un axe nord-sud (photo 2), dont la présence était limitée à la portion sud de la sous-opération. Tout porte à croire, cependant, que le vestige s'étendait autrefois vers le nord au-delà des limites qui ont été observées sur le terrain, et qu'il aurait été tronqué par la construction d'un massif est-ouest (1B3) qui occupait toute la partie nord de la sous-opération (plan 4). Le vestige présentait l'aspect d'un mur de maçonnerie de pierres de dimensions assez modestes. Sa largeur ne dépassait pas 0,55 m, tandis que sa longueur maximale visible était de 1,05 m nord-sud. Le vestige se poursuivait vers le sud, au-delà des limites de la sous-opération 1B. Son sommet dérasé se situait entre 46,019 m et 46,039 m (NMM), soit à près de 0,65 m sous la surface actuelle. Une seule assise de blocs et de moellons de calcaire bruts ou grossièrement ébauchés était toujours en place, le vestige faisant entre 0,16 m et 0,25 m de hauteur. Le mur présentait les caractéristiques d'une construction à parement double et blocage, sans qu'aucune trace d'un liant n'ait été observée entre les modules. Il était établi sur l'horizon stérile du sol naturel, sans qu'aucune trace d'excavation en lien avec sa construction n'ait été observée.

La séquence stratigraphique associée à ce vestige montrait la présence, sous les niveaux associés à l'aménagement récent de la surface (asphalte, béton et lit de criblure de pierre), d'un remblai d'argile limoneuse brun-beige, contenant de nombreux cailloux, cailloutis et fragments de briques communes (figure 9 et photo 3). Ce remblai, possiblement associé à un rehaussement du terrain suite à la démolition du bâtiment auquel le mur 1B2 était associé, recouvrait un niveau de limon argileux brun tacheté orangé, dont l'échantillonnage manuel (au moyen du sondage 2B) a livré un fragment de grès grossier nord-américain avec enduit Albany et glaçure saline, un fragment de bouteille en verre coloré vert, deux clous forgés et un os de mammifère présentant des traces de boucherie. Ce niveau de limon argileux, dont la surface se situait à près de 46,020 m (NMM), pourrait correspondre à un horizon remanié du sol naturel. À sa base, le limon sablonneux brun jaunâtre pâle formait un horizon stérile du sol naturel.

2.1.5 Synthèse

Peu d'éléments permettent de déterminer avec certitude la nature des vestiges architecturaux mis au jour dans le cadre de cet inventaire. En ce qui concerne les murets de béton 1A2 et 1A3, l'association de ces deux ouvrages aux constructions illustrées par Pinsoneault en 1907, en bordure de la rue Guy (plan 5), est assez peu probable. La facture récente du béton utilisé, de même que les dimensions modestes des vestiges et le peu de soin mis à leur construction, les rattacheraient plutôt à un bâtiment secondaire sis en bordure de la rue Guy, peut-être un petit hangar ou un garage. Les documents consultés fournissent cependant peu d'indices quant à la nature de cette construction ou à la date de sa construction, alors que le cadre bâti illustré par Pinsoneault semble rester inchangé jusqu'en 1948 et que la photographie aérienne de 1976 montre un espace désormais vacant. De même, l'échantillonnage manuel des sols en bordure des vestiges fait état de l'éradication des dépôts anthropiques anciens (probablement dans le cadre de la construction des massifs 1A4 et 1A5), ce qui ajoute à la difficulté de compréhension de l'occupation ancienne de cet espace. L'hypothèse la plus plausible, concernant ces vestiges de béton, les associe à un aménagement dont la durée de vie n'aurait pas excédé quelques décennies, soit entre 1948 et 1976.

Photo 2 : MTL07-25-19, sous-opérations 1B et 2B, vue en plan du mur 1B2 (MTL07-25-19-NUM1-33)

Photo 3
MTL07-25-19, sous-opérations 1B et 2B, portion est de la paroi sud et fin du sondage 2B, vue vers le sud
(MTL07-25-19-NUM2-40)

CSEM, RAPPORT 2008–2009

BOULEVARD DE MAISONNEUVE, PROJET 20061438

MTL07–25–19

SOUS–OPÉRATIONS 1B ET 2B, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

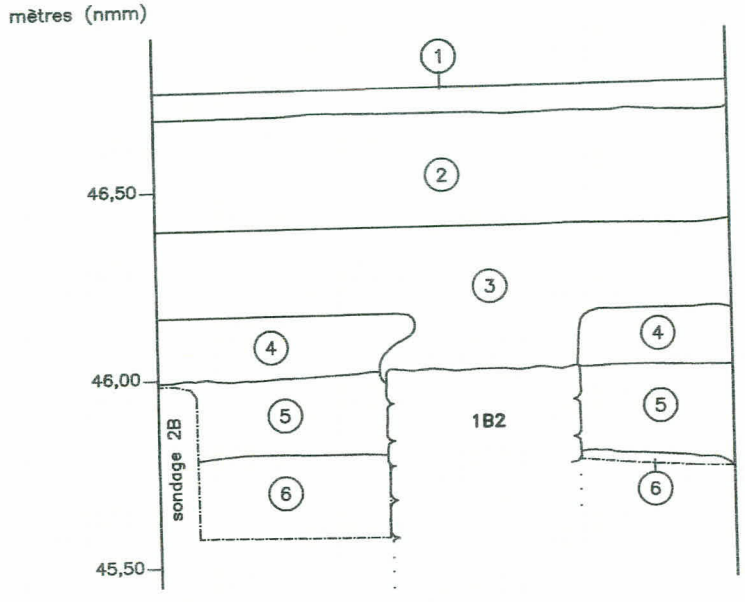

(1) Asphalte

(2) Béton désagrégé et friable par endroits

(3) Criblure de pierre se mêlant à du sable limoneux gris, plutôt compact

(4) Argile limoneuse brun–beige tacheté jaune par endroits, compact, de texture plastique, contenant des cailloux et des cailloutis surtout anguleux, des petits fragments de briques communes et des particules de mortier

(5) Limon argileux brun tacheté orangé (surtout en surface), plutôt compact, contenant quelques petites racines carbonisées. La transition est graduelle avec la couche inférieure.

(6) Limon sablonneux brun jaunâtre pâle, compact, contenant des cailloutis subanguleux et quelques concrétions sablonneuses

1B2 Numéro de vestige

Maçonnerie

. . . . Prolongement de vestige

—·— Limite de fouille

CSE0720

ethnoscop

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

FIGURE 9

CSEM, RAPPORT 2008–2009
BOULEVARD DE MAISONNEUVE, PROJET 20061438
MTL07–25–19

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE PINSONEAULT DE 1907 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 5

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL07–25–19 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1: 750

N.M.tl N.G.

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4034

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
BOULEVARD DE MAISONNEUVE, PROJET 20061438
MTL07–25–19

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 6

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL07–25–19 CODE TEMPORAIRE

N.M.tl N.G.

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1: 750

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4034

CSE0720

ethnoscop

Si elle a révélé les restes d'un ancien horizon naturel de surface, à 46,020 m (NMM), la sous-opération 1B n'a livré aucun témoin matériel d'occupation à la période préhistorique. L'échantillonnage manuel de ce niveau de sol a plutôt révélé un assemblage caractéristique du XIXe siècle. Le vestige architectural 1B2, de par ses dimensions et sa facture, serait rattaché à une construction modeste, probablement un bâtiment secondaire dont la superstructure était d'un matériau léger, probablement de bois. La présence d'un tel ouvrage en bordure nord de la rue Burnside soulève certaines questions, tout d'abord parce qu'elle ne s'accorde pas avec les données fournies par les plans anciens. Ceux-ci montrent une rangée de bâtiments de maçonnerie en bordure nord de la rue Burnside, construits entre 1890 et 1907, et démolis à la suite des expropriations pour l'ouverture du boulevard de Maisonneuve (plans 5 et 6). Les maisons en rangée, possiblement d'un type similaire à celles toujours en place dans les rues environnantes et construites à la même période, étaient sans aucun doute des constructions aux fondations plus imposantes que celle mise au jour dans le cadre de cette intervention. Ce mur pourrait-il être associé à un bâtiment secondaire érigé en face de l'une des habitations bordant la rue Burnside? Il pourrait également s'agir d'une construction antérieure au cadre illustré par Pinsoneault en 1907, ce que tend à appuyer l'assemblage d'artefacts mis au jour. Cependant, aucun des plans anciens consultés ne fournit d'indices quant à un tel bâtiment.

Enfin, la séquence stratigraphique observée dans les sous-opérations 1B et 2B montre deux phases de démolition du mur 1B2, l'une dans le cadre de la démolition du bâtiment auquel il était associé et qui aurait été suivie de la mise en place d'un remblai (couche 4 de la figure 9) sur l'ancienne surface d'occupation, puis une seconde lors de travaux d'aménagement récents (possiblement la mise en place du massif 1B3), ayant entraîné un dérasement supplémentaire du vestige et un remblayage à l'aide de criblure de pierre.

2.2 PROJET 20050002, RUE SAINT-SULPICE (BjFj-152 et MTL08-25-16)

2.2.1 Présentation

Au cours du printemps 2008, la CSEM a entrepris des travaux touchant des composantes de son réseau souterrain situées dans le tronçon de la rue Saint-Sulpice délimité par la rue de la Commune au sud et la rue Notre-Dame au nord (plan 7). Ces travaux impliquaient l'abandon et la reconstruction de puits d'accès et d'une chambre de transformation, en bordure est et ouest de la rue, de même que le remplacement de branchements privés et de conduites, puis leur raccordement au réseau souterrain existant.

Du fait de l'ancienneté de la rue Saint-Sulpice et de la proximité de nombreux sites archéologiques, dont certains ont livré des témoins des premiers temps de l'occupation de Montréal, l'addition d'un volet archéologique aux travaux de la CSEM a été jugée nécessaire. La rue Saint-Sulpice ayant fait l'objet d'un important élargissement vers l'ouest au cours du XIXe siècle, les travaux sur sa bordure ouest étaient particulièrement susceptibles de mettre au jour des témoins d'occupations anciennes. Les travaux de construction d'un massif à l'angle sud-ouest des rues Saint-Sulpice et de la Capitale ont ainsi été précédés d'un inventaire par sondage. Celui-ci s'est tenu les 2 et 3 avril 2008. Cette intervention a mené à la découverte de vestiges d'occupations anciennes en bordure des rues Saint-Sulpice et de la Capitale, de même qu'à l'attribution du code Borden BjFj-152.

CSEM, RAPPORT 2008-2009
RUE SAINT-SULPICE, PROJET 20050002
BjFj-152 ET MTL08-25-16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 7

- SOUS-OPÉRATION
- 1A — NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- 1A — NUMÉRO DE FORAGE
- LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
- BjFj-152 — CODE BORDEN
- MTL08-25-16 — CODE TEMPORAIRE
- MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ OU CITÉ
- SITE HISTORIQUE CLASSÉ
- SITE OU BIEN ARCHÉOLOGIQUE CLASSÉ
- (39) — LIEU DE FONDATION DE MONTRÉAL
- (102) — VIEUX-SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE
- (103) — SITE HISTORIQUE DU VIEUX-SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12-010-0136

CSE0720

ethnoscop

De plus, les travaux de construction d'une conduite électrique traversant d'est en ouest la rue Saint-Sulpice, entre les rues Saint-Paul et Le Royer, ont été effectués sous la supervision d'un archéologue, les 3 et 8 avril 2008. Le code temporaire MTL08-25-16, attribué par la Ville de Montréal, a servi à répertorier l'ensemble des interventions archéologiques tenues dans le cadre des travaux de la CSEM. Les sections qui suivent exposent les résultats de ces interventions.

2.2.2 Cadre historique

Situé sur le versant sud de la colline du Vieux-Montréal, entre le sommet de celle-ci et le fleuve Saint-Laurent, le tronçon de rue à l'étude a livré l'un des plus vieux sites archéologiques connus sur l'île de Montréal. Le site LeMoyne-LeBer, localisé au nord de la rue Saint-Paul, a ainsi révélé des témoins d'occupation amérindienne préhistorique dont les plus anciens remontent à la fin de l'Archaïque, soit à environ 4000 ans avant aujourd'hui (Ethnoscop 2000 et 2005a et Tremblay 2003). Le secteur à l'étude est également situé à proximité de l'embouchure de la Petite rivière dans le Saint-Laurent, autour de laquelle se trouve la plus grande concentration de sites archéologiques retrouvés dans le Vieux-Montréal. Les sites mis au jour dans ce secteur présentent surtout des occupations datant du Sylvicole supérieur, soit d'environ 1000 à 400 ans avant aujourd'hui, mais également du Sylvicole moyen, de 2400 à 1000 ans avant aujourd'hui (Lauzon et Forget 2004). Enfin, dans la cave du bâtiment situé en bordure est de la rue Saint-Sulpice, entre les rues Saint-Paul et de la Commune, des traces d'occupation préhistorique ont également été mises au jour, dont certaines pourraient dater du Sylvicole inférieur, de 3000 à 2400 ans avant aujourd'hui (Ethnoscop 2009).

La rue Saint-Sulpice est étroitement liée au développement de Montréal au cours de la période historique, alors que son ouverture remonte aux premiers temps de l'existence de la ville. Le tracé de la rue aurait repris celui d'un sentier qui s'étendait à la limite ouest du terrain de l'Hôtel-Dieu, fondé en 1645 (Arkéos 2001). C'est sur l'emplacement de ce sentier qu'est tracée la rue Saint-Joseph par Dollier de Casson, en 1672, lors de l'élaboration de la première trame urbaine (figure 10). La première église Notre-Dame est érigée en 1684, au nord-est du tronçon à l'étude. Elle est représentée sur le plan de Villeneuve de 1685, lequel illustre également une série de bâtiments en bordure ouest de la voie (figure 11). Ce cadre bâti se densifie au cours des décennies suivantes, particulièrement en bordure ouest de la rue Saint-Sulpice, comme le montre le plan produit par Levasseur de Neré en 1704 (figure 12). De part et d'autre de ce qui deviendra la rue de la Capitale, des bâtiments se tiennent à un emplacement auparavant occupé par des jardins. La palissade de bois érigée en 1689 s'étend directement au sud.

Cette palissade sera remplacée par une fortification maçonnée, dont la construction est amorcée en 1717. Le plan de Chaussegros de Léry produit cette même année montre l'emplacement où s'étendra l'ouvrage (figure 13). Il fait également état d'une occupation bâtie assez dense en bordure de la rue Saint-Sulpice (exception faite du domaine de l'Hôtel-Dieu), de même qu'en bordure de la rue de la Capitale. Ce cadre bâti est à peu de choses près celui illustré par Chaussegros de Léry en 1731 (figure 14). L'occupation du secteur continuera à se densifier au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle (figure 15).

La démolition des fortifications est amorcée en 1801, alors que le bastion du Port, auquel mène la rue Saint-Sulpice, est démoli entre 1805 et 1808 (Arkéos 2001). Le plan de Charland de 1804

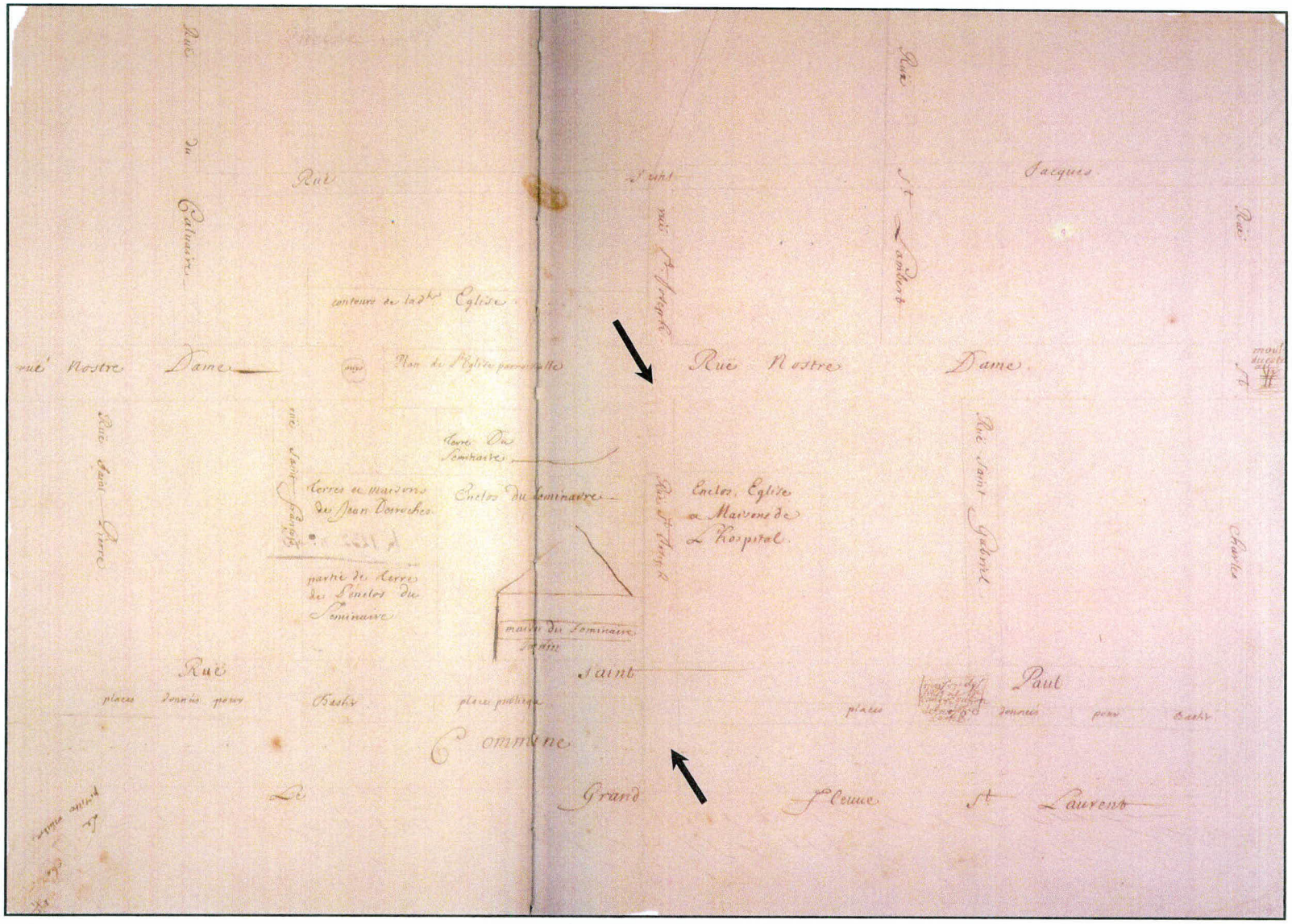

Figure 10: Extrait du plan de Dollier de Casson, « Plan de Ville-Marie et des premières rues projetées pour l'établissement de la "Haute-ville" », 1672 (Robert 1994 : planche 7)

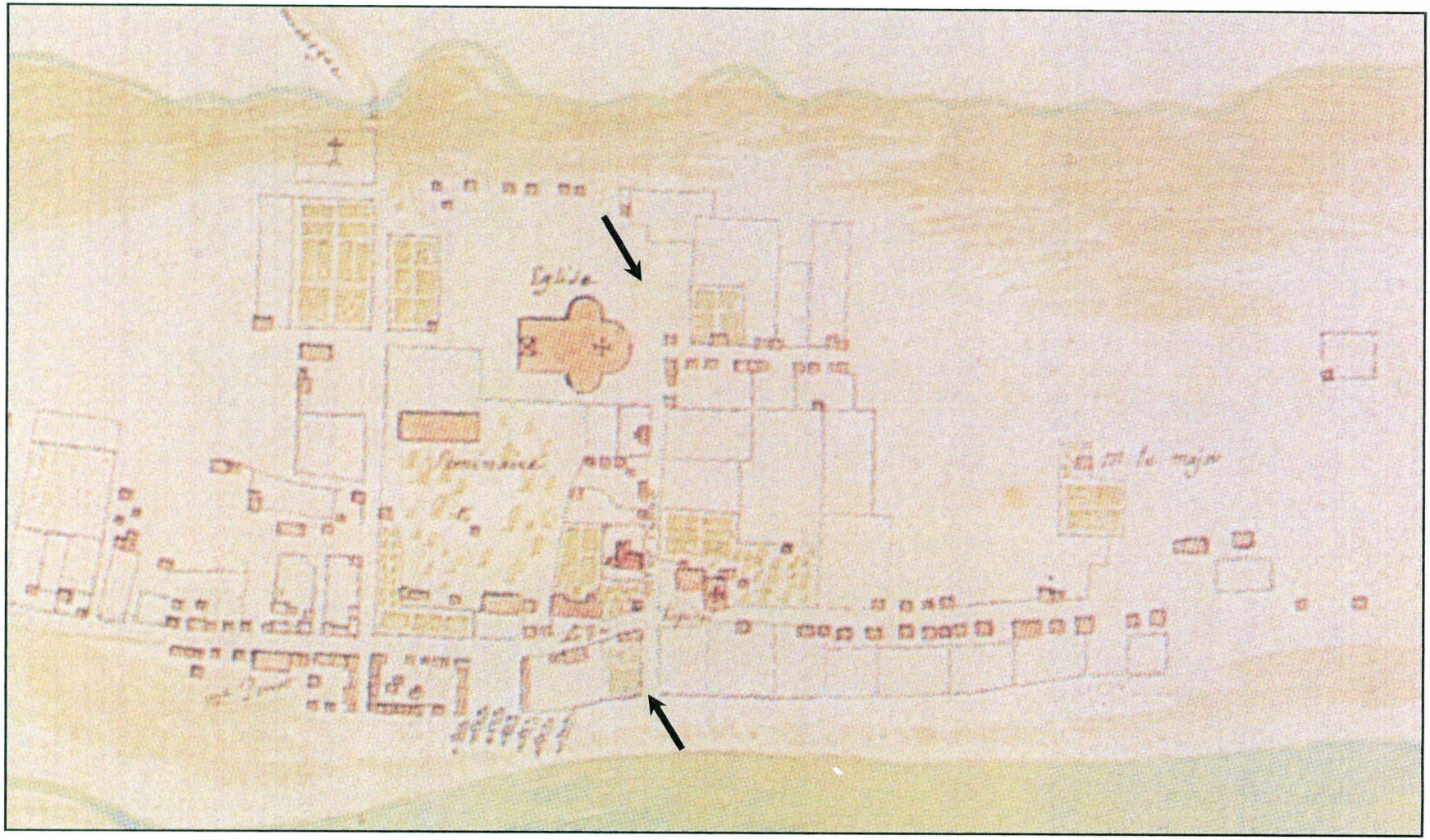

Figure 11: Extrait du plan dit de Robert de Villeneuve, « Villemarie dans l'isle de Montreal », 1685 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] H3/340/Montréal/1685)

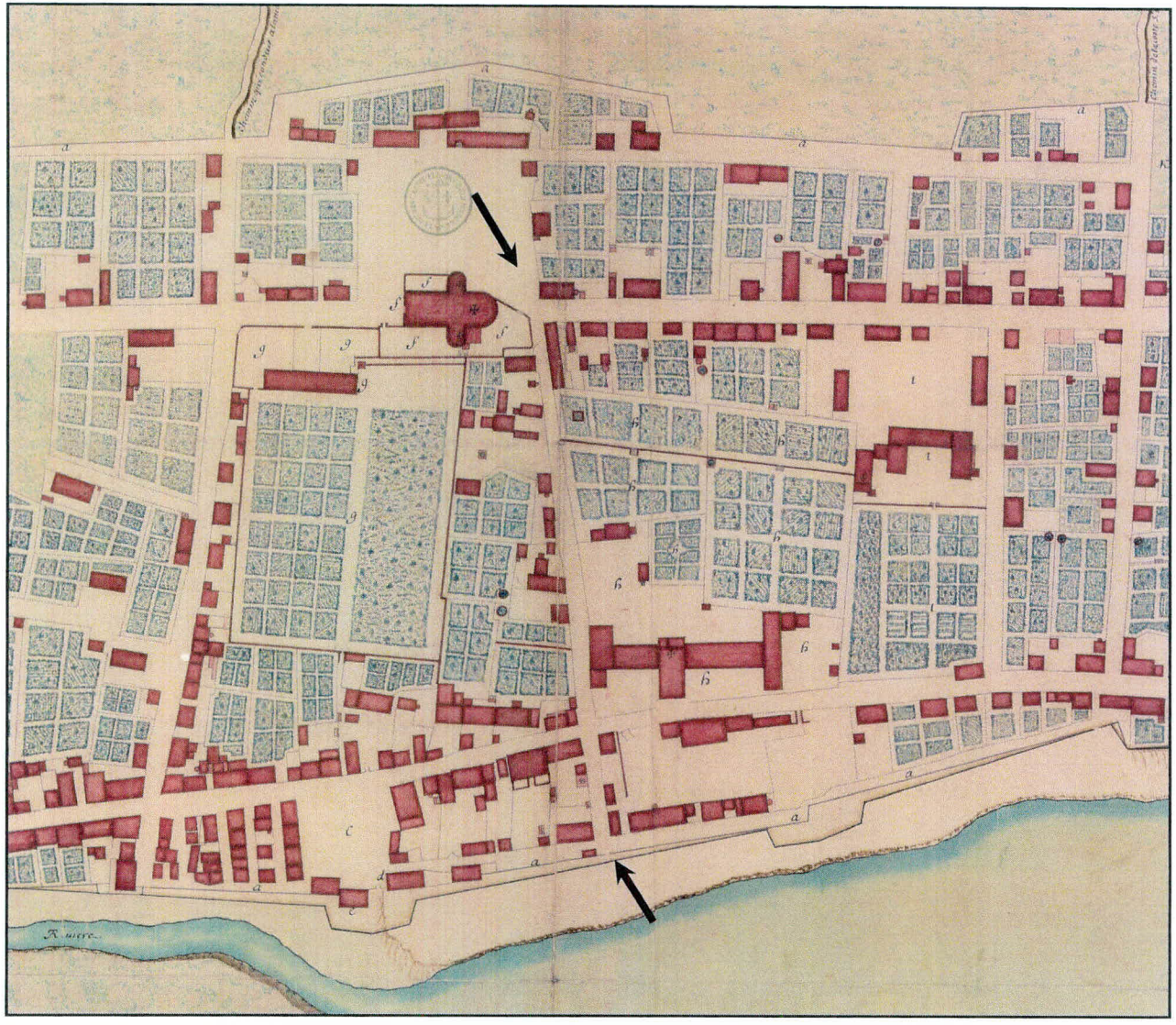

Figure 12: Extrait du plan de Levasseur de Neré, « Plan de la ville de Montréal levé en 1704 » (BAC Ph/340/Montréal/1704)

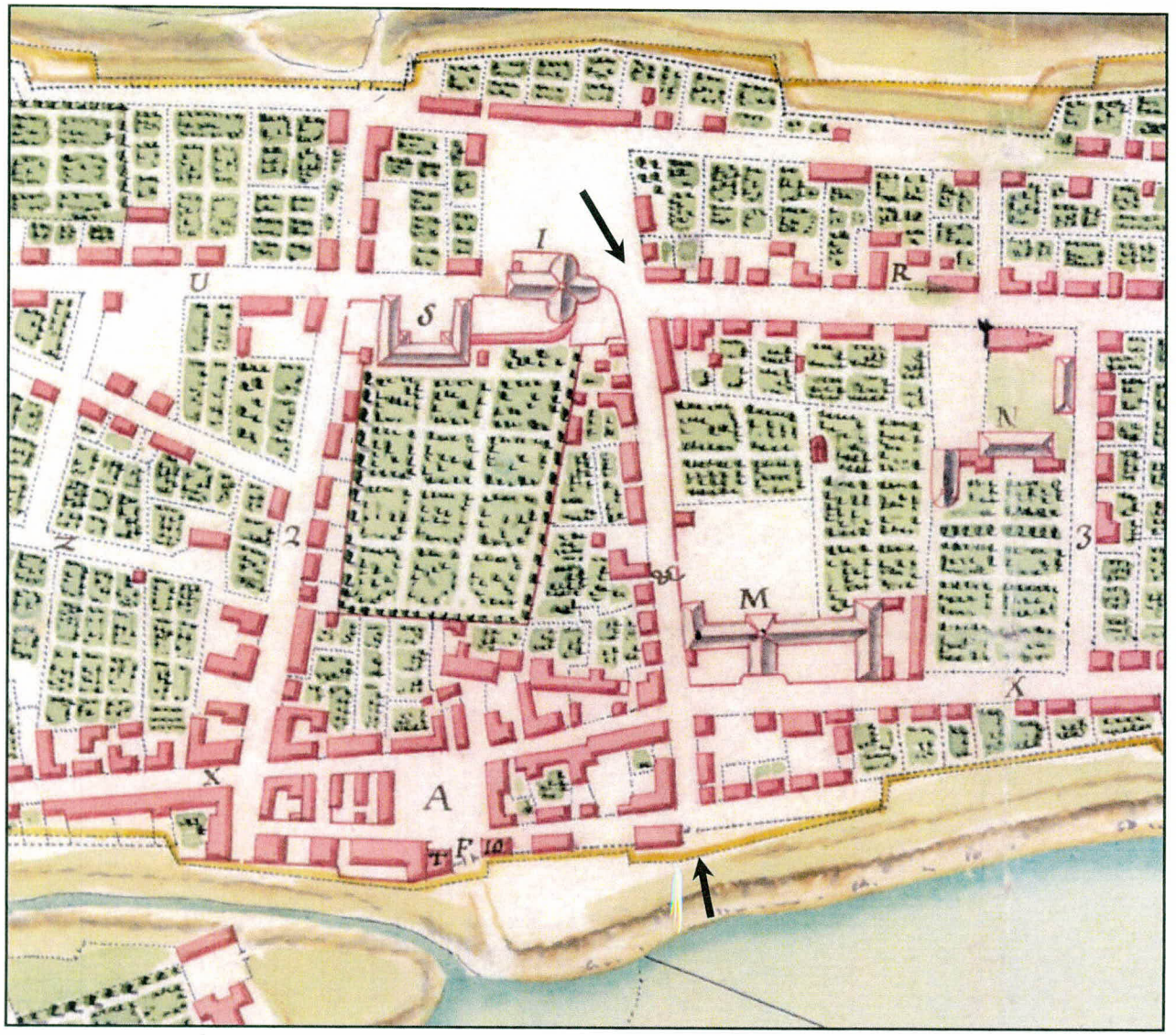

Figure 13: Extrait du plan de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Montreal en Canada Nouvelle France », 1717 (BANQ NMC 18246)

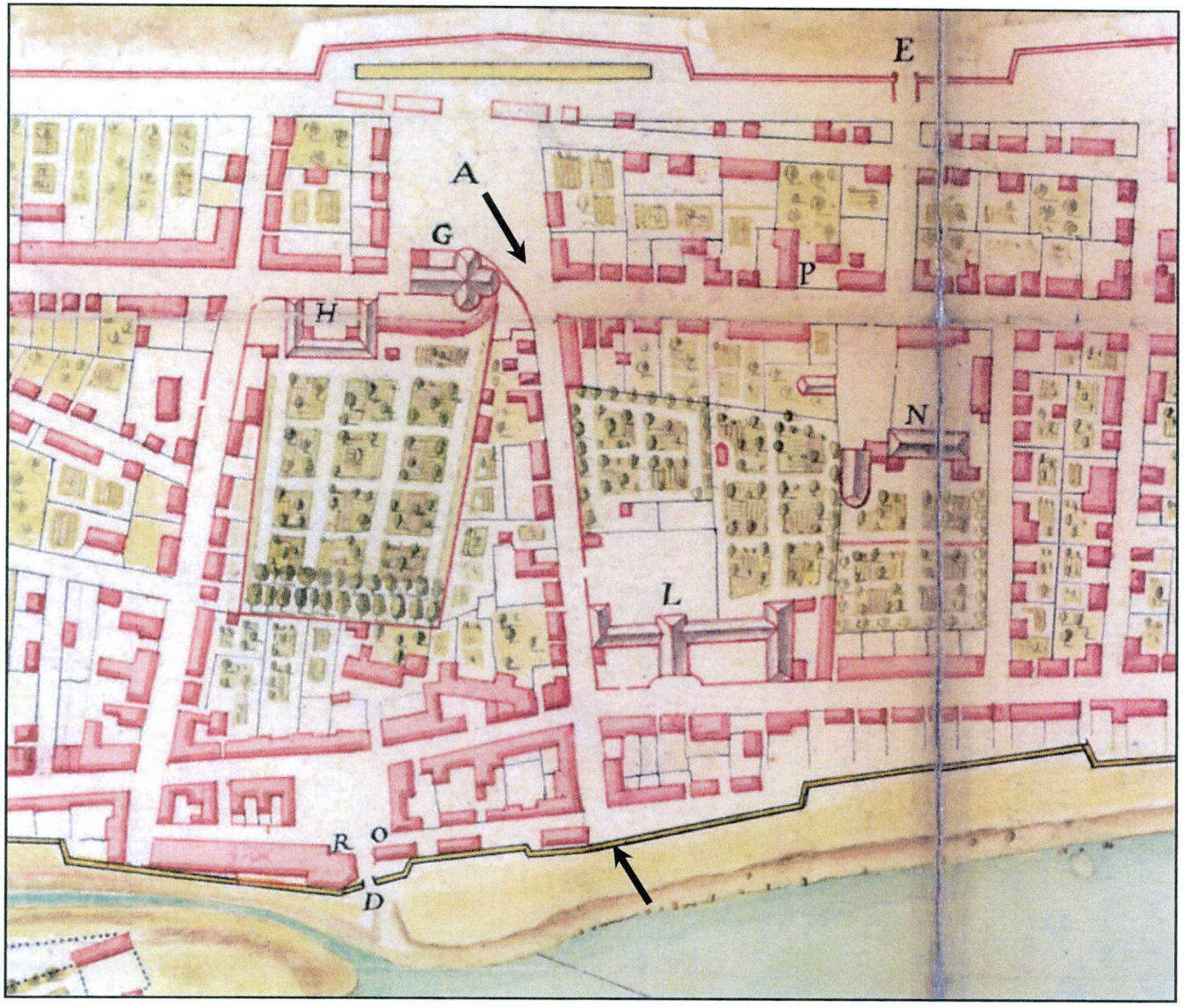

Figure 14: Extrait du plan de Gaspard Joseph Chaussegros de Léry, « Plan de la Ville de Montreal », 1731 (Robert 1994 : 60)

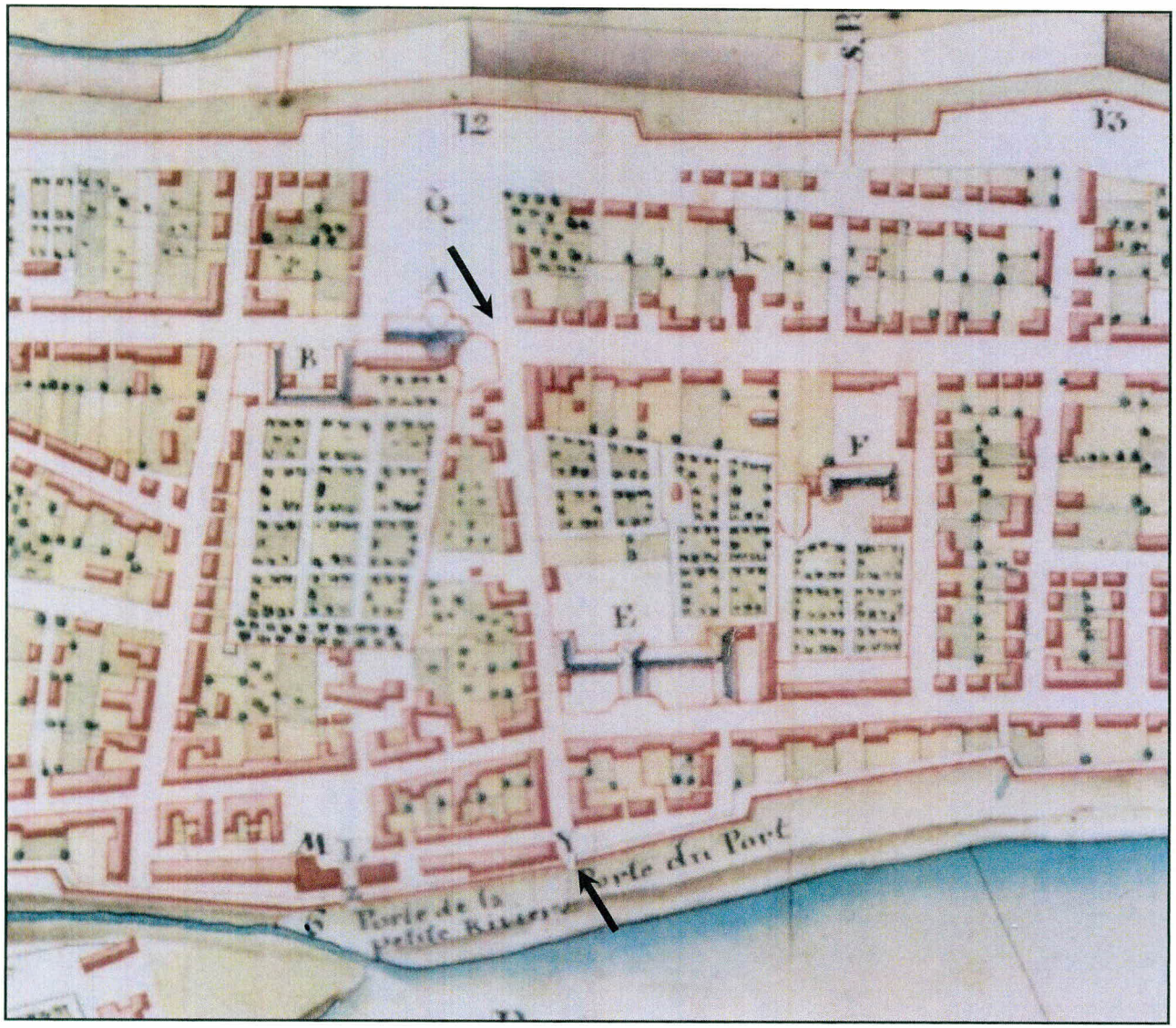

Figure 15: Extrait du plan de Louis Franquet, «Plan de la ville de Montreal dans la Nouvelle-France », 1752 (Robert 1994 : 68)

montre le maintien du cadre bâti serré en bordure des rues Saint-Sulpice et de la Capitale (figure 16), bien qu'il soit difficile de déterminer si les constructions illustrées en 1752 ont été remplacées. La deuxième église Notre-Dame, construite entre 1824 et 1829, est illustrée sur le plan d'Adams de 1825 (figure 17). Près de 20 ans plus tard, le plan produit par Cane (1846) montre que le terrain de l'Hôtel-Dieu est occupé par une série de bâtiments (figure 18), lesquels seraient des magasins érigés en 1843 (Arkéos 2001). L'occupation y est toujours dense en bordure de la rue Saint-Sulpice et on y compte quelques additions, tant aux abords mêmes de la rue qu'en arrière-cour.

Entre 1854 et 1864, la rue Saint-Sulpice est élargie d'environ trois mètres vers l'ouest, ce qui entraîne l'expropriation d'une partie des terrains en bordure ouest de la rue et la démolition des bâtiments qui les occupent (Arkéos 2001). Le plan de Plunkett & Brady de 1872 illustre la nouvelle configuration de la rue et de son cadre bâti (figure 19). Il montre également les nouvelles rues Le Royer et De Brésoles, ouvertes sur l'emplacement des anciens bâtiments de l'Hôtel-Dieu, démolis en 1861 (Arkéos 2001), ainsi que les bâtisses érigées sur l'espace cédé par les Sœurs. La configuration de ce tronçon de rue changera peu au cours des décennies suivantes, comme le montrent les plans réalisés en 1879 (figure 20), 1890 (figure 21) et 1909 (figure 22).

2.2.3 Interventions archéologiques antérieures

Ce tronçon de la rue Saint-Sulpice est situé dans un secteur abondamment étudié par les archéologues et ayant livré des données cruciales sur l'occupation de ce secteur au cours des périodes préhistorique et historique. En raison de la quantité imposante de données générées par toutes ces interventions, il sera surtout question ici de celles ayant livré des vestiges d'occupations anciennes.

Au nord-ouest du tronçon à l'étude, les abords de l'église Notre-Dame ont été touchés par de nombreux travaux. En 1980, une intervention réalisée sous la direction de Monique Barriault et de Martin Tétrault a révélé les vestiges d'une voûte possiblement associée à un bâtiment datant du début du XVIIIe siècle, sous le trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice, vis-à-vis l'angle avec la rue de Brésoles. Trois ans plus tard, un inventaire mené par Monique Barriault a permis la mise au jour des vestiges d'un mur de maçonnerie de pierres orienté suivant un axe est-ouest, sous le trottoir ouest de la rue Saint-Sulpice. Ce mur pourrait être associé à la première église Notre-Dame.

Entre 2001 et 2006, des interventions menées par Arkéos, toujours sur le site de la première église Notre-Dame (BjFj-116), ont permis de mettre au jour des vestiges architecturaux associés à l'église d'origine, à ses allonges et à des installations connexes, de même qu'elles ont révélé les traces d'un cadre bâti antérieur à l'allonge sud du cimetière, datant de 1733. Les fouilles réalisées dans les limites de l'ancien cimetière attenant à l'église ont de plus permis le dégagement des restes d'au moins 193 individus, inhumés entre 1691 et 1796. Par ailleurs, ces travaux ont démontré que la rue Saint-Sulpice, à l'angle de la rue Notre-Dame, avait fait l'objet d'un décapage extensif ayant éradiqué les dépôts anciens.

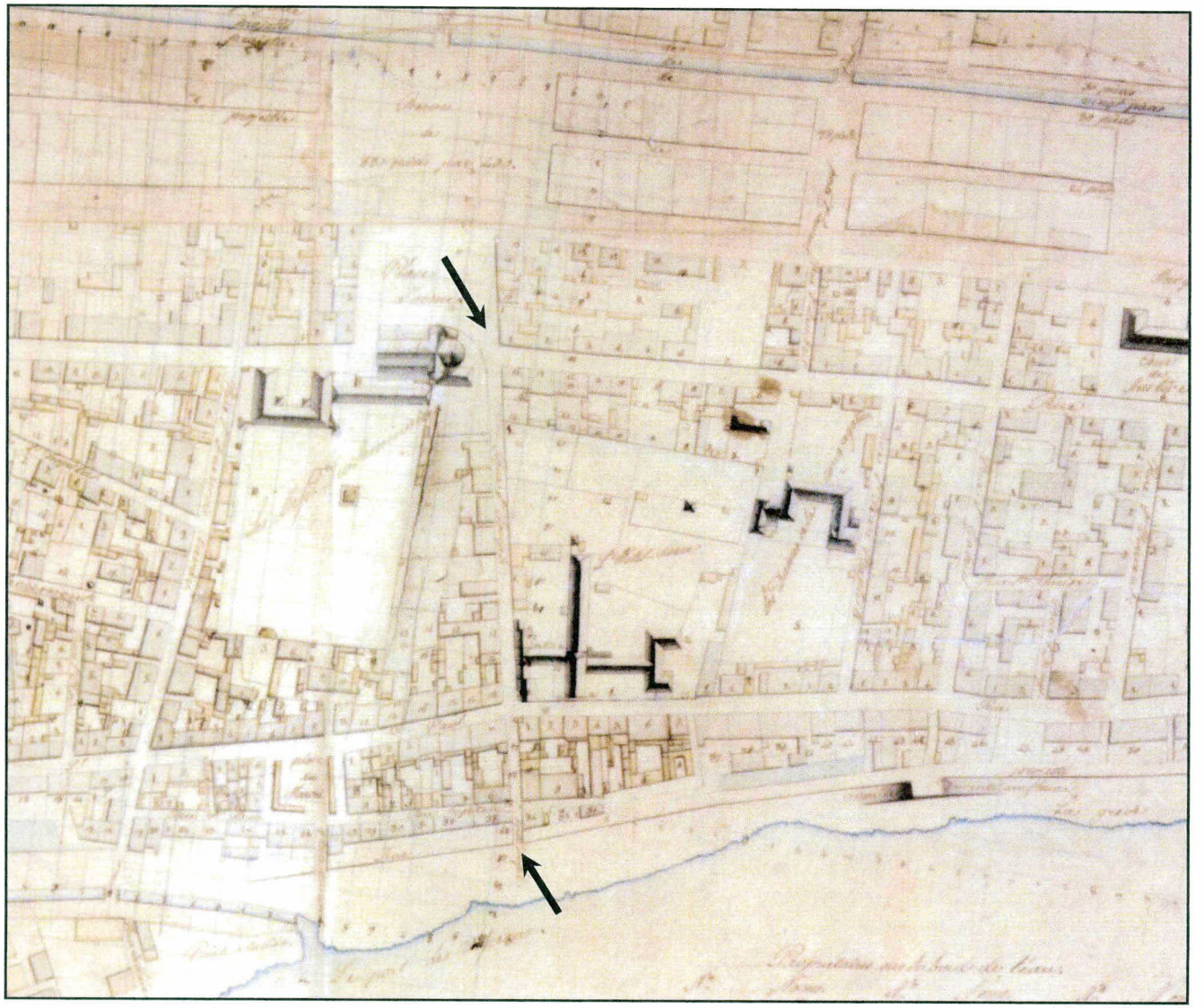

Figure 16: Extrait du plan de Louis Charland, « Plan de la ville et cité de Montréal », 1804 (Centre canadien d'architecture)

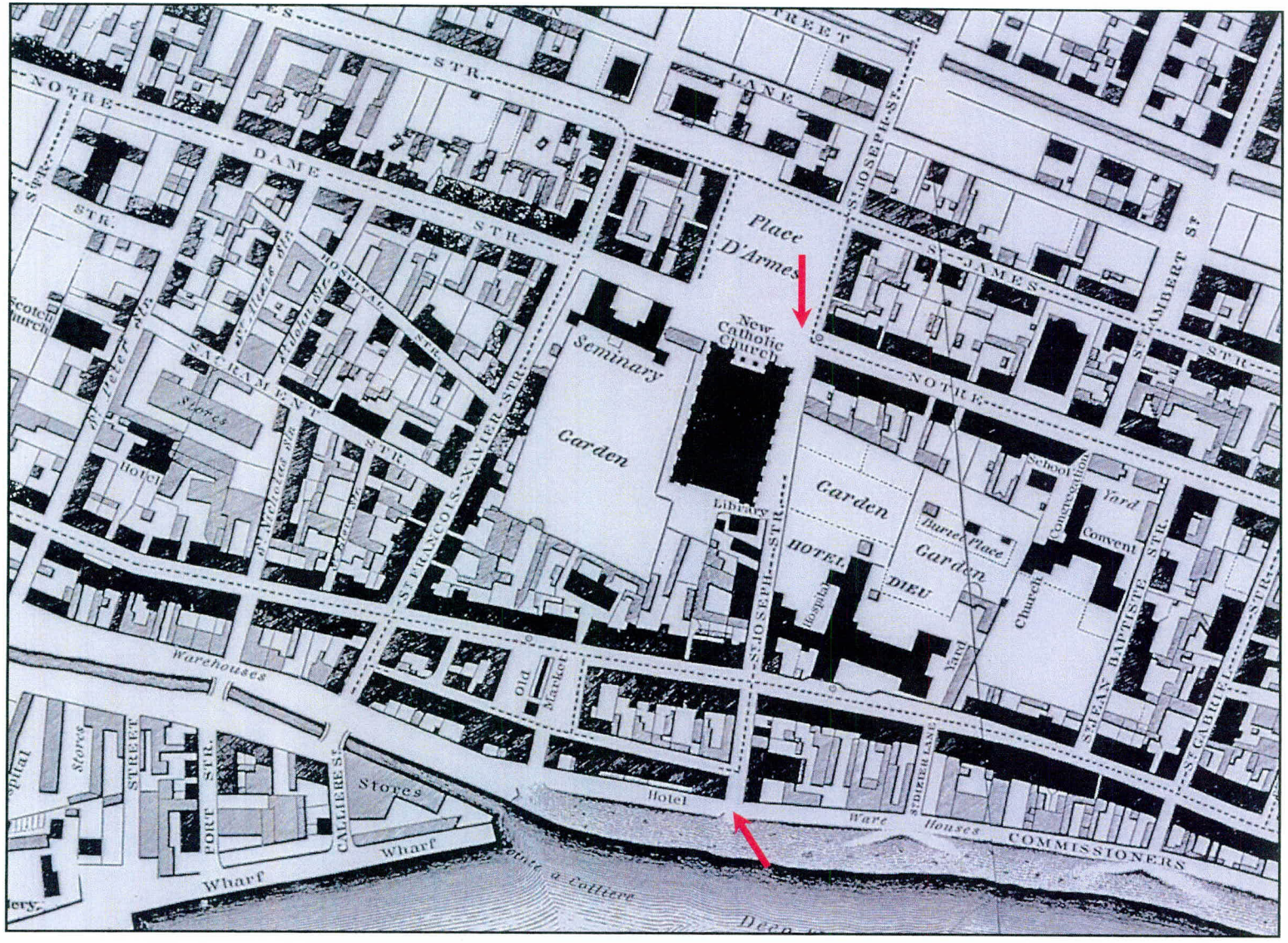

Figure 17: Extrait du plan de John Adams de 1825 (BAnQ G 3454 M65 1825 A32 CAR)

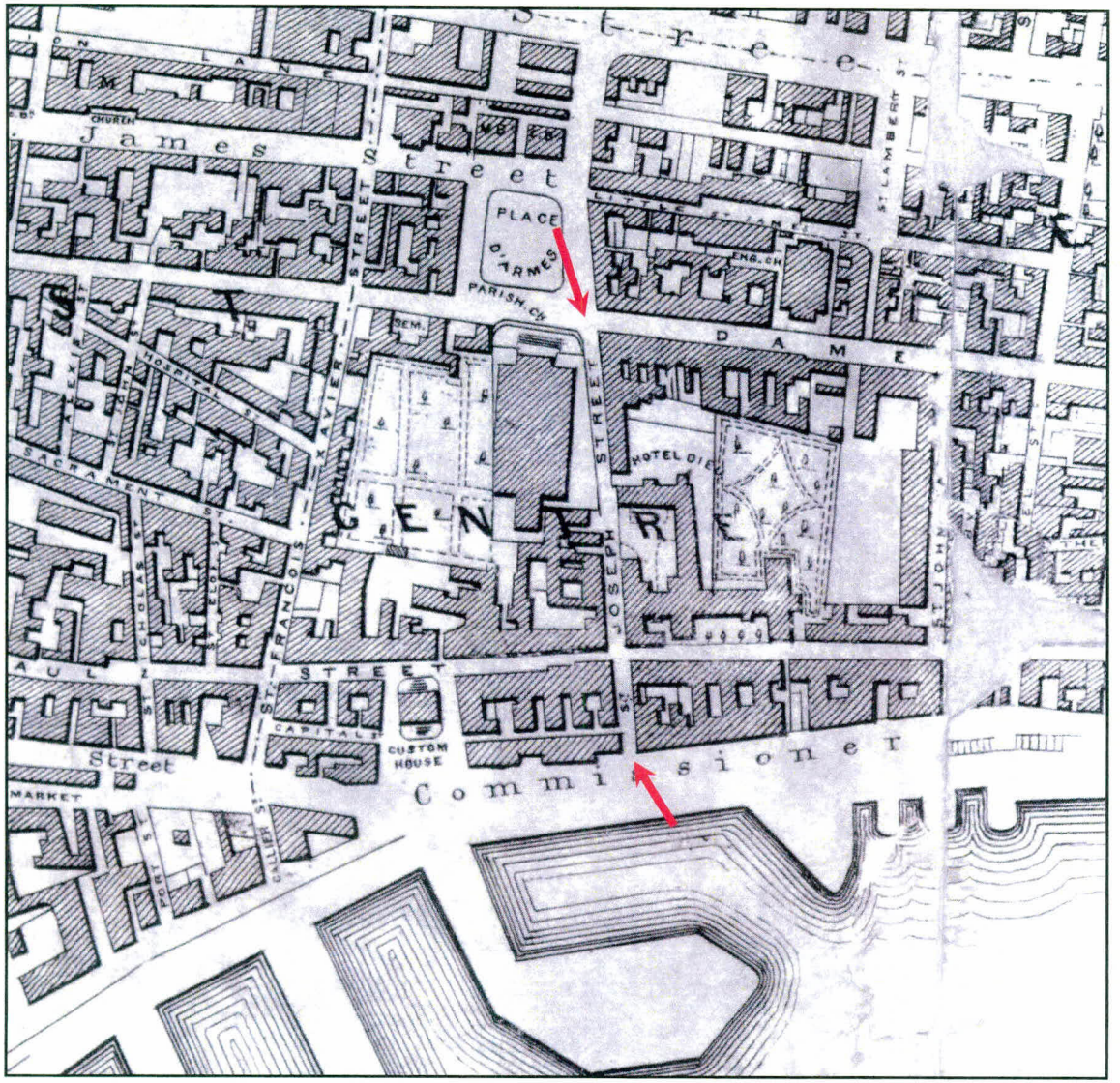

Figure 18: Extrait du plan de James Cane, « Topographical and pictorial map of the city of Montreal », 1846 (BAnQ G 3454 M65 1846 C35 CAR)

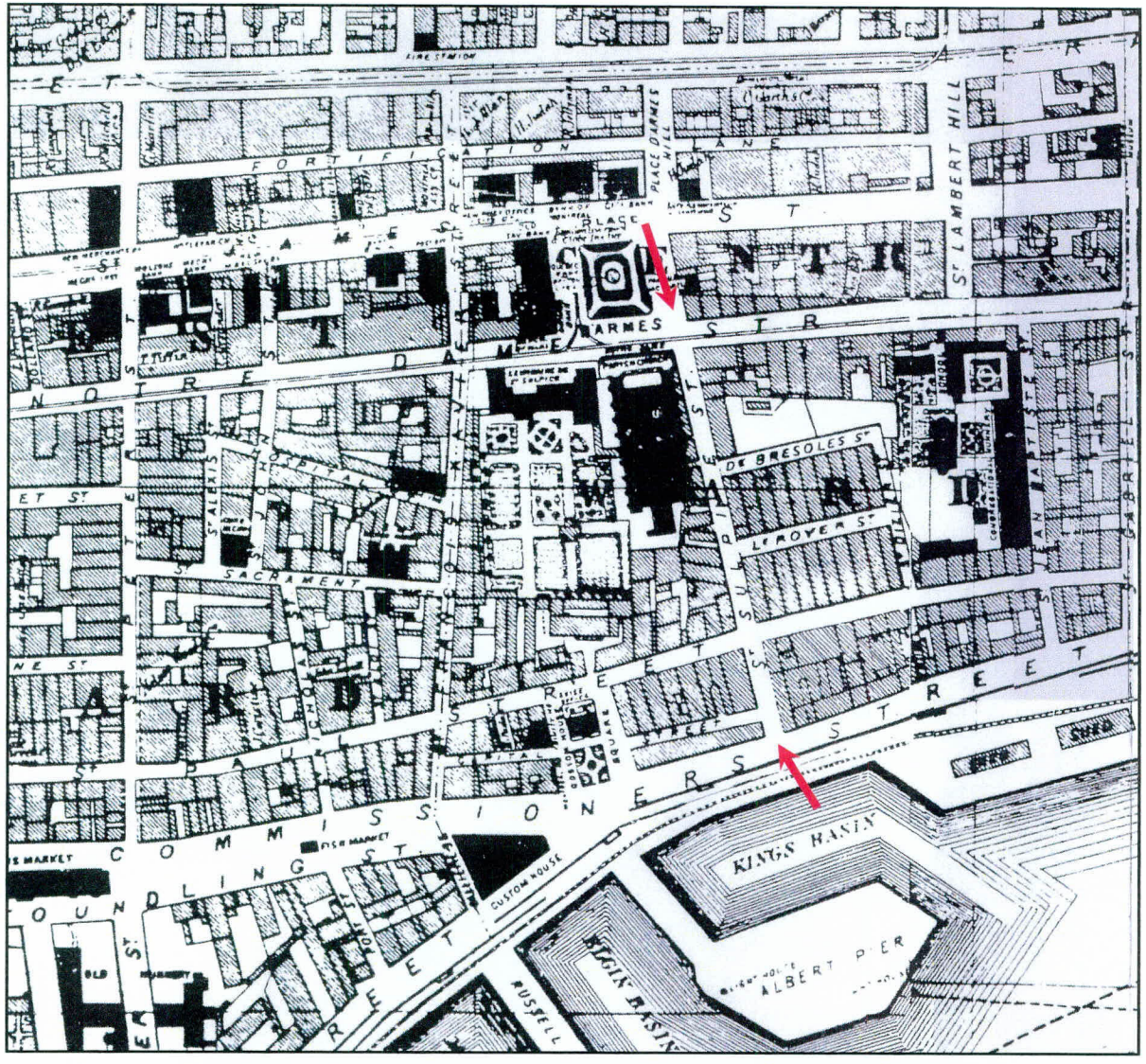

Figure 19: Extrait du plan de Plunkett & Brady, « Plan of the City of Montreal made by order of the MAYOR ALDERMAN and CITIZENS from a trigonometrical survey », 1872 (BAC NMC 1545)

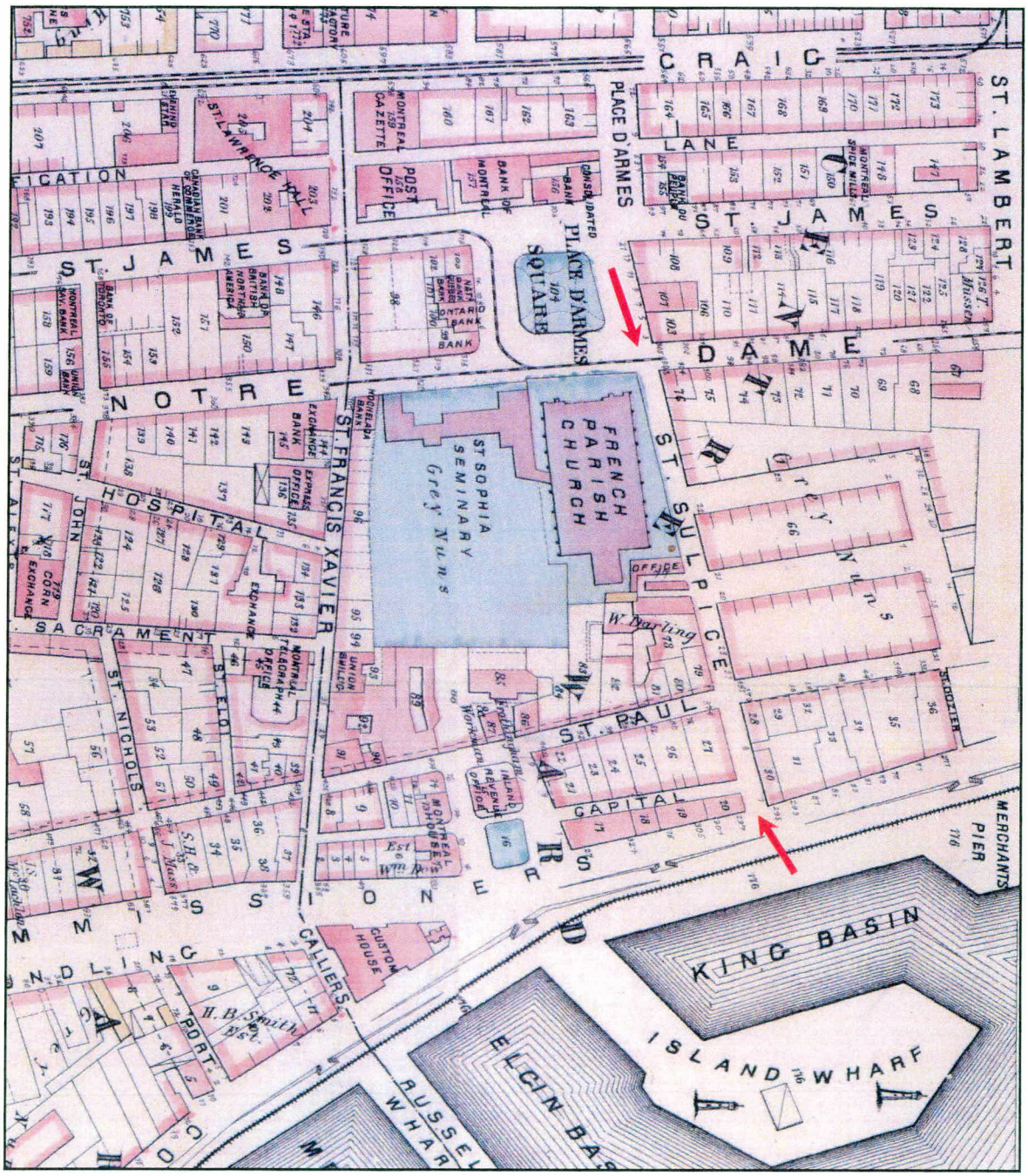

Figure 20: Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879, planche H (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)

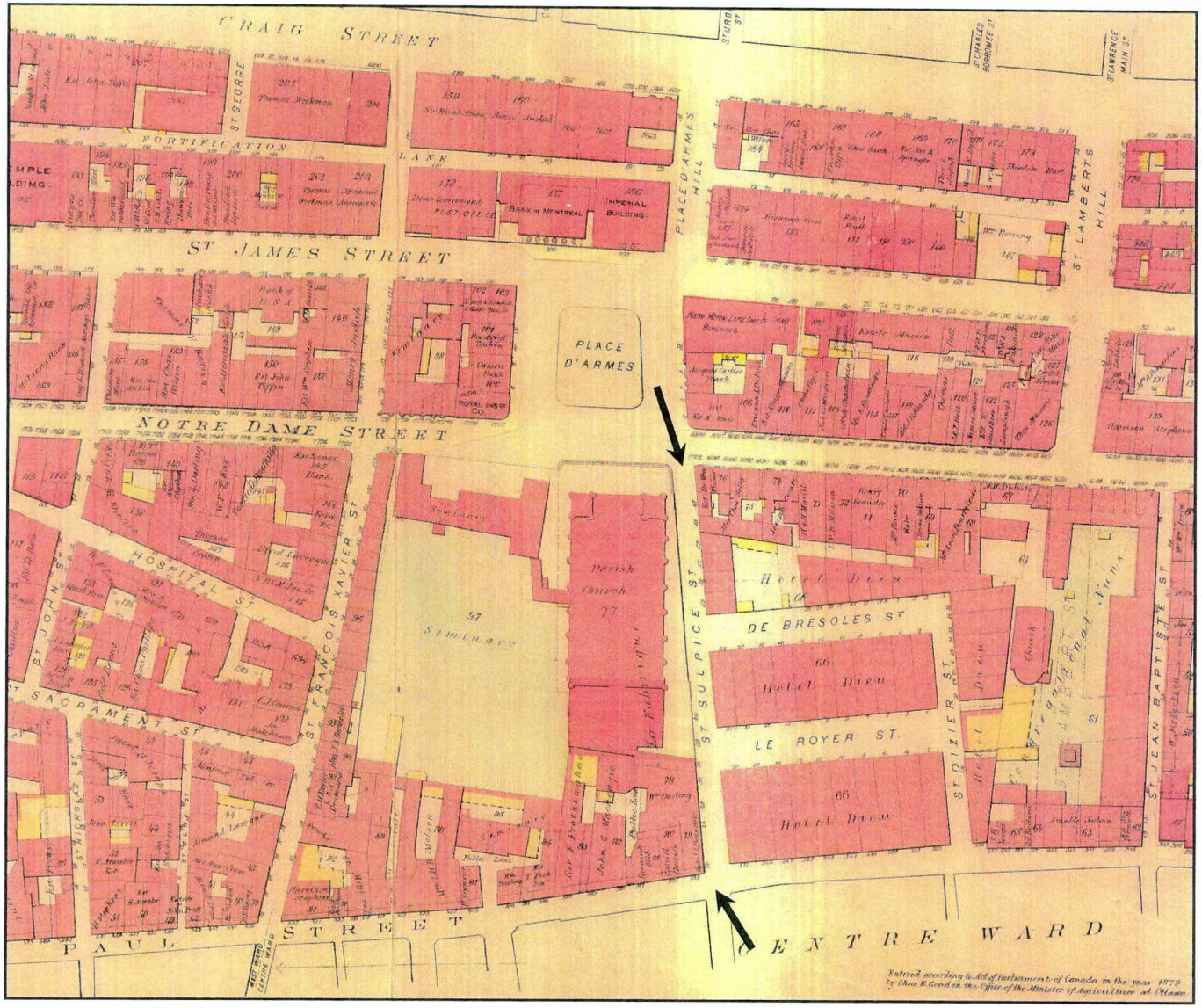

Figure 21: Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890, planche 3 (BAnQ G1144 M65 G475 G6 1890 CAR)

Figure 22: Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1909 (BAC H1/340/Montreal/1908-1909)

Le site LeMoyne-LeBer (BjFj-49), localisé en bordure ouest de la rue Saint-Sulpice, au nord de la rue Saint-Paul, a fait l'objet de nombreuses interventions, dont un inventaire suivi d'une fouille en aire ouverte. Des témoins de l'occupation du site à la période préhistorique, remontant dans certains cas à 4000 ans avant aujourd'hui, y ont notamment été mis au jour. Certains témoins indiquent également une présence amérindienne sur le site au cours de la période historique. Ces interventions ont également révélé des vestiges des fondations de la maison des marchands LeMoyne et LeBer, datant de la fin du XVIIe siècle, de même que de certains des aménagements dont a fait l'objet le site au cours de sa longue histoire : jardins aménagés par LeMoyne et Leber, caveau, fosse à déchets, latrines, murets et dépendances.

L'inventaire et la fouille des sous-sols du complexe immobilier Cité Nouveau Monde, situé au 71, rue de la Commune Ouest (BjFj-123), ont mis au jour un total de 62 vestiges structuraux, dont 48 seraient associés à des murs dont la construction remonterait, dans certains cas, au Régime français. Des portions de la palissade de bois érigée au XVIIe siècle, ainsi que de la fortification maçonnée construite pendant le premier quart du XVIIIe siècle, ont notamment été découvertes à cet endroit. Des témoins matériels d'occupation amérindienne préhistorique y ont également été mis au jour.

En 2002, l'inventaire archéologique d'un terrain vacant en bordure est de la rue Saint-Sulpice, directement au nord de la rue De Brésoles (BjFj-124), a révélé la présence d'un ancien pavage de granite, directement sous la surface actuelle, de même que les vestiges d'un mur rattaché à une structure érigée au troisième quart du XIXe siècle, et celui d'un entrepôt construit au tournant du XXe siècle. Cette intervention a également révélé que l'enfouissement de services publics avait profondément perturbé le tissu archéologique.

D'autres interventions ont été réalisées dans ce secteur, laissant entrevoir la variabilité du tissu archéologique et des perturbations qui l'ont touché. Alors que des éléments laissent croire que les dépôts anthropiques anciens auraient été préservés à certains emplacements près de l'angle avec la rue Notre-Dame (MTL99-06-1), ils auraient en revanche été complètement décapés au carrefour des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice (MTL98-06-11). En 2001, des excavations en bordure ouest de la rue Saint-Sulpice réalisées dans le cadre de travaux de construction d'un massif de raccordement par Bell Canada (MTL01-06-9) ont révélé la présence d'un épais remblai jusqu'à une profondeur de 0,90 m, à laquelle ont été interrompus les travaux.

2.2.4 Résultats

2.2.4.1 BjFj-152, sous-opérations 1A, 2A et 2B

L'emplacement au coin sud-ouest des rues Saint-Sulpice et de la Capitale devait faire l'objet de travaux impliquant la construction d'un massif et le branchement au réseau souterrain de l'édifice situé au 101-105, rue de la Commune Ouest. Les données disponibles faisaient état d'une occupation continue de cet emplacement depuis au moins le premier quart du XVIIIe siècle, alors qu'au moins quatre générations de bâtiments s'y seraient succédées préalablement à l'élargissement de la rue Saint-Sulpice, survenu entre 1854 et 1864. Le potentiel archéologique de cet espace était également rattaché à la proximité possible de l'ancienne palissade de bois érigée en 1689. Des vestiges de cette palissade avaient d'ailleurs été mis au jour lors d'une

intervention tenue dans le sous-sol de l'édifice situé au 71, rue de la Commune Ouest, soit directement à l'est de la rue Saint-Sulpice. Les travaux projetés par la CSEM étant susceptibles d'affecter les ressources archéologiques à cet emplacement, un inventaire archéologique par sondage a été jugé nécessaire.

Les dimensions du sondage correspondent à celles de l'aire des travaux prévus par la CSEM. Une tranchée longeant le coin nord-est du 101-105, rue de la Commune Ouest, a ainsi été excavée. Elle était formée de deux segments d'une longueur de 4,50 m à 6,50 m et d'une largeur variant entre 1,00 m et 4,40 m. L'altitude de surface, à cet emplacement, variait entre 14,039 m et 13,559 m (NMM), traduisant la déclivité vers le sud qui marque le terrain dans ce secteur du Vieux-Montréal. L'intervention a été amorcée par le retrait, à l'aide d'une rétrocaveuse, des dépôts de surface; un riche tissu archéologique a alors été révélé, en dépit des perturbations reliées à la mise en place de services publics souterrains. Les sections qui suivent présentent les résultats de cette intervention dans les deux secteurs touchés, soit l'emprise de la rue de la Capitale et celle de la rue Saint-Sulpice.

- Rue de la Capitale

Ce secteur présentait de nombreux services publics souterrains, dont l'impact sur le tissu archéologique semble avoir été important. Alors que deux massifs et une conduite d'acier (1A3 à 1A5, plan 8 et tableau 2) occupaient la portion nord et une partie de la portion est de l'aire excavée dans la rue de la Capitale, une surface d'environ 1,00 m de côté avait été préservée des perturbations récentes. Elle a révélé les vestiges d'un ancien aménagement de surface de la rue, de même que des dépôts associés à son remblayage et à la mise en place du cadre bâti actuel. Le sondage 2B a permis un échantillonnage manuel partiel des dépôts en place dans ce secteur. Ce sondage faisait 1,00 m de côté. Les lots 2B1 et 2B2, qui ne s'étendaient que dans la portion sud du sondage, formaient le comblement de la tranchée de construction du bâtiment actuel, occupant le coin sud-ouest des rues de la Capitale et Saint-Sulpice. D'une largeur de près de 0,20 m (nord-sud), cette tranchée était comblée d'un limon argileux brun, compact, contenant des fragments de calcaire taillé et de briques, du mortier et du charbon de bois (lot 2B1), ainsi que d'un sable fin brun-beige, meuble, contenant de rares fragments de calcaire et d'anthracite (lot 2B2). Les assemblages révélés par ces deux lots témoignent d'activités de nature domestique rattachées au XIXe siècle : fragments de vaisselle de table en terre cuite fine blanche, de grès grossier à glaçure saline, de bouteille cylindrique en verre coloré vert et en verre teinté vert, fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, clous forgés ou découpés, manche d'ustensile de table en os, os de mammifères et d'oiseaux, dont certains comportaient des traces de boucherie.

Une fois précisée la nature de ces dépôts, leur fouille n'a pas été poursuivie. Directement au nord de cette tranchée et visiblement tronqué par celle-ci, un dépôt de sable graveleux brun orangé contenant des cailloutis arrondis et des fragments de calcaire et de briques communes (lot 2B3), recouvrait à la fois la limite sud de l'aménagement 2B5 (dont il sera question plus loin) et le lot 2B4, qui à son tour recouvrait la portion nord de l'aménagement 2B5. Le lot 2B4 était formé d'un mélange de sable et de limon argileux brun-beige, contenant des fragments de crépi, des lentilles de sol noir organique, des cailloux et cailloutis, des éclisses de bois et des traces de charbon de bois. Ces deux lots ont révélé des assemblages montrant une déposition au cours de

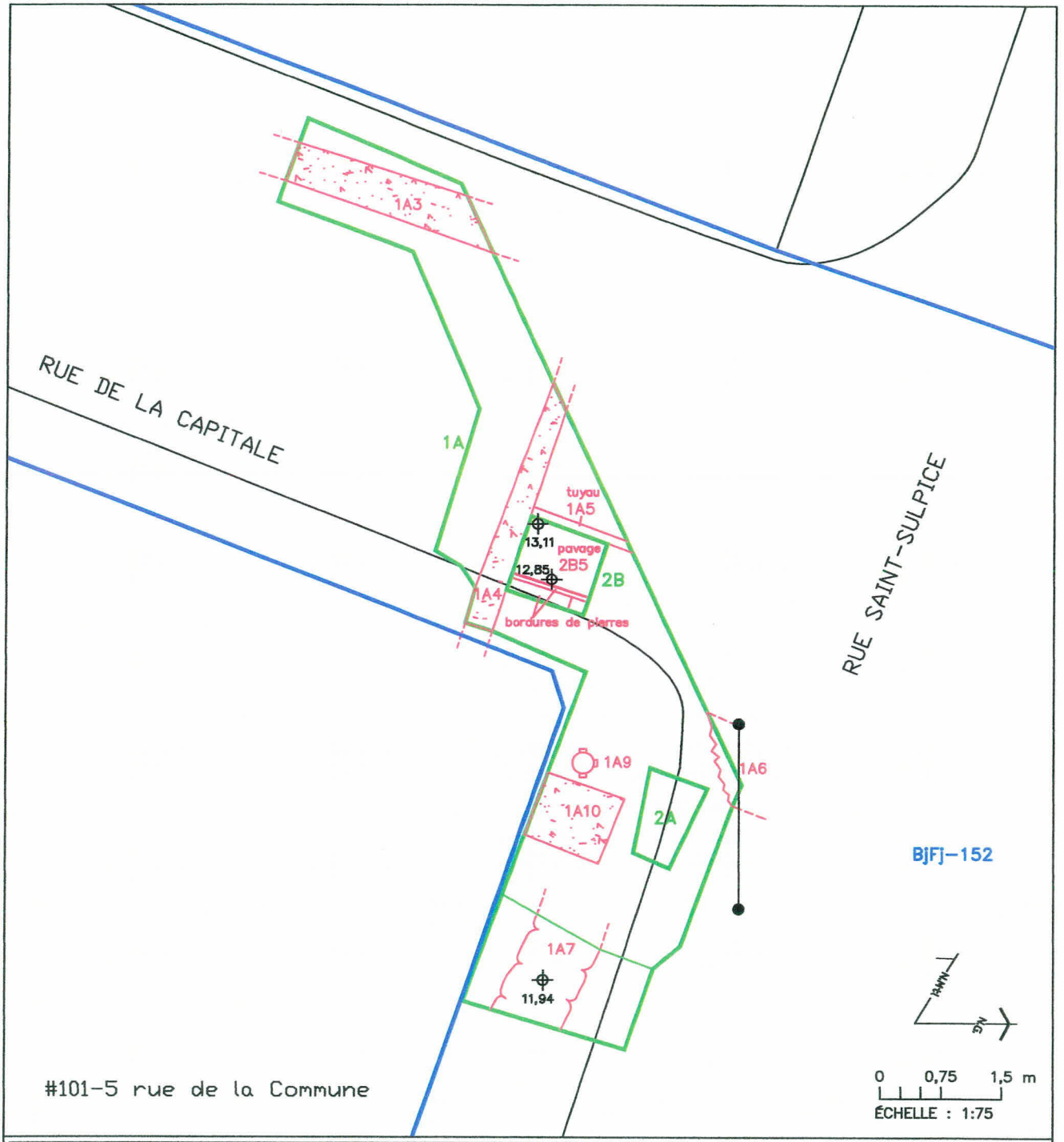

CSEM, RAPPORT 2008-2009, RUE SAINT-SULPICE, PROJET 20050002, BjFj-152

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 1A

PLAN 8

	SOUS-OPÉRATION		BÉTON		COUPE STRATIGRAPHIQUE
1A	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION		PROLONGEMENT DE VESTIGE		
	VESTIGE		SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ		
1A3	NUMÉRO DE VESTIGE	BjFj-152	CODE BORDEN		CSE0720
	MAÇONNERIE	13,11	ÉLÉVATION EN MÈTRES (NMM)		ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12-010-0136

Tableau 2 : MTL08-25-16, BjFj-152, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
BjFj-152					
1A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1A2	---	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1A3	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1A4	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1A5	---	Conduite d'acier de 4 po orientée suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Ind.	---
1A6		Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe est-ouest	XVIIIe siècle?	Mur de fondation nord d'un bâtiment établi à l'angle sud-ouest des rues Saint-Sulpice et de la Capitale	---
1A7		Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe nord-sud	XIXe siècle?	Mur de fondation est d'un bâtiment établi à l'angle sud-ouest des rues Saint-Sulpice et de la Capitale	
2A1	Manuelle	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
2A2	Manuelle	Sable grossier mêlé à des fragments de mortier, à de petites pierres arrondies et à quelques fragments de charbon de bois	XVIIIe siècle?	Niveau associé à la démolition d'un bâtiment	1A: couche 14

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
BjFj-152					
2A3	Manuelle	Loam limoneux brun compact contenant des fragments de mortier informes et quelques fragments de charbon de bois	XVIIIe siècle	Surface intérieure de terre battue, contenant des résidus associés à la construction d'un bâtiment	1A: couche 15
2A4	Manuelle	Limon argileux brun noirâtre compact, à texture organique et gorgé d'eau	---	Horizon organique du sol naturel, possiblement remanié dans le cadre d'activités horticoles	
2B1	Manuelle	Limon argileux brun compact contenant des fragments de calcaire taillé, de brique, de mortier et de charbon de bois	XIXe siècle	Comblement de la tranchée de construction du bâtiment actuel (101-105, rue de la Commune ouest)	---
2B2		Sable fin brun-beige meuble, contenant de rares fragments de calcaire et d'anthracite	XIXe siècle	Comblement de la tranchée de construction du bâtiment actuel (101-105, rue de la Commune ouest)	---
2B3		Sable graveleux brun-rouille contenant des cailloutis arrondis, des fragments de calcaire et de brique rouge	Première moitié du XIXe siècle	Remblai associé au réaménagement de la rue après l'abandon du pavage 2B5	---
2B4		Mélange hétérogène de sable et de limon argileux brun-beige, contenant des fragments de crépis, des lentilles de sol noir organique, des cailloux et cailloutis, des éclisses de bois et de rares fragments de charbon de bois	Première moitié du XIXe siècle	Remblai associé au réaménagement de la rue après l'abandon du pavage 2B5	---
2B5		Pavage formé d'une surface de pierres de champs délimitée par un rang de plaques de calcaire et un rang de blocs de granite	Première moitié du XIXe siècle	Ancienne surface de rue	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-25-16					
1A1 (1B1)	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1A2 (1B2)	---	Conduite d'acier de 1 ½ po insérée dans tuyau de pvc, orientée suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de Gaz Métro	---
1A3 (1B3)	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de Bell	---
1A4 (1B4)	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---

la première moitié du XIXe siècle. Le lot 2B3 contenait ainsi un fragment d'assiette en terre cuite fine blanche et un tesson de bouteille en verre teinté vert, un fragment d'os de mammifère comportant des traces de boucherie ainsi que des fragments de coquille d'huître. Quant au lot 2B4, il a révélé des fragments d'assiette en terre cuite fine blanche, de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, de gobelet en verre incolore ainsi qu'un clou en fer forgé, des tiges (probablement de clous) en fer découpé, un fragment d'os de mammifère avec traces de boucherie et une coquille d'huître.

Le dépôt 2B4 recouvrait une surface formée d'un assemblage de pierres granitiques émoussées, aux dimensions variables (entre 0,10 m et 0,25 m de diamètre) et maintenues par un sable limoneux brun tacheté beige orangé, perceptible entre les pierres. Cette surface était délimitée au sud par une bordure faite d'un rang de plaques de calcaire plus ou moins rectangulaires et posées de chant, appuyé contre un second rang de blocs de granit (plan 8 et photo 4). Le sommet de cette bordure 2B5 se situait à près de 0,15 m au-dessus de la limite sud de l'aménagement de pierres des champs. Cette bordure peut être associée aux vestiges d'une chaîne de trottoir, servant peut-être d'appui à un trottoir de bois dont aucune trace n'a cependant été retrouvée. Notons que l'emplacement de cette possible chaîne de trottoir coïncide à quelques centimètres près avec la limite nord du trottoir actuel. Quant à la portion de l'aménagement 2B5 située au nord du trottoir, elle correspondrait à l'ancienne surface pavée de la chaussée. Cette surface se situait entre 13,109 m (NMM) au nord et 12,849 m (NMM) au sud, directement en bordure de la chaîne de trottoir. Cette déclivité vers le sud de la surface de la chaussée avait probablement pour objectif d'assurer l'écoulement des eaux sur sa bordure (photo 5). La fouille du sondage 2B a été interrompue sur ce vestige 2B5, laissé en place.

- Rue Saint-Sulpice

La portion de la sous-opération 1A située dans la rue Saint-Sulpice montrait d'importantes perturbations en lien avec la mise en place de services publics souterrains (plan 8). La présence d'une borne-fontaine (1A9) et d'un massif brisé mais qui auparavant traversait cet espace du nord au sud (1A8), tout comme celle d'un imposant bloc de béton dont la fonction n'est pas connue (1A10), avaient laissé une marque profonde sur le tissu archéologique. Néanmoins, la mise en place de ces éléments souterrains avait tout de même épargné la portion sud d'un mur de maçonnerie de pierres orienté nord-sud et situé dans la portion ouest de la tranchée (1A7), alors que dans sa portion est, les dépôts anciens avaient été préservés sur une bande d'une largeur de 0,75 m, qui montrait une séquence stratifiée de près de 2,30 m d'épaisseur (figure 23).

Le mur 1A7, légèrement désaxé par rapport au mur de fondation est du bâtiment actuellement établi à cet emplacement (plan 8), est orienté nord-nord-est/sud-sud-ouest. Seul le sommet dérasé (en partie par les travaux de construction du massif 1A8) de ce mur a été dégagé (photo 6). Il apparaissait à près de 1,70 m sous la surface actuelle de la rue Saint-Sulpice, à 11,944 m (NMM). Il était construit de deux parements de blocs de calcaire bruts et ébauchés liés au mortier de chaux, remplis d'un blocage de fragments de calcaire noyés dans le mortier. D'une épaisseur de 0,88 m à 0,92 m (suffisante pour servir d'appui à une superstructure de maçonnerie), il a été dégagé sur une longueur maximale de 1,80 m. Il disparaissait dans la paroi sud de la sous-opération, alors qu'au nord, il était tronqué par le creusement associé au coulage du bloc de béton 1A10.

Photo 4 : BjFj-152, sous-opération 2B, surface de l'ancien pavage 2B5, vue vers l'ouest-sud-ouest (BjFj-152-07-NUM1-86)

Photo 5 : BjFj-152, sous-opération 2B, pavage 2B5 tronqué à l'ouest par un massif de la CSEM, vue vers l'ouest (BjFj-152-07-NUM1-87)

Description des couches

Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A, paroi est

1) Asphalte

2) Concassé 0-3/4

3) Sable fin brun-beige pâle, homogène et meuble, contenant de la pierre concassée 2"

4) Sable fin limoneux brun, plutôt homogène et ferme, contenant de la pierre concassée 0-3/4"

5) Sable beige jaunâtre, assez homogène et meuble, contenant de la pierre concassée ¾ à 2"

6) Sable grossier limoneux brun, homogène et meuble, contenant des cailloux anguleux et des éclats de calcaire

7) Mélange de moellons, de petites pierres des champs, d'éclats de calcaire, de sable jaune et de mortier, hétérogène et ferme

8) Sable jaune tacheté brun, hétérogène et meuble, contenant quelques cailloux anguleux et des éclats de calcaire

9) Limon sableux brun grisâtre foncé se mêlant à des lentilles argileuses, hétérogène et compact, contenant des fragments de calcaire, de briques rouges et de pierres schisteuses, du mortier et du cailloutis arrondi

10) Blocs et moellons de calcaire (certaines ébauchées, équarries ou taillées et finies à la laye) se mêlant à du sable beige et des mottes de mortier

11) Niveau de bois en décomposition (pâte dense et compacte) se mêlant à du mortier et des cailloux anguleux et subanguleux

12) Sable limoneux et lentilles d'argile beige, hétérogène et compact, contenant des fragments de calcaire et du mortier

13) Niveau de bois à l'état de pâte dense et compacte; des pièces massives (8-10 cm d'épaisseur et 15 cm de largeur) et disposées d'est en ouest sont perceptibles.

14) Sable grossier jaune se mêlant à des nodules de mortier, quelques petites pierres arrondies et des traces de charbon de bois

15) Loam limoneux brun, homogène et plutôt compact, contenant du mortier et un peu de charbon de bois

16) Limon argileux brun noirâtre foncé avec des traces orangé, plutôt homogène et compact, très organique et gorgé d'eau

CSEM, RAPPORT 2008–2009

RUE SAINT–SULPICE, PROJET 22050002

BjFj–152

SOUS–OPÉRATION 1A, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

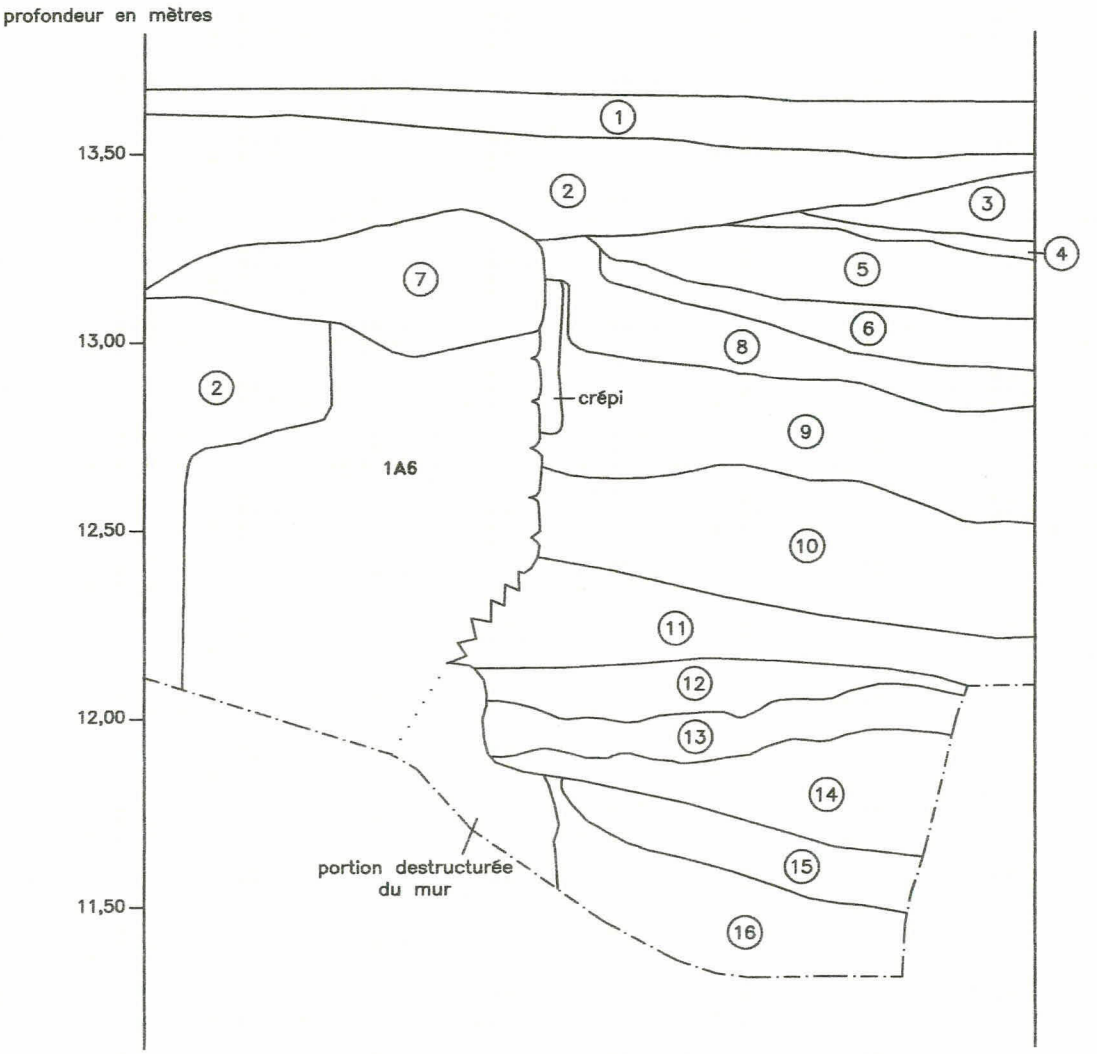

1A7 Numéro de vestige

Maçonnerie

Prolongement de vestige

Limite de fouille

CSE0720

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

ethnoscop

FIGURE 23

Photo 6 : BjFj-152, sous-opération 1A, sommet du mur de maçonnerie de pierre 1A7 en cours de dégagement, vue en plan (BjFj-152-07-NUM1-73)

La séquence stratigraphique observée en paroi est de la sous-opération témoignait de l'intensité de l'occupation à cet emplacement depuis les premières décennies de la période historique (figure 23). Les niveaux de surface, formés de l'asphalte de la rue et de son lit de pose de concassé (couches 1 et 2 de la figure 23), recouvraient une série de dépôts dont la mise en place avait visiblement servi à atténuer une pente encore assez marquée du terrain, jusqu'à lui donner sa configuration actuelle (couches 3 à 8). Ces entreprises de nivellement de la surface semblent avoir été accompagnées d'un dérasement supplémentaire du mur de maçonnerie 1A6, à la suite de sa démolition (couche 7).

La couche 9, un épais remblai de limon sableux brun grisâtre, recouvrait un niveau de débris comprenant entre autres des blocs et des moellons de calcaire, dont certains étaient taillés et finis à la laye (couche 10), ainsi que de nombreux morceaux de mortier. Ce niveau de débris était déposé sur un niveau de bois décomposé et mêlé à du mortier et à des cailloux (couche 11). Il est probable que ces dépôts correspondent respectivement à un remblai de rehaussement et de nivellement suivant la démolition d'un bâtiment, au niveau associé à cette démolition et à la surface d'occupation à l'intérieur de ce bâtiment. Quant au bâtiment en question, il s'agit probablement de celui auquel est associé le mur 1A6.

Le mur de maçonnerie de pierres 1A6 était orienté est-ouest et n'était visible qu'en paroi est de la sous-opération. Par conséquent, aucun de ses deux parements n'était pleinement visible, ce qui rendait difficile sa description. De plus, le vestige était en partie déstructuré par un creusement comblé de concassé, directement au nord (photo 6). Son sommet dérasé se situait à 0,55 m sous la surface actuelle de la rue, soit 12,579 m (NMM). Le mur était construit de deux parements de blocs et de moellons de calcaire auxquels se mêlaient quelques pierres des champs; le liant n'était pas visible. Ces deux parements étaient remplis d'un blocage de moellons et de petites pierres des champs noyés dans un mortier de chaux beige jaunâtre. Le parement interne du mur semblait en partie recouvert d'un crépi de chaux très friable. D'une hauteur résiduelle de près de 1,10 m, le mur présentait des contours trop incertains pour que l'épaisseur puisse en être déterminée avec certitude. Elle semblait cependant se situer autour de 0,90 m, témoignant d'une construction très massive, sans doute destinée à supporter une superstructure de maçonnerie.

Le niveau de bois décrit plus haut comme étant associé à l'occupation du bâtiment (couche 11 de la figure 23), recouvrait un niveau de sable limoneux mêlé à des lentilles d'argile beige et à des fragments de calcaire et du mortier (couche 12). Ce niveau, peut-être associé une fois de plus à la démolition d'un bâtiment, était déposé sur une couche de bois décomposé, compacte, dans laquelle on distinguait un alignement de pièces (poutres ou planches épaisses) disposées d'est en ouest, possiblement un ancien plancher. Sous ce niveau de bois, le dépôt de sable grossier mêlé à des morceaux de mortier, à de petites pierres arrondies et à un peu de charbon de bois (couche 14, lot 2A2) a fait l'objet d'un échantillonnage manuel. Celui-ci n'a livré qu'un petit fragment de verre à vitre. Alors que ce dernier niveau pourrait être associé une fois de plus à la démolition d'un bâtiment, le niveau qu'il recouvrait, un loam limoneux brun, compact, contenant du mortier et un peu de charbon de bois (couche 15, lot 2A3) s'apparente à une surface d'occupation en terre battue, peut-être aménagée à l'intérieur d'un bâtiment. Le mortier pourrait y témoigner d'activités de construction. Les artefacts mis au jour lors de la fouille manuelle, soit un fragment de terre cuite grossière chamois vernissée verte, un fragment d'assiette en faïence blanche, un tesson de bouteille en verre coloré vert foncé ainsi que quelques os de mammifères

dont un blanchi, témoignent de sa mise en place au cours du Régime français, probablement au cours du XVIIIe siècle de par la présence de faïence dans l'assemblage.

À la base de cette couche, un niveau de limon argileux brun noirâtre, compact, organique et gorgé d'eau, s'apparentait à un horizon organique du sol naturel, probablement les résidus de la surface d'origine (couche16 de la figure 23). La surface de cette couche se situait entre 11,819 m et 11,469 m (NMM), témoignant d'une déclivité du terrain vers le sud qui était beaucoup plus prononcée qu'aujourd'hui. Cependant, ces données sont à interpréter avec prudence puisque la surface de la couche semblait avoir été en partie décapée. La fouille manuelle de cette couche, au moyen du lot 2A4, n'a malheureusement livré aucun objet témoin. Une fois sa base atteinte, la fouille s'est arrêtée sur un limon argileux brun jaunâtre, stérile.

2.2.4.2 MTL08-25-16, sous-opération 1A

Un massif traversant d'ouest en est la rue Saint-Sulpice devait être construit au nord de la rue Saint-Paul, vis-à-vis les numéros civiques 402 à 408, rue Saint-Sulpice, en remplacement d'un massif longeant le trottoir ouest de la rue. Ces travaux ont requis l'excavation d'une tranchée d'une largeur variant de 0,95 m à 1,82 m nord-sud (plans 7 et 9). Le potentiel archéologique de cet espace était principalement rattaché à la présence probable de vestiges de l'ancien cadre bâti en bordure ouest de la rue, où se sont succédées au moins deux générations de bâtiments préalablement à l'élargissement vers l'ouest de la voie. Par conséquent, seule l'excavation de la portion ouest de la tranchée a fait l'objet d'une supervision par un archéologue. Au total, la supervision archéologique a couvert un tronçon d'une longueur de près de 5,00 m est-ouest.

Depuis la surface située à près de 17,58 m (NMM), l'excavation mécanique a atteint une profondeur maximale de 1,30 m, mais généralement limitée à 0,80 m. Sans doute en raison de la faible profondeur de l'excavation, mais également de la présence de services publics souterrains (tableau 3), les dépôts observés dans cette tranchée se limitaient aux composantes du revêtement de surface de la rue et du trottoir (asphalte, béton et leur lit de pose) et à un épais remblai de sable brun hétérogène (photo 7). Le tableau 3 présente en détails de la séquence stratigraphique observée sur la plus grande portion de la tranchée.

Tableau 3 : MTL08-25-16, sous-opération 1A, séquence stratigraphique, description des couches, parois nord et sud

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,08	Asphalte	Revêtement de la rue
2	0 – 0,25	Béton	Revêtement du trottoir
3	0,08 à 0,25 – 0,18 à 0,40	Pierre concassée 0 - ¾ po	Lit de pose de l'asphalte et du béton
4	0,18 à 0,40 – 0,80	Sable brun, meuble, contenant quelques fragments de briques communes	Remblai de rehaussement

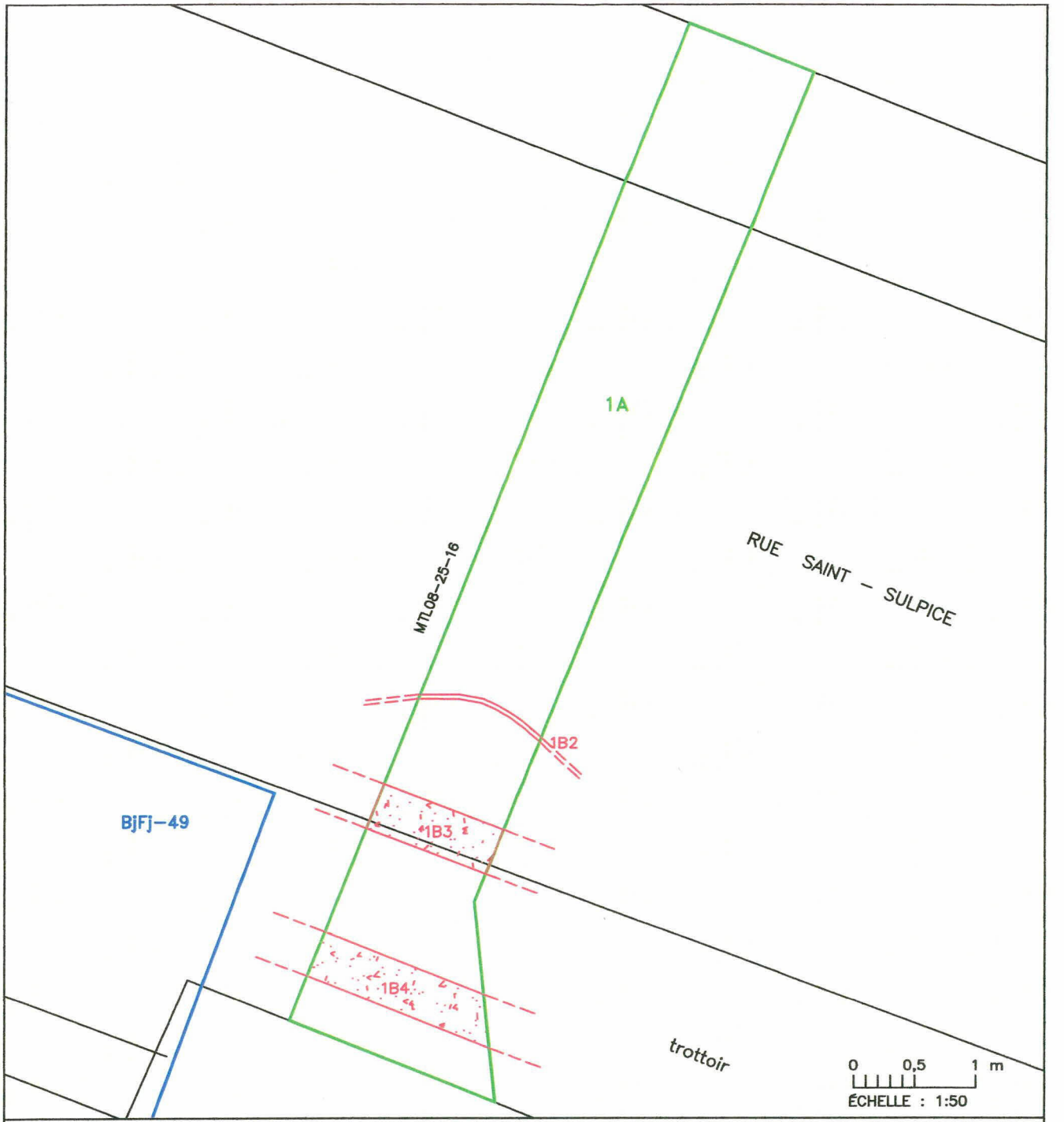

CSEM, RAPPORT 2008-2009, RUE SAINT-SULPICE, PROJET 20050002, MTL08-25-16

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 1A

PLAN 9

SOUS-OPÉRATION		BÉTON	
1A	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION	PROLONGEMENT DE VESTIGE	
VESTIGE		SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ	
1A3	NUMÉRO DE VESTIGE	BjFj-49	CODE BORDEN
		MTL07-25-20	CODE TEMPORAIRE

N.G.
N.M.H.

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12-010-0136

Photo 7 : MTL07-25-20, sous-opération 1B, paroi sud, vue vers le sud-ouest (MTL07-25-20-NUM1-15)

2.2.5 Synthèse

L'inventaire archéologique réalisé à l'angle sud-ouest des rues Saint-Sulpice et de la Capitale (site BjFj-152) a livré des données permettant de documenter certaines des étapes de l'occupation de ce secteur, dont l'histoire remonte aux tous premiers temps de l'existence de Montréal. Aucun témoin matériel de l'occupation du site au cours de la période préhistorique n'a été mis au jour, malgré la présence d'un ancien horizon remanié de surface du sol naturel. Celui-ci pourrait également témoigner des premières décennies de l'occupation de cet espace au cours de la période historique, alors que des jardins s'y étendaient (figure 11). Ce dépôt n'a été que partiellement fouillé, les travaux de la CSEM n'ayant pas affecté la bande de sol préservée en bordure est de la sous-opération; tout porte à croire qu'il pourrait s'étendre encore à l'est, dans l'emprise de la rue Saint-Sulpice, jusqu'à l'emplacement de l'ancien front bâti de la rue. D'autres travaux d'excavation qui seraient à réaliser dans ce secteur devront par conséquent tenir compte de cette possibilité.

La séquence stratigraphique mise au jour témoigne, de plus, de la configuration qu'avait à l'origine le terrain dans ce secteur de Montréal. Quoique possiblement décapé, l'horizon remanié du sol naturel montrait une déclivité vers le sud et le fleuve Saint-Laurent beaucoup plus marquée que celle que présente aujourd'hui la chaussée de la rue Saint-Sulpice. Les niveaux subséquents témoignent des efforts mis à atténuer cette pente naturelle au fil du temps.

L'occupation bâtie de cet emplacement date d'un peu avant 1704, année où un plan de Levasseur de Neré y montre un premier bâtiment de forme rectangulaire. L'occupation s'y maintient au cours des siècles suivants, avec de nombreuses régénérations du cadre bâti dont font état tant le tissu archéologique que les plans anciens. La séquence stratigraphique observée en paroi est de la sous-opération témoigne d'un important recul de la façade bâtie actuelle, par rapport aux premières constructions établies en bordure ouest de la rue. Certains des dépôts situés entre le sol naturel et les remblais modernes s'apparentent ainsi à des niveaux d'occupation à l'intérieur d'un bâtiment, dont la façade est se trouverait aujourd'hui sous la chaussée de la rue Saint-Sulpice.

Cette séquence laisse également croire à la présence de deux générations de cadre bâti avant que ne soit érigé le bâtiment auquel est associé le mur 1A6. La couche 15 (figure 23, lot 2A3) témoigne ainsi de la construction d'un premier bâtiment et de l'aménagement d'une surface de terre battue à l'intérieur de celui-ci, alors que la couche 14 pourrait être associée à la démolition de ce bâtiment et à l'aménagement d'une nouvelle surface d'occupation. L'occupation suivante semble avoir impliqué l'érection d'un nouveau bâtiment et la construction d'un plancher de bois à l'intérieur (couche 13). La démolition de ce bâtiment (couche 12) aurait été suivie d'une nouvelle construction dont le mur de fondation 1A6 aurait formé la limite nord. L'emplacement de celui-ci, à plus de 2,20 m du mur est du bâtiment actuel, témoigne de la configuration que présentait à l'origine la rue Saint-Sulpice, dont la largeur n'excédait pas une vingtaine de pieds français. Un plancher de bois aurait également été aménagé dans ce nouveau bâtiment (couche 11). La couche 10 serait associée à sa démolition, laquelle aurait été suivie par un recul de la façade du bâtiment ensuite érigé en bordure de la rue, comme en témoigne le mur de fondation 1A7[3]. Les

3 L'emplacement de ce mur montre que la largeur de la rue Saint-Sulpice était alors de près de 8,30 m, excédant de plus de 1,00 m la largeur d'origine, telle qu'elle est indiquée par l'emplacement du mur 1A6.

couches 9 et 8 pourraient correspondre à un réaménagement de la surface réalisé dans le cadre de la construction de ce bâtiment. Si cette construction pourrait être survenue au XIXe siècle, particulièrement entre 1804 et 1825, ni le plan produit par Adams en 1825, ni celui de Cane de 1846 ne rendent comptent de la légère déviation de l'axe du bâtiment que reflète le mur 1A7 (plans 10 et 11). Les plans 12 à 17 illustrent l'état des lieux avant 1825 et après 1846.

Cette construction, possiblement la dernière avant que ne soit réalisé l'élargissement de la rue Saint-Sulpice entre 1854 et 1864, pourrait être contemporaine de l'aménagement de surface 2B5, situé dans la rue de la Capitale et dont l'abandon et le remblayage semblent avoir précédé la construction du bâtiment actuel par Jean-Louis Beaudry, vers 1866. Le bâtiment, à l'origine voué à des fonctions commerciales et de bureau, est toujours en place aujourd'hui.

Ces données, bien que partielles, font état d'une occupation intense et prolongée de ce secteur, depuis les premiers temps de l'existence de Montréal. Le tableau 4 présente un bilan des données archéologiques acquises sur le site BjFj-152 et tente de les situer dans une séquence d'occupation au moyen d'un croisement avec les données fournies par les plans anciens.

La supervision archéologique réalisée dans l'emprise de la rue Saint-Sulpice, au nord de la rue Saint-Paul, n'a pas permis de mettre au jour des vestiges de l'occupation ancienne de ce secteur. Cependant, l'absence de vestiges dans le cadre de cette intervention ne doit pas être interprétée comme une absence absolue de tels vestiges, puisque la faible profondeur excavée ne permet pas d'en venir à une telle conclusion. Cet espace conserve par conséquent tout son potentiel archéologique.

2.3 PROJET 20070962, RUE DE LA MONTAGNE

En 2008, la CSEM a réalisé un projet sur la rue de la Montagne, entre autres par la reconstruction d'un puits d'accès. La rue de la Montagne est dotée d'un potentiel archéologique préhistorique au rebord de la terrasse Sherbrooke et entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins. Or, les travaux de la CSEM se retrouvaient entre ces deux zones à potentiel archéologique. En effet, à cet endroit, le talus de la terrasse Sherbrooke se perd vis-à-vis la gare Windsor et l'autoroute Ville-Marie, donc au sud du boulevard René-Lévesque. Ce talus se poursuit vers l'est en suivant le côté nord de la rue De La Gauchetière. Pour le volet historique, un potentiel archéologique existe mais plus au nord, dans le secteur de l'avenue du Docteur-Penfield. Entre les boulevards De Maisonneuve et René-Lévesque, le potentiel archéologique de la rue de la Montagne est moindre. Le projet 20070962 ne menaçait donc pas les ressources archéologiques et aucune intervention au terrain ne fut recommandée.

2.4 PROJET 20070686-2A, RUE NOTRE-DAME (BjFj-153 et MTL08-25-15)

2.4.1 Présentation

D'avril à juillet 2008, le tronçon de la rue Notre-Dame situé entre les rues McGill et Saint-François-Xavier a fait l'objet de travaux touchant les infrastructures électriques. Ces travaux consistaient en la construction et le remplacement de puits d'accès, en bordures nord et sud de

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–SULPICE, PROJET 20050002
BjFj–152 ET MTL08–25–16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN D'ADAMS DE 1825 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 10

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A NUMÉRO DE FORAGE

LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
BjFj–152 CODE BORDEN
MTL08–25–16 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

NAD83 NG

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

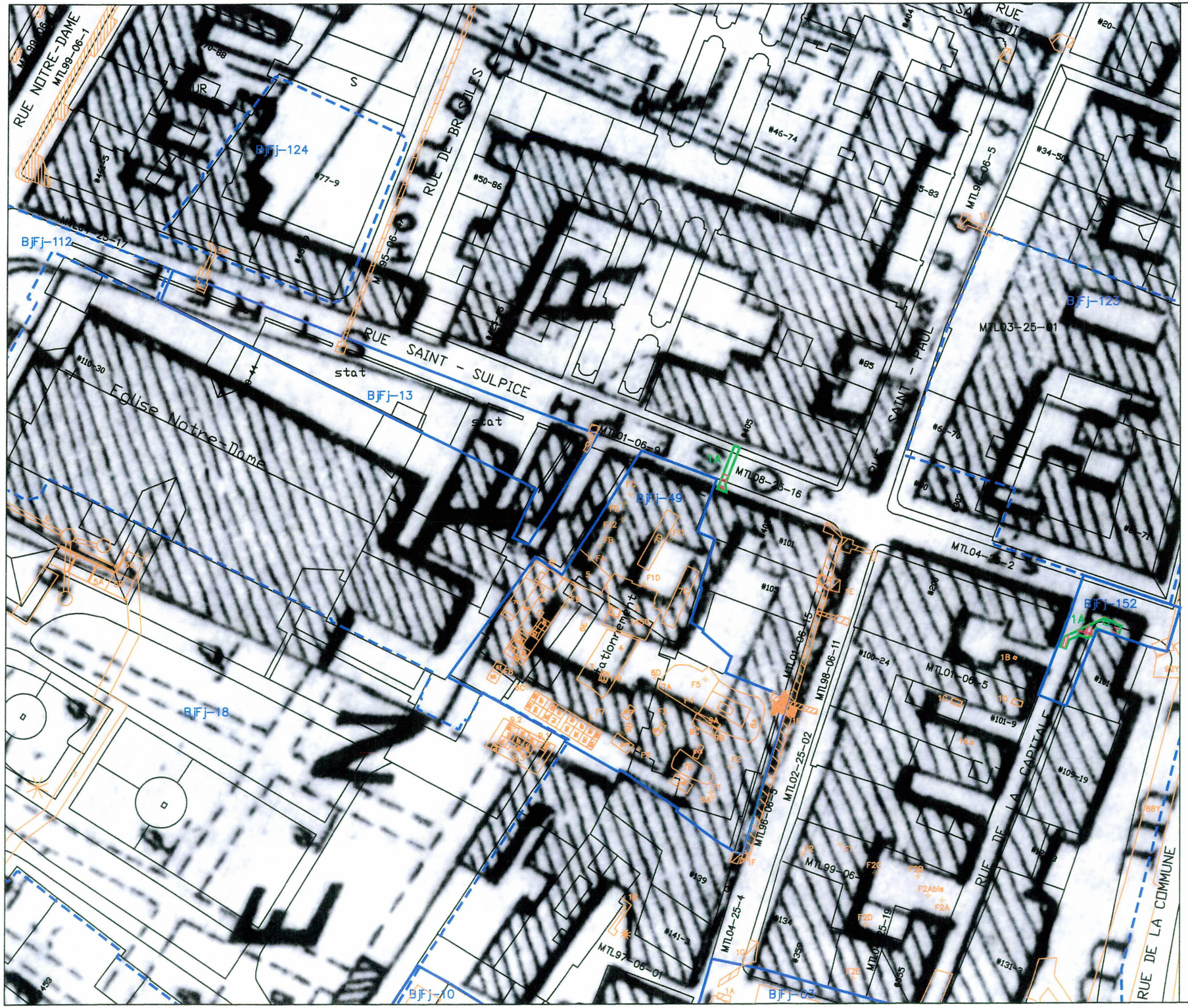

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–SULPICE, PROJET 20050002
BjFj–152 ET MTL08–25–16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE CANE DE 1846 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 11

	SOUS–OPÉRATION
1A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
	VESTIGE
	INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A	NUMÉRO DE FORAGE
	LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
BjFj–152	CODE BORDEN
MTL08–25–16	CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1: 750

N.G. NMH

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–SULPICE, PROJET 20050002
BjFj–152 ET MTL08–25–16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE LEVASSEUR DE NERÉ DE 1704 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 12

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A NUMÉRO DE FORAGE

LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
BjFj–152 CODE BORDEN
MTL08–25–16 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–SULPICE, PROJET 20050002
BjFj–152 ET MTL08–25–16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE CHAUSSEGROS DE LÉRY DE 1717 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 13

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A NUMÉRO DE FORAGE

LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
BjFj–152 CODE BORDEN
MTL08–25–16 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–SULPICE, PROJET 20050002
BjFj–152 ET MTL08–25–16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE CHAUSSEGROS DE LÉRY DE 1731 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 14

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A NUMÉRO DE FORAGE

LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
BjFj–152 CODE BORDEN
MTL08–25–16 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

NUMH NG

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–SULPICE, PROJET 20050002
BjFj–152 ET MTL08–25–16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE CHARLAND DE 1804 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 15

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A NUMÉRO DE FORAGE

LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
BjFj–152 CODE BORDEN
MTL08–25–16 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

N.G.
NMM

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–SULPICE, PROJET 20050002
BjFj–152 ET MTL08–25–16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE PLUNKETT & BRADY DE 1872 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 16

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A NUMÉRO DE FORAGE

LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
BjFj–152 CODE BORDEN
MTL08–25–16 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–SULPICE, PROJET 20050002
BjFj–152 ET MTL08–25–16

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 17

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A NUMÉRO DE FORAGE

LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
BjFj–152 CODE BORDEN
MTL08–25–16 CODE TEMPORAIRE

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 750

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

Tableau 4: BjFj-152, séquence de l'occupation à l'angle sud-ouest des rues Saint-Sulpice et de la Capitale

Représentation ancienne	Utilisation de l'espace (selon plan ancien)	Unités archéologiques associées	Datation (selon assemblages artefactuels)	Documents de référence	Commentaires
1685 – de Villeneuve	Carrés de jardin	Lot 2A4, 1A couche 16 : horizon organique remanié du sol naturel	---	Figures 12 et 14	
1704 – Levasseur de Neré	Petit bâtiment rectangulaire, adossé contre enceinte de bois	Lot 2A3, 1A couche 15 : construction d'un bâtiment et aménagement d'une surface en terre battue; lot 2A2, 1A couche 14 : démolition d'un bâtiment	Régime français (XVIIIe siècle): terre cuite grossière chamois vernissée verte, faïence blanche, verre coloré vert foncé,verre à vitre, os de mammifères	Figures 3 et 14; plan 12	Première génération d'occupation bâtie
1717 – Chaussegros de Léry	Bâtiment rectangulaire contre lequel s'interrompt enceinte de bois	1A couche 13 : occupation sur un plancher de bois; 1A couche 12 : démolition d'un bâtiment	---	Figures 14 et 24; plan 13	Deuxième génération d'occupation bâtie
1731 – Chaussegros de Léry	Bâtiment rectangulaire			Figures1 5 et 24; plan 14	Deuxième génération d'occupation bâtie; disparition de l'enceinte de bois
1752 - Franquet	Bâtiment de forme indéterminée, composante d'une rangée de bâtiments adossée contre la fortification maçonnée	Mur de maçonnerie de pierres 1A6; 1A couche 11 : occupation sur un plancher de bois; 1A couche 10 : démolition d'un bâtiment	---	Figures 16 et 24	Troisième génération d'occupation bâtie
1804 – Charland	Bâtiment de forme vaguement trapézoïdale			Figures 17 et 24; plan 15	

Représentation ancienne	Utilisation de l'espace (selon plan ancien)	Unités archéologiques associées	Datation (selon assemblages artefactuels)	Documents de référence	Commentaires
1825 – Adams	Bâtiment de forme rectangulaire	Mur de maçonnerie de pierres 1A7; 1A couches 7 à 9 : niveaux d'aménagement de la rue Saint-Sulpice dans le cadre de son élargissement et de régénération du cadre bâti; aménagement de surface 2B5, dans l'emprise de la rue de la Capitale; 2B3 et 2B4 : accumulation de sédiments sur la surface de circulation	Première moitié du XIXe siècle: terre cuite fine blanche, pipe en terre cuite fine argileuse blanche, verre incolore et teinté vert, clou en fer forgé, tiges (probablement de clou) en fer découpé, os de mammifère comportant des traces de boucherie, fragments de coquilles d'huîtres	Figures 18 et 24; plan 11	Quatrième génération d'occupation bâtie, suivant un élargissement de la rue Saint-Sulpice et un recul de la façade bâtie; la superposition du plan d'Adams et du plan actuel montre clairement ce recul de la façade
1846 – Cane	Bâtiment de forme rectangulaire			Figures 19 et 24; plan 11	L'aspect du bâtiment illustré par Cane au coin des rues Saint-Sulpice et de la Capitale suggère qu'une régénération du cadre bâti pourrait avoir eu lieu entre 1825 et 1846; le nouveau bâtiment pourrait avoir été construit sur les fondations du bâtiment illustré en 1825
1872 – Plunkett & Brady	Bâtiment de forme rectangulaire, dont l'emprise au sol correspond à celle du bâtiment actuel (101-105, rue de la Commune O.)	1A couches 6 à 3 2B1, 2B2 : comblement de la tranchée de construction du bâtiment actuel	XIXe siècle: terre cuite fine blanche, grès grossier à glaçure saline, verre coloré vert et teinté vert, pipe en terre cuite fine argileuse blanche, clous forgés ou découpés, manche d'ustensile de table en os, os de mammifères et d'oiseaux	Figures 20 et 24; plan 16	Le bâtiment illustré par Plunkett & Brady est toujours en place
1890 – Goad				Figures 22 et 24; plan 17	Le bâtiment est identifié comme étant la propriété d'un nommé Beaudry

la rue, en la construction d'une nouvelle chambre de transformation au coin nord-est des rues Notre-Dame et Saint-Pierre, de même qu'en la construction ou la reconstruction de tronçons de massifs de conduits électriques devant raccorder les diverses composantes du réseau électrique souterrain. Il était également prévu que soient construites de nouvelles bases de lampadaires sous les trottoirs nord et sud de la rue Notre-Dame.

Ce secteur de l'arrondissement historique de Montréal avait préalablement fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique, sous la forme d'un fichier-rue, qui révélait la présence probable de témoins matériels des premières occupations bâties en bordure nord de la rue, préalablement à son élargissement réalisé à partir de 1864. De plus, la présence de vestiges de l'ancienne palissade de bois ayant ceinturé Montréal entre 1689 et 1717 était possible. Enfin, le terrain vacant à l'angle sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Pierre était susceptible de receler les vestiges des bâtiments s'y étant succédés entre la deuxième moitié du XVIIIe siècle et la première moitié du XXe siècle, au moment où un stationnement y fut aménagé.

Les interventions planifiées dans le cadre du volet archéologique de ce projet impliquaient un inventaire par sondage aux emplacements des PA 480 et 27848 et de la CT 27846, situés en bordure nord de la rue Notre-Dame, de même qu'à ceux des PA 479 et 27847, situés en bordure sud. La construction de tronçons de massifs électriques reliant certaines de ces composantes devait également faire l'objet d'une supervision archéologique, tout comme celle de bases de lampadaire sous le trottoir nord de la rue (plan 18). Le code temporaire MTL08-25-15, attribué par la Ville de Montréal, a servi à répertorier l'ensemble des interventions archéologiques tenues dans le cadre des travaux de la CSEM. De plus, le terrain situé à l'angle sud-est des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Pierre a livré des vestiges témoignant de l'occupation du site par la maison Foretier, érigée pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, ainsi que par une centrale électrique aménagée au début du XXe siècle. Ces découvertes ont mené à l'attribution du code Borden BjFj-153. Les sections qui suivent exposent les résultats de ces interventions.

2.4.2 Cadre historique

La rue Notre-Dame domine la colline du Vieux-Montréal, dont la ligne d'interfluve (ligne réunissant les points les plus hauts d'une colline) suit son tracé. Depuis son point le plus haut situé devant l'hôtel de ville, cette ligne va se perdre dans la cuvette Chaboillez à la hauteur de la rue Peel. S'il est probable que cet emplacement ait été occupé au cours de la période préhistorique, très peu d'indices de cette occupation ont été retrouvés à ce jour. Le tronçon de rue à l'étude a ainsi fait l'objet d'un décapage extensif, ayant éradiqué presque totalement les anciens horizons naturels de surface. À l'est de l'aire d'étude, les travaux réalisés en 2005 par Archéotec, dans la cour du Séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18), ont mis au jour quelques témoins matériels d'une occupation historique ancienne précédant la construction du Séminaire (1684), dont quelques foyers et une pointe de projectile en pierre qui pourraient également dater de la toute fin de la préhistoire (Archéotec 2006). Il s'agit, jusqu'à maintenant, des seuls éléments permettant de documenter l'occupation de cet espace avant l'établissement des premiers Européens.

La rue Notre-Dame constitue un témoin privilégié des premières décennies de l'existence de Montréal. En 1672, la rue est officiellement ouverte sur la colline du Vieux-Montréal à l'initiative

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
BjFj–153 ET MTL08–25–15

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 18

	SOUS–OPÉRATION
1A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
	VESTIGE
3A3	NUMÉRO DE VESTIGE
	INTERVENTION ANTÉRIEURE
	SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE
	SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER
BjFj–153	CODE BORDEN
MTL08–25–15	CODE TEMPORAIRE
MTL96–06–2	CODE TEMPORAIRE DE L'INTERVENTION ANTÉRIEURE
	MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ
	SITE HISTORIQUE CLASSÉ
(102)	VIEUX–SÉMINAIRE DE SAINT–SULPICE
(103)	SITE HISTORIQUE DU VIEUX–SÉMINAIRE DE SAINT–SULPICE
(119)	ÉDIFICE DE LA CANADA LIFE

0 40 m
ÉCHELLE : 1:1250

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

du supérieur des prêtres sulpiciens, François Dollier de Casson, dans le cadre de l'entreprise d'établissement de la première trame urbaine de la ville. La rue, d'une largeur de 30 pieds ou environ 10,00 m, est représentée pour la première fois sur un plan produit en 1672 et attribué à Dollier de Casson (figure 24). Sur ce plan figurent également les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier, dont seul le tronçon situé au sud de la rue Notre-Dame est ouvert. La petite rue Saint-Guillaume (actuelle rue Dollard) aurait été ouverte quelques années après, en 1679 (Ville de Montréal 1995).

Le plan dit de Villeneuve produit en 1685 montre que les axes des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier – dont le tronçon au nord de la rue Notre-Dame est dorénavant ouvert – sont bien implantés, alors que le secteur situé à l'ouest de la rue Saint-François-Xavier ne semble pas encore intégré à la trame urbaine. Quelques bâtiments y sont néanmoins érigés (figure 25).

En 1689 s'amorce la construction de la palissade de bois ceinturant la ville, dont la courtine reliant le bastion Saint-Michel au bastion de la Poudrière recoupe le tronçon de rue à l'étude situé à l'ouest de l'actuelle rue Dollard (figure 26). En 1692, les Récollets aménagent leur premier complexe conventuel dans l'espace compris entre les actuelles rues McGill et Saint-Pierre d'est en ouest, et Notre-Dame et Lemoyne du nord au sud (Ethnoscop 1998). Tout au long du Régime français et pendant une partie du Régime anglais, la rue Notre-Dame sera le siège de l'administration civile et de plusieurs communautés religieuses à Montréal.

En 1704, le plan de Levasseur de Neré montre que les bordures nord et sud de la rue Notre-Dame sont occupées par quelques bâtiments dispersés et assortis de carrés de jardin (figure 26). Le tronçon de la rue Saint-Pierre situé au nord de la rue Notre-Dame, ouvert entre 1685 et 1704, y est également représenté. Le cadre bâti de la rue Notre-Dame se densifiera progressivement au cours des premières décennies du XVIIIe siècle.

C'est à partir de 1713 que sont représentées pour la première fois les rues Saint-Alexis et Saint-Jean, sur le plan de Gédéon de Catalogne (figure 27). À partir de 1717, la palissade de bois qui ceinturait Montréal est démolie pour faire place à une enceinte maçonnée, dont le front ouest se situe à la limite ouest du tronçon de rue à l'étude; le plan produit par Chaussegros de Léry en 1717 montre que la courtine reliant le bastion des Récollets (construit entre 1717 et 1728) au nord et le bastion de Lachine (construit en 1717) au sud suit le tracé de l'actuelle rue McGill (figure 28), alors que la porte des Récollets délimite à l'ouest le tronçon de rue à l'étude (Stewart 2000). En 1727, la petite rue Saint-Guillaume (actuelle rue Dollard), disparue lors de l'érection de la palissade de bois (Ville de Montréal 1995), reprend sa place sur l'espace laissé vacant par la démolition de celle-ci (figures 29 et 30).

Les plans produits par Chaussegros de Léry en 1731 et 1745, par Franquet en 1752 et par Jefferys en 1758 (figures 31 à 34) témoignent de l'intensification de l'occupation en bordures nord et sud de la rue Notre-Dame au cours de la première moitié du XVIIIe siècle. La forme changeante ou la disparition de certains bâtiments représentés sur ces plans laisse croire qu'une régénération du bâti a eu lieu dans certains secteurs dès la première moitié du XVIIIe siècle. L'évolution du cadre bâti au cours de la deuxième moitié du XVIIIe siècle est mal connue, en l'absence de représentation cartographique pour la période comprise entre 1758 et 1804.

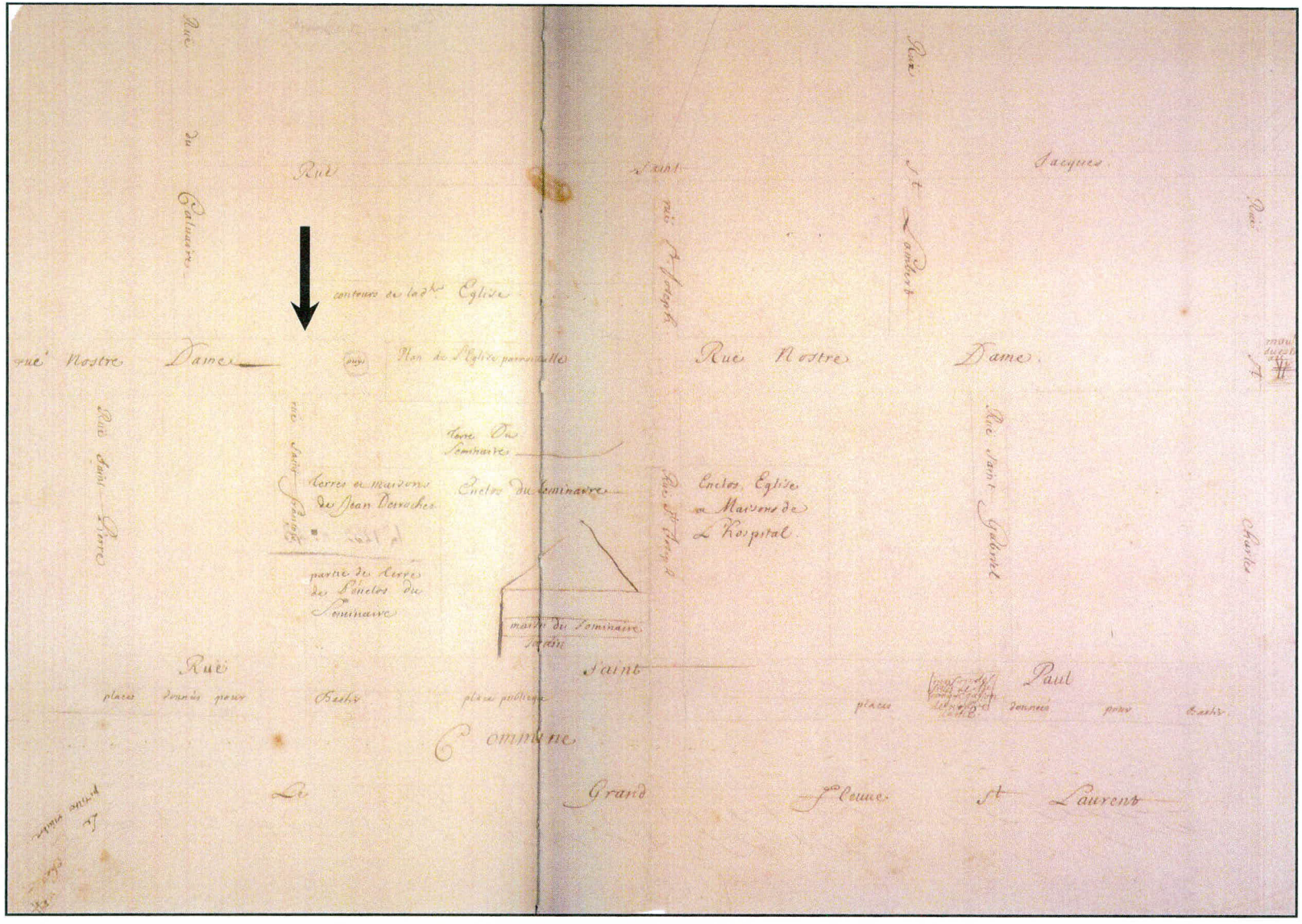

Figure 24 : Extrait du plan de Dollier de Casson de 1672 (Robert 1994 : planche 7)

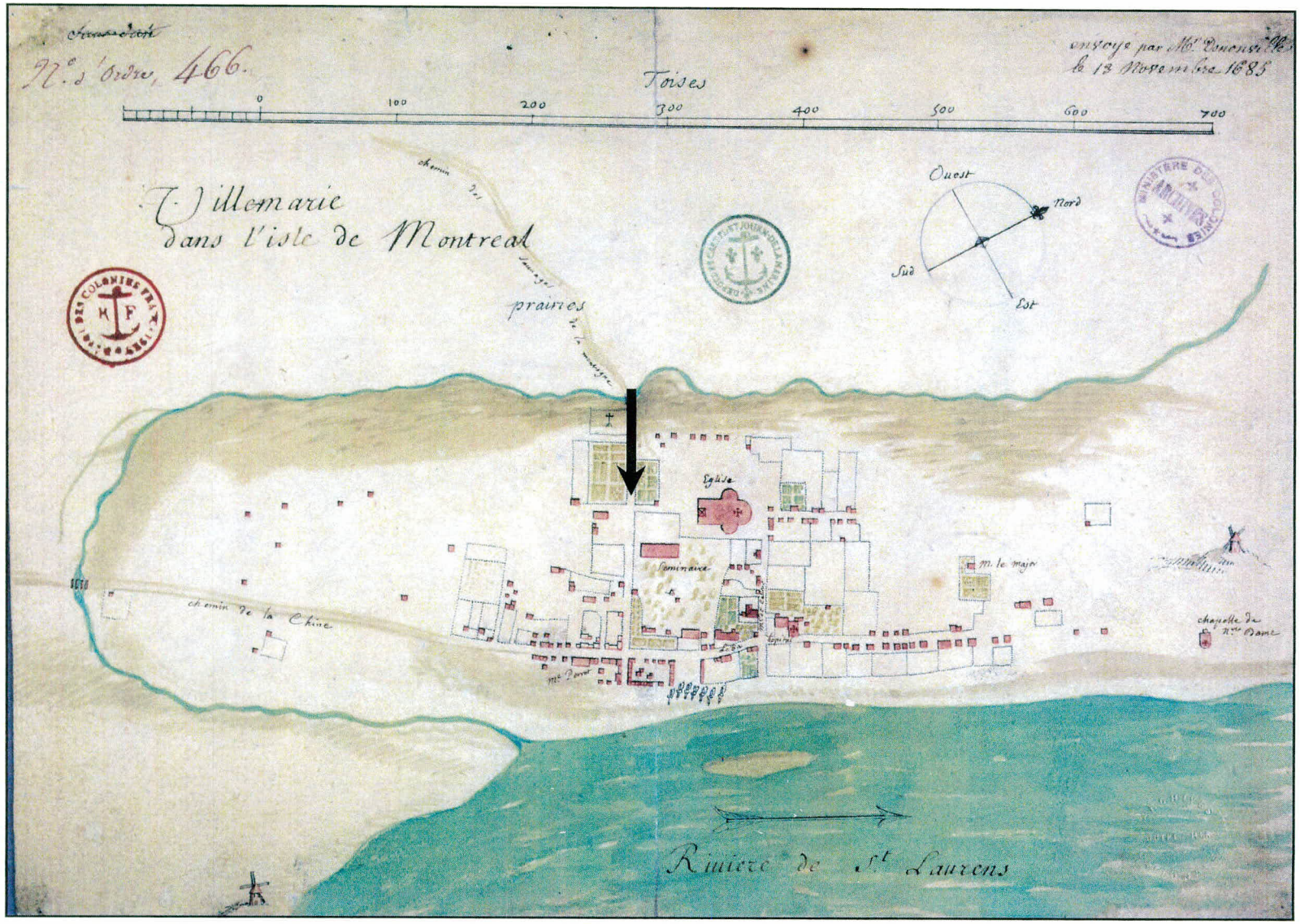

Figure 25 : Extrait du plan dit de Robert de Villeneuve de 1685 (BAC H3/340/Montréal/1685)

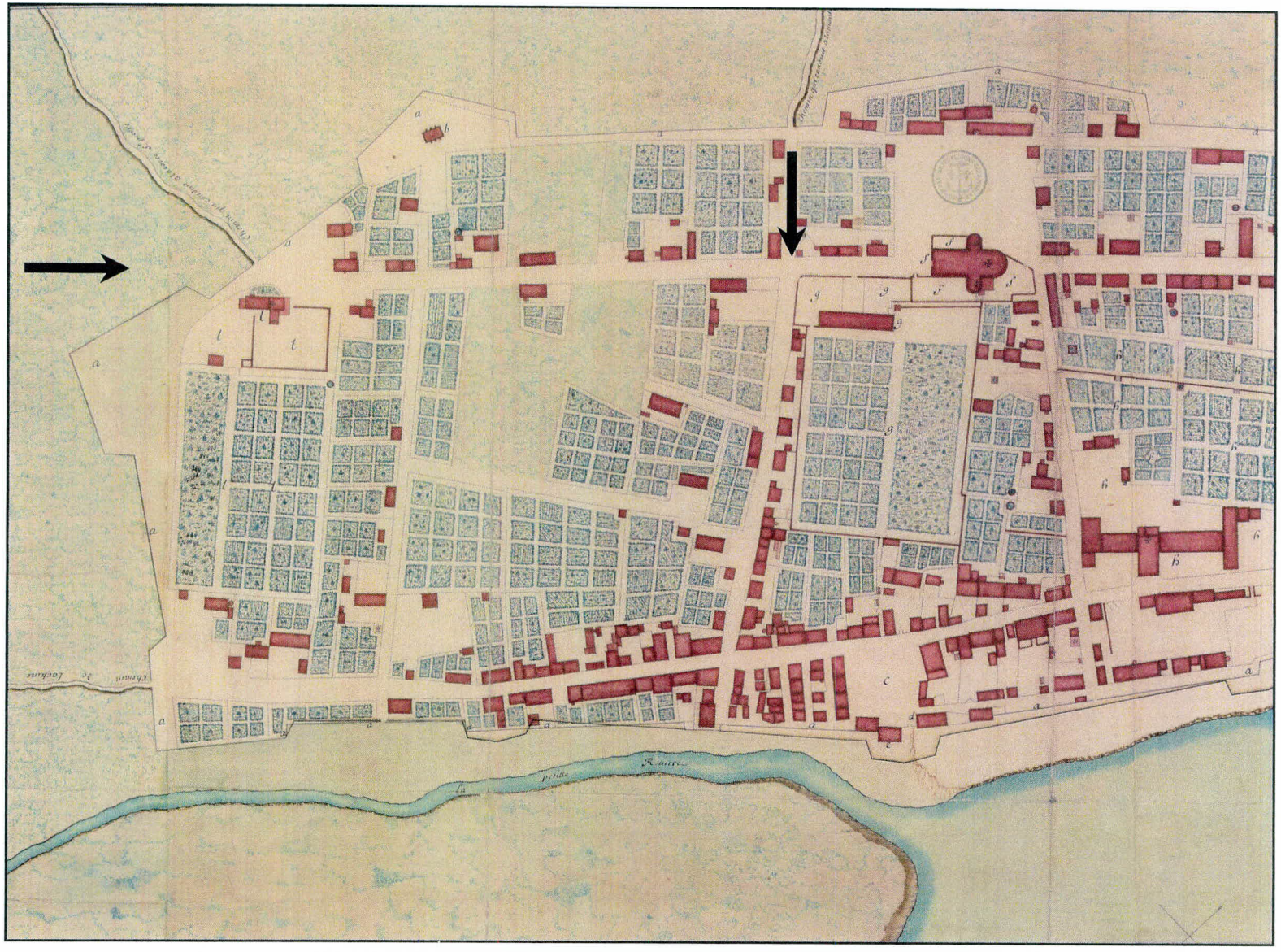

Figure 26 : Extrait du plan de Levasseur de Neré de 1704 (BAC Ph/340/Montréal/1704)

Figure 27 : Extrait du plan de Gédéon de Catalogne, « Plan de la ville de Montreal en Canada », 1713 (BAC Ph/340/Montréal/1714 (1713) et H2/340/Montréal/1713)

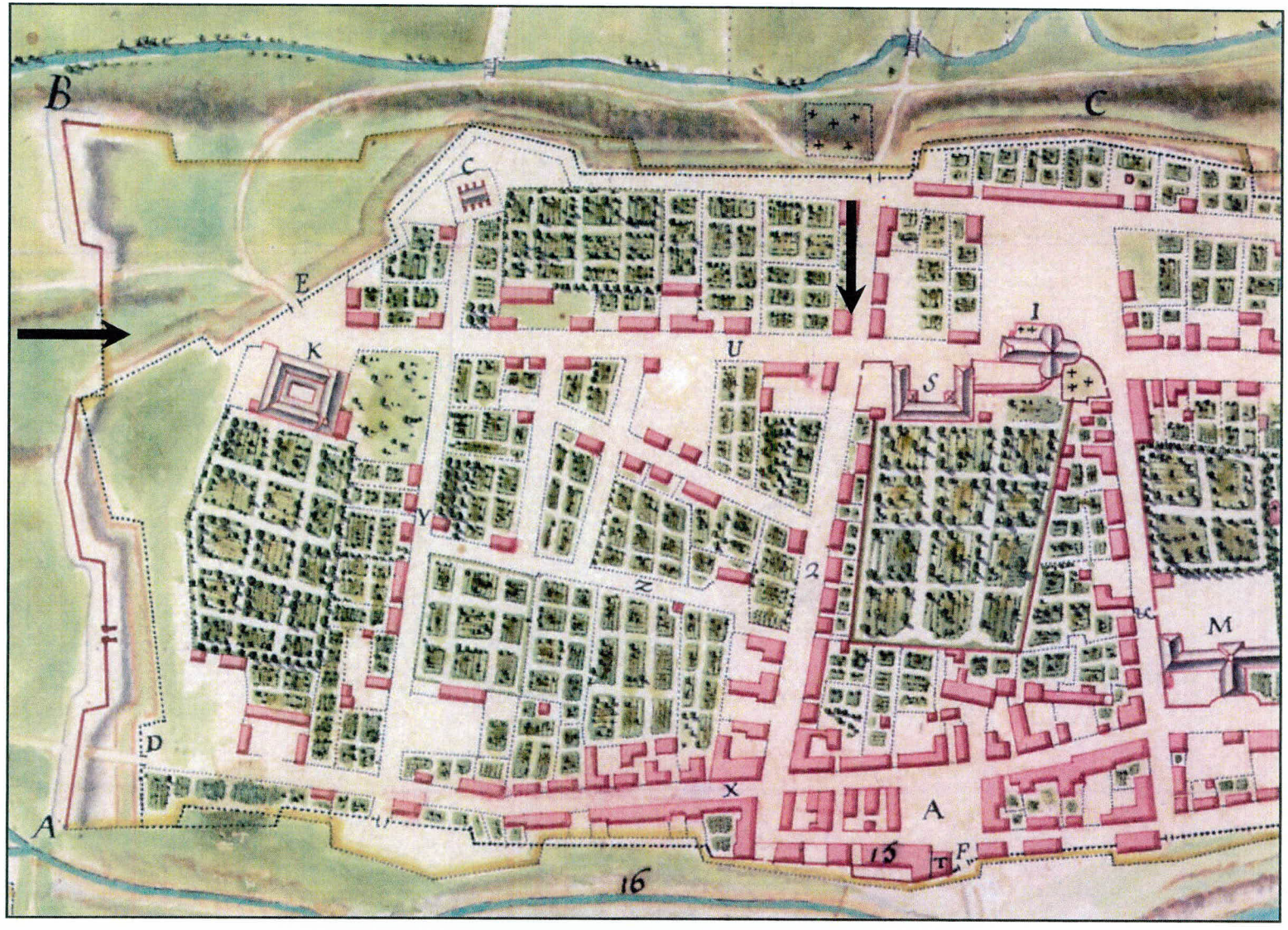

Figure 28 : Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1717 (BAC NMC 18246)

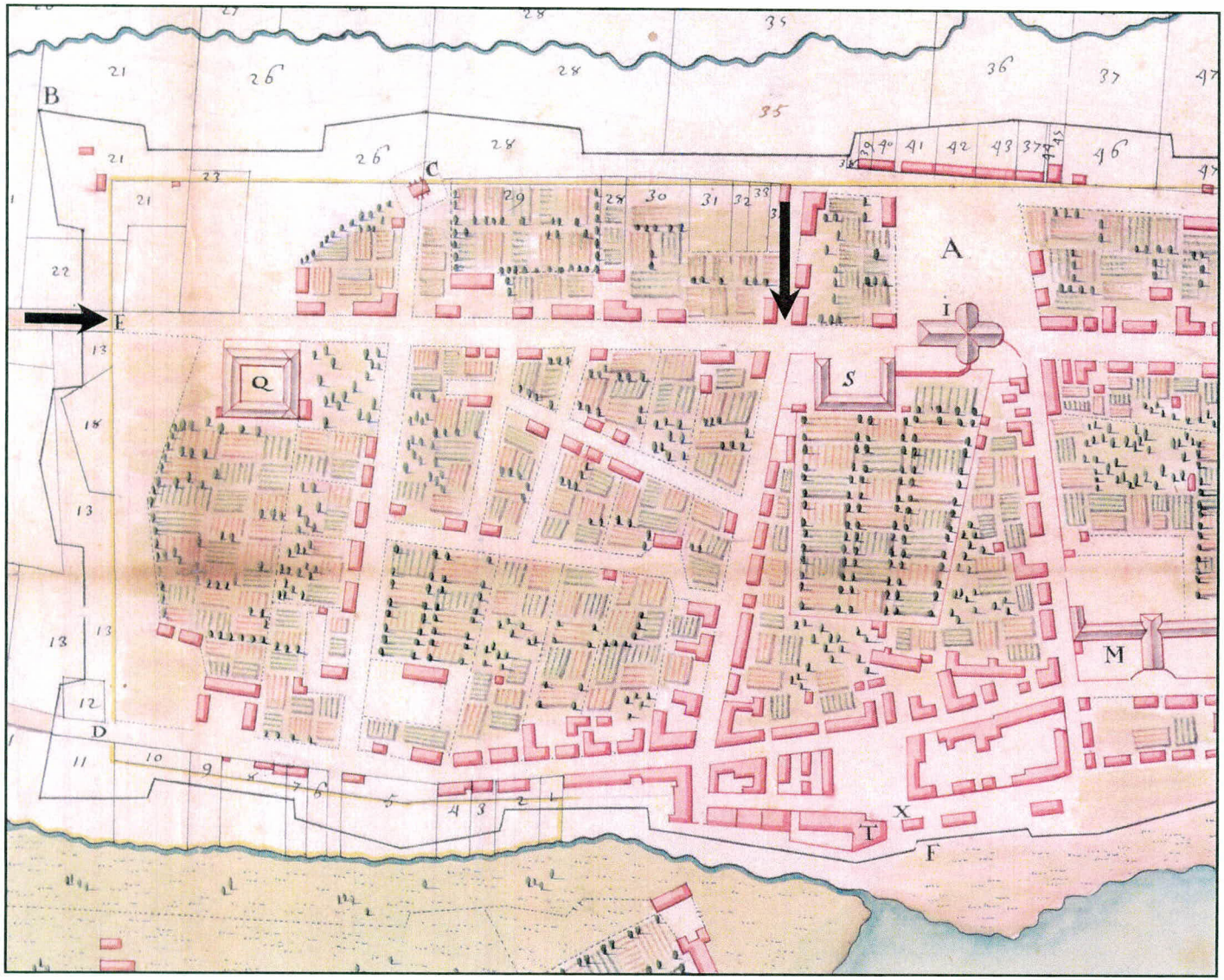

Figure 29 : Extrait du plan de Dugué de 1726 « Plan de Montréal » (Robert 1994 : planche 12)

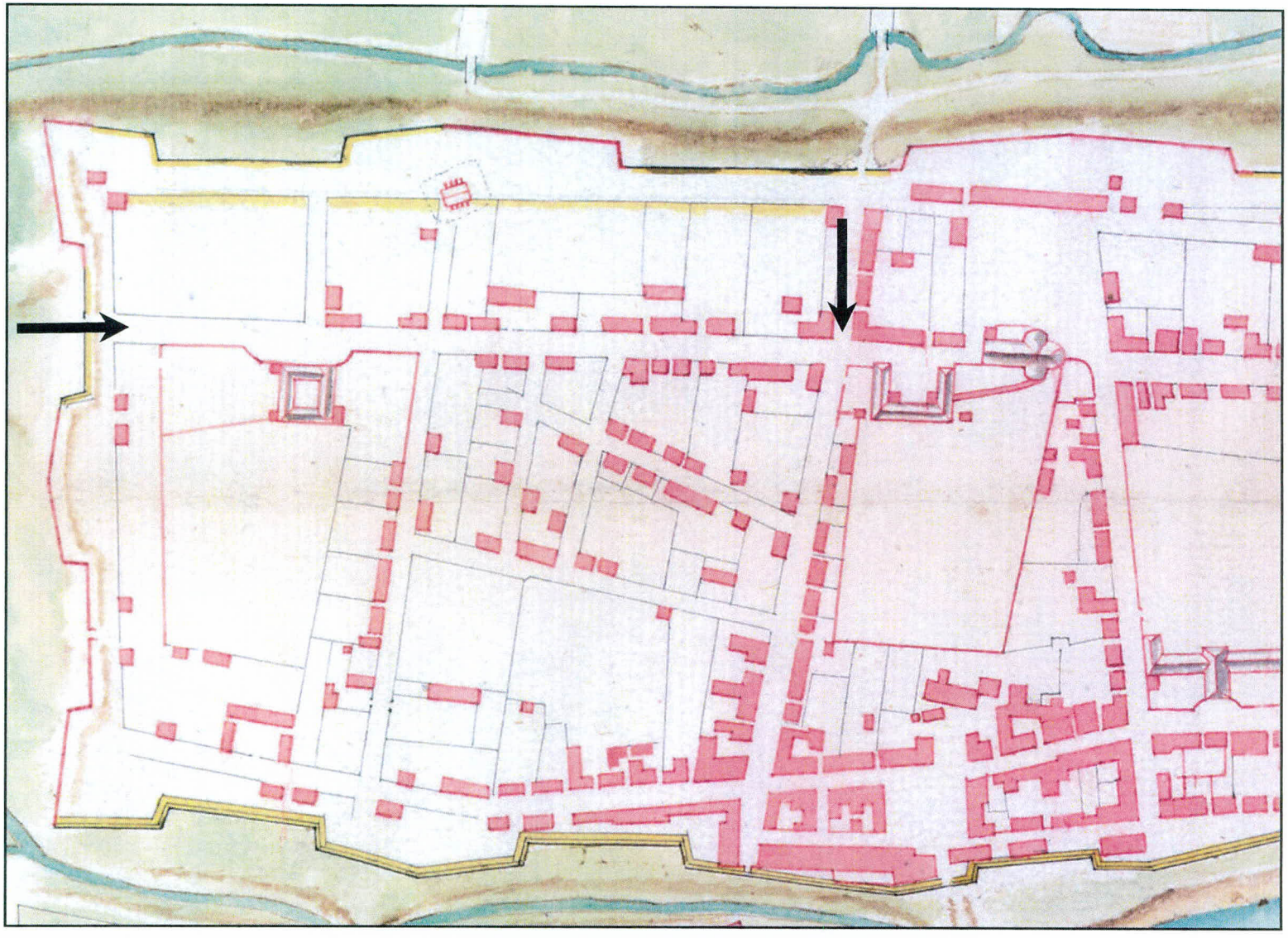

Figure 30 : Extrait du plan de Chaussegros de Léry, « Plan de la Ville de Montreal en Canada Nouvelle France», 1727 (BAC H2/340/Montreal/1727 [1936])

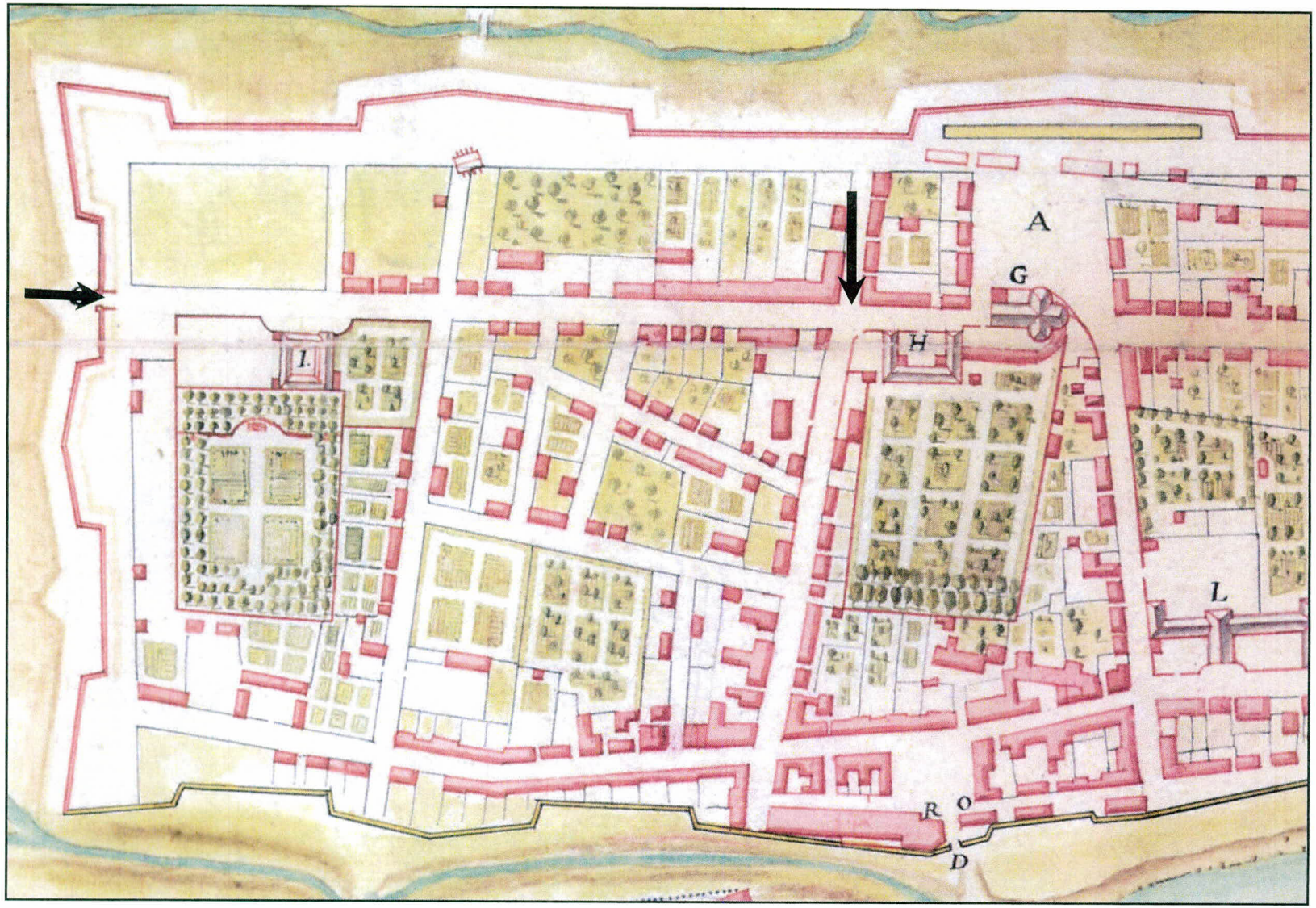

Figure 31 : Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1731 (Robert 1994 : 60)

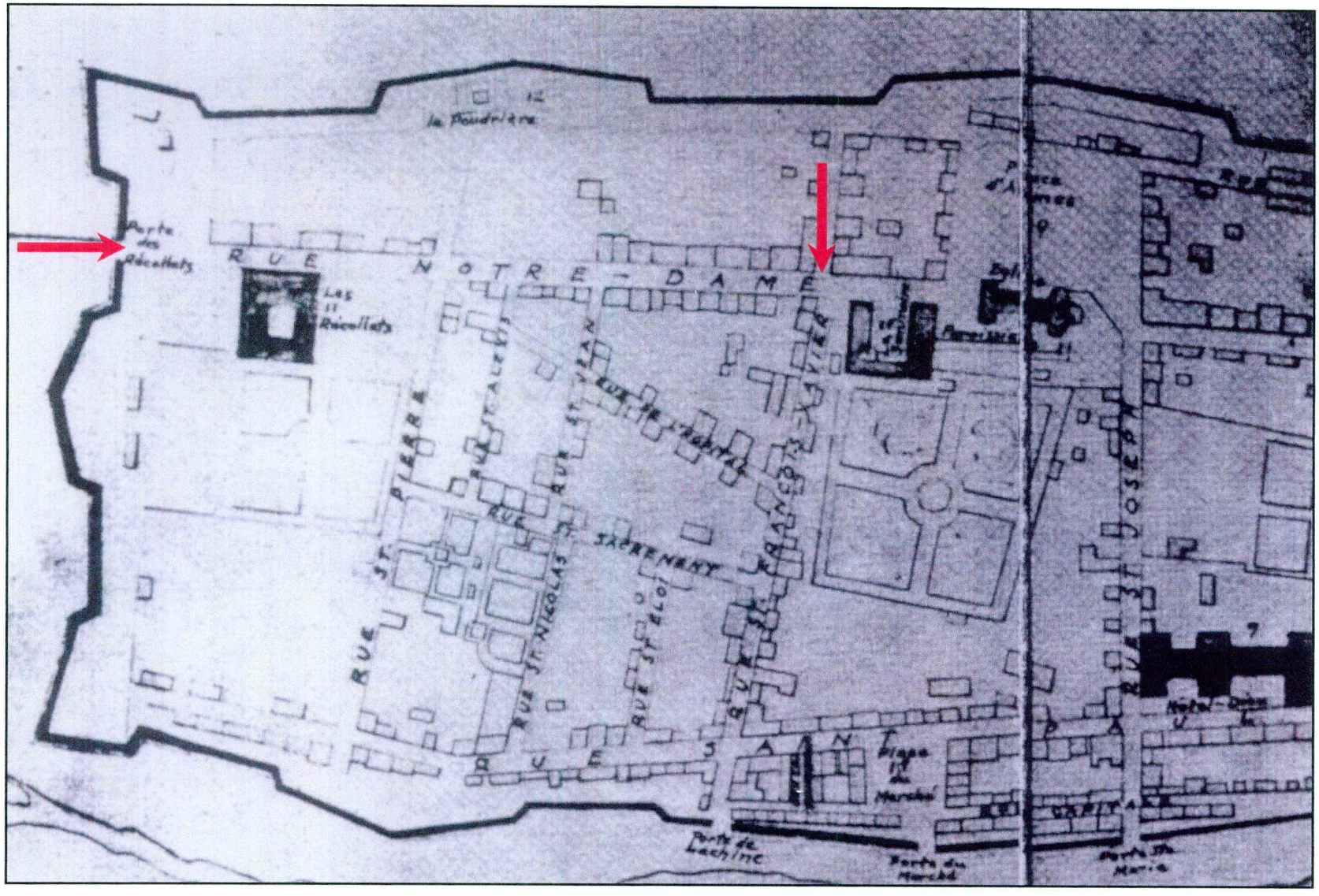

Figure 32: Extrait du plan de Chaussegros de Léry, « Plan of Montreal », 1745 (BAnQ G3454 M65 1745 C4)

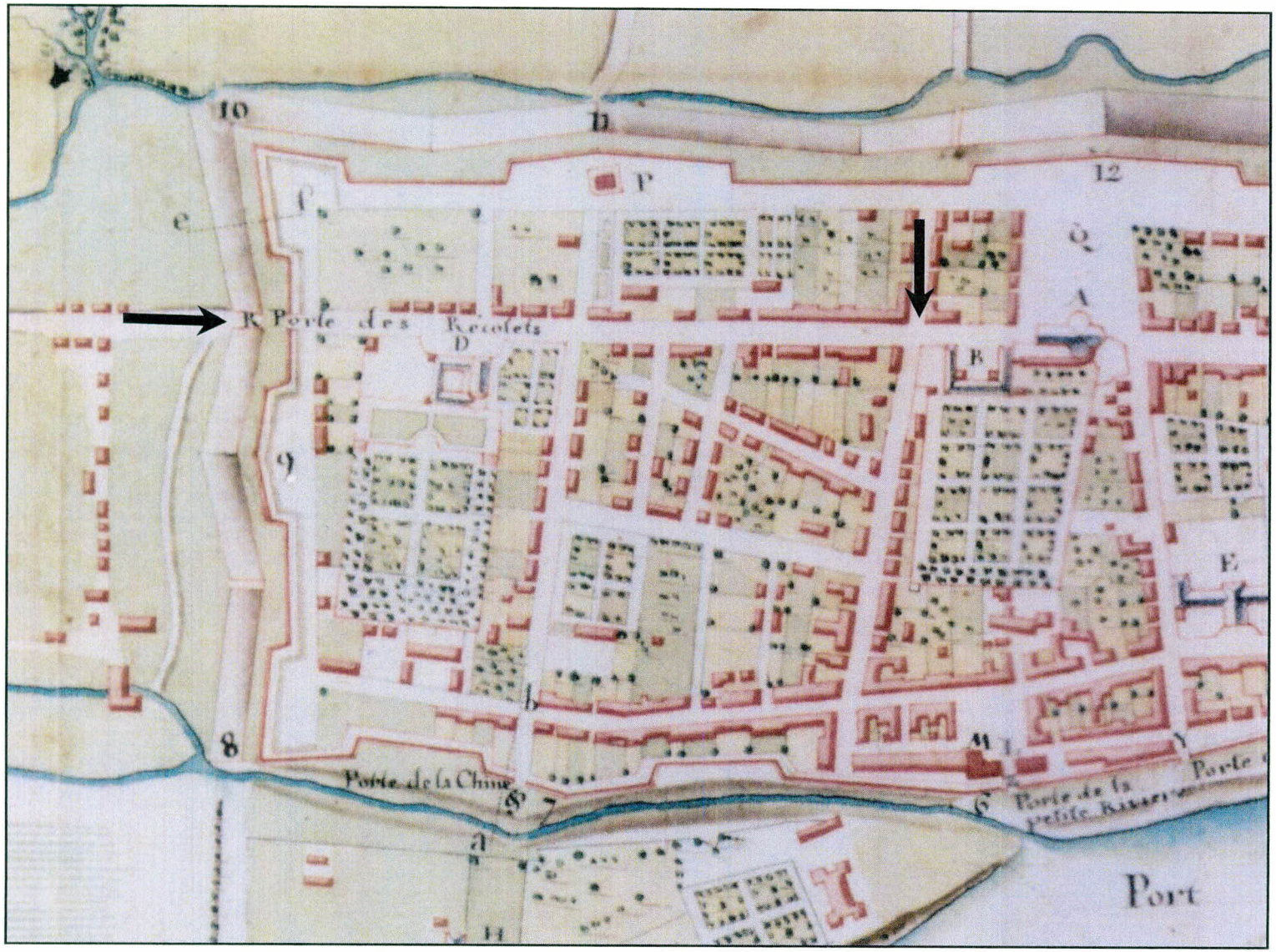

Figure 33 : Extrait du plan de Louis Franquet de 1752 (Robert 1994 : 68)

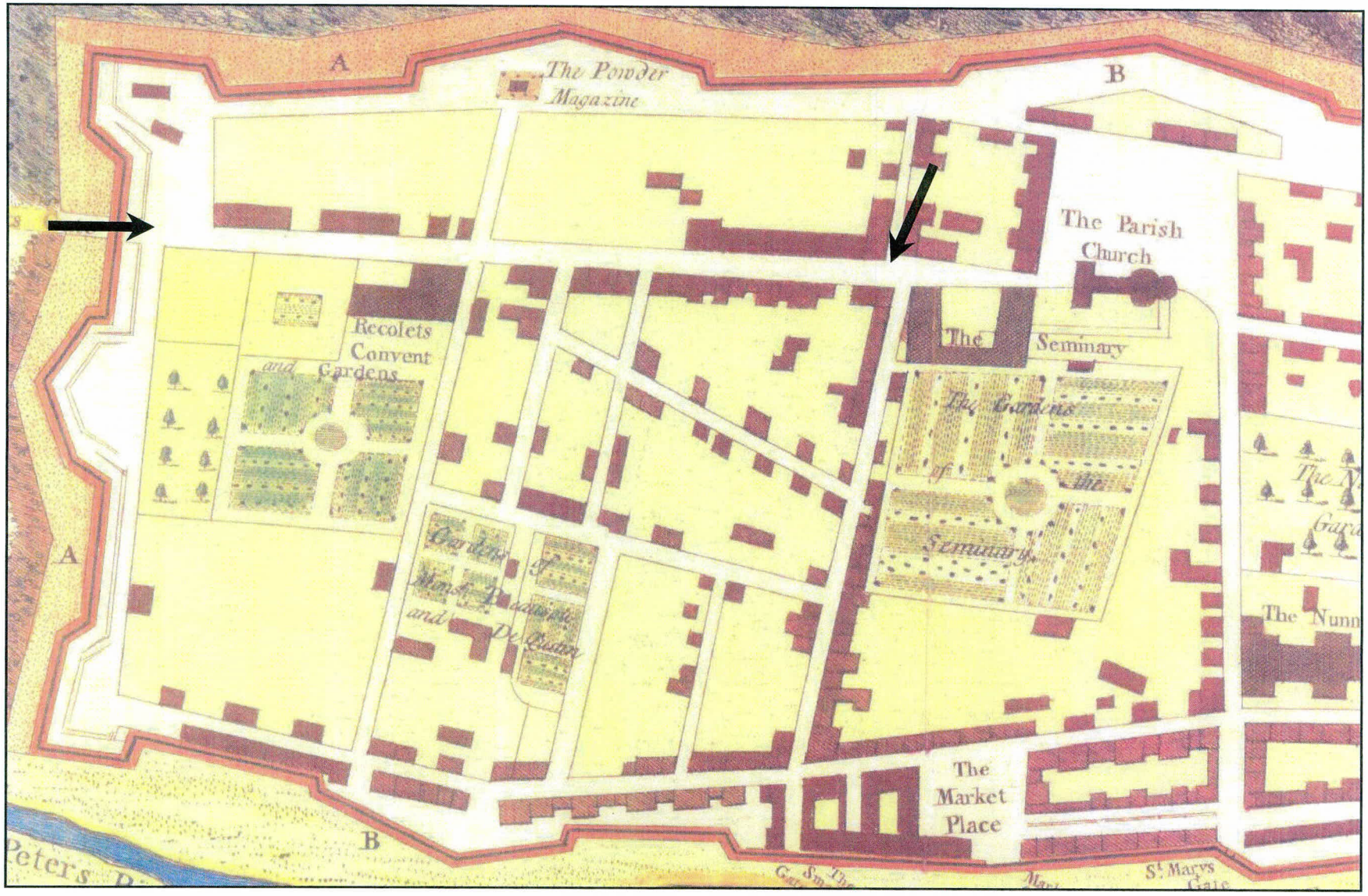

Figure 34 : Extrait du plan de Thomas Jefferys, « Plan of the Town and Fortifications of Montreal or Ville Marie in Canada », 1758 (BAnQ G 345 M65 1758 J44)

En 1804 est amorcée la démolition des fortifications de Montréal. Les bastions des Récollets et de Lachine seront démolis entre 1804 et 1809 pour faire place à l'actuelle rue McGill, dont le tracé est établi en 1810 (Stewart 2000). Bien qu'il soit difficile de déterminer si les bâtiments qui y sont représentés correspondent à une nouvelle génération, le plan produit par Charland en 1804 montre que les bordures nord et sud de la rue sont toujours occupées par une rangée continue de bâtiments, exception faite de l'ancien domaine des Récollets à l'ouest (figure 35). La rue Notre-Dame demeurera une artère centrale de la ville tout au long du XIXe siècle, alors que s'affirmera sa vocation commerciale.

La rue Saint-Augustin (actuelle rue McGill) est projetée sur le plan de Bouchette produit en 1815 (figure 36), alors que la démolition du rempart se poursuit. La rue ouverte peu de temps après est représentée pour la première fois sur le plan de Robinson et Bourne produit en 1823, où elle est désignée « McGill Street » (figure 37). Le plan de 1823 montre également que l'ancien domaine des Récollets a été démantelé. La rue Sainte-Hélène, ouverte peu après 1818 (Ville de Montréal 1995), y est représentée. Le plan produit par Adams en 1825 montre déjà l'implantation de nouveaux bâtiments en bordure sud de la rue Notre-Dame, à l'emplacement de l'ancienne propriété des Récollets (figure 38).

Vers 1840, la rue Saint-François-Xavier est élargie vers l'ouest (Arkéos 2001). Le plan produit par Cane en 1846 montre que l'occupation en bordure nord et sud de la rue Notre-Dame est toujours dense, cette densification se traduisant également par la présence de bâtiments secondaires plus nombreux (figure 39). Entre 1853 et 1864, la rue Saint-Pierre fait l'objet de plusieurs phases d'élargissement, vers l'ouest en 1853 et 1864 et vers l'est en 1864 (Ethnoscop 1997a). Vers 1864, après une série d'expropriations des terrains en bordure nord de la rue Notre-Dame, la Ville de Montréal procède à l'élargissement de la rue sur une bande de 4,40 m à 5,00 m (figure 40).

Le plan de Plunkett & Brady produit en 1872 constitue la première représentation de la rue après son élargissement (figure 41). Il montre un front bâti dense en bordure nord de la rue Notre-Dame et des bâtiments plus imposants qui ont tendance à occuper la totalité des lots cadastraux. La configuration de la rue et son cadre bâti changeront peu par la suite, comme en font foi les plans de 1879, 1890, 1912, 1918 et 1940 (figures 42 à 46). En 1946, la rue Saint-Pierre sera élargie pour une dernière fois vers l'ouest, à l'angle sud-ouest de la rue Notre-Dame (Ethnoscop 1997a).

2.4.3 Interventions archéologiques antérieures

Les interventions archéologiques réalisées dans le secteur à l'étude ont permis, dans certains cas, de mettre au jour des vestiges témoignant de l'intégrité de contextes antérieurs à l'élargissement de la rue vers le nord. C'est le cas d'une supervision archéologique réalisée par Arkéos en 1996 (MTL96-06-2), entre les rues Saint-Pierre et Saint-Jean (Arkéos 1997). Au cours de cette intervention, les vestiges de deux ouvrages de maçonnerie de pierres et de briques et de deux anciennes canalisations ont été mis au jour en bordure nord de la rue Notre-Dame.

Un an auparavant, lors d'une supervision archéologique effectuée par Ethnoscop, les vestiges d'un mur de fondation nord-sud en maçonnerie de pierres présentant un retour vers l'est et d'une

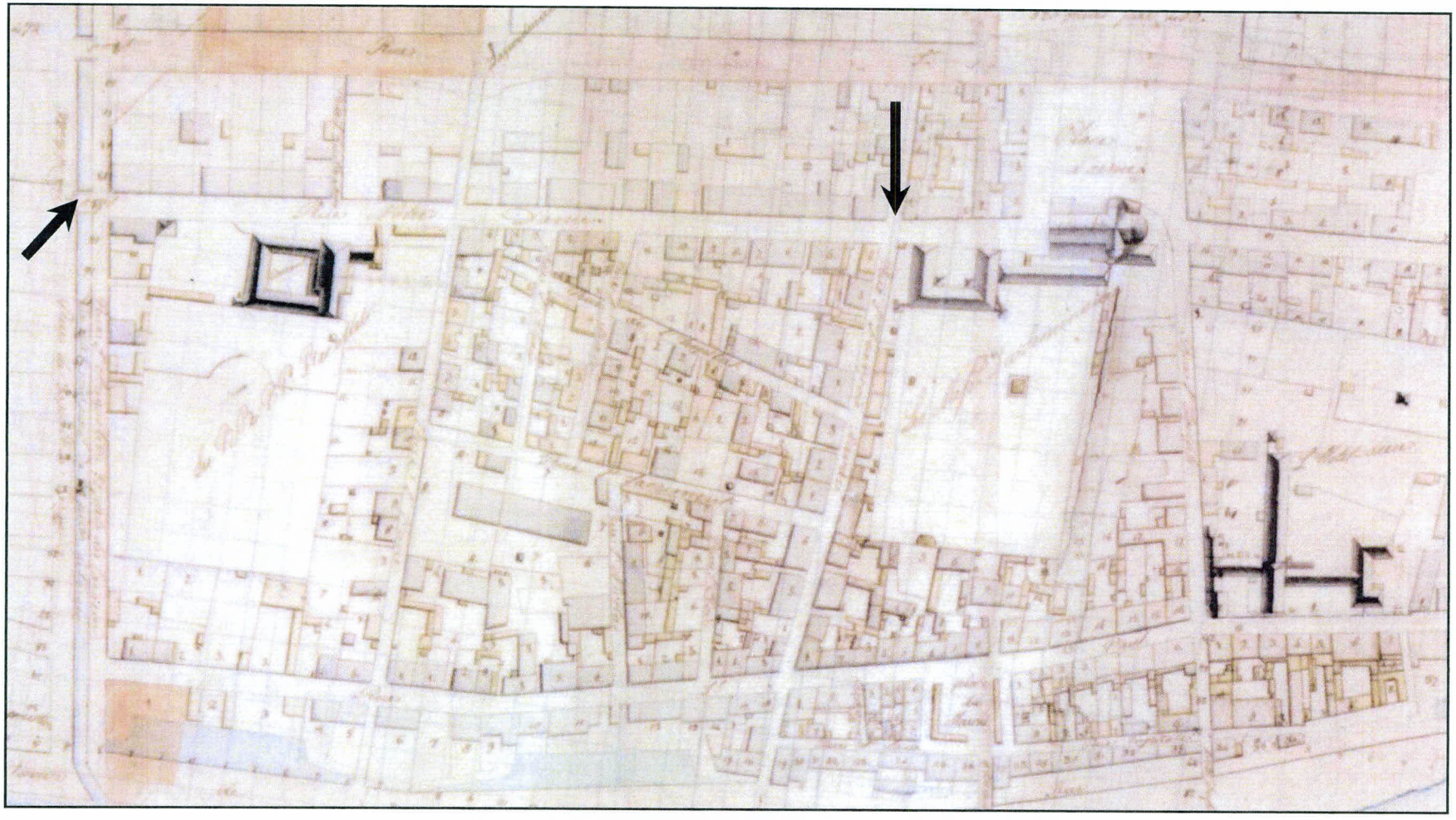

Figure 35 : Extrait du plan de Louis Charland de 1804 (Centre canadien d'architecture)

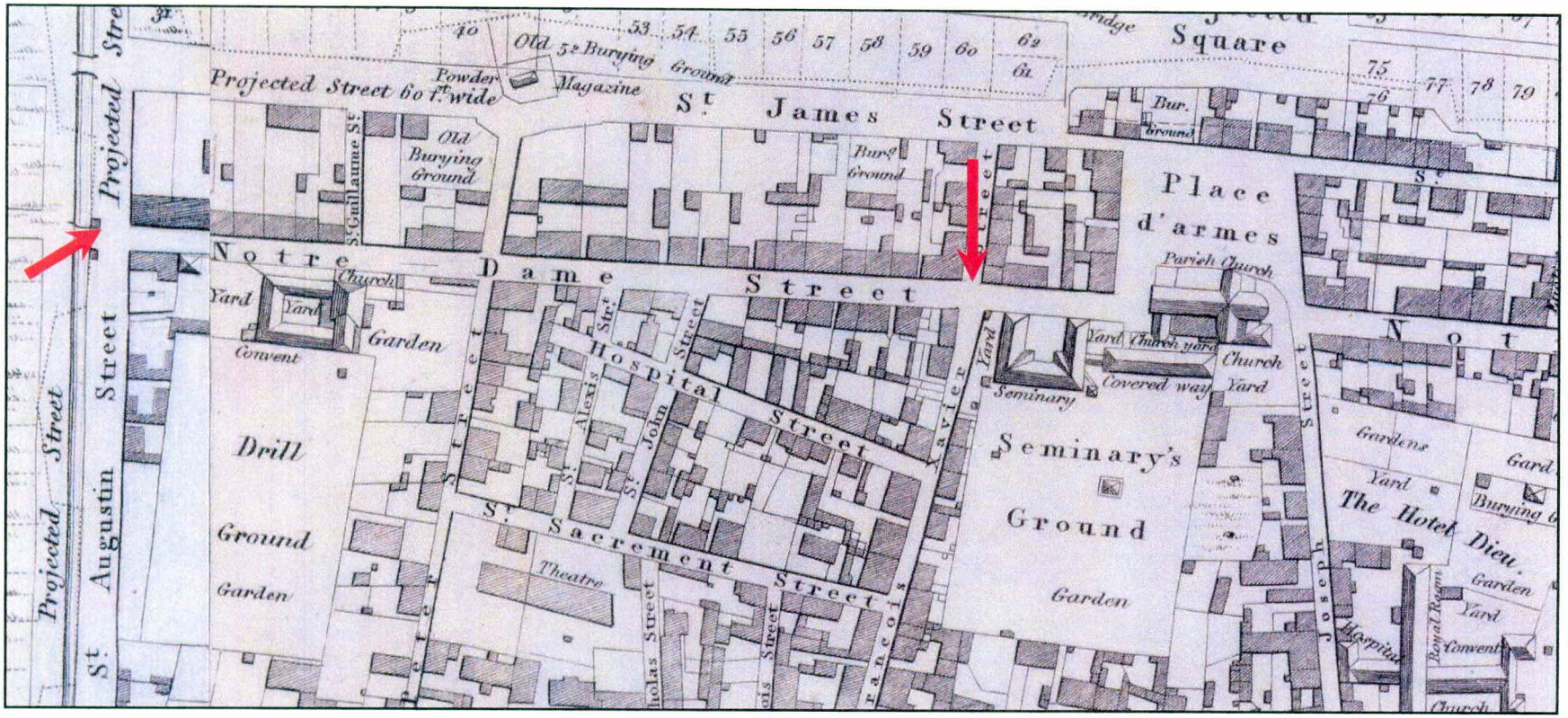

Figure 36 : Extrait du plan de Joseph Bouchette, « Topographical Map of the Province of Lower Canada », 1815 (Éditions Élysée)

Figure 37 : Extrait du plan de Robinson et Bourne, « A plan of the City of Montreal », 1823 (BAnQ G3454 M65 1823 R63 CAR)

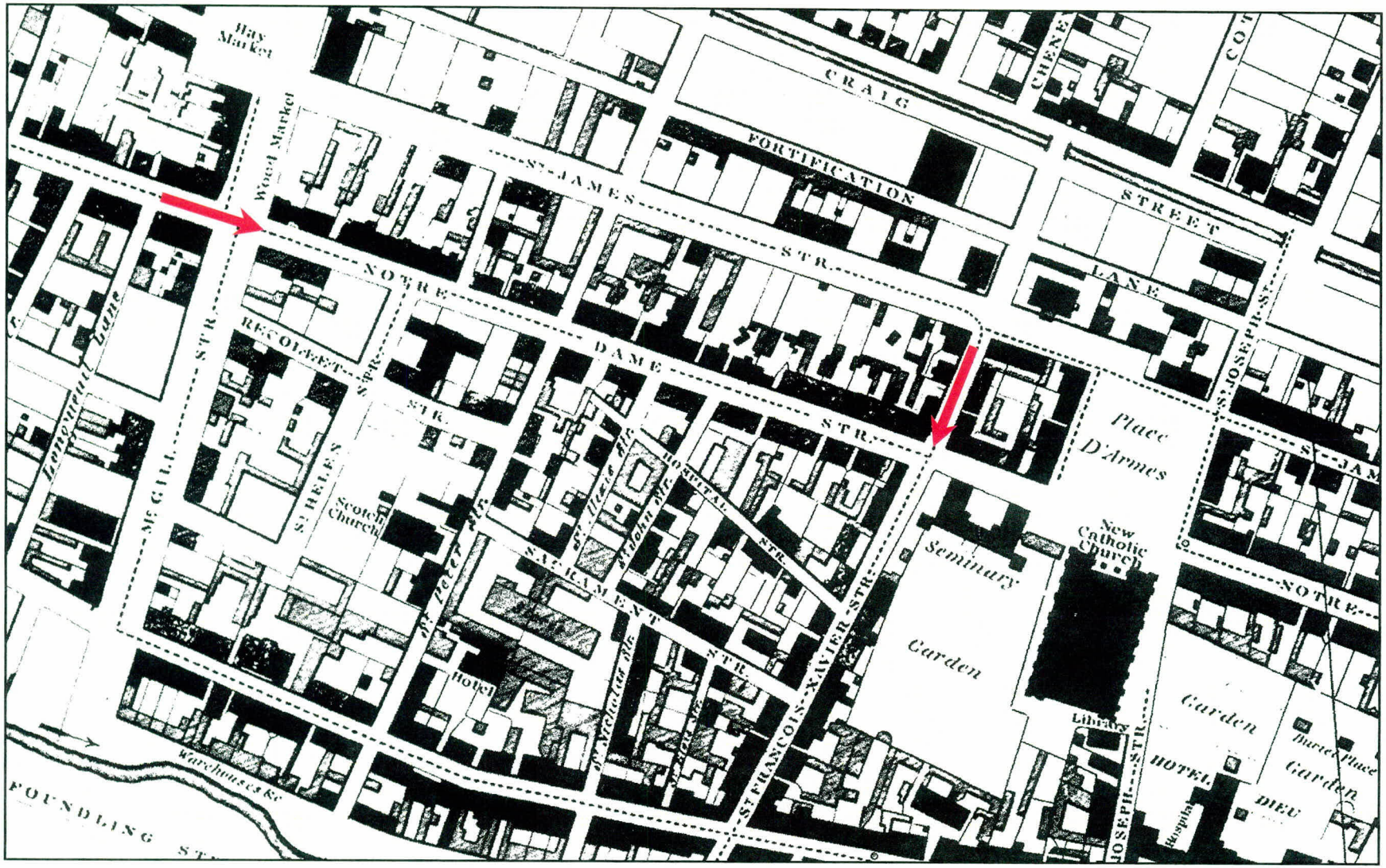

Figure 38 : Extrait du plan de John Adams de 1825 (BAnQ G 3454 M65 1825 A32 CAR)

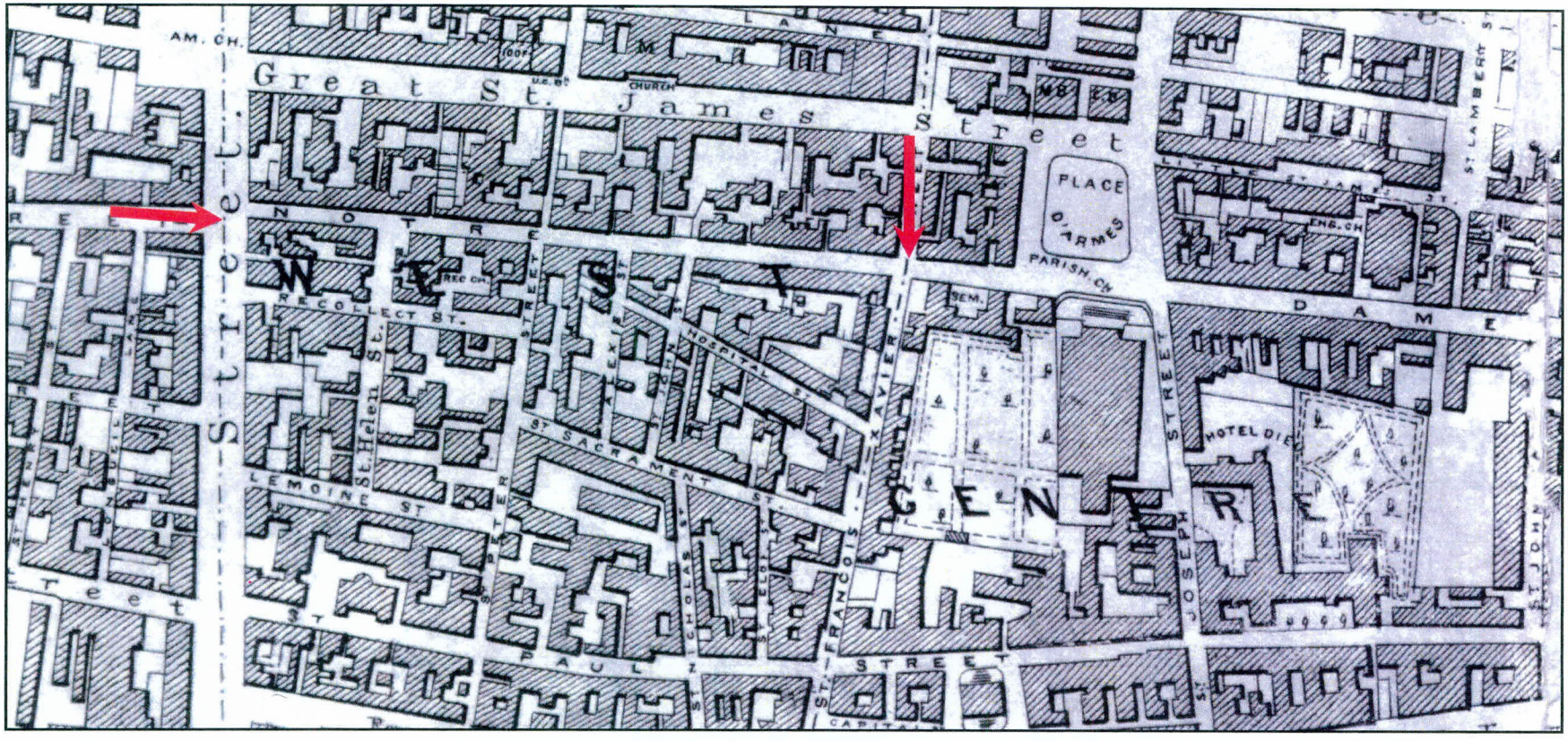

Figure 39 : Extrait du plan de James Cane de 1846 (BANQ G 3454 M65 1846 C35 CAR)

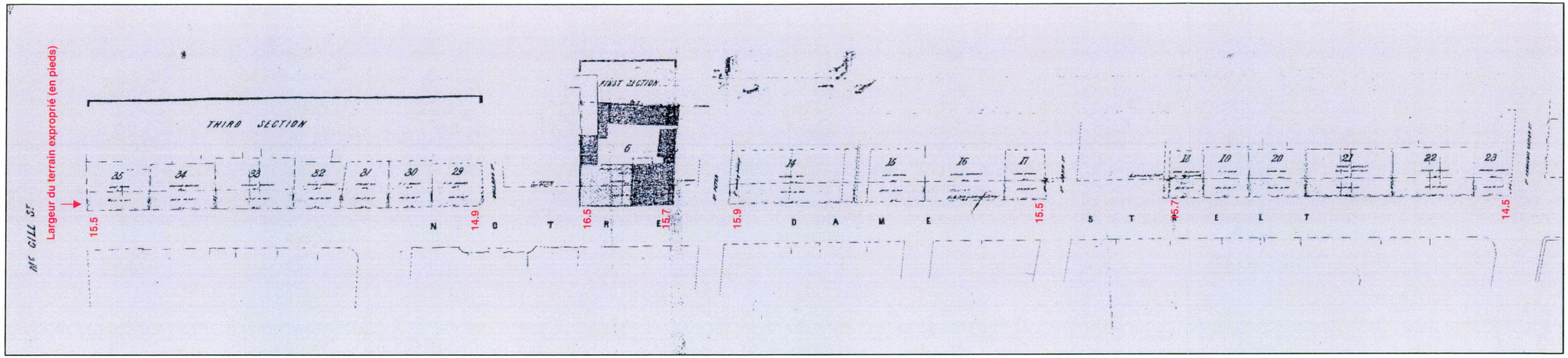

Figure 40: Extrait d'un plan anonyme, « Plan showing proposed widening of Notre-Dame Street from McGill St to Dalhousie Square, City Surveyor's Office, Montreal », 1864 (Ville de Montréal, Géomatique/Travaux publics, plan N-1 Centre)

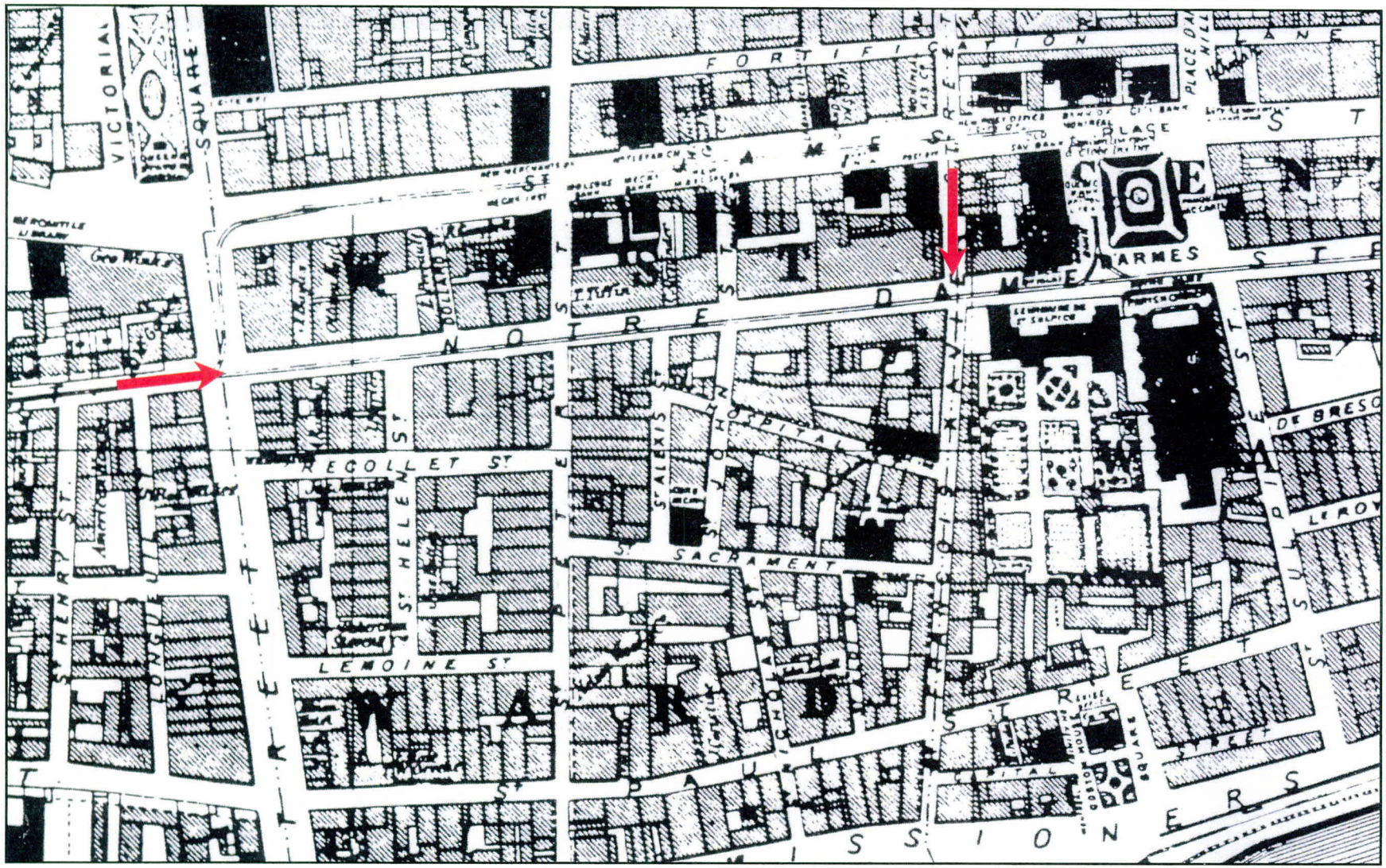

Figure 41 : Extrait du plan de Plunkett & Brady de 1872 (BAC NMC 1545)

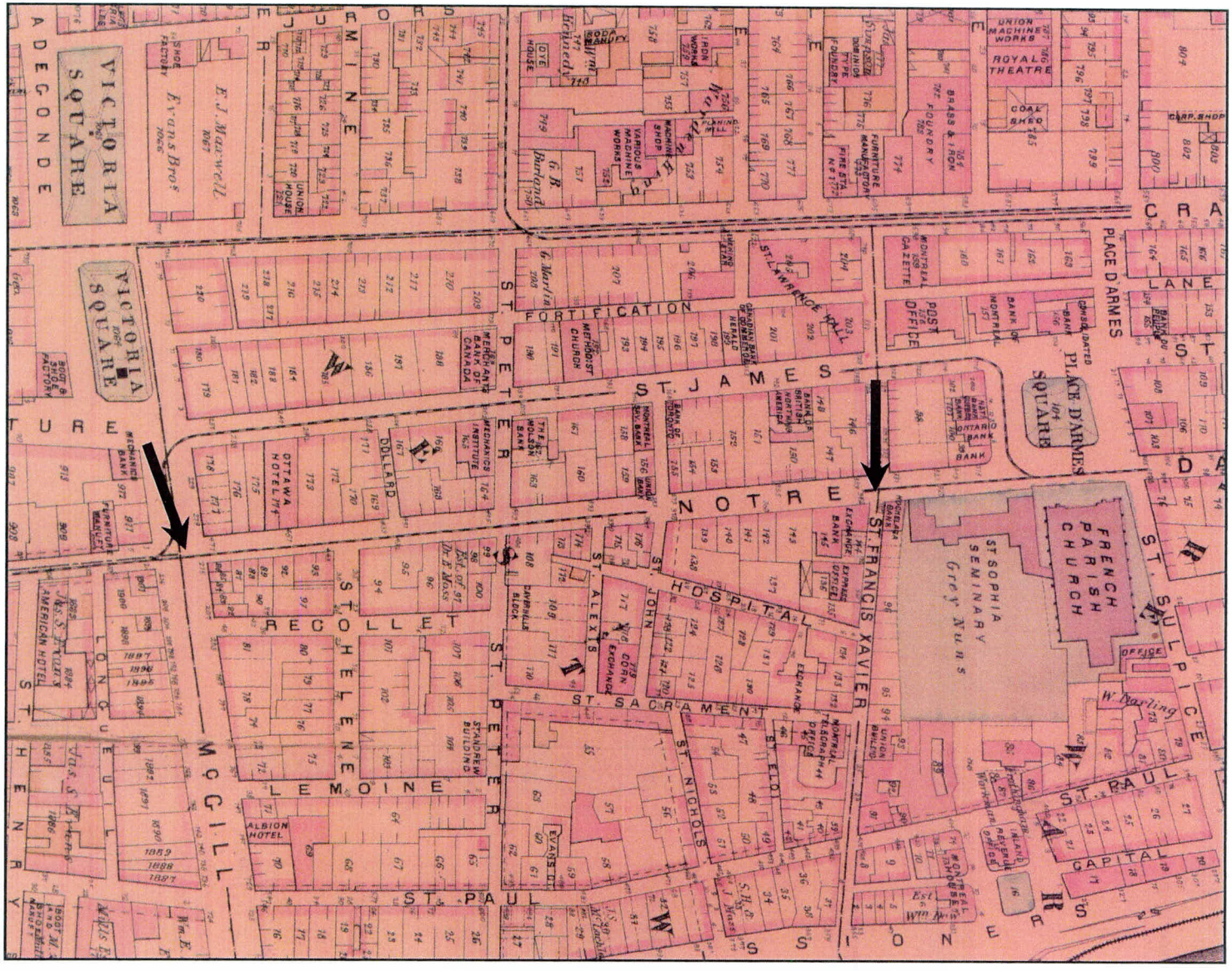
VICTORIA SQUARE
VICTORIA SQUARE
ADELAIDE
ST. PETER
ST. JAMES
NOTRE DAME
PLACE D'ARMES
PLACE D'ARMES SQUARE
ST. FRANCIS XAVIER
ST. SULPICE
ST. PAUL
ST. HELEN
McGILL
RECOLLET
ST. SACRAMENT
ST. JOHN
ST. NICHOLS
ST. ELOI
CAPITAL
FORTIFICATION LANE
DOLLARD
ST. LAWRENCE HALL
METHODIST CHURCH
FRENCH PARISH CHURCH
ST. SOPHIA SEMINARY Grey Nuns
HOSPITAL
OFFICE
POST OFFICE
ROYAL THEATRE
UNION MACHINE WORKS
BRASS & IRON FOUNDRY
FURNITURE MANUFACTORY
MONTREAL GAZETTE
BANK OF MONTREAL
BANK OF BRITISH NORTH AMERICA
ONTARIO BANK
MERCHANTS BANK OF CANADA
MECHANICS BANK
MONTREAL CITY BANK
THE ST. HELEN'S
THE MOLSON BANK
OTTAWA HOTEL
EXCHANGE BANK
EXPRESS OFFICE
CORN EXCHANGE
EXCHANGE
TELEGRAPH OFFICE
UNION RAILWAY
AMERICAN HOTEL
ALBION HOTEL
STANDREW BUILDING
EVANS
E. J. Maxwell
Evans Bros
G. B. Burland
W. Darling
Est. of W. Mass
Wm. Mass
J. Mass
S. H. P. J. Mass
Wm. Evans
Est. of Wm. Evans
J. Mass
Wm

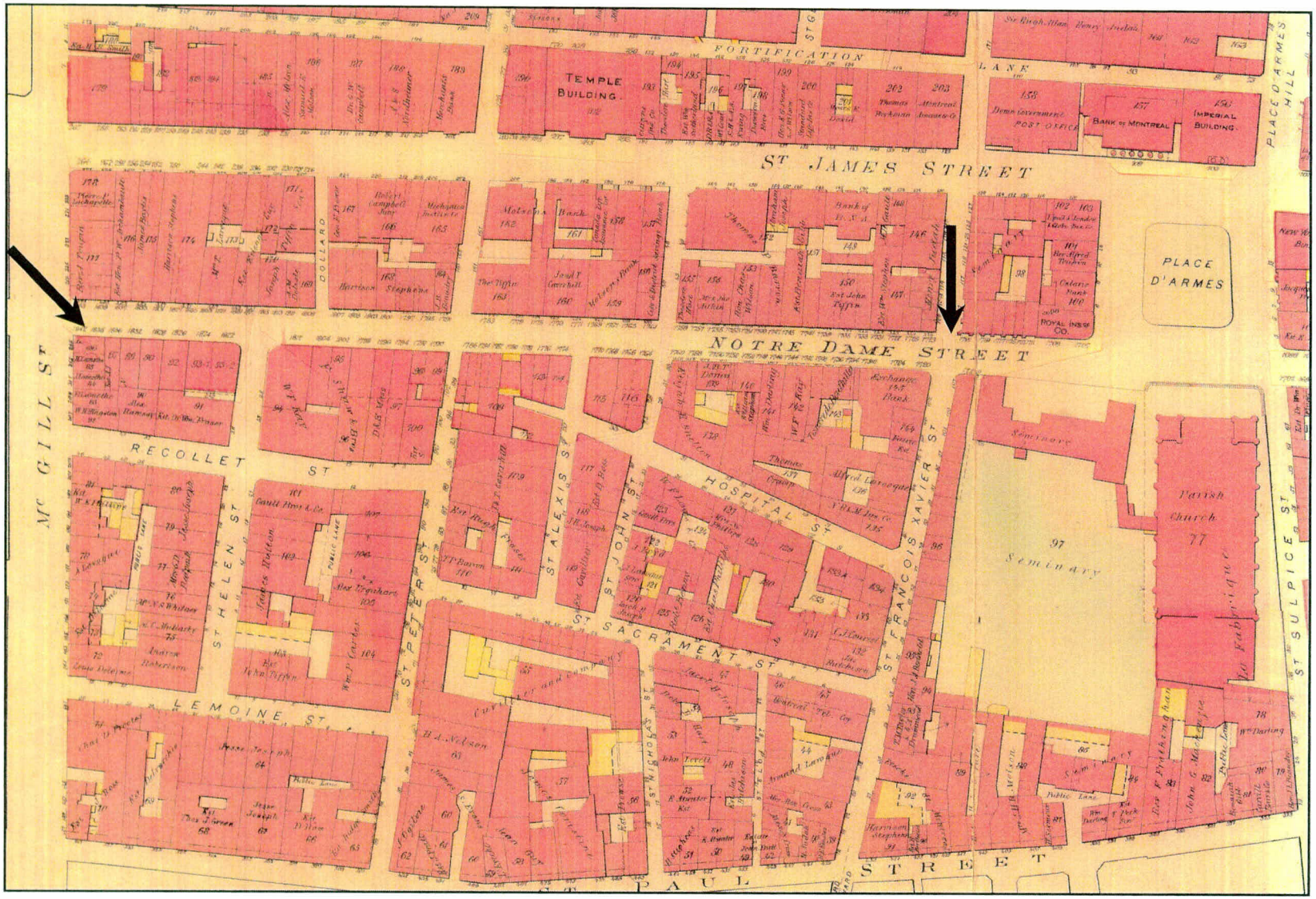

Figure 43 : Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890, planche III (BAnQ 1144 M65 G475 G6 1890 CAR)

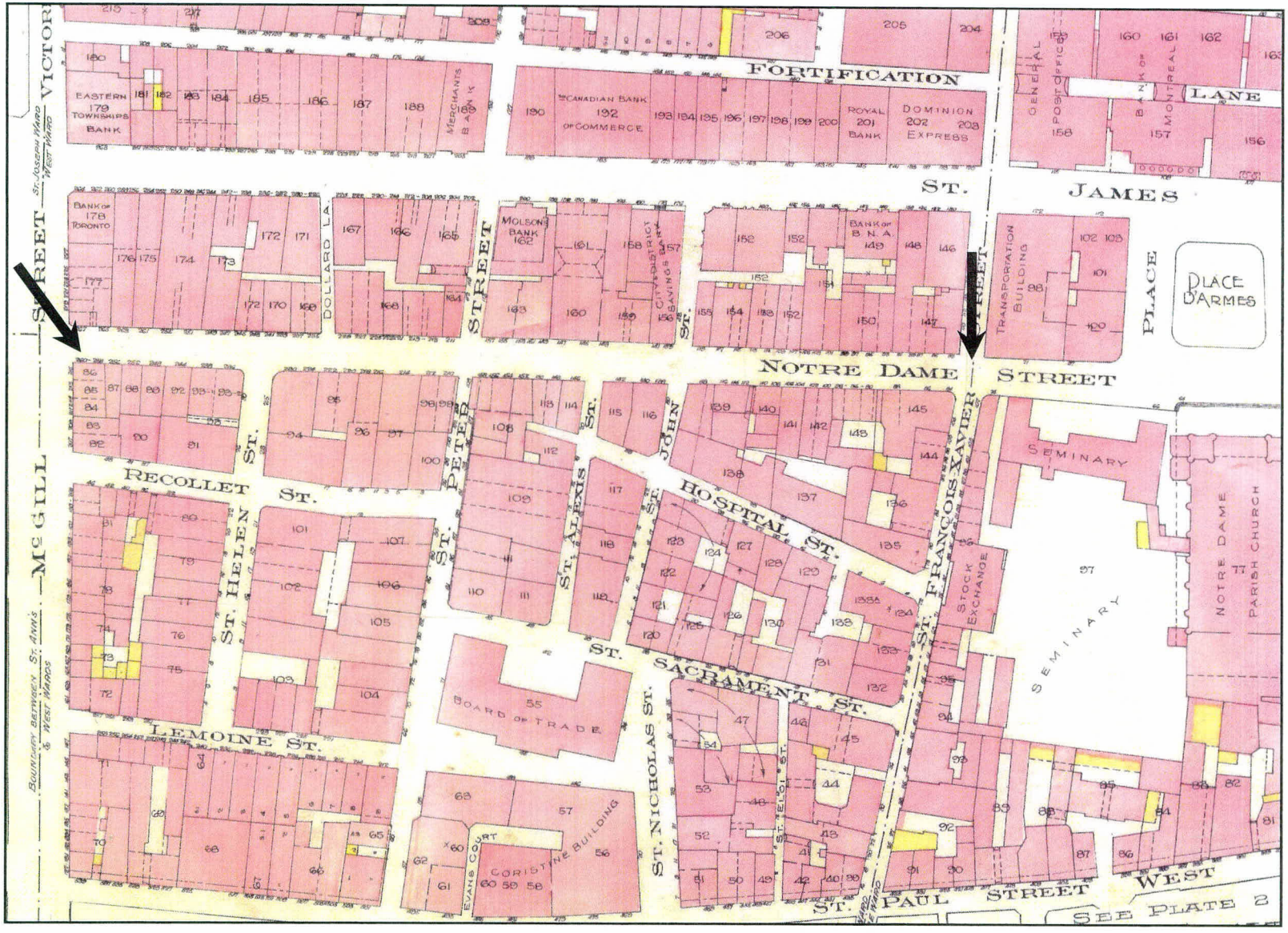

Figure 44 : Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal and vicinity », 1912 (BAnQ G1144 M65G475 C3 1912 CAR#1)

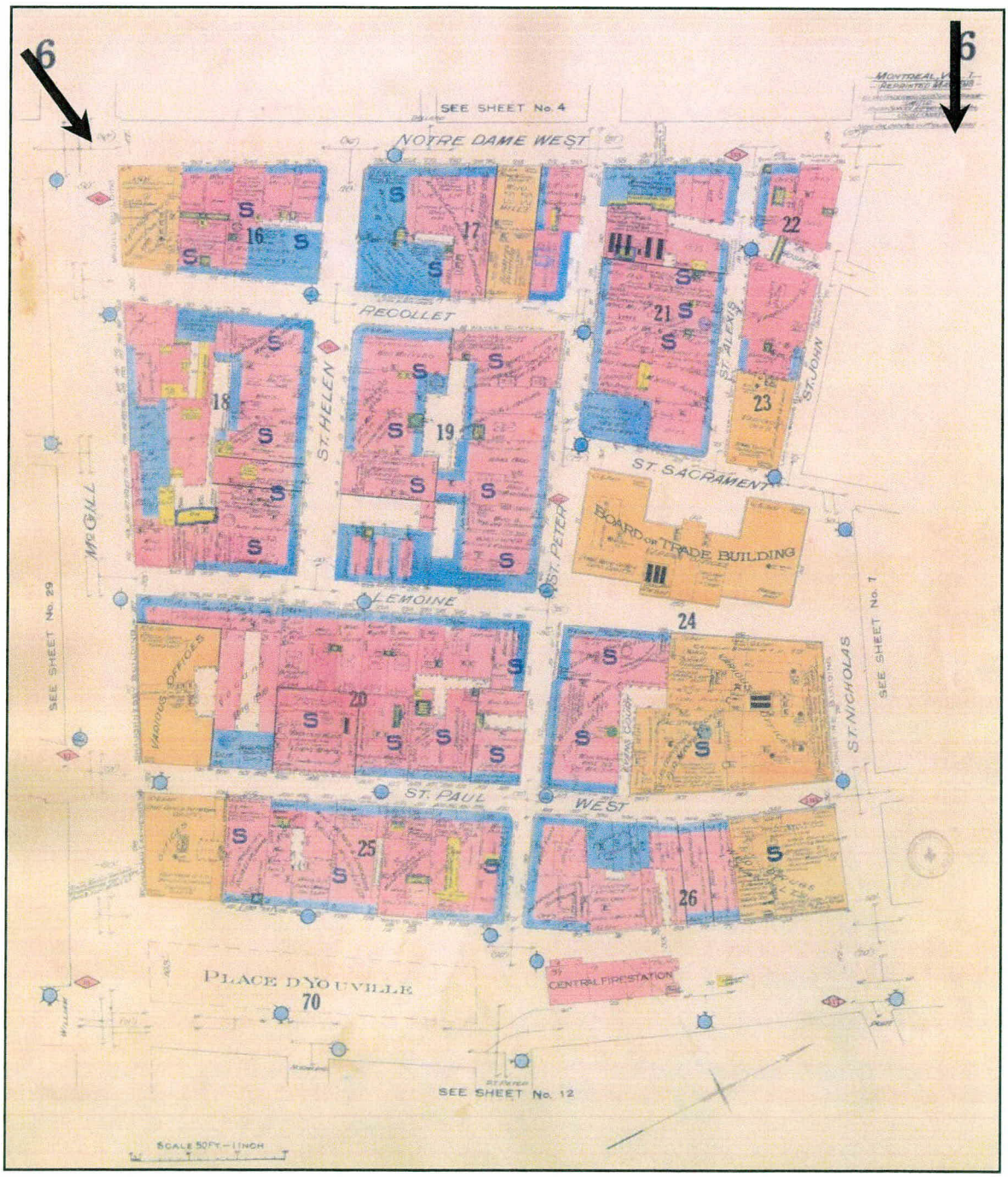

Figure 45 : Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal, volume I », 1918 (BAnQ G/1144/M65G475/U5/v. 1/1918 CAR)

Figure 46 : Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « Insurance Plan of the City of Montreal », 1940 (BAnQ 0003216542)

base de cheminée en maçonnerie de briques avaient été mis au jour à l'angle sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Pierre, témoignant de l'intégrité de contextes antérieurs à l'élargissement de la rue Saint-Pierre vers l'est (Ethnoscop 1997a). Le sol naturel a été mis au jour à l'intersection des rues Notre-Dame et Saint-Pierre, à une élévation maximale de 17,205 m NMM.

Une supervision archéologique menée par Ethnoscop en 1998 à l'angle des rues Sainte-Hélène et Notre-Dame, sur le site de l'ancien monastère des Récollets (BjFj-74) a révélé la présence du sol naturel arasé à 0,58 m sous la surface de la chaussée, témoignant d'un décapage associé au nivellement de la rue Notre-Dame (Ethnoscop 1998). En 2000 la supervision archéologique, par Arkéos, de l'excavation d'une tranchée le long de la rue Saint-François-Xavier entre les rues de l'Hôpital et Notre-Dame a montré que l'implantation d'une conduite d'égout en 1886 avait éradiqué les contextes archéologiques plus anciens dans ce secteur (Arkéos 2002). À l'extrémité ouest de l'aire d'étude, la supervision archéologique, par Arkéos, de l'excavation d'une tranchée sur la rue McGill entre les rues Place d'Youville et Saint-Jacques a mis au jour plusieurs éléments du front ouest de l'ancienne fortification maçonnée de Montréal (Arkéos 2002)[4].

2.4.4 Résultats

2.4.4.1 Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues McGill et Dollard

Les interventions réalisées en bordure nord de la rue Notre-Dame visaient principalement à mettre au jour les vestiges des bâtiments érigés à cet emplacement préalablement à l'élargissement vers le nord de la rue, réalisé en 1864. Des vestiges de l'ancienne palissade de bois érigée en 1689, pouvaient également être préservés. Entre les rues McGill et Dollard, ces interventions ont pris la forme d'un sondage préalable, auquel se sont ajoutées deux tranchées pour la construction de massifs électriques et l'excavation pour la mise en place de bases de lampadaire, réalisées sous supervision archéologique. Les principaux résultats sont présentés dans les sections qui suivent.

- Sous-opérations 1A et 2A

Le sondage mécanique 1A a été implanté à l'emplacement prévu pour l'agrandissement du PA 480, sous la rue vis-à-vis le mur mitoyen des bâtiments situés aux adresses civiques 397-401 et 409-417, rue Notre-Dame Ouest (plan 19). Le décapage mécanique d'une surface de 3,50 m est-ouest sur près de 2,60 m nord-sud (soit les dimensions prévues pour la reconstruction du PA 480) a tout d'abord été effectué. Ce sondage mécanique (1A) a été complété d'un sondage manuel de 1,40 m à 1,95 m nord-sud sur 0,30 m à 0,55 m (2A). Depuis la surface actuelle située entre 17,567 m et 17,787 m (NMM), l'excavation mécanique (1A1) a atteint une profondeur située entre 0,30 m et 1,95 m.

[4] Au cours de l'hiver 2009, les emplacements de travaux touchant les infrastructures souterraines ont fait l'objet d'interventions archéologiques par Arkéos. Ces interventions ont révélé des vestiges, quoique morcelés, de l'ancien cadre bâti en bordure nord de la rue, préalablement à son élargissement en 1864. Plusieurs murs de maçonnerie de pierres, ainsi que des dépôts possiblement en place au fond de caves, y ont été mis au jour (Mario Bergeron, archéologue, communication personnelle, avril 2010).

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
MTL08–25–15

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1A/2A, 3B, 1E ET 1F

PLAN 19

#409–17

#397–401

#387–9

1A

2A

1A3

1A4

1A5

17,38

17,42

tranchée de services publics souterrains

3B

3B1

3B2

3B3

3B4

3B5

17,82

MTL08–25–15

RUE NOTRE–DAME

1E

1F

1F3

1F6

1F7

1F4

1F5

BjFj–74

RUE SAINTE–HELENE

1J

#420

#400

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

1A3 NUMÉRO DE VESTIGE

MAÇONNERIE

BÉTON

PROLONGEMENT DE VESTIGE

COUPE STRATIGRAPHIQUE

17,82 ÉLÉVATION EN MÈTRES (NMM)

INTERVENTION ANTÉRIEURE

1J NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
LIMITE À ÉVALUER

BjFj–74 CODE BORDEN

MTL08–25–15 CODE TEMPORAIRE

0 4 m
ÉCHELLE : 1:150

NAD 83 N.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

L'intervention a révélé la présence de vestiges architecturaux dans la portion sud de la sous-opération, sur lesquels la construction du PA 480 avait eu un impact significatif (plan 20). Le PA à reconstruire (1A4) scindait en deux sections distinctes ce qui aurait autrement été un front bâti continu. Deux tronçons de mur de maçonnerie de calcaire est-ouest, qui s'étendaient de part et d'autre de ce PA, ont été identifiés comme 1A3 et 1A5. Des deux vestiges, le mur de fondation 1A3 était le mieux préservé (photo 8). D'une longueur visible de 1,55 m, il était constitué de deux parements de blocs et de moellons de calcaire ébauchés, entre lesquels aucun blocage n'était perceptible. Les modules étaient assemblés à l'aide d'un mortier de chaux gris à texture granuleuse. L'épaisseur du mur atteignait 0,50 m, suggérant qu'il servait d'appui à une superstructure de bois. Son sommet dérasé se situait à 17,377 m (NMM), alors que sa base a été atteinte 1,93 m plus bas, au terme d'une semelle de fondation de près de 0,90 m de hauteur.

Le mur de fondation 1A5 semblait distinct du mur 1A3, malgré leur association évidente (photo 9). Les dommages occasionnés par la construction du PA étaient davantage perceptibles sur le mur 1A5, ce qui pourrait en partie expliquer son aspect différent. Ainsi, le parement nord du mur était difficilement perceptible, alors que de nombreuses pierres y avaient été arrachées. Le sondage manuel 2A a été mis en place directement au nord du vestige dans le but d'en préciser la limite nord. Alors que quelques fragments de briques communes et de tuyaux de grès y ont été mis au jour, ce sondage a vite fait de confirmer que la déstructuration du parement nord du mur se poursuivait en profondeur.

Le mur 1A5 se distinguait du mur 1A3 également par les modes de construction. L'ouvrage, dont la longueur visible était de 0,65 m est-ouest, était formé de deux parements de blocs et de moellons de calcaire, auxquels se mêlaient des pierres des champs émoussées, le tout lié par un mortier de chaux gris remplissant des joints larges et peu définis. Un blocage de fragments de calcaire mêlés à du mortier séparait les deux parements. L'ouvrage présentait un aspect beaucoup moins soigné que son voisin 1A3. Alors que son sommet dérasé se situait à 17,417 m (NMM), la base du mur n'a pu être atteinte. Sa hauteur visible était par conséquent de 1,65 m. Notons qu'aucune semelle de fondation n'a été identifiée, ce qui contribue également à distinguer ce vestige du mur 1A3.

Ces murs peuvent être rattachés au cadre bâti d'avant l'élargissement vers le nord de la rue en 1864, définissant une façade située à près de 4,85 m au sud de la façade des bâtiments qui bordent actuellement la rue. Les plans anciens consultés attestent de la présence de bâtiments à cet emplacement à partir de 1745 (figure 32), bien qu'il est probable que ce cadre bâti de première génération ait par la suite connu des modifications, particulièrement entre 1758 et 1804 (figures 34 et 35). La superposition du plan de Charland (1804) et des sous-opérations situe les murs 1A3 et 1A5 en façade de deux bâtiments contigus (plan 21). Ces deux bâtiments semblent perdurer au moins jusqu'en 1825 (plan 22), possiblement même jusqu'en 1846 (plan 23), bien que le manque précision du plan de Cane quant aux bâtiments ne permette pas de l'affirmer. Cependant, le plan d'expropriation produit dans le cadre du projet d'élargissement vers le nord de la rue Notre-Dame montre que le cadre bâti a peu changé depuis le début du XIXe siècle (figure 40), du moins à l'emplacement des sous-opérations 1A et 2A.

Ces données laissent croire que les différences observées entre les murs 1A3 et 1A5 s'expliquent par leur appartenance à deux bâtiments distincts. Quant à savoir la date à laquelle

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
MTL08–25–15

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE CHARLAND DE 1804 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 20

#405-17

#397-401

#387-9

#420

#400

RUE NOTRE-DAME

MTL08–25–15

RUE SAINTE-HELENE

BjFj–74

1A
1A3
1A4
1A5
2A
3B
3B1
3B2
3B3
3B4
3B5
1E
1F
1F3
1F4
1F5
1F6
1F7
1J

SOUS–OPÉRATION
NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE
NUMÉRO DE VESTIGE
MAÇONNERIE
BÉTON
PROLONGEMENT DE VESTIGE
INTERVENTION ANTÉRIEURE
NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
LIMITE À ÉVALUER
CODE BORDEN
CODE TEMPORAIRE

0 4 m
ÉCHELLE : 1:150

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

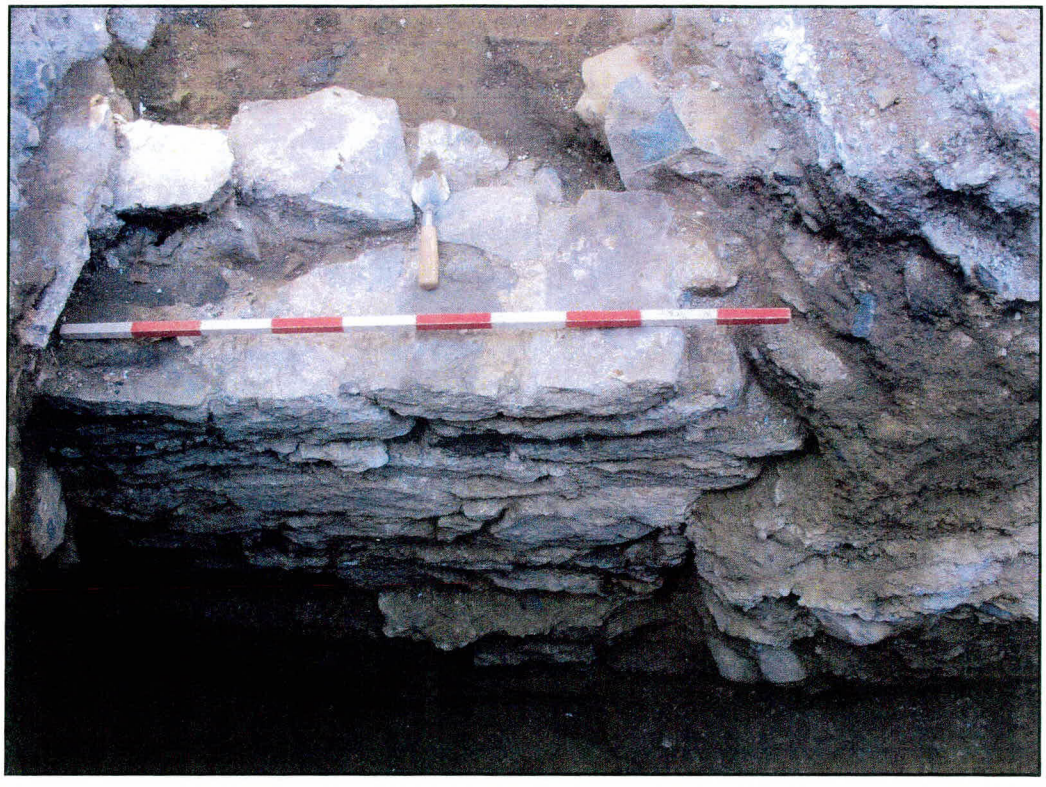

Photo 8 : MTL08-25-15, sous-opérations 1A et 2A, mur 1A3, sommet et parement sud, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM2-14)

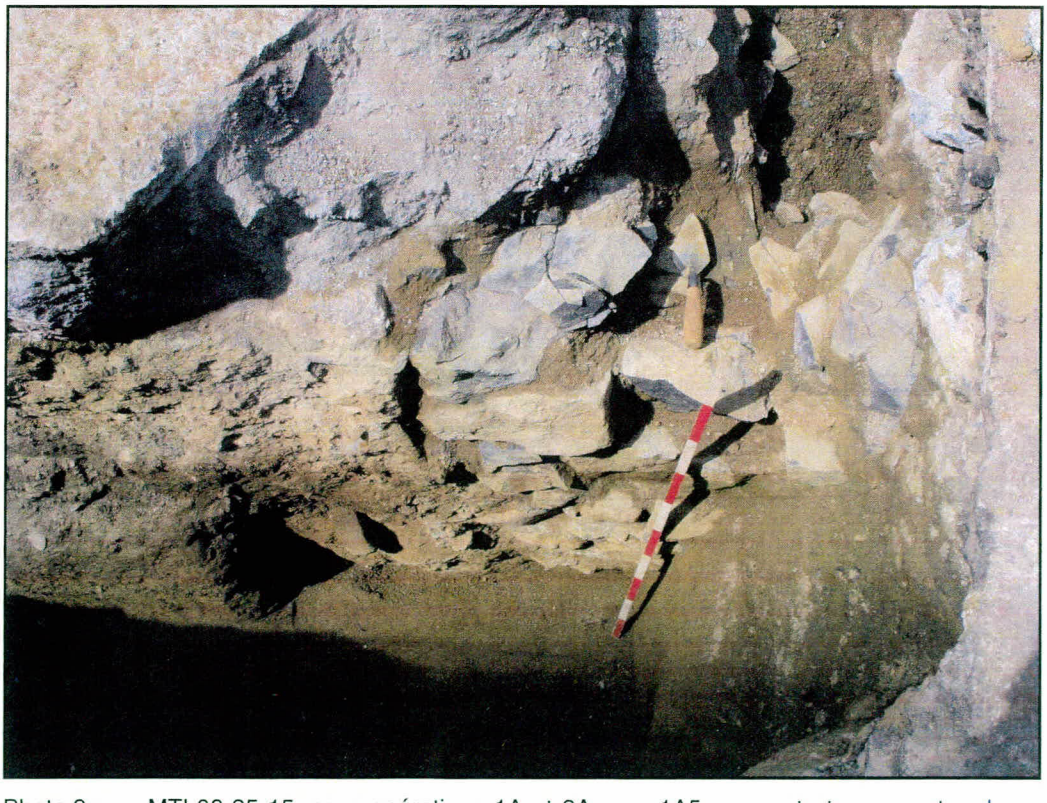

Photo 9 : MTL08-25-15, sous-opérations 1A et 2A, mur 1A5, sommet et parement sud, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM2-17)

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
MTL08–25–15

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN D'ADAMS DE 1825 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 21

#409–17
#397–401
#387–9
#420
#400

1A
2A
1A3
1A4
1A5
3B
3B3
3B4
3B2
3B5
1E
1F
1F6
1F3
1F7
1F4
1F5
1J
BjFj–74
MTL08–25–15
RUE NOTRE–DAME
RUE SAINTE–HELENE

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE
1A3 NUMÉRO DE VESTIGE
MAÇONNERIE
BÉTON
PROLONGEMENT DE VESTIGE
INTERVENTION ANTÉRIEURE
1J NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ LIMITE À ÉVALUER
BjFj–74 CODE BORDEN
MTL08–25–15 CODE TEMPORAIRE

0 4 m
ÉCHELLE : 1:150

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

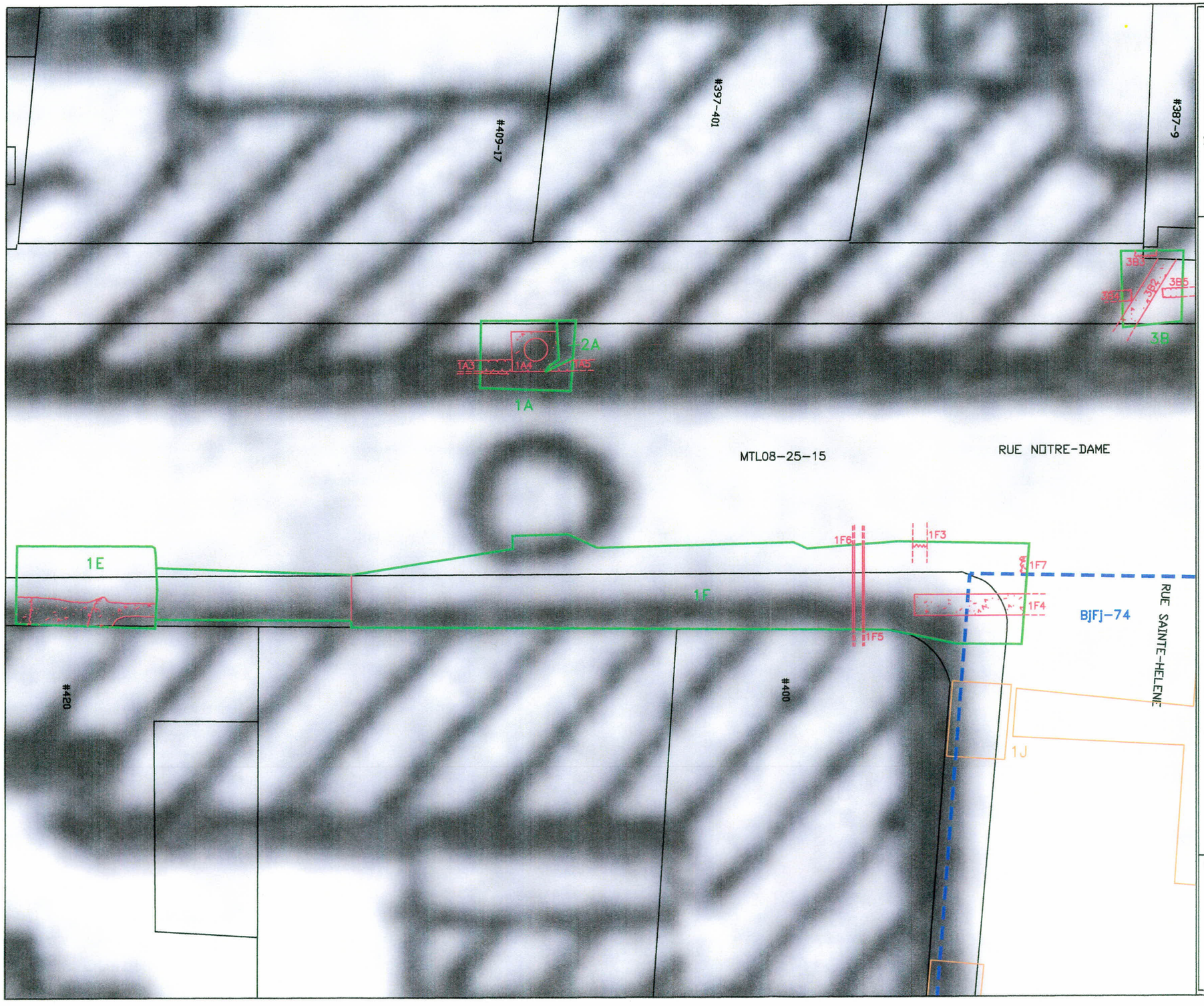

CSEM, RAPPORT 2008-2009
RUE NOTRE-DAME, PROJET 20070686
MTL08-25-15

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE CANE DE 1846 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 22

	SOUS-OPÉRATION
1A	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
	VESTIGE
1A3	NUMÉRO DE VESTIGE
	MAÇONNERIE
	BÉTON
	PROLONGEMENT DE VESTIGE
	INTERVENTION ANTÉRIEURE
1J	NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
	SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ LIMITE À ÉVALUER
BjFj-74	CODE BORDEN
MTL08-25-15	CODE TEMPORAIRE

0 4 m
ÉCHELLE : 1:150

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12-010-0136

CSE0720

ethnoscop

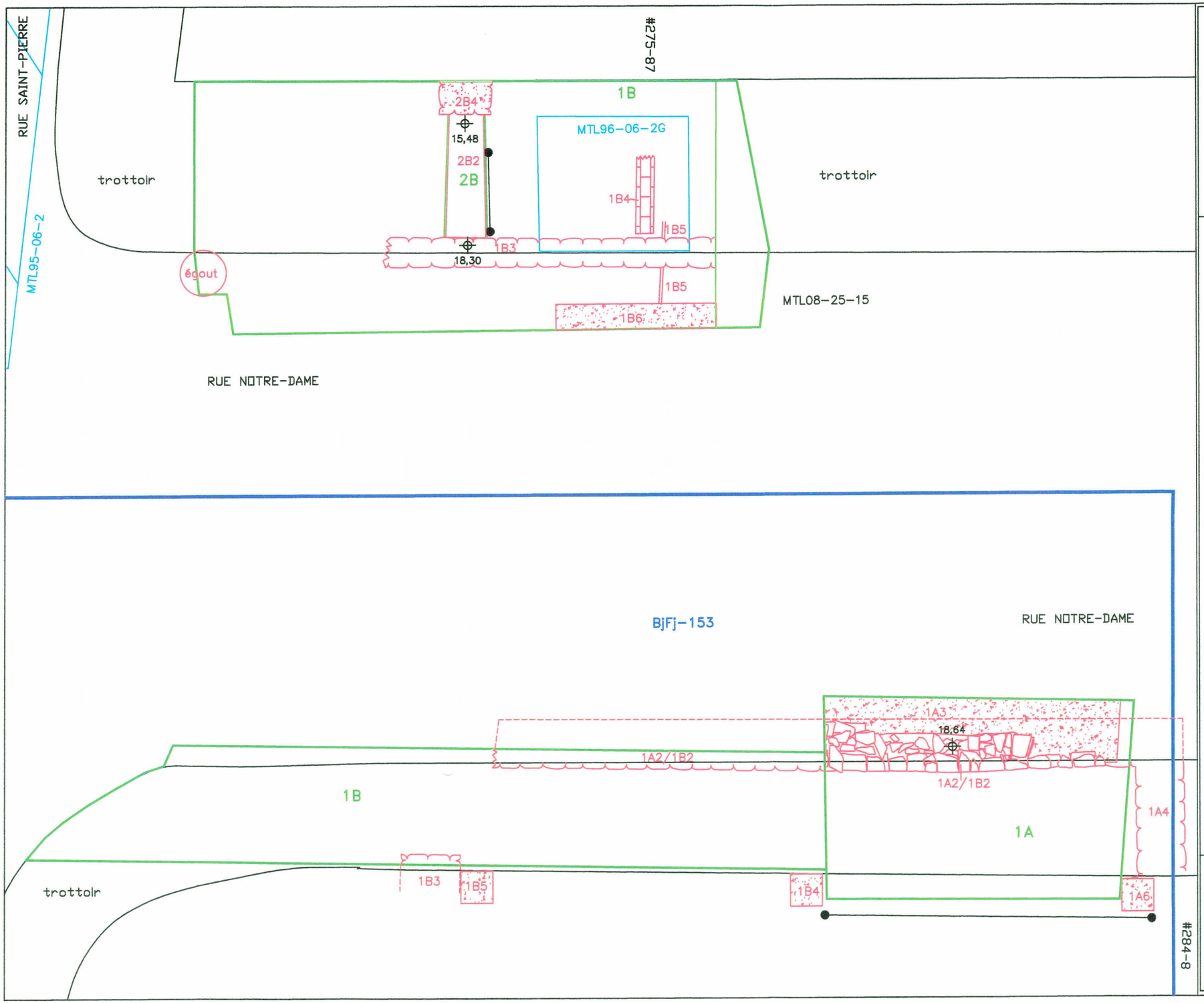

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
BjFj–153 ET MTL08–25–15

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1A, 1B (BjFj–153) ET 1B (MTL08–25–15)

PLAN 23

- SOUS–OPÉRATION
- 1B — NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- VESTIGE
- 1E3 — NUMÉRO DE VESTIGE
- MAÇONNERIE
- PIERRES DU MUR
- BÉTON
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 18,30 — ÉLÉVATION EN MÈTRES (NMM)
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- MTL96–06–2 — CODE TEMPORAIRE DE L'INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE
- BjFj–153 — CODE BORDEN
- MTL08–25–15 — CODE TEMPORAIRE

0 2,5m
ÉCHELLE : 1:75

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

ces bâtiments ont été érigés, trop peu d'éléments permettent d'en être certain. Le fait que les plans illustrent une rangée de bâtiments dont la morphologie change peu à travers le temps, ne signifie pas que des modifications ou reconstructions n'aient pas eu lieu. L'aspect peu soigné de la maçonnerie et l'usage de pierres des champs dans la construction du mur 1A5 pourrait constituer des indices de son antériorité. Cependant, seule une étude historique plus poussée pourrait permettre de situer les vestiges mis au jour dans la chronologie de l'occupation bâtie de ce secteur.

La séquence stratigraphique révélée par la sous-opération 1A traduit les perturbations importantes ayant touché ce secteur (figure 47), alors que les composantes du revêtement de surface (couches 1 à 3) recouvraient une série de remblais de rehaussement et de nivellement (couches 8 à 10) sans doute associés à l'aménagement de la chaussée et mis en place sur un sol naturel stérile arasé dont la surface se situait entre 16,837 m et 16,187 m (NMM). L'épaisseur totale de ces remblais atteignait plus de 0,90 m. Cette séquence était interrompue par deux creusements. Un premier creusement, perceptible en paroi sud, faisait près de 0,80 m de largeur et avait été comblé en au moins trois étapes (couches 4 à 6). Bien que la base n'en ait pas été atteinte, la forme de ce creusement le rattache à la mise en place d'un service public souterrain, sur lequel aucun plan ne nous informe cependant. Les remblais de rehaussement et de nivellement décrits précédemment (couches 8 à 10) étaient également tronqués par un creusement rattaché à la construction du mur 1A3 et comblés d'un sable limoneux brun grisâtre (couche 7). Celui-ci n'a livré aucun objet témoin qui aurait pu permettre de dater la construction du mur. Le fait que la tranchée de construction du mur 1A3 tronque les remblais rattachés à l'aménagement de la chaussée, indique une mise en place plus ancienne de ces remblais à la suite d'un décapage du sol naturel. Notons enfin que les indices d'une tranchée de construction similaire ont été identifiés contre le parement sur du mur 1A5.

- Sous-opération 3A

À près de 17,30 m à l'est de la rue McGill, l'excavation mécanique pour la construction d'une base de lampadaire a fait l'objet d'une supervision archéologique, à laquelle le numéro de sous-opération 3A a été attribué (plan 18). Cette sous-opération mesurait 2,70 m est-ouest sur 2,15 m nord-sud. L'excavation mécanique, sur une profondeur atteignant 0,70 m (depuis la surface située à 17,00 m (NMM) en moyenne), a révélé la présence de deux massifs électriques (3A2 et 3A3) traversant d'est en ouest la sous-opération (photo 10). La mise en place de ces deux massifs, dont le sommet apparaissait à près de 0,70 m sous la surface actuelle, avaient sans doute éradiqué en partie ou en totalité le tissu archéologique. Leur base n'a pas été atteinte dans le cadre de ces travaux.

- Sous-opération 3B

L'excavation pour la mise en place d'une base de lampadaire, sous le trottoir vis-à-vis le mur mitoyen des bâtiments situés aux adresses civiques 387-389 et 395, rue Notre-Dame Ouest (plan 18), a été réalisée sous supervision archéologique. Alors que le potentiel archéologique de cet emplacement était rattaché à la présence possible de vestiges du cadre bâti antérieur à l'élargissement de la rue, la mise au jour de vestiges de l'ancienne palissade de bois était également possible, malgré les nombreuses perturbations ayant ensuite touché cet

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 1A, parois sud et ouest

1) Lits d'asphalte noire répartie en au moins 4 couches successive

2) Dalle de béton

3) Mélange de béton concassé et de poudre de ciment

4) Sable brun, pierreux et graveleux, ferme, contenant nodules de mortier

5) Sable limoneux brun à brun-beige, meuble, contenant du mortier (fragments, nodules et poudre), des pierres de calcaire anguleuses (moins de 10 cm), des éclats de calcaire, des fragments de crépis et de brique, des nodules de chaux et des fragments d'os

6) Sable très fin brun grisâtre, ferme, contenant des pierres de calcaire anguleuses, quelques lentilles d'argile gris, des nodules de mortier et des petits fragments de brique et de charbon de bois

7) Sable limoneux brun grisâtre, ferme, contenant des gravats (moellons anguleux de calcaire montrant des traces de mortier, des éclats de calcaire et mortier (fragments à poussière)) et des petits cailloux arrondis

8) Sable légèrement argileux brun orangé, ferme, contenant des concrétions de limon, des cailloux arrondis et quelques pierres subarrondies

9) Loam sableux brun jaunâtre à grisâtre, pierreux, ferme, contenant des concrétions de limon et quelques grosses lentilles de sable gris

10) Sable faiblement limoneux brun tacheté de brun orangé, pierreux, ferme, contenant des fragments de charbon de bois

11) Sable très fin brun jaunâtre, ferme, contenant des lentilles de limon argileux, quelques zones de sol induré et parfois sableux et des galets en surface

12) Sable grossier, noir à brun orangé, graveleux en surface, meuble

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
MTL08–25–15
SOUS–OPÉRATION 1A, PAROIS SUD ET OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

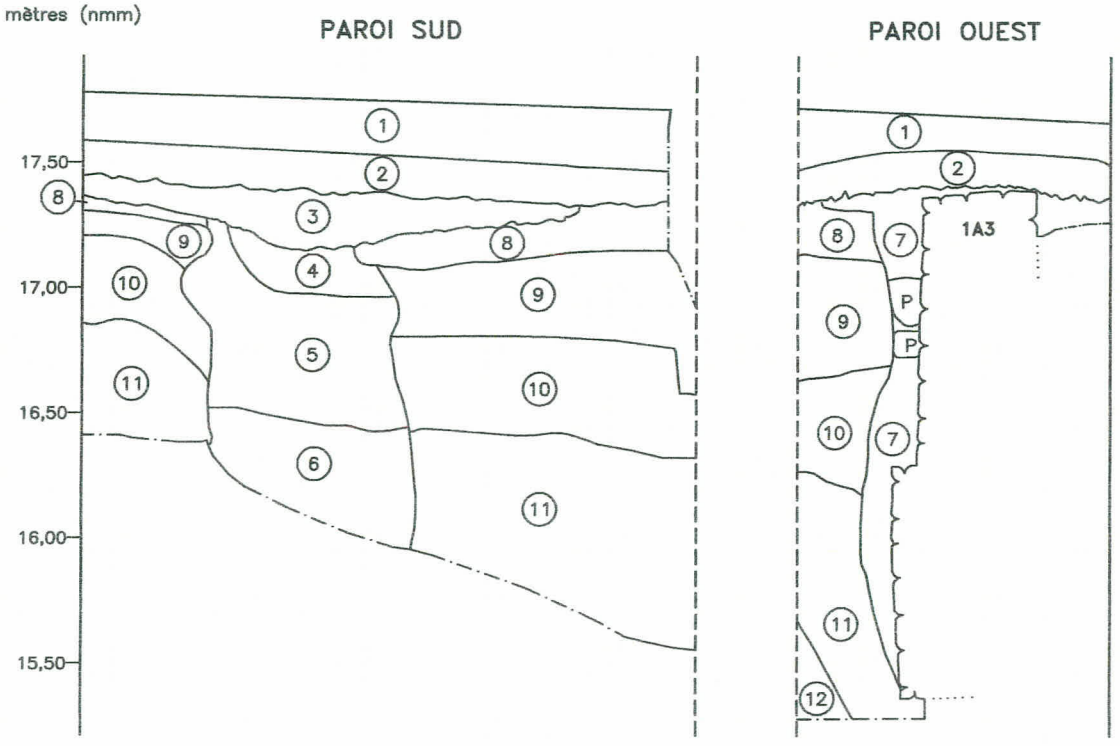

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 47

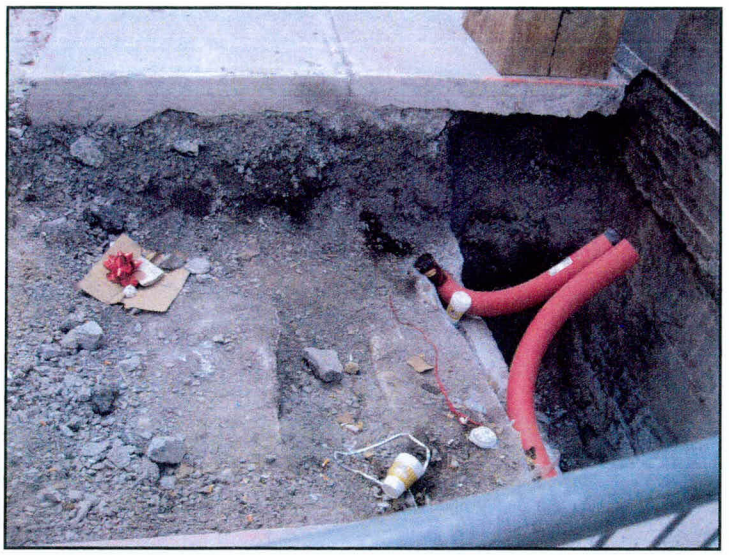

Photo 10 : MTL08-25-15, sous-opération 3A, vue d'ensemble vers l'ouest (MTL08-25-15-NUM1-180)

emplacement. La sous-opération 3B faisait près de 2,80 m est-ouest sur 2,25 m nord-sud et s'appuyait contre le mur de façade des bâtiments actuels. La surface du trottoir se situait à 18,206 m (NMM) en moyenne et l'excavation mécanique a atteint une profondeur de près de 1,00 m.

Le contexte d'urgence dans lequel a été réalisée cette supervision archéologique n'a permis qu'un relevé sommaire des vestiges mis au jour dans le cadre de ces travaux (plan 19). Ceux-ci consistaient en un mur de maçonnerie de calcaire orienté selon un axe nord-sud (photo 11), dont un massif orienté du nord-est au sud-ouest avait tronqué la portion sud. Ce mur 3B3 devait être imbriqué à un mur de maçonnerie de pierres est-ouest situé à 2,15 m au sud de la limite nord de la sous-opération. Ce mur se présentait en deux tronçons (3B4 et 3B5) qui devaient à l'origine former un pan continu, que la mise en place du massif 3B2 a rompu.

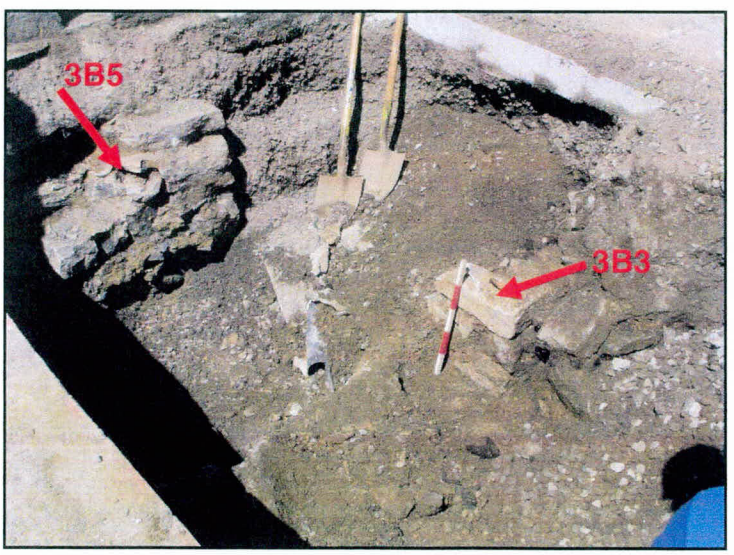

Photo 11 : MTL08-25-15, sous-opération 3B, murs 3B3 et 3B5, vue vers le nord-est (MTL08-25-15-NUM2-51)

Les sommets dérasés des vestiges apparaissaient directement sous le lit de pose du trottoir, soit entre 17,554 m et 17,816 m (NMM). D'une épaisseur de près de 0,85 m et d'une longueur résiduelle d'à peine 0,20 m nord-sud, le mur 3B3 n'a été dégagé que sur une hauteur d'un peu plus de 0,50 m, soit un maximum de cinq assises. Il était construit de blocs et de moellons de calcaire ébauchés, assemblés en deux parements séparés d'un blocage d'éclats de calcaire et de mortier. Les vestiges 3B4 et 3B5 (photo 11) montraient des modes de construction similaires, bien que leur dégagement ait été plus partiel. Ils avaient une épaisseur d'un peu plus de 0,40 m, suggérant qu'ils servaient de fondation à une superstructure de bois, et ont été dégagés respectivement sur une longueur visible de 0,35 m (3B4) et 0,75 m (3B5) et sur une hauteur de moins de 0,40 m.

S'il est tentant de rattacher les vestiges mis au jour dans la sous-opération 3B à une façade située à près de 2,15 m au sud du front bâti actuel, une telle hypothèse s'accorde mal avec les données historiques disponibles. Celles-ci font plutôt état d'un recul du front bâti vers le nord de près de 4,50 m, dans le tronçon de la rue Notre-Dame situé entre les rues McGill et Dollard. À la lumière de ces informations, il faut plutôt voir dans les vestiges 3B4 et 3B5 les murs délimitant un espace aménagé à la suite de l'élargissement de la rue Notre-Dame et de la mise en place d'un nouveau cadre bâti, espace possiblement utilisé comme lieu d'entreposage ou comme chute à marchandises ou à charbon.

2.4.4.2 Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Dollard et Saint-Pierre

La rue Notre-Dame, entre les rues Dollard et Saint-Pierre, a été le site de deux interventions, soit des excavations pour la mise en place de bases de lampadaire, réalisées sous la supervision d'un archéologue. Ces deux interventions correspondent aux sous-opérations 3C et 3D.

- Sous-opération 3C

Située au coin nord-est des rues Notre-Dame Ouest et Dollard, sous le trottoir nord de la rue Notre-Dame, la sous-opération 3C mesurait environ 2,55 m X 2,20 m (plan 18). L'excavation mécanique, sur une profondeur maximale de 1,60 m depuis la surface située à 18,614 m (NMM) en moyenne n'a révélé la présence d'aucun vestige archéologique. Le béton du trottoir et son lit de pose de concassé recouvraient un remblai probablement associé à la tranchée de construction du bâtiment occupant actuellement l'îlot, dont le mur de fondation de blocs de béton était visible en paroi nord (photo 12 et tableau 5). La base de ce remblai de sable limoneux brun grisâtre, graveleux et un peu pierreux, n'a pas été atteinte.

- Sous-opération 3D

Située à quelques mètres à l'est de la sous-opération 3C, la sous-opération 3D a pris la forme d'une tranchée de 3,40 m est-ouest sur 2,90 m nord-sud. Elle a été excavée sous le trottoir de la rue Notre-Dame Ouest, sous la supervision d'un archéologue. L'excavation mécanique y a atteint une profondeur de près de 1,75 m, depuis la surface située à 18,673 m (NMM) en moyenne. Aucun témoin d'occupation ancienne n'a été mis au jour à cet emplacement, alors que les éléments du revêtement de surface (béton du trottoir et lit de pose de concassé) recouvraient un massif électrique 3D2 orienté est-ouest (photo 13). Seul le sommet de ce massif a été dégagé dans le cadre de la supervision archéologique.

Photo 12 : MTL08-25-15, sous-opération 3C, vue d'ensemble vers le nord-est (MTL08-25-15-NUM1-182)

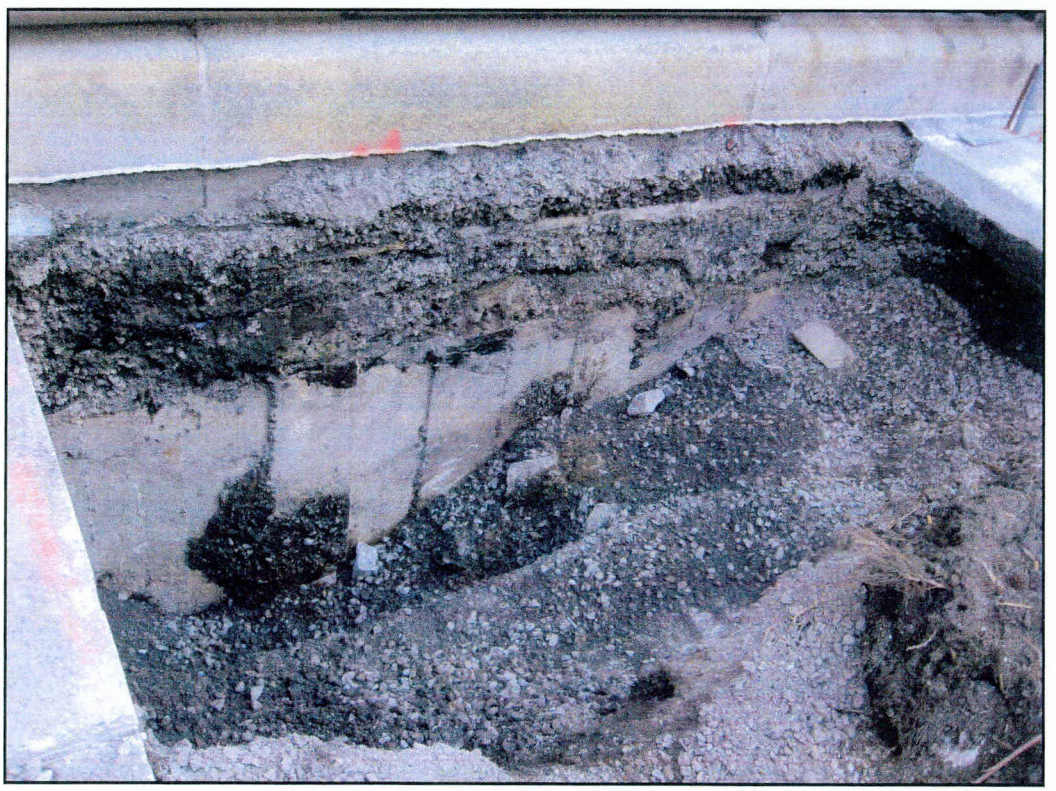

Photo 13 : MTL08-25-15, sous-opération 3D, vue d'ensemble vers le nord-nord-est (MTL08-25-15-NUM1-124)

Tableau 5 : MTL08-25-15, sous-opération 3C, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,16	Béton	Revêtement de surface du trottoir de la rue Notre-Dame Ouest
2	0,15 – 0,35	Pierre concassée 0-3/4 de po	Lit de pose du revêtement du trottoir
3	0,35 – 1,60	Sable limoneux brun grisâtre, graveleux et légèrement pierreux	Remblai – comblement de la tranchée de construction d'un bâtiment

2.4.4. Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Pierre et Saint-Jean

Le potentiel archéologique de la rue Notre-Dame entre les rues Saint-Pierre et Saint-Jean était rattaché aux occupations bâties en bordure de la rue, préalablement à son élargissement. Des constructions sont documentées dans ce secteur dès le début du XVIIe siècle (figure 26). Deux interventions y ont été réalisées, sous la forme d'un sondage préalable (1B et 2B) et d'une supervision archéologique des travaux d'excavation pour la construction d'une base de lampadaire (3E).

- Sous-opérations 1B et 2B

Le sondage mécanique 1B a été implanté à l'emplacement prévu pour la construction de la CT 27846 (plan 18), sous le trottoir nord et une partie de la rue à l'angle nord-est de la rue Saint-Pierre. Cet emplacement jouxte l'édifice Insurance Exchange, érigé en 1923-4 après la démolition de près d'une dizaine d'édifices occupant ce site, notamment plusieurs magasins-entrepôts. De 10,60 m est-ouest sur 4,25 m nord-sud, le sondage 1B recoupait une intervention réalisée par Arkéos en 1996, qui avait entre autres permis de mettre au jour les vestiges de deux ouvrages de maçonnerie de pierres et de briques. Ce sondage a d'abord fait l'objet d'un décapage mécanique, au cours duquel des dépôts d'une épaisseur de 0,50 m à près de 3,50 m ont été retirés. Notons que la surface, à cet emplacement, se situait à 19,042 m (NMM) en moyenne.

Si le décapage mécanique a atteint une profondeur variable selon les secteurs, c'est que les portions sud et ouest de la sous-opération 1B ont très tôt révélé la présence de perturbations profondes, à mettre en lien avec l'implantation de services publics souterrains (plan 23). Les activités se sont ainsi concentrées dans les portions nord et est de la sous-opération, où le sommet dérasé d'un mur de maçonnerie de pierre est-ouest (1B3) s'est profilé entre 0,75 m et 0,85 m sous la surface actuelle (plan 23 et photo 14), soit entre 18,198 m (NMM) et 18,297 m (NMM). Le mur de fondation s'étendait d'est en ouest sur une longueur visible de 6,60 m, alors que l'excavation d'une tranchée comblée de concassé l'avait tronqué à l'est et que sa portion

Photo 14 : MTL08-25-15, sous-opérations 1B et 2B, mur 1B3, parement nord, vue vers le sud-est (MTL08-25-15-NUM1-48)

ouest avait été arrachée au cours de la construction d'un regard d'égout. D'une hauteur résiduelle de près de 2,45 m et d'une épaisseur variant de 0,55 m à 0,60 m, ce mur se situait à près de 3,25 m au sud de la façade actuelle. Il était construit de deux parements de blocs et de moellons de calcaire ébauchés, séparés par un blocage de fragments de calcaire et de briques communes noyés dans un mortier de chaux beige, du même type que celui liant entre elles les pierres. Alors que la plus grande partie du mur montrait des assises de hauteur irrégulière, formées de blocs ou de moellons posés à plat et entrecoupées de quelques assises d'arase, l'assise supérieure était constituée de blocs posés de chant dont l'inclinaison laissait deviner l'amorce d'un fruit. La raison de cette rupture n'est pas connue, mais pourrait être en lien avec la présence d'un plafond voûté.

Ce mur formait la limite sud d'une épaisse couche de débris (contenant entre autres de nombreux blocs et moellons de calcaire, des blocs d'argile creux, des briques réfractaires et des tiges de métal), dont la base a été atteinte à 15,475 m (NMM) en moyenne. C'est à cette profondeur que se profilait une surface de briques maçonnées 2B3 (photos 15 et 16). Cette surface était formée d'un assemblage de briques communes rouges posées à plat et liées par un mortier de chaux gris. La profondeur de cet assemblage, à 3,57 m sous la surface actuelle, laisse peu de doutes quant au fait qu'il s'agissait du plancher d'une cave ou d'un espace contigu à une cave. L'étendue totale de ce plancher n'a pas pu être déterminée, entre autres à cause des perturbations de la portion ouest de la sous-opération. S'il est certain qu'il formait une surface délimitée au sud par le mur 1B3, il n'a pas été possible de vérifier s'il s'étendait à l'est au-delà du mur de maçonnerie de briques 1B4 (dont il sera question plus loin). Il s'appuyait également contre le parement sud du mur de fondation du bâtiment actuel (érigé en 1923-4), ce qui implique que la construction de ce dernier n'y aurait entraîné aucun désordre structurel ou que, si ce fut le cas, ces désordres ont par la suite été corrigés. La jonction entre le plancher et le mur de fondation du bâtiment actuel présentait également les vestiges d'une construction formée de deux assises de plaques de calcaire surmontées de deux assises de briques (photo 16), le tout recouvert d'une masse de ciment. Cette construction 2B5 faisait une longueur de près de 1,00 m est-ouest sur une largeur de 0,18 m nord-sud, alors que sa hauteur résiduelle était de près

Photo 15
MTL08-25-15, sous-opérations 1B et 2B, mur de maçonnerie de pierres 1B3, mur de maçonnerie de briques 1B4 et plancher de cave de briques maçonnées 2B3, vue vers l'est-sud-est (MTL08-25-15-NUM1-111)

Photo 16 : MTL08-25-15, sous-opérations 1B et 2B, sondage manuel 2B, surface d'une portion du plancher de briques maçonnées 2B3 qui s'étend entre le vestige 1B3 et le mur de fondation de l'édifice Insurance Exchange, vue vers l'est (MTL08-25-15-NUM1-72)

de 0,60 m. L'ouvrage pourrait être associé à une base de pilastre. Aucun autre vestige de ce type n'a été mis au jour dans cette sous-opération.

De 2,55 m nord-sud sur 1,00 m est-ouest, le sondage manuel 2B a été positionné à la surface du plancher de maçonnerie de briques, de façon à fournir un échantillon des dépôts associés à sa mise en place et à son usage (photo 16). La fouille des résidus de la couche de débris (2B1, couche 1 de la figure 48) et celle d'une lentille plaquée contre la surface du plancher et formée de matière fibreuse comprimée recouvrant une plaque de métal (2B2), a mis au jour des artefacts témoignant de leur déposition au début du XXe siècle : fragments de terre cuite fine blanche vitrifiée, de grès grossier avec enduit Albany et de bouteille de verre teinté vert, ciseau à bois et clous découpés et tréfilés. Les briques du plancher (2B3), auxquelles était associé un fragment de bouteille de verre teinté vert, recouvraient un mince lit de pose de sable limoneux brun à brun foncé, graveleux, ferme (lot 2B5, couche 3 de la figure 48). Aucun objet témoin n'a été mis au jour au cours de la fouille de ce dépôt, qui recouvrait à son tour une argile limoneuse brun pâle. Celle-ci formait l'horizon stérile du sol naturel (2B6) dont la surface se situait à 15,375 m (NMM). Elle a été fouillée sur près de 0,10 m avant que ne soit interrompue la fouille manuelle.

La portion est de la sous-opération 1B a par ailleurs révélé la présence d'un mur de maçonnerie de briques (1B4), situé à près de 8,50 m de la limite ouest de la sous-opération et à 9,00 m de l'angle sud-ouest du bâtiment actuel (photo 15). Ce mur suivait un axe nord-sud et s'appuyait contre le parement nord du mur de fondation 1B3. Seuls le sommet du mur et son parement ouest étaient pleinement visibles. D'une épaisseur de 0,33 m, il était constitué de deux rangs de briques communes posées à plat pour former deux parements, dans lesquels une série d'assises de briques assemblées en panneresse était interrompue par une ou deux assises de briques assemblées en boutisse. Un mortier gris à texture granuleuse liait les modules entre eux. La longueur résiduelle du mur était de 1,70 m nord-sud, la portion nord ayant été déstructurée, possiblement dans le cadre de la construction de l'édifice Insurance Exchange. Sa hauteur était variable (soit 2,55 m à 2,83 m), alors que son sommet montrait une courbure laissant croire que le mur ait pu servir d'appui à un plafond voûté.

Certains des vestiges mis au jour pourraient être rattachés au cadre bâti précédant l'élargissement vers le nord de la rue Notre-Dame. Leur mise en place pourrait se situer entre 1815 et 1825, période au cours de laquelle des changements s'opèrent sur les bâtiments de cet emplacement. Cette hypothèse doit cependant être considérée avec une grande prudence. Tel qu'il a été mentionné précédemment, les vestiges mis au jour définissent un espace dont la limite sud se trouve à près de 3,25 m de la façade actuelle. Or, le plan d'expropriation pour l'élargissement de la rue Notre-Dame (réalisé en 1864) indique plutôt que la largeur de la bande expropriée, à l'angle nord-est des rues Notre-Dame et Saint-Pierre, atteignait 15,9 pi, soit près de 4,85 m. Par conséquent, probablement faut-il plutôt situer les vestiges mis au jour dans une étape de construction ayant suivi l'élargissement de la rue.

Les plans de Plunkett & Brady (1872) et de Goad (1890) identifient le nouveau bâtiment érigé à cet emplacement, après l'élargissement de 1864, comme étant la propriété d'un certain Tiffin (figures 42 et 43), peut-être le constructeur Joseph Tiffin, alors très actif à Montréal, ou encore un de ses fils. Les données consultées mentionnent également que ce vaste édifice aurait été occupé par des magasins-entrepôts, dont celui de Carsley & Co. à partir de 1871 et

COUPE STRATIGRAPHIQUE

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
MTL08–25–15
SOUS–OPÉRATION 2B, PAROI EST

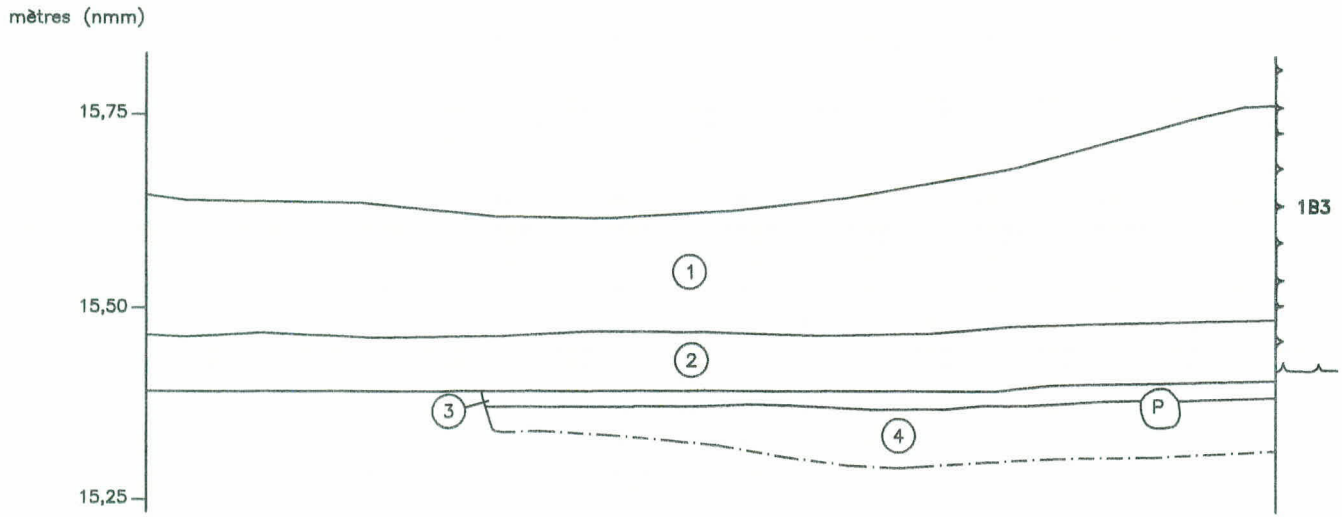

(1) Sable limoneux brun noirâtre, meuble, contenant des briques communes, des blocs d'argile creux, du mortier, du crépi, des fragments de calcaire, un tuyau de fer et du verre à bouteille
(2) Niveau de briques communes maçonnées (2B3)
(3) Sable limoneux brun à brun foncé, graveleux, ferme
(4) Argile brun pâle, compacte, ponctuée de lentilles sablonneuses
P Pierre
1B5 Numéro de vestige
Maçonnerie
Limite de fouille

0 0,50 m
ÉCHELLE : 1:10

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 48

jusqu'en 1912 (figure 43), avant d'être démoli en 1923 pour faire place au bâtiment actuel. Or, les vestiges mis au jour au cours de cette intervention laissent croire que l'espace situé entre le mur de fondation de ce même bâtiment et le mur 1B3, aurait été aménagé dans le cadre des constructions suivant l'élargissement de la rue, une fois de plus comme espace d'entreposage ou comme chute à marchandises ou à charbon. La présence d'un plancher de maçonnerie de briques à la base de cet espace, et le fait que ce plancher ne semble pas avoir été affecté par la construction de l'édifice Insurance Exchange appuieraient l'hypothèse d'un usage de cet espace même après la construction de l'imposant bâtiment. Il n'est pas exclu, cependant, que le bâtiment actuel ait été construit sur les fondations du précédent, ce qui alors ferait coïncider l'abandon de cet espace avec la nouvelle construction. La présence importante de débris de démolition dans les remblais ayant servi à combler l'espace, de même que la présence d'objets témoins qui situent ce remblayage au XXe siècle, appuieraient cette hypothèse d'un abandon de cet espace au cours du XXe siècle. En revanche le mur 1B4, dont la fonction était de soutenir un plafond voûté, a clairement été tronqué par la construction des fondations du bâtiment actuel, ce qui pourrait en faire une construction contemporaine du mur 1B3. La raison pour laquelle ce mur déstructuré et potentiellement dangereux aurait été laissé en place alors que l'espace était toujours utilisé, est indéterminée.

- Sous-opération 3E

La sous-opération 3E était située à près de 22,00 m à l'est des sous-opérations 1B et 2B, à proximité de l'entrée de l'adresse civique 275-287, rue Notre-Dame Ouest (plan 18). Elle faisait près de 4,40 m nord-sud, sur une largeur variant de 1,80 m à 3,55 m est-ouest. Excavée sur une profondeur atteignant 1,90 m depuis la surface située entre 19,388 m et 19,620 m (NMM), cette sous-opération a révélé des perturbations profondes du tissu archéologique, en raison de la mise en place d'un massif électrique orienté selon un axe est-ouest (photo 17). La séquence stratigraphique montrait la présence d'un épais remblai de sable limoneux brun, graveleux, mêlé à quelques petites pierres et des fragments de briques communes (tableau 6). La base de ce remblai, qui se trouvait directement sous les composantes de l'aménagement de surface (béton du trottoir et lit de pose de concassé), n'a pas été atteinte.

2.4.4.4 Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Jean et Saint-François-Xavier

Trois interventions ont touché ce tronçon de la rue Notre-Dame, soit un sondage préalable (sous-opérations 1C et 2C) et deux supervisions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux de construction de massifs électriques (1D) et d'une base de lampadaire (3F). Ces interventions visaient une fois de plus à vérifier la présence de vestiges associés aux constructions érigées en bordure nord de la rue Notre-Dame entre le début du XVIIIe siècle et 1864. Les sections qui suivent en présentent les résultats.

- Sous-opérations 1C, 1D et 2C

Localisées respectivement vis-à-vis les bâtiments situés au 231-233 et 225-229, rue Notre-Dame Ouest, les sous-opérations 1C et 1D étaient contigües, ce qui explique que leurs résultats fassent l'objet d'une seule section (plan 18). Alors que le sondage mécanique 1C et le sondage

Photo 17 : MTL08-25-15, sous-opération 3E, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM1-185)

Tableau 6 : MTL08-25-15, sous-opération 3E, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,14	Béton	Revêtement de surface du trottoir de la rue Notre-Dame Ouest
2	0,14 – 0,36 à 0,50 m	Pierre concassée 0-3/4 de po	Lit de pose du revêtement du trottoir
3	0,36 à 0,50 – 1,90	Sable limoneux brun graveleux, mêlé à quelques petites pierres et des fragments de briques communes	Remblai – mélange du comblement de la tranchée de construction d'un bâtiment et d'un remblai de rehaussement lié à la mise en place de services publics souterrains

manuel 2C ont été mis en place sur le site de l'agrandissement du PA 27848, la sous-opération 1D concerne la supervision archéologique des travaux d'excavation dans le cadre de la construction de tronçons de massifs devant se raccorder au nouveau PA. Cette dernière sous-opération faisait 6,00 m est-ouest sur 5,20 m nord-sud, alors que l'aire 1C faisait près de 3,85 m est-ouest sur 4,90 m nord-sud. Depuis la surface située entre 21,047 m et 21,227 m (NMM), ces deux sous-opérations ont fait l'objet d'un décapage mécanique sur une profondeur atteignant 1,25 m dans le cas de la sous-opération 1C et 2,20 m pour la sous-opération 1D.

La frange est de la sous-opération 1C (tout comme l'ensemble de la sous-opération 1D) montrait de profondes perturbations du tissu archéologique dues à la mise en place de services publics souterrains (plan 24 et photo 18), lesquels sont détaillés dans le tableau 7. La sous-opération 1C a tout de même révélé des vestiges architecturaux qui, bien que très morcelés, permettent de reconstituer le cadre bâti d'avant l'élargissement de la rue, de même que certaines activités ayant pris place après la reconstruction le long de sa bordure nord. Ainsi, en dépit des perturbations profondes du tissu archéologique causées principalement par la construction de services publics souterrains les vestiges identifiés témoignent de la présence de deux bâtiments contigus (plan 14 et photo 19) dont les limites correspondent, à quelques centimètres près, à celles des deux bâtiments actuels.

Dans la portion est de la sous-opération 1C, les vestiges 1C6 et 1C7 formaient vraisemblablement deux tronçons d'un même mur nord-sud et de son retour vers l'est (1C7), qu'avait sectionné la construction du massif électrique 1C13 (plan 14 et photo 19). Ces deux sections de mur avaient également été déstructurées par la mise en place du massif électrique 1C9, de même que par celle du PA 27848 et de deux conduites de gaz (1C11 et 1C12) situées à l'extrémité est de la sous-opération. Alors que leur sommet dérasé se situait entre 20,317 m et 20,557 m (NMM), les deux sections de mur n'ont été dégagées que sur une hauteur maximale de 0,57 m (soit un maximum de trois assises). La présence de services publics souterrains ne permettait pas de poursuivre le dégagement plus en profondeur. Ces deux vestiges étaient constitués d'un assemblage de blocs et de moellons de calcaire ébauchés qui, dans le cas du vestige 1C6, définissaient une construction à parement double avec blocage d'une épaisseur de 0,85 m. Un mortier de chaux blanc grisâtre liait entre eux les modules, lorsque les joints étaient suffisamment intègres pour être perceptibles. En dépit des perturbations profondes, il a été possible de rattacher ces deux vestiges au coin sud-ouest d'un bâtiment établi en bordure de la rue Notre-Dame préalablement à son élargissement vers le nord. Le vestige 1C6 correspondrait au mur de fondation ouest du bâtiment, alors que le vestige 1C7 permet de définir une ancienne façade située à près de 4,35 m au sud de la façade actuelle.

À quelques centimètres à l'ouest de cet ensemble, les vestiges 1C4 et 1C5 témoignaient de la présence d'un second bâtiment, contigu à celui décrit précédemment (plan 24 et photo 19). Les deux vestiges montraient une fois de plus d'importantes perturbations du fait de la construction du massif électrique 1C9 et de celle du PA 27848. Néanmoins, ils étaient suffisamment bien définis pour que le mur 1C5 puisse être rattaché au mur de fondation est d'un bâtiment. Quant au mur 1C4, bien qu'il formait un angle droit avec le mur 1C5, son emplacement à près de 2,60 m au sud de la façade actuelle rend peu probable l'hypothèse voulant qu'il ait été rattaché à une ancienne façade. Les sections qui suivent s'attarderont davantage sur cette question.

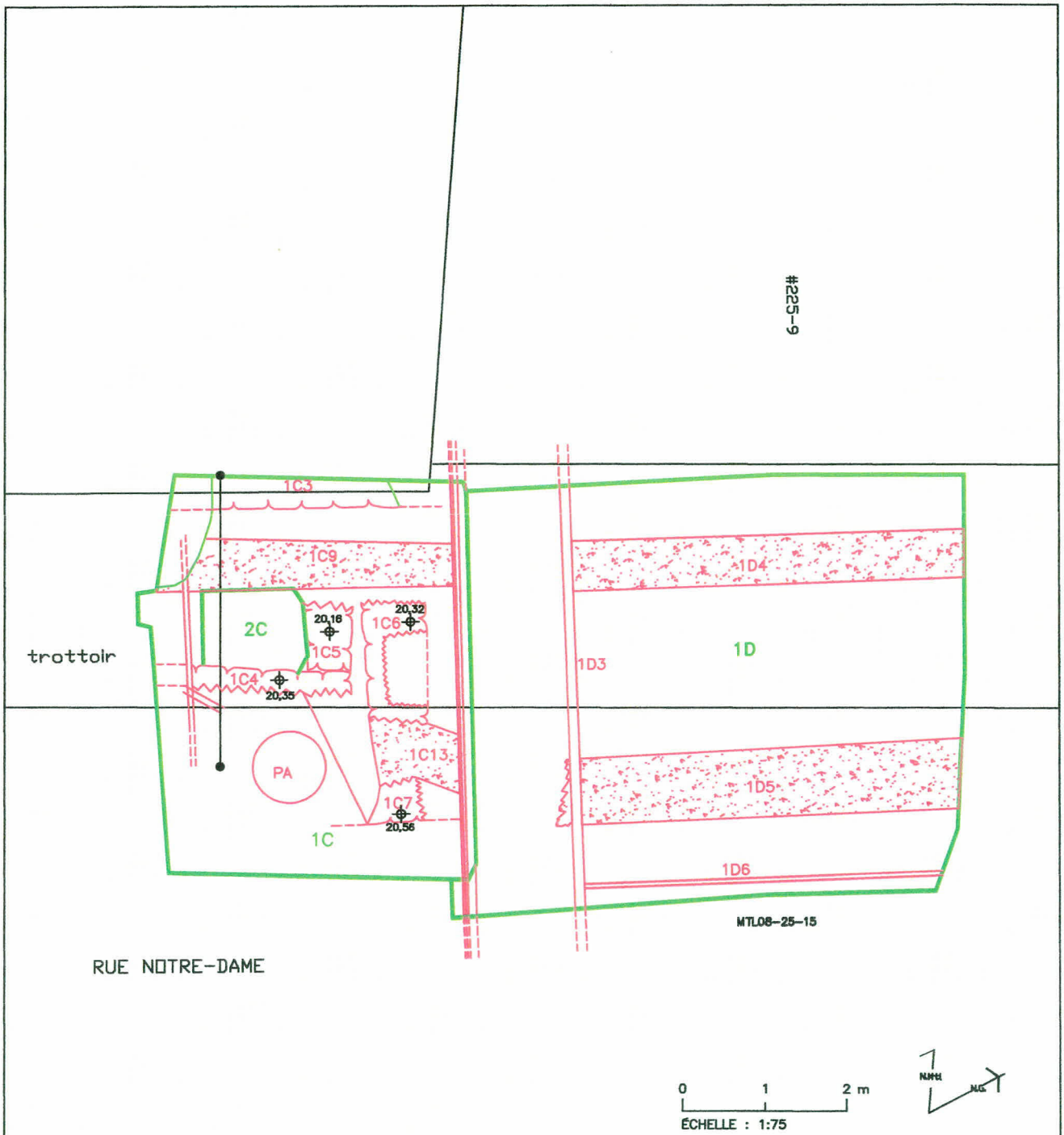

CSEM, RAPPORT 2008-2009, RUE NOTRE-DAME, PROJET 20070686, MTL08-25-15

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS 1C/2C ET 1D

PLAN 24

SOUS-OPÉRATION

1C NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

1C3 NUMÉRO DE VESTIGE

MAÇONNERIE

BÉTON

PROLONGEMENT DE VESTIGE

COUPE STRATIGRAPHIQUE

MTL08-25-15 CODE TEMPORAIRE

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H12-010-0136

CSE0720

ethnoscop

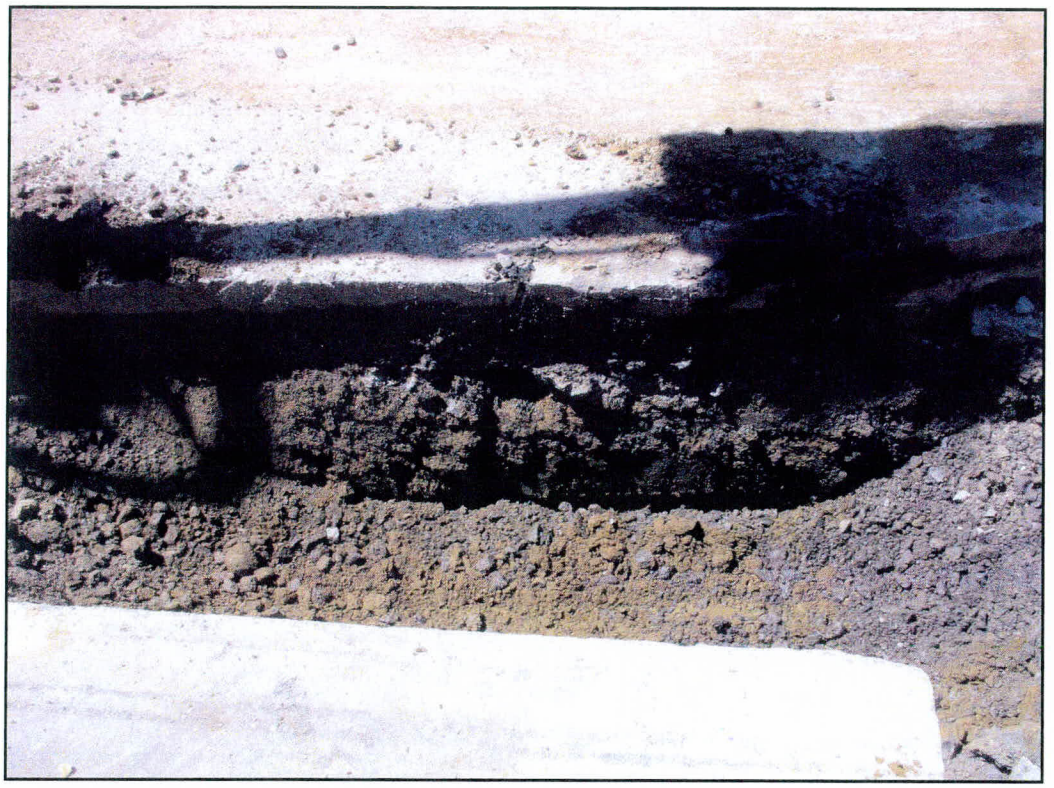

Photo 18 : MTL08-25-15, sous-opération 1D, vue d'ensemble vers l'est (MTL08-25-15-NUM3-47)

Photo 19 : MTL08-25-15, sous-opération 1C, vestiges architecturaux, vue vers le sud-ouest (MTL08-25-15-NUM1-187)

Tableau 7 MTL08-25-15 et BiFj-153, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-25-15:					
1A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1A2	Manuelle	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1A3	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe est-ouest	Avant 1864	Mur de fondation d'un bâtiment érigé en bordure nord de la rue Notre-Dame O	---
1A4	---	Puits d'accès	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1A5	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe est-ouest	Avant 1864	Mur de fondation d'un bâtiment érigé en bordure nord de la rue Notre-Dame O	---
1B1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1B2	Manuelle	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1B3	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe est-ouest	Après 1864	Mur délimitant au sud un espace d'entreposage ou chute à marchandise/charbon en bordure du bâtiment actuel	---
1B4	---	Mur de maçonnerie de brique orienté suivant un axe nord-sud	Après 1864	Mur de division d'un espace souterrain, soutenant un plafond voûté	---
1B5	---	Tuyau de métal orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle?	Composante du réseau d'aqueduc (alimentation domestique)	---
1B6	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1C1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1C2	Manuelle	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-25-15:					
1C3	---	Maçonnerie de pierre	Après 1864	Semelle de fondation du bâtiment actuel	---
1C4	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe est-ouest	Après 1864	Mur délimitant au sud un espace d'entreposage ou chute à marchandise/charbon en bordure du bâtiment actuel	---
1C5	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe nord-sud	Avant 1864	Mur de fondation est d'un bâtiment établi en bordure nord de la rue Notre-Dame O	---
1C6	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe nord-sud	Avant 1864	Mur de fondation ouest d'un bâtiment établi en bordure nord de la rue Notre-Dame O	---
1C7	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe est-ouest	Avant 1864	Mur de fondation (façade) d'un bâtiment établi en bordure nord de la rue Notre-Dame O	---
1C8	---	Puits d'accès	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1C9	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1C10	---	Tuyau de pvc inséré dans un tuyau d'acier	XXe siècle	Composante du réseau souterrain d'alimentation en gaz	---
1C11	---	Tuyau de pcv orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain d'alimentation en gaz	---
1C12	---	Tuyau d'acier orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain d'alimentation en gaz	---
1C13	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1C14	Mécanique	Ré-excavation de l'emplacement pour la construction du nouveau PA	---	---	---
1C15	---	Surface de carreaux de terre cuite	Après 1864	Plancher d'un espace d'entreposage ou chute à marchandise/charbon en bordure du bâtiment actuel	---
1D1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-25-15:					
1D2	Manuelle	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1D3	---	Tuyau de métal orienté suivant un axe nord-sud	XIXe siècle?	Composante du réseau d'égout?	---
1D4	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1D5	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1D6	---	Tuyau de pvc orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain d'alimentation en gaz	---
1E1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1E2	Manuelle	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1E3/1F4	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1E4	---	Conduite de maçonnerie de brique orientée suivant un axe nord-sud (hors d'usage)	XIXe siècle?	Composante du réseau d'égout	---
1F1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1F2	Manuelle	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1F3	---	Conduite en terre cuite grossière orientée suivant un axe nord-sud	XXe siècle?	Composante du réseau d'égout	---
1F4/1E3	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1F5	---	Tuyau en fonte orienté suivant un axe nord-sud (hors d'usage)	XXe siècle	Composante du réseau souterrain d'alimentation en gaz (raccord domestique)	---
1F6	---	Tuyau en pvc orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain d'alimentation en gaz (raccord domestique)	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-25-15:					
1F7	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1F8	---	Tuyau en pvc orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain d'alimentation en gaz (raccord domestique)	---
1G1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1G2	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
2A1	Manuelle	Mélange de sable jaune contenant des fragments de calcaire et de béton, posé sur un sable limoneux brun foncé à brun grisâtre, compact et graveleux, contenant des fragments de brique rouge et de tuyaux de terre cuite commune	Après 1864	Démolition d'une construction en bordure nord de la rue Notre-Dame O	---
2B1	Manuelle	Gravats: nombreux blocs et moellons de calcaire, briques rouges creuses et briques jaunes, fragments de tige de métal	XXe siècle	Démolition d'une construction en bordure nord de la rue Notre-Dame O	2B : couche 1
2B2	Manuelle	Lentille plaquée contre la surface du plancher 2B3 et formée de matière fibreuse comprimée recouvrant une plaque de métal	XXe siècle	Démolition d'une construction en bordure nord de la rue Notre-Dame O	2B : couche 1
2B3	Manuelle	Surface de briques rouges maçonnées	Après 1864	Plancher d'un espace d'entreposage ou chute à marchandise/charbon en bordure du bâtiment actuel	2B : couche 2
2B4	---	Construction formée de deux assises de plaques de calcaire maçonnées surmontées de deux assises de briques recouvertes d'une masse de ciment	Après 1864	Base de pilastre	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-25-15:					
2B5	Manuelle	Sable limoneux brun à brun foncé ferme et graveleux	Après 1864	Lit de pose du plancher d'un espace d'entreposage ou chute à marchandise/charbon en bordure du bâtiment actuel	2B : couche 3
2B6	Manuelle	Argile limoneuse brun pâle	---	Horizon stérile du sol naturel	2B : couche 4
2C1	Manuelle	sable grossier limoneux brun mêlé de nombreux gravats (fragments de brique rouge, de mortier, de calcaire, de bois et de carreaux de marbre)	Après 1864	Démolition d'une construction en bordure nord de la rue Notre-Dame O.	1C : couche 6
2E1	Manuelle	Sable limoneux brun organique	XIXe-XXe siècle?	Dépôt de sédiments accumulé au fond d'une conduite d'égout	1E : couche 6
3A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3A2	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
3A3	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
3B1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3B2	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-est/sud-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
3B3	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe nord-sud	Avant 1864	Mur de fondation, mitoyen de deux bâtiments érigés en bordure nord de la rue Notre-Dame Ouest	---
3B4	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe est-ouest	Après 1864	Mur délimitant au sud un espace d'entreposage ou chute à marchandise/charbon en bordure du bâtiment actuel	---
3B5	---	Mur de maçonnerie de pierre orienté suivant un axe est-ouest	Après 1864	Mur délimitant au sud un espace d'entreposage ou chute à marchandise/charbon en bordure du bâtiment actuel	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-25-15:					
3C1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3D1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3D2	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
3E1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3E2	---	Puisard	XXe siècle	Composante d'égout pluvial	---
3E3	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
3F1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3F2	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
3F3	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-est/sud-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM (raccord domestique)	---
3G1	---	Mur de maçonnerie de brique orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Mur délimitant un espace d'entreposage souterrain ou mur de soutènement	---
BjFj-153:					
1A1 (1H1)	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1A2/1B2 (1H2/1A1)	---	Mur de maçonnerie de pierre au parement interne enduit, orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Mur délimitant au nord un sous-sol	---
1A3 (1H3)	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
BjFj-153:					
1A4 (1H4/1A2)	---	Mur de maçonnerie de pierre au parement interne enduit, orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Mur délimitant à l'est un sous-sol	---
1A5 (1H5)	---	Mur de béton armé orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Mur de division d'un espace souterrain	---
1A6 (1H6)	---	Pilier de béton	XXe siècle	Pilier soutenant la façade du bâtiment situé au coin sud-ouest des rues Saint-Pierre et Notre-Dame Ouest	---
1B1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1B2/1A2 (1A1/1H2)	---	Mur de maçonnerie de pierre au parement interne enduit, orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Mur délimitant au nord un sous-sol	---
1B3	---	Mur de maçonnerie de pierre (moellons de calcaire) orienté suivant un axe nord-sud	XVIIIe siècle	Mur de fondation de la maison Foretier	---
1B4	---	Pilier de béton	XXe siècle	Pilier soutenant la façade du bâtiment situé au coin sud-ouest des rues Saint-Pierre et Notre-Dame Ouest	---
1B5	---	Pilier de béton	XXe siècle	Pilier soutenant la façade du bâtiment situé au coin sud-ouest des rues Saint-Pierre et Notre-Dame Ouest	--

Le sommet de ces deux vestiges se situait entre 20,157 m et 20,347 m (NMM). Les deux murs de fondation étaient construits au moyen de blocs et de moellons de calcaire généralement ébauchés, de dimensions variables et dont les faces montraient une finition variable, traduisant un réemploi des matériaux d'une ancienne construction. Quelques plaques et quelques petites pierres des champs s'y mêlaient. Les pierres étaient liées par un mortier de chaux beige jaunâtre, friable. Dans l'ensemble, les deux vestiges présentaient un aspect assez peu soigné. Seul le mur 1C5, orienté nord-sud, avait été suffisamment préservé pour que soient visibles ses deux parements. D'une épaisseur de 0,60 m à 0,65 m, le mur était construit de deux parements séparés d'un blocage de fragments de calcaire noyés dans le mortier. Quant au mur 1C4, seul son parement interne était visible, la portion sud du vestige étant tronquée par le PA 27848.

À première vue, il semble que les deux bâtiments définis à cet emplacement par les vestiges 1C4 à 1C7 ne présentaient pas des façades continues, ce qui pourrait s'expliquer de deux façons. L'hypothèse d'un front bâti discontinu n'étant pas supportée par les plans anciens et les documents iconographiques disponibles (figures 49 et 50), il faut donc en déduire que soit le cadre bâti de ce tronçon de la rue Notre-Dame a été touché par deux étapes de reconstruction impliquant un recul de la façade, la deuxième étape étant celle documentée en 1864, soit le mur 1C4 n'était pas rattaché à une ancienne façade. Si aucun des documents consultés ne permet d'étayer la première hypothèse, la deuxième serait appuyée par certains éléments relevés sur le terrain.

Ainsi, les vestiges 1C4 et 1C5 définissaient un espace occupé par une couche de sable grossier limoneux brun, mêlé de fragments de briques communes, de mortier, de calcaire, de bois et de carreaux de marbre (couche 6 de la figure 51). Le sondage manuel 2C a permis un échantillonnage manuel de cette couche de démolition sur une épaisseur de 0,25 m, mettant au jour quelques fragments de bouteilles à médicament en verre teinté vert. En raison de la grande compacité de cette couche, la fouille manuelle en a été interrompue avant que ne soit atteinte la base. Ce n'est qu'au cours de la ré-excavation mécanique à cet emplacement, dans le cadre des travaux de construction du nouveau PA, que cette base a été atteinte, à près de 2,35 m sous la surface actuelle, soit à près de 18,80 m (NMM). Cette ré-excavation a également permis de compléter le relevé du mur 1C4, dont un total de sept assises ont été identifiées sur une hauteur résiduelle de près de 1,50 m.

C'est à la base de ce mur et de la couche de démolition 2C1 qu'apparaissait une surface faite d'un assemblage de carreaux de terre cuite 1C15 (photo 20). Des carreaux de 0,15 m de côté étaient liés par un mortier de ciment gris, formant une surface délimitée au sud par le mur 1C4, alors qu'au nord la présence de conduites électriques empêchait d'en apercevoir la limite. Certains éléments indiquent cependant que cette limite correspondait au parement sud du mur de fondation actuel (1C3), comme il sera question plus loin. L'étendue est-ouest de l'assemblage n'a pas pu être mesurée avec précision, puisque la présence de câbles électriques exposés limitait les relevés pouvant y être réalisés. Il a été évalué que cette étendue était de près de 3,00 m, depuis une limite est correspondant à l'emplacement du mur 1C5, alors démoli. Un des carreaux de terre cuite prélevés sur le site portait l'inscription « RUABON JCE NWALES » à l'arrière, qui le rattache à la manufacture de J. C. Edwards, localisée à Ruabon. La ville de Ruabon, située en Galles du Nord, bénéficie de dépôts argileux lui ayant permis de développer une industrie de la brique et de la céramique qui a fait son renom à partir surtout du XIXe siècle. Fondée par James Coster Edwards, la compagine J. C. Edwards (Ruabon) Ltd a été active de 1903 à 1956.

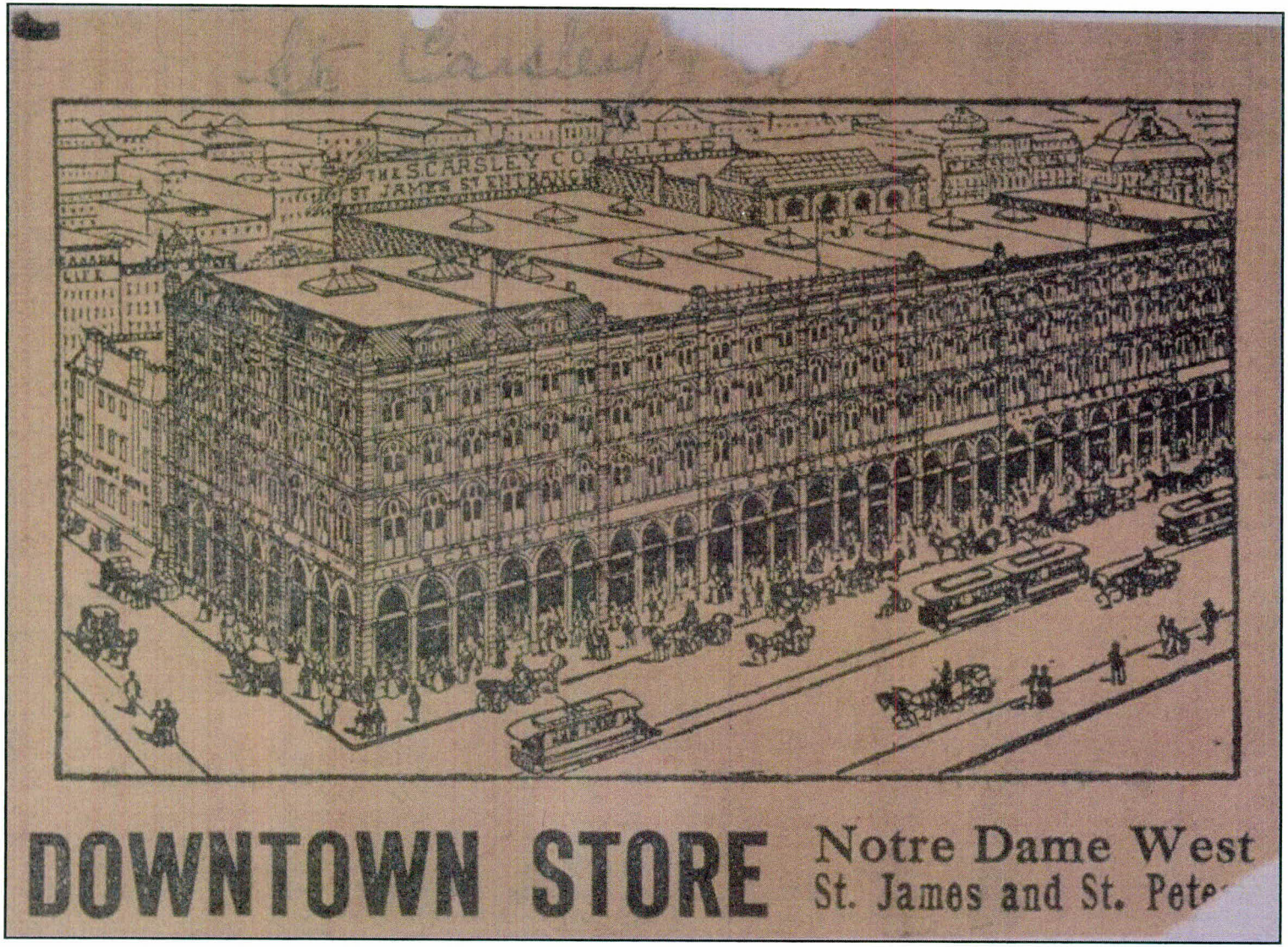

Figure 49 : Magasin-entrepôt Carsley & Co. à l'angle nord-est des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Pierre, date inconnue (BAnQ, Albums Massicotte, 4-2-b)

Figure 50 : William Notman, rue Notre-Dame Ouest en direction ouest depuis la tour de l'église Notre-Dame, 1859 (Musée McCord) Le tronçon situé entre les rues Saint-Jean et Saint-François-Xavier est bien visible.

COUPE STRATIGRAPHIQUE

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
MTL08–25–15
PORTION NORD DE LA SOUS–OPÉRATION 1C, PAROI OUEST

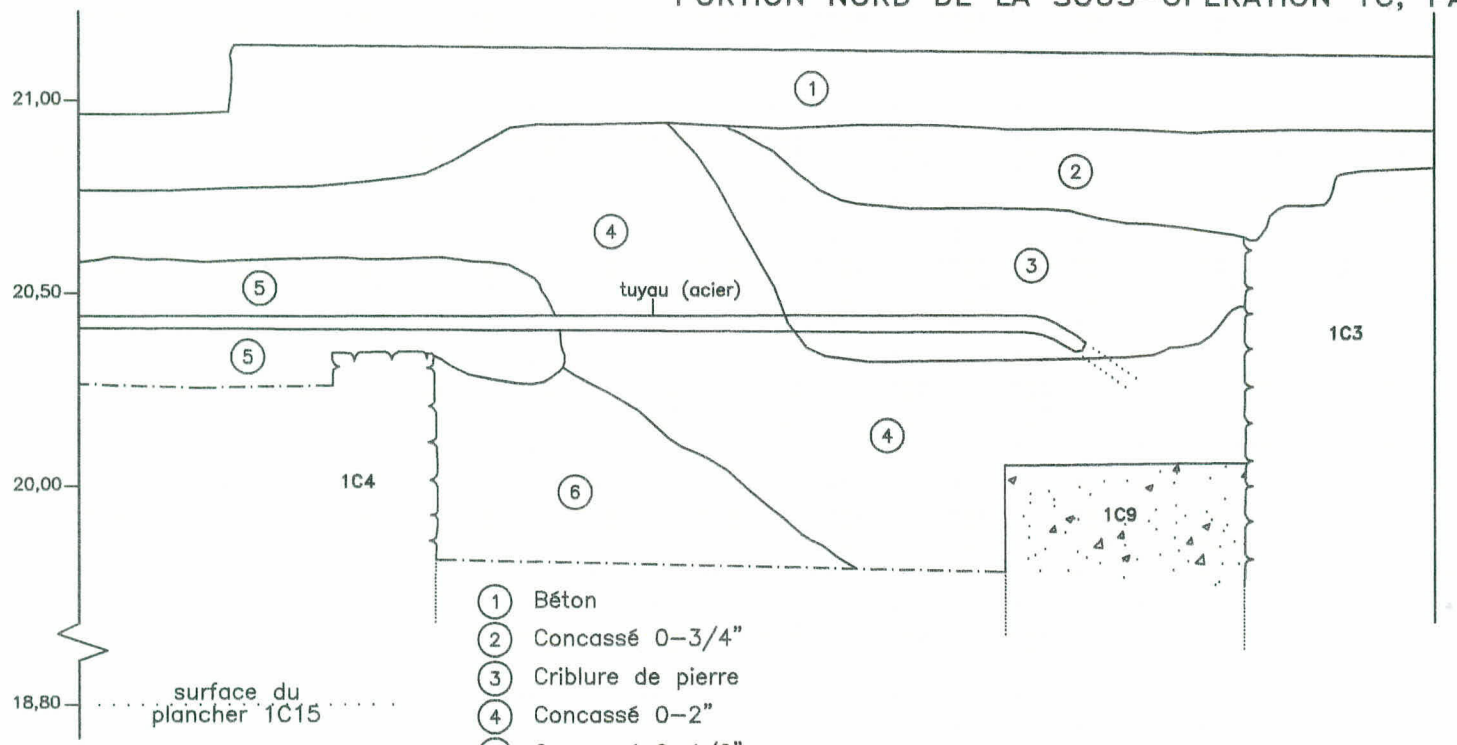

1. Béton
2. Concassé 0–3/4"
3. Criblure de pierre
4. Concassé 0–2"
5. Concassé 0–1/2"
6. Sable grossier brun, compact, contenant des particules de mortier et de briques communes, ainsi que des cailloux, cailloutis et éclats de calcaire

1C3 Numéro de vestige
Maçonnerie
Béton
Prolongement de vestige
Limite de fouille

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:20

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 51

La surface de carreaux comportait également des empreintes témoignant de la présence d'un mur de maçonnerie de briques nord-sud et, possiblement, de celle d'un pilier (photo 20). Les indices de la présence d'un mur n'étaient cependant pas limités à une empreinte dans le plancher, alors que le parement sud du mur de fondation du bâtiment actuel montrait également les résidus d'un mur de maçonnerie de brique (photo 21), formé de deux rangs de briques dont l'assemblage montrait des similarités avec le mur 1B4. Ainsi, tant l'intégrité du plancher, la datation des carreaux qui le constituaient et les indices de la présence d'un mur de division prenant appui contre le mur de fondation 1C4 et le mur de fondation du bâtiment qui occupe présentement cet emplacement, indiquent que l'espace situé entre ces deux derniers murs a été aménagé postérieurement à la mise en place du cadre bâti actuel. Le bâtiment situé en bordure de la sous-opération 1C, à l'adresse civique 231-233, rue Notre-Dame Ouest, a été érigé en 1864. Propriété des héritiers de Hennish Gibb en 1890 (figure 44), le bâtiment aurait abrité un magasin-entrepôt pendant une période indéterminée.

Les vestiges mis au jour dans les sous-opérations 1C et 2C témoignent ainsi de plusieurs étapes de l'occupation en bordure nord de la rue Notre-Dame. Les plans anciens consultés montrent la présence d'au moins deux, possiblement trois, générations de bâtiments à l'emplacement de la sous-opération 1C, préalablement à l'élargissement de la rue réalisé en 1864 (figure 50). Si les vestiges de la portion ouest peuvent être rattachés à l'étape suivant cet élargissement, le mur 1C4 et le plancher 1C15 particulièrement, il n'est pas aisé de situer dans le temps l'étape de mise en place du cadre bâti à laquelle correspondent les vestiges 1C6 et 1C7. Une raison en est l'important morcellement de ces derniers. De plus, les plans consultés fournissent peu d'indices sur les changements survenus entre 1731 et 1846, une longue période assurément marquée par des transformations importantes du cadre bâti. Seule une étude historique plus poussée permettrait de rattacher les témoins mis au jour à des étapes précises de l'occupation de ce secteur.

Enfin, l'aménagement d'un espace au sud du mur de fondation du nouveau bâtiment érigé en 1864 pourrait s'expliquer par les besoins du nouveau magasin-entrepôt. Le mur 1C4, le plancher de carreaux de terre cuite, de même que le mur de maçonnerie de briques peut-être destiné à soutenir un plafond voûté, auraient été mis en place dans ce contexte. Quant au mur 1C5, appartenant à une construction antérieure, il aurait été utilisé pour délimiter cet espace à l'est.

- Sous-opération 3F

Située à près de 22,00 m à l'est de la sous-opération 1D, la sous-opération 3F consistait initialement en une tranchée de 2,35 m est-ouest sur près de 1,50 m nord-sud (plan 18), excavée dans le cadre de la construction d'une base de lampadaire. En raison d'un malentendu avec l'entrepreneur en construction, l'aire excavée n'a pu faire l'objet d'un relevé qu'une fois la nouvelle base de lampadaire implantée, alors qu'une tranchée pour la construction d'un nouveau massif avait en plus été excavée tout le long du trottoir nord de la rue (photo 22).

L'excavation mécanique a atteint une profondeur d'au moins 2,00 m, depuis la surface située à 21,132 m (NMM) en moyenne. Tel qu'il avait été prévu lors de l'examen préalable des plans des infrastructures souterraines, ce secteur montrait de profondes perturbations du tissu

Photo 20
MTL08-25-15, sous-opération 1C après la ré-excavation mécanique, plancher de carreaux de terre cuite à la base du mur 1C4, vue vers l'ouest (MTL08-25-15-NUM3-6)

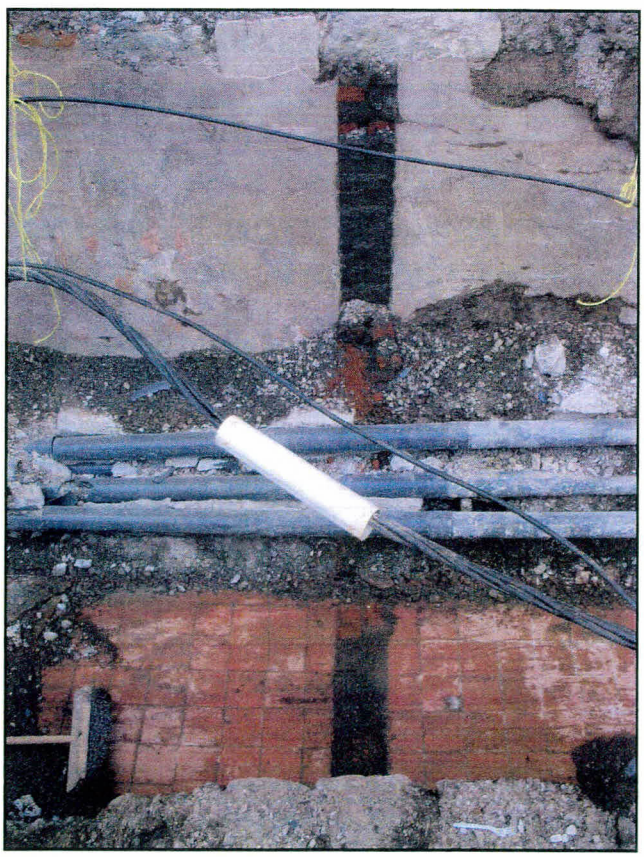

Photo 21
MTL08-25-15, sous-opération 1C après la ré-excavation mécanique, empreinte d'un mur dans le parement sud du mur de fondation du bâtiment actuel, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM3-10)

archéologique en lien avec la mise en place d'un massif électrique et d'un raccord domestique (photo 22), lesquels se situaient directement sous un remblai de concassé que recouvrait le béton du trottoir. La base de ces services souterrains n'a pas été atteinte.

2.4.4.5 Interventions réalisées du côté nord de la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Saint-François-Xavier

- Sous-opération 3G

La dernière excavation pour la mise en place de bases de lampadaire à avoir fait l'objet d'une expertise archéologique était située près de l'angle nord-est des rues Notre-Dame Ouest et Saint-François-Xavier, sous le trottoir de la rue Notre-Dame (plan 18). L'aire excavée faisait 3,21 m est-ouest sur 1,70 m nord-sud. Tout comme ce fut le cas pour la sous-opération 3F, le relevé de la sous-opération 3G n'a pu être effectué qu'une fois la base de lampadaire construite et la tranchée partiellement remblayée. Il n'a donc pas été possible de relever la profondeur atteinte par l'excavation mécanique, mais elle devait dépasser 1,50 m, soit la profondeur de la tranchée partiellement remblayée. La surface à cet emplacement se situait entre 20,911 m et 21,129 m (NMM).

Cette tranchée a révélé les vestiges d'un mur de maçonnerie de briques orienté est-ouest, dont le parement nord était visible en paroi sud de la sous-opération (photo 23). Le parement montrait un assemblage de briques réfractaires liées par un mortier de ciment, le tout suggérant une construction du XXe siècle. Seul le parement nord en a été dégagé, sur une longueur est-ouest ne dépassant pas celle de la sous-opération, soit environ 3,20 m. La présence d'un mur de maçonnerie à cet emplacement, soit à près de 1,81 m au sud du mur de fondation du bâtiment qui occupe actuellement la bordure nord de la rue Notre-Dame, soulève de nombreuses interrogations. En premier lieu, aucun des documents consultés ne fait état de la présence d'un bâtiment à cet emplacement au cours du XXe siècle et même à la fin du XIXe siècle, le recul vers le nord de la façade bâtie ayant été réalisé quelques décennies auparavant. Les sources consultées indiquent qu'à partir de 1875, cet emplacement est occupé par un ensemble d'édifices abritant des activités éducatives puis administratives (figures 44, 45 et 52). Ces bâtiments seront démolis en 1965, pour faire place à la tour de la Banque Nationale qui occupe toujours cet espace. Le mur de maçonnerie de briques mis au jour pourrait par conséquent correspondre à un espace d'entreposage ou à une chute à marchandises associée aux bâtiments occupant cet espace avant la tour de la Banque Nationale.

2.4.4.6 Interventions réalisées du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues McGill et Sainte-Hélène

Ce tronçon de la rue Notre-Dame a fait l'objet de deux interventions, dont l'objectif était de vérifier la présence de vestiges de la palissade de bois érigée autour de Montréal à partir de 1689. La mise au jour de vestiges de la courtine reliant le bastion Saint-Michel au bastion de la Poudrière, de même que du flanc nord du bastion Saint-Michel, était possible en dépit de perturbations importantes dont semblait avoir fait l'objet ce secteur. La prochaine section présente les résultats des sous-opérations 1E, 2E et 1F, réalisées dans ce secteur.

Photo 22
MTL08-25-15, sous-opération 3F, vue d'ensemble vers l'est après l'implantation de la base de lampadaire et l'excavation d'une tranchée pour la construction d'un massif électrique (MTL08-25-15-NUM3-23)

Photo 23
MTL08-25-15, sous-opération 3G, vue d'ensemble vers l'est (MTL08-25-15-NUM3-26)

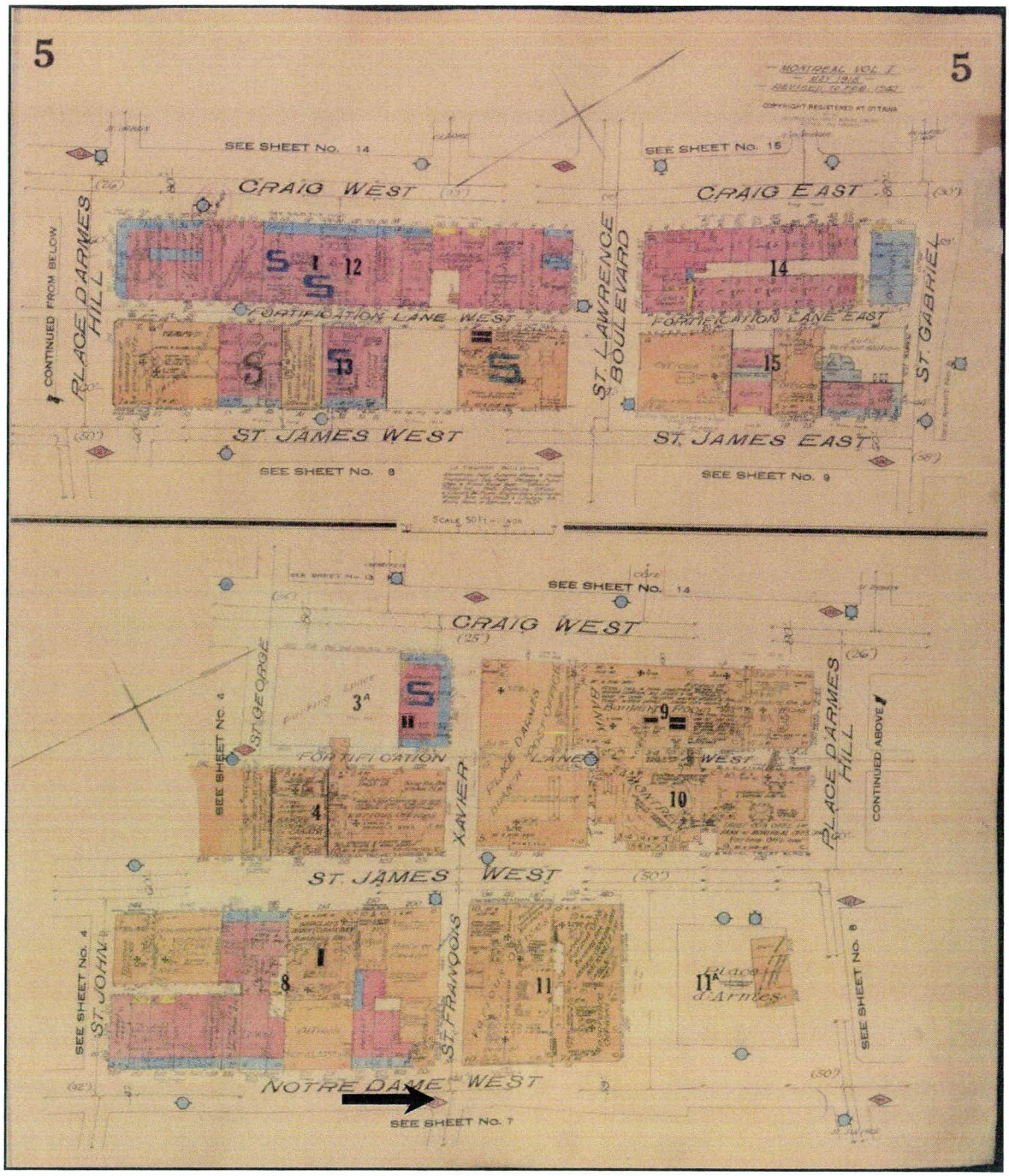

Figure 52 : Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1940 (BAnQ 0003216542)
Au coin nord-est de la rue Notre-Dame et de la rue Saint-François-Xavier

- Sous-opérations 1E, 2E et 1F

Ces deux sous-opérations étaient accolées l'une à l'autre (plan 18). Les travaux prévus par la CSEM à cet emplacement consistaient en l'agrandissement du PA 479 et en la construction d'un massif électrique raccordant le nouveau PA au réseau souterrain existant. Le sondage mécanique 1E et le sondage manuel 2E ont été implantés à l'emplacement prévu pour l'agrandissement du PA, tandis que les travaux de construction du massif électrique ont fait l'objet d'une supervision archéologique (sous-opération 1F). De 5,25 m est-ouest sur 3,00 m nord-sud, la sous-opération 1E a été excavée sur une profondeur maximale de 3,55 m. La sous-opération 1F prenait quant à elle la forme d'une tranchée linéaire de près de 32,55 m est ouest, sur une largeur variant de 1,75 m à 3,80 m. Elle a été excavée sur une profondeur maximale de 2,35 m. Le terrain dans ce secteur est marqué par une légère déclivité vers l'ouest. L'altitude de surface varie ainsi de 17,315 m (NMM) à l'extrémité ouest de la sous-opération 1E, jusqu'à 18,284 m (NMM) à l'angle des rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Hélène.

Aucun vestige d'occupation ancienne n'a été mis au jour dans le cadre de ces interventions, alors que le sous-sol a plutôt révélé de profondes perturbations du tissu archéologique causées par la mise en place de services publics souterrains (plan 19). La sous-opération 1E et la portion ouest de la sous-opération 1F montraient ainsi une séquence stratigraphique similaire, où un sol naturel arasé était recouvert d'un épais remblai de rehaussement, sans doute associé à l'aménagement d'anciennes infrastructures de la rue (figure 53 et photo 24). Des creusements, rattachés à la mise en place récente de services publics souterrains, tronquaient ce remblai de rehaussement par endroits. Ainsi, les éléments de l'aménagement de surface (asphalte et béton puis lit de pose de limon sablonneux brun graveleux) recouvraient un épais remblai de sable limoneux brun jaunâtre, graveleux, ferme, contenant des fragments de briques communes et du mortier (couches 5a et 5b de la figure 53), de même qu'un creusement comblé de concassé (couche 3), à l'extrémité ouest du sondage. La nature de ce creusement n'est pas connue. En revanche, l'épais remblai sablo-limoneux peut être rattaché à une entreprise majeure d'aménagement d'infrastructures au cours de laquelle, notamment, la conduite d'égout 1E4 a été construite. Cette conduite de maçonnerie de briques de section circulaire et d'un diamètre extérieur de 0,70 m était en partie comblée d'un dépôt de sable limoneux brun, organique, transporté par les eaux usées s'y écoulant (couche 6). Ce dépôt a fait l'objet d'un échantillonnage manuel au moyen du sondage 2E, qui n'a révélé aucun témoin matériel.

La mise en place de la conduite d'égout avait impliqué un creusement dans un dépôt de sable brun grisâtre pâle, meuble et sans inclusions (couche 7 de la figure 53). La présence de ce niveau de sol ne semblait pas être naturelle, tout comme celle, à l'extrémité ouest de la sous-opération, d'un dépôt de sable limoneux brun, graveleux, qui comblait apparemment un creusement de nature indéterminée (couche 8). Un premier horizon stérile du sol naturel a été identifié à une profondeur variant de 2,10 m à 2,50 m, sous la forme d'un limon argileux brun jaunâtre pâle, caillouteux, compact. Ce dépôt naturel recouvrait un till gris bleuté.

La portion est de la sous-opération 1F était marquée par la présence de nombreux services publics souterrains (plan 19), lesquels sont énumérés dans le tableau 8. La séquence stratigraphique relevée montrait la présence d'un épais remblai de sable limoneux brun orangé aux marbrures brun grisâtre, graveleux, ferme, auquel se mêlaient des fragments de briques communes (photo 25). La base de ce remblai de rehaussement n'a pas été atteinte.

CSEM, RAPPORT 2008–2009

RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686

MTL08–25–15

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS–OPÉRATION 1E, PAROI NORD (PORTION EST)

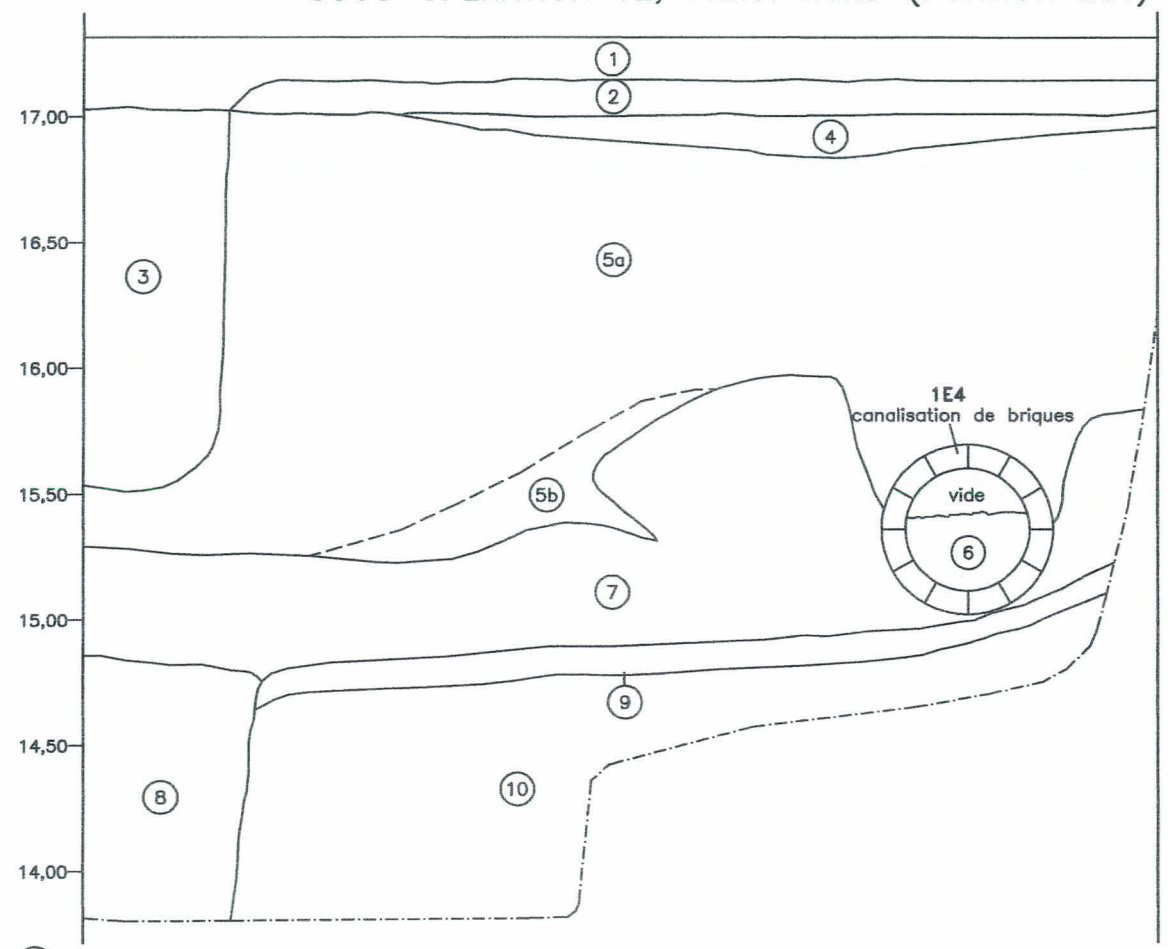

(1) Asphalte

(2) Béton

(3) Concassé 0–3/4"

(4) Gros cailloux et galets arrondis dans un limon sablonneux brun, plutôt compact

(5a) Sable limoneux brun, graveleux et ferme, contenant des fragments de briques communes et du mortier

(5b) Limon jaune contenant de petits cailloux et du cailloutis

(6) Sable limoneux brun, un peu graveleux, meuble à ferme, de texture organique et contenant quelques éclats de briques communes et des lentilles d'argile. Des niveaux sableux alternent avec des niveaux plus organiques

(7) Sable fin (devenant plus grossier à la base), brun grisâtre pâle, meuble

(8) Sable limoneux brun, graveleux, meuble à ferme, contenant quelques lentilles d'argile grise

(9) Limon argileux brun jaunâtre pâle, caillouteux, compact, contenant quelques petites concrétions ferreuses

(10) Argile grise, graveleuse, compacte (till)

1E4 Numéro de vestige --- Limite diffuse —·— Limite de fouille

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 53

Photo 24 : MTL08-25-15, sous-opération 1E, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM3-86)

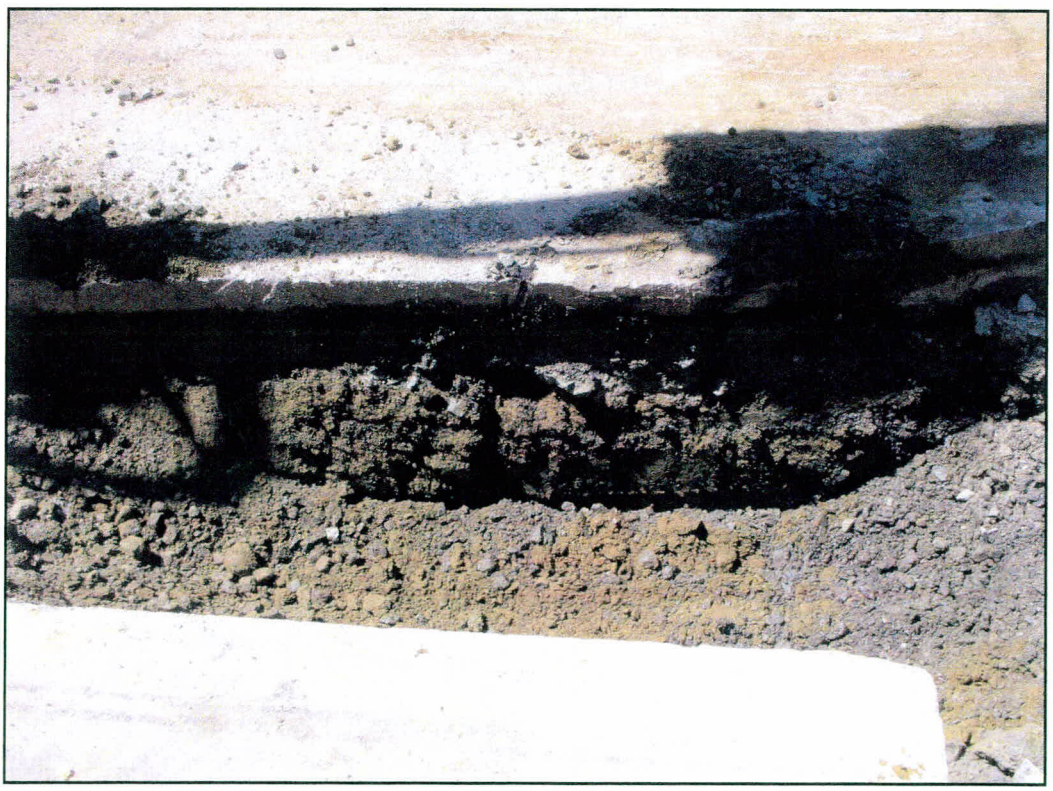

Photo 25 : MTL08-25-15, sous-opération 1F, paroi nord, portion est, vue vers le nord (MTL08-25-15-NUM3-129)

Tableau 8 : MTL08-25-15, sous-opération 1F, portion est, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,17	Asphalte	Revêtement de surface de la rue Notre-Dame Ouest
2	0,17 – 0,32	Béton armé	Premier niveau de revêtement de la chaussée
3	0,32 – 2,30	Sable limoneux brun orangé aux marbrures brun grisâtre, graveleux, ferme, mêlé à des fragments de briques communes	Remblai de rehaussement

2.4.4.7 Interventions réalisées du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Sainte-Hélène et Saint-Pierre

- Sous-opération 1G

Cet emplacement situé en bordure du 390, rue Notre-Dame Ouest, a été touché par des travaux d'excavation pour la construction d'une base de lampadaire (plan 18). Bien qu'aucune intervention n'y était prévue au départ, l'aire excavée a néanmoins fait l'objet d'un relevé stratigraphique, dont l'objectif était de confirmer les données fournies par les sous-opérations 1E et 1F, qui indiquaient un bouleversement du tissu archéologique en bordure sud de la rue. La tranchée de 2,65 m est-ouest sur 1,65 m nord-sud a été excavée sur une profondeur maximale d'un peu plus de 0,75 m.

Du fait de la faible profondeur de l'excavation, la séquence stratigraphique ne montrait qu'un niveau de concassé de 0 à ¾ de po mis en place à l'issue de la construction d'un massif électrique. Ce massif orienté est-ouest (1G2) occupait la portion sud de la sous-opération et s'appuyait contre le parement nord du mur de fondation du bâtiment établi à l'angle des rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Hélène (photo 26). Celui-ci semblait consiste en une construction de briques communes, dans laquelle était inséré un pilastre de maçonnerie de calcaire en partie détruit par l'excavation mécanique. Aucun vestige d'occupation ancienne de cet emplacement n'y a été mis au jour.

2.4.4.8 Interventions réalisées du côté sud de la rue Notre-Dame, entre les rues Saint-Pierre et Saint-Alexis

- BjFj-153, sous-opérations 1A et 1B

L'emplacement à l'angle sud-est des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Pierre est présentement occupé par un stationnement public (plan 18). Les travaux projetés par la CSEM à cet emplacement consistaient en la construction d'un PA (27847) en bordure sud de la rue et d'un

Photo 26 : MTL08-25-15, sous-opération 1G, vue d'ensemble vers le sud-est (MTL08-25-15-NUM3-138)

tronçon de massif s'y raccordant, de même qu'en la construction d'une base de lampadaire. Une étude portant sur l'ensemble du terrain, désigné comme le terrain vacant 9A (Arkéos 2005), concluait à un fort potentiel archéologique de sa portion sud, où des témoins matériels de l'occupation de la maison Foretier étaient susceptibles d'être mis au jour.

Érigée en 1767 à l'angle sud-est du terrain, la maison Foretier sera au fil du temps assortie de dépendances situées à l'arrière, de même que d'une allonge érigée possiblement entre 1825 et 1846 (figures 36, 39, 40 et 54). Elle est occupée successivement par le marchand Jean-Baptiste LeGrand, par Pierre Foretier, même par le général Richard Montgomery lors de l'occupation de Montréal par l'armée américaine en 1775, avant d'occuper une fonction surtout commerciale à partir du milieu du XIXe siècle. Des commerces tels que le restaurant Oak Hall et la boutique du fourreur J.A. Bélanger occuperont le rez-de-chaussée de l'édifice.

L'histoire récente du site est marquée par l'activité de compagnies d'électricité, qui exploitent une centrale thermique sur le terrain occupé par la maison. Suivant les découvertes scientifiques relatives au transport de l'électricité et aux lampes à incandescence, l'électrification des grandes villes du monde s'implante dans les années 1880. Montréal suit ce mouvement, marqué initialement par l'intervention de petits entrepreneurs dont les installations ont une envergure locale. L'usine située à l'angle des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Pierre s'intègre dans cette phase, qui est suivie d'une autre où l'on voit l'implantation de grandes centrales hydroélectrique au tournant du XXe siècle. L'histoire de l'électrification à Montréal se double des luttes corporatives pour le contrôle du marché montréalais, dont Montreal Light, Heat & Power Consolidated sortira vainqueur, monopolisant l'ensemble du marché à partir de 1926 (Larose 1991 : 2-10).

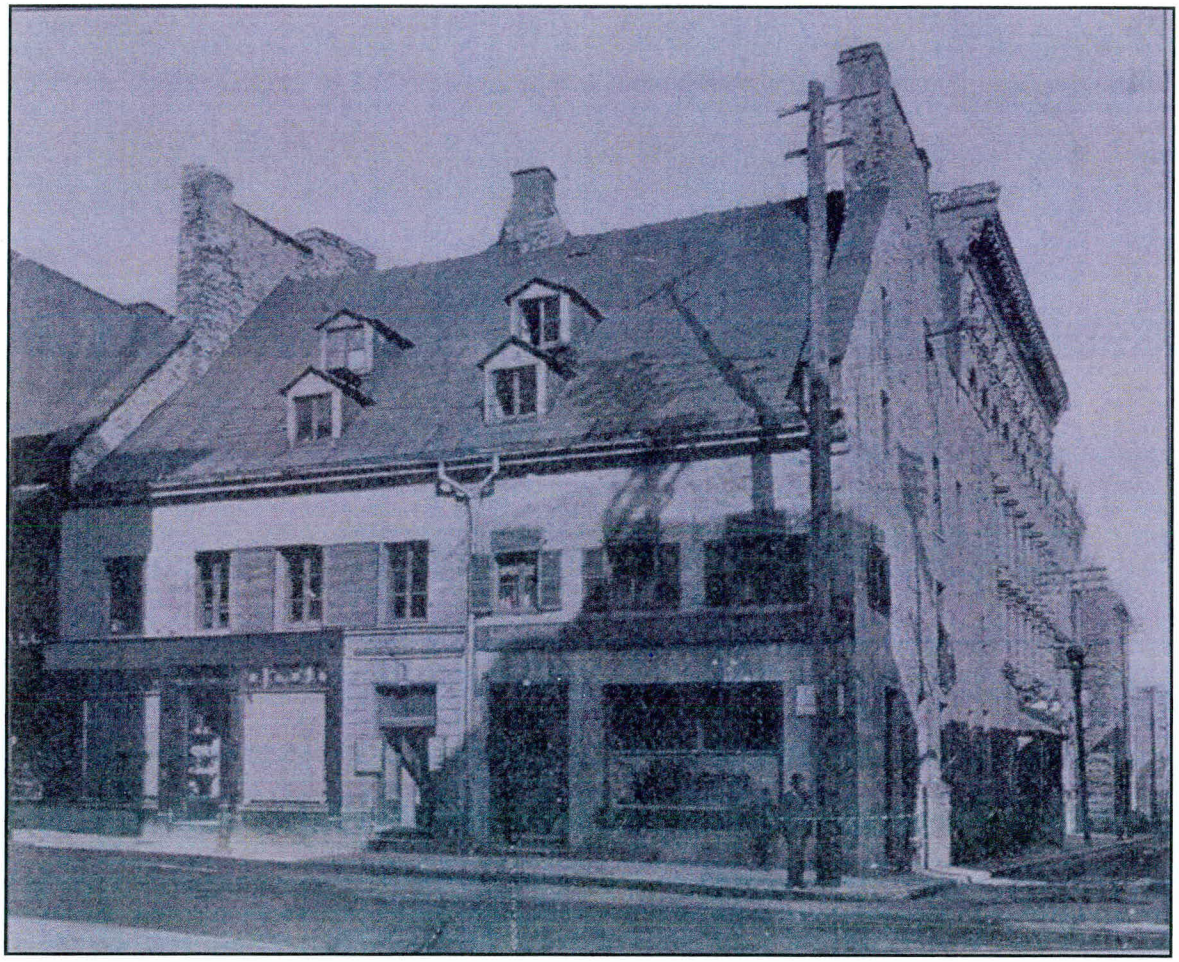

Figure 54 : Maison Foretier, vers 1900 (BAnQ, Albums Massicotte, 4 29-b)

Le lot 108, situé au coin des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Pierre, est acheté le 1er octobre 1903 par le marchand Samuel Carsley, de Philomene C. Cherrier et Marie J. L. Cherrier, veuve de Denis H. Senecal, avec tous les édifices (adresses civiques 1780 à 1786, rue Notre-Dame et 95 à 103, rue Saint-Pierre). Puis en 1906, c'est à titre d'unique membre de la Central Electric que Carsley vend l'emplacement à la Central Heat, Light & Power, représenté à la vente par son vice-président Samuel Carsley junior et son secrétaire Charles Morton. La vente comprend « All the real Estate, buildings, cables, wires, pipes, lamps, tunnels, tools, machinery, apparatus, plant, stock on hand, supplies, materials, books, debts, claims of every nature, guarantees as to machinery or other matters, contracts, rights, franchises, privileges, the said firm name, the good-will of said business & all other assets whatsoever, without exception or reserve » (Phillips 1906). L'implantation d'une centrale thermique sur le lot 108 se fait donc dans l'intervalle entre juin 1903 et février 1906.

Dès 1911, la Central Heat, Light and Power est rachetée par la Canadian Light and Power (CLPC). Les détails de la transaction sont cependant contenus dans une entente privée entre les deux compagnies. À cette époque, la CLPC vient d'achever la construction d'une centrale sur l'ancien canal de Beauharnois. La prise de contrôle de diverses compagnies possédant des centrales thermiques sur l'île de Montréal lui permet d'accéder au marché montréalais et de prendre de l'expansion. En 1922, le marché de la CLPC et de son distributeur[5] comprend les municipalités de Saint-Laurent, Bordeaux, Cartierville, Ahuntsic, Sault-au-Récollet, Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles, Longue-Pointe, Tétreauville, Côte-Saint-Paul, Notre-Dame-de-Grâce, la rue Sainte-Catherine de son extrémité est jusqu'à la rue Guy, l'est de Montréal et l'alimentation des tramways de la ville. Dans les années 1920, la CLPC et son distributeur, à cette date la Quebec-New England Hydro-Electric, passe progressivement sous le contrôle de la Montreal Light, Heat & Power qui dès lors contrôlera l'électricité à Montréal (Larose 1991 : 27-33).

En 1929, la CLPC se défait de la propriété située au coin des rues Notre-Dame Ouest et Saint-Pierre en la vendant à John Francis Harris, un banquier de New York. Aucune mention n'est faite des installations électriques de la propriété. Il n'a pas été possible de découvrir des informations précises quant à la production d'électricité thermique à la centrale de la rue Saint-Pierre, les archives d'Hydro-Québec ne possédant pas d'informations relatives à celle-ci (Pierre St-Sauveur, archiviste, communication personnelle, mai 2010).

En 1939, l'agent immobilier Claude Merland Hickson fait l'achat de l'emplacement puis, l'année suivante, vend la portion du terrain qui occupe la rue Saint-Pierre, s'engageant de plus à démolir à ses frais l'immeuble qui empiète sur le trottoir et à respecter l'alignement des bâtisses de la rue Saint-Pierre pour des constructions futures. Selon Arkéos (2005), la maison Foretier aurait été démolie vers 1940. Jusqu'à sa démolition, le rez-de-chaussée aurait été occupé par des commerces alors que le toit aurait servi de support à des transformateurs ou à des câbles électriques.

5 Le distributeur de CLPC est d'abord Saraguay Electric & Water, qui prend ensuite le nom de Montreal Public Service en 1912, puis devient Quebec-New England Hydro-Electric en 1922.

Les travaux de la CSEM étant susceptibles de mettre au jour des témoins matériels des diverses occupations ayant marqué ce site, le sondage préalable 1A y a été effectué, à l'emplacement prévu pour la construction du PA 27847. Au total, cette sous-opération s'étendait sur près de 6,00 m d'est en ouest et sur 3,80 m du nord au sud. Les travaux de construction du nouveau PA ont été complétés par l'excavation d'une tranchée pour la construction d'un massif devant se raccorder au PA et qui a fait l'objet d'une supervision archéologique, désignée comme la sous-opération 1B. Celle-ci avait une longueur atteignant 15,00 m, sur une largeur de 1,85 m à 2,20 m. La surface à cet emplacement montrait une légère déclivité vers l'ouest et la rue Saint-Pierre, affichant des cotes d'altitude situées entre 18,979 m et 19,169 m (NMM). La profondeur atteinte par l'excavation mécanique variait selon les secteurs, depuis 2,20 m à l'extrémité ouest de la sous-opération 1B jusqu'à près de 4,35 m dans la sous-opération 1A.

Ces deux interventions ont révélé un ensemble de vestiges architecturaux témoignant d'activités ayant pris place, pour la plupart, au cours du XXe siècle. Apparu à près de 0,50 m sous la surface, un imposant mur de maçonnerie de pierre (1A2/1B2) longeait la bordure nord des sous-opérations 1A et 1B, sur une longueur visible de près de 11,70 m est-ouest (plan 23 et photos 27 et 28). Bien que le parement nord du mur ait été déstructuré par la construction d'un massif électrique (1A3) qui le longeait d'est en ouest, son épaisseur a tout de même pu être évaluée à 0,90 m. Le mur était localisé en partie dans l'emprise de la rue Notre-Dame Ouest, son parement nord étant situé à près de 0,50 m au nord de la limite nord du trottoir et à près de 2,55 m au nord du front bâti actuel. Il était construit de deux parements de blocs et de moellons de calcaire ébauchés, posés à plat et liés par un mortier de ciment beige jaunâtre. Un blocage de petits moellons et d'éclats de calcaire séparait les deux parements. Le parement sud, le seul visible, était recouvert presque entièrement d'un enduit de ciment dont l'épaisseur pouvait atteindre 0,03 m. Le vestige n'a pu faire l'objet que d'un dégagement partiel, sa grande profondeur et l'instabilité de la paroi sud de la sous-opération rendant cette entreprise dangereuse. Ainsi, à près de 3,80 m de profondeur depuis le sommet dérasé du mur situé à 18,643 m (NMM), la base n'en avait toujours pas été atteinte.

À l'extrémité est du sondage 1A, le mur 1A2/1B2 était imbriqué au mur 1A4, de facture similaire et orienté nord-sud (plan 23 et photo 27). Les deux vestiges formaient probablement le coin nord-est d'une construction. D'une épaisseur de 0,90, le mur 1A4 s'étendait sur près de 2,20 m nord-sud, disparaissant sous la façade du bâtiment voisin du terrain vacant (photo 29). Il semble ainsi que ce mur venait s'imbriquer dans le mur ouest du carré de ce même bâtiment, une partie des pierres d'angles ayant été arrachées pour permettre une imbrication sommaire. Ce mur était construit selon des méthodes similaires à celles décrites pour le mur 1A2/1B2, son parement interne (ouest) étant également recouvert d'un enduit de ciment. Sa hauteur maximale visible était de près de 3,90 m, sa base n'ayant pas pu être atteinte pour les raisons décrites précédemment. À près de 2,30 m sous son sommet dérasé, le parement ouest montrait un léger ressaut sur près de 0,10 m. À l'emplacement où le mur disparaissait sous la façade du bâtiment voisin, un pilier de béton (1A6) était visible, au coin sud-est de la sous-opération et directement à l'ouest du mur (plan 23).

L'extrémité ouest du sondage 1A a également révélé les vestiges d'un mur de division en béton armé orienté selon un axe nord-sud (1A5), qui s'appuyait contre le parement interne (sud) du mur 1A2/1B2 (plan 23 et photo 30). Le mur 1A5 était situé à près de 5,80 m à l'ouest du mur 1A4,

Photo 27 : BjFj-153, sous-opération 1A, portion est du mur 1A2/1B3, mur 1A4 et pilier 1A6, vue vers l'est (BjFj-153-08-NUM1-48)

Photo 28 : BjFj-153, sous-opération 1B, portion ouest du mur 1A2/1B3, vue vers le nord-ouest (BjFj-153-08-C1-5)

Photo 29
BjFj-153, sous-opérations 1A et 1B, sommet et parement est du mur 1A4 après la démolition partielle, vue vers le sud-ouest
(BjFj-153-08-C1-7)

Photo 30
BjFj-153, sous-opérations 1A et 1B, murs 1A2/1B2 et 1A5, vue vers l'ouest (BjFj-153-08-NUM1-56)

définissant un espace intérieur dont la limite sud était formée par le mur 1A2/1B2. Le béton renforcé de tiges d'armature en acier présentait de nombreuses fissures et a été en partie arraché par la rétrocaveuse. Seul son parement est a pu être partiellement dégagé dans le cadre de cette intervention, le mur ayant par la suite été démoli par l'entrepreneur sans qu'un archéologue ne soit prévenu. La base n'en a pas été atteinte non plus. L'excavation dans ce secteur a atteint une profondeur de 3,48 m, soit 3,00 m sous le sommet du mur. Le mur s'étendait du nord au sud sur une longueur de 1,90 m, alors que sa limite sud visible coïncidait avec la limite sud de la sous-opération 1A. En raison de son dégagement partiel, son épaisseur n'a pas pu être déterminée, le mur n'étant en saillie que de 0,15 m depuis l'extrémité ouest de la sous-opération 1A.

À l'ouest de ce mur de division en béton, la sous-opération 1B a révélé deux autres piliers de béton à base quadrangulaire, du même type que celui s'élevant au coin sud-est de la sous-opération 1A (plan 23). Ces piliers 1B4 et 1B5, tout comme le pilier 1A6, n'ont été que partiellement dégagés. Il a tout de même été possible d'évaluer leurs dimensions comme étant de près de 0,60 m à la base, alors que la hauteur sur laquelle ils ont été dégagés variait de près de 1,00 m dans le cas du pilier 1B4 à 3,90 m dans le cas du pilier 1A6. Tous trois formaient un alignement situé à près de 2,10 m au sud du mur 1A2/1B2, soit en continuité avec la façade des bâtiments bordant la rue Notre-Dame. Un espace de près de 6,50 m était visible entre chaque pilier. Cet espace présentait une séquence stratigraphique formée de dépôts de sol mêlés à une proportion importante de débris de démolition. L'excavation mécanique a d'ailleurs livré de nombreux blocs d'appareil en calcaire, certains taillés en forme de voussoirs, des fragments de granito, des briques communes et des assemblages de briques maçonnées, dont certains définissaient le contour d'une voûte. Elle a également mis au jour des tessons de *creamware*, de grès rhénan gris et de verre à vitre, de même que quelques clous tréfilés. La paroi sud des sous-opérations 1A et 1B montrait la présence d'un épais remblai qui semblait avoir été mis en place en trois étapes, et que recouvraient les composantes de l'aménagement de surface du stationnement (figure 55). Tout porte donc à croire que l'espace intérieur défini par les murs 1A2/1B2, 1A4 et 1A5 était occupé par une cave, où s'élevaient des piliers de soutènement. Le plancher de cave ou de rez-de chaussée aurait comporté un revêtement de granito.

À près de 6,70 m de l'angle avec la rue Saint-Pierre, les vestiges d'un mur de maçonnerie de pierres orienté nord-sud ont été mis au jour (plan 23 et photo 31). Le mur 1B3 était visible en paroi sud de la tranchée 1B, son extrémité nord ayant été arrachée par un creusement rattaché à la construction d'un massif électrique. De fait, le vestige était bordé de remblais de concassé, indiquant que ce secteur avait récemment été excavé. Le sommet dérasé du mur se situait à 0,28 m sous la surface du stationnement. Il était construit d'un assemblage de moellons de calcaire ébauchés liés par un mortier de chaux beige jaunâtre. Des fragments de briques communes avaient été utilisés comme cales. D'une largeur de près de 1,10 m, le vestige n'a été dégagé que sur une hauteur visible de 1,30 m, sans que n'en soit atteinte la base.

Les vestiges architecturaux mis au jour témoignent de l'aménagement d'un imposant sous-sol de plus de 3,50 m de profondeur, occupant une partie importante de la bordure sud de la rue Notre-Dame et même une partie de son emprise. La construction de ce sous-sol aurait pris place au cours du XXe siècle, à en juger par la présence de certains éléments architecturaux plutôt caractéristiques de cette période, notamment l'enduit à base de ciment sur le parement des murs de maçonnerie de pierre, le mur de béton armé et les piliers de béton. À première vue les données archéologiques s'accordent mal avec les données historiques disponibles, qui démontrent que la maison Foretier est demeurée en place même après l'établissement sur le site d'une centrale thermique.

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686
BjFj–153
SOUS–OPÉRATION 1A, PAROI SUD

COUPE STRATIGRAPHIQUE

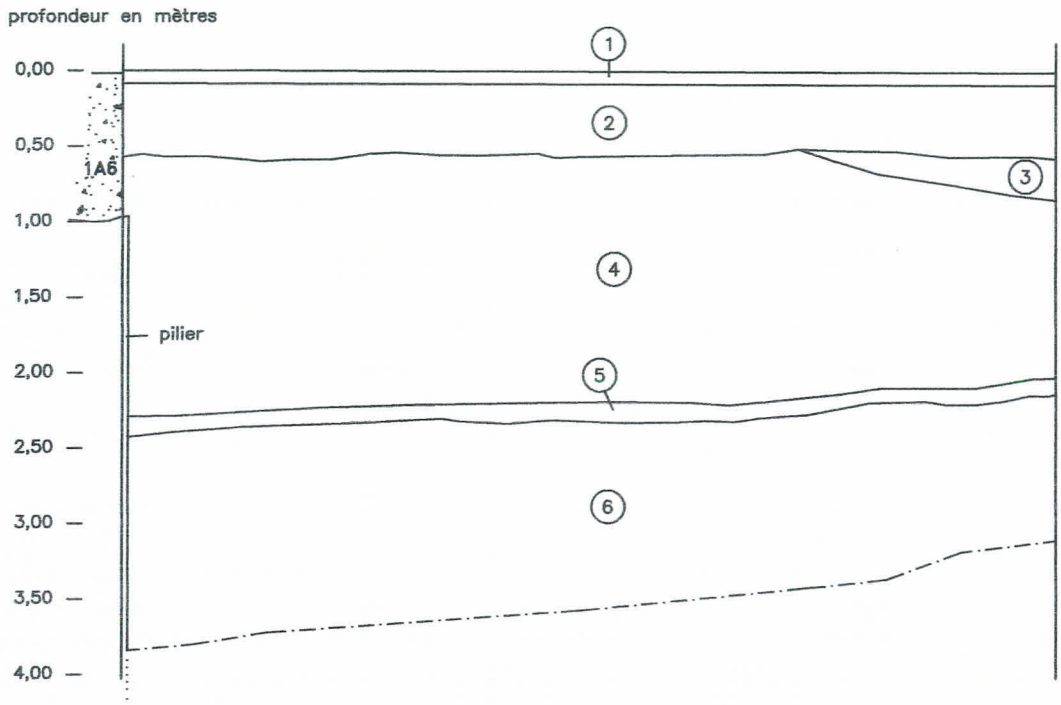

(1) Asphalte
(2) Concassé 0–3/4" et sable fin gris
(3) Éclats de calcaire (jusqu'à 10 cm)
(4) Blocs et moellons de calcaire (brut et taillé), briques communes, briques réfractaires et éclats de calcaire, dans une matrice de sable limoneux brun marbré jaune
(5) Sable moyen à grossier jaune, un peu graveleux, compact
(6) Idem à la couche 4, mais plus foncé et compact
1A6 Numéro de vestige
Béton
Prolongement de structure
Limite de fouille

CSE0720

0 2,50 m

ÉCHELLE : 1:50

ethnoscop

FIGURE 55

Photo 31 : BjFj-153, sous-opération 1B, mur 1B3, vue vers le sud-est (BjFj-153-08-C1-19)

Les documents iconographiques confirmant le maintien de la maison sur le site au cours des premières décennies du XXe siècle sont pourtant nombreux. Une photographie prise en 1915 montre ainsi que l'ancien bâtiment, menacé de démolition quelques années plus tôt (Arkéos 2005), a été préservé et que seuls les étages supérieurs ont été démolis (figure 56). Le plan réalisé par Underwriters' Survey Bureau en 1918 (plan 25) illustre un bâtiment à deux étages constitué de trois corps dont la façade ouest s'avance dans la rue Saint-Pierre, suggérant que la construction date d'avant l'élargissement de la rue réalisé au milieu du XIXe siècle. Il est indiqué que le sous-sol est de béton armé. Ce bâtiment est alors la propriété de Montreal Public Service Corporation. Toujours selon le plan de 1918, une centrale électrique est établie dans le sous-sol du bâtiment, vis-à-vis duquel un tunnel de béton servant à faire passer des fils électriques et des conduits de vapeur traverse la rue Notre-Dame. Une photographie prise entre 1922 et 1924 montre qu'un des édifices de la centrale thermique, situé en bordure de la rue Saint-Pierre, est adossé à un bâtiment aux murs de maçonnerie de pierres et à la toiture plate (figure 57). Une carte postale datant d'entre 1928 et 1940 montre également un bâtiment à toiture plate à cet emplacement, alors que des transformateurs ou des supports de câbles électriques prennent appui sur cette toiture (figure 58). Le même bâtiment est illustré sur un plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1940, où il semble occuper une fonction exclusivement commerciale (figure 59).

Tout porte à croire, à la lumière de ces données, que la maison Foretier a fait l'objet de travaux majeurs en sous-œuvre, lesquels auraient impliqué l'aménagement d'une cave abritant la génératrice d'une centrale électrique. Si tel est le cas, l'avancée vers le nord du mur de la cave aurait nécessité que soit aménagée une nouvelle base d'appui pour le mur de façade de la maison, ce qui pourrait expliquer la présence des piliers 1A6, 1B4 et 1B5. La raison pour laquelle la vieille maison n'a pas été démolie, dans le cadre du réaménagement du site par Central Electric Company, n'est pas claire. Les nouveaux propriétaires du site ont-ils subi des pressions dans le but de maintenir le bâtiment historique en place, ou alors son occupation par des commerçants générait-elle des revenus tels qu'il était avantageux de le préserver? Espérons que des recherches supplémentaires permettront d'éclaircir cette question.

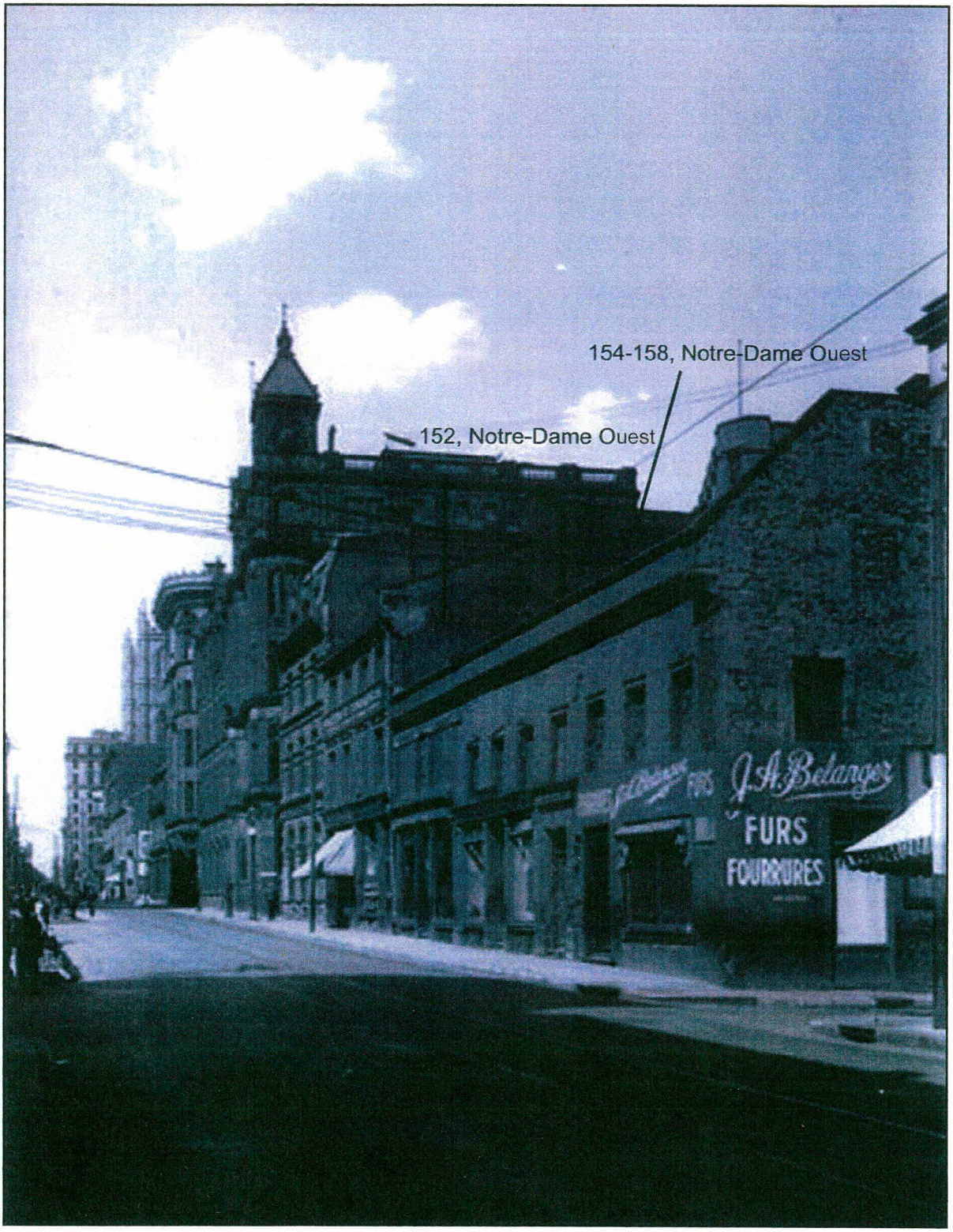

Figure 56 : Edgar Gariépy, maison Foretier, 1915 (AVM G-1477)

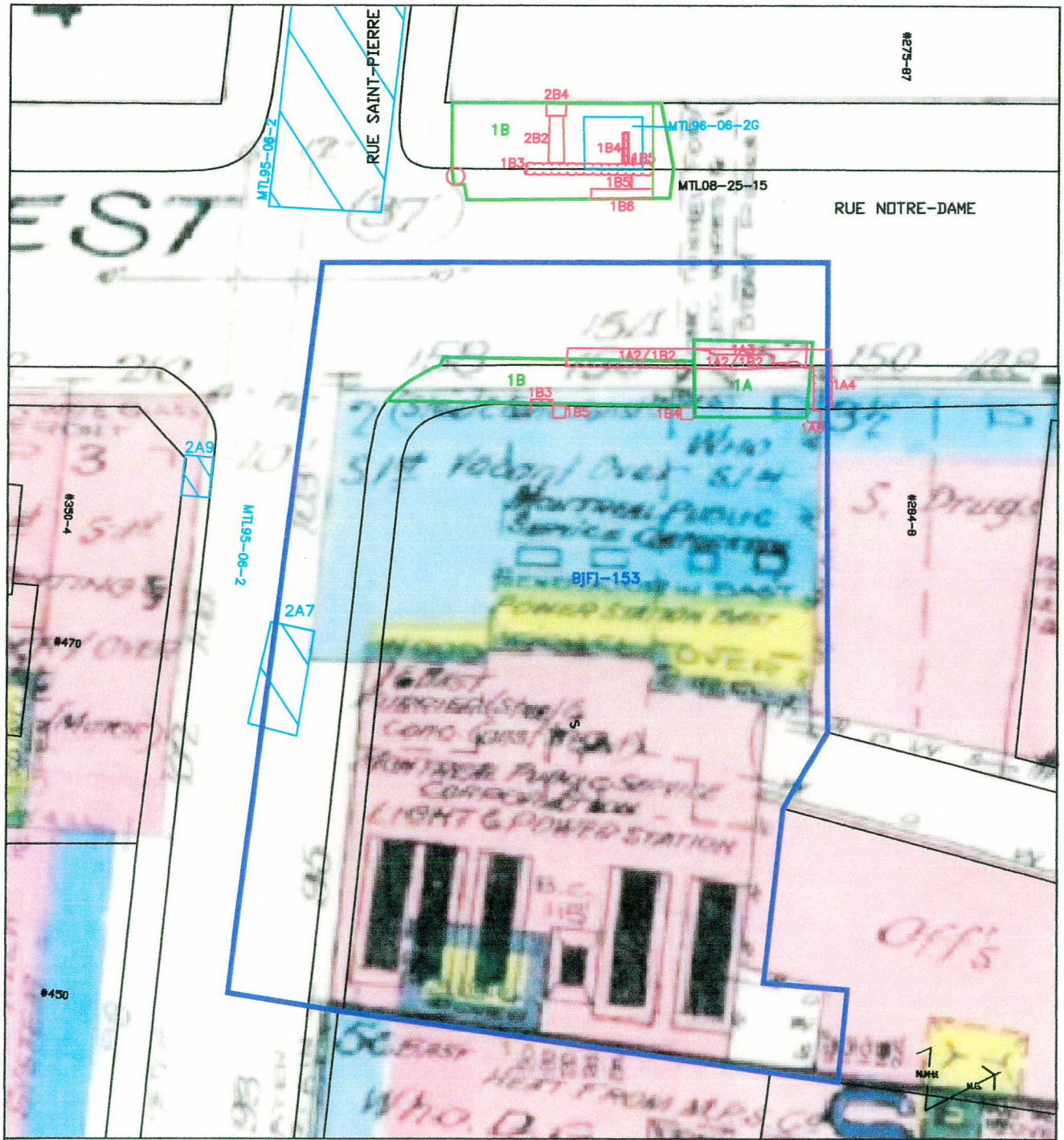

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686, BjFj–153

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DU UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1918 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 25

SOUS–OPÉRATION	INTERVENTION ANTÉRIEURE
3E NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION	SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
VESTIGE	BjFj–153 CODE BORDEN
3E2 NUMÉRO DE VESTIGE	MTL08–25–15 / MTL95–06–2 CODE TEMPORAIRE

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillets no 31H12–010–0136

0 3 6 m

ÉCHELLE : 1:300

CSE0720

ethnoscop

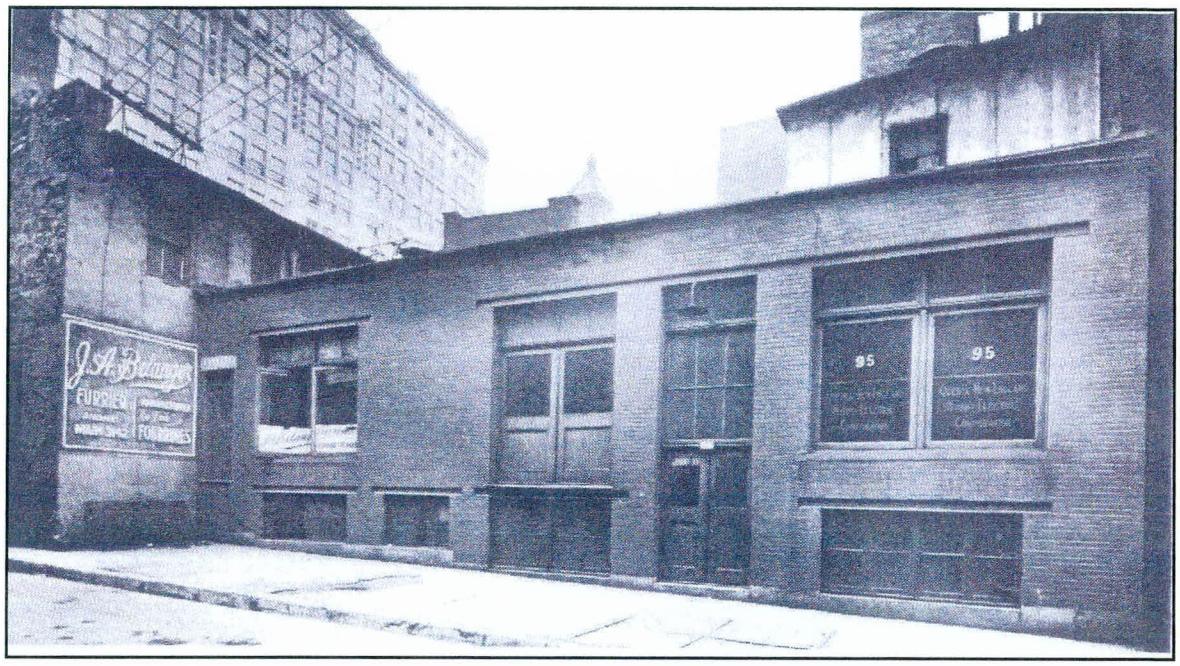

Figure 57 : Édifice de la centrale thermique de Quebec-New England Hydro-Electric Corporation établi en bordure est de la rue Saint-Pierre, vers 1923 (Larose 1991 : 31)

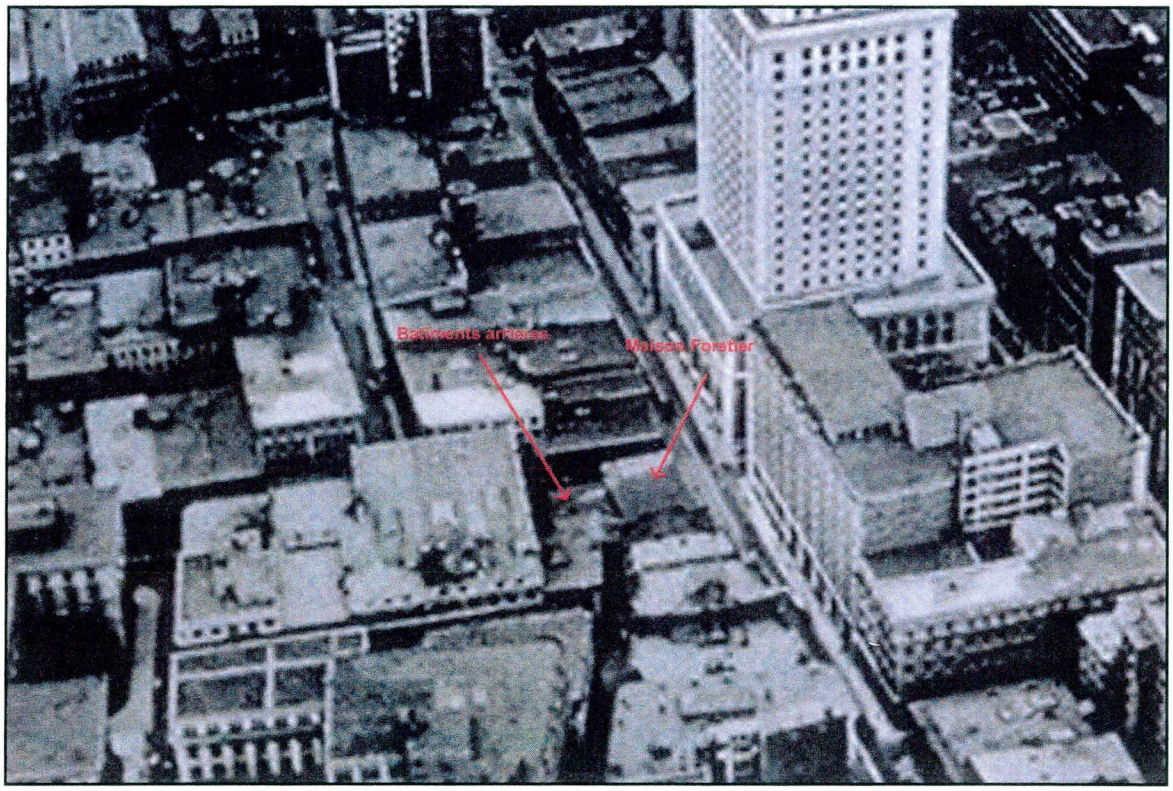

Figure 58 : « Downtown Montreal : Royal Bank and Bell Telephone buildings », années 1930 (BAnQ CP 5022)

Figure 59 : Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1940 (BAnQ 0003216542)

L'impact de la construction de cette cave sur le tissu archéologique a été profond, à en juger par l'éradication totale des dépôts anciens en bordure immédiate de ses vestiges, de même que le peu de témoins pouvant être rattachés aux étapes antérieures d'occupation. Ceux-ci semblent se limiter au mur 1B3, vestige du prestigieux bâtiment ayant occupé cet emplacement pendant près de 150 ans. L'emplacement de ce mur nord-sud, à 6,70 m de l'extrémité ouest du terrain, le rattacherait à un mur de refend du bâtiment érigé en 1767 (plans 26 à 28). À en juger par la présence du mur 1B3, qui constituerait le seul témoin de la maison Foretier mis au jour à l'extrémité ouest de l'aire d'intervention, il semble que l'impact de la construction de la cave ait été limité dans ce secteur. Si tel est le cas, des expertises supplémentaires seront nécessaires afin de mieux comprendre la façon dont s'articulaient l'ancienne et la nouvelle construction.

2.4.5 Synthèse

Les interventions décrites dans les sections précédentes ont touché l'un des plus anciens tronçons de rue de Montréal, dont l'origine remonte aux premières années de l'existence de la ville. Sans doute en raison de l'activité intense qui s'y est maintenue jusqu'à aujourd'hui, le tissu archéologique y est caractérisé par un très grand morcellement. Le décapage extensif dont a fait l'objet la rue et la mise en place de plusieurs générations de services publics souterrains en ont considérablement altéré le sous-sol.

Les interventions réalisées dans le cadre des travaux de la CSEM ont néanmoins permis de reconstituer une partie de l'ancien cadre bâti, par la mise au jour de vestiges architecturaux de bâtiments établis en bordure nord de la rue, préalablement à son élargissement. Ces vestiges, révélés par les sous-opérations 1A/2A et 1C, confirment la présence d'un ancien front bâti entre 4,50 m et 5,00 m au sud des façades actuelles. Ils étaient associés à des séquences stratigraphiques témoignant généralement de l'éradication des sols anciens, en raison de l'aménagement de caves ou d'espaces d'entreposage souterrains en bordure des façades. De plus, les données archéologiques montrent généralement un maintien du parcellaire à travers les transformations de la rue et de son cadre bâti, une donnée que semblent confirmer les plans anciens. Les divisions cadastrales établies dès le début du XIXe siècle au moins auraient été maintenues jusqu'après l'élargissement de 1864 et la mise en place du cadre bâti actuel, comme en témoigne notamment la concordance entre l'emplacement des murs mitoyens, d'une génération à l'autre.

La période suivant l'élargissement de la rue est celle où prospèrent les magasins-entrepôts établis le long de la rue Notre-Dame. Deux des sondages localisés en bordure d'édifices ayant autrefois abrité des magasins-entrepôts, soit les sous-opérations 1B/2B et 1C/2C, de même que la sous-opération 3B, ont montré des indices de la réutilisation d'une partie des vestiges et du volume intérieur des bâtiments démolis. Ainsi, une partie de l'espace situé entre l'ancien et le nouveau mur de façade aurait été préservée et aménagée en un espace intérieur voûté adjacent au nouveau bâtiment, et possiblement utilisé comme espace d'entreposage ou comme chute à marchandises. Dans le cas de la sous-opération 1C/2C, la mise en place d'un plancher de carreaux de terre cuite d'un modèle dont la production débute en 1903, soit près de 40 ans après l'élargissement de la rue, témoigne du maintien de cet espace bien après la mise en place du cadre bâti actuel. La largeur de ces espaces aménagés variait de 2,15 m à 3,25 m, ce qui est bien en deçà de la distance entre l'ancienne façade et la nouvelle; il semble par conséquent que

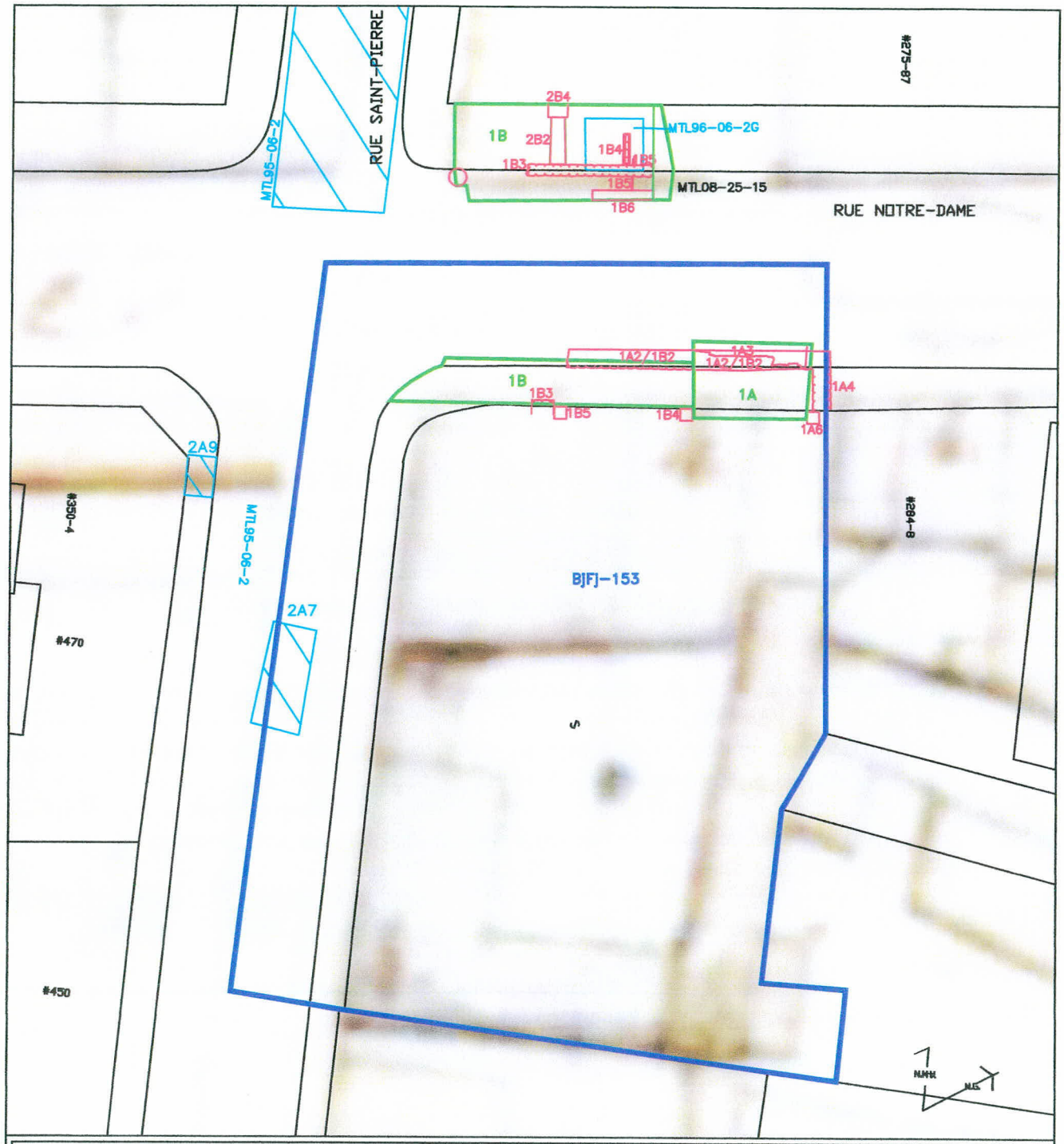

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE NOTRE-DAME, PROJET 20070686, BjFj-153

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE CHARLAND DE 1804 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 26

SOUS-OPÉRATION

3E NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

3E2 NUMÉRO DE VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFj-153 CODE BORDEN

MTL08-25-15
MTL95-06-2 CODE TEMPORAIRE

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillets no 31H12-010-0136

0 3 6 m

ÉCHELLE : 1:300

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE NOTRE-DAME, PROJET 20070686, BjFj-153

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN D'ADAMS DE 1825 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 27

SOUS-OPÉRATION

3E NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

VESTIGE

3E2 NUMÉRO DE VESTIGE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFj-153 CODE BORDEN

MTL08-25-15
MTL95-06-2 CODE TEMPORAIRE

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillets no 31H12-010-0136

0 3 6 m

ÉCHELLE : 1:300

CSE0720

ethnoscop

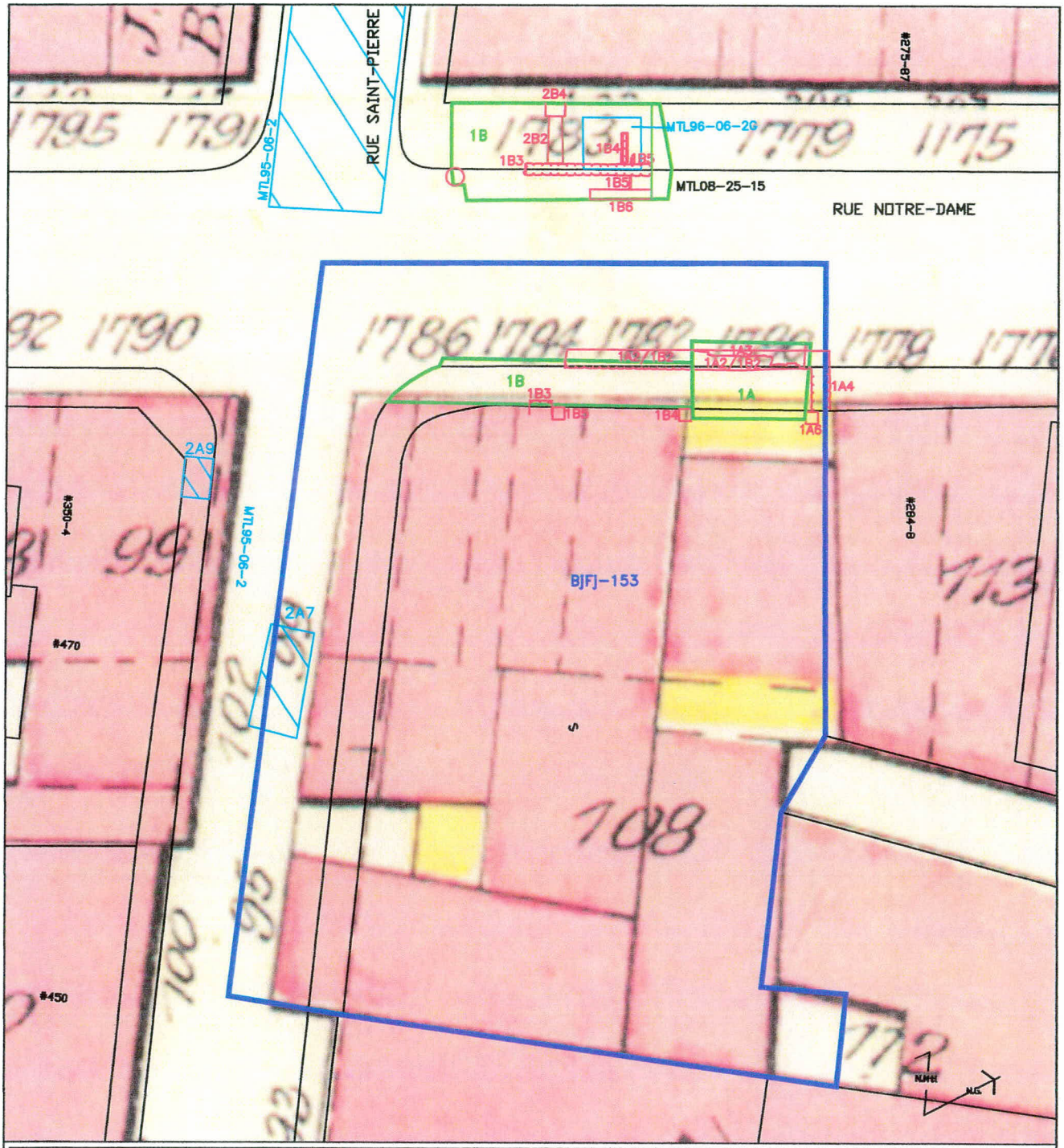

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE NOTRE–DAME, PROJET 20070686, BjFj–153

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 28

SOUS–OPÉRATION	INTERVENTION ANTÉRIEURE
3E NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION	SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
VESTIGE	BjFj–153 CODE BORDEN
3E2 NUMÉRO DE VESTIGE	MTL08–25–15 / MTL95–06–2 CODE TEMPORAIRE

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillets no 31H12–010–0136

0 3 6 m

ÉCHELLE : 1:300

CSE0720

ethnoscop

ce réaménagement ait nécessité la construction de nouveaux murs délimitant au sud les espaces préservés. Des recherches supplémentaires pourraient apporter plus de précisions quant à l'usage réservé à ces lieux, les conditions de leur aménagement et celles ayant entraîné leur abandon et leur remblayage.

La bordure sud de la rue Notre-Dame a généralement révélé un tissu archéologique perturbé, caractérisé par le décapage extensif des sols anciens et la présence de nombreux services publics dans l'emprise de la rue. La frange nord du terrain situé à l'angle sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Pierre, désigné comme le site BjFj-153, a néanmoins livré des vestiges témoignant des diverses occupations qu'a connu cet emplacement. Si les vestiges associés aux activités de la centrale électrique semblent dominer les ressources archéologiques, des témoins des étapes plus anciennes de l'occupation du site pourraient être présents ailleurs, possiblement en bordure du mur de maçonnerie de pierres associé à la maison Foretier, mis au jour dans le secteur nord-ouest du site.

2.5 PROJET 20070736-2A, RUE SAINT-JACQUES (MTL08-23-4)

2.5.1 Présentation

Au cours du mois d'août 2008, la CSEM a entrepris des travaux touchant ses infrastructures électriques en bordure nord de la rue Saint-Jacques, entre les rues Saint-Rémi et Sainte-Marguerite (plan 29). Ces travaux impliquaient principalement la reconstruction de puits d'accès et la construction d'un nouveau massif électrique longeant la bordure nord de la rue Saint-Jacques. Une étude de potentiel archéologique (sous la forme d'un fichier-rue) avait conclu à la présence possible de vestiges d'anciennes tanneries. Celles-ci se seraient établies dans ce secteur, à proximité du ruisseau Glen, à partir de la fin du XVIIe siècle. De par sa proximité avec la rive nord de l'ancien lac Saint-Pierre/lac à la Loutre, l'aire d'étude présentait également un potentiel archéologique préhistorique.

Certains des travaux planifiés par la CSEM sur la rue Saint-Jacques étant susceptibles d'affecter les ressources archéologiques potentielles, il a été convenu d'y intégrer un volet archéologique. Celui-ci a pris la forme d'un inventaire par sondage à chacun des emplacements prévus pour l'agrandissement et la construction des PA 4556 et 27945, situés respectivement à l'angle nord-est des rues Saint-Antoine et De Courcelle, puis Saint-Jacques et Lacasse. La supervision archéologique de certains tronçons des travaux de construction du massif a également été planifiée. Le code temporaire MTL08-23-4, attribué par la Ville de Montréal, a servi à répertorier l'ensemble des interventions archéologiques tenues dans le cadre des travaux de la CSEM. Les sections qui suivent exposent les résultats de ces interventions.

2.5.2 Cadre historique

Le tronçon de la rue Saint-Jacques touché par les travaux de la CSEM constitue l'une des voies de circulation les plus anciennes de l'île de Montréal et se situe dans un secteur dont le développement est étroitement lié à l'histoire économique de la ville. Ainsi dès les débuts du Régime français, l'économie de Ville-Marie est fondée sur la traite des fourrures. Très tôt des voies terrestres sont aménagées reliant la ville à Lachine, d'où partent les embarcations et où

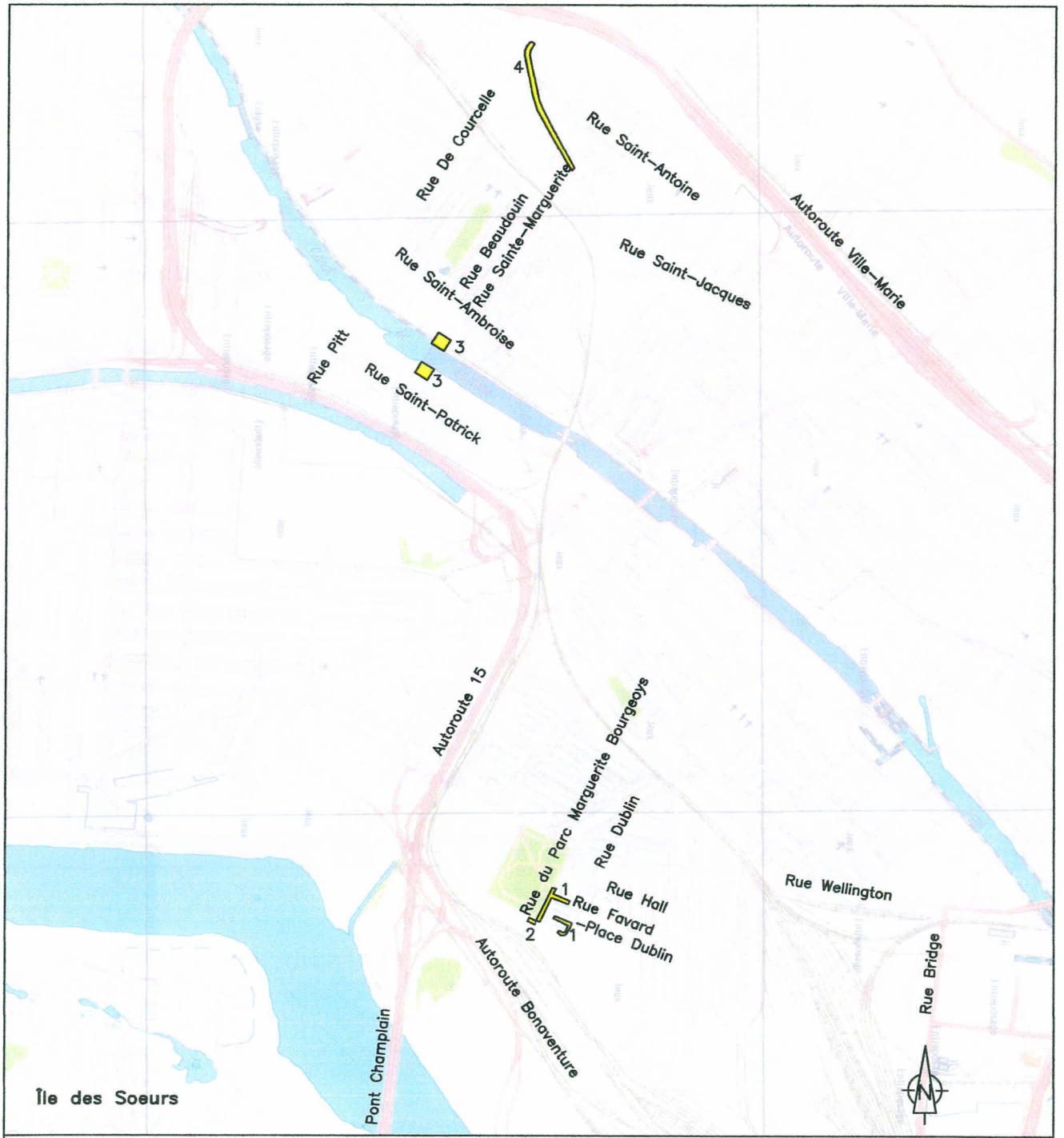

CSEM, RAPPORT 2008–2009

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION GÉNÉRALE DES SECTEURS D'INTERVENTION AUX ABORDS ET AU SUD DU CANAL DE LACHINE

PLAN 29

	LOCALISATION DES PROJETS
1	PROJET 20071451
2	PROJET 20090826
3	PROJET 1169
4	PROJET 20070736

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1:20 000

SOURCE : MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES DU QUÉBEC
CARTES NUMÉROS 31H05–200–0102 ET 0202

Montréal

CSE0720

ethnoscop

arrivent les fourrures (Robert 1994). Le tronçon est situé à la limite est d'un secteur désigné comme le coteau Saint-Pierre à partir de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Dans ce secteur, l'aménagement d'un sentier reliant la ville à Lachine pourrait remonter à cette époque (Archéotec 2008). Bien que le plan de Vachon de Belmont illustrant le coteau Saint-Pierre en 1702 ne montre aucune voie à l'emplacement actuel de la rue Saint-Jacques (figure 60), l'existence d'une route menant de la ville fortifiée vers Lachine en passant par la côte Saint-Pierre est cependant attestée par un plan produit en 1704 par Levasseur de Neré (figure 61).

Le développement de l'industrie du cuir dans le secteur du coteau Saint-Pierre remonterait aux premières décennies de l'existence de Montréal, alors que la présence d'une tannerie y est documentée en 1686 (Auclair 1942). C'est principalement en bordure de la route menant de la ville à Lachine (actuelle rue Saint-Jacques) et à proximité du ruisseau Glen que s'établissent les tanneurs. La présence de ce ruisseau, qui s'écoule alors vers le sud-ouest depuis le replat d'une terrasse au nord du secteur à l'étude, permet de traiter les peaux. Le nombre des tanneurs croît au cours du XVIIIe siècle, particulièrement à la suite de l'établissement, en 1720, de Gabriel Lenoir dit Rolland (Lafleur 1989 et Archéotec 2008). Celui-ci est à la tête d'une lignée de travailleurs du cuir qui oeuvreront dans ce secteur au cours des XVIIIe et XIXe siècles. La route menant à Lachine devient l'axe en bordure duquel se développe un noyau villageois, dont la vie et l'économie s'articulent autour de l'industrie du cuir (Benoît et Gratton 1991 et Robert 1994).

Une reproduction d'un plan de Péladau de 1778 illustre un chemin reliant la ville fortifiée à la portion ouest de l'île de Montréal, en longeant la rive nord du lac Saint-Pierre (figure 62). Au début du XIXe siècle cette même route, alors désignée comme « Upper Lachine Road », est la principale voie reliant la ville de Montréal à Lachine (Desjardins 2006). Le village des tanneurs prend le nom de Saint-Henri en 1810 et sera dès lors communément désigné comme Saint-Henri-des-Tanneries. Le plan produit par Bouchette en 1815 désigne le village établi en bordure de la route vers Lachine (« Turnpike Road ») comme « Les Tanneries » (figure 63).

L'ouverture du canal de Lachine en 1825 et surtout son agrandissement et l'implantation du chemin de fer, à partir du milieu du XIXe siècle, marqueront le déclin de l'industrie traditionnelle du cuir au profit d'une production mécanisée. Le développement accéléré du village de Saint-Henri sera en grande partie tributaire de l'activité industrielle en bordure du canal. L'établissement d'une importante population ouvrière en majorité francophone y sera stimulée par la présence du chemin de fer (Benoît et Gratton 1991 et Massicotte 2002). Des plans de 1830 (anonyme) et 1834 (Jobin) illustrent le village établi en bordure de la route vers Lachine, désigné respectivement comme « Tannery » et « Village St-Henri », de même que certaines des voies transversales (figures 64 et 65).

Au milieu du XIXe siècle, « Upper Lachine Road » constitue l'un des trois grands axes de circulation à l'ouest de Montréal, avec le canal de Lachine et le chemin de fer (figure 66). C'est à partir de la seconde moitié du XIXe siècle que sont tracées la plupart des rues perpendiculaires qui ponctuent aujourd'hui le tronçon de la rue Saint-Jacques présentement à l'étude : Lenoir (avant 1861), Sainte-Marguerite et Lacasse (avant 1866) puis Delinelle (avant 1890). Les actuelles rues Saint-Rémi et De Courcelle seraient plus anciennes. Le plan produit par Sitwell montre également une densification de l'occupation bâtie en bordure du tronçon à l'étude (figure 67). Les bordures nord et sud y sont occupées presque en continu, exception faite de la

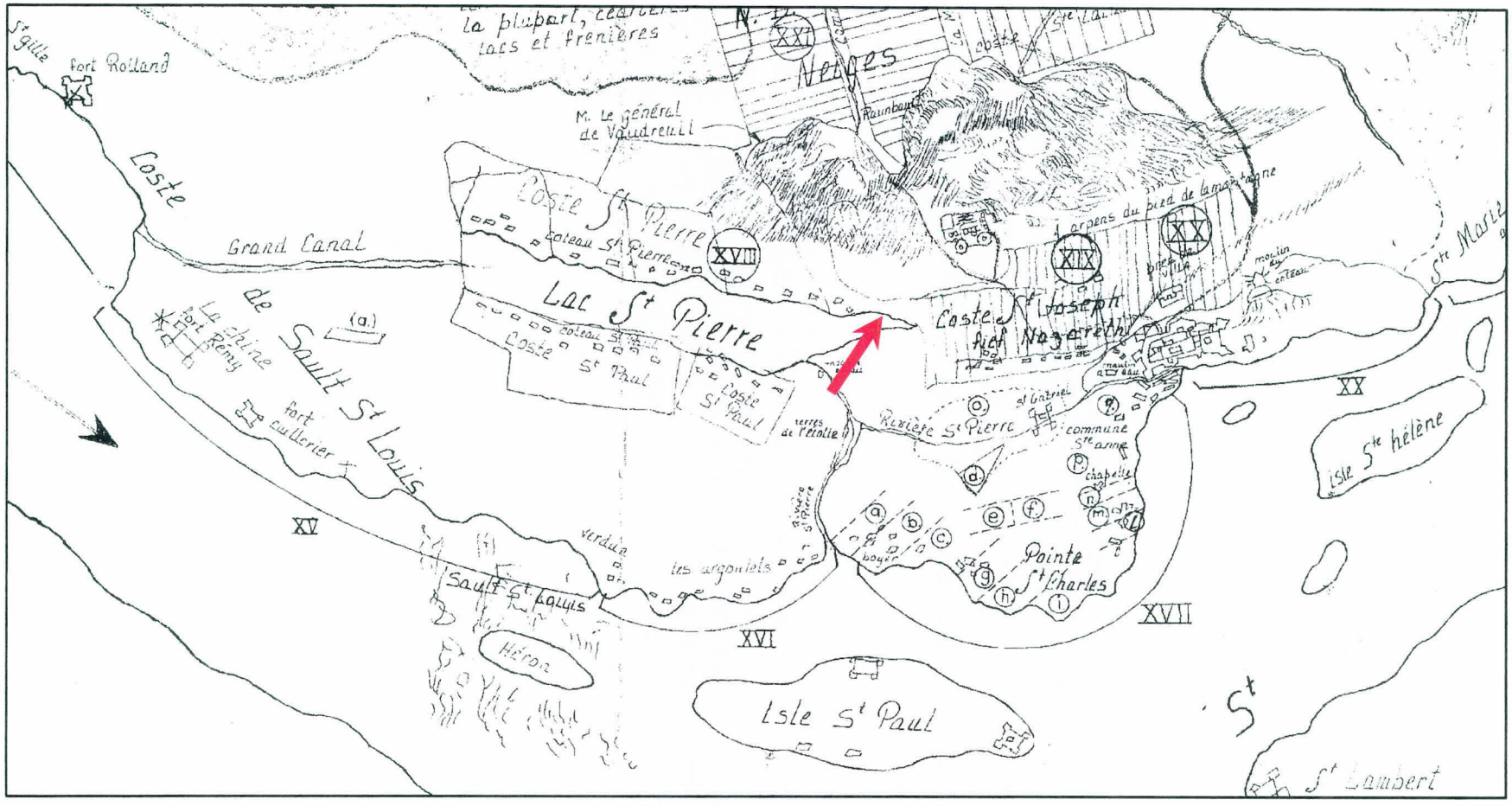

Figure 60 : François Vachon de Belmont, « Description générale de l'isle de Montréal divisée par costes », 1702 (Robert 1994 : 42-43)

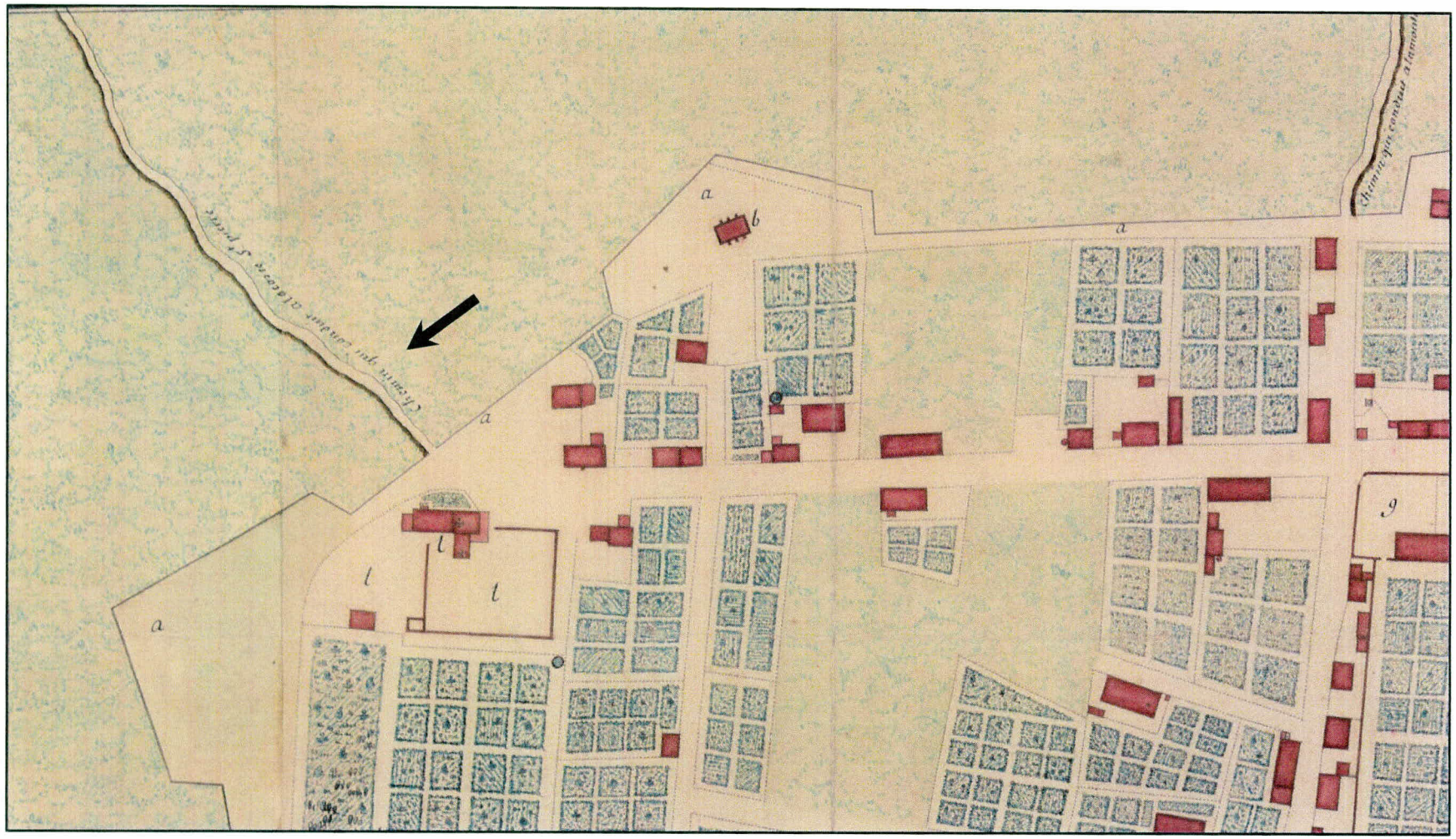

Figure 61 : Extrait du plan de Levasseur de Neré de 1704 (BAC Ph/340/Montréal/1704)

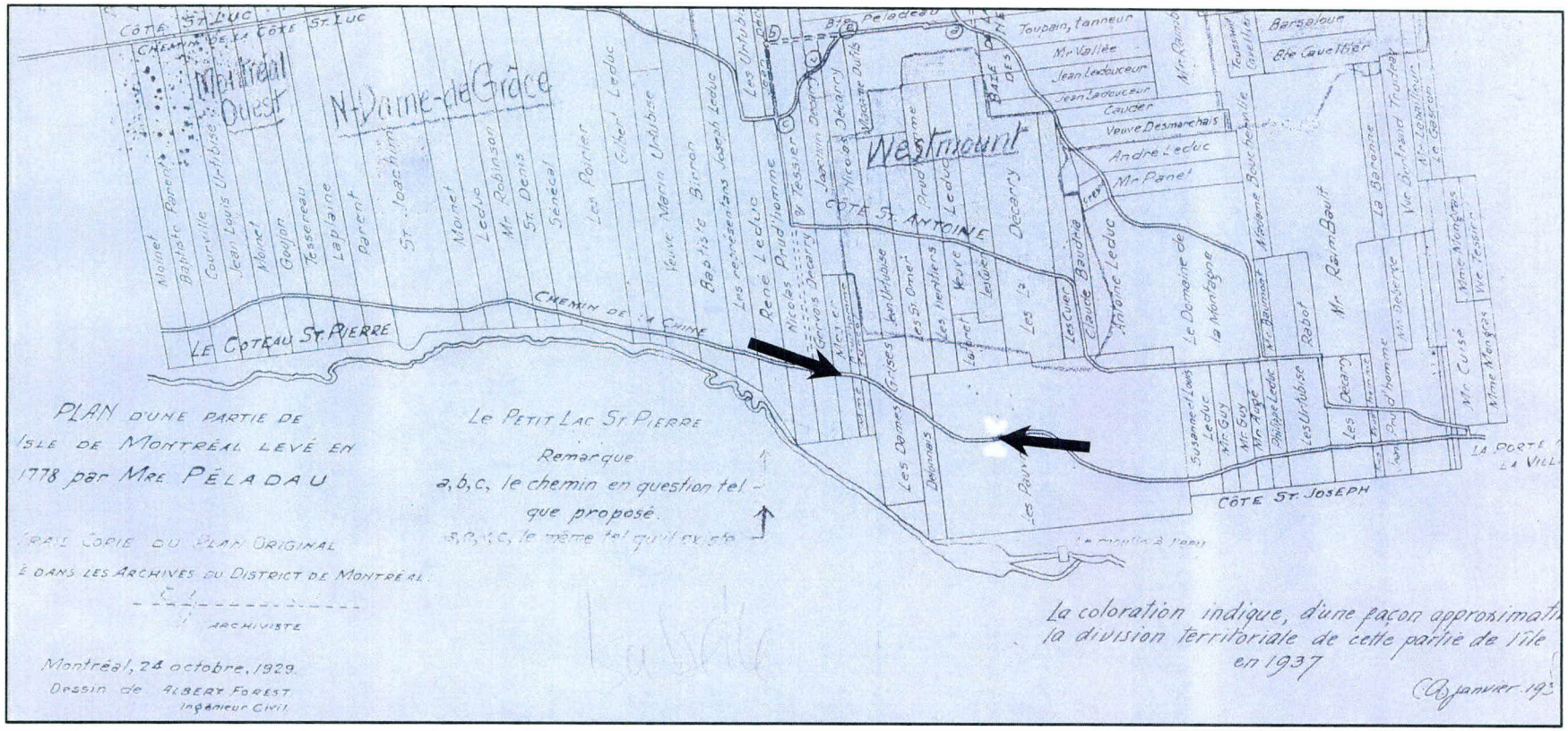

Figure 62 : Extrait du plan de Péladau, « Plan d'une partie de Isle de Montréal levé en 1778 », copie du plan original réalisée en 1929 par Albert Forest (AVM 1778)

Figure 63 : Extrait du plan de Joseph Bouchette de 1815 (Éditions Élysée)

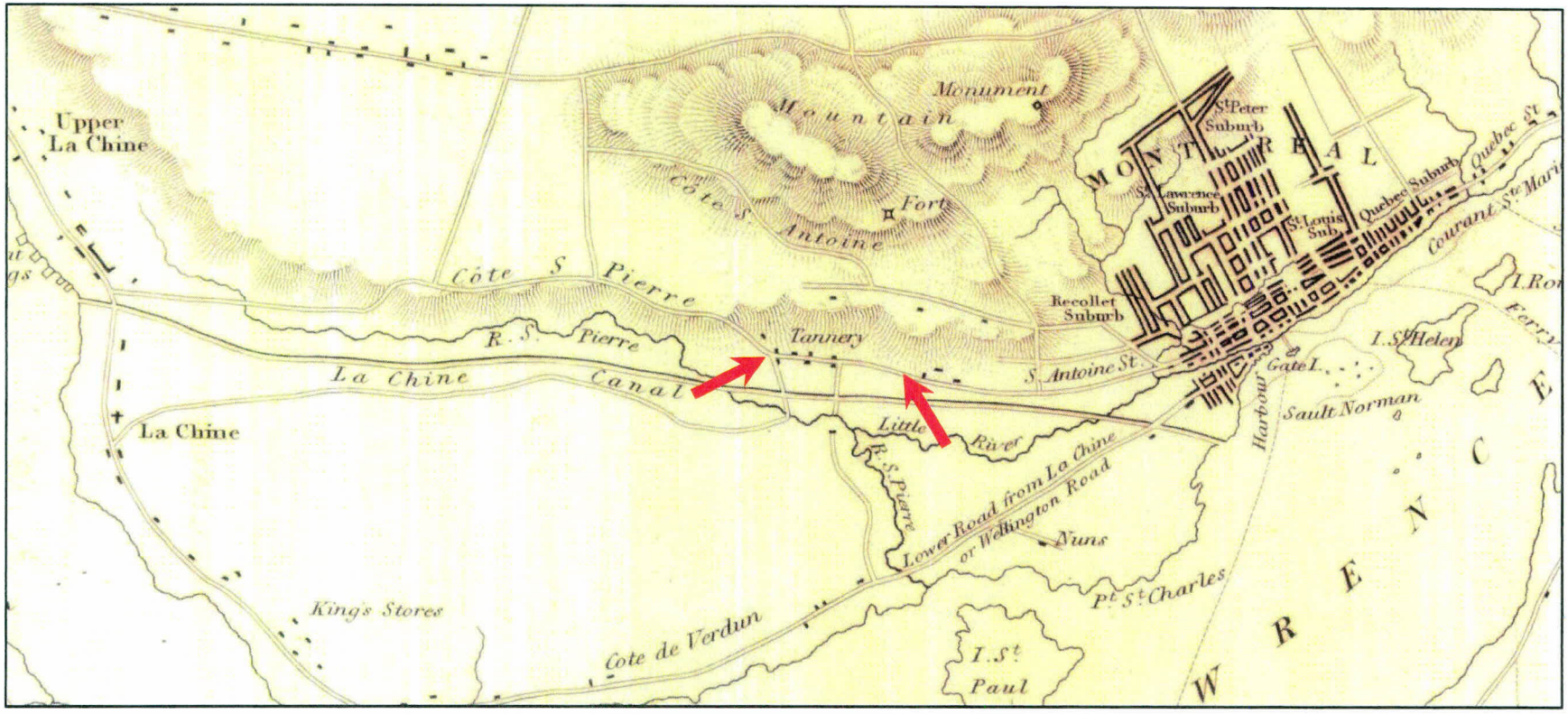

Figure 64 : Extrait d'un plan anonyme, « Map of the Harbour City and Environs of Montreal », 1830 (BAnQ G3452 M65 1830 M36 CAR)

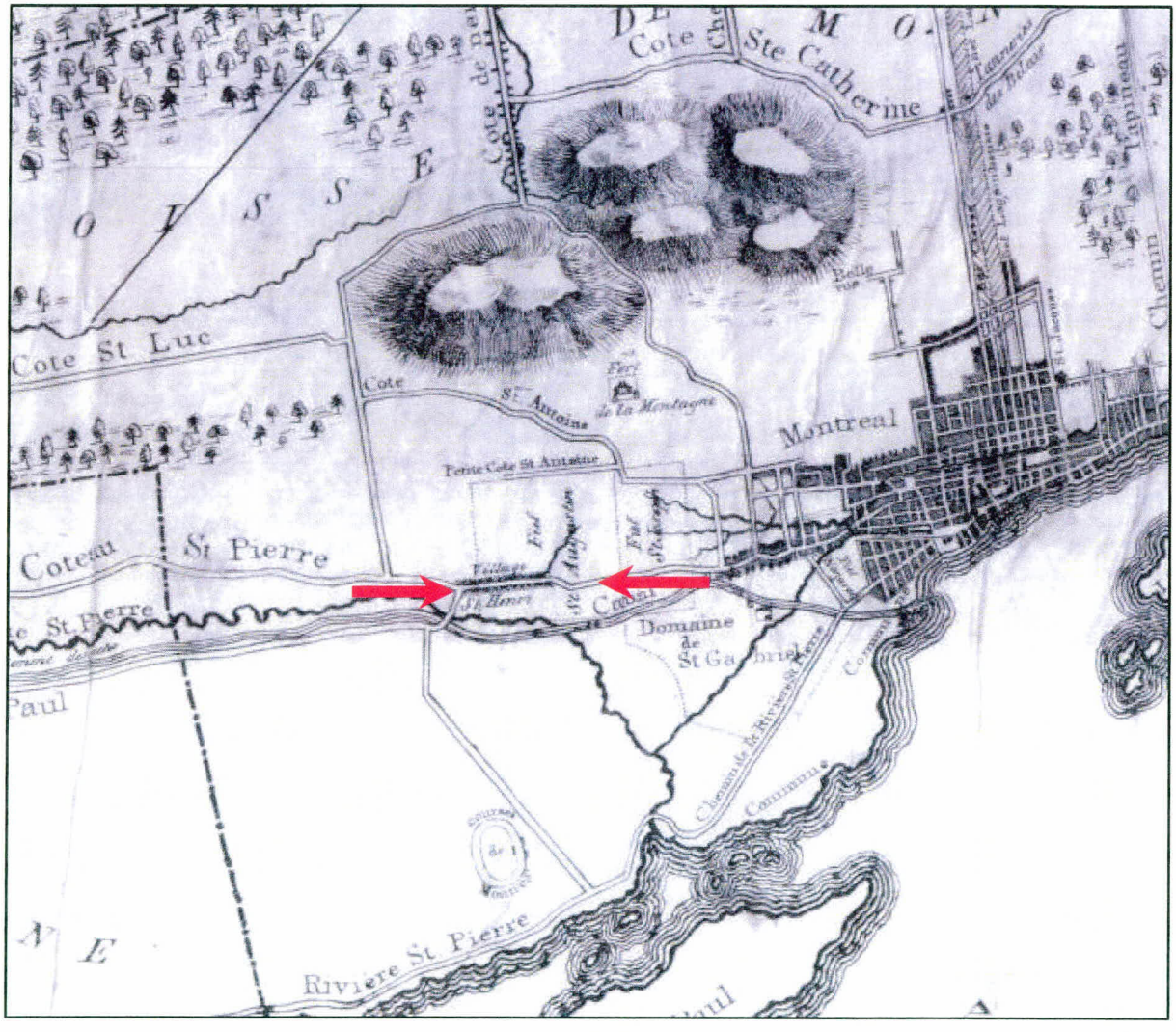

Figure 65 : Extrait du plan d'André Jobin, « Carte de l'île de Montréal », 1834 (BAnQ G3454 M65 1834 J63 CAR)

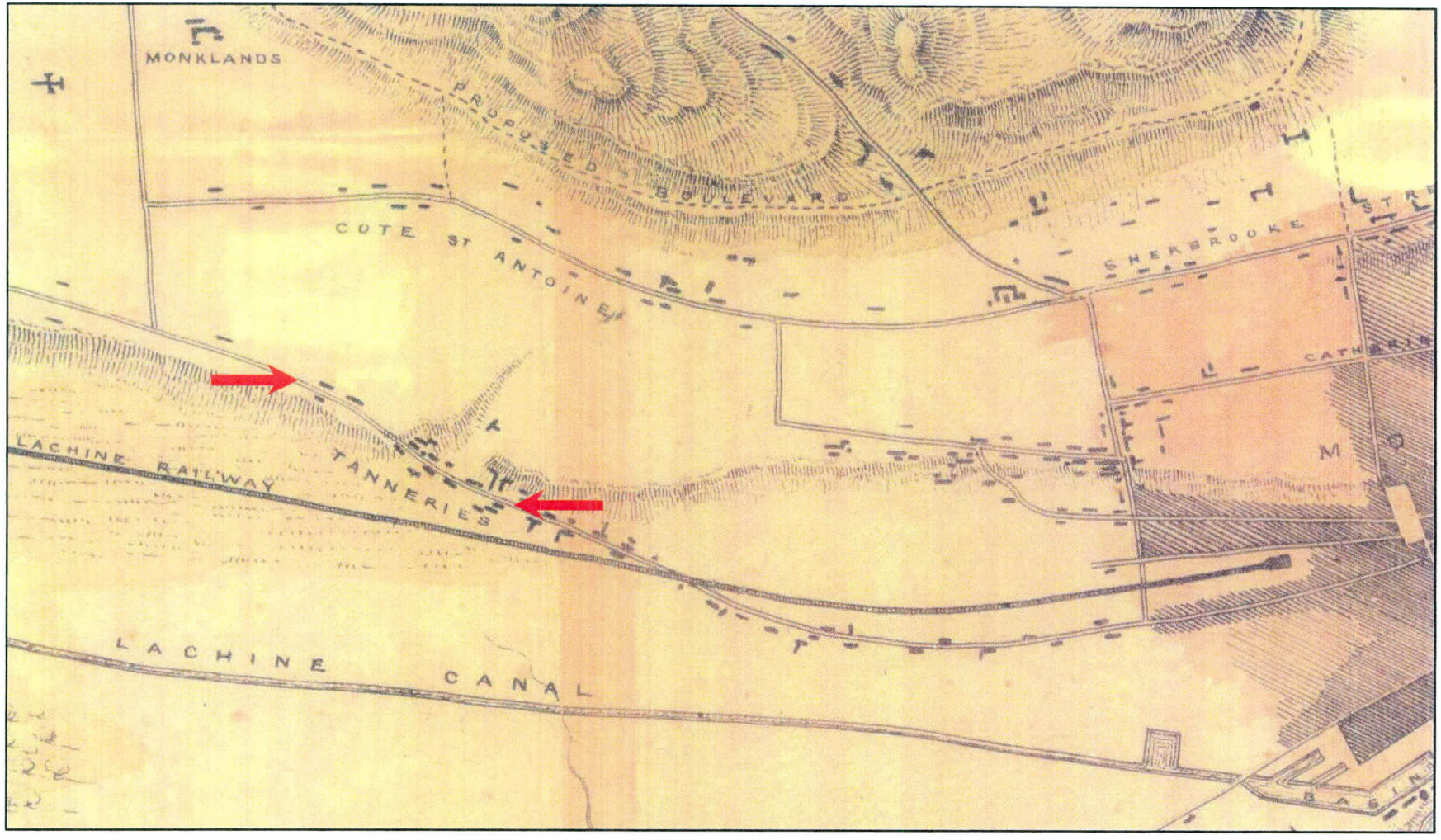

Figure 66 : Extrait du plan de George Smith, « Environs of Montreal shewing the railway communication with the city », 1851 (BAnQ G3452 M65P3 1851 S55 CAR)

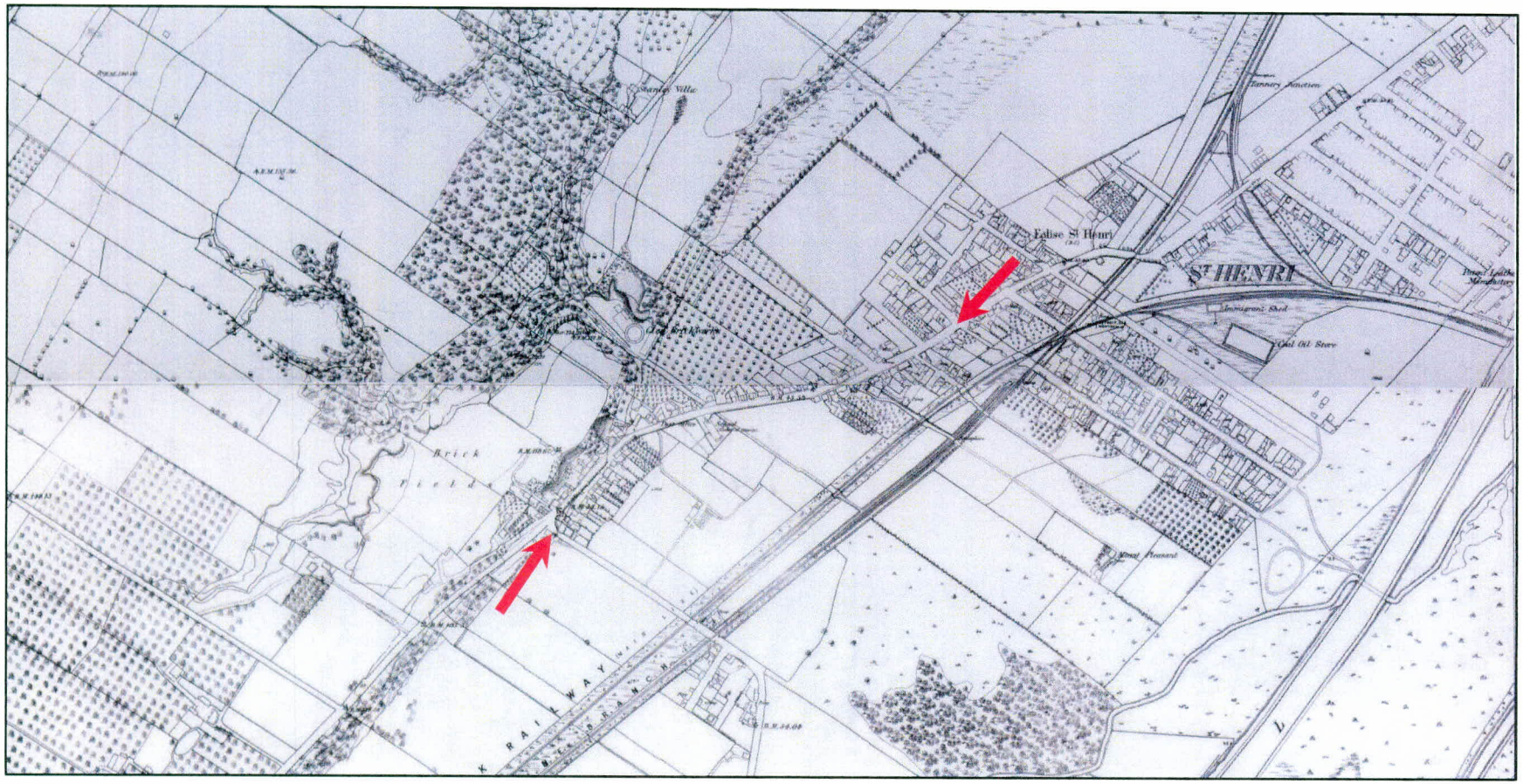

Figure 67 : Extrait du plan de H. S. Sitwell, « Fortifications survey », 1866-1872 (BAC NMC 44080 et 44083)

portion comprise entre les actuelles rues Desnoyers et Delinelle en bordure sud, où seule une chapelle-école des Soeurs de la Charité est établie, près de la bordure ouest de l'actuelle rue De Courcelle.

C'est en 1876 qu'est érigée la paroisse de Saint-Henri des Tanneries, alors que la cité de Saint-Henri est créée en 1874. L'occupation en bordure de l'actuelle rue Saint-Jacques (de même que dans les arrière-cours) se densifie encore au cours de cette période, comme en témoignent les plans produits par Hopkins en 1879 et Goad en 1890 (figures 68 et 69). Au cours de la décennie 1890, plusieurs sections du tronçon de rue à l'étude font l'objet d'un élargissement. Les documents disponibles font ainsi état de l'expropriation de bandes de terrain dont la largeur peut atteindre 27 pieds en bordure nord et sud de la rue, entre 1894 et 1899 (figure 70). Les expropriations visant le prolongement de la rue Saint-Antoine jusqu'à l'intersection des rues Saint-Jacques et De Courcelle sont amorcées en 1891. Un règlement municipal adopté à cette époque stipule, par ailleurs, que les nouvelles constructions sur la rue Saint-Jacques devront être en brique ou en pierre (Massicotte 2002).

La voie prend le nom de Saint-Jacques en 1900 (Massicotte 2002). Le plan produit par Pinsoneault en 1907, où la rue est désignée comme « St-James », montre le nouveau segment de la rue Saint-Antoine situé entre la rue Lenoir et l'intersection des rues Saint-Jacques et De Courcelle (figure 71). Le ruisseau Glen, canalisé à la fin du XIXe siècle (Archeotec 2008), n'apparaît plus, alors que l'actuelle rue De Courcelle est désignée comme « Glen Road ». L'occupation bâtie en bordure de la rue Saint-Jacques, probablement en grande partie régénérée à la suite de son élargissement, semble s'être densifiée, surtout à l'est de la rue de Courcelles. La configuration de la rue et de son cadre bâti sera peu modifiée au cours des décennies suivantes, comme en témoignent les plans de Goad de 1929 et d'Underwriters' Survey Bureau de 1961 (figures 72 et 73), exception faite de quelques additions en bordure sud.

2.5.3 Résultats

2.5.3.1 Sous-opération 1A

C'est au coin nord-est des rues De Courcelle et Saint-Antoine qu'a été mis en place le sondage préalable 1A (plan 30), à l'emplacement du PA 4556 qui devait faire l'objet d'une reconstruction et d'un agrandissement. De par sa proximité avec l'ancien ruisseau Glen, qui coulait dans ce secteur[6] jusqu'à sa canalisation à la fin du XIXe siècle, le potentiel archéologique de cet emplacement était rattaché à la présence possible de vestiges de tanneries en activité aux abords de ce cours d'eau, de la fin du XVIIe siècle jusqu'au XIXe siècle. De plus, un examen des plans anciens révèle la présence d'un petit bâtiment de bois à cet emplacement, à partir d'au moins 1866 (figure 67). Le sondage avait la forme d'un polygone atteignant 9,70 m est-ouest sur 3,70 m nord-sud, le tout suivant les contours de l'excavation prévue pour la reconstruction du PA par la CSEM. Depuis la surface située entre 21,983 m et 21,573 m (NMM) – le terrain dans ce secteur montrait une déclivité vers le sud – l'excavation mécanique (lot 1A1) a atteint une profondeur située entre un peu plus de 1,00 m et 2,90 m.

6 L'emplacement exact de ce ruisseau n'est pas connu, mais correspondrait à peu près au tracé de la rue De Courcelle.

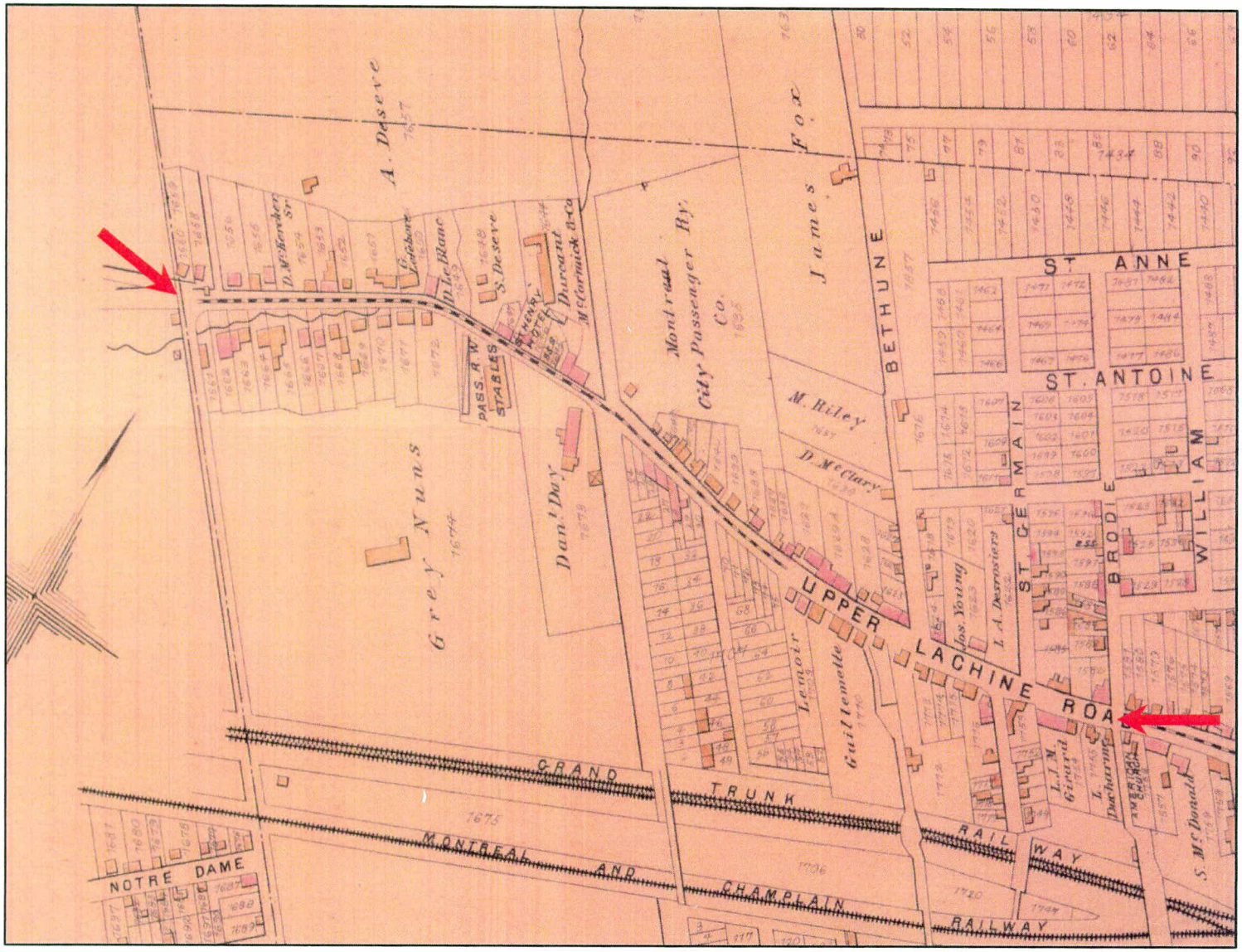

Figure 68 : Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)

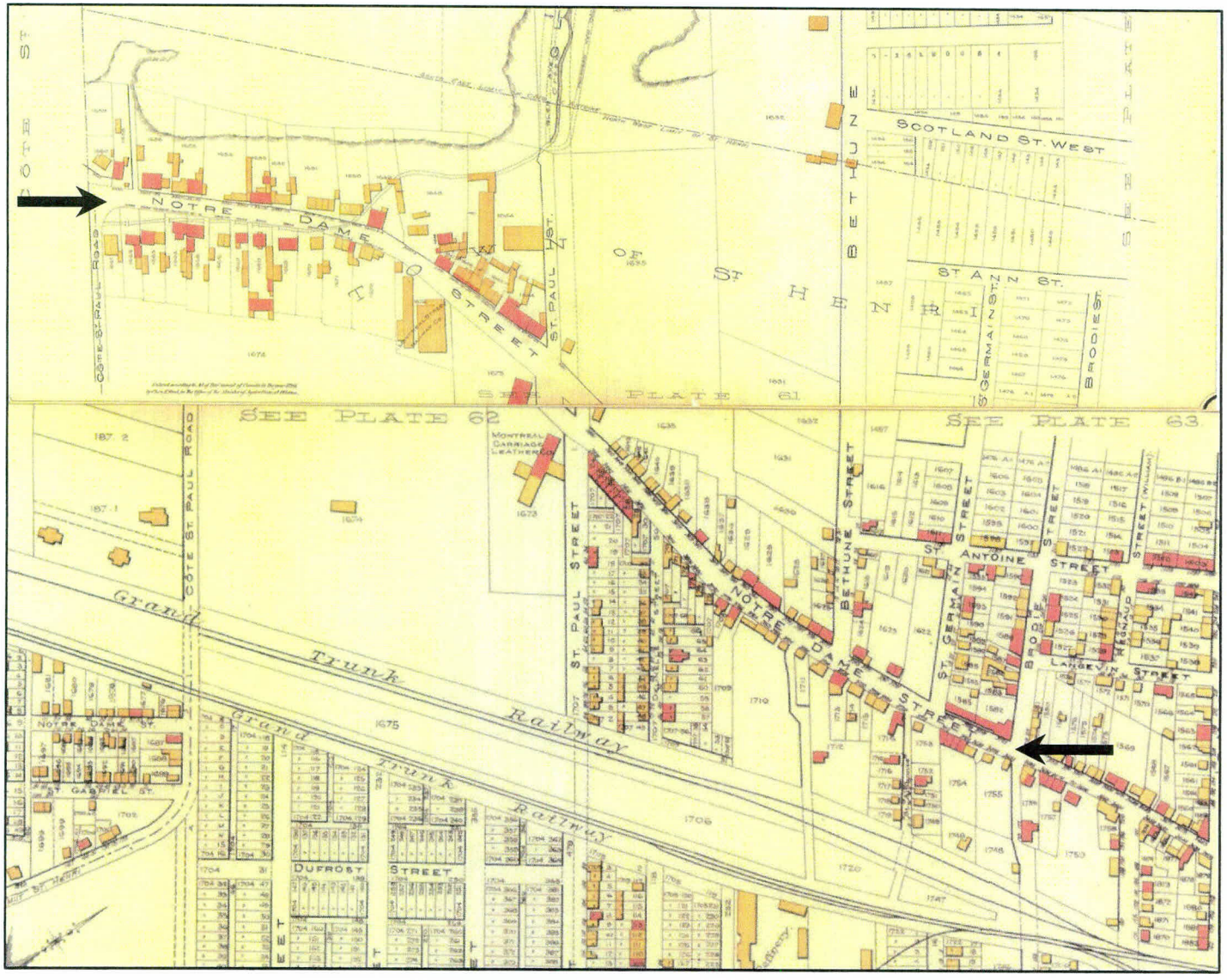

Figure 69 : Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890, feuillets 91 et 92 (BAnQ 1144 M65 G475 G6 1890 CAR)

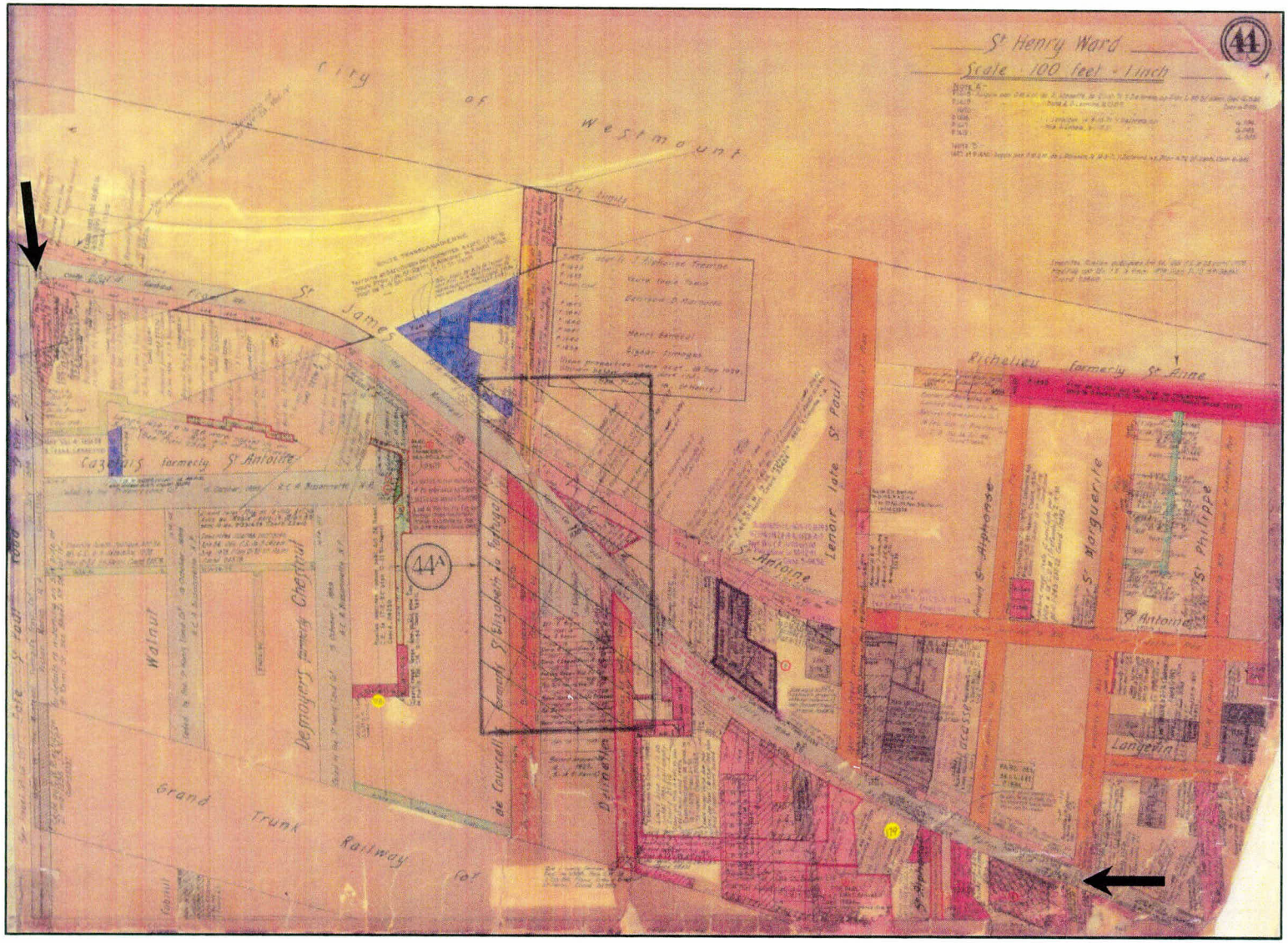

Figure 70 : « Plan d'expropriation » (Ville de Montréal, Travaux publics VP-2A-44)

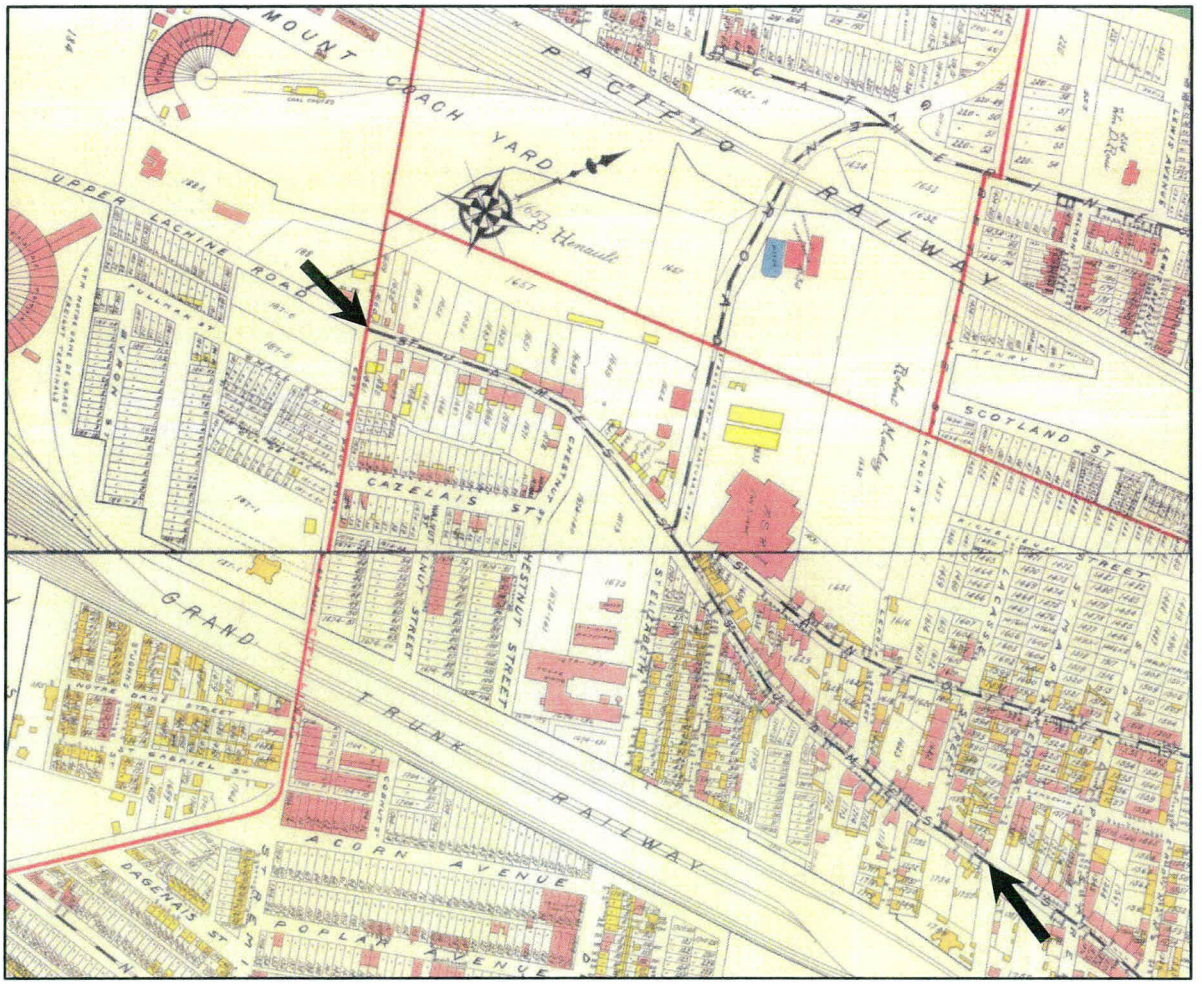

Figure 71 : Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907, planches 34 et 35 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)

Figure 72 : Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal », 1929 (BAnQ 0003216607)

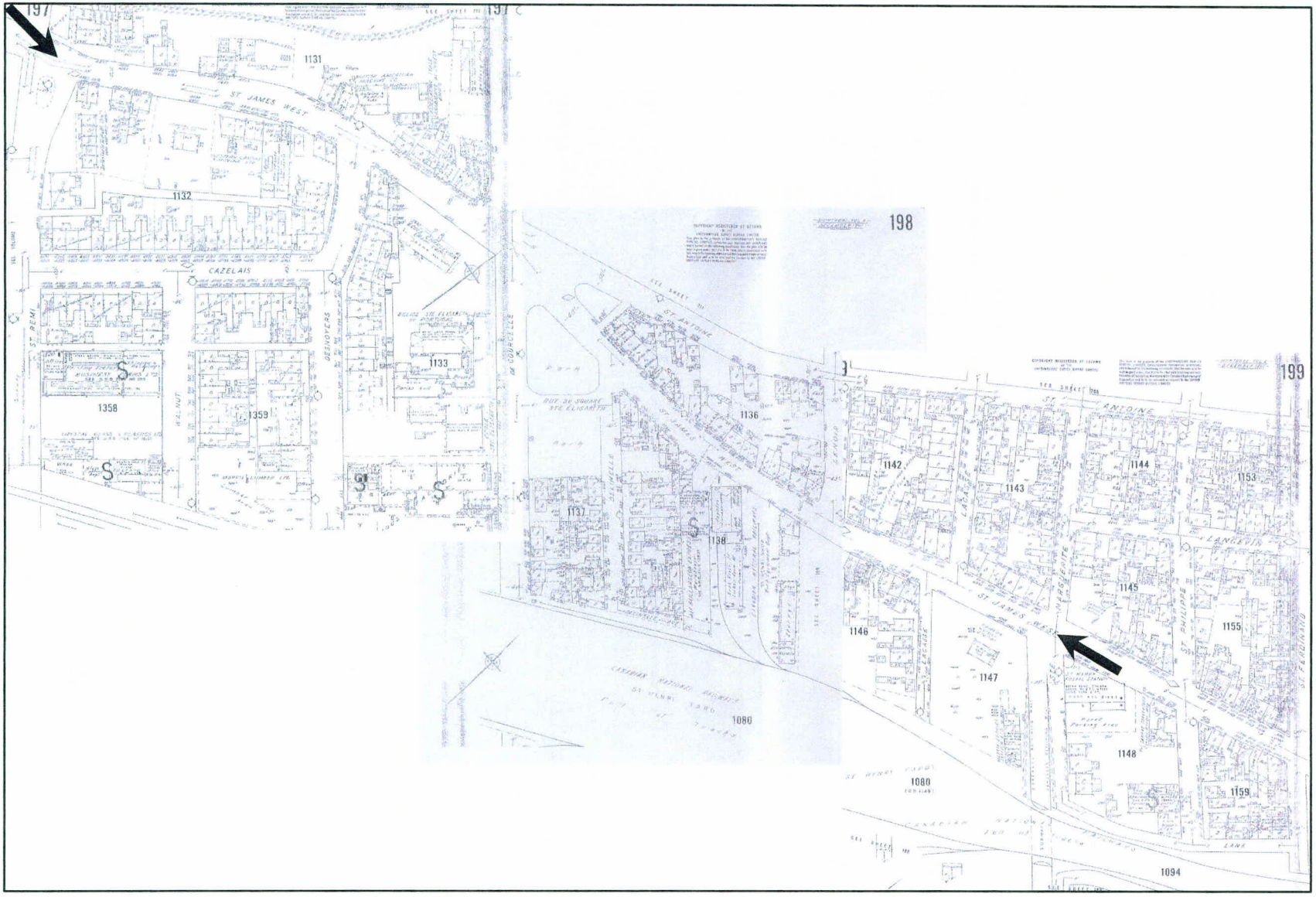

Figure 73 : Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1961 (BAnQ G1144 M65 G475 U5, v. 4 1961 CAR)

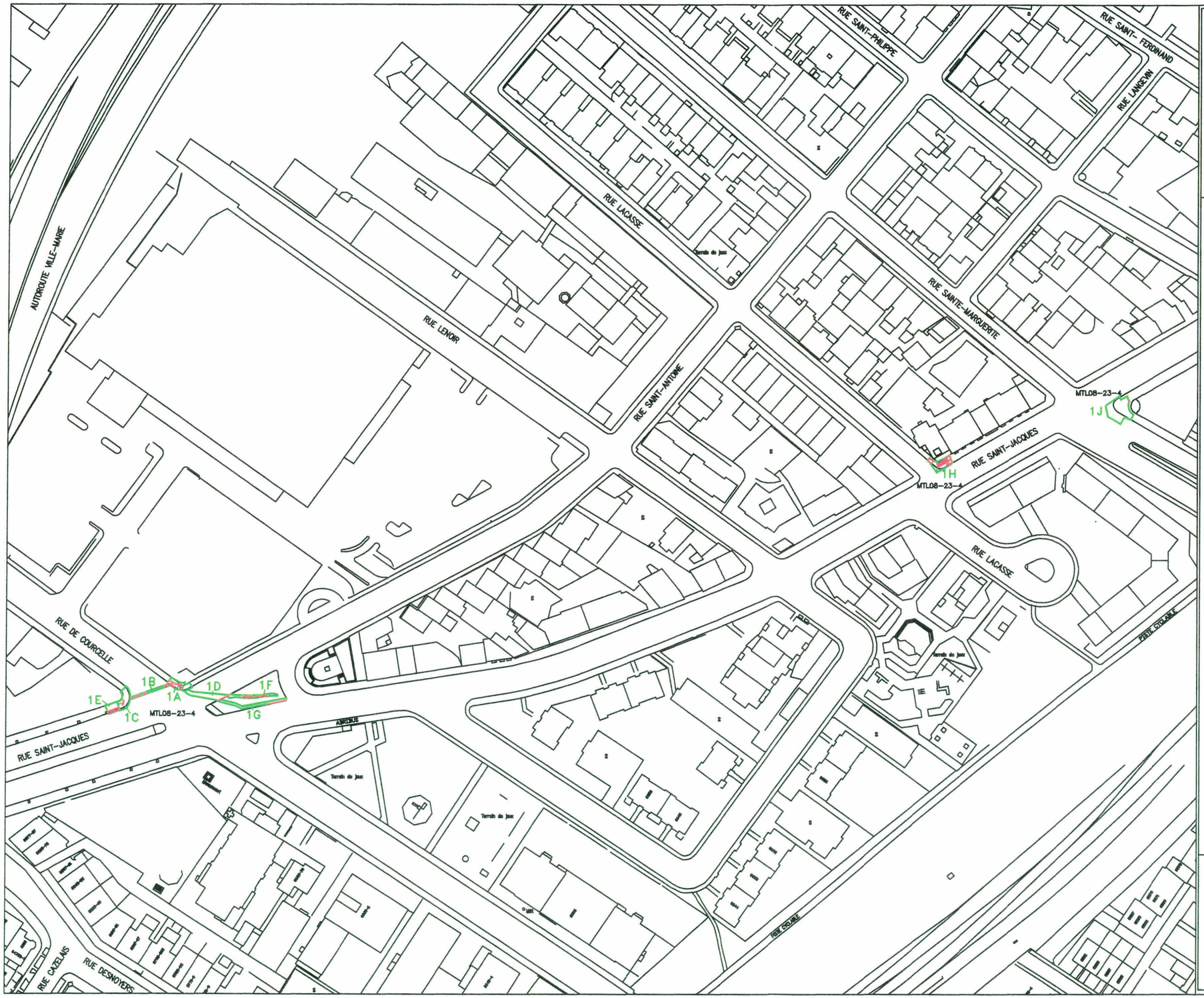

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 30

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL08–23–4 CODE TEMPORAIRE

0 50 m
ÉCHELLE : 1:1 750

N.G.
N.MU

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3633 et 3733

CSE0720

ethnoscop

Le sondage a révélé la présence de nombreux services publics souterrains (plan 31 et tableau 9), dont la mise en place semble avoir eu un impact profond sur le tissu archéologique (photo 32). Ainsi, dans les portions est et sud du sondage, des massifs de Bell (1A6) et de la CSEM (1A7) se raccordaient au PA à reconstruire (1A5). Dans la portion nord-ouest de la sous-opération, un regard d'égout en brique (1A3) occupait une partie de la paroi ouest, alors qu'une conduite de fonte de 6 po (1A4) traversait d'est en ouest la sous-opération pour venir se raccorder au regard.

Les dépôts observés en bordure des services publics souterrains formaient une séquence témoignant une fois de plus de remaniements profonds, associés à la mise en place des services publics souterrains énumérés précédemment. L'impact de la construction du regard d'égout 1A3 semble avoir été particulièrement marquant. Directement sous les niveaux associés à l'aménagement de surface actuel, la séquence stratigraphique observée en bordure nord du regard (photo 33) montrait la présence d'un sol clairement associé au comblement d'un creusement dans le cadre de la construction de ce regard (tableau 10), soit une argile gris verdâtre tacheté beige orangé par endroits, compacte. Le creusement avait été effectué dans un épais remblai d'argile beige moucheté orangé, ferme, contenant de nombreuses inclusions témoignant de remaniements de nature anthropique : cailloux et petites pierres arrondis à anguleux, fragments de briques communes et mortier. À la base du regard, soit à 19,423 m (NMM), un niveau de limon sableux beige grisâtre moucheté orangé, ferme, formait possiblement un horizon remanié du sol naturel, dont la surface avait été clairement décapée dans ce secteur. L'assemblage d'artefacts révélé par l'excavation mécanique couvre une fourchette chronologique étendue, caractéristique de dépôts remaniés : fragments de terre cuite grossière du Nord-Est de l'Angleterre, de terre cuite grossière à pâte orangé de fabrication possiblement locale et de terre cuite fine blanche vitrifiée, clous forgé et laminé, fer à cheval.

2.5.3.2 Sous-opération 1B

Cette sous-opération a été localisée directement à l'ouest du sondage 1A, dans l'emprise de la rue De Courcelle (plan 30). Cet emplacement était celui prévu par la CSEM pour la construction d'un massif qui, à partir du nouveau PA 4556, devait traverser la rue De Courcelle et réintégrer le tracé du trottoir nord de la rue Saint-Jacques. Cet espace, où coulait autrefois le ruisseau Glen, était susceptible de révéler des vestiges d'activités en lien avec la présence de tanneries établies à proximité. De plus, une expertise archéologique de ce secteur pouvait permettre de préciser le tracé de l'ancien ruisseau. Par conséquent, et en dépit de la présence de nombreux services publics souterrains dans l'emprise de la rue de Courcelle, il a été jugé opportun d'effectuer une supervision archéologique des travaux d'excavation de la tranchée de construction du nouveau massif. La tranchée s'étendait le long d'un axe est-ouest, sur une longueur de 18,30 m, alors que sa largeur se situait autour de 0,90 m. L'excavation mécanique a atteint une profondeur variant entre 1,50 m et 1,85 m, depuis la surface de la rue située entre 21,714 m et 21,759 m (NMM).

Les travaux ont tôt fait de révéler de profondes perturbations du tissu archéologique rattachées à la mise en place de services publics souterrains et ce, dans l'ensemble de la tranchée (plan 31et tableau 9). De fait, la séquence stratigraphique observée était constituée des éléments de l'aménagement de surface (revêtement d'asphalte, béton armé et lit de pose de pierre concassée), recouvrant un épais remblai d'argile brun pâle, ferme, contenant des pierres émoussées et anguleuses de même que des cailloux et de petits fragments de briques communes (photo 34 et tableau 11). La base de ce remblai, d'une épaisseur visible de 1,00 m, n'a pas été atteinte.

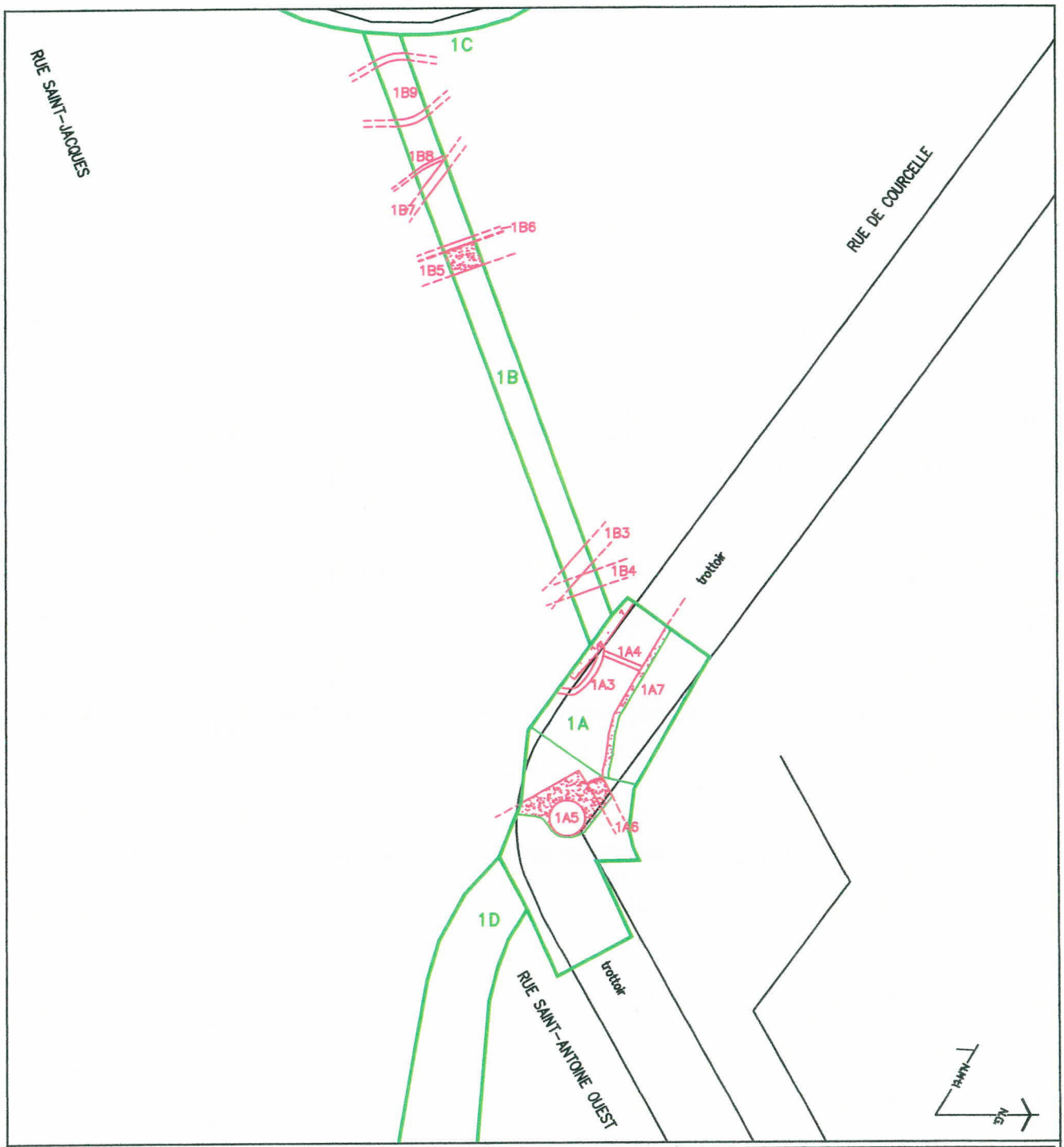

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736, MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1A, 1B ET 1D

PLAN 31

	SOUS–OPÉRATION		BÉTON
1A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION		PROLONGEMENT DE VESTIGE
	VESTIGE		
1A3	NUMÉRO DE VESTIGE		

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

0 2 4 m

ÉCHELLE : 1:175

CSE0720

ethnoscop

Tableau 9 : MTL08-23-4, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
1A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1A2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1A3	---	Regard d'égout de maçonnerie de brique	XXe siècle?	Composante du réseau d'égout	---
1A4	---	Conduite de fonte de 6 po orientée suivant un axe nord-sud, se raccordant au regard 1A3	XXe siècle?	Composante du réseau d'égout	---
1A5	---	Puits d'accès	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1A6	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-ouest/sud-est	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de Bell Canada	---
1A7	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1B1	Mécanique	Succession de niveaux, portion est de la tranchée	---	---	---
1B2	Mécanique	Succession de niveaux, portion ouest de la tranchée	---	---	---
1B3	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-ouest/sud-est	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1B4	---	Tuyau de fonte orienté suivant un axe nord-sud	XXe siècle	Composante du réseau d'aqueduc?	---
1B5	---	Massif de béton orienté suivant un axe nord-ouest/sud-est	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1B6	---	Tuyau de fonte orienté suivant un axe nord-ouest/sud-est	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de Gaz Métro	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
1B7	---	Tuyau de fonte orienté suivant un axe nord-ouest/sud-est	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de Gaz Métro	---
1B8	---	Tuyau de fonte raccordé à la conduite 1B7, et orienté suivant un axe nord-sud et nord-ouest/sud-est	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de Gaz Métro	---
1B9	---	Trou d'homme de maçonnerie de brique	XXe siècle	Ancien puits d'accès	---
1C1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1C2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1C3	---	Mur de béton	XXe siècle	Mur de fondation d'un bâtiment établi à l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et de Courcelle	---
1C4	---	Dalle de béton	XXe siècle	Plancher de cave d'un bâtiment établi à l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et de Courcelle	---
1D1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1E1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1F1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1F2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
1F3	---	Mur de maçonnerie de calcaire orienté suivant un axe nord-ouest/sud-est	Tournant du XXe siècle	Mur de fondation d'un bâtiment érigé au croisement des rues Saint-Jacques, Saint-Antoine et de Courcelle	---
1F4	---	Mur de maçonnerie de calcaire orienté suivant un axe est-ouest	Tournant du XXe siècle	Mur de fondation d'un bâtiment érigé au croisement des rues Saint-Jacques, Saint-Antoine et de Courcelle	---
1F5	---	Massif de béton	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1G1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1H1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1H2	---	Tuyau de fonte de 0,17 m de diamètre, orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Conduite de gaz	---
1H3	---	Tuyau de fonte de 0,10 m de diamètre, orienté suivant un axe est-ouest, visible dans la paroi est du sondage	XXe siècle	Conduite de gaz abandonnée	---
1H4	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1J1	---	Mur de maçonnerie de calcaire orienté suivant un axe est-ouest	Tournant du XXe siècle	Mur de fondation d'un bâtiment érigé en bordure de la rue Saint-Jacques	---
2A2	Manuelle	Loam argileux brun tacheté orangé et jaune, graveleux caillouteux, contenant des fragments de granito et de tuiles d'ardoise	Deuxième moitié du XIXe siècle au XXe siècle	Niveau associé à la démolition d'un bâtiment	1F/2F: 4a et 4b

Photo 32 : MTL08-23-4, sous-opération 1A, vue vers le nord de la portion nord de la sous-opération (MTL08-23-4-NUM1-38)

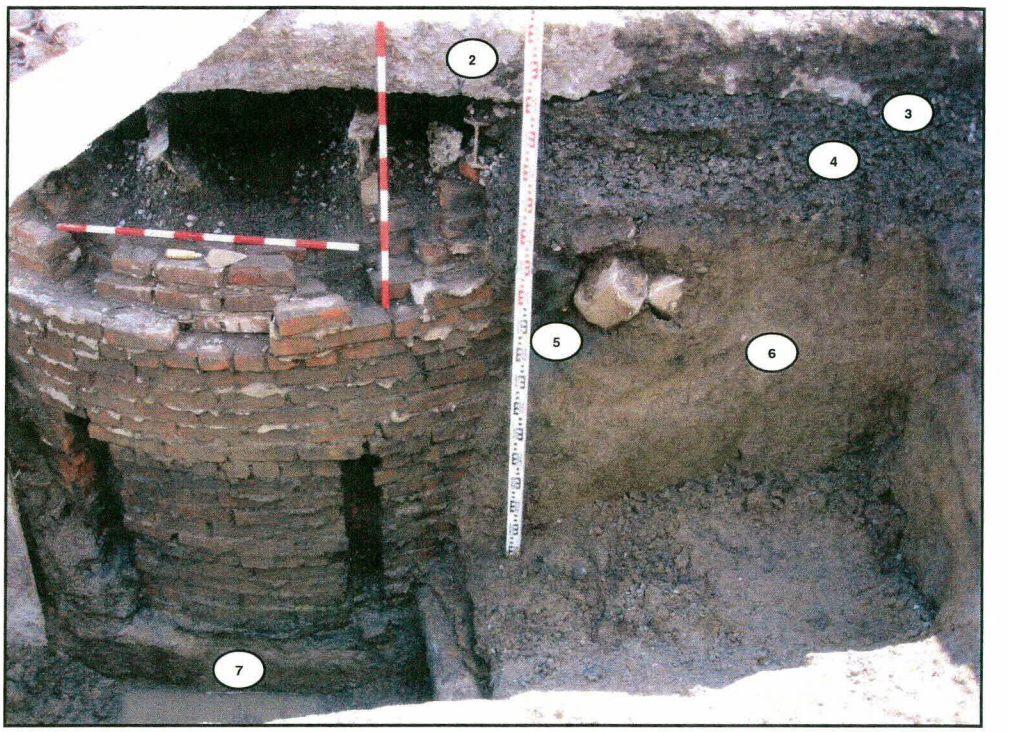

Photo 33 : MTL08-23-4, sous-opération 1A, portion nord de la paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL08-23-4-NUM1-33)

Tableau 10 : MTL08-23-4, sous-opération 1A, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,10	Asphalte	Revêtement de surface de la rue De Courcelle
2	0,08 – 0,33	Béton armé	Premier niveau de revêtement de la rue
3	0,30 – 0,38	Sable grossier se mêlant à de la criblure de pierre et de la pierre concassée	Lit de pose du revêtement de la rue
4	0,36 – 0,56	Pierre concassés 0-2 po mêlée à un peu de sable grossier	Premier niveau de lit de pose du revêtement de la rue
5	0,56 – 1,24	Argile gris verdâtre tacheté beige orangé par endroits, compacte	Comblement de creusement pour la construction du regard d'égout 1A3
6	0,56 – 2,04	Argile beige moucheté orangé, ferme, contenant des cailloux et des petites pierres arrondis à anguleux, des fragments de briques communes et du mortier	Remblai de rehaussement et nivellement
7	2,48 – 2,68	Limon sableux beige grisâtre moucheté orangé, ferme	Horizon remanié du sol naturel

Photo 34 : MTL08-23-4, sous-opération 1B, portion est de la paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-4-NUM2-12)

Tableau 11 : MTL08-23-4, sous-opération 1B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-ouest

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,08	Asphalte	Revêtement de surface de la rue De Courcelle
2	0,08 – 0,32	Béton armé	Premier niveau de revêtement de la rue
3	0,32 – 0,87 à 1,25	Pierre concassée 0-3/4 de po	Lit de pose du revêtement de la rue
4	0,87 à 1,25 – 1,85	Argile brun pâle, ferme, contenant quelques cailloux, des pierres émoussées et anguleuses et de petits fragments de briques communes	Remblai de rehaussement et de nivellement

2.5.3.3 Sous-opérations 1C et 1E

C'est à l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et De Courcelle, sous le trottoir de la rue Saint-Jacques, que se situaient les sous-opérations 1C et 1E (plan 30). La construction du nouveau massif requérait qu'y soit excavée une tranchée est-ouest. Le potentiel archéologique de ce secteur découlait de sa proximité avec le ruisseau Glen et de la présence possible de témoins matériels d'activités en lien avec l'industrie du cuir.

Deux segments de la tranchée excavée dans ce secteur ont fait l'objet d'une supervision archéologique, soit le segment formant l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et De Courcelle, désigné comme la sous-opération 1C, et le segment est-ouest situé directement à l'ouest de la sous-opération 1C, désigné comme la sous-opération 1E. La sous-opération 1C s'étendait du nord au sud sur un maximum de 11,10 m et d'est en ouest sur un maximum de 3,45 m. Quant à la sous-opération 1E, elle prenait la forme d'une tranchée linéaire longue de 5,45 m et large de 2,65 m. Étant donné leur proximité et la similarité des séquences qu'elles ont révélées, les résultats de ces deux sous-opérations seront présentés conjointement.

L'excavation mécanique, dans les deux sous-opérations, a atteint une profondeur de 1,40 m à 2,10 m, alors que la surface du terrain dans ce secteur se situait entre 21,733 m et 22,212 m (NMM). La portion ouest de l'aire excavée montrait une séquence témoignant d'un remaniement important du tissu archéologique, en raison de la construction d'un massif longeant le trottoir, directement au sud (photo 35 et tableau 12). Ainsi, la paroi sud de la sous-opération 1E et de la portion ouest de la sous-opération 1C montrait-elle la présence, sous le béton du trottoir, d'une couche de concassé de 0-2 po d'une épaisseur atteignant 0,95 m. Ce niveau était associé au comblement d'un creusement dans le cadre de la construction d'un massif situé directement au sud de la tranchée. Il recouvrait un niveau d'argile beige tacheté orangé, compact, contenant des cailloux, du cailloutis et de très petits fragments de briques communes. Ce dépôt, probablement associé à une étape antérieure de rehaussement et de nivellement du terrain, aurait ensuite été décapé partiellement, au moment de la construction du massif. Sa base n'a pas été atteinte.

La portion est de la sous-opération 1C, située en bordure de l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et De Courcelle a quant à elle révélé les vestiges d'un mur de béton (1C3) et ceux d'une dalle également en béton (1C4) qui lui était visiblement associée (plan 32 et photo 36). Le mur de béton 1C3 avait été en partie arraché par la rétrocaveuse et n'était visible sur sa pleine hauteur qu'en paroi. Le vestige présentait une hauteur résiduelle de 1,88 m, alors que son sommet dérasé se situait presque directement sous le béton du trottoir. Le mur, qui présentait une légère courbure, était orienté nord-est/sud-ouest. Il était construit au moyen d'un béton fait de ciment et de cailloux de calcaire. Son épaisseur ne dépassait pas 0,30 m, en incluant l'enduit de ciment gris recouvrant son parement nord-ouest. Dans l'ensemble le vestige semblait solide, en dépit des dommages causés par l'action de la rétrocaveuse.

Le mur 1C3 formerait vraisemblablement le mur de fondation sud-est d'un bâtiment établi à l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et De Courcelle, ce que semble appuyer la séquence observée en bordure ouest du vestige, dans un espace qui correspondrait à l'intérieur du bâtiment en question (photo 37 et tableau 13). Sous le béton du trottoir, le même niveau de concassé de 0-2 po observé plus à l'ouest était visible. Son épaisseur dans ce secteur ne dépassait pas 0,46 m. Il recouvrait une épaisse couche d'argile limoneuse beige brunâtre mêlée

Photo 35 : MTL08-23-4, sous-opération 1E, secteur de la paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-4-NUM1-55)

Tableau 12 : MTL08-23-4, sous-opérations 1E et 1C, portion ouest, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,22 m	Béton	Revêtement du trottoir nord de la rue Saint-Jacques
2	0,22 – 1,17	Pierre concassée 0-2 po	Comblement de tranchée de construction d'un massif longeant le trottoir
3	1,17 – 1,50	Argile beige tacheté orangé, compacte, contenant des cailloux, du cailloutis et de très petits fragments de briques communes	Remblai de rehaussement et de nivellement

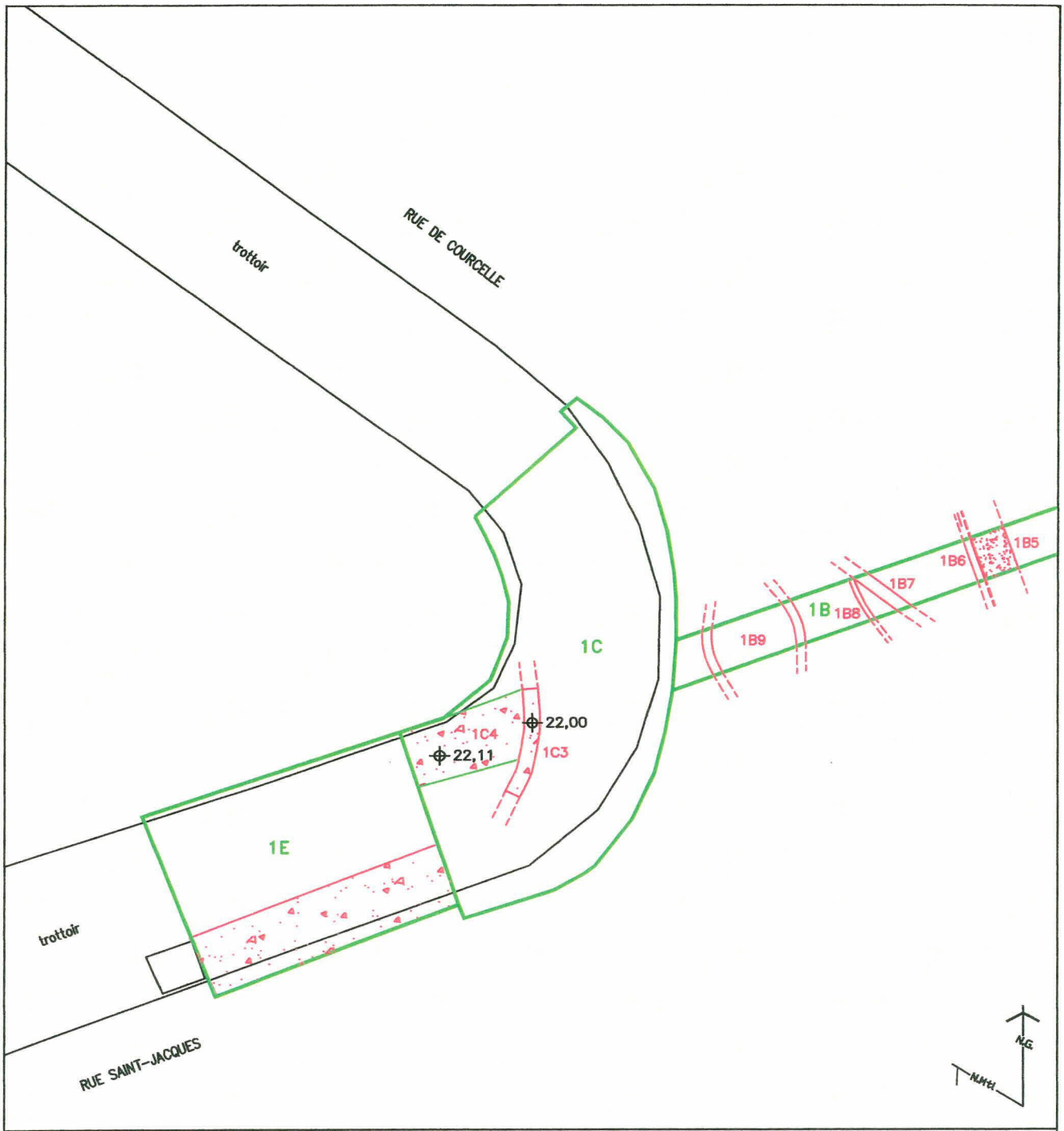

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736, MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1C ET 1E

PLAN 32

	SOUS–OPÉRATION		BÉTON
1B	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION		PROLONGEMENT DE VESTIGE
	VESTIGE		
1B5	NUMÉRO DE VESTIGE		

0 1,25 2,5 m

ÉCHELLE : 1:125

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

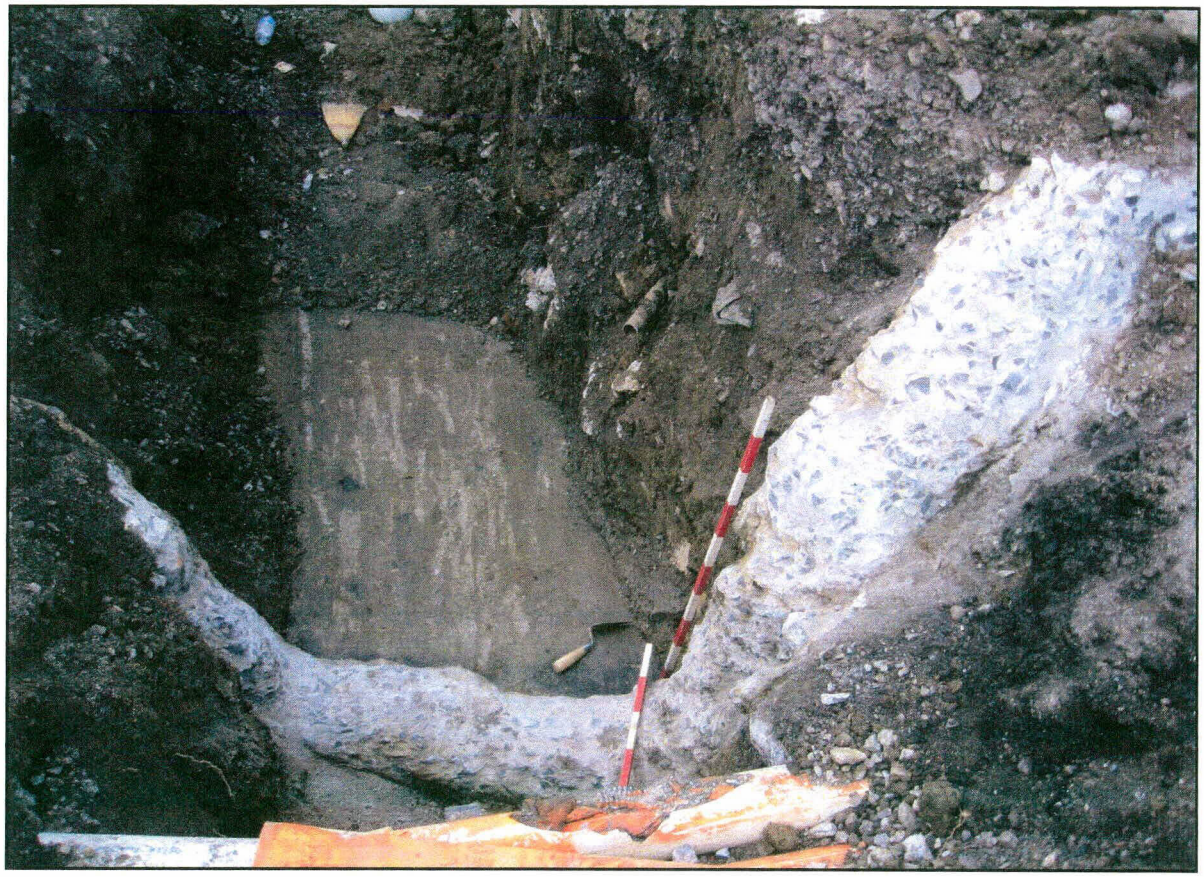

Photo 36 : MTL08-23-4, sous-opération 1C, mur de béton 1C3 (en partie arraché lors de l'excavation mécanique) et dalle de béton 1C4 venant s'appuyer contre le parement est du mur, vue vers l'ouest (MTL08-23-4-NUM1-69)

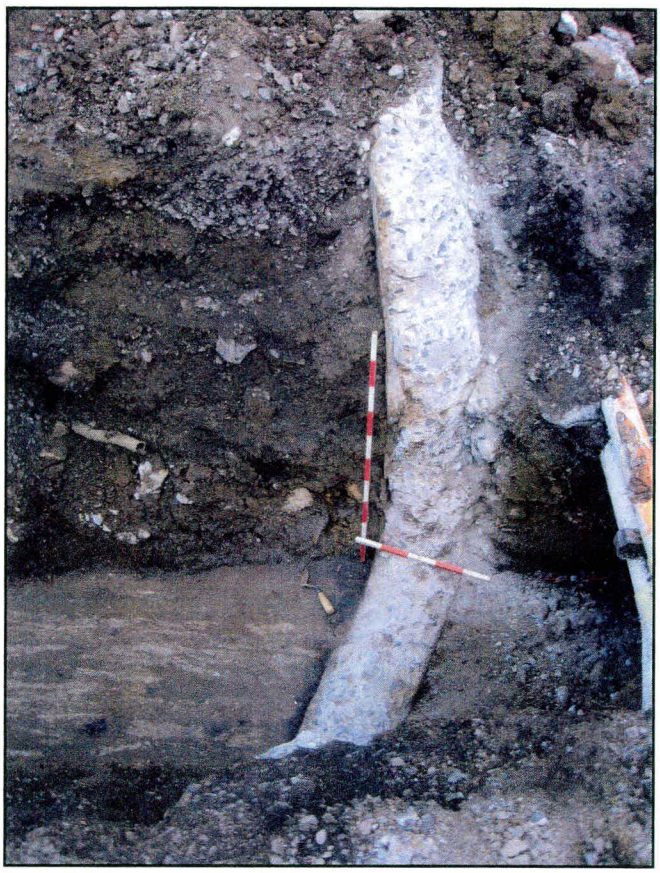

Photo 37
MTL08-23-4, sous-opération 1C, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-23-4-NUM1-67)

Tableau 13 : MTL08-23-4, sous-opération 1C, portion est, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,22 m	Béton	Revêtement du trottoir à l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et De Courcelle
2	0,22 – 0,68	Pierre concassée 0-2 po	Comblement de tranchée de construction d'un massif longeant le trottoir
3a	0,68 – 1,42	Argile limoneuse beige brunâtre avec des débris : fragments de blocs de béton, de briques communes, de briques réfractaires, ciment, carreaux de céramique blanche et tuyaux de plomb	Remblai associé au comblement de la cave d'un bâtiment à la suite de sa démolition
3b	1,42 – 2,10	Niveau de composition similaire à celui décrit précédemment, mais comportant des débris de dimensions plus importantes	
4	2,10 –	Dalle de béton	Plancher

à de nombreux débris, dont la taille augmentait en profondeur : fragments de blocs de béton, de briques communes, de briques réfractaires, ciment, carreaux de céramique blanche et tuyaux de plomb. Des fragments de vaisselle de table en terre cuite fine blanche vitrifiée, en terre cuite fine blanche, en terre cuite fine jaune et en porcelaine, un fragment de verre incolore, un clou forgé et quelques fragments d'os animaux y ont également été mis au jour, témoignant d'activités de nature domestique ayant pris place de la deuxième moitié du XIXe siècle au XXe siècle.

À la base de cette couche, visiblement associée au remblayage de la cave d'un bâtiment à la suite de sa démolition, une dalle de béton venait s'appuyer contre le parement nord-ouest (interne) du mur 1C3. Son sommet était situé à 2,10 m sous la surface actuelle du trottoir, soit à environ 20,112 m (NMM). Cette dalle de béton fait d'un mélange de ciment et de granulat fin s'apparentait à un ancien plancher de cave. Elle a été dégagée sur une longueur maximale de 1,60 m est-ouest et une largeur visible de 1,00 m nord-sud. Son épaisseur n'a pas pu être déterminée. Les vestiges de cette dalle n'ont pas été affectés par les travaux de construction du nouveau massif.

Les plans anciens indiquent la présence de bâtiments sur cet emplacement à partir du troisième quart du XIXe siècle et jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle (plans 33 à 38). Tant la composition du mur 1C3 et de la dalle 1C4 que la nature des débris mis au jour en association avec ces vestiges, les rattachent à une construction du XXe siècle. Le plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1961 montre que l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et De Courcelle est occupé par une série de bâtiments, dont la limite sud-est définit une courbure qui s'apparenterait à celle que montrait le mur 1C3. Les vestiges 1C3 et 1C4 pourraient ainsi être associés à une étape de régénération du bâti survenue entre 1929 et 1961.

2.5.3.4 Sous-opération 1D

Cette sous-opération correspond à la tranchée excavée entre le coin nord-ouest des rues Saint-Antoine et De Courcelle et le terre-plein séparant les rues Saint-Antoine et Saint-Jacques (plans 30 et 31). Cet emplacement était susceptible de receler les vestiges de tanneries établies à proximité du ruisseau Glen, de même que du cadre bâti précédant l'ouverture de la rue Saint-Antoine dans ce secteur. Il a par conséquent été recommandé que les travaux d'excavation pour la construction d'un nouveau massif soient effectués sous la supervision d'un archéologue. La tranchée, d'une longueur de 16,40 m et d'une largeur maximale de 2,85 m, traversait la rue Saint-Antoine du nord-ouest vers le sud-est. Depuis la surface située entre 21,636 m et 21,567 m (NMM), l'excavation mécanique (1D1) a atteint une profondeur de 1,41 m.

La tranchée excavée n'a pas permis de mettre au jour de témoins d'occupation ancienne dans ce secteur. La séquence stratigraphique observée témoignait plutôt de l'éradication des dépôts anciens (photo 38 et tableau 14), alors que les niveaux associés à l'aménagement de la rue (revêtement d'asphalte, béton armé et lit de pose de concassé) recouvraient un remblai d'argile gris moucheté orangé, ferme, contenant quelques cailloux et petites pierres, un peu de charbon de bois et quelques briques communes. Ce remblai d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur était déposé sur un horizon stérile du sol naturel, formé d'une argile beige moucheté orangé, ferme, avec quelques cailloux sub-arrondis. C'est à ce niveau qu'a été interrompue l'excavation.

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1866–72 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 33

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL08–23–4 CODE TEMPORAIRE

0 50m

ÉCHELLE : 1:1 750

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3633 et 3733

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 34

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL08–23–4 CODE TEMPORAIRE

0 50m

ÉCHELLE : 1:1 750

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3633 et 3733

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 35

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL08–23–4 CODE TEMPORAIRE

0 50m

ÉCHELLE : 1:1 750

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3633 et 3733

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE PINSONEAULT DE 1907 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 36

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL08–23–4 CODE TEMPORAIRE

0 50m

ÉCHELLE : 1:1 750

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3633 et 3733

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1929 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 37

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL08–23–4 CODE TEMPORAIRE

0 50m

ÉCHELLE : 1:1 750

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3633 et 3733

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DU UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU DE 1961 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 38

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

MTL08–23–4 CODE TEMPORAIRE

0 50m

ÉCHELLE : 1:1 750

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H05–010–3633 et 3733

CSE0720

ethnoscop

Photo 38 : MTL08-23-4, sous-opération 1D, section de la paroi sud-ouest, vue vers le sud-ouest (MTL08-23-4-NUM2-49)

Tableau 14 : MTL08-23-4, sous-opération 1D, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-ouest

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,10	Asphalte	Revêtement de surface de la rue Saint-Antoine
2	0,10 – 0,35	Béton armé	Premier niveau de revêtement de la rue
3	0,35 – 0,86 à 1,06	Pierre concassée 0-3 po	Lit de pose du revêtement de la rue
4	0,86 à 1,06 – 1,07 à 1,21	Argile gris moucheté orangé, ferme, contenant quelques cailloux et petites pierres, un peu de charbon de bois et quelques briques communes	Remblai de rehaussement et de nivellement
5	1,07 à 1,21 – 1,41	Argile beige moucheté orangé, ferme, avec quelques cailloux sub-arrondis	Horizon stérile du sol naturel?

2.5.3.5 Sous-opérations 1F, 2F et 1G

L'emplacement prévu pour la construction d'un massif électrique, dans le terre-plein situé directement à l'ouest du parc où s'élève le monument à Louis Cyr, entre les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine et à l'intersection avec la rue De Courcelle (plan 30), présentait un potentiel archéologique du fait, tout d'abord, de sa proximité avec l'ancien ruisseau Glen. Des vestiges des tanneries établies à proximité de ce ruisseau étaient aussi susceptibles d'y être mis au jour. Les plans consultés font également état de la présence de bâtiments à cet emplacement, entre le troisième quart du XIXe siècle et le deuxième quart du XXe siècle (figures 67 à 69, 71 et 72). Il a donc été jugé opportun de procéder à une supervision archéologique des travaux d'excavation pour la construction du nouveau massif, lesquels ont permis la mise au jour de vestiges et de dépôts associés à l'occupation de ce secteur au tournant du XXe siècle.

- Sous-opérations 1F et 2F

Le tracé prévu du nouveau massif électrique traversait du nord-ouest au sud-est le terre-plein séparant les rues Saint-Jacques et Saint-Antoine, en bordure est de la rue De Courcelle. L'excavation d'une tranchée de 21,90 m de longueur sur un peu plus de 1,20 m de largeur, réalisée sous supervision archéologique, a révélé les vestiges de deux murs de maçonnerie de calcaire (plan 39 et photos 39 et 40). Le sommet dérasé de ces vestiges se trouvait entre 0,75 m et 1,00 m sous la surface du terrain, elle-même située entre 21,673 m et 21,383 m (NMM), définissant une légère déclivité vers le sud-est. Cette découverte a entraîné un arrêt immédiat des travaux, de façon à permettre à l'équipe d'archéologues d'effectuer des relevés nécessaires.

De facture similaire, les murs 1F3 et 1F4 étaient sans aucun doute contemporains. Ils étaient d'ailleurs imbriqués l'un dans l'autre, pour former un angle légèrement obtus, qui devait être l'angle sud-ouest d'un bâtiment se tenant autrefois à cet emplacement. Les deux murs étaient construits de blocs et de moellons de calcaire ébauchés, assemblés en deux parements séparés d'un blocage de fragments de calcaire noyés dans le mortier. Un mortier de chaux blanc jaunâtre liait entre eux les modules. D'une épaisseur de 0,62 m à 0,65 m, les deux murs ont été dégagés sur une hauteur atteignant 0,77 m, sans que n'en soit atteinte la base. Le mur 1F3, orienté suivant un axe nord-est/sud-ouest, était visible sur une longueur maximale de 1,06 m, disparaissant dans chacune des parois de la tranchée 1F. Quant au mur 1F4, orienté suivant un axe plutôt nord-ouest/sud-est, il s'étendait sur près de 6,20 m à partir de sa jonction avec le mur 1F3, pour s'interrompre à l'est à quelques centimètres d'un massif électrique (1F5) dont la construction l'avait sans aucun doute tronqué.

L'examen des plans anciens révèle la présence de bâtiments à cet emplacement dès le troisième quart du XIXe siècle (plans 40 à 44). Cependant, tout porte à croire que l'ouverture de la rue Saint-Antoine dans ce secteur a dû entraîner un bouleversement du cadre bâti existant. En témoigne le plan de Pinsonneault de 1907, qui illustre le terre-plein formé par le percement de la rue et la présence de nouveaux bâtiments, dont la construction a certainement suivi ce réaménagement du tracé urbain. Les vestiges 1F3 et 1F4 seraient donc à mettre en lien avec cette régénération du cadre bâti survenue entre 1890 et 1907, d'autant plus que l'angle formé par les deux murs semble correspondre à la morphologie des bâtiments illustrés par Pinsonneault (plan 44). Le plan de Goad de 1929 rattache également les vestiges 1F3 et 1F4 aux murs ouest

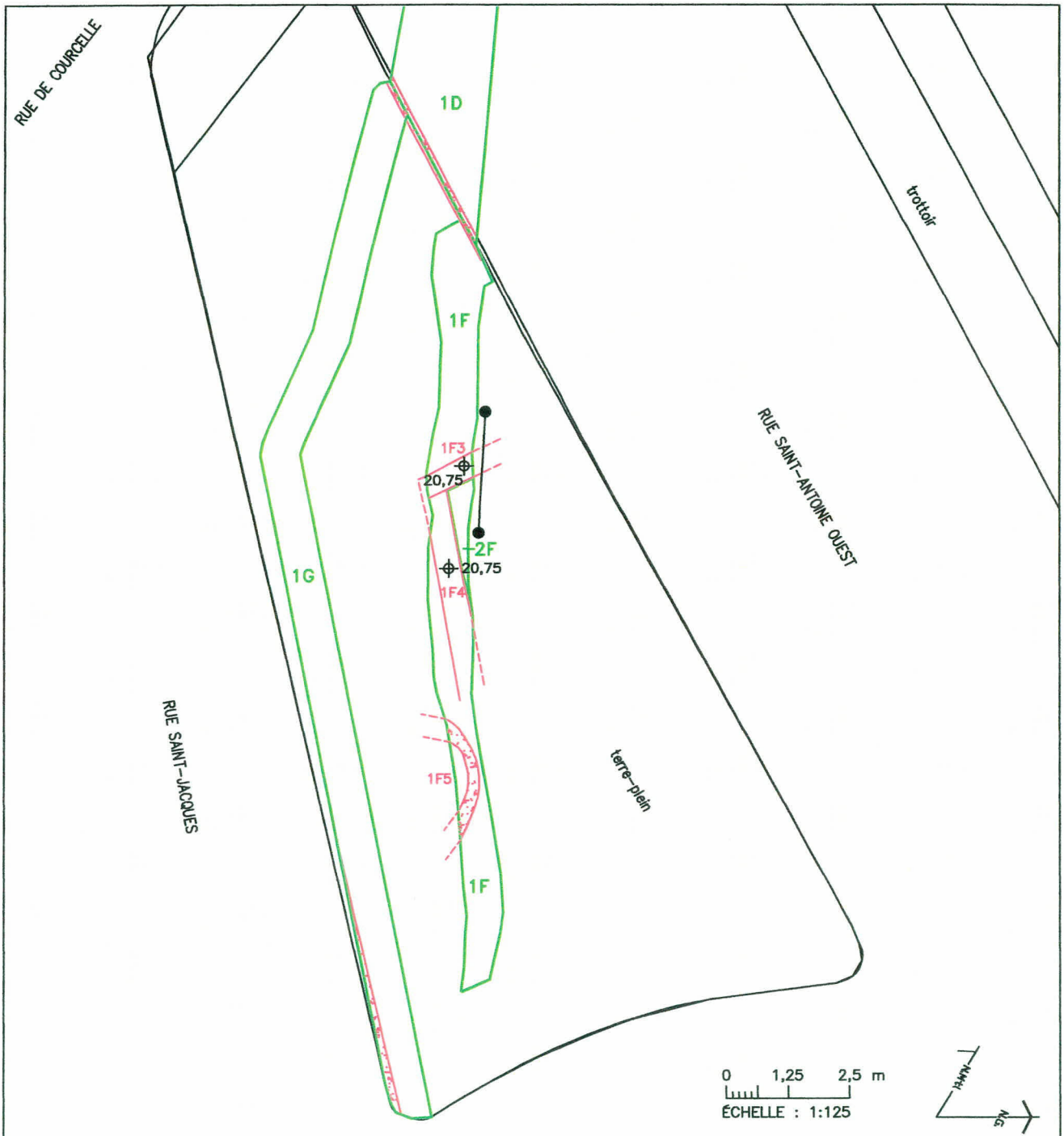

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736, MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1F/2F ET 1G

PLAN 39

	SOUS–OPÉRATION		BÉTON
1F	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION		PROLONGEMENT DE VESTIGE
	VESTIGE		COUPE STRATIGRAPHIQUE
1F3	NUMÉRO DE VESTIGE	20,75	ÉLÉVATION EN MÈTRES (NMM)

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

Photo 39 : MTL08-23-4, sous-opérations 1F et 2F, murs 1F3 et 1F4, vue en plongée (MTL08-23-4-NUM1-115)

Photo 43 :
MTL08-23-4, sous-opérations 1F et 2F, murs 1F3 et 1F4, vue vers l'est (MTL08-23-4-NUM1-120)

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1H ET 1J

PLAN 40

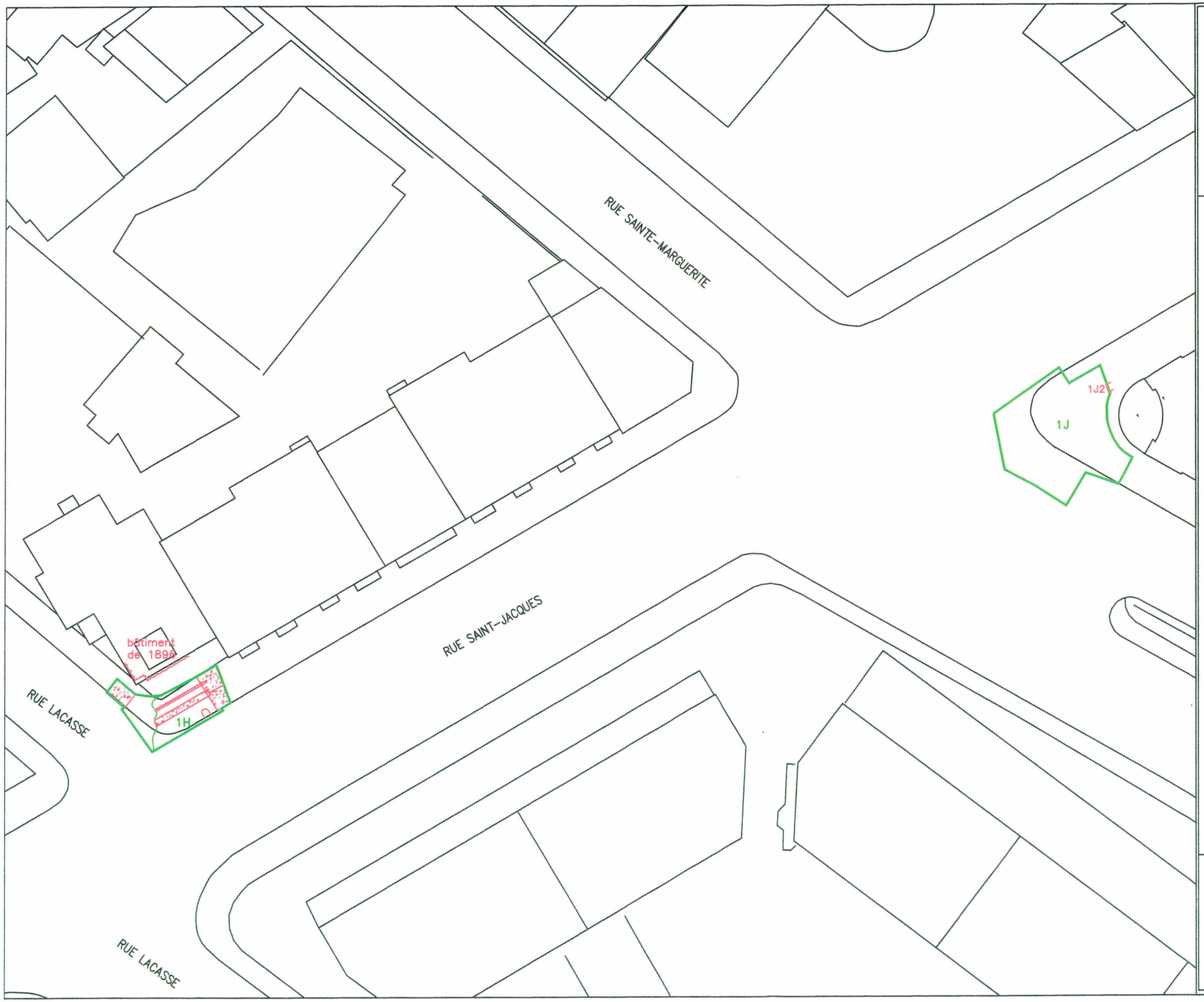

SOUS–OPÉRATION
1J NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE
1J2 NUMÉRO DE VESTIGE
MAÇONNERIE
BÉTON

0 14 m
ÉCHELLE : 1:350

N.G.
N.MH

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

CSE0720

ethnoscop

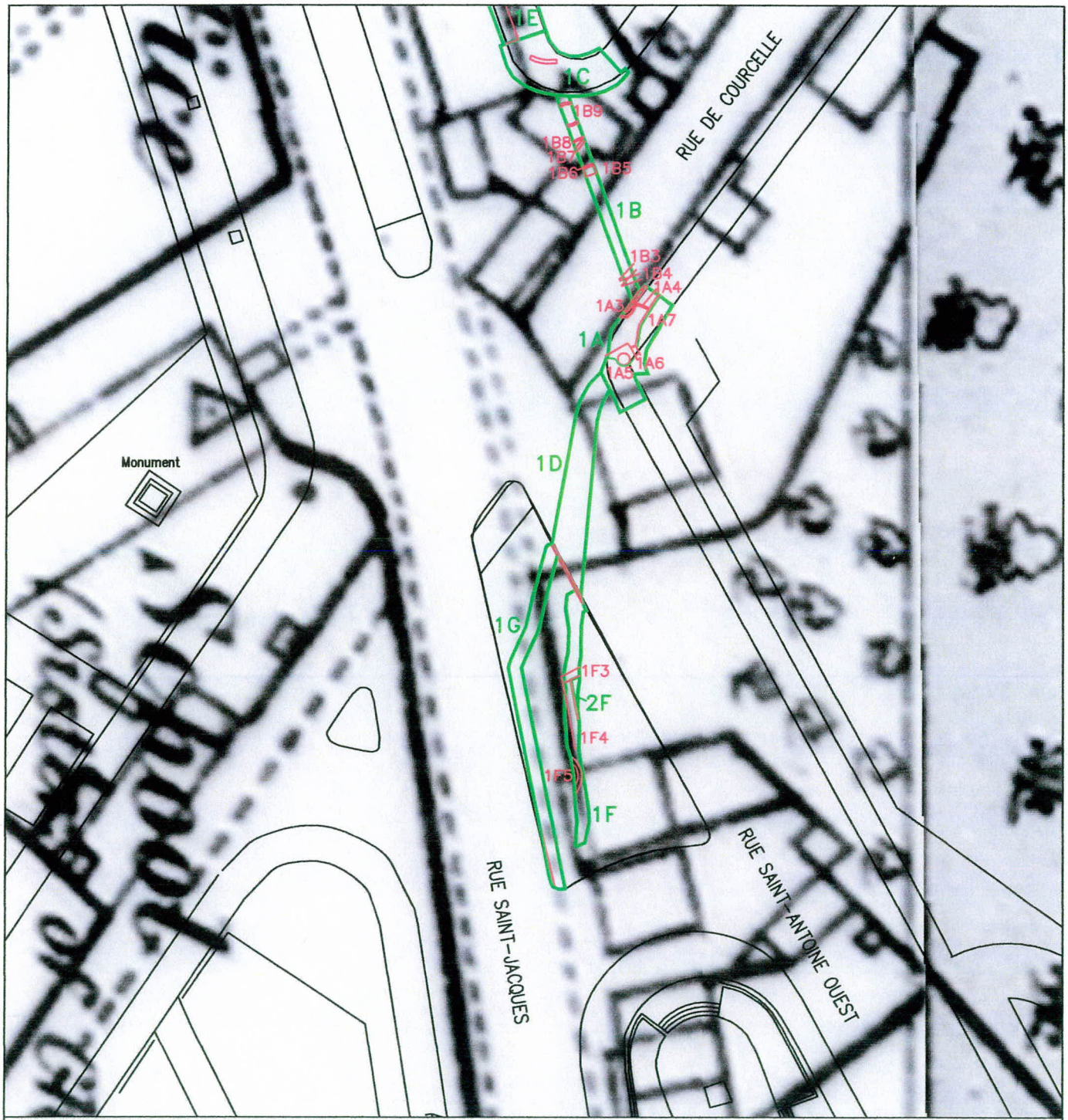

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736, MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1866–72 SUR LES SOUS–OPÉRATIONS 1F, 2F ET 1G

PLAN 41

SOUS–OPÉRATION

1F NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

1F3 NUMÉRO DE VESTIGE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1:500

NAD83

NG

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

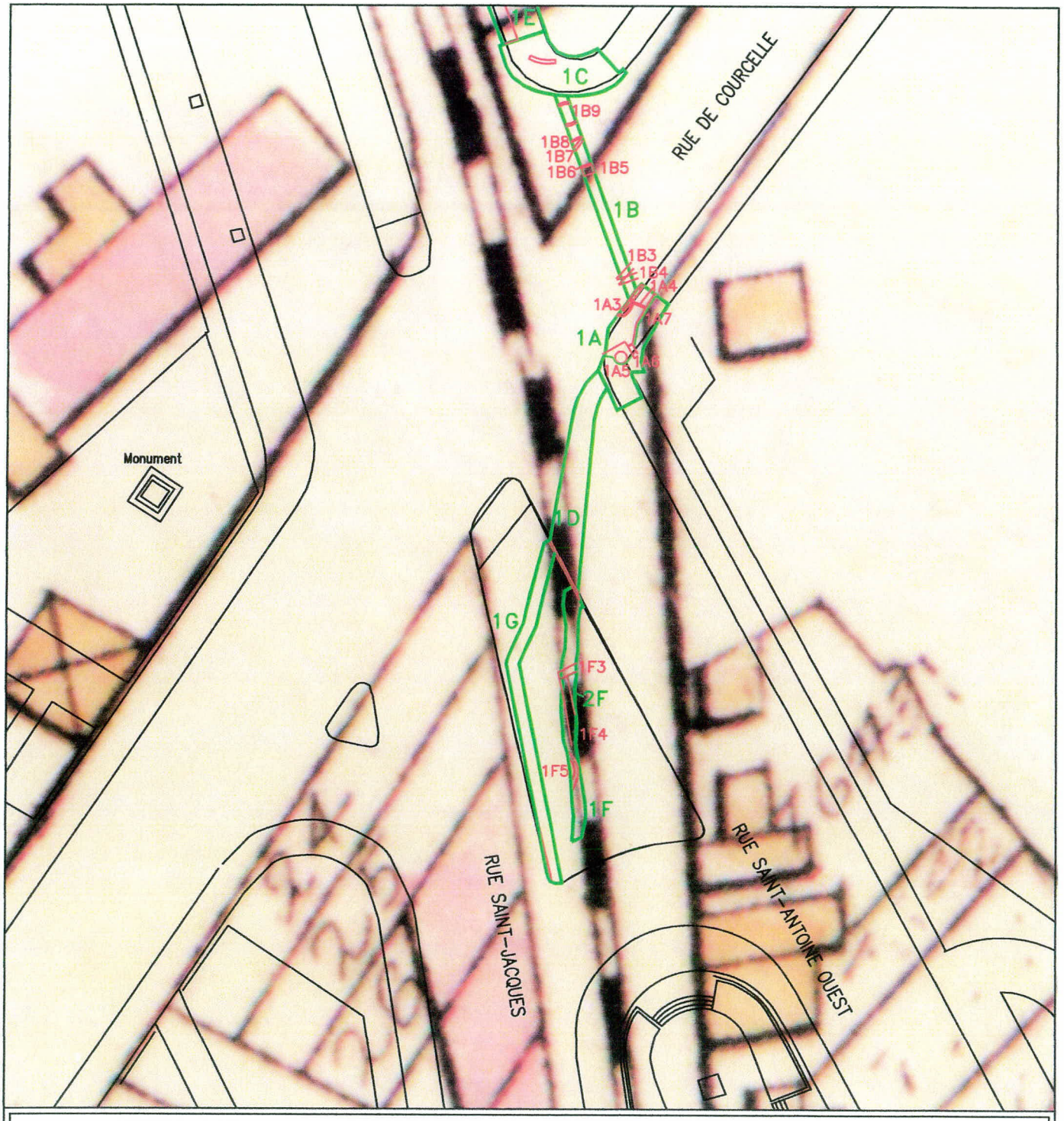

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736, MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE HOPKINS DE 1879 SUR LES SOUS–OPÉRATIONS 1F, 2F ET 1G

PLAN 42

SOUS–OPÉRATION

1F NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

1F3 NUMÉRO DE VESTIGE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1:500

N.MM

N.G.

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

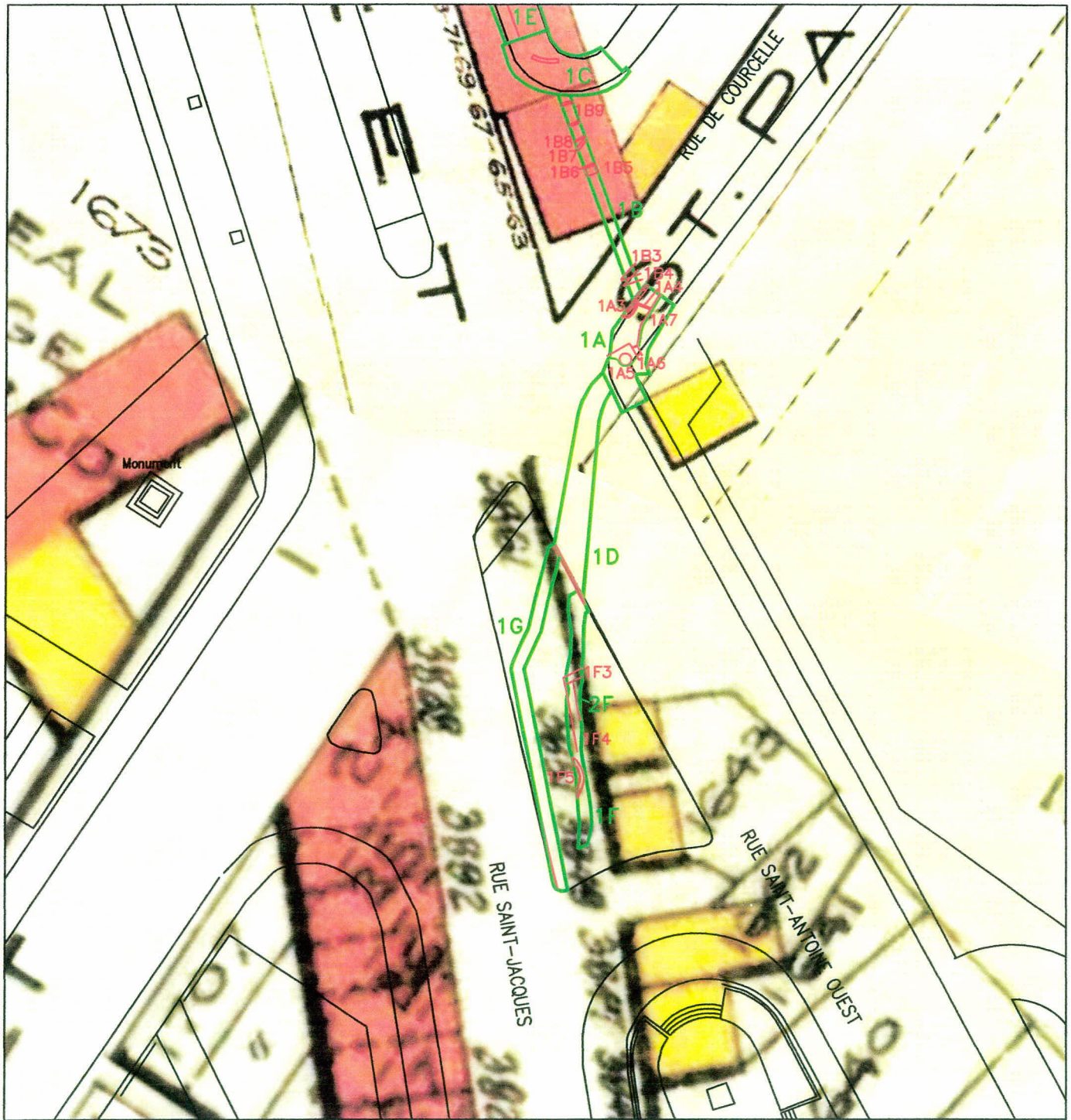

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736, MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1890 SUR LES SOUS–OPÉRATIONS 1F, 2F ET 1G

PLAN 43

SOUS–OPÉRATION

1F NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

1F3 NUMÉRO DE VESTIGE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1:500

N.M.

N.G.

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

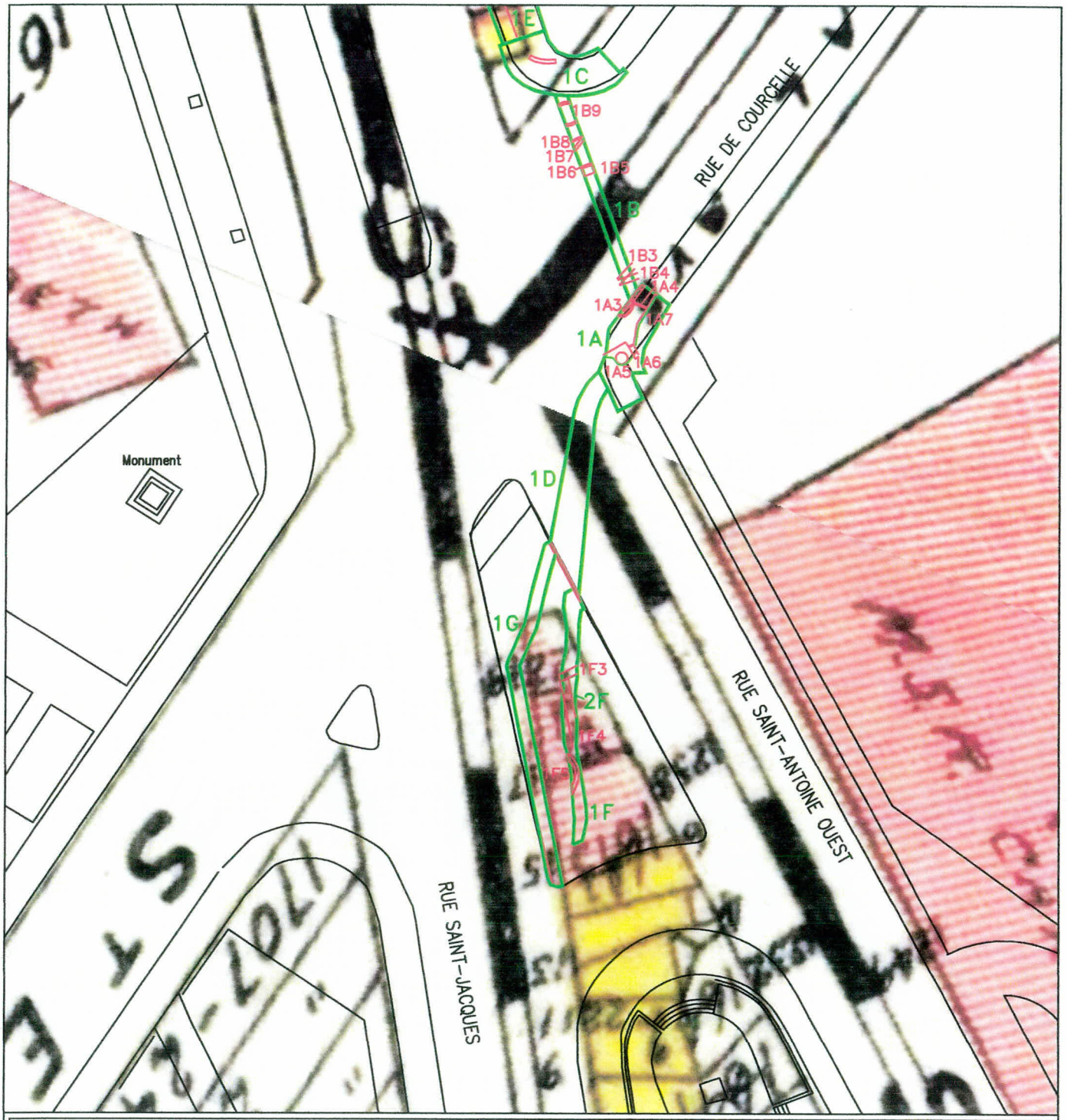

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736, MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE PINSONEAULT DE 1907 SUR LES SOUS–OPÉRATIONS 1F, 2F ET 1G

PLAN 44

SOUS–OPÉRATION

1F NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

1F3 NUMÉRO DE VESTIGE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1:500

NAD

NS

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

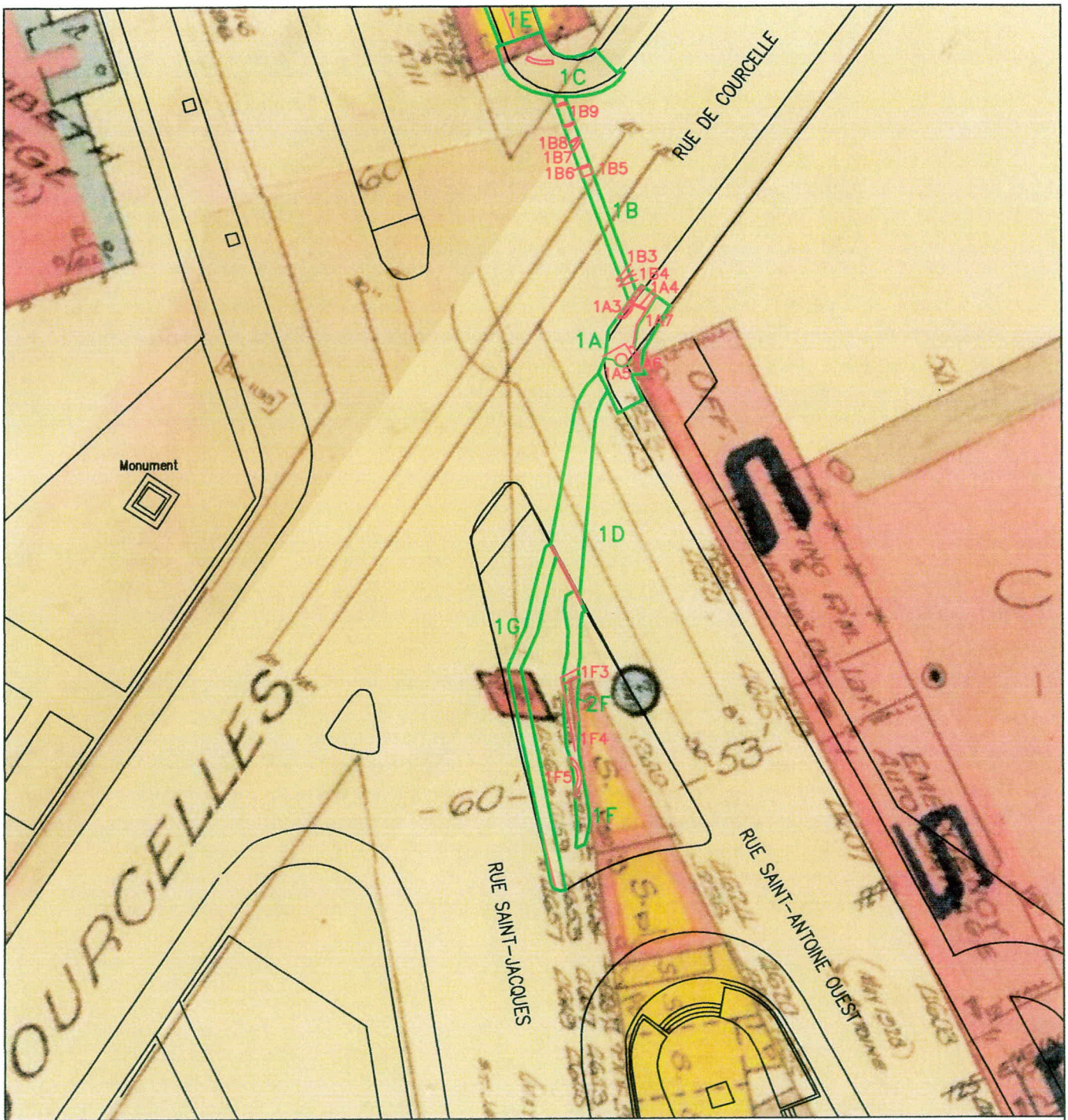

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736, MTL08–23–4

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE 1929 SUR LES SOUS–OPÉRATIONS 1F, 2F ET 1G

PLAN 45

SOUS–OPÉRATION

1F NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

1F3 NUMÉRO DE VESTIGE

0 5 10 m

ÉCHELLE : 1:500

NNW

NS

CSE0720

ethnoscop

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3733

et sud du carré du bâtiment situé à l'extrémité ouest de la rangée, un bâtiment de maçonnerie bien que l'épaisseur relativement modeste des murs 1F3 et 1F4 les rattache plutôt aux fondations d'un bâtiment en bois (plan 45, photos 39 et 40). De plus, le plan de Goad suggère que le terre-plein, dans sa forme actuelle, occupe une superficie importante de l'espace autrefois situé dans l'emprise de la rue Saint-Jacques. La prochaine section, consacrée à la sous-opération 1G, apporte des éclaircissements supplémentaires à cette question.

Le sondage 2F a permis de réaliser un échantillonnage manuel des dépôts situés au nord-est de l'angle formé par les deux vestiges, un espace qui correspond probablement à l'intérieur du bâtiment leur étant associé. Le lot 2F1 a été fouillé sur une profondeur de 0,65 m, révélant un dépôt d'argile limono-sableuse brun tacheté orangé et jaune, caillouteux et graveleux, contenant de nombreux gravats, principalement des fragments de terrazzo et de tuiles d'ardoise (figure 74). L'assemblage d'artefacts comportait un fragment de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, des fragments de vaisselle de table et de contenant en terre cuite fine blanche vitrifiée, des fragments de bouteille en verre coloré vert, ainsi que des éléments de quincaillerie d'architecture, principalement des clous découpés, des clous tréfilés et une penture. La base de ce dépôt, qui a également été identifié à l'extérieur du bâtiment mais qui y était d'une épaisseur moindre, n'a pas été atteinte. L'appartenance de cet assemblage à la deuxième moitié du XIXe siècle et au XXe siècle appuie les données des plans anciens.

Directement à l'ouest du mur 1F3, dans un espace correspondant à l'extérieur du bâtiment, le dépôt fouillé en 2F1 recouvrait un niveau d'argile limoneuse brun jaunâtre moucheté rouille, dont la coloration devenait progressivement plus grisâtre en profondeur. Ce dépôt pourrait correspondre à un horizon stérile du sol naturel, suggérant un décapage des niveaux anciens dans le cadre, possiblement, de la démolition du bâtiment. En ce qui a trait à la séquence associée à l'intérieur du bâtiment, devant la forte probabilité de la présence d'une cave, il a été décidé de ne pas poursuivre la fouille manuelle du sondage 2F. À l'issue de discussions entre l'archéologue en charge et les responsables de la CSEM, il a été convenu de faire dévier vers le sud-ouest le tracé du massif à construire, de façon à éviter que ne soient affectés les vestiges mis au jour.

- Sous-opération 1G

Le nouveau tracé retenu par la CSEM pour la construction du massif a également fait l'objet d'une supervision de la part d'un archéologue (plans 30 et 40). La tranchée 1G était formée de deux segments totalisant près de 30,30 m de longueur, sur une largeur de 1,10 m (photo 41). L'excavation mécanique de cette tranchée (lot 1G1) a atteint une profondeur de 1,40 m,depuis la surface située entre 21,723 m et 21,391 m (NMM).

La séquence stratigraphique a révélé la présence de deux niveaux probablement utilisés comme surfaces de circulation, sous les dépôts de surface (terreau et concassé 0-1/2 po ayant servi à rehausser le terrain) (tableau 15). À une profondeur d'un peu plus de 0,50 m sous la surface, un dépôt de sable jaune graveleux et compact recouvrait ainsi un niveau d'asphalte posé sur un lit de pierre concassée de 0-1 ½ po. La présence de ce niveau d'asphalte semble appuyer l'hypothèse voulant que cet espace ait autrefois été situé dans l'emprise de la rue Saint-Jacques, avant que ne soit aménagé le terre-plein actuel, probablement dans la foulée de la démolition des

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–JACQUES, PROJET 20070736
MTL08–23–4
SOUS–OPÉRATIONS 1F ET 2F, PAROI NORD–EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

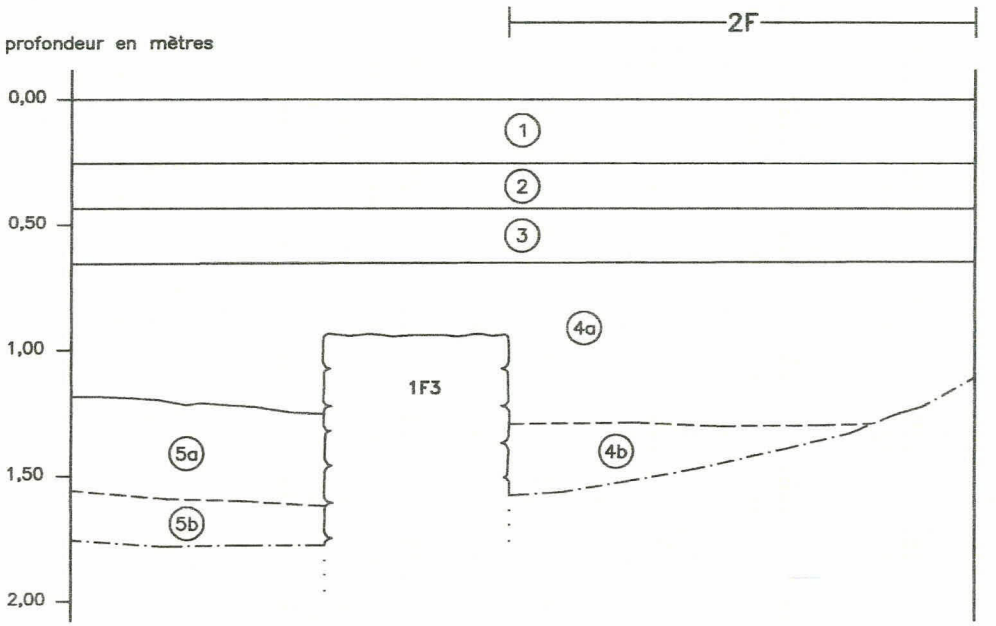

(1) Sable limoneux brun grisâtre, mêlé à des cailloux et des cailloutis, homogène, moyennement compact et friable
(2) Concassé 0–3/4" mêlé à un sable gris, homogène, moyennement compact à compact et friable
(3) Pierre concassée (jausqu'à 10 cm de coté)
(4a) Argile limono–sableuse brun tacheté orangé et jaune, hétérogène et compact, contenant plus de 40% de cailloux et de cailloutis, de même que de nombreux gravats
(4b) Idem à 4a, mais les gravats y sont plus nombreux et volumineux
(5a) Argile limoneuse brun jaunâtre moucheté orangé, homogène et compacte, contenant de rares racines dans les 30 cm de surface
(5b) Argile limoneuse beige grisâtre, homogène et compacte
1F3 Numéro de vestige
Maçonnerie
Prolongement de vestige
Limite diffuse
Limite de fouille

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:30

CSE0720
ethnoscop

FIGURE 74

bâtiments. Ce niveau d'asphalte recouvrait une couche d'argile sableuse brun jaunâtre compacte, à laquelle se mêlaient de rares fragments de brique. À la base de ce remblai, possiblement décapé dans le cadre de l'aménagement de la surface d'asphalte, une argile sablonneuse brun jaunâtre formait probablement un horizon stérile du sol naturel.

Photo 41 : MTL08-23-4, sous-opération 1G, vue d'ensemble vers le nord-ouest (MTL08-23-4-NUM4-9)

Tableau 15 : MTL08-23-4, sous-opération 1G, séquence stratigraphique; description des couches, paroi sud-ouest

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,23 m	Sable fin limoneux brun foncé, meuble	Terreau, aménagement de surface
2	0,23 – 0,51	Pierre concassée 0-1/2 po	Remblai de rehaussement
3	0,51 – 0,57	Sable jaune graveleux, compact	Ancienne surface de circulation
4	0,57 – 0,62	Asphalte	Ancienne surface de circulation
5	0,62 – 0,86	Pierre concassée 0-1 ½ po	Lit de pose
6	0,86 – 1,20	Argile sableuse brun jaunâtre compacte, mêlée à de rares fragments de brique	Remblai
7	1,20 – 1,38	Argile sablonneuse brun jaunâtre	Horizon stérile du sol naturel

2.5.3.6 Sous-opération 1H

L'emplacement du PA 27945, qui devait être construit sous le trottoir au coin nord-est des rues Saint-Jacques et Lacasse, a fait l'objet du sondage préalable 1H (plan 30). Ce site aujourd'hui en bordure sud d'un bâtiment érigé peu avant 1890 (figures 68 et 69), était occupé, quelques décennies auparavant, par un petit bâtiment illustré par Sitwell (figure 67). Les vestiges de ce bâtiment étaient susceptibles d'être mis au jour dans l'espace comprenant le trottoir et le terrain à l'avant du bâtiment actuel. Ce sondage a été excavé mécaniquement (lot 1H1), jusqu'à une profondeur maximale de 1,80 m. Notons que la surface de la rue, dans ce secteur, se situe entre 19,733 m et 19,909 m (NMM). Le retrait mécanique a permis de mettre au jour quelques fragments de terre cuite fine bleue et de terre cuite fine jaune, quelques fragments de tuyaux de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, des fragments de bouteille en verre coloré vert foncé et des clous découpés. Bien qu'issus de contextes remaniés, ces artefacts témoignent d'activités de nature domestique.

Le sondage a révélé la présence de perturbations nombreuses et profondes du tissu archéologique à cet emplacement, en conséquence de la mise en place de services publics souterrains (tableau 9, plan 39 et photo 42). Une conduite de gaz (1H2) et un massif électrique (1H4) traversaient ainsi d'est en ouest la sous-opération, alors que les restes d'une seconde conduite de gaz (1H3) abandonnée puis tronquée ont été observés en paroi est du sondage. La séquence observée en paroi nord du sondage montrait deux creusements rattachés à d'anciennes entrées privées de gaz (tableau 16 et photo 43), sous les niveaux associés au revêtement de surface (terreau mêlé de poussière de pierre, posé sur un limon argileux brun foncé, posé à son tour sur un lit de pierre concassée de 0-3/4 de po). Les niveaux tronqués par ces deux creusements correspondent à des étapes antérieures de l'aménagement du terrain. Un remblai de sable brun-beige, un peu pierreux, recouvrait un épais rehaussement de loam limoneux brun à brun foncé contenant quelques petites pierres, des fragments de mortier, de brique rouge et de chaux. Deux grosses lentilles de mortier désagrégé s'y mêlaient. À la base de ce remblai, un till gris formait un horizon stérile du sol naturel. L'intervention s'est interrompue sur ce dépôt naturel.

2.5.3.7 Sous-opération 1J

Le PA 16591, situé au coin sud-est des rues Saint-Jacques et Sainte-Marguerite, a fait l'objet de travaux de reconstruction et d'agrandissement, lesquels ont été planifiés une fois les activités de terrain amorcées. Les travaux d'excavation ont révélé la présence d'un mur de maçonnerie orienté suivant un axe est-ouest, en bordure de la rue Saint-Jacques, mur qui a été arraché dans le cadre de ces mêmes travaux.

L'archéologue appelé sur place par les responsables de la CSEM n'a donc pu que constater l'état du vestige et procéder à un relevé sommaire. Ce vestige n'était visible qu'en paroi est de l'aire excavée (photo 44). Il s'agissait d'un mur de maçonnerie de calcaire constitué de blocs ébauchés assemblés en deux parements avec blocage. D'une épaisseur de 0,68 m à 0,70 m, il présentait une hauteur résiduelle de près de 0,40 m, alors que seulement trois assises semblaient toujours en place. Son sommet se situait à près de 0,50 m sous la surface actuelle, soit entre 19,773 m et 19,790 m (NMM). Ce mur avait préalablement été dérasé, sans doute dans le cadre de la

Photo 42 : MTL08-23-4, sous-opération 1H, vue d'ensemble vers l'ouest de la portion ouest (MTL08-23-4-NUM3-19)

Photo 43 : MTL08-23-4, sous-opération 1H, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-23-4-NUM3-14)

Tableau 16 : MTL08-23-4, sous-opération 1H, séquence stratigraphique; description des couches, paroi nord

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,20 m	Terreau mêlé de criblure de pierre	Plate-bande
2	0,20 – 0,28	Limon argileux brun foncé	Premier niveau d'aménagement du terrain
3	0,28 – 0,40	Pierre concassée de 0-3/4 de po	Lit de pose
4	0,40 – 1,04	Pierre concassée de 0-3/4 de po	Comblement de tranchée pour la mise en place d'une entrée de gaz
5	0,40 – 1,18	Sable fin limoneux	Comblement de tranchée pour la mise en place d'une entrée de gaz
6	0,44 – 0,54	Sable brun-beige, un peu pierreux	Remblai
7	0,42 – 1,25	Loam limoneux brun à brun foncé contenant quelques petites pierres et des fragments de mortier, de briques rouges et de chaux	Remblai de rehaussement
8	1,20 – 1,50	Till glaciaire gris	Horizon stérile du sol naturel

Photo 44 : MTL08-23-4, sous-opération 1J, mur 1J2, visible en paroi est, vue vers l'est (photographie Ethnoscop)

construction de l'imposant bâtiment de Postes Canada qui occupe présentement le site. Ce bâtiment de style art deco pourrait avoir été érigé vers la fin des années 1920 ou au tout début des années 1930, ce que confirment les plans anciens consultés dans le cadre de ce rapport (figures 71 à 73). Ceux-ci font état de la présence de bâtiments en rangés à cet emplacement, entre 1907 et 1929, date après laquelle ils auraient été remplacés par le bâtiment actuellement en place. Celui-ci est illustré sur le plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1961. En raison de la profondeur de l'aire excavée et de l'impossibilité d'y accéder, aucun autre relevé archéologique n'a été effectué à cet emplacement.

2.5.4 Synthèse

Les activités archéologiques réalisées dans l'emprise ou aux abords de la rue Saint-Jacques ont de façon générale révélé l'impact profond, sur le tissu archéologique, de réaménagements dont a fait l'objet le secteur au cours du XXe siècle. L'ouverture de la rue Saint-Antoine et, surtout, la mise en place de services souterrains publics et privés, semblent avoir eu un effet déterminant. Lorsque préservés, les contextes archéologiques témoignaient essentiellement d'occupations de nature domestique, suivant la régénération du cadre bâti en bordure de la rue Saint-Jacques, au tournant du XXe siècle.

Il va sans dire qu'en raison du décapage extensif du sol naturel, dont font état les séquences de nombreuses sous-opérations, aucun vestige d'occupation au cours de la période préhistorique n'a été mis au jour. De plus, du fait de l'éradication des surfaces d'origines, peu d'indices persistent quant à la configuration qu'avait autrefois le terrain dans ce secteur.

De même la longue période au cours de laquelle ce secteur fut au cœur de l'industrie du cuir à Montréal (figure 75), n'a laissé aucune trace perceptible dans le cadre des interventions décrites plus haut. Les bouleversements profonds du sous-sol documentés à l'angle des rues Saint-Jacques et De Courcelle, où coulait autrefois le ruisseau Glen, tout comme la modernisation du cadre bâti ayant marqué le tournant du XXe siècle, ont sans doute eu raison des vestiges associés au ruisseau et aux premiers établissements du secteur.

2.6 PROJET 1169, CANAL DE LACHINE (613G ET MTL08-23-5)

2.6.1 Présentation

Dans le cadre d'un projet de la CSEM visant à faire passer des conduites électriques sous le canal de Lachine, les terrains situés en bordure nord et sud de l'emplacement retenu ont fait l'objet d'expertises archéologiques. Au début du mois de septembre 2008, une tranchée pour la caractérisation des sols a été réalisée sous la supervision d'un archéologue de Parcs Canada, entre la berge nord du canal et la rue Léa-Roback. Au cours des mois suivants, des travaux de décontamination des sols sur ce terrain ont révélé la présence de vestiges architecturaux. Ethnoscop a par la suite effectué, pour la CSEM, des interventions archéologiques concernant un aqueduc-siphon permettant à la rivière Saint-Pierre de traverser le canal de Lachine.

Figure 75 : Alexander Henderson, « Village des tanneries, Saint-Henri, près de Montréal, QC, 1859 ». La photo a vraisemblablement été prise depuis l'angle des actuelles rues Saint-Jacques et De Courcelle, en direction ouest (Musée McCord MP.0000.10.95).

La plupart de ces interventions ont été réalisées à l'intérieur d'un site archéologique répertorié, soit 613G. De plus le code temporaire MTL08-23-5, attribué par la Ville de Montréal, a servi à répertorier l'ensemble des interventions archéologiques tenues dans le cadre des travaux de la CSEM. Les sections qui suivent en exposent les résultats.

2.6.2 Cadre historique

L'emplacement touché par les interventions archéologiques décrites dans ce rapport correspond à une partie des terrains situés sur les rives nord et sud du canal, dans un secteur situé en aval des écluses Saint-Paul (plan 46). Les rues Léa-Roback, le chemin d'accès au pont piétonnier depuis celle-ci et la rue Sainte-Marguerite forment respectivement les limites nord, ouest et est de la portion de l'aire d'intervention située au nord du canal. En bordure sud de celui-ci, les interventions ont touché un secteur délimité au sud par la rue Saint-Patrick, alors que les limites est et ouest correspondaient à celles de l'aire d'intervention située au nord du canal.

Encore à la fin du XVIIe siècle, cet emplacement est une zone marécageuse où serpente la rivière Saint-Pierre, non loin de la limite est probable du lac à la Loutre. À cette époque la rivière Saint-Pierre, qui prend probablement naissance sur le flanc ouest du mont Royal, entre Lachine et Côte-Saint-Luc, coule ensuite d'ouest en est, traversant entre autres la côte Saint-Pierre et la côte Saint-Paul, pour finalement aller se jeter dans le fleuve vis-à-vis l'actuelle île des Sœurs (Desjardins 2006 : 40-41). Sur son tracé s'étend le lac à la Loutre (figure 76). Cette rivière, tout comme le lac à la Loutre (lac Saint-Pierre), fait l'objet à partir du XVIIe siècle d'une série d'entreprises visant à en augmenter le débit et à la canaliser, suivant des objectifs de navigation et, surtout, de production d'énergie hydraulique (Desjardins 2006 : 41-49). Ce n'est cependant qu'en 1825, avec l'ouverture à la navigation d'un premier canal entre Montréal et Lachine (Desloges et Gelly 2002 : 20), que se concrétise le projet de contournement des rapides de Lachine et de création d'un véritable complexe industriel alimenté par l'énergie hydraulique.

Au cours de la période historique le secteur à l'étude, qui recoupe à la fois la frange du village des tanneries et la Côte Saint-Paul, fait l'objet d'un développement lent. Il s'agit, encore au début du XIXe siècle, d'un territoire essentiellement agricole, sillonné par la rivière Saint-Pierre et inondé au printemps par le lac à la Loutre. L'ouverture du canal de Lachine en 1825 et, surtout, son premier projet d'agrandissement réalisé entre 1843 et 1845 et l'ouverture subséquente de lots hydrauliques, amorceront une transformation du secteur à l'étude. C'est au cours de la seconde moitié du XIXe siècle qu'apparaissent les premiers établissements industriels en bordure du canal. Entre 1871 et 1879, la rue Saint-Ambroise est ouverte, sur la rive nord du canal (Ethnoscop 2000 : 5). Le plan de Hopkins de 1879 montre la nouvelle voie, ainsi que les lots ouverts au sud de celle-ci et trois bâtiments à fonction probablement industrielle (dont un de forme circulaire) à l'ouest de la jonction de la rivière Saint-Pierre et du canal. La bordure sud du canal, dans ce secteur, semble être la propriété de J. Frothingham, bien que la portion comprise dans l'aire d'étude ne soit pas illustrée par Hopkins (figure 77).

En 1874 est amorcée une deuxième étape d'élargissement du canal de Lachine, dont les travaux dureront jusqu'en 1883. Ce deuxième élargissement, qui se traduit principalement par une augmentation du gabarit du canal et des écluses (Desjardins 2006 : 77), semble favoriser le développement du secteur à l'étude. La vocation industrielle du secteur s'intensifie au tournant

CSEM, RAPPORT 2008–2009
CANAL DE LACHINE, PROJET 1169
613G

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 46

SOUS–OPÉRATION
5A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE
OUVERTURE ARQUÉE D'UN CONDUIT
INTERVENTION ANTÉRIEURE
1B NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE D'INTERVENTION ANTÉRIEURE
SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
BiFj–76 CODE BORDEN
613G CODE LIÉ À PARCS CANADA
MTL00–08–1 CODE TEMPORAIRE

N.M.H. N.G.

0 20 40 m
ÉCHELLE : 1: 1000

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3634

CSE0720

ethnoscop

PARC GÉDÉON–DE–CATALOGNE
BiFj–76
SQ. SIR GEORGES–ÉTIENNE–CARTIER
RUE BEAUDOUIN
RUE SAINTE–MARGUERITE
RUE LÉA–ROBACK
PARC DU CANAL DE LACHINE
613G
176G
1B
8A
5A
8G
opération 6
CANAL DE LACHINE (5F)
1A
176G
8H
8F
8E
8B
8D
2E
8C
613G
1D
2D
2C
1C
2F
2H
MTL00–08–1
2B
1B
2G
PISTE CYCLABLE
PARC DU CANAL DE LACHINE
2A
3A
RUE SAINT–PATRICK

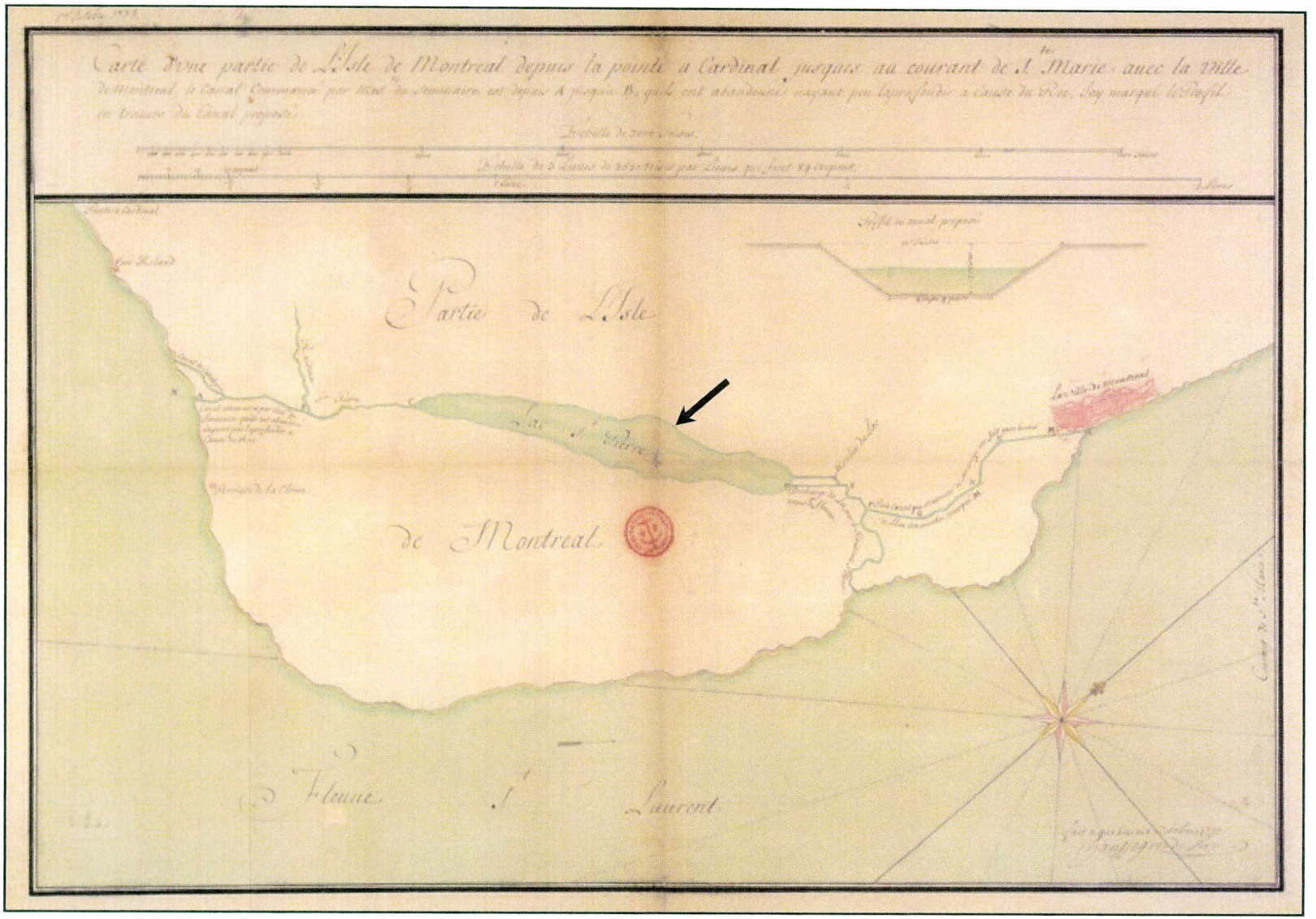

Figure 76: Chaussegros de Léry, « Carte d'une partie de l'Isle de Montréal », 1733 (Robert 1994 : 67)

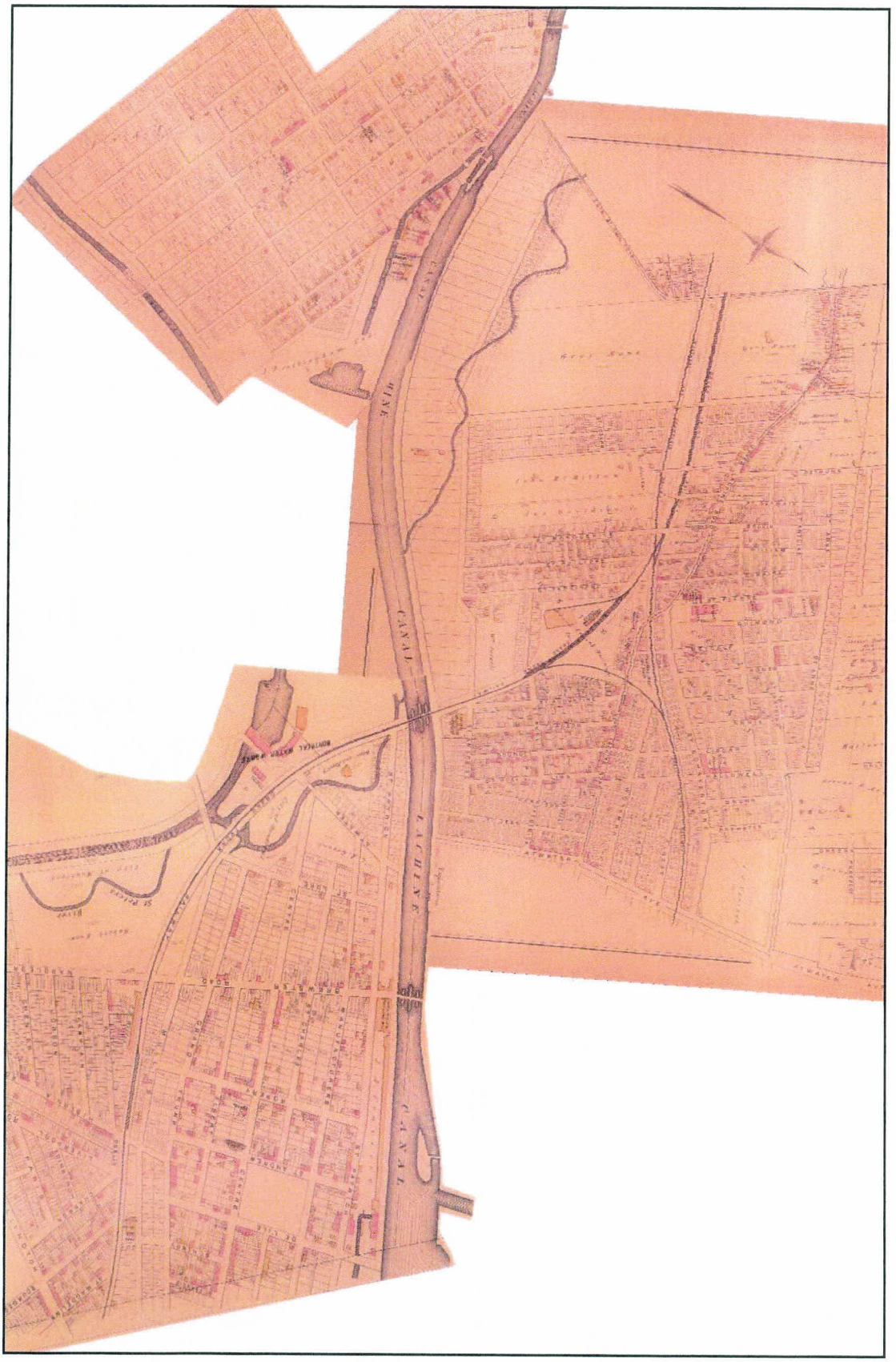

Figure 77 : Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879, planche H (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)

du XXe siècle, du moins du côté nord du canal (figures 78 à 80), avec notamment l'établissement du complexe industriel Dominion Flour Mills entre 1907 et 1912. Ce développement industriel est facilité par la construction, par le Grand Tronc, de voies ferrées en bordure nord et sud du canal. La portion située au sud du canal demeure inoccupée jusque peu avant 1890, alors que le plan de Goad de 1890 montre la présence de trois bâtiments au sud-est de l'aire d'étude (figure 78). Ce secteur est à nouveau inoccupé sur le plan de 1912, alors que s'y étend désormais la rue Saint-Patrick (figure 80).

L'entreprise d'élargissement du canal de Lachine implique la construction d'un chemin de halage sur la rive nord et sur une partie de la rive sud du canal (Espesset 1979 : 12; Rapport de l'Ingénieur en chef des canaux [R.I.C.C.] 1880 : 555), la canalisation de la portion de la rivière Saint-Pierre[7] située au nord du canal, ainsi que la construction d'un aqueduc en siphon inversé[8] destiné à faire passer la rivière Saint-Pierre sous le canal. Cet ouvrage remplacerait un ancien aqueduc-siphon situé un peu plus à l'est, de plus petit gabarit que celui que l'on s'apprête à construire (R.I.C.C. 1880 : 102). Des plans et élévations de ce premier siphon produits au moment de sa démolition montrent un ouvrage construit sur radier de charpente de bois, formé d'un conduit à deux ouvertures également de charpente de bois, et dont chaque extrémité (entrée et sortie de la rivière) est formée d'un puits de maçonnerie de pierres (figure 81).

Les plans anciens consultés fournissent quelques détails supplémentaires sur l'ancien siphon (figure 82). Ces plans permettent par ailleurs de constater l'état de la rivière Saint-Pierre avant sa canalisation au nord du canal de Lachine. À cet égard, les plans de Boxer de 1861, de Sitwell de 1866-1872 et de Hopkins de 1879 (figures 77, 83 et 84) sont éloquents. Les plans de l'arpenteur Jos Rielle (1885) et de Goad (1890) montrent quant à eux la portion canalisée de la rivière Saint-Pierre, au nord du canal de Lachine, peu après l'achèvement du nouvel aqueduc siphon (figures 78 et 85).

Le projet de construction de l'aqueduc-siphon de la rivière Saint-Pierre est réalisé de 1876 à 1878 (R.I.C.C. 1880 : 561-563). Il est cependant fait mention de travaux d'aménagement du lit de la rivière Saint-Pierre dès 1872 à 1874 (Espesset 1978). Selon le devis de construction annexé au R.I.C.C. de 1880 (annexe I), les travaux de construction du nouveau siphon devront être suivis de la démolition de l'ancien, dès que le nouvel ouvrage sera fonctionnel. Les travaux de construction de celui-ci sont décrits comme étant extrêmement difficiles, nécessitant la construction d'un hangar au-dessus de la majeure partie du tronc « afin de pouvoir travailler avantageusement l'hiver », de même que l'assèchement du canal des mois de décembre 1876 à avril 1877, puis de décembre 1877 à avril 1878 (R.I.C.C. 1880 : 101 et 561-563).

Des plans et des coupes du nouvel aqueduc-siphon comprennent de multiples détails quant aux modes de construction des divers éléments en pierre et en bois (figures 86 à 88). Le devis de construction précise que la construction du nouveau siphon devrait nécessiter l'excavation d'une tranchée d'une longueur totale de 296 pi (90,20 m) et d'une largeur variant de 30 pi au centre à 38 pi (9,00 m à 11,60 m) aux extrémités nord et sud, où seront construits les puits d'entrée et de sortie.

---

7 Celle-ci serait devenue un « égout malodorant » (Benoit et Gratton 1991 : 5).
8 Un aqueduc-siphon est un ouvrage d'art permettant de faire passer un cours d'eau de faible importance sous une dépression importante (rivière ou canal par exemple), sans qu'il y ait trop de pertes de charge (Brière 2000 : 234-235).

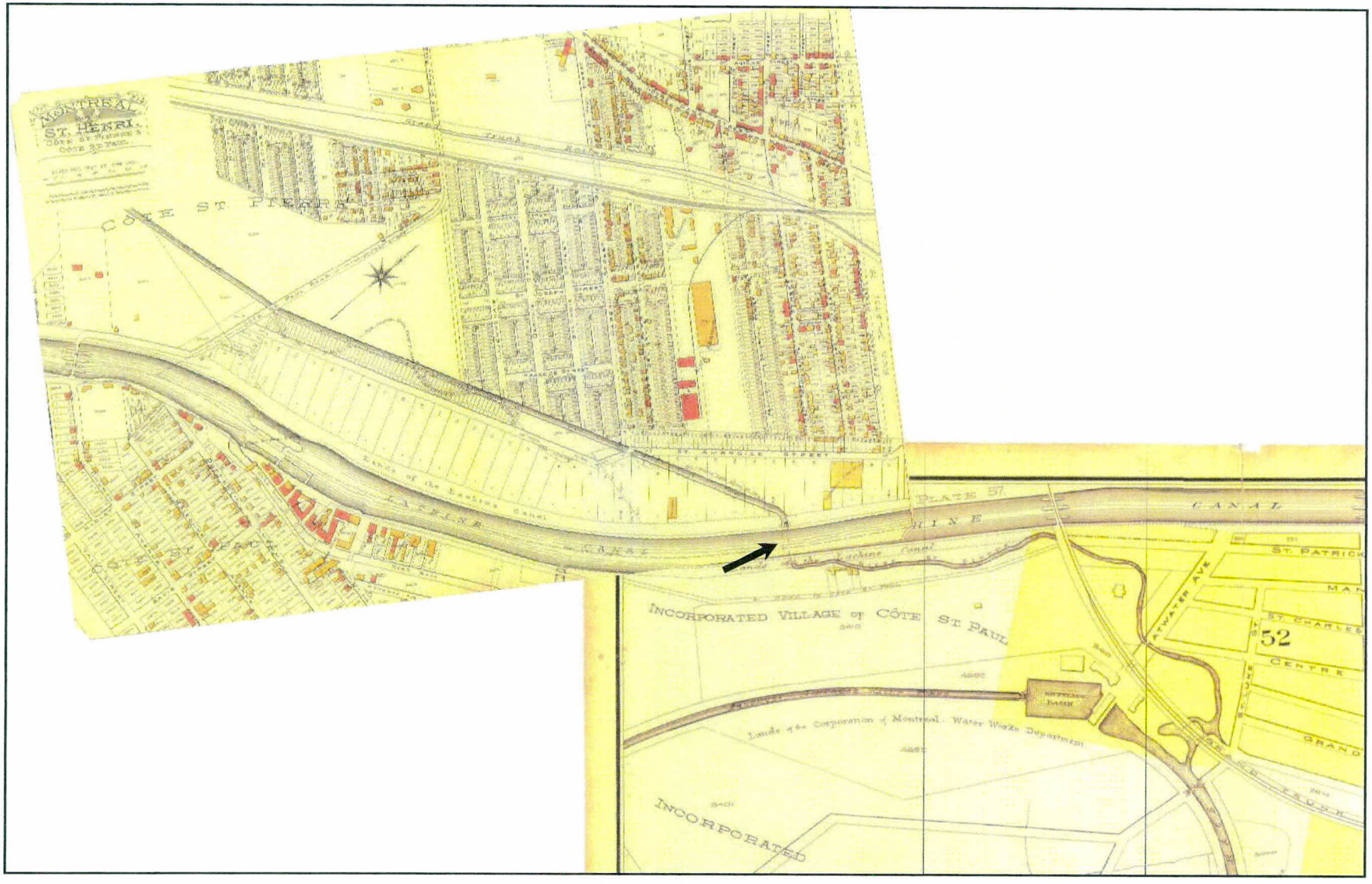

Figure 78 : Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890, feuillet 6 (BAnQ G1144 M65 G475 G6 1890 CAR)

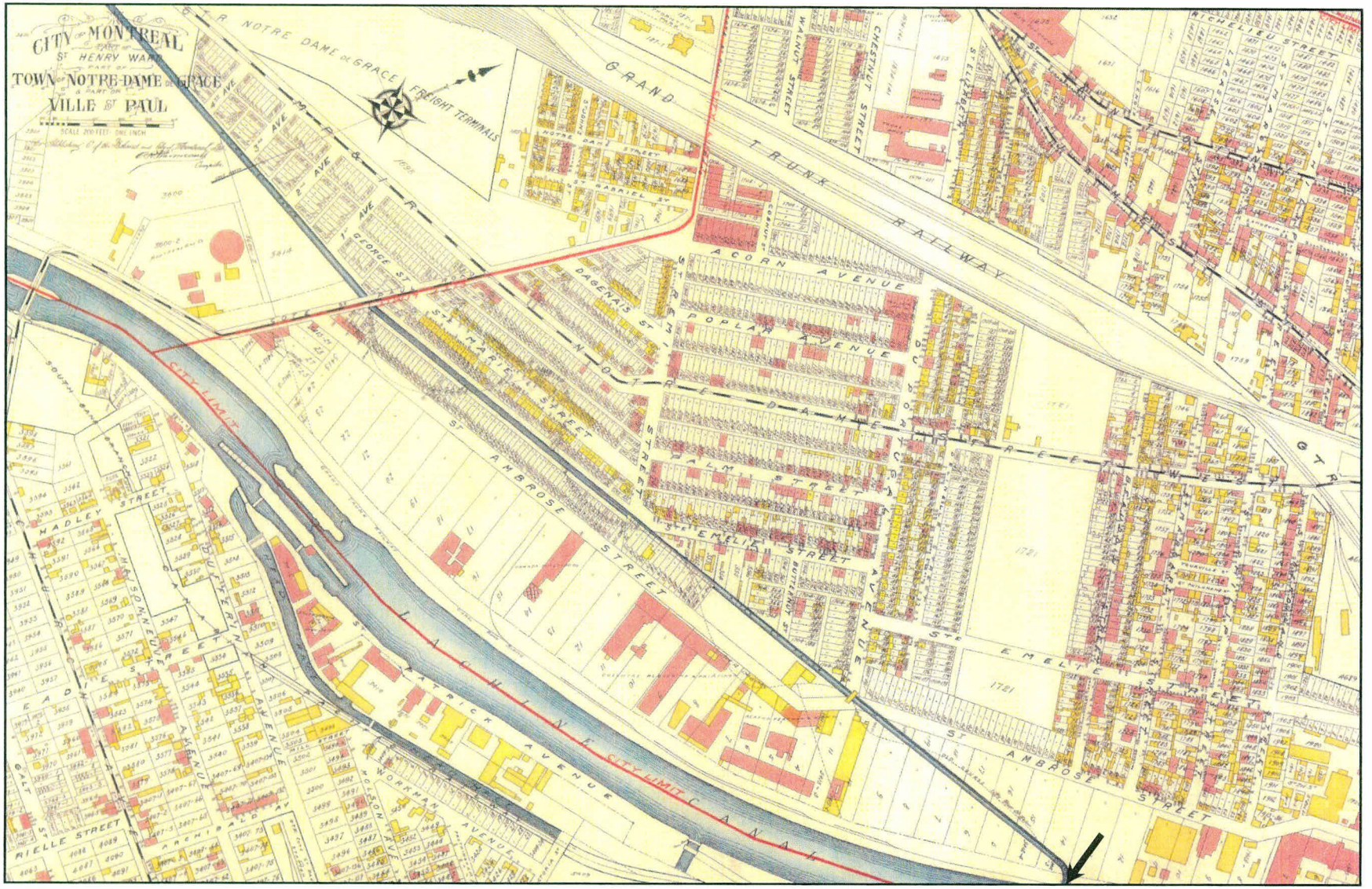

Figure 79 : Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907, planches 34 et 35 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)

Figure 80 : Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1912 (BAnQ G1144 M65G475 C3 1912 CAR#1)

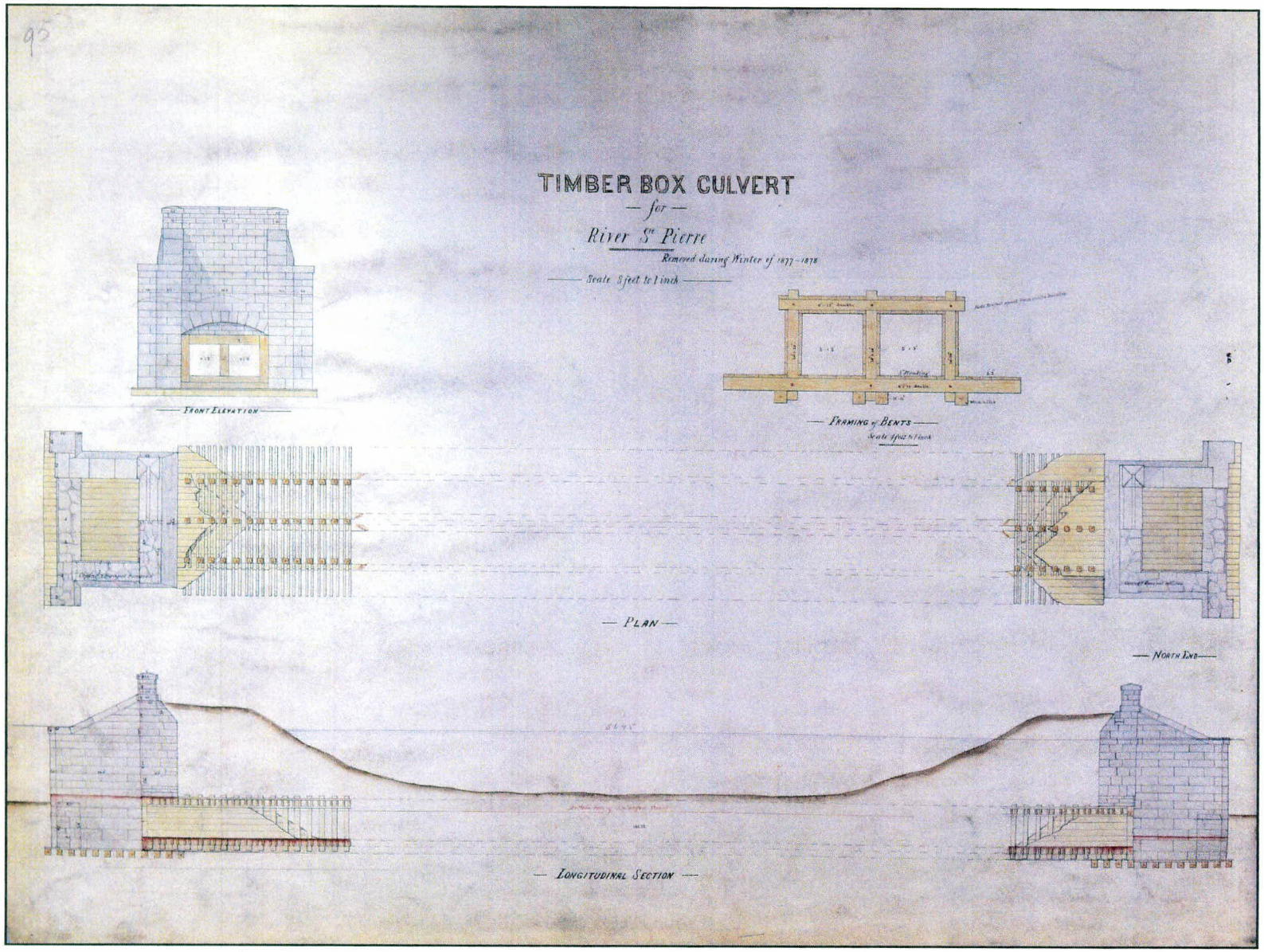

Figure 81 : Représentation en plan et en coupe du siphon démoli au moment du deuxième élargissement du canal de Lachine, « Lachine Canal Enlargement, Sections n°s 4 & 5, Final Measurements » (Archives de Parcs Canada [APC] 1/PL, vol. 1)

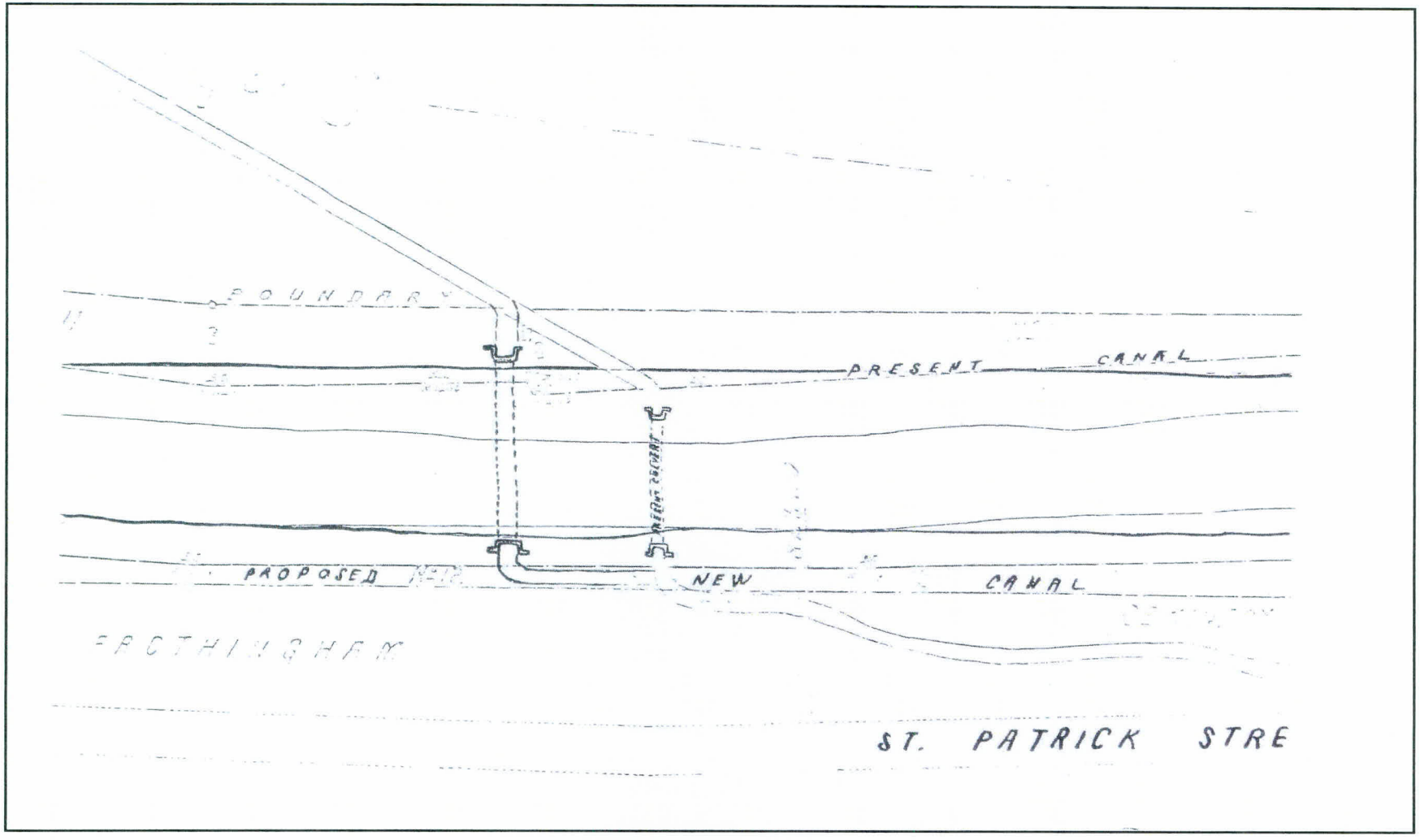

Figure 82 : « Map of Proposed Enlargement from Lock n° 3 », 1876 (Espesset 1979)

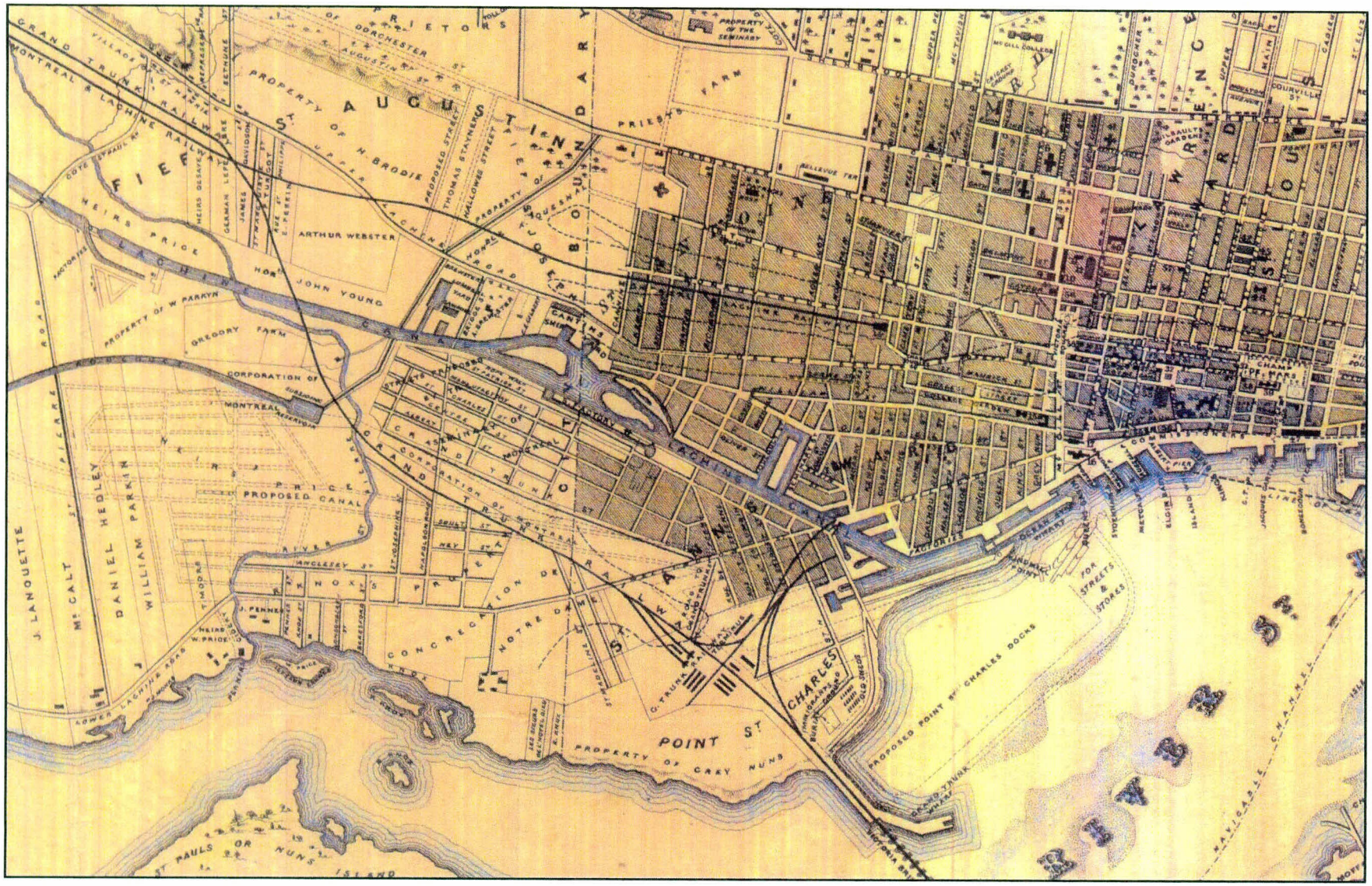

Figure 83 : Extrait du plan de Frederick N. Boxer, « Pocket Map of the City of Montreal », 1861 (BAnQ G3454 M65 1861 B68 CAR)

Figure 84 : Extrait du plan de H. S. Sitwell de 1866-1872 (BAC NMC 44080 et 44083)

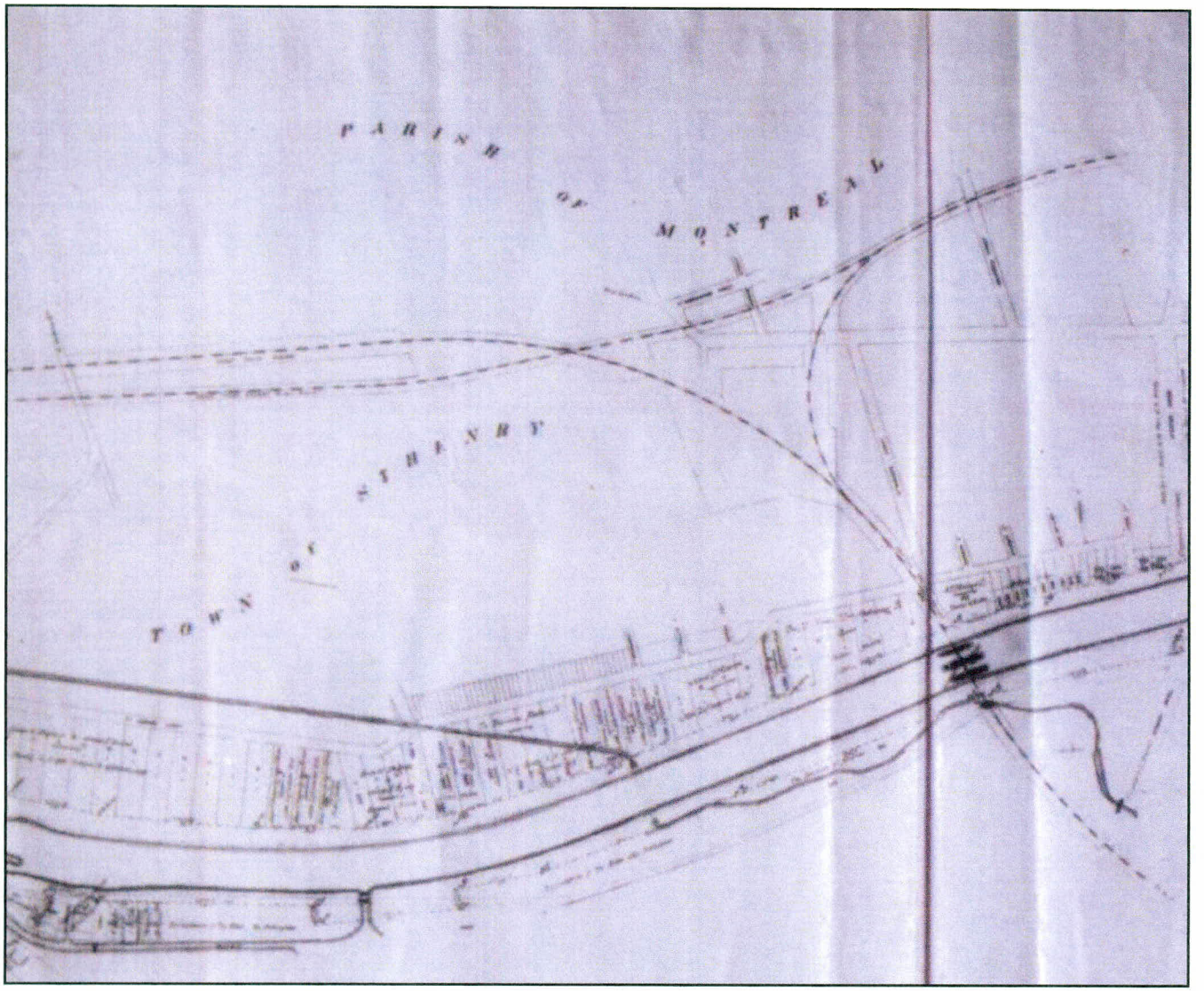

Figure 85 : Extrait du plan de Joseph Rielle, « Plan of the Lachine Canal situate in the District of Montreal, Province of Quebec », 1885 (APC 158/14-00/ic-000728)

L'ouvrage, formé de trois ouvertures arquées ayant chacune 6 pi de largeur, aura une aire de section de 78 pi^2 (R.I.C.C. 1880 : 101 et 557). Il sera construit de maçonnerie de pierres sur un grillage de racinaux[9] et de palplanches de pin, dont les vides entre les pièces seront remplis de corroi[10]. Ce grillage sera recouvert d'un planchéiage (désigné comme « plancher »), formé de deux niveaux de pièces de bois (désignées comme « poutres ») dressées à l'herminette et maintenues au moyen de « guernables » et de carvelles[11] (R.I.C.C. 1880 : 557-558).

Le devis prescrit l'utilisation de pierres[12] aux faces dressées et bouchardées, tant pour les parements des trois ouvertures arquées (désignées comme « débouchés ») que pour la construction des deux puits. Ces pierres devront être liées au mortier de ciment hydraulique[13]. Le tronc ou conduit du siphon sera formé de trois ouvertures arquées d'une largeur de 6 pi (1,83 m) et d'une hauteur de 26 po (0,66 m) « à la naissance des [...] arcs semi-circulaires », s'appuyant sur des culées et des piliers de 4 pi et de 2 pi d'épaisseur respectivement. Quant aux puits, le devis fournit des spécifications au sujet du puits nord dont la longueur sera de 24 pi (7,32 m) et la largeur de 10 pi (3,05 m). Des trois murs de maçonnerie de pierres définissant le puits à l'extrémité des ouvertures arquées (désignés comme « mur de soutènement » et « murs latéraux »), il est spécifié qu'ils devront avoir une épaisseur de 6 pi (1,83 m) à la base, que leur parement interne sera vertical de la base jusqu'au dessous du couronnement, alors que leur parement externe sera vertical du sommet jusqu'à une profondeur de 5 pi (1,52 m) sous le terrain entourant le puits, après quoi il présentera un fruit (« talus à l'épreuve de la gelée »). Quant aux sections verticales de ces mêmes murs, elles auront une épaisseur de 2 pi 6 po (0,76 m) et seront constituées d'un assemblage de blocs de 2 pi 6 po de largeur (0,76 m) surmonté d'un couronnement (assise de sommet) qui « devra être de 3 pieds de large au sommet, avec saillie de 3 pouces de chaque côté, et taillé de façon à ce que le milieu, sur une largeur de 9 pouces, soit d'un pouce plus haut que les côtés ». Il est également mentionné que le couronnement des murs latéraux présentera une déclivité vers le « côté extérieur » (opposé à celui du canal), jusqu'à l'extrémité située en bordure du mur d'appui (R.I.C.C. 1880 : 558-559).

Ce mur d'appui, érigé contre chacun des deux murs latéraux du puits, aura une épaisseur de 3 pi (0,91 m) à son sommet et de 5 pi (1,52 m) à sa base. Les parements en seront perpendiculaires jusqu'à une profondeur de 4 pi (1,22 m) sous le niveau du fond du conduit, alors que le parement nord présentera un fruit. Il y est également fait mention de la construction d'un massif, lequel « devra généralement être formé de pierres bien dégrossies d'au moins 5 pouces d'épaisseur et de 3 pieds de superficie, posées d'aplomb sur un bon lit de mortier ». (R.I.C.C. 1880 : 558-559).

---

9 Les racinaux sont de grosses pièces de charpente servant d'appui à d'autres pièces. Ils peuvent également être disposés comme pièces horizontales au sommet des pieux d'une construction sur pilotis, ce qui ne semble pas avoir été le cas pour la fondation de l'aqueduc-siphon.

10 Le corroi est une masse de terre argileuse compacte dont on enduit les composantes d'une construction pour empêcher que l'eau ne s'y infiltre.

11 Les « guernables », en fait des gournables, sont de grosses chevilles de bois (Daniel LaRoche, archéologue historien, communication personnelle, 27 novembre 2013), alors que les carvelles (clous à caravelle en construction navale) sont de gros clous forgés de section carrée et presque sans tête, fréquemment utilisés dans la construction de quais.

12 Il est précisé que « l'emploi de la pierre calcaire noire, telle que celle dont on se sert à Montréal pour les constructions ordinaires, ne sera permis sur aucune partie des travaux de cette section » (R.I.C.C. 1880 : 562). L'expression « pierre calcaire noire » désigne probablement du calcaire schisteux, qui se présente par lits dans le calcaire de Trenton.

13 Le devis spécifie que le ciment hydraulique sera « fait avec du sable net à gros grains, dans la proportion de deux de sable pour un de ciment, ou dans telle autre proportion qui pourra être indiquée » (R.I.C.C. 1880 : 560).

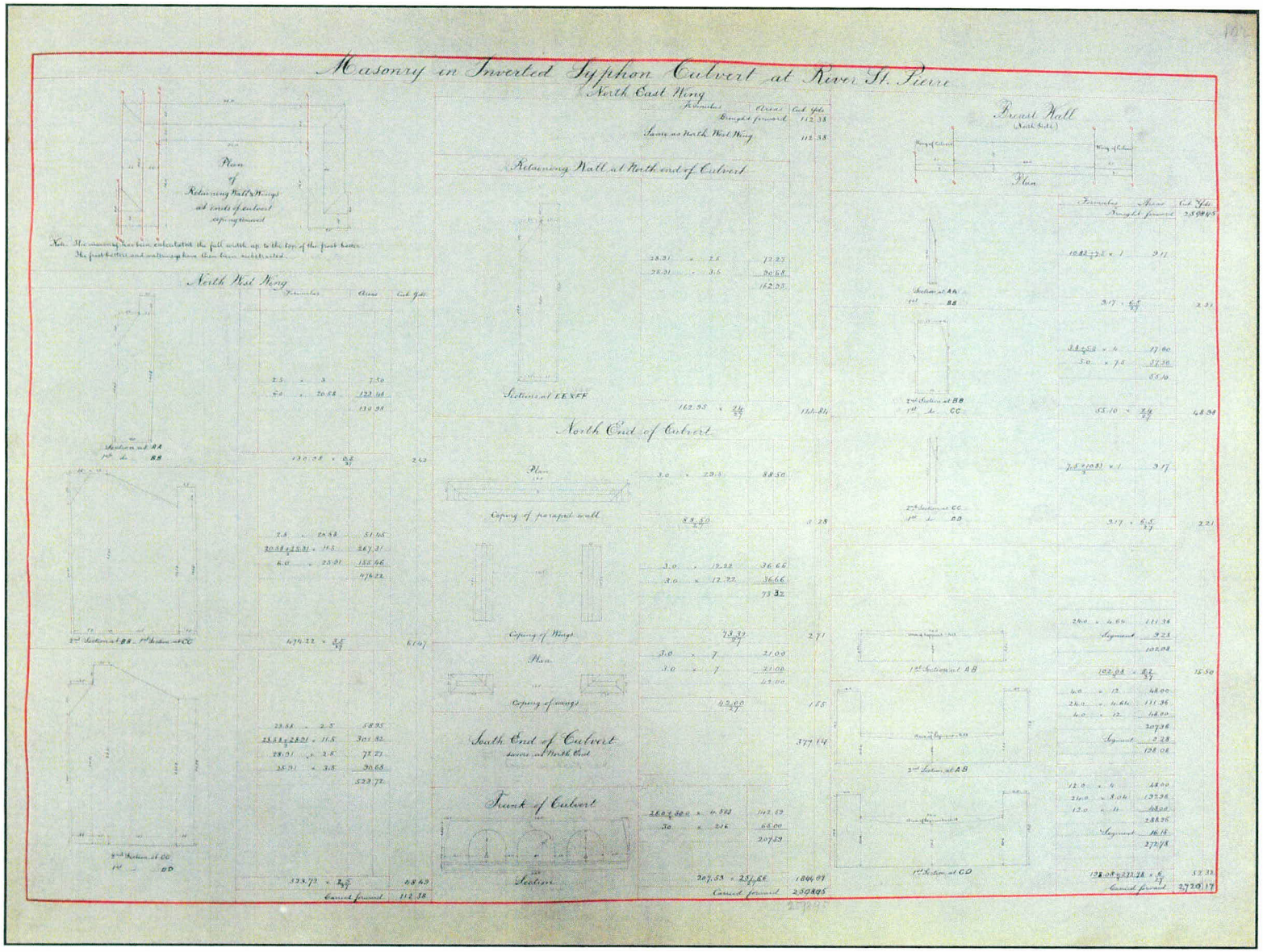

Figure 86 : Plans et coupes de l'aqueduc-siphon construit au cours du deuxième élargissement du canal de Lachine, « Lachine Canal Enlargement, Sections n°s 4 & 5, Final Measurements » (APC 1/PL, vol. 1)

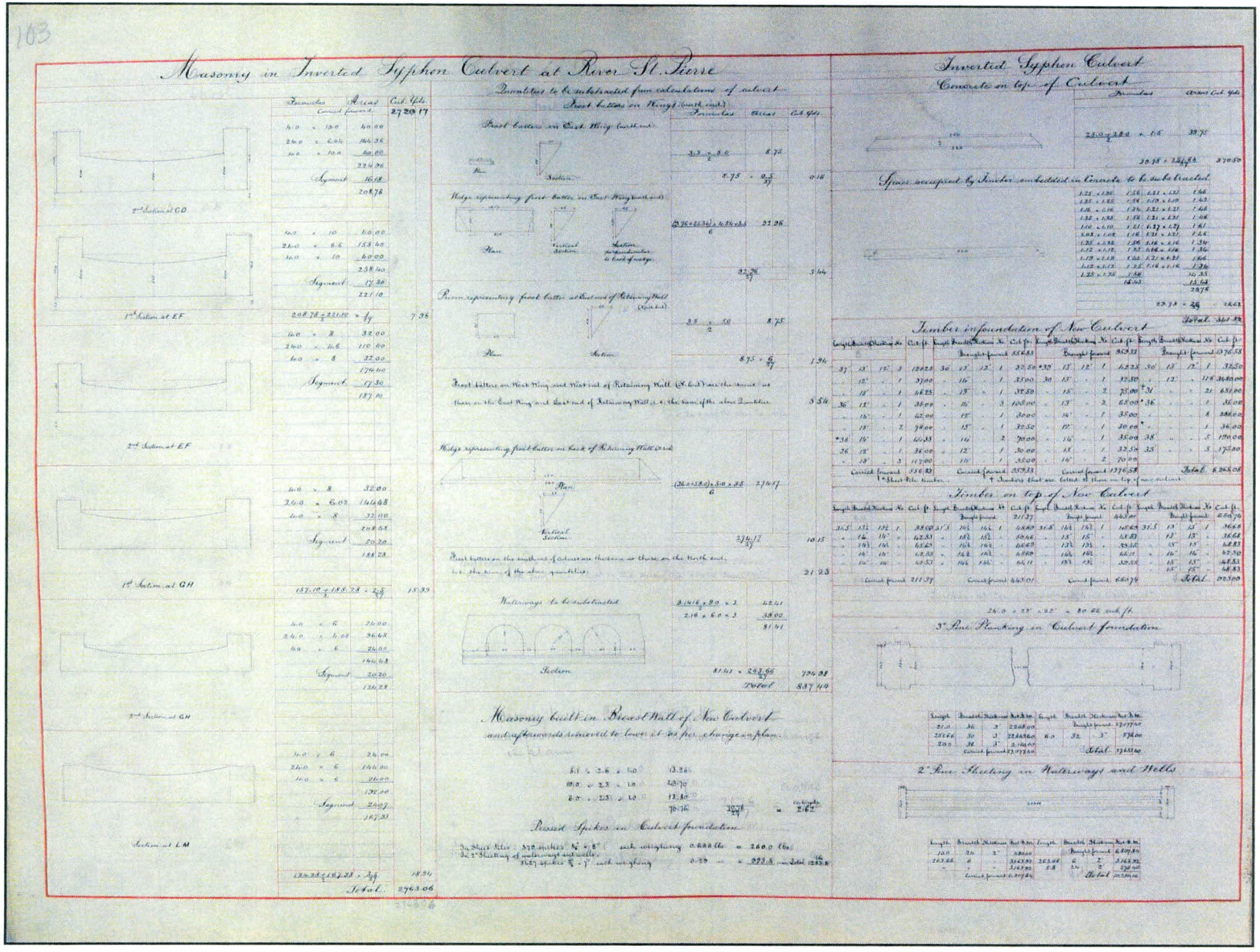

Figure 87 : Plans et coupes de l'aqueduc-siphon construit au cours du deuxième élargissement du canal de Lachine, « Lachine Canal Enlargement, Sections n°s 4 & 5, Final Measurements » (APC 1/PL, vol. 1)

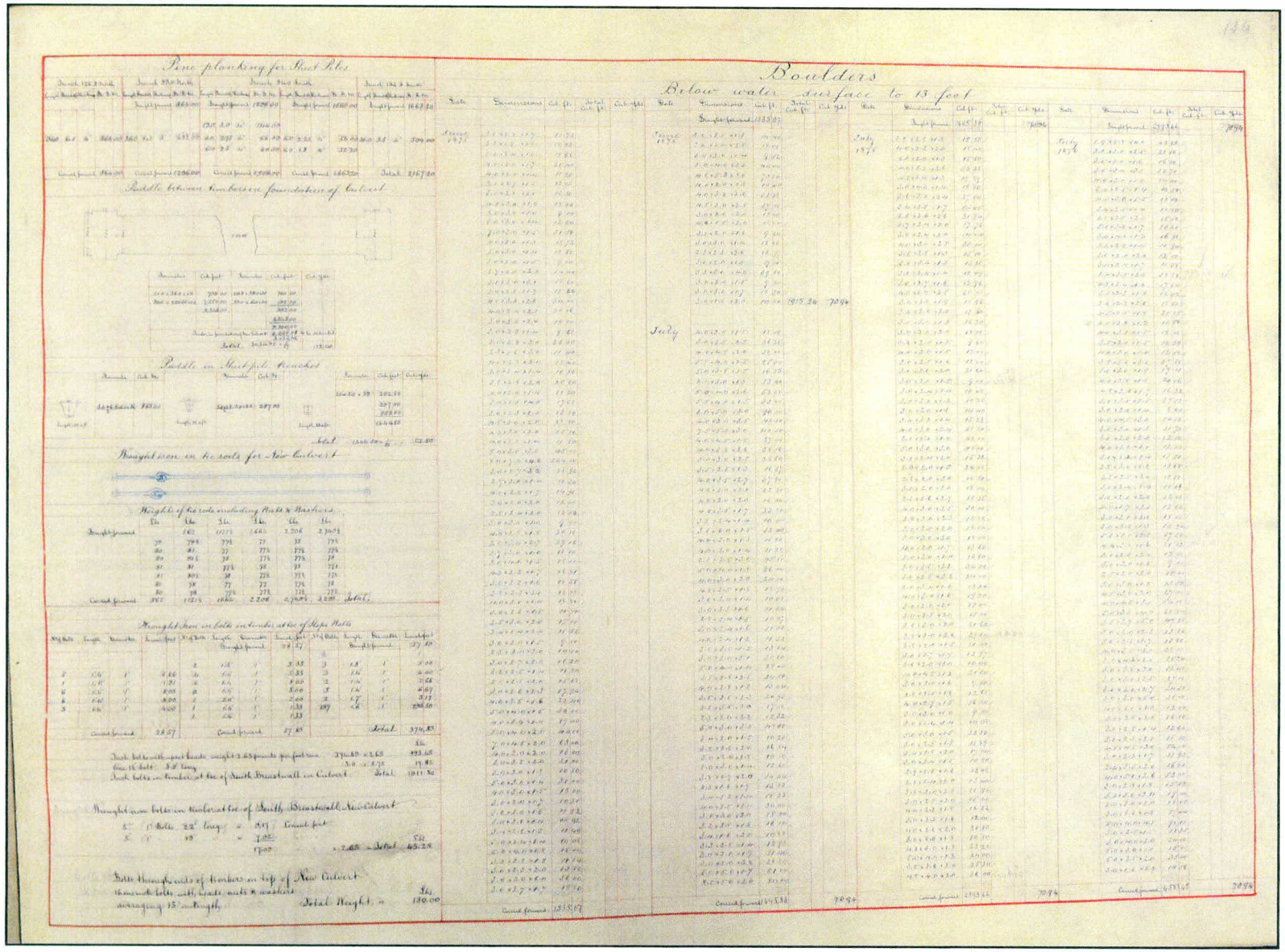

Figure 88 : Plans et coupes de l'aqueduc-siphon construit au cours du deuxième élargissement du canal de Lachine, « Lachine Canal Enlargement, Sections n°s 4 & 5, Final Measurements » (APC 1/PL, vol. 1)

Au sujet du puits sud, le devis précise que les murs latéraux et le mur de soutènement « seront semblables à ceux [du côté nord]; mais, au lieu d'un mur de chute, le fond aura en montant une pente de deux horizontal sur un vertical, formée de pierres perdues noyées dans du mortier de ciment et posées 18 pouces plus bas au milieu que sur les côtés » (R.I.C.C. 1880 : 558-559). Le devis présente encore de nombreuses précisions quant aux travaux à réaliser dans ce secteur, entre autres au sujet d'un canal de décharge à construire du côté sud du canal de Lachine, au sud-ouest d'un ouvrage existant situé près de l'extrémité aval de l'aqueduc-siphon (R.I.C.C. 1880 : 560).

L'ouvrage connaîtra divers problèmes de fonctionnement, le plus fréquent étant l'accumulation de sédiments et débris de toutes sortes. La portion canalisée de la rivière Saint-Pierre et l'aqueduc-siphon doivent être nettoyés à plusieurs reprises (*Annual Report of the Department of Raylway and Canal*, 1909-1910, 1921-1922 et 1927-1928). En 1920, au cours de travaux d'assèchement de l'aqueduc-siphon (sans doute en lien avec son obstruction par des débris), un bris occasionnant une fuite est décelé dans le plancher de l'ouvrage, ce qui nécessitera des réparations (*Annual Report of the Department of Raylway and Canal*, 1919-1920). Des photographies possiblement prises au cours de ces travaux montrent une ouverture pratiquée dans le mur nord du canal de Lachine, à l'est de l'aqueduc-siphon, où aboutit une tranchée aux parois maintenues par des palplanches d'acier. C'est sans doute par cette tranchée que sera déviée la rivière Saint-Pierre vers le canal, alors que seront réalisés les travaux de réparation touchant l'aqueduc-siphon (figures 89 à 93). Ces travaux, comme en témoigne la figure 93, impliquent également la construction de coffrages sur l'aqueduc-siphon, probablement dans le but de l'assécher temporairement. Le rapport de 1927-1928 relate que l'aqueduc-siphon a dû être de nouveau asséché, de façon à pouvoir être nettoyé (*Annual Report of the Department of Raylway and Canal*, 1927-1928). En outre, il semble que les débordements de la rivière Saint-Pierre, particulièrement au printemps, ne soient pas inhabituels.

L'aqueduc-siphon sera abandonné et mis hors d'usage peu après 1930, à la suite de la construction d'un collecteur situé plus à l'est (figure 94). La rivière Saint-Pierre, désormais entièrement canalisée, est alors déviée vers ce collecteur. Des photographies du nouvel ouvrage prises au cours de sa construction montrent la mise en place de deux conduites parallèles (figure 95) Une photographie aérienne de 1948 révèle que les puits de l'ancien aqueduc-siphon ont été presque entièrement remblayés, alors que seul le sommet du mur de soutènement nord est encore visible (figure 96).

Le développement industriel ayant marqué le début du XXe siècle semble ralentir au cours des décennies qui suivent. Alors que l'importance du canal de Lachine décline, particulièrement à partir des années 1930 et jusqu'à son abandon quasi total par les industries après 1960, le secteur connaît peu de changements. Tout au plus le complexe industriel de la Dominion Flour Mills, traversé par la voie de chemin de fer du Grand Tronc, connaîtra quelques additions et l'agrandissement de certaines de ces installations après 1912 (figure 97). L'ensemble sera détruit par un incendie en 1992 (Ethnoscop 2000 : 6). La rue Léa-Roback sera ouverte peu de temps après.

Figure 89 : Photographie de 1920 montrant une tranchée excavée à l'est de l'aqueduc-siphon et une ouverture dans la barge nord du canal de Lachine pour la déviation de la rivière Saint-Pierre (APC 158/03-00/ic-000802)

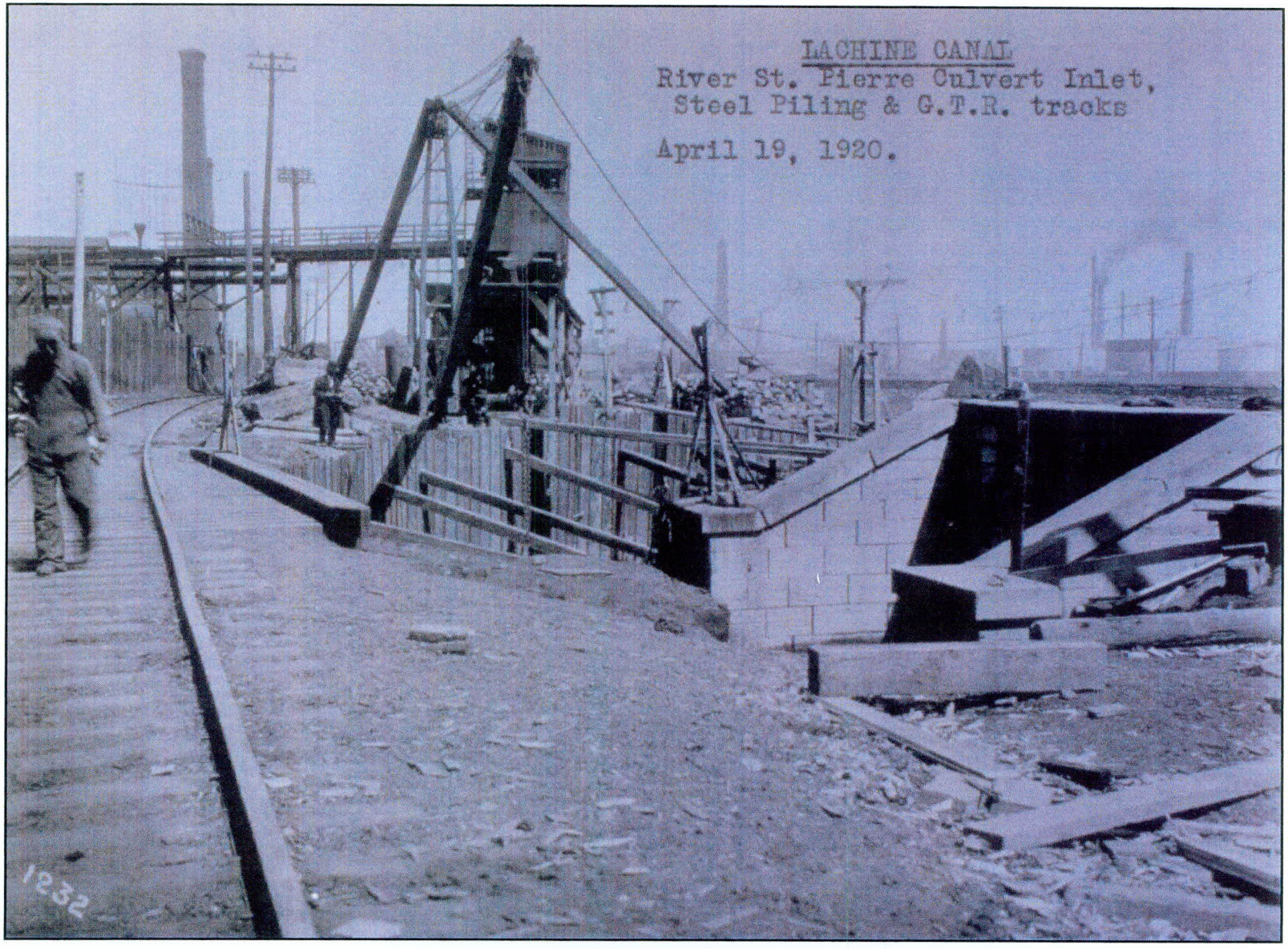

Figure 90 : Photographie de 1920 montrant une tranchée à l'est de l'aqueduc-siphon et dont les parois ont été consolidées au moyen de palplanches (APC 158/03-00/ic-000812).

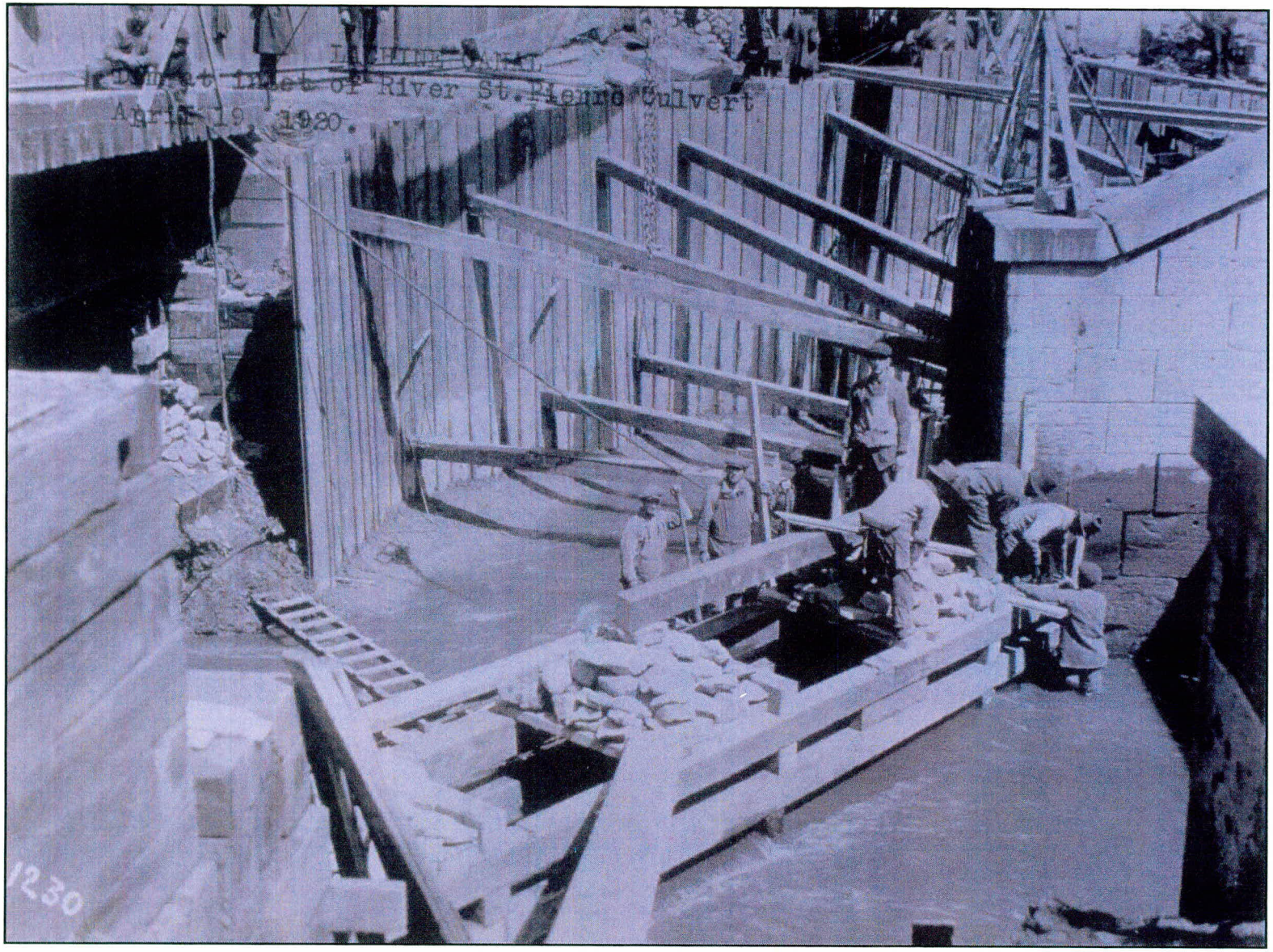

Figure 91 : Photographie de 1920 montrant le fond d'une tranchée à l'est de l'aqueduc-siphon (APC 158/03-00/ic-000808)

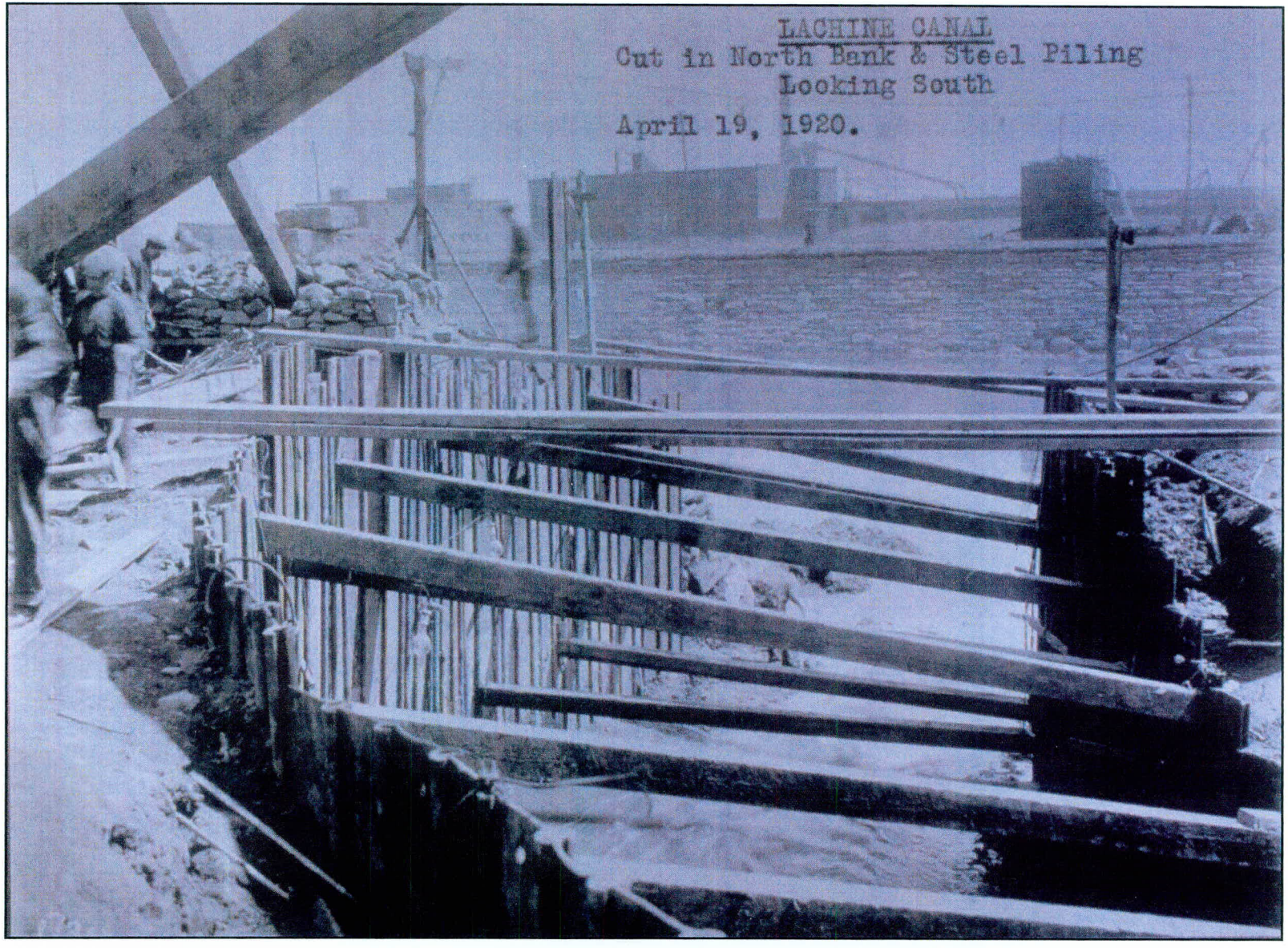

Figure 92 : Photographie de 1920 montrant une tranchée à l'est de l'aqueduc-siphon et l'eau de la rivière Saint-Pierre se déversant dans le canal (APC 158/03-00/ic-000810)

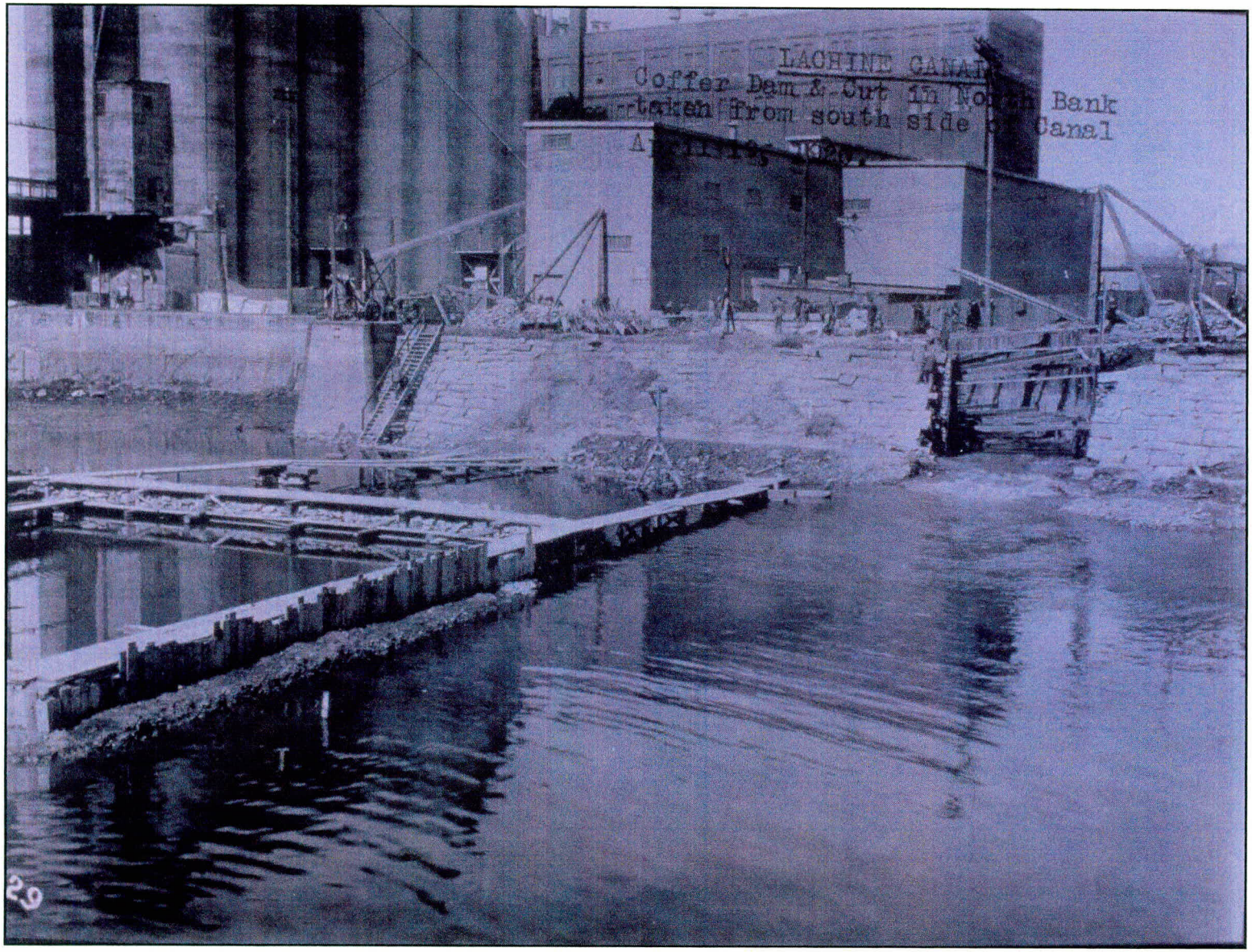

Figure 93 : Photographie de 1920 montrant l'ouverture dans la berge nord du canal à l'emplacement où est déviée la rivière Saint-Pierre et le coffrage construit à l'emplacement du conduit du siphon (APC 158/03-00/ic-000806)

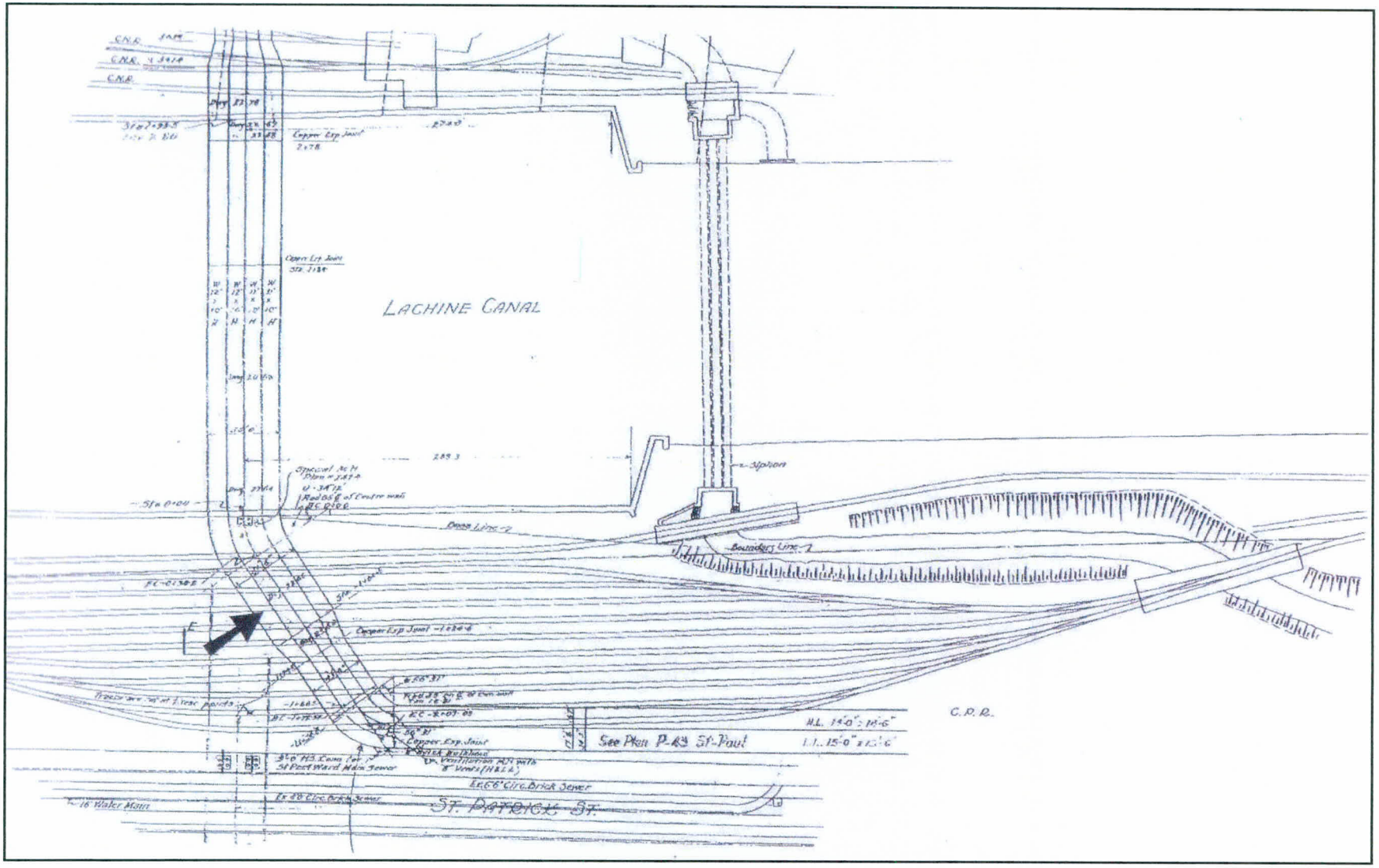

Figure 94 : Extrait d'un plan de Montreal Sewers Commission de 1931 montrant le nouveau collecteur de même que l'ancien aqueduc-siphon désormais hors d'usage et ce qui semble être un déversoir, directement à l'est (Ethnoscop 2002a).

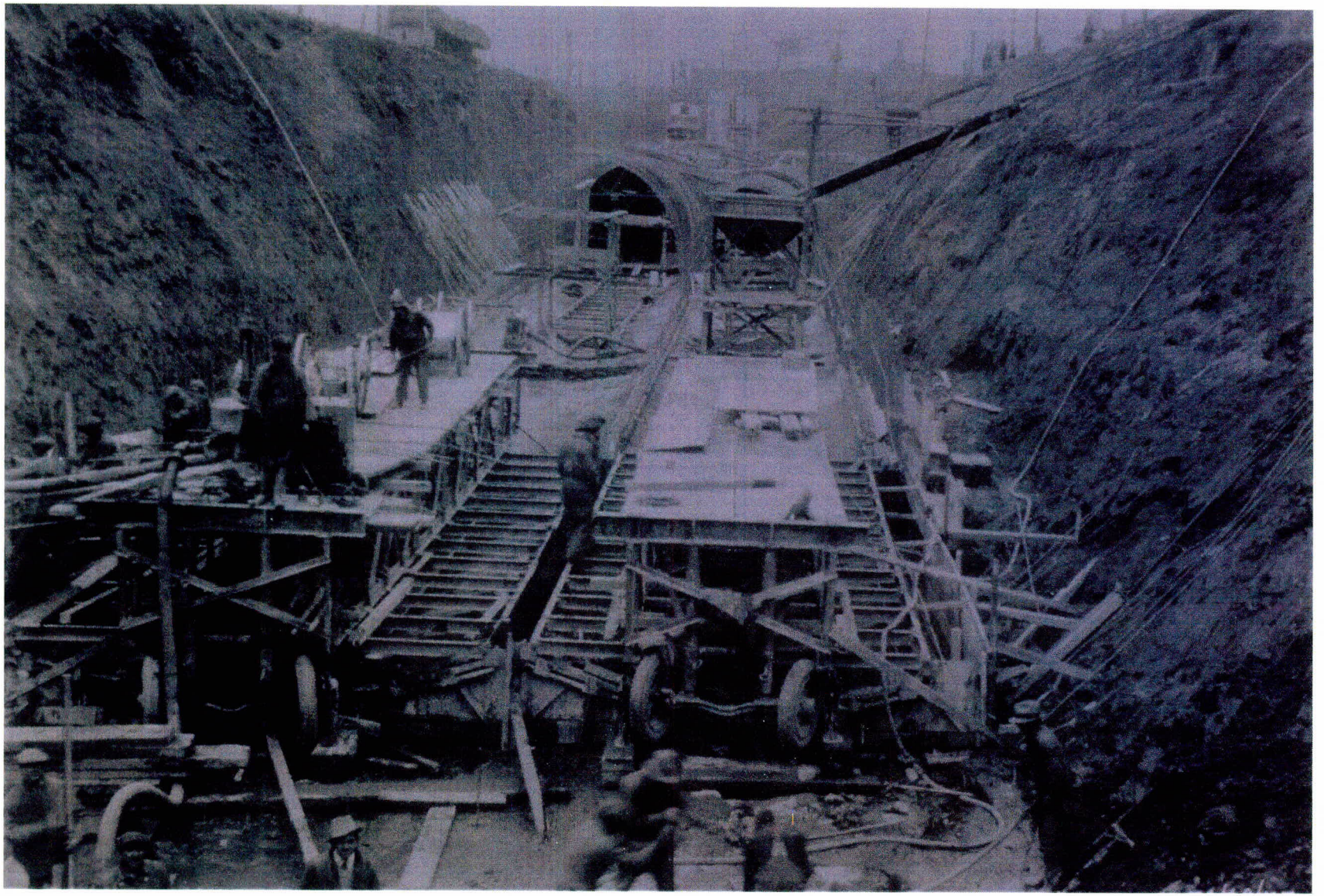

Figure 95 : Photographie de 1933 montrant l'égout collecteur de la rivière Saint-Pierre en cours de construction (APC 158/03-00/ic-005342)

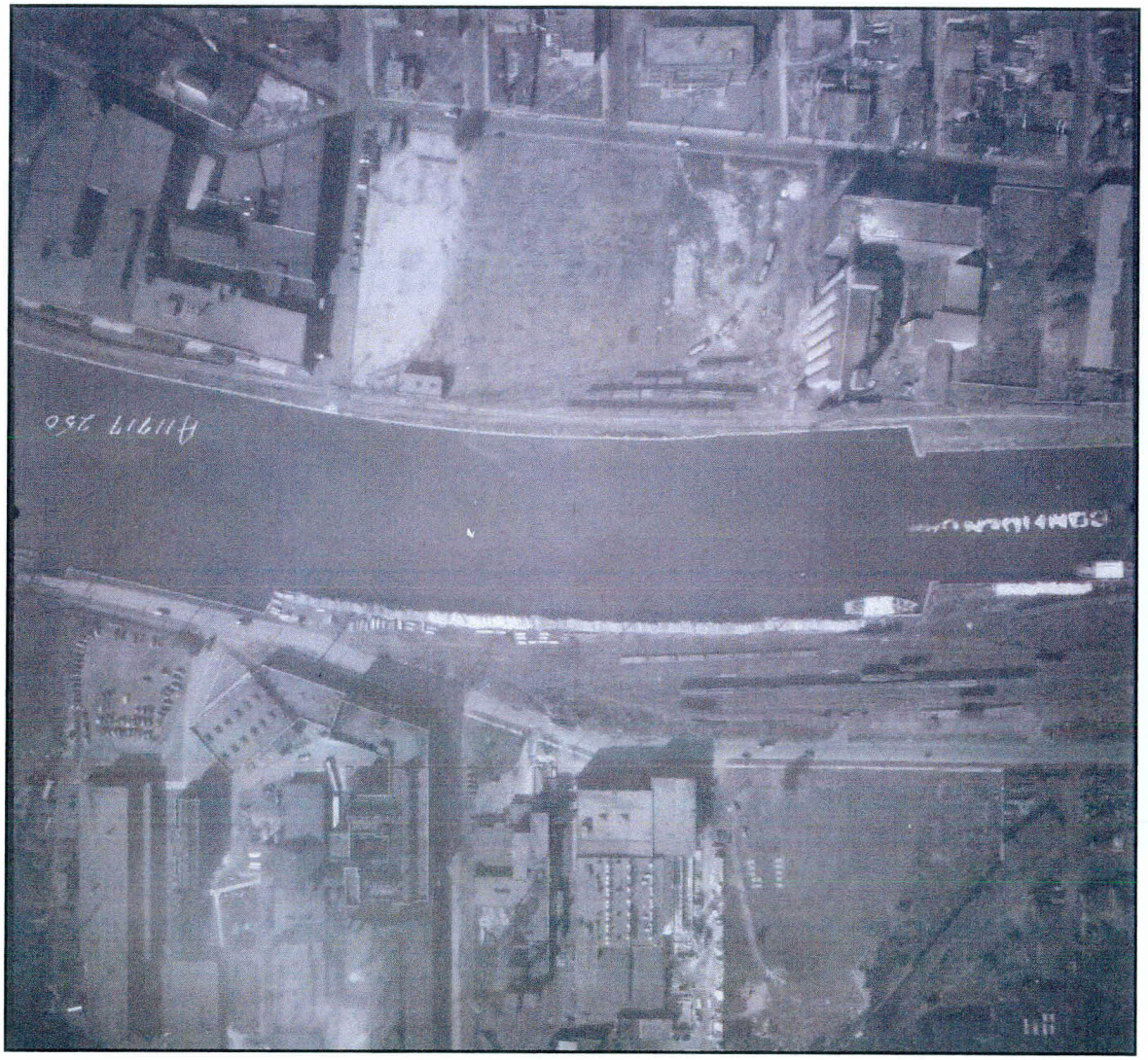

Figure 96 : Photographie aérienne de 1948 montrant le secteur à l'étude (APC 158/05-01/ic006045)

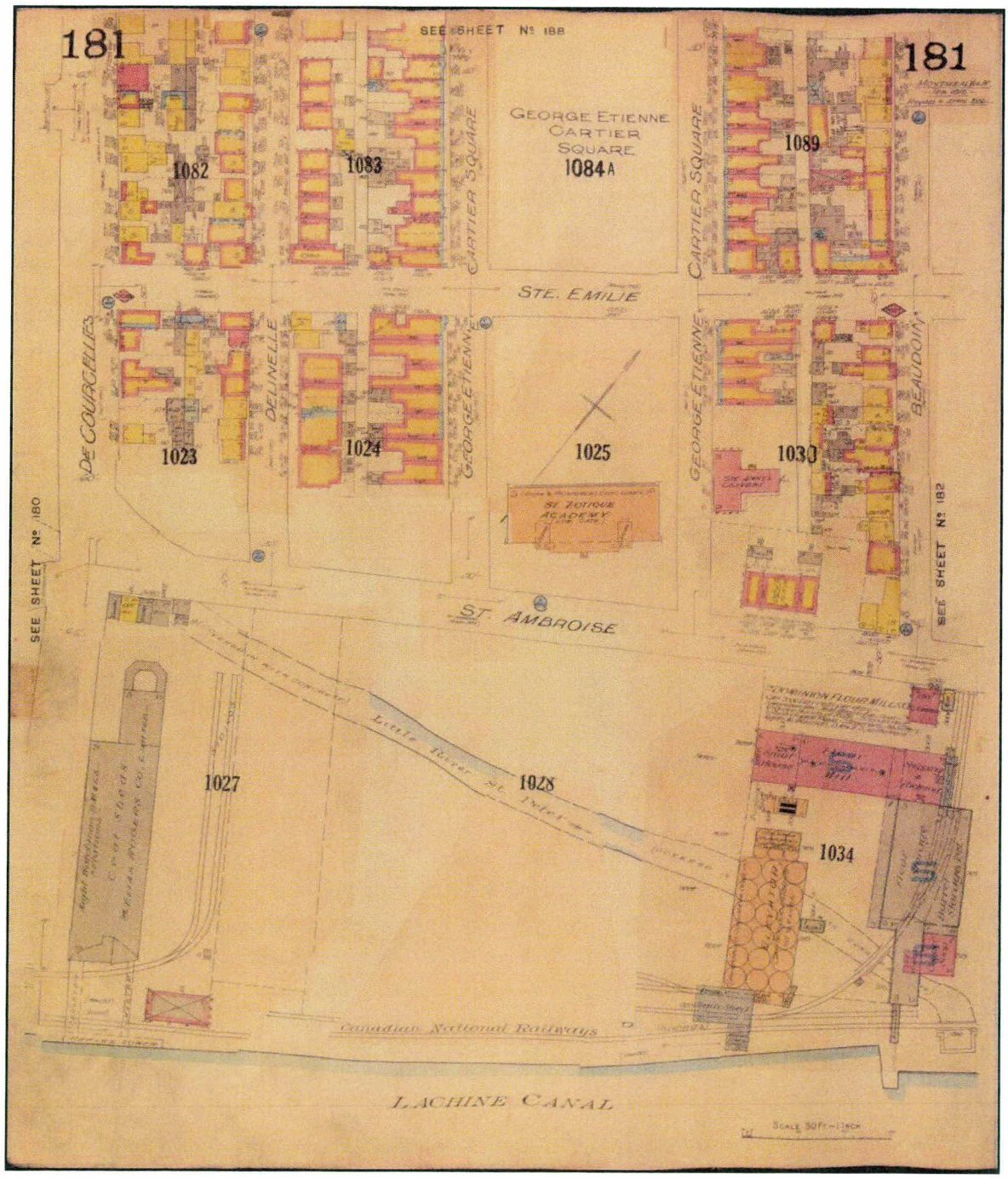

Figure 97 : Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « The Insurance Plan of the City of Montreal, volume IV », 1930 (BANQ G 1144 M65G475 U5 v. 4 1930 CAR)

2.6.3 Interventions archéologiques antérieures

Le secteur à l'étude est situé dans les limites du site 613G. Ce vaste site archéologique, qui s'étend de l'écluse 4 à l'ouest jusqu'au pont du Canadien National de Saint-Henri à l'est, a été touché par plusieurs interventions archéologiques, lesquelles sont présentées dans le tableau 17. Dans la présente section, il ne sera question que des interventions archéologiques réalisées à proximité du secteur à l'étude.

Sur la bordure sud du canal de Lachine, des forages et des tranchées exploratoires réalisées en 2000 par Ethnoscop à l'est de la rue Pitt (MTL00-08-1) ont permis de localiser et de documenter un paléo-méandre associé au passage de la rivière Saint-Pierre. À l'aide de ces données, il a été possible de reconstituer un tracé différent de celui documenté sur les plans du début du XXe siècle. De plus, ces travaux ont révélé les vestiges d'une structure cylindrique en béton, identifiée comme une cheminée d'équilibre construite à même une ancienne canalisation associée à la rivière Saint-Pierre et destinée à régulariser la pression créée lorsque la canalisation atteignait sa pleine capacité (Ethnoscop 2002a : 28).

Au cours de l'automne 2008, dans le cadre de travaux de décontamination des sols en bordure nord du canal, un décapage du terrain a été réalisé sur une aire s'étendant de la rue Beaudoin à l'ouest jusqu'à environ 100 m à l'est de la rue Saint-Ferdinand. L'épaisseur des sols décapés variait de 0,30 m à 0,85 m. Ces travaux ont été effectués sous la supervision d'un archéologue de Parcs Canada et répertoriés sous l'opération 6. Ils ont révélé les vestiges de quatre bases de béton de plan carré dont la fonction demeure incertaine, d'un mur de béton armé formé de plusieurs segments et dont la portion nord passait sous le chemin de fer, ainsi que d'un mur de maçonnerie de pierres. Dans un sondage réalisé avant le décapage général du site, un relevé stratigraphique a permis d'identifier les résidus d'un ancien chemin de halage en bordure nord du canal. Enfin, ces travaux ont impliqué le relevé de bollards et d'une section de chemin de fer qui étaient visibles à la surface du terrain.

2.6.4 Résultats

Après une première excavation en septembre 2008, Ethnoscop a été mandatée par la CSEM pour documenter l'aqueduc-siphon par un sondage préalable réalisé en décembre 2008 et janvier 2009. Ce sondage ayant permis de rattacher les vestiges mis au jour à cet aqueduc-siphon, il a été décidé par les responsables de la CSEM de faire passer les nouvelles conduites électriques à l'intérieur de l'ancien ouvrage de génie. Les excavations réalisées dans le cadre de ces travaux d'enfouissement, de même que celles effectuées pour l'aménagement d'un bassin de décantation, ont été exécutées sous supervision archéologique. Parallèlement à ces travaux touchant l'ancien ouvrage hydraulique, les terrains situés en bordure nord et sud du canal ont également fait l'objet de tranchées de caractérisation des sols, effectuées sous supervision archéologique. Les pages qui suivent, en présentant les résultats des interventions archéologiques effectuées par Ethnoscop sur le site 613G de septembre 2008 à février 2009, visent essentiellement à décrire et interpréter les diverses composantes de l'aqueduc-siphon mises au jour lors des travaux.

Tableau 17 : 613G, interventions archéologiques réalisées sur le site

Opération (année)	Secteur	Nature de l'intervention	Principaux résultats
1 (2001)	Rive nord du canal, entre l'écluse 4 et le pont du Canadien National (Saint-Henri)	Supervision archéologique (SACL)	Mise au jour de séquences stratigraphiques montrant la présence de remblais liés à l'aménagement d'une voie ferrée et de déblais générés par l'élargissement du canal de Lachine, entre 1876 et 1879
2 (2001)	Rive nord du canal, entre l'écluse 4 et le pont du Canadien National (Saint-Henri)	Supervision archéologique (SACL)	Mise au jour de séquences stratigraphiques montrant la présence d'anciens aménagements de surface et de remblais liés à l'aménagement des abords du canal, de même que de déblais générés par son élargissement entre 1876 et 1879
3 (2002)	Îlot central du pont du Canadien National, Saint-Henri	Supervision archéologique (SACL)	Dégagement et relevé de composantes de l'îlot central supportant l'ancien pont du Grand Tronc, construit en 1879
4 (2005)	Divers secteurs du canal de Lachine	Variée (SACL)	
5 (2008)	Rive nord du canal, entre les rues Beaudoin et Sainte-Marguerite	Supervision archéologique (Ethnoscop)	Mise au jour des vestiges d'un déversoir construit en bordure est d'un aqueduc siphon, au cours des années 1920
6 (2008)	Rive nord du canal, entre les rues Beaudoin et 100 m à l'est de la rue Saint-Ferdinand	Supervision archéologique (Parcs Canada)	Mise au jour des vestiges de quatre bases de béton de plan carré à la fonction incertaine, d'un mur de béton armé et d'un mur de maçonnerie de pierre; relevé stratigraphique permettant d'identifier la surface d'un ancien chemin de halage; relevé de bollards et d'une section de chemin de fer visibles à la surface du terrain
7 (2009)	Rive nord du canal, à l'est de l'écluse 4	Supervision archéologique (Parcs Canada)	Dégagement partiel et relevé de quatre contreforts du mur nord du canal et de quatre bollards vis-à-vis ces contreforts
8 (2008 et 2009)	Rives nord et sud du canal, vis-à-vis l'espace compris entre le pont piétonnier et la rue Sainte-Marguerite	Inventaire et supervision archéologiques (Ethnoscop)	Mise au jour des vestiges des puits d'entrée et de sortie d'un aqueduc-siphon construit au cours du deuxième élargissement du canal de Lachine (1877-1878) et servant à faire passer la rivière Saint-Pierre sous le canal; séquences stratigraphiques témoignant de la présence d'anciennes surfaces et de remblais liés à l'aménagement des abords du canal.
9 (2000)		Supervision archéologique (Ethnoscop : MTL00-08-1-1)	Horizon humique, niveau d'occupation et résidus de combustion du XXe siècle
10 (2000)		Supervision archéologique (Ethnoscop : MTL00-08-1-2)	Horizon humique, remblais, niveaux d'occupation et résidus de combustion du XXe siècle, lit de pose d'une voie ferrée du Canadien Pacifique et construction d'une structure en béton
11 (2000)		Supervision archéologique (Ethnoscop : MTL00-08-1-3)	Cheminée d'équilibre de la canalisation de la rivière Saint-Pierre

2.6.4.1 Opération 5 (sous-opération 5A)

C'est au cours du mois de septembre 2008 qu'a eu lieu une première phase d'intervention par la CSEM en bordure nord du canal de Lachine. Les travaux à cet emplacement consistaient en l'excavation mécanique d'une tranchée de caractérisation des sols (plan 47). Ces travaux ont été réalisés sous supervision archéologique. La sous-opération 5A a pris la forme d'un polygone faisant un maximum de 5,30 m nord-sud – en incluant le mur de béton délimitant la berge nord du canal contre lequel s'appuyait la tranchée excavée – sur un maximum de 8,20 m est-ouest. Depuis la surface située entre 18,47 m et 18,24 m (NMM), la profondeur excavée a atteint 2,80 m, la présence d'une dalle de béton et l'infiltration d'eau ayant entraîné l'arrêt des travaux.

Les sols retirés formaient deux niveaux distincts, regroupés en un même lot mécanique 5A1 (photo 45 et tableaux 18 et 19). Ainsi un dépôt d'une épaisseur de 1,50 m, formé de sable limoneux brun marbré orangé, ferme et graveleux, contenant des fragments de calcaire hétérométriques et des fragments de briques rouges, a été mis au jour directement sous le terreau de surface. Cet épais dépôt en recouvrait un d'argile limoneuse brun grisâtre ferme à compacte, mêlée à des poches du dépôt supérieur et contenant de nombreux fragments de calcaire hétérométriques ainsi que des fragments de planches de bois. Quelques rares objets témoins ont été retirés de ces dépôts, dont une bouteille d'encre en verre teinté vert de marque « CARTER'S », fabriquée selon un procédé mécanique caractéristique du XXe siècle, et un fragment de semelle de chaussure en cuir.

Les sols retirés étaient délimités, tant à l'est qu'à l'ouest, par un assemblage de palplanches formant deux parois verticales dont celle située à l'est, dégagée sur une plus grande étendue, montrait un axe nord-ouest/sud-est (plan 47 et photos 45 et 46). La distance entre ces deux parois était de 5,65 m à 5,90 m. Le sommet des deux murs de palplanche 5A3 et 5A4 apparaissait à près de 0,30 m sous la surface du terrain. Ces murs étaient formés d'un assemblage de palplanches plates en acier, chacune faisant 0,38 m de largeur et près de 0,01 m d'épaisseur. Quant à la hauteur des palplanches, elle n'a pu être déterminée alors qu'elles semblaient s'enfoncer sous le niveau de la dalle de béton 5A6 située à la base de l'aire excavée. Au total, six de ces palplanches ont été dénombrées dans le mur est et trois dans le mur ouest, mais tout semble indiquer que les deux murs de soutènement se poursuivaient au nord-ouest au-delà des limites de la sous-opération. Quant à leur limite sud, elle correspondait au mur de béton 5A5 de la berge nord du canal.

Ce mur 5A5 présentait, à l'emplacement précis que délimitaient les deux murs de soutènement 5A3 et 5A4, un aspect distinct de celui que présentait généralement le mur nord du canal dans ce secteur (photo 47). Alors qu'ailleurs en bordure nord du canal, le parement sud du mur montrait une série d'assises de blocs de calcaire maçonnés et surmontés d'une section de béton au parement vertical, la portion 5A5 était entièrement construite de béton, du moins sa portion émergée, la seule visible. Le mur 5A5 présentait à son sommet une épaisseur de 0,75 m ou de 1,35 m, selon les trois sections distinctes de son parement sud (faisant face au canal) : ainsi chaque extrémité montrait un parement marqué par un fruit prononcé, alors que la section médiane présentait une portion inférieure avec un fruit léger et une portion supérieure verticale. Quant au parement nord, dégagé jusqu'à une profondeur de 2,80 m (soit jusqu'à la surface de la dalle de béton 5A6), il présentait une surface plane marquée par un léger fruit. Le béton utilisé

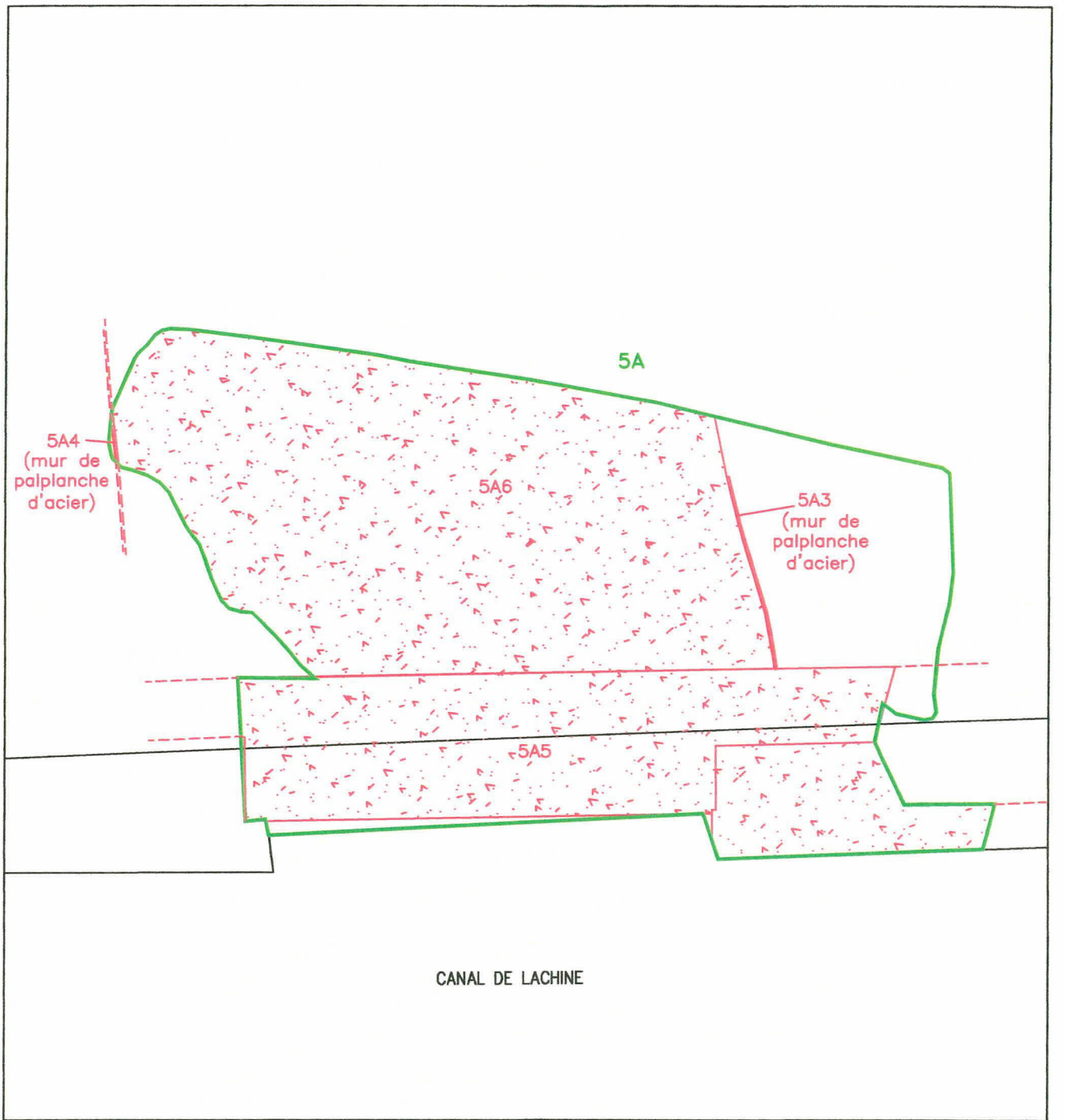

CSEM, RAPPORT 2008–2009, CANAL DE LACHINE, PROJET 1169, 613G
INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE
SOUS–OPÉRATION 5A
PLAN 47

SOUS–OPÉRATION
5A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE
BÉTON
PROLONGEMENT DE VESTIGE

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal
feuillet no 31H05–010–3634

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1:60

CSE0720
ethnoscop

Photo 45 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 5A (portion est), paroi sud, mur de soutènement de palplanche (5A3) et mur nord du canal de Lachine (5A5), vue vers l'est (613G-08-NUM1-20)

Photo 46 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 5A, vue d'ensemble vers l'ouest (613G-08-NUM1-37)

Tableau 18 : 613G, opérations 5 et 8, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation
5A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---
5A2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---
5A3	---	Mur de palplanches en acier orienté suivant un axe nord-ouest/sud-est	XXe siècle	Mur de soutènement des parois de la tranchée de construction du déversoir de l'aqueduc-siphon
5A4	---	Mur de palplanches en acier orienté suivant un axe nord-ouest/sud-est	XXe siècle	Mur de soutènement des parois de la tranchée de construction du déversoir de l'aqueduc-siphon
5A5	---	Mur de béton orienté suivant un axe est-ouest, bordant au nord le canal de Lachine et délimité	XXe siècle	Section du mur nord du canal de Lachine reconstruite dans le cadre de la construction du déversoir de l'aqueduc-siphon
5A6	---	Dalle de béton horizontale	XXe siècle	Sommet de la structure d'un déversoir de l'aqueduc-siphon
8A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---
8A2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---
8A3	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté est-ouest	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Segment est-ouest du mur latéral ouest du puits nord de l'aqueduc-siphon
8A4	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté nord-sud	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Segment nord-sud du mur latéral ouest du puits nord de l'aqueduc-siphon
8A5	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté est-ouest	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Mur de soutènement du puits nord de l'aqueduc-siphon
8A6	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté nord-sud	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Segment nord-sud du mur latéral est du puits nord de l'aqueduc-siphon
8A7	---	Mur de béton formé de quatre segments, soit deux longs segments nord-sud marqués chacun par un décrochement vers l'est	XXe siècle (entre 1920 et 1931)	Mur associé à la jonction du puits nord de l'aqueduc-siphon et d'un déversoir situé à l'est
8A8	---	Échelle en acier fixée au parement ouest des murs 8A6 et 8A7	XXe siècle (entre 1920 et peu après 1930)	Échelle de service
8A9	---	Assemblage de bandes d'acier laminé formant deux petites poutrelles assemblées par des entretoises perpendiculaires et diagonales rivetées	XXe siècle (entre 1920 et peu après 1930)	Passerelle fixée au sommet du puits nord de l'aqueduc-siphon
8A10	---	Série de grilles formées d'un assemblage de bandes d'acier laminé rivetées	XXe siècle (entre 1920 et peu après 1930)	Grilles soutenant la passerelle 8A9
8A11	---	Poutres disposés horizontalement, de part et d'autre de l'extrémité sud du vestige 8A12	Après 1878?	Composantes d'un barrage servant à diviser ou à contenir le flux de la rivière Saint-Pierre à l'entrée de l'aqueduc-siphon
8A12	---	Ouvrage formé de deux panneaux de palplanches de bois maintenus par une série de poutres horizontaux et verticaux	Après 1878?	Composantes d'un barrage servant à diviser ou à contenir le flux de la rivière Saint-Pierre à l'entrée de l'aqueduc-siphon

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation
8A13	---	Poutress disposés horizontalement, de part et d'autre de l'extrémité nord du vestige 8A12	Après 1878?	Composantes d'un barrage servant à diviser ou à contenir le flux de la rivière Saint-Pierre à l'entrée de l'aqueduc-siphon
8A14	---	Résidus de pièces de bois probablement disposées à l'horizontale sur le sommet du mur de chute 8A15	Indéterminé	Indéterminé
8A15	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté est-ouest	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Mur de chute du puits nord de l'aqueduc-siphon
8A16	---	Pilier surmonté d'un linteau, tous deux en béton, formant une ouverture dans le mur latéral 8A7	XXe siècle (entre 1920 et 1931)	Composantes d'une ouverture associée à un déversoir construit à l'est du puits d'entrée de l'aqueduc-siphon
8A17	---	Niveau de planches de bois nord-sud posées sur un niveau de pièces de bois massives disposées d'est en ouest	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Plancher du puits nord de l'aqueduc-siphon
8B1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---
8C1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---
8D1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---
8E1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---
8F1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---
8F2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---
8F3	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté est-ouest	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Mur de soutènement du puits sud de l'aqueduc-siphon
8F4	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté nord-sud	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Segment nord-sud du mur latéral ouest du puits sud de l'aqueduc-siphon
8F5	---	Mur de maçonnerie de pierres appuyé contre le parement sud du mur 7F6	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Contrefort du mur latéral ouest du puits sud de l'aqueduc-siphon
8F6	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté est-ouest	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Segment est-ouest du mur latéral ouest du puits nord de l'aqueduc-siphon
8F7	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté nord-sud	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Segment nord-sud du mur latéral est du puits sud de l'aqueduc-siphon
8F8	---	Mur de maçonnerie de pierres appuyé contre le parement sud du mur 7F9	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Contrefort du mur latéral est du puits sud de l'aqueduc-siphon
8F9	---	Mur de maçonnerie de pierres orienté est-ouest	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Segment est-ouest du mur latéral est du puits sud de l'aqueduc-siphon
8F10	---	Vestige de maçonnerie de pierres formant un plan incliné	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	Plan incliné facilitant la réintégration de son lit par la rivière, à la sortie de l'aqueduc-siphon

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation
8F11	---	Poutres disposés horizontalement, de part et d'autre de l'extrémité sud du vestige 8F12	Après 1878?	Composantes d'un barrage servant à diviser ou à contenir le flux de la rivière Saint-Pierre à la sortie de l'aqueduc-siphon
8F12	---	Ouvrage formé de deux panneaux de palplanches de bois maintenus par une série de poutres horizontaux et verticaux	Après 1878?	---
8F13	---	Succession de trois à quatre niveaux de pièces de bois (planches et pièces plus massives) fixées par des chevilles	XIXe siècle (entre 1876 et 1878)	---

Tableau 19 : 613G, sous-opérations 5A, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,10	Terreau	Aménagement de surface
2	0,0 – 1,50	Sable limoneux brun marbré orangé, ferme et graveleux, contenant des fragments de calcaire hétérométriques et des fragments de briques rouges	Remblai de rehaussement et de nivellement
3	1,50 – 2,80	Argile limoneuse brun grisâtre, ferme à compacte, mêlée à des poches du dépôt supérieur et contenant de nombreux fragments de calcaire hétérométriques, ainsi que des fragments de planches de bois	Remblai de rehaussement et de nivellement

Photo 47 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 5A, vue d'ensemble vers le nord-est du mur nord du canal de Lachine et de la section distincte correspondant au mur 5A5 (613G-08-NUM1-51)

pour la construction de cette section du mur, un béton beige grisâtre contenant un fin granulat (pierre concassée d'environ ¾ de po), était généralement intègre, bien que fissuré et écaillé par endroits, surtout sur son parement sud.

Le relevé de la dalle de béton 5A6, sur la surface de laquelle s'est interrompue l'excavation mécanique, n'a pas été aisé en raison de l'infiltration rapide d'eau. Cette dalle semblait présenter une surface plane, dont l'étendue visible correspondait à la surface excavée entre les deux murs 5A3 et 5A4. Cette dalle semblait s'appuyer contre le parement sud du mur 5A5, alors que les murs de soutènement paraissaient en former respectivement les limites est et ouest. Puisque les travaux à réaliser par la CSEM ne devaient pas toucher cet ouvrage, il a été décidé de ne pas excaver plus en profondeur et de laisser la dalle en place.

Le caractère distinct du mur 5A5 peut s'expliquer entres autres par son ajout postérieur, sans doute pour combler une ouverture pratiquée dans le cadre de travaux de réfection ou de remplacement du mur originel, ou au cours de travaux d'aménagement particuliers. Les documents consultés font état de travaux ayant touché ce secteur du canal de Lachine en 1920. Ces travaux impliquaient le creusement d'une tranchée aux parois maintenues par des murs de palplanches et destinée à détourner la rivière Saint-Pierre, qui passait normalement par l'aqueduc-siphon situé plus à l'ouest. Des photographies prises en 1920 montrent le creusement d'une tranchée aux parois consolidées de murs de palplanches et dont les dimensions et le tracé semblent correspondre à l'espace défini par les murs 5A3 et 5A5 (figures 89, 92 et 93). La superposition du plan des interventions à un plan de 1931 (plan 48) montre une correspondance entre l'emplacement des vestiges de la sous-opération 5A et celui d'un déversoir construit à l'est de l'entrée de l'aqueduc-siphon. Ces données suggèrent que les travaux de réfection de l'aqueduc-siphon réalisés en 1920 auraient entraîné une déviation temporaire de la rivière Saint-Pierre et qu'ils auraient par la suite été complétés par la construction d'un déversoir, dont la dalle 5A6 aurait formé le sommet.

2.6.4.2 Opération 8

- Composantes d'un aqueduc-siphon : sous-opérations 8A et 8F

Au cours de travaux de décontamination des sols réalisés sur la rive nord du canal de Lachine, sur le site devant être touché par les travaux de la CSEM, les vestiges d'un mur de maçonnerie de pierres et d'un mur de béton ont été mis au jour. Une équipe d'archéologues a alors été mandatée pour procéder à un dégagement et à un relevé des vestiges. Un dégagement partiel des structures a vite fait de révéler la présence d'un ouvrage imposant, dont un examen des plans anciens a confirmé qu'il s'agissait du puits nord de l'aqueduc-siphon de la rivière Saint-Pierre. Les responsables de la CSEM ayant décidé d'utiliser l'ancien ouvrage de génie pour faire passer leurs conduites électriques au moyen d'une gaine insérée dans une des ouvertures de son conduit, la supervision d'un archéologue historien assisté d'un technicien spécialisé a été requise tout au long des travaux d'excavation. Ceux-ci touchaient tant l'emplacement présumé du puits nord de l'aqueduc-siphon que celui du puits sud (plan 46); ils se sont déroulés de façon discontinue de décembre 2008 à février 2009.

CSEM, RAPPORT 2008–2009
CANAL DE LACHINE, PROJET 1169
613G

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION D'UN PLAN DE LA MONTREAL SEWERS COMMISSION DE 1931 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 48

	SOUS–OPÉRATION
5A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
	VESTIGE
1B	OUVERTURE ARQUÉE D'UN CONDUIT
	INTERVENTION ANTÉRIEURE
1B	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
	VESTIGE D'INTERVENTION ANTÉRIEURE
	SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
BiFj–76	CODE BORDEN
613G	CODE LIÉ À PARCS CANADA
MTL00–08–1	CODE TEMPORAIRE

NAD83 MTM 8

0 20 40 m

ÉCHELLE : 1: 1000

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3634

CSE0720

ethnoscop

- Puits nord de l'aqueduc-siphon : sous-opération 8A

Les travaux dans le secteur du puits nord de l'aqueduc-siphon ont débuté par le retrait mécanique des remblais recouvrant les vestiges de l'ancien ouvrage, par endroits sur une épaisseur de plus de 8,50 m, depuis la surface située à 18,64 m (NMM) en moyenne. Au total, une aire de près de 145 m^2 a été excavée. Les remblais retirés, formés de sols hétérogènes à dominante argileuse mêlés à de nombreux fragments de calcaire (certains taillés), ont révélé de nombreux artefacts témoignant de sa mise en place au cours du XXe siècle : fragments de vaisselle de table en terre cuite fine blanche vitrifiée et d'une jarre en grès grossier nord-américain, bouteilles en verre teinté vert (dont plusieurs de boisson gazeuse), entières ou fragmentées et fabriquées selon un procédé mécanisé du XXe siècle, fiole de médicament en verre teinté vert, bouteille de bière en verre coloré brun, clous tréfilés et clous forgés, bouton en plastique.

Bien que le dégagement de l'ancien ouvrage ait été partiel, certaines des principales composantes architecturales ont pu en être identifiées. Ainsi le puits de l'aqueduc-siphon était défini par trois imposants murs de maçonnerie de calcaire, auxquels était rattaché un mur de béton (plan 49 et photos 48 à 50). Les murs de maçonnerie de pierres, soit un mur de soutènement 8A5 orienté d'est en ouest et les deux murs latéraux auxquels il était imbriqué pour former deux angles droits (8A3, 8A4 et 8A6), présentaient des modes de construction similaires. Ces vestiges, dont le sommet se situait entre 18,77 m et 17,11 m (NMM), ont fait l'objet d'un dégagement partiel, alors que seul leur parement interne a été dégagé jusqu'à la base du puits. D'une hauteur visible variant de 8, 50 m à 7,40 m, ces trois murs étaient construits d'un assemblage de blocs de calcaire taillés, dont plusieurs présentaient une face bouchardée. Les blocs assemblés en parement simple faisaient généralement entre 0,75 m et 1,25 m de longueur et une hauteur en parement de 0,30 m, formant des assises régulières liées par un mortier à base de ciment. Le parement interne des murs était vertical et bien dressé, constitué de blocs dont l'épaisseur était constante, soit 0,76 m. Quant aux parements externes, ils étaient verticaux à leur sommet, sur un minimum de deux assises, avant que ne s'amorce un fruit prononcé interrompu par un léger ressaut (photo 48). La présence de ce fruit, combinée à celle d'un enduit à base de ciment et au peu de soin apporté à la finition des modules, suggère que ces portions des murs étaient à l'origine enfouies.

Au-delà de ces similarités sur le plan architectural, les vestiges présentaient également des caractéristiques propres. D'une longueur de 8,80 m d'est en ouest, le mur central 8A5, désigné précédemment comme mur de soutènement, présentait à sa base trois ouvertures arquées (photo 51). Celles-ci étaient disposées à intervalles réguliers et distantes de 0,60 m de l'ouverture voisine. Ces ouvertures de 1,85 m de largeur et de 1,55 m de hauteur (mesure prise au centre de l'arc en plein cintre qui coiffait l'ouverture) étaient définies par des blocs et des voussoirs de calcaire soigneusement taillés. Elles formaient l'entrée du conduit de l'aqueduc-siphon, alors qu'il a été possible d'entrevoir l'extrémité sud de l'une d'entre elles après des travaux de nettoyage effectués par l'entrepreneur. Quant au mur de soutènement 8A5, sa base n'a pas été atteinte, sa base visible étant la même que celle des ouvertures arquées, formée d'un plancher de bois dont il sera question plus loin.

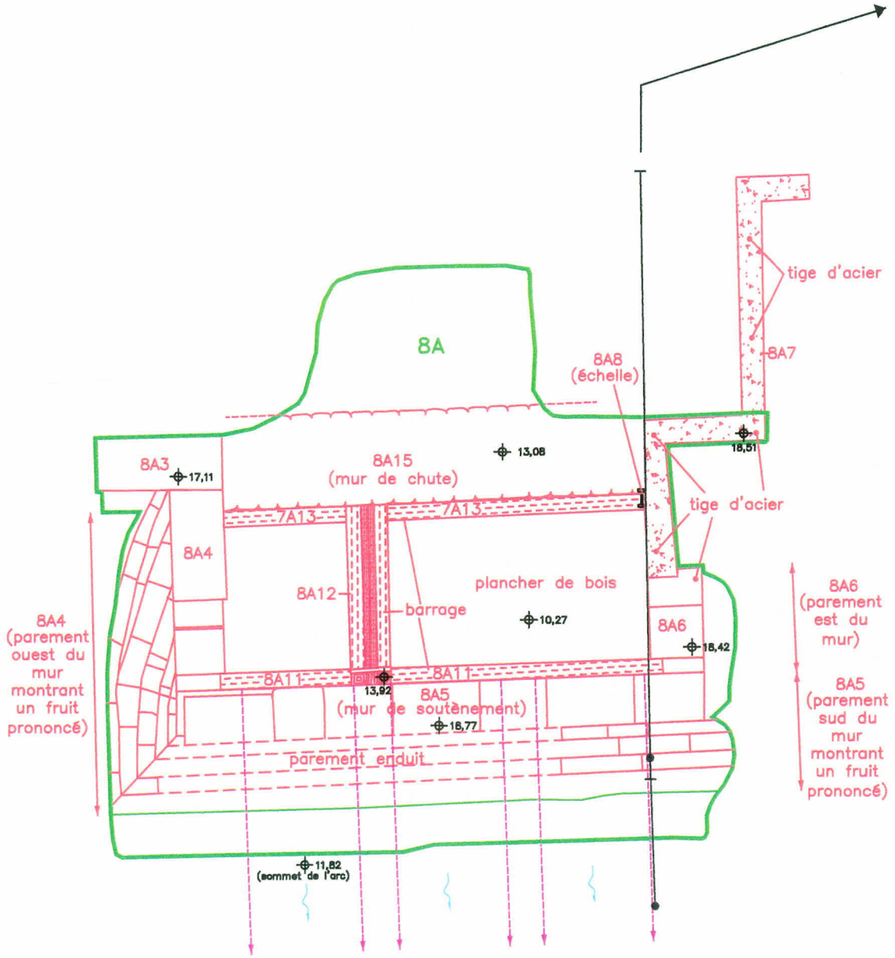

ENCART 1 : ÉLÉVATION DE LA PAROI EST, TÊTE NORD DE L'AQUEDUC–SIPHON

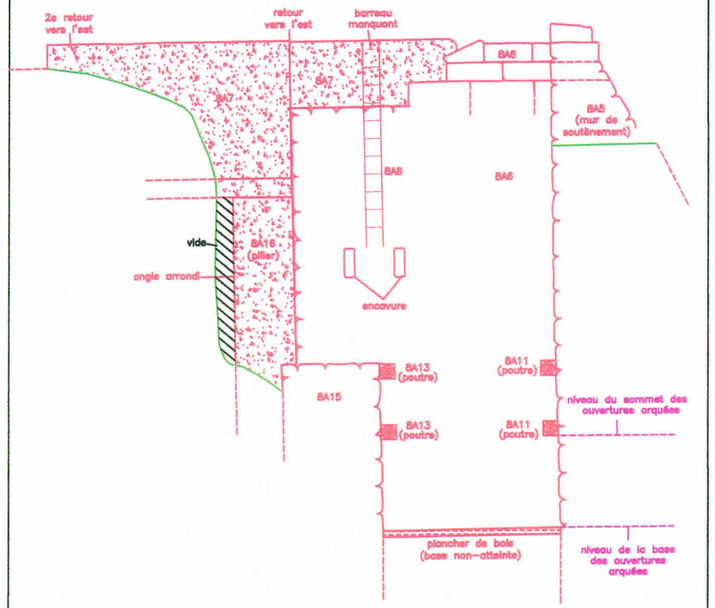

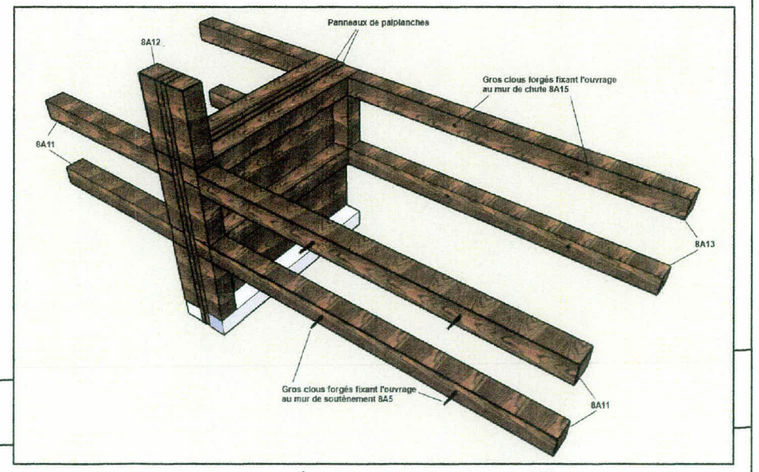

ENCART 2 : SCHÉMA DU BARRAGE EN BOIS MASSIF

CANAL DE LACHINE

CSEM, RAPPORT 2008–2009
CANAL DE LACHINE, PROJET 1169
613G

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS–OPÉRATION 8A

PLAN 49

- SOUS–OPÉRATION
- 8A — NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- VESTIGE
- 8A3 — NUMÉRO DE VESTIGE
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- BOIS
- BOIS (PALPLANCHE)
- BOIS (VUE EN COUPE)
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- OUVERTURE ARQUÉE D'UN CONDUIT
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- ÉLÉVATION ARCHITECTURALE
- 13,08 — ÉLÉVATION EN MÈTRES (NMM)

0 2 4 m

ÉCHELLE : 1: 100

N.M.H. N.G.

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3634

CSE0720

ethnoscop

Photo 48 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, vestiges du puits nord de l'aqueduc-siphon en cours de dégagement, sommet et parement externe des murs 8A3, 8A4 et 8A5, vue vers l'est (613G-08-NUM2-106)

Photo 49 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, vestiges du puits nord de l'aqueduc-siphon en cours de dégagement, vue vers le sud (613G-08-NUM2-60)

Photo 50 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, vestiges du puits nord de l'aqueduc-siphon en cours de dégagement, parement interne des murs 8A4, 8A5, 8A6 et 8A7, vue vers le sud (613G-08-NUM3-289)

Photo 51 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, base du puits en cours de dégagement, vue vers le sud (613G-08-NUM3-337)

Les murs latéraux comportaient également des particularités sur le plan architectural. Le mur ouest était formé de deux segments, un d'une longueur de 5,10 m orienté nord-sud (8A4) et un est-ouest (8A3) de 2,00 m de longueur. Le sommet du segment nord-sud montrait une déclivité vers le nord assurée par une série de blocs en forme de pentagone irrégulier. Cette portion du mur, tout comme son segment est-ouest, étant surmontée d'une dalle de couronnement en calcaire, d'une largeur de 0,91 m et d'une épaisseur de 0,27 m, dont le sommet présentait un léger bombement. En conséquence de cette déclivité de son sommet, le mur ouest, à son extrémité nord, présentait une hauteur de 7,40 m. Quant au mur latéral est (8A6), il montrait la présence, à son sommet, d'un bloc de forme similaire à ceux définissant la pente du sommet du mur ouest, suggérant qu'il ait pu auparavant présenter un aspect similaire. Cependant, ce mur se caractérisait par l'absence d'un segment est-ouest, son extrémité nord montrant plutôt les indices de l'arrachement de pierres et de l'arasement de son sommet à une hauteur de 7,00 m, préalablement à son assemblage au mur de béton 8A7, avec lequel il formait un pan continu (plan 49 et photo 52).

Les deux murs latéraux décrits précédemment avaient en commun la présence, sur leur parement interne, de deux rainures verticales parallèles et situées à hauteur égale, servant possiblement à fixer une passerelle (8A9) maintenue par une série de grilles (8A10), dont les vestiges ont été retrouvés en cours d'excavation (photo 53). Cet aménagement n'a pas pu faire l'objet d'un relevé *in situ*. La portion inférieure (8A10) était constituée de huit ou neuf sections, chacune formée d'un assemblage de bandes d'acier laminé rivetées, d'une longueur de 2,30 m (hauteur probable de la structure) et d'une largeur de 0,70 m. Bien que rien ne permette de l'affirmer, il est possible que cette série de grilles ait pris appui sur le mur de chute 8A15 situé à la base du puits nord de l'aqueduc-siphon et dont il sera question plus loin. D'une longueur de près de 7,20 m et d'une largeur de 0,90 m, la passerelle 8A9 était également composée d'un assemblage de bandes d'acier laminé, formant deux petites poutrelles assemblées par des entretoises perpendiculaires et diagonales, le tout fixé par des rivets.

Le parement interne du mur 8A6 montrait également la présence d'une échelle de service en acier fixée au mur et dont la base se situait directement au-dessus des deux rainures verticales du mur. D'une hauteur de 3,20 m, cette échelle 8A8 prenait naissance contre le parement interne du mur de béton 8A7, dont la portion sud avait été coulée sur le sommet du mur 8A6 (photo 52). Le mur de béton, dont le sommet se situait à 18,51 m (NMM), n'a fait l'objet que d'un dégagement partiel. La portion visible présentait un plan en quatre segments, soit deux longs segments nord-sud marqués chacun par un décrochement vers l'est (plan 49 et photo 49). Le mur s'étendait du nord au sud sur près de 6,50 m, en incluant la portion surmontant le mur de maçonnerie 8A6, et son épaisseur au sommet était de 0,40 m. Il était construit d'un béton beige grisâtre contenant un granulat de cailloux faisant jusqu'à 0,03 m de côté. L'extrémité de tiges d'acier creuses de section circulaire était visible à son sommet. La fonction de ces tiges de près de 0,06 m de diamètre demeure incertaine. Peut-être servaient-elles d'armatures au béton ou, plus probablement, formaient-elles la base de clôtures de tubes d'acier. Seule une portion des parements internes des segments nord-sud du mur ont été dégagés, montrant un parement vertical. Directement au nord du mur de maçonnerie 8A6, le mur 8A7 comportait une ouverture, définie par un pilier au profil arrondi d'une largeur de près de 1,00 m et d'une hauteur visible de 2,80 m, surmonté d'un linteau de béton d'une épaisseur de 0,30 m (8A16). Il a été impossible de dégager davantage ces vestiges, en raison du danger évident que présentait l'entreprise.

Photo 52 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, murs 8A6 et 8A7 et vestige 8A16, vue vers le sud-sud-est (613G-08-NUM3-385)

Photo 53
Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, vue vers l'est d'une portion de la passerelle 8A9 après son retrait (613G-08-NUM3-296)

À la base du puits, le mur de chute 8A15 a été identifié à près de 2,95 m au nord du mur de soutènement 8A5 (plan 49 et photo 51). Ce mur de chute s'étendait d'est en ouest entre les deux murs formant les extrémités du puits. Seul son sommet et son parement sud, parfaitement vertical, ont été dégagés. Le mur était construit d'un assemblage de blocs de calcaire généralement équarris, dont ceux de l'assise supérieure semblaient plus soignés. Les modules étaient liés au mortier de ciment. Son épaisseur variait de 1,60 m à 1,65 m, alors que sa hauteur visible était de 2,70 m, du sommet à la surface du plancher de bois. Sa surface se situait à 13,08 m (NMM). Comme l'ouvrage n'a été que partiellement dégagé, il a été impossible d'identifier sa base d'appui.

C'est en partie sur le parement sud de ce mur de chute que prenait appui un ouvrage de bois (8A11 à 8A13) dont la fonction semble avoir été de diviser le flux de la rivière à son entrée dans l'aqueduc-siphon (plan 49 et photo 51). Cet ouvrage d'une longueur de 2,95 m nord-sud et d'une hauteur de 3,65 m s'appuyait également sur le parement nord du mur de soutènement 8A5.

Son corps était composé de deux rangs de palplanches formant deux panneaux de 2,95 m de longueur sur 0,08 m d'épaisseur et 2,68 m de hauteur. Ces deux panneaux étaient accolés et maintenus par une série de poutres. Les pièces de bois étaient de dimensions constantes, soit 0,26 m de côté dans le cas des poutres, alors que les palplanches faisaient 0,26 m de largeur sur 0,08 m d'épaisseur. Une série de tiges d'acier boulonnées, disposées à intervalles réguliers, fixaient les pièces de bois entre elles. Le corps de l'ouvrage (8A12) s'élevait entre l'ouverture est et l'ouverture centrale du conduit de l'aqueduc-siphon, alors qu'à chacune des extrémités nord et sud, quatre poutres horizontaux (8A11 et 8A13) maintenaient l'ouvrage en place entre les murs de maçonnerie du puits. Les composantes de la structure de bois avaient été fixées aux ouvrages de maçonnerie au moyen de carvelles. Notons enfin que toutes les pièces de bois avaient été préalablement enduites d'une matière imperméabilisante probablement à base de goudron.

L'ouvrage de bois décrit précédemment trouvait sa base sur le plancher de bois 8A17 du puits. Ce dernier n'a été que partiellement dégagé et n'a pu faire l'objet d'un relevé qu'une fois installée une boîte de tranchée au fond du puits, pour des raisons de sécurité. En conséquence, les relevés n'ont pu toucher qu'une portion limitée de sa surface. Ils ont principalement permis d'observer la présence d'une surface de pièces de bois alignées du nord au sud, recouvrant une surface de pièces de bois alignées d'est en ouest et à laquelle elle était fixée à l'aide de clous. Les pièces de bois avaient une largeur d'un peu plus de 0,25 m et une épaisseur d'un peu moins de 0,10 m.

Le relevé stratigraphique de la paroi est (figure 98 et photo 54), entre le sommet du mur 8A5 et le mur nord du canal de Lachine, a permis essentiellement d'observer la présence, sous un niveau de surface perturbé par les activités récentes sur le site (couche 1), d'une succession de minces remblais de nivellement (couches 2 à 4). Ceux-ci recouvraient ce qui pourrait être une ancienne surface de circulation (couche 5), à son tour posée sur une succession de dépôts possiblement destinés à niveler le terrain (couches 6 à 10). La couche 11, formée d'une argile limoneuse beige, comportait une concentration de fragments de calcaire qui suggèrent la démolition d'une structure à proximité. Sous cette couche, un dépôt de sable grossier limoneux brun noirâtre, un peu graveleux et mêlé à du charbon de bois, pourrait former la première surface de circulation aux abords de l'ouvrage après sa construction (couche 12). Il recouvrait un épais niveau de limon

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 8A, paroi est

1) Loam gris brunâtre foncé, graveleux, hétérogène et meuble

2) Sable fin brun foncé, graveleux, meuble, contenant des fragments de plastique et de bois

3) Criblure de pierre

4) Sable limoneux brun foncé à brun pâle, hétérogène et ferme, contenant du cailloutis, des fragments de bois et de briques, du mortier, des pierres calcaires chauffées et du charbon minéral

5) Limon sableux brun noirâtre, graveleux, meuble, contenant des nodules de chaux

6) Sable brun pâle limoneux et argileux par endroits, graveleux, hétérogène et ferme, contenant des lentilles de sable très fin beige

7) Sable fin limoneux brun orangé, graveleux, meuble, contenant de l'anthracite et des lentilles de sable et de charbon minéral

8) Limon beige orangé aux marbrures grises, organique graveleux, hétérogène et compact, contenant du charbon de bois, de minuscules fragments de briques rouges et du mortier

9) Mélange d'argile beige et de limon noir, graveleux, compact, contenant du charbon de bois et des concrétions argileuses jaunes

10) Sable grossier orangé tacheté noir par endroits, graveleux, hétérogène et ferme, contenant du mâchefer

11) Argile limoneuse beige tacheté jaune par endroits, un peu graveleux, hétérogène et ferme, contenant du charbon minéral, des concrétions ferreuses et du charbon de bois. La portion nord se compose d'un amas de débris de calcaire (moellons et autres fragments).

12) Sable grossier brun noirâtre, hétérogène, ferme, contenant beaucoup de charbon de bois, du mâchefer, des cailloux éclatés, des lentilles de sable beige jaunâtre et des cailloux subanguleux

13) Limon argileux beige jaunâtre, graveleux, hétérogène et compact, contenant des petites pierres

COUPE STRATIGRAPHIQUE

CSEM, RAPPORT 2008–2009
CANAL DE LACHINE, PROJET 1169
613G
SOUS–OPÉRATION 8A, PAROI EST

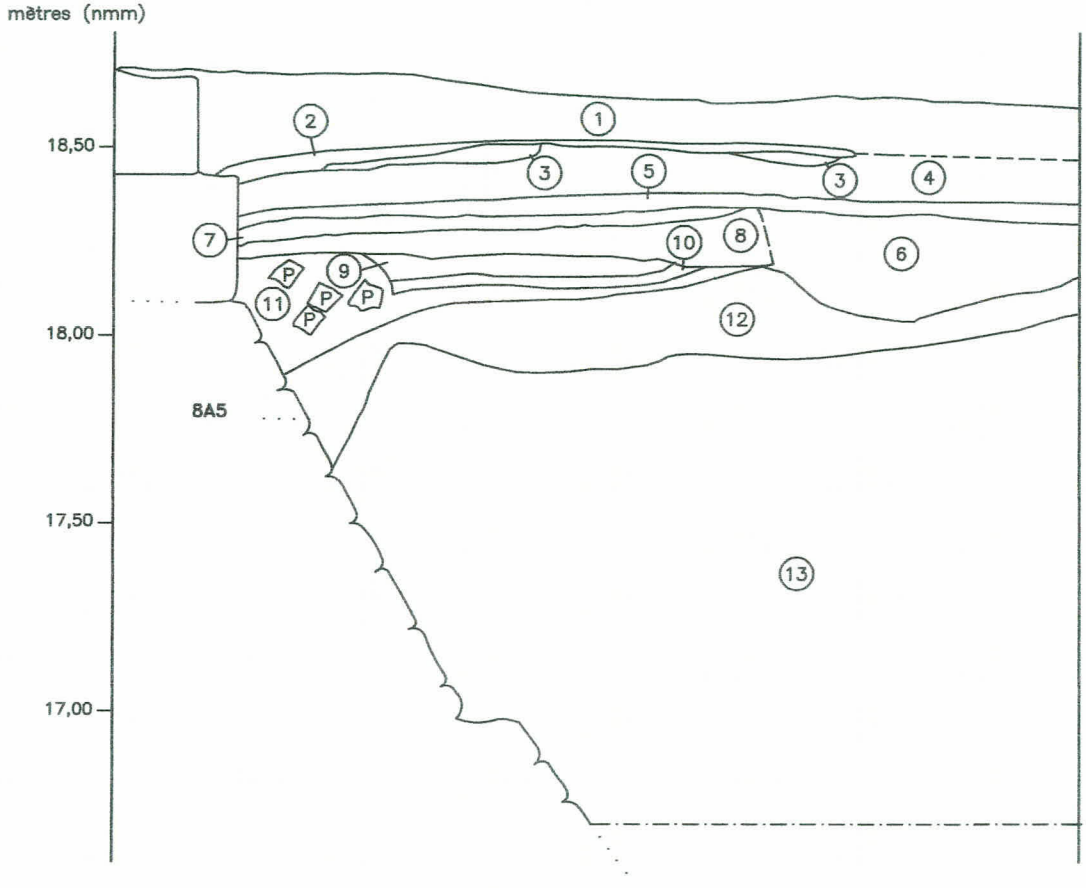

P Pierre
8A5 Numéro de vestige
Maçonnerie
Prolongement de vestige
Limite diffuse
Limite de fouille

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:20

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 98

argileux beige jaunâtre, compact et graveleux, auquel se mêlaient quelques petites pierres (couche 13). La base de cette couche, probablement associée au comblement de la tranchée de construction du puits de l'aqueduc-siphon, n'a pas été atteinte.

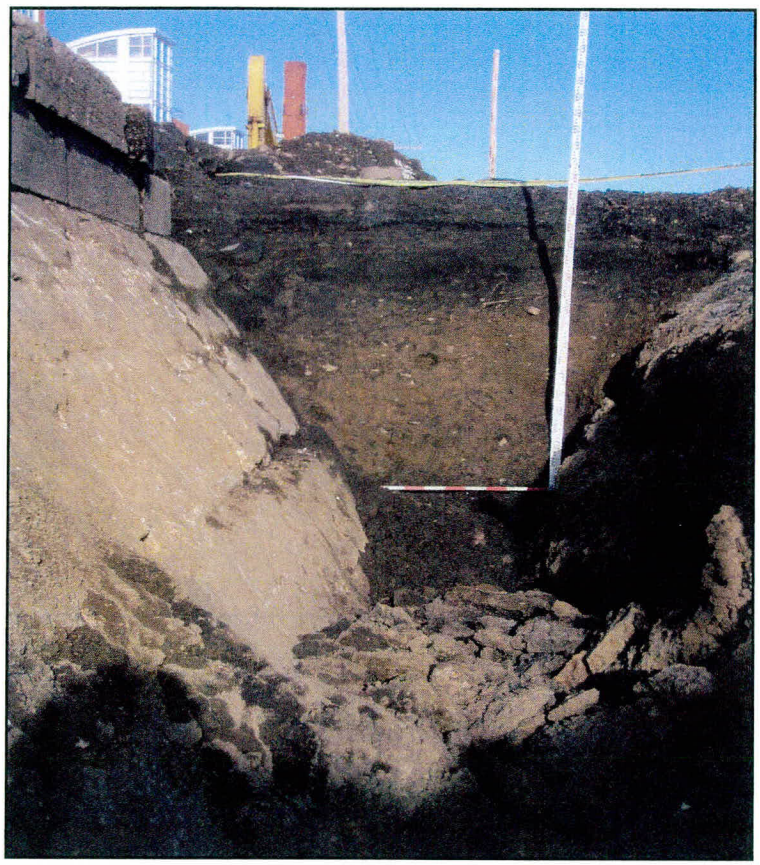

Photo 54 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8A, paroi est au sud des vestiges du puits de l'aqueduc-siphon, vue vers l'est (613G-08-NUM2-128)

- Puits sud de l'aqueduc-siphon : sous-opération 8F

En bordure sud du canal de Lachine, une aire totale de près de 100 m^2 a été excavée de façon à dégager certaines des composantes du puits sud de l'aqueduc-siphon (plan 50). Depuis la surface du terrain située en moyenne à 18,99 m (NMM) , la profondeur de l'excavation a atteint près de 8,50 m, alors que les sols retirés, des remblais de composition similaire à ceux du côté nord, ont livré des objets témoins généralement diagnostiques de la deuxième moitié du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle : jarre de scotch-whisky en grès grossier, bouteilles d'alcool de forme ovale en verre teinté vert et en verre coloré brun fabriquées selon un procédé mécanisé du XXe siècle, bouteille de lait en verre teinté vert également fabriquée selon un procédé mécanisé du XXe siècle, pot cylindrique en métal étamé et clou forgé.

Les vestiges mis au jour témoignent de similarités certaines entre les composantes du puits sud de l'aqueduc-siphon et celles du puits nord (plan 50 et photo 55). Ainsi le puits sud était défini par le mur de soutènement est-ouest 8F3 (encart 1 du plan 50), rattaché à deux murs latéraux est 8F7 et 8F9 (encart 2 du plan 50) et ouest 8F4 et 8F6. Le sommet des vestiges apparaissait à

ENCART 1 : ÉLÉVATION DE LA PAROI NORD, TÊTE SUD DE L'AQUEDUC–SIPHON

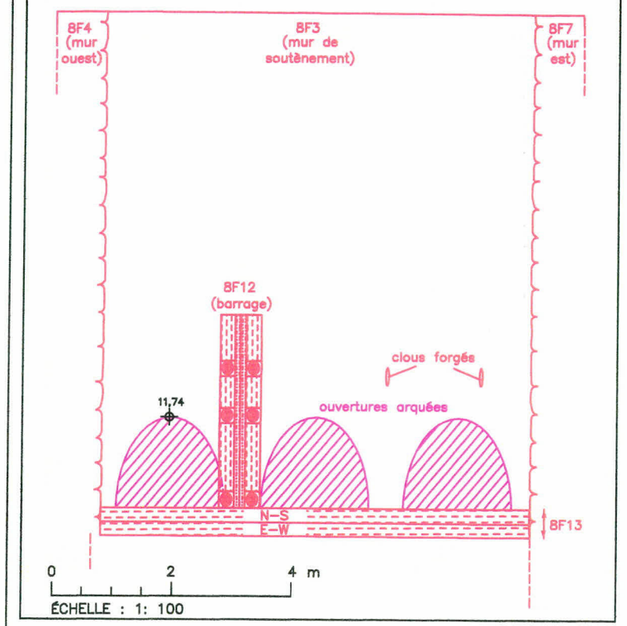

ÉCHELLE : 1: 100

ENCART 2 : ÉLÉVATION DE LA PAROI EST, TÊTE SUD DE L'AQUEDUC–SIPHON

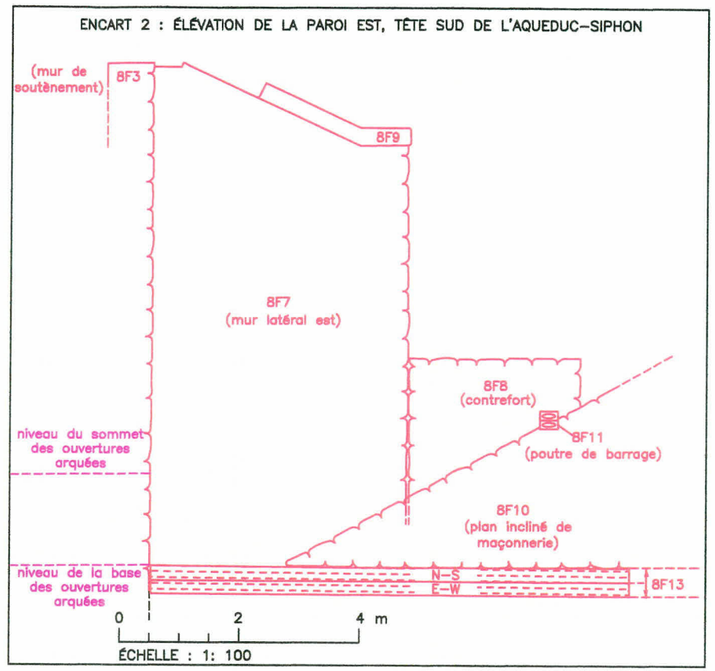

ÉCHELLE : 1: 100

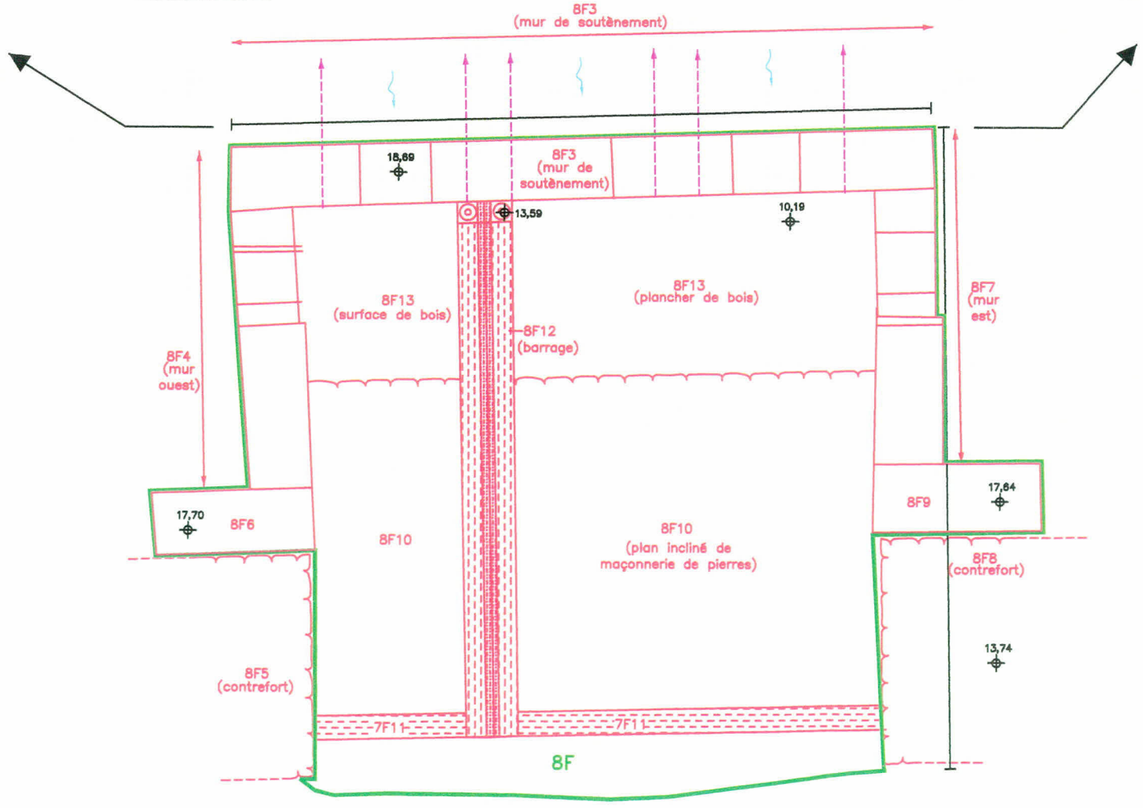

CSEM, RAPPORT 2008–2009
CANAL DE LACHINE, PROJET 1169
613G

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SOUS–OPÉRATION 8F

PLAN 50

- SOUS–OPÉRATION
- 8F — NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- VESTIGE
- 8F3 — NUMÉRO DE VESTIGE
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- BOIS
- BOIS (PALPLANCHE)
- BOIS (VUE EN COUPE)
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- OUVERTURE ARQUÉE D'UN CONDUIT
- ÉLÉVATION ARCHITECTURALE
- 13,74 — ÉLÉVATION EN MÈTRES (NMM)

0 1,5 3 m

ÉCHELLE : 1: 75

N.M.t.l.
N.G.

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3634

CSE0720

ethnoscop

une altitude de 18,68 m à 17,62 m (NMM). Seuls le sommet et le parement interne de ces murs a été dégagé. Contrairement à ce qui avait été observé dans la sous-opération 8A, les deux murs latéraux étaient semblables, formés de deux segments de maçonnerie de pierres et marqués par une déclivité du sommet dans sa portion sud et en partie surmontés d'une dalle de couronnement. Aucun ajout d'élément en béton n'a par conséquent été relevé. De façon générale, bien qu'ils témoignaient de modes de construction similaires à ceux des murs du puits nord de l'aqueduc-siphon, les vestiges du puits sud semblaient dans un meilleur état. C'est le cas, notamment, du parement interne du mur de soutènement 8F3.

Le puits sud de l'aqueduc-siphon présentait également certaines particularités, qui peuvent s'expliquer en partie par un dégagement un peu plus exhaustif. Ainsi, à l'extrémité sud des deux murs latéraux, les vestiges de contreforts de maçonnerie de pierres 8F5 et 8F8 ont été mis au jour (plan 50 et photo 56). Ces contreforts, dont le sommet se situait à 13,74 m (NMM), n'ont été que partiellement dégagés, seule une partie de leur sommet et de leur parement interne étant visible. Les deux ouvrages étaient construits au moyen d'un assemblage de blocs de calcaire équarris de dimensions similaires à celles des blocs utilisés pour la construction des murs latéraux et du mur de soutènement, mais dont la finition était beaucoup moins soignée. Chaque contrefort avait une longueur de près de 2,85 m nord-sud, alors que l'épaisseur et la hauteur totale de l'ouvrage n'ont pu être déterminées en raison de son dégagement partiel.

Les éléments structuraux du fond du puits sud présentaient également des particularités. La présence d'une structure de bois (8F11 et 8F12) destinée à diviser le flux de la rivière à sa sortie y a également été relevée, entre les ouvertures est et centrale du puits de l'aqueduc-siphon (plan 50 et photos 57 et 58). La structure adossée au parement interne du mur de soutènement 8F3 présentait des modes de construction similaires à celle relevée dans le puits nord (8A11 à 8A13), à quelques différences près. Ainsi la base de l'ouvrage présentait une section horizontale, sur près de 2,25 m depuis sa limite nord, puis en pente de façon à suivre la surface du plan incliné de maçonnerie de pierres 8F10, sur lequel elle s'appuyait en partie. De même, ses dimensions différaient de celles de l'ouvrage relevé dans le puits nord, l'ouvrage 8F11-8F12 faisant près de 3,30 m de hauteur et s'étendant du nord au sud sur près de 6,80 m. Enfin, certaines des pièces horizontales observées dans le puits nord et servant à maintenir le corps de l'ouvrage en place (8A11 et 8A13) n'avaient pas leur équivalent du côté sud. Cependant, la présence de gros clous forgés dans le parement sud du mur de soutènement 8F3 laisse croire que des pièces de bois y ont été autrefois fixées.

La principale particularité du puits sud sur le plan architectural consiste en son plan incliné 8F10 en pente de près de 37°, au lieu du mur de chute à parement vertical observé dans la sous-opération 8A (photos 56 à 58 et encart 2 du plan 50). L'ouvrage de maçonnerie de pierres s'amorçait à près de 2,25 m au sud du mur de soutènement 8F3 et s'étendait vers le sud sur près de 5,50 m, sans qu'en ait été atteinte la limite sud. Il était formé d'un assemblage de gros blocs de calcaire équarris montrant une grande variété dans la finition de leurs faces (bouchardées, piquées ou bosselées), caractéristique d'un matériau de réemploi[14]. Les blocs étaient assemblés

14 Le réemploi de pierres dans la construction du plan incliné est appuyé par le devis de construction, qui mentionne que les pierres provenant de la démolition d'un canal de décharge situé du côté sud du canal de Lachine pourront être utilisées dans la construction du nouvel ouvrage.

Photo 55 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F, vue d'ensemble vers le nord-est du puits sud de l'aqueduc-siphon en cours de dégagement (613G-08-NUM3-093)

Photo 56
Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F, mur latéral est 8F7-8F9, contrefort est 8F8, plan incliné 8F10 et ouvrage de bois 8F11-8F12 (613G-08-NUM3-108)

Photo 57 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F, ouvrage de bois 8F11-8F12 s'appuyant contre le parement sud du mur de soutènement 8F3 et sur le plan incliné 8F10, vue vers le nord-ouest (613G-08-NUM3-113)

Photo 58 : Canal de Lachine (613G), ouvrage de bois 8F11-8F12 en cours de démolition, vue vers le nord-est (613G-08-NUM3-133)

en assises plus ou moins régulières, exception faite de l'assise supérieure où des modules un peu plus soignés étaient disposés de façon à épouser la pente.

À la base du puits, une surface de pièces de bois a également été relevée dans l'espace compris entre le plan incliné 8F10 et les trois ouvertures arquées (photo 59). Cette surface 8F13 était formée d'au moins trois, possiblement quatre niveaux de pièces de bois. Deux niveaux de planches alignées du nord au sud recouvraient ainsi des pièces plus massives disposées d'est en ouest, dont il a été impossible de déterminer si elles formaient un ou deux niveaux. Des chevilles fixaient entre elles les composantes de cet assemblage, dont l'épaisseur était de près de 0,46 m. Quant à sa base d'appui, il a été impossible d'en faire le relevé à cause de la formation de glace solide.

Photo 59 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8F, plancher de bois 8F13 à la base du puits de l'aqueduc-siphon, vue vers le nord-est (613G-08-NUM3-175)

- Tranchées de caractérisation réalisées sur la rive sud du canal de Lachine : sous-opérations 8B à 8E

Quatre tranchées ont été réalisées au sud-est du pont piétonnier, soit d'environ 23 m à 43 m du mur sud du canal (plan 46). De forme rectangulaire, elles avaient des dimensions variant de 6,15 m à 3,95 m de longueur, sur 3,25 m à 0,90 m de largeur. Elles ont été excavées jusqu'à une profondeur variant de 3,10 m à 3,70 m, depuis une surface relativement plane, affichant des cotes variant entre 19,15 m et 19,37 m (NMM).

Notons tout d'abord que ces tranchées ont été réalisées au cours d'une averse de neige, à laquelle s'ajoutaient des vents forts rendant la visibilité très mauvaise (photos 60 à 62). Il va sans dire que ces conditions climatiques ont rendu le relevé stratigraphique de ces sous-opérations particulièrement difficile et, par conséquent, qu'il est fort probable qu'elles aient entraîné une perte d'informations.

Les séquences livrées par ces tranchées témoignent d'une déclivité vers l'ouest que présentait le terrain, avant d'être remblayé. Cette déclivité était particulièrement marquée dans le cas de la sous-opération 8D (figure 99), mais était également visible dans les séquences stratigraphiques des sous-opérations 8C et 8E. Ces séquences, tout comme celle de la sous-opération 8B, montraient tout d'abord la présence de remblais de rehaussement et de nivellement du terrain de composition assez variée, jusqu'à une profondeur de 0,80 m à 0,90 m (tableaux 20 à 22). À cette profondeur, un niveau de sable grossier noir ferme, mêlé de particules de charbon et de scories, a été observé dans les quatre tranchées, sur une épaisseur de 0,30 m à 1,20 m. Dans les sous-opérations 8B à 8D, ce dépôt recouvrait une argile naturelle brun grisâtre à verdâtre contenant des fragments hétérométriques de calcaire. L'excavation s'est arrêtée avant que n'en soit atteinte la base. Dans la sous-opération 8E, le dépôt sableux noir recouvrait plutôt un niveau de limon argileux beige, se mêlant à de la pierre concassée et à des débris de béton pouvait atteindre 0,40 m de côté. À sa base, un niveau d'argile beige marbré orangé, plutôt meuble, recouvrait une argile naturelle gris bleuté un peu graveleuse, dont la base n'a pas été atteinte.

- Tranchée de caractérisation environnementale réalisée sur la rive nord du canal de Lachine : sous-opération 8G

La sous-opération 8G prenait la forme d'un polygone s'étirant du nord au sud sur un peu plus de 4 m et d'est en ouest sur près de 5 m (plan 46). La tranchée a été excavée sur une profondeur maximale de 2,00 m (alors que commençait à s'infiltrer l'eau), depuis la surface située à près de 18,45 m (NMM). La séquence stratigraphique (tableau 23) montrait la présence de remblais liés à l'aménagement du terrain aux abords du canal de Lachine, de même qu'à la mise en place d'une conduite en terre cuite grossière d'un diamètre de 0,29 m (8G2) et orientée suivant un axe nord-sud (photo 63). Notons que la présence de sol gelé sur une épaisseur de près de 0,60 m depuis la surface a compliqué quelque peu le relevé stratigraphique.

Les dépôts observés étaient formés tout d'abord d'un remblai de rehaussement d'une épaisseur de 1,35 m à 1,60 m. Celui-ci consistait en un mélange de sable et d'argile brun tacheté beige, dans lequel les inclusions étaient nombreuses : pierres hétérométriques, cailloux, fragments de contreplaqué. Ce remblai recouvrait deux niveaux constitués d'une ancienne surface de sable

Photo 60
Canal de Lachine (613G), sous-opération 8B, paroi ouest, vue vers l'ouest
(613G-08-NUM2-14)

Photo 61
Canal de Lachine (613G), sous-opération 8C, vue d'ensemble vers le sud
(613G-08-NUM2-64)

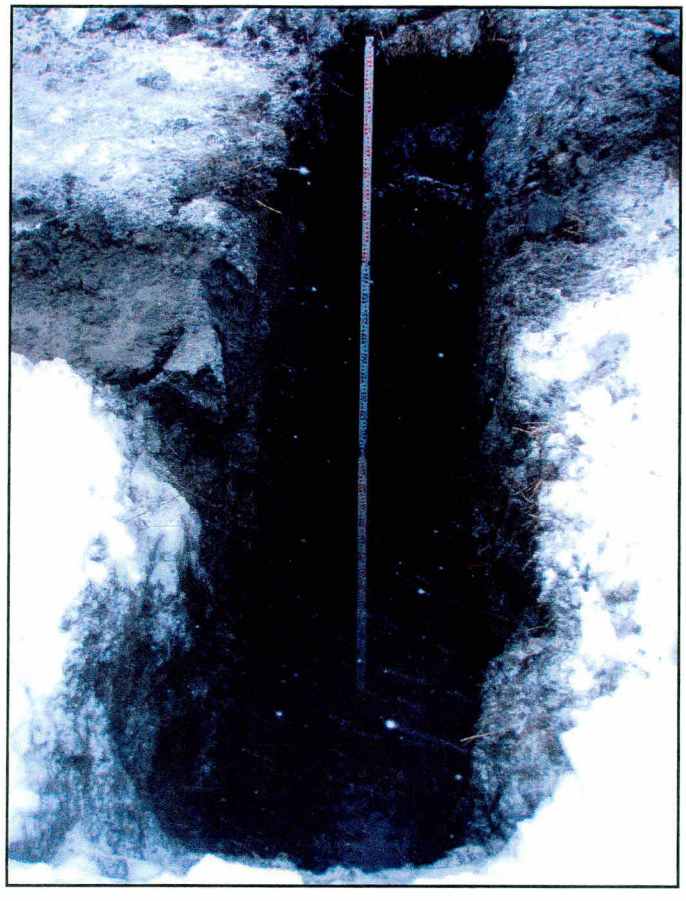

Photo 62
Canal de Lachine (613G), sous-opération 8D, vue d'ensemble vers l'est (613G-08-NUM2-67)

Photo 63 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8E, vue d'ensemble vers le nord-est (613G-08-NUM2-70)

COUPE STRATIGRAPHIQUE

CSEM, RAPPORT 2008–2009
CANAL DE LACHINE, PROJET 1169
613G
SOUS–OPÉRATION 8D, PAROI NORD

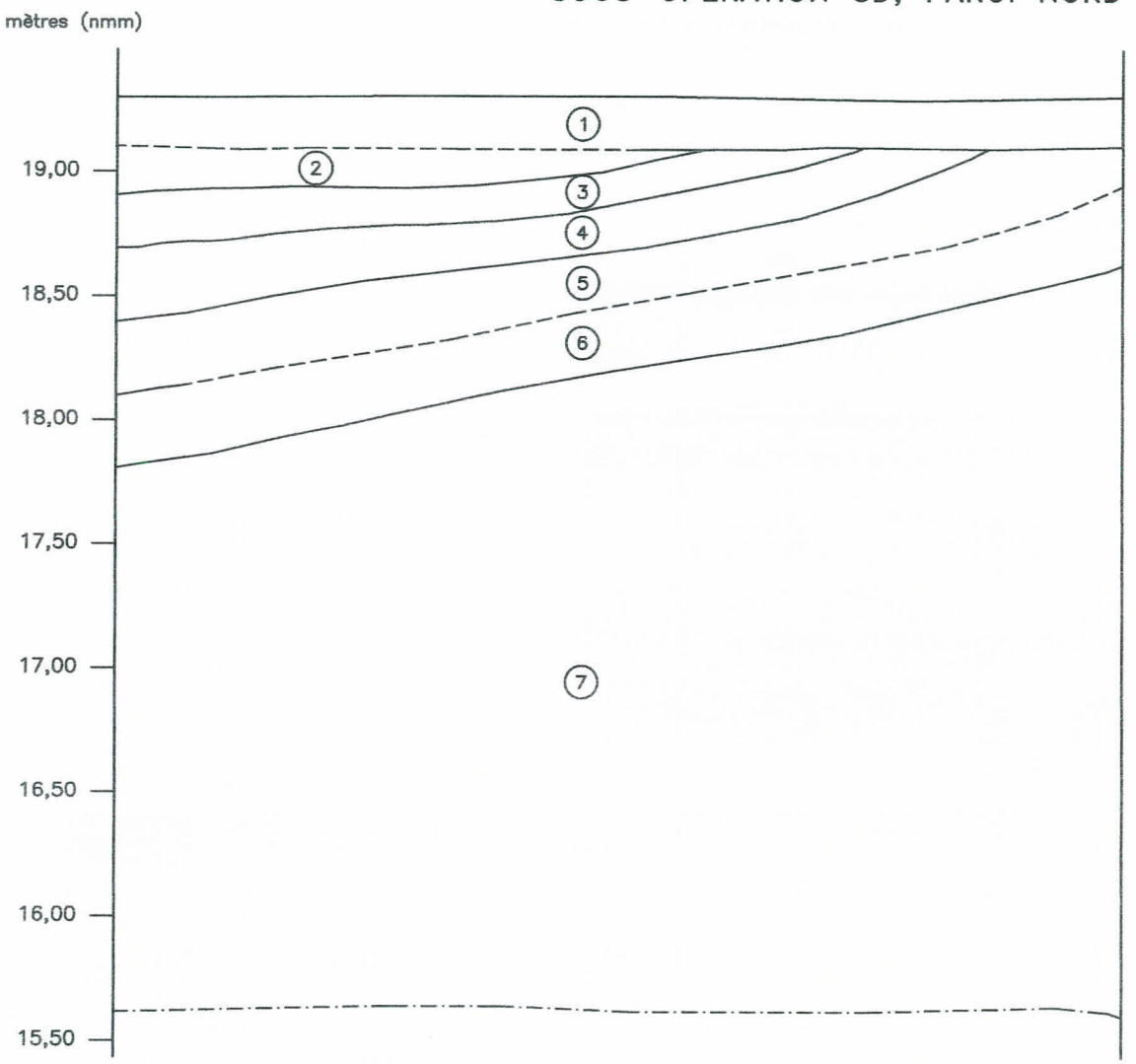

(1) Limon argileux brun grisâtre, ferme et un peu graveleux
(2) Limon argileux gris, graveleux
(3) Argile limoneuse brune marbrée de sable beige, graveleuse
(4) Sable limoneux beige–brun, compact et pierreux
(5) Sable grossier noir mêlé à des particules de charbon et du mâchefer, compact
(6) Sable grossier orangé mêlé à des particules de charbon et du mâchefer, compact
(7) Argile brun verdâtre contenant des fragments de pierres hétérométriques

--- Limite diffuse
—·— Limite de fouille

CSE0720

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:30

ethnoscop

FIGURE 99

Tableau 20 : 613G, sous-opération 8B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,20	Terreau	Aménagement de surface
2	0,20 – 0,80	Loam brun, compact, contenant des cailloux et des galets	Remblai de rehaussement et de nivellement
3	0,80 – 1,30	Sable grossier noir, compact, mêlé de particules de charbon et de mâchefer	Remblai de rehaussement et de nivellement
4	1,30 – 2,00	Sable grossier noir à orangé, compact, mêlé de particules de charbon et de scories et de lentilles de sable beige	Remblai de rehaussement et de nivellement
5	2,00 – 3,30	Argile limoneuse brun grisâtre marbré orangé, compacte, contenant des fragments de pierres hétérométriques	Horizon stérile du sol naturel

Tableau 21 : 613G, sous-opération 8C, portion est, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,10	Terreau	Aménagement de surface
2	0,10 – 0,60	Limon argileux gris avec des marbrures de sable beige, ferme et graveleux	Remblai de rehaussement et de nivellement
3	0,60 – 0,90	Sable limoneux brun pâle compact et pierreux	Remblai de rehaussement et de nivellement
4	0,90 – 1,20	Sable grossier noir, compact, mêlé de particules de charbon et de mâchefer	Remblai de rehaussement et de nivellement
5	1,20 – 1,50	Sable grossier noir à orangé, compact, mêlé de particules de charbon et de scories	Remblai de rehaussement et de nivellement
6	1,20 – 3,70	Argile brun grisâtre, compacte, contenant des fragments de pierres hétérométriques	Horizon stérile du sol naturel

Tableau 22 : 613G, sous-opération 8E, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,10	Terreau	Aménagement de surface
2	0,10 – 0,40	Loam limoneux brun grisâtre, ferme et graveleux, mêlé à des fragments de bois	Remblai de rehaussement et de nivellement
3	0,40 – 0,80	Sable beige mêlé à des lentilles d'argile, compact et graveleux	Remblai de rehaussement et de nivellement
4	0,80 – 1,10	Sable grossier noir, compact, mêlé de particules de charbon et de scories	Remblai de rehaussement et de nivellement
5	1,10 – 1,30	Limon argileux beige mêlé à de la pierre concassée et des gros fragments de béton	Remblai de rehaussement et de nivellement, peut-être mis en place à la suite de la démolition d'une structure
6	1,30 – 1,80	Argile brun grisâtre, compacte, contenant des fragments de pierres hétérométriques	Horizon stérile du sol naturel?
7	1,80 – 3,10	Argile gris bleuté, un peu graveleuse	Horizon stérile du sol naturel

Tableau 23 : 613G, sous-opération 8G, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-ouest

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 1,35 à 1,60	Mélange de sable et d'argile brun tacheté beige contenant de nombreuses inclusions : pierres hétérométriques, cailloux, fragments de contreplaqué	Remblai de rehaussement
2	1,35 – 2,00	Pierre concassée 0-3/4 de po	Comblement de tranchée pour la mise en place de la conduite 1G2
3	1,60 – 2,00	Sable noir, graveleux, ferme, mêlé à quelques lentilles d'argile beige	Ancienne surface?

Photo 64 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8G, paroi sud-ouest, vue vers le sud-ouest (613G-08-NUM3-19)

noir ferme et graveleux, mêlé à quelques lentilles d'argile beige, surface tronquée par la tranchée de mise en place de la conduite de terre cuite, elle-même comblée de pierre concassée. La base de ces deux derniers niveaux n'a pas été atteinte.

- Bassin de décantation : sous-opération 8H

Les travaux d'excavation de l'entrepreneur pour l'aménagement d'un bassin de décantation ont été effectués à une dizaine de mètres à l'est de la sous-opération 8F et directement en bordure du canal (plan 46). L'aire excavée faisait près de 10,60 m nord-sud sur près de 9,70 m est-ouest. Depuis la surface située à 18,98 m (NMM), la profondeur atteinte par l'excavation mécanique n'a pas dépassé 1,20 m. La séquence stratigraphique relevée montrait une succession de dépôts possiblement rattachés à l'aménagement récent du terrain (photo 65 et tableau 24). Sous un terreau de surface très mince, un mince dépôt hétérogène de sable limoneux gris à gris noirâtre, compact et graveleux, lamellé par endroits, formait possiblement une ancienne surface de circulation. Il recouvrait un limon beige, ferme, contenant quelques fragments de calcaire et de briques rouges et du mortier de chaux. D'une épaisseur de près de 0,20 m, ce dépôt recouvrait une couche de limon brun-beige tacheté jaune, ferme à compact, graveleux et contenant quelques très petits fragments de briques rouges. L'excavation a été interrompue avant que n'en soit atteinte la base.

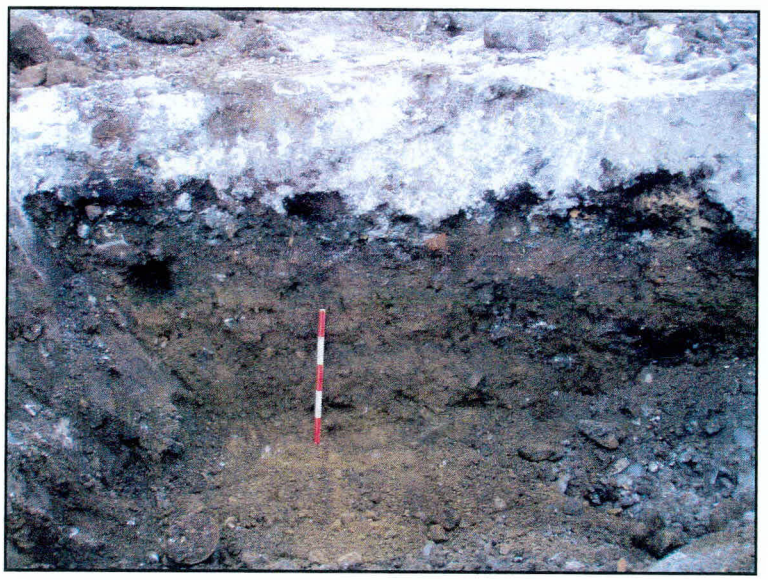

Photo 65 : Canal de Lachine (613G), sous-opération 8H, section de la paroi est, vue vers l'est (613G-08-NUM3-39)

2.6.5 Synthèse

Les travaux réalisés aux abords du canal de Lachine, sur le site 613G, ont permis de documenter un ouvrage hydraulique d'importance, dont l'histoire est étroitement liée à celle du canal et de la rivière Saint-Pierre. L'aqueduc-siphon dont des sections ont été mises au jour au cours de ces travaux est abondamment documenté, tant par des sources écrites que par l'iconographie, et ce, en dépit de sa période d'utilisation relativement courte, soit de 1878 jusqu'à peu après 1930. Les documents consultés témoignent d'un ouvrage d'un type apparemment commun à cette époque, construit selon des normes strictes mais dont l'utilisation a été ponctuée de nombreuses défaillances structurales et fonctionnelles.

Tableau 24 : 613G, sous-opération 8H, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,05	Terreau	Aménagement de surface
2	0 – 0,10	Sable limoneux gris à gris noirâtre, hétérogène, compact et graveleux, lamellé par endroits	Ancienne surface de circulation?
3	0,10 – 0,28	Limon beige, ferme, contenant quelques fragments de calcaire et de briques rouges et du mortier de chaux	Remblai de nivellement
4	0,28 – 1,20	Limon brun-beige tacheté jaune, ferme à compact, graveleux et contenant quelques très petits fragments de briques rouges	Remblai de rehaussement et de nivellement

Les interventions sur le terrain, quoiqu'elles n'aient pas permis un dégagement exhaustif de l'ouvrage, ont tout de même fourni de nombreuses données sur ses modes de construction et sur les transformations dont il a fait l'objet au cours de la cinquantaine d'années qu'a duré son activité. Tout d'abord, les observations et les relevés réalisés sur le terrain suggèrent que les plans et devis ont été respectés lors de la construction de l'aqueduc-siphon. Les similarités entre les documents et l'ouvrage touchent tant son gabarit, que les matériaux utilisés et les modes de construction.

À la lumière des données disponibles, il apparaît que la rivière Saint-Pierre, dont la portion située au nord du canal de Lachine aurait été canalisée peu après la construction de l'aqueduc-siphon (achevé en 1878), coulait du nord-ouest au sud-est en empruntant dorénavant le tracé que lui conféraient sa canalisation et le nouvel aqueduc-siphon. L'eau s'introduisait dans le puits nord de l'aqueduc-siphon, était acheminée dans un conduit passant sous le canal de Lachine au moyen de trois ouvertures cintrées, puis en ressortait à l'extrémité sud où un puits de type similaire au puits d'entrée avait été construit. À la base de ce puits, un plan incliné de maçonnerie de pierres facilitait la réintégration de la rivière à son lit. Au sujet des deux puits, notons que contrairement à ce qui a été documenté sur de nombreux ouvrages hydrauliques de ce type, où le puits d'entrée se trouve à une altitude supérieure à celle du puits de sortie, les bases des deux puits de l'aqueduc-siphon de la rivière Saint-Pierre se trouvaient à des altitudes similaires. Cette particularité impliquerait que le débit de la rivière était tel, qu'une dénivellation entre l'entrée et la sortie de l'aqueduc-siphon n'aurait pas été jugée nécessaire.

Les différences notées entre l'ouvrage mis au jour et celui décrit dans le devis et illustré par les plans semblent essentiellement liées à des modifications apportées ultérieurement à sa construction. Ces modifications auraient été effectuées principalement à la suite de défaillances structurales et fonctionnelles. L'indice le plus évident de transformations apportées à l'ouvrage est sans doute le mur de béton 8A7, construit en continuité avec le mur latéral 8A6, à la suite de la démolition du segment est-ouest de ce dernier. L'ouverture définie par le pilier et le

linteau 8A16 servait probablement à l'acheminement de l'excédent d'eau de l'aqueduc-siphon vers un déversoir situé plus à l'est, diminuant ainsi les pertes de charge à l'entrée de l'aqueduc-siphon et réduisant les risques de débordement. Quelques composantes du déversoir ont été identifiées dans la sous-opération 5A. À travers ce déversoir, les eaux excédentaires étaient évacuées dans le canal de Lachine. Tout porte à croire que le déversoir a été construit au cours des années 1920, à la suite d'un bris de la structure de l'aqueduc-siphon. Il est possible qu'il ait remplacé un déversoir plus ancien et désuet, ce qu'aucun indice ne permet toutefois d'affirmer pour le moment. Enfin, compte tenu de la proximité de la voie ferrée et du pont enjambant la rivière Saint-Pierre à l'entrée de l'aqueduc-siphon, il est possible que le mur de béton 8A7 ait également eu pour fonction de soutenir la voie ferrée.

La passerelle 8A10 et les grilles lui servant de base, de même que l'échelle de service 8A8, peuvent également être rattachées à une étape tardive de l'histoire de l'aqueduc-siphon. La mise en place de l'échelle est clairement postérieure à la construction du déversoir, puisqu'elle était en partie insérée dans le parement du mur de béton 8A7. De par leur emplacement directement à la base de l'échelle, les rainures servant à fixer la passerelle sont en association évidente avec cette échelle. On peut donc voir dans ces vestiges les composantes d'une installation permettant un accès facile au puits nord de l'aqueduc-siphon, lequel de toute évidence requérait un entretien fréquent.

La présence des ouvrages de bois identifiés à la base des puits nord (8A11 à 8A13) et sud (8F11 et 8F12) de l'aqueduc-siphon soulève de nombreuses interrogations. Ces ouvrages, dont le corps était constitué de panneaux de palplanches parfaitement étanches, formaient visiblement des barrages destinés à diviser ou à contenir le flux de la rivière Saint-Pierre, tant à l'entrée qu'à la sortie de l'aqueduc-siphon. Les avantages rattachés à la mise en place de telles structures ne sont pas clairs, particulièrement en ce qui concerne le puits de sortie de l'aqueduc-siphon. De plus, aucun autre exemple d'ouvrage de ce type, construit à même le puits d'un aqueduc-siphon, n'a pu être documenté dans le cadre de la rédaction de ce rapport[15]. Peut-être ces barrages servaient-ils à contenir la rivière dans une seule des ouvertures du conduit, en période de plus faible débit de la rivière, de façon à assurer que l'eau y coule à plein débit et réintègre plus facilement le lit de la rivière à la sortie. Un débit plus important aurait entraîné un débordement et, par conséquent, l'acheminement d'une partie de l'eau vers les ouvertures centrale et est. Cependant, la présence de tels ouvrages s'accorderait davantage avec des travaux de nettoyage et d'entretien requérant la construction de barrages temporaires, lesquels auraient servi à contenir le flux de la rivière dans un secteur précis du conduit de l'aqueduc-siphon. Si tel fut le cas, le fait que ces barrages aient ensuite été laissés en place s'explique mal. De par leur caractère inusité, ces ouvrages mériteraient d'être documentés plus en profondeur dans le cadre d'une recherche historique.

Ce que suggèrent ces ajouts tardifs à la structure de l'aqueduc-siphon, c'est que le débit de la rivière Saint-Pierre était marqué par de nombreuses fluctuations, ce dont font état les documents historiques. Ceux-ci mentionnent entre autres les nombreux débordements de la rivière au printemps. Il s'avère difficile, par conséquent, d'évaluer le débit qu'avait la rivière au cours de la

15 Selon Tew-Fik Madhi, professeur de génie hydraulique à l'École Polytechnique de Montréal, ce type de structure est inhabituel et à première vue peu utile.

période d'utilisation de l'aqueduc-siphon[16]. De plus, les seules composantes architecturales de l'ouvrage ne suffisent pas à estimer le débit du cours d'eau, tant à l'entrée de l'aqueduc-siphon qu'à l'intérieur même de celui-ci. Concernant le débit à l'intérieur de l'aqueduc-siphon, une formule de calcul de ce débit requiert une connaissance précise du niveau de l'eau tant à l'entrée qu'à la sortie de l'ouvrage[17]. Or, aucun indice clair permettant de documenter le niveau d'eau dans les puits nord et sud n'a été décelé au cours de cette intervention archéologique.

Des hypothèses peuvent cependant être émises. Il est possible, par exemple, que le niveau de l'eau ait été généralement contenu entre le plancher et le sommet des contreforts des murs latéraux en période de débit plus important, puis entre le plancher et le sommet des barrages de bois en période de débit plus faible. Une photographie de 1920 (figure 91) permet d'estimer le niveau de l'eau peu avant sa chute vers le fond du puits nord. Depuis la surface du mur de chute, ce niveau pouvait varier de moins de 1,00 m (niveau visible sur la photographie) à plus de 3,00 m (niveau suggéré par la portion mouillée du mur latéral).

L'intervention réalisée sur le site 613G a également permis de préciser la séquence stratigraphique de ce secteur. Du côté sud, les séquences livrées par les tranchées de caractérisation des sols témoignent d'un remblayage important du site, alors que trois des tranchées (8C à 8E) montrent que le terrain présentait autrefois une déclivité plus ou moins marquée vers l'ouest, déclivité ensuite atténuée par les entreprises successives de remblayage. Si, dans le cas de la sous-opération 8E, cette déclivité peut être mise en lien avec l'aménagement du lit de la rivière à la sortie de l'aqueduc-siphon, elle s'explique plus difficilement ailleurs. Ces informations s'ajoutent à celles produites par Ethnoscop en 2000 (plan 1), alors que la présence d'un ancien talus abrupt avait également été relevée dans ce secteur, tout comme les indices possibles de la présence d'un cours d'eau. Ces données avaient mené à la reconstitution hypothétique d'un ancien tracé de la rivière Saint-Pierre, tracé qui aurait été antérieur au réaménagement de son lit dans le cadre de la construction de l'aqueduc-siphon (plan 51). Bien que cette hypothèse soit intéressante et qu'elle puisse expliquer certaines particularités de la séquence stratigraphique, elle est à traiter avec une très grande prudence. Ainsi les données historiques disponibles font état d'un réaménagement majeur du tracé de la rivière Saint-Pierre dans le cadre de la construction de l'aqueduc-siphon en 1877-1878. La rivière a alors été déviée de l'ancien aqueduc-siphon (construit au cours du premier agrandissement du canal de Lachine) vers le nouveau, situé près d'une cinquantaine de mètres plus à l'ouest (figure 82 et plan 52). Ces données suggèrent par conséquent que le tracé qu'empruntait la rivière au cours de l'utilisation de l'ancien aqueduc-siphon pourrait se rapprocher davantage de son tracé d'origine. Cependant, d'autres données archéologiques seront nécessaires afin de reconstituer l'histoire complexe de la rivière Saint-Pierre dans ce secteur.

---

16 Une telle évaluation demanderait une étude approfondie de la rivière Saint-Pierre et de ses transformations à travers le temps, ce qui dépasse le cadre de ce rapport.

17 Le calcul du débit d'un cours d'eau dans un aqueduc-siphon se fait en deux étapes, la première étant le calcul de la vitesse de l'eau à la sortie. Ce calcul requiert des données précises sur le niveau de l'eau à l'entrée et à la sortie de l'aqueduc-siphon, permettant la formule suivante : $\sqrt{(2 \times g \times h)}$, où g = 9,81 et h = différence entre le niveau d'eau à l'entrée et à la sortie de l'aqueduc-siphon). Dans un deuxième temps, la vitesse à la sortie doit être multipliée par l'aire de section du siphon (dans le cas présent la somme de l'aire des trois ouvertures cintrées du conduit), de façon à produire une estimation du débit en m^3/seconde.

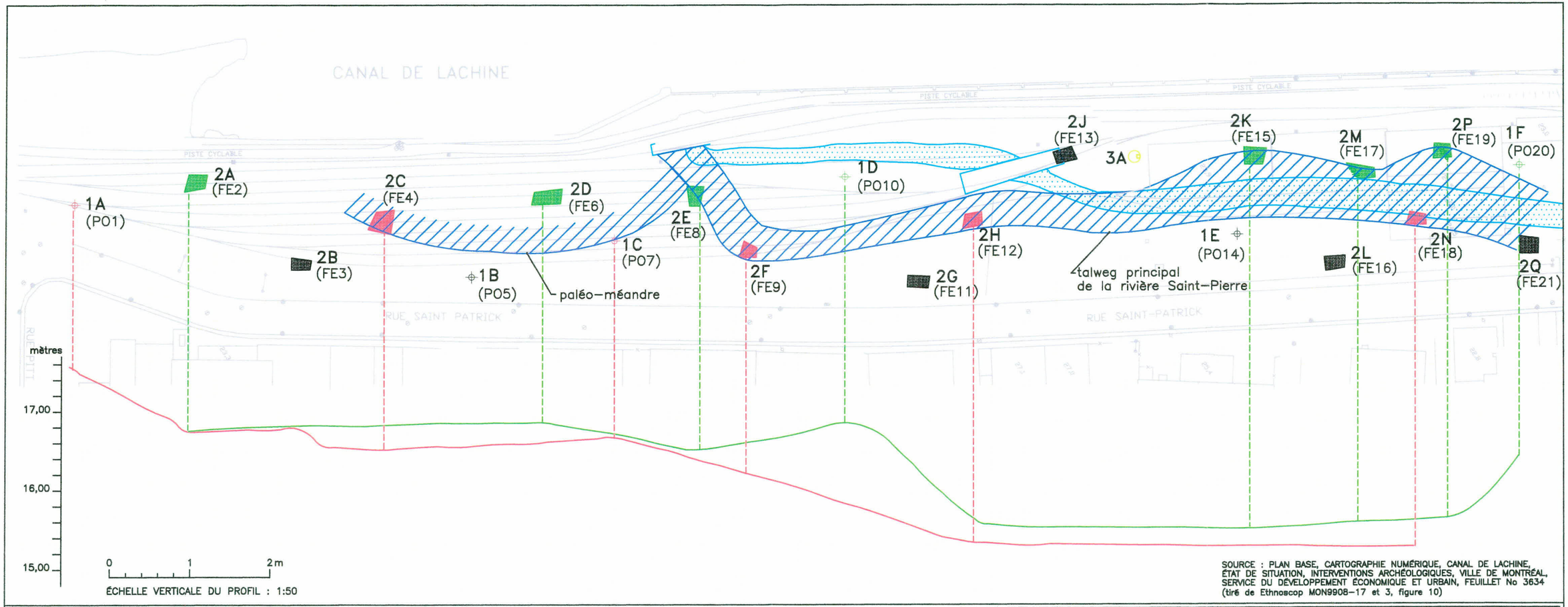

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, CANAL DE LACHINE, ÉTAT DE SITUATION, INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES, VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN, FEUILLET No 3634 (tiré de Ethnoscop MON9908-17 et 3, figure 10)

CSEM, RAPPORT 2008-2009, CANAL DE LACHINE, PROJET 116, 613G

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

RECONSTITUTION DU TRACÉ DE LA RIVIÈRE SAINT-PIERRE À PARTIR DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES (TIRÉ DE ETHNOSCOP 2002a)

PLAN 51

PROFIL LONGITUDINAL DES SOLS NATURELS :
- PARTIE NORD DU TERRAIN
- PARTIE SUD DU TERRAIN

RECONSTITUTION DU TRACÉ DE LA RIVIÈRE À PARTIR DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DE LA RIVIÈRE SAINT-PIERRE
SOURCE : SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA VILLE DE MONTRÉAL (1928)

1A (PO1) FORAGE (1999) / CODIFICATION ENVIRONNEMENT

2A (FE2) TRANCHÉE (1999) / CODIFICATION ENVIRONNEMENT

3A RELEVÉ DE VESTIGE (2001)

0 25m
ÉCHELLE : 1:1 400

N.MU N.G.

CSE0720

ethnoscop

Les forages et tranchées furent exécutés par le Groupe Conseil GIE Inc.

CSEM, RAPPORT 2008–2009
CANAL DE LACHINE, PROJET 116
613G

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE 1866–72 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 52

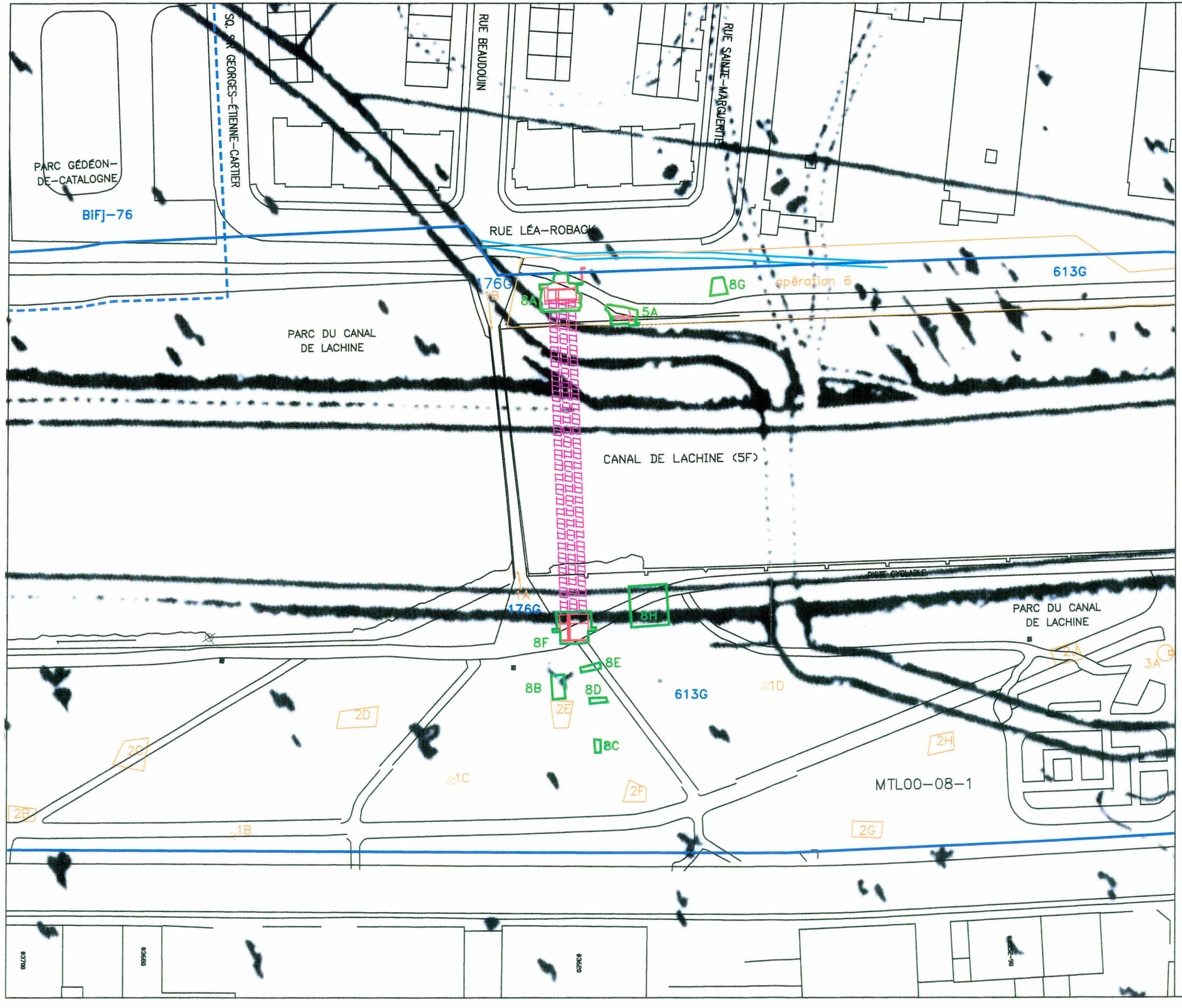

SOUS–OPÉRATION
5A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE
OUVERTURE ARQUÉE D'UN CONDUIT

INTERVENTION ANTÉRIEURE
1B NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE D'INTERVENTION ANTÉRIEURE
SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
BiFj–76 CODE BORDEN
613G CODE LIÉ À PARCS CANADA
MTL00–08–1 CODE TEMPORAIRE

N.MTL N.G.

0 20 40 m
ÉCHELLE : 1: 1000

Source : plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–3634

CSE0720

ethnoscop

Les données stratigraphiques fournissent également des indices épars sur la présence d'anciennes surfaces de circulation aux abords du canal de Lachine. En bordure sud du puits nord de l'aqueduc-siphon, une couche de sable limoneux noir mêlé de charbon de bois (figure 98, couche 12) serait la seule surface de circulation associée à la période d'activité de l'ouvrage. Plus à l'est, la présence d'une ancienne surface d'occupation de sable noir, ferme et graveleux, peut-être antérieure à l'agrandissement du canal de Lachine, doit être considérée avec prudence en l'absence d'autres données stratigraphiques permettant d'appuyer cette hypothèse.

Notons que, du côté sud du canal, l'absence de données stratigraphiques sur la présence d'anciennes surfaces de circulation ou de chemins de halage pourrait s'expliquer en partie par les conditions climatiques dans lesquelles a été réalisé le relevé stratigraphique des tranchées de caractérisation (8B à 8E). La très mauvaise visibilité a pu se traduire par une perte de données relatives à ces anciennes surfaces.

L'abandon de l'aqueduc-siphon au profit du collecteur construit plus à l'ouest semble avoir été accompagné d'un dérasement partiel de sa structure hors terre, comme en témoignent les murs de maçonnerie de pierres des deux puits de l'aqueduc-siphon. La comparaison de ces murs avec ceux illustrés sur les photographies de 1920 montre que par endroits, au moins deux assises et une partie du couronnement des murs ont été arrachées. Les données stratigraphiques de la sous-opération 8A suggèrent également que la démolition d'une structure a eu lieu à proximité (figure 98), par la grande concentration de fragments de calcaire qui y ont été relevés. L'ouvrage aurait ensuite été remblayé.

L'aqueduc-siphon de la rivière Saint-Pierre est un témoin important du passé industriel de Montréal et rappelle une composante majeure de l'hydrographie montréalaise aujourd'hui presque entièrement disparue de la surface, soit la rivière Saint-Pierre. En raison de son association avec la rivière Saint-Pierre et le canal de Lachine, ainsi que de l'intégrité de sa structure, cet ouvrage mériterait d'être commémoré dans le cadre d'éventuels projets d'aménagement.

2.7 PROJETS 20071451 ET 20090826, MAISON SAINT-GABRIEL (BiFj-35, MTL08-23-3 ET MTL09-23-5)

2.7.1 Présentation

Dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux câblés en milieu patrimonial, le secteur avoisinant le parc Marguerite-Bourgeoys et la maison Saint-Gabriel, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, devait faire l'objet de travaux d'excavation visant la mise en place de composantes d'un réseau électrique souterrain. Une étude de potentiel archéologique réalisée par Ethnoscop en 2003 avait conclu à un fort potentiel archéologique préhistorique et historique pour ce secteur, situé dans les limites d'un domaine ayant appartenu depuis la fin du XVIIe siècle à la congrégation de Notre-Dame. De plus, l'aire touchée par les travaux de la CSEM comprenait le terrain de la maison Saint-Gabriel, un site archéologique répertorié sous le code BiFj-35.

Le volet archéologique intégré au projet de la CSEM a compris deux principales étapes. Dans un premier temps, un inventaire par sondages a été réalisé aux emplacements prévus pour la construction des PA 25528, 25601 et 25532, de même qu'aux emplacements des futures BRC 26156, 25322 et 25314. Ensuite, les excavations réalisées pour la construction des BRC 27793 et 28006, du PATL 27215 et de la CT 25530 puis la construction de massifs électriques et de bases de lampadaires, de même que les travaux visant le raccordement de résidences privées au réseau souterrain, ont été effectués sous supervision archéologique. Ces travaux ont été réalisés entre les mois d'août et décembre 2008 et répertoriés sous le code temporaire MTL08-23-3. Cette première phase de travaux a également intégré une intervention sur le site BjFj-35, où l'excavation d'une tranchée pour la mise en place de boîtes de raccordement et de conduites électriques a été réalisée sous supervision archéologique.

Dans un deuxième temps, la construction d'un puits d'accès en bordure sud de l'angle sud-est formé par la rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys, a mené à la réalisation d'un inventaire par sondage au cours de l'automne 2009. Le code temporaire MTL09-23-5 a été attribué à cette intervention.

2.7.2 Cadre historique

Selon l'étude de potentiel archéologique de la maison Saint-Gabriel et du parc Leber (Ethnoscop 2005b), cette partie du territoire se situait autrefois sur une ligne d'interfluve qui permettait sans doute aux Amérindiens de contrôler les allées et venues sur le fleuve, à l'abri des inondations du printemps. De plus, un vallon dans lequel coulait un ruisseau traversait autrefois la rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys, juste au sud de la Place Dublin. Ce ruisseau se déversait non loin de là, vis-à-vis l'île des Sœurs, et allait rejoindre en amont la rivière Saint-Pierre, un cours d'eau très important qui permettait d'accéder à l'intérieur des terres. Il s'agit donc d'un secteur à potentiel très élevé en ce qui concerne la possibilité d'y retrouver des vestiges amérindiens, même si aucun site archéologique préhistorique n'a été découvert jusqu'à maintenant dans l'aire d'étude et ses environs immédiats. Toutefois, deux petits sites préhistoriques ont été mis au jour à l'extrémité nord de l'île des Sœurs, à moins de deux kilomètres de distance, soit les sites BiFj-1 et BiFj-49 (Arkéos et Archéocène 1994 et 1998 et Ethnoscop 1997).

Le 31 octobre 1662, Marguerite Bourgeoys obtient une concession située entre celles de Nicolas Millet dit le Beauceron, François LeBer et Fiacre Ducharne dit Lafontaine. Cette terre de la Pointe-Saint-Charles forme le noyau de base de la métairie des sœurs de la Congrégation. Concédées vers 1660, les terres de Fiacre Ducharne et de Jacques LeBer sont alors en voie de défrichement. En 1663, Fiacre Ducharne se fait construire une maison de 20 pi sur 18 pi munie de mâchicoulis. Dans les années qui suivent cette concession, Marguerite Bourgeoys obtient les propriétés mitoyennes à l'ouest et à l'est. De ce côté, elle acquiert en plusieurs étapes, de 1704 à 1723, la terre de Fiacre Ducharne. Vers 1723, le domaine de la Congrégation est désormais borné par la rivière Saint-Pierre au nord. Son étendue reste sensiblement la même jusqu'au milieu du XIXe siècle (Ethnoscop 2005b).

Tenant compte des repères d'aujourd'hui, il s'étend alors *grosso modo* entre la voie ferrée, la rue LeBer, le fleuve et la rue Charlevoix. À cette époque, on compte cinq bâtiments autour de la

maison (figures 100 à 104); au nord-ouest existe également un jardin dans lequel on retrouve un puits (?) et une dépendance et, au nord de la maison, un chemin avec une croix bordé par une grande dépendance puis, en retrait, une petite construction (latrines?). La même situation prévaut en 1870. L'emplacement de ces bâtiments érigés en retrait de la maison se trouverait à l'est de l'actuelle rue du parc Marguerite-Bourgeoys : le puits à l'extrémité ouest de la Place Dublin, la dépendance du jardin du côté sud de la rue Favard à quelque distance de la rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys, la croix du côté nord de la rue Hall en retrait de la rue Fortune puis la grande dépendance et les latrines (?) de part et d'autre de la rue Hall près de la rue Fortune. Le secteur situé au sud de l'actuelle rue Dublin, à une certaine distance à l'est de la rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys (à l'extrémité sud des concessions accordées par Maisonneuve à Pierre Malet et Marin de Niaux dit Destaillis en 1662), serait occupé par quelques dépendances de la ferme : une étable en pierre et une grange/hangar en bois se retrouvaient au sud de l'actuelle rue Dublin (figures 102 à 104).

Au cours du troisième quart du XIXe siècle, les religieuses cèdent de grandes parcelles de cette propriété, entre autres au Grand Tronc qui y installe ses usines. La plupart des rues existantes dans le secteur sont tracées au cours du dernier tiers du XIXe siècle (figures 105 et 106); les ouvriers britanniques, irlandais et canadiens-français du Grand-Tronc viennent alors habiter le quartier Saint-Gabriel, annexé à Montréal en 1887.

Deux ensembles d'importance existent à l'est et à l'ouest de la ferme au début du XXe siècle, soit l'hôpital Alexandra et Canadian Glass Manufacturing. Le parc Marguerite-Bourgeoys, comme la rue du même nom, est aménagé au cours des années 1920. Après certaines transformations à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, la ferme évolue assez peu jusqu'à la restauration de la maison et l'érection de la résidence Jeanne-LeBer au cours des années 1960 (figures 107 à 110), période pendant laquelle la propriété est classée par le ministère des Affaires culturelles.

2.7.3 Interventions archéologiques antérieures

Le site BiFj-35, occupé par la maison Saint-Gabriel, a fait l'objet d'un inventaire et d'une supervision archéologiques dans le cadre de travaux d'aménagement, de restauration et de construction à des fins muséales en 1991. Des niveaux d'occupation et des vestiges architecturaux datant du milieu du XIXe siècle à la première moitié du XXe siècle ont alors été mis au jour. Ces vestiges ont été identifiés comme étant ceux d'une remise en bois, découverts à l'est de la grange, à une profondeur d'environ 1,00 m sous la surface actuelle. Des murs peut-être associés à l'ancien poulailler (l'étable en pierre reconstruite en bois vers 1920) ont également été dégagés à l'ouest de la grange, à 0,80 m sous la surface actuelle (Ethnoscop 1992).

En 2001, un inventaire réalisé au sud de la maison Saint-Gabriel et dans le parc LeBer a mené à la découverte d'un fossé correspondant à l'emplacement d'un paléo-méandre de la rivière Saint-Pierre, à l'arrière de la maison. Il a également révélé que tout l'espace occupé par le parc LeBer avait fait l'objet d'un important remblayage ayant eu pour effet de remodeler le profil du secteur (Ethnoscop 2005).

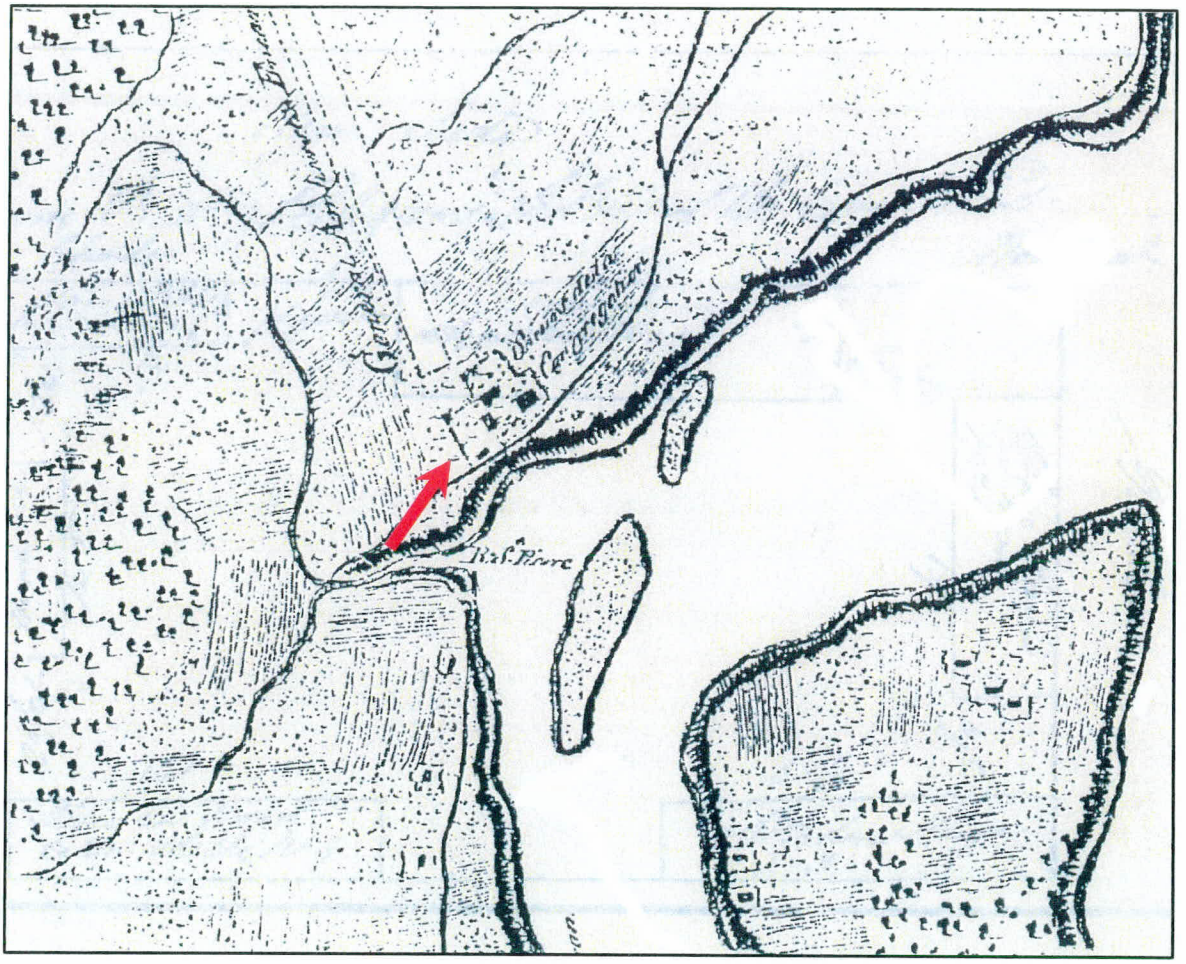

Figure 100 : Extrait du plan de James Murray, « The General James Murray's map of the St. Lawrence », 1761 (BAC P/300-[1761])

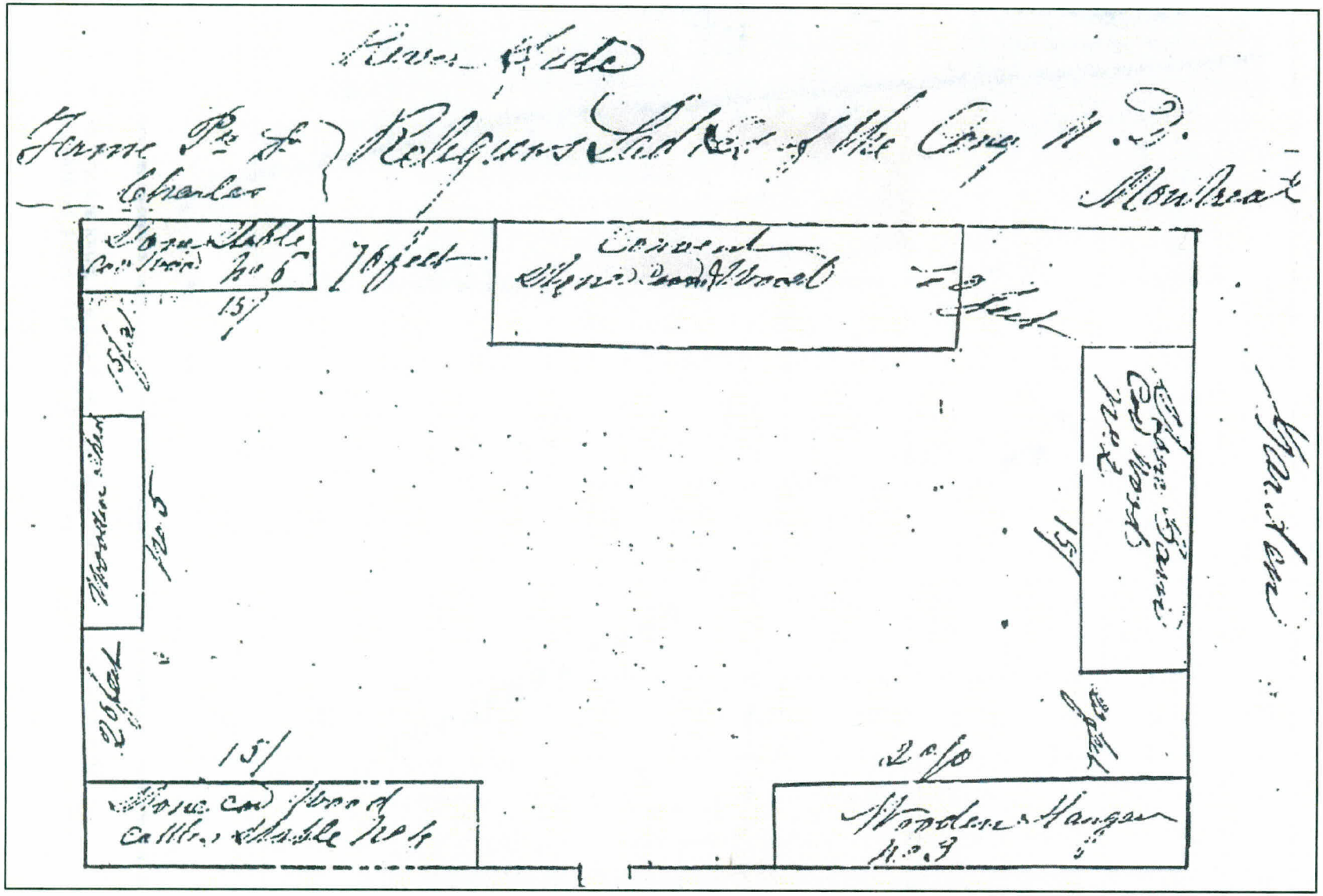

Figure 101 : « Ferme Pte St. Charles. Religious Ladies of the Cong. N.D. Montreal », vers 1855 (Maison Saint-Gabriel)

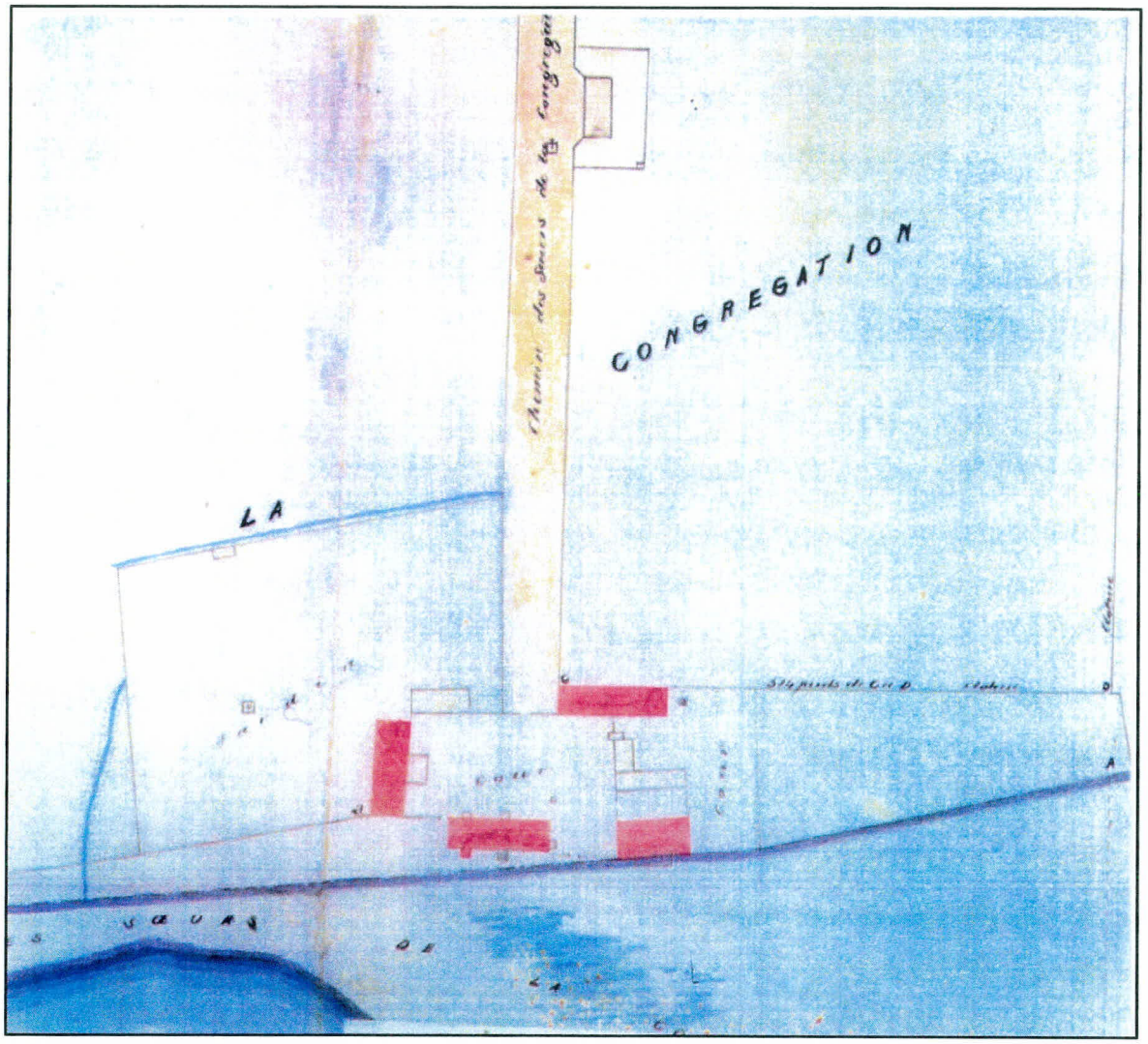

Figure 102 : Extrait du plan de Henri-Maurice Perrault, « Plan de la Commune Saint-Pierre », 1855 (BAnQ, Fonds H. M. Perrault, CA 601-53, 191)

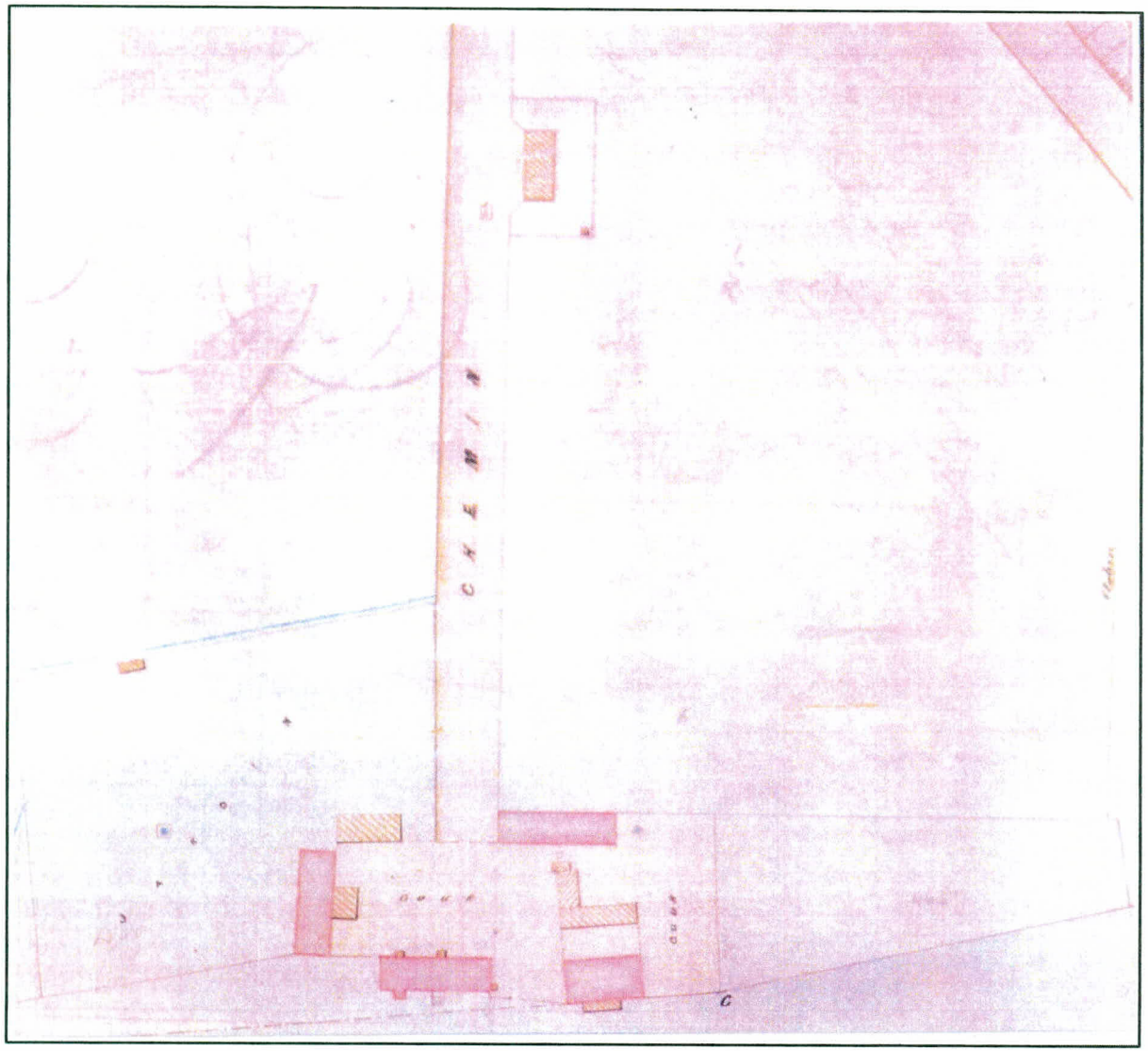

Figure 103 : Extrait du plan de Henri-Maurice Perrault, « Plan figuratif de la ferme de Pointe-Saint-Charles et d'une partie de la commune Saint-Pierre », 1856 (BAnQ, Fonds H. M. Perrault, CA 601-53, 1295)

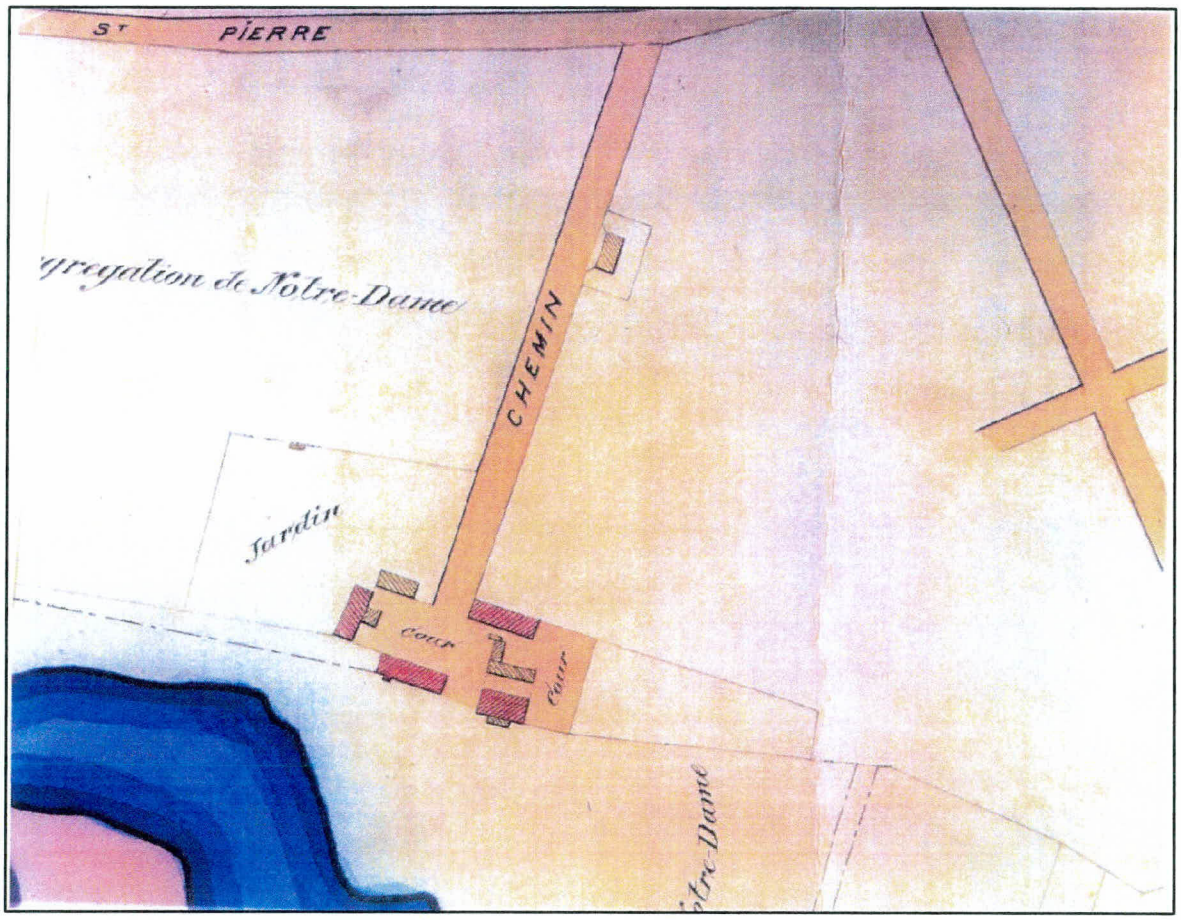

Figure 104 : Extrait du plan de Henri-Maurice Perrault, « Plan de l'île Saint-Paul », 1868 (BAnQ, Fonds H.M. Perrault, CA 601-53, 554)

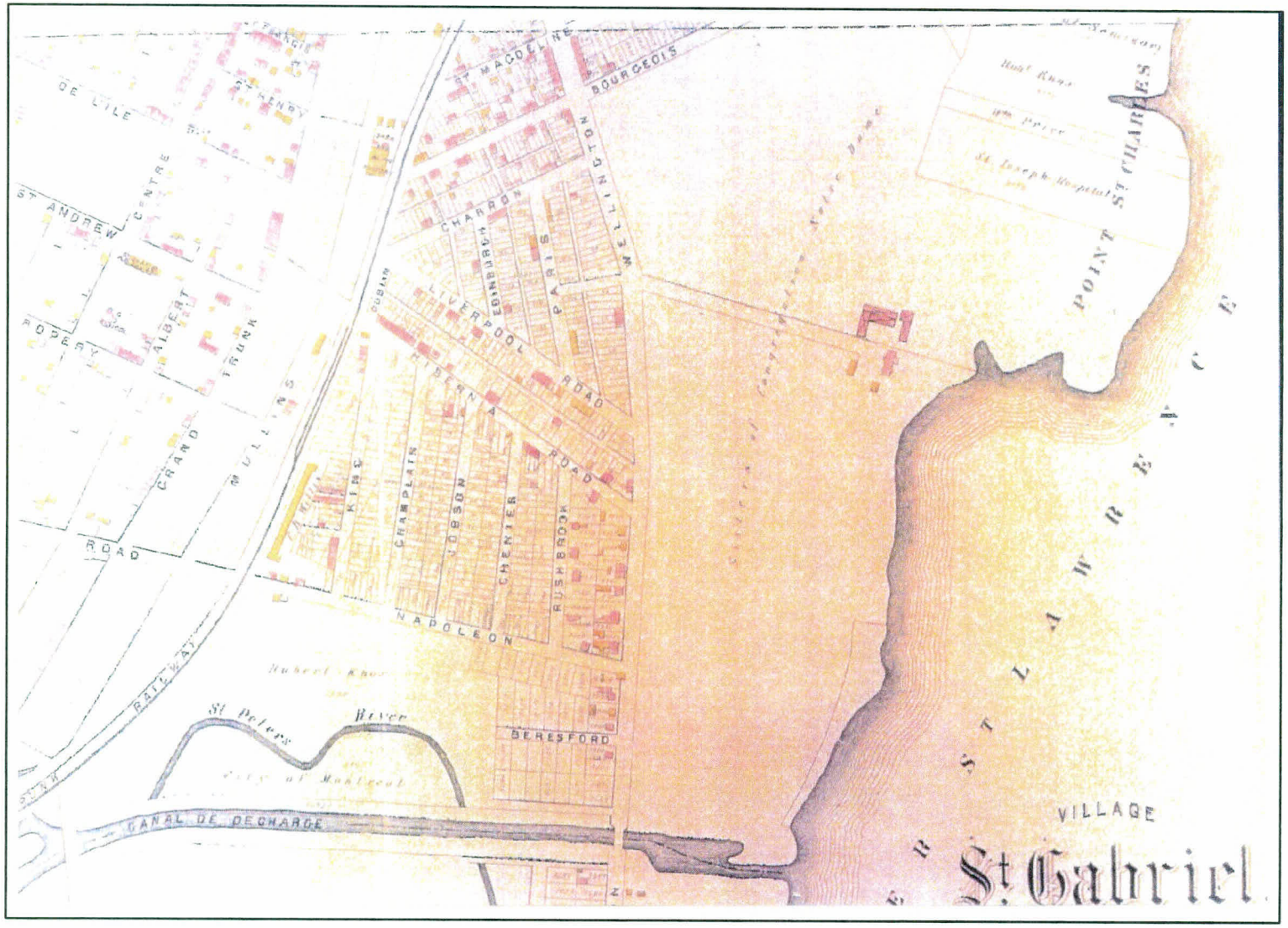

Figure 105 : Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)

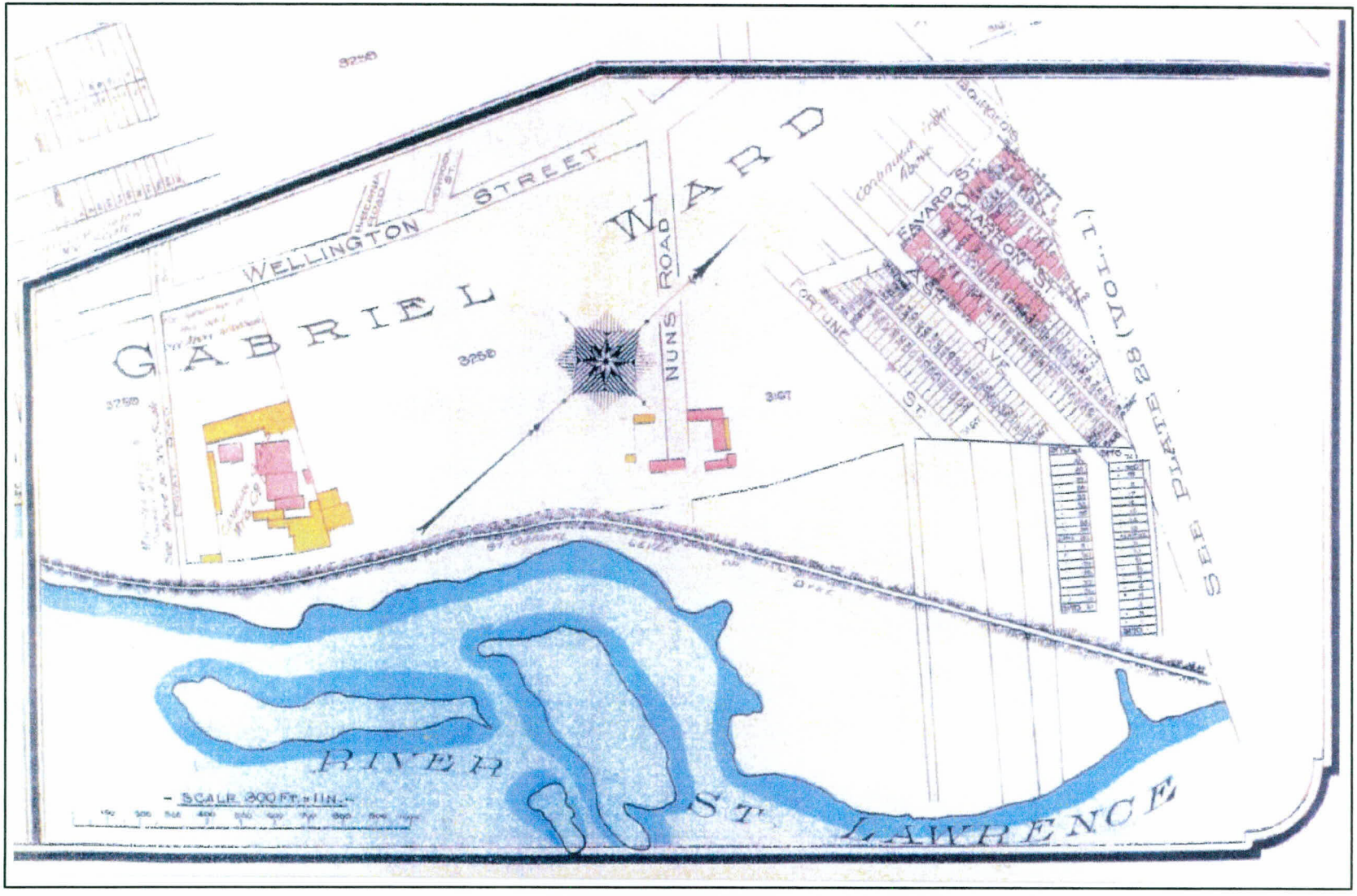

Figure 108 : Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal and Vicinity in four volumes from official plans and Special Surveys showing cadastral numbers buildings and lots », 1913 (BAnQ G1144 M65 G475 U5 1915 CAR)

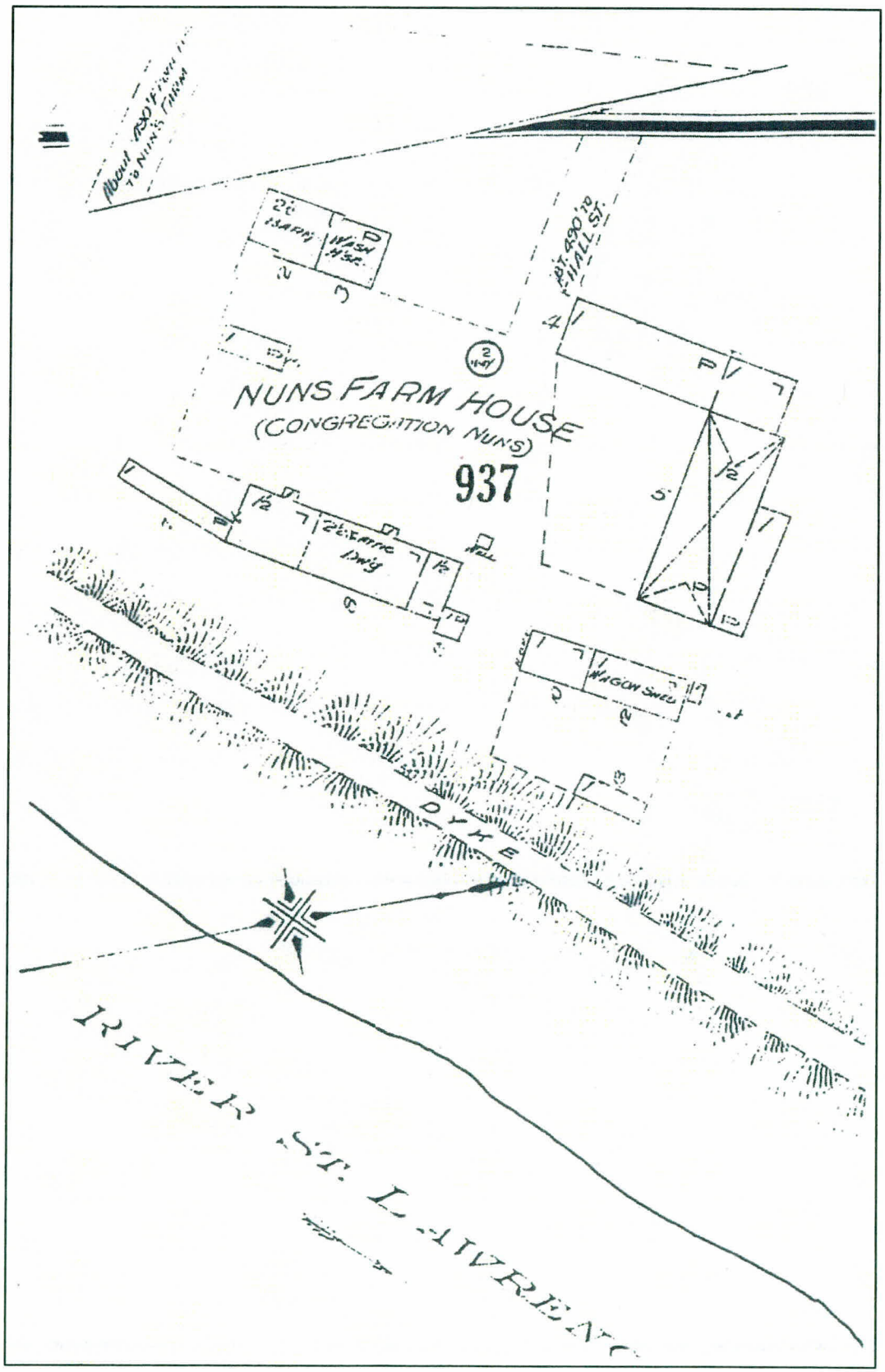

Figure 107 : Extrait du plan de Charles Edward Goad, « Atlas of the City of Montreal », 1915 (BAnQ G1144 M65 G475 U5 1915 CAR)

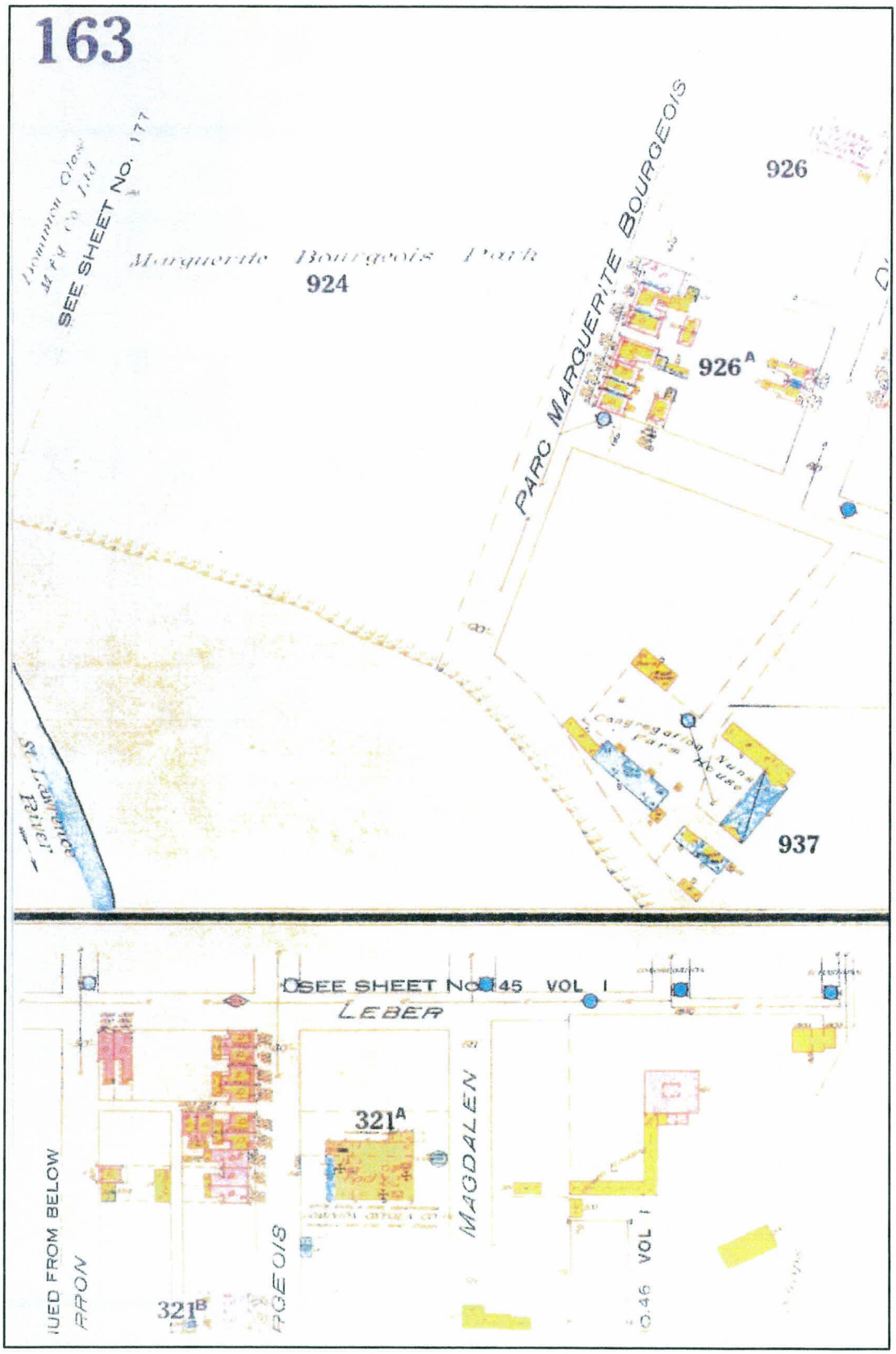

Figure 108 : Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « The Insurance Plan of the City of Montreal », 1930 (BAnQ G1144 M65 G475 U5 1930, vol. 4, pl. 163)

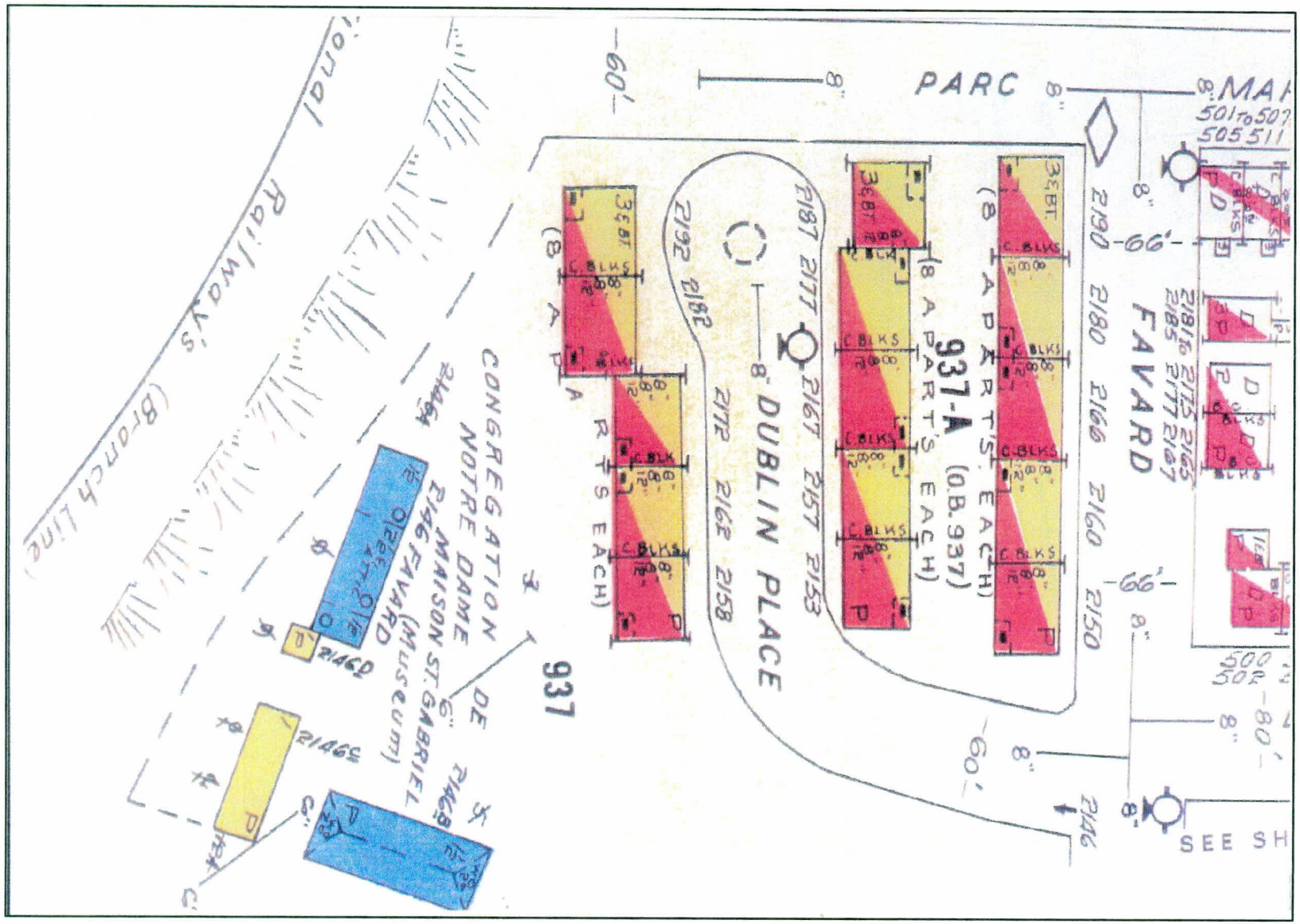

Figure 109 : Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau de 1961 (BAnQ G1144 M65 G475 U5, v. 4 1961 CAR, vol. 4, pl. 163-1)

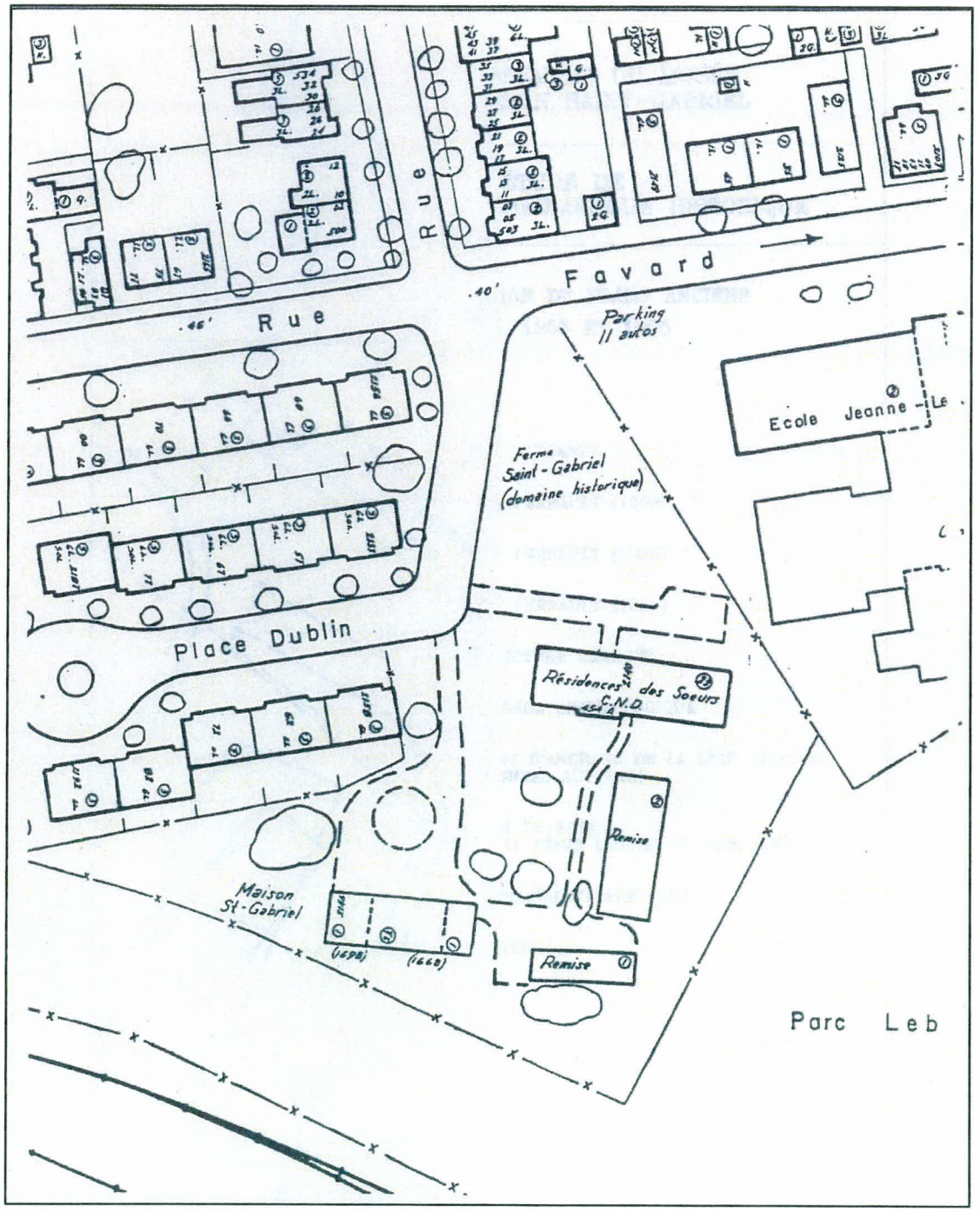

Figure 110 : Extrait du plan du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal, « Plan d'utilisation du sol », 1977 (BAnQ 226-23, 1977)

En 2004, un inventaire archéologique a été effectué dans le parc Marguerite-Bourgeoys (MTL04-23-1). Il fut constaté que, sous des remblais épais de 1,15 m à 1,60 m, des sols de culture étaient présents au-dessus du sol naturel stérile. Également en 2004, Arkéos a effectué la supervision archéologique de travaux d'enfouissement de l'alimentation électrique pour la mise en lumière du site. Dans l'ensemble, les excavations effectuées près de la croix, le long de la maison et à l'ouest de la grange ne furent pas suffisamment profondes pour que des ressources archéologiques soient mises au jour (Ethnoscop à paraître).

Un inventaire archéologique a été réalisé à l'automne 2009 par Archéotec, entre la résidence des Sœurs et la grange. Au moment d'écrire ce rapport, les résultats ne sont pas encore disponibles (Archéotec à paraître).

2.7.4 Résultats

2.7.4.1 Site BiFj-35 : sous-opération 17A

Au cours du mois de novembre 2008, la construction de deux nouvelles boîtes de raccordement et la mise en place de conduites électriques s'y rattachant ont entrainé l'excavation d'une tranchée d'une longueur de plus de 47,00 m sur le terrain de la maison Saint-Gabriel, située dans les limites du site archéologique BiFj-35 (plan 53).Ces travaux d'excavation ont été réalisés sous la supervision d'un archéologue. La tranchée était formée d'un segment nord-sud d'un peu plus de 29,00 m de longueur et d'un segment nord-est/sud-ouest d'une longueur de près de 18,00 m, et longeait la bordure ouest de l'allée d'accès vers la maison. La largeur de la tranchée variait de 0,90 m à 1,65 m. La surface du terrain dans ce secteur montrait une déclivité assez marquée vers le sud, avec des cotes variant de 15,05 m à 15,99 m (NMM). Depuis cette surface, l'excavation mécanique a atteint une profondeur maximale de 1,25 m.

Le segment nord-sud de la tranchée, dans la portion nord du site, montrait de nombreuses perturbations du tissu archéologique en lien avec la mise en place de services publics souterrains (tableau 25). La séquence stratigraphique, en marge de ces creusements, montrait que les composantes de l'aménagement de surface (asphalte et lit de pierre concassée 0-3/4") recouvraient un remblai hétérogène d'argile brun foncé aux marbrures sableuses et limoneuses, ferme et caillouteuse. Les inclusions y étaient nombreuses : éclats de pierres, fragments d'asphalte et de blocs de béton, briques rouges complètes et en fragments (photo 66 et tableau 26). La base de ce remblai de rehaussement et nivellement, dont l'épaisseur pouvait dépasser 0,75 m, n'a pas été atteinte.

Le segment nord-est/sud-ouest a révélé une séquence distincte. Bien que la présence des services souterrains y était marquée et leur impact sur le tissu archéologique significatif, certaines portions de la tranchée montraient une séquence stratigraphique intacte où l'ancien horizon de surface du sol naturel était perceptible (photo 67 et tableau 27). L'asphalte de la surface et son lit de concassé de 0-3/4" y recouvraient une série de remblais dont la mise en place devait avoir eu pour objectif en partie de rehausser le terrain, à un emplacement où les inondations devaient être fréquentes. Ainsi, deux remblais successifs de limon argileux recouvraient un niveau de pierres des champs et de fragments de calcaire mêlés à un loam brun foncé. Ce remblai de près de 0,25 m d'épaisseur était déposé sur un limon argileux brun grisâtre

CSEM, RAPPORT 2008–2009
PARC MARGUERITE–BOURGEOYS ET MAISON SAINT–GABRIEL, PROJETS 20071451 ET 20090826
BiFj–35, MTL08–23–3 ET MTL09–23–5

SUPERVISION ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 53

- SOUS–OPÉRATION (SUPERVISION)
- 3A — NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- SOUS–OPÉRATION (INVENTAIRE)
- 1A — NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- 1A — NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RESENCÉ
- BIFJ–35 — CODE BORDEN
- MTL08–23–3 — CODE TEMPORAIRE
- MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ
- (8) — MAISON SAINT–GABRIEL (FERME SAINT–GABRIEL)
  À cause de la superficie du terrain de la maison, l'aire de protection de la maison Saint–Gabriel n'est pas appliquée.

0 30 60 m
ÉCHELLE 1 : 1500

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, FEUILLETS Nos 31H05–010–3636 et 3736

CSE0720

ethnoscop

Tableau 25 : MTL08-23-3, MTL09-23-5, BiFj-35, liste des lots et correspondance lots/couches stratigraphiques

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-23-3:					
1A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1A2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1B1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1B2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1B3	---	Massif de béton orienté suivant un axe est-ouest	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de la CSEM	---
1C1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1C2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
1D1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
1D2	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
2A1	Manuel	Nettoyage manuel suivant le décapage mécanique	---	---	---
2A2	Manuel	Limon sableux brun jaunâtre ferme	XXe siècle?	Remblai	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-23-3:					
2A3	Manuel	Limon argileux brun foncé ferme, contenant quelques racines et petites pierres de calcaire	Dernier quart du XVIIIe siècle au XXe siècle: fragments de vaisselle de table en creamware, en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée, fragments de contenants en verre incolore, teinté vert et coloré vert, clous découpés, verre à vitre, os de mammifères et coquilles de mollusques	Horizon organique du sol naturel	---
2A4	Manuel	Limon argileux brun jaunâtre compact très légèrement pierreux	---	Horizon stérile du sol naturel	---
2B1	Manuel	Mélange hétérogène d'argile limoneuse brun grisâtre et de lentilles de limon sablonneux beige, assez ferme et contenant jusqu'à 20% de gravats	XXe siècle?	Remblai de rehaussement	---
2B2	Manuel	Argile limoneuse brun noirâtre ferme à compact, organique, dont la teinte devenait progressivement beige, contenant des fragments de brique rouge, de mortier et de charbon de bois, de même que des petites pierres de calcaire	Deuxième moitié du XIXe siècle au XXe siècle: terre cuite grossière à pâte orangée, terre cuite fine blanche vitrifiée, pipe en terre cuite fine argileuse blanche, fragments de bouteille en verre teinté vert et en verre coloré vert foncé, fragments de verre à vitre et clous tréfilés	Horizon organique du sol naturel	---
2C1	Manuel	Argile limoneuse brun grisâtre foncé et ferme, légèrement caillouteuse, contenant de très petits fragments de charbon de bois et d'anthracite, de même que des concrétions ferreuses	Deuxième moitié du XIXe siècle au XXe siècle: terre cuite fine blanche vitrifiée	Horizon organique du sol naturel	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-23-3:					
2C2	Manuel	Argile limoneuse beige aux mouchetures grises, beiges et jaune vif, ferme et légèrement caillouteuse	---	Horizon stérile du sol naturel	---
2D1	Manuel	Argile limoneuse brun grisâtre, plutôt meuble, contenant de nombreux fragments de charbon de bois, lentilles de limon jaune ainsi que de rares cailloux et petites pierres sub-arrondies	Ind: verre à vitre, contenant en verre incilore	Horizon organique du sol naturel	---
2D2	Manuel	Argile limoneuse brun grisâtre, ferme, contenant de nombreux fragments de charbon de bois, ainsi que de plus rares cailloux et petites pierres sub-arrondies	Ind.	Horizon organique du sol naturel	---
2D3	Manuel	Argile limoneuse brun foncé à brun orangé, ferme, graveleuse, contenant de nombreuses radicelles et des fragments de charbon de bois	Ind.	Perturbation dans l'horizon organique du sol naturel, résultant peut-être d'un chablis ou de l'essouchement d'un arbre	---
2D4	Manuel	Limon argileux brun foncé marbré jaunâtre, ferme, graveleux, contenant de nombreuses radicelles et des fragments de charbon de bois	Ind.	Perturbation dans l'horizon organique du sol naturel, résultant peut-être d'un chablis ou de l'essouchement d'un arbre	---
2D5	Manuel	Argile limoneuse beige jaunâtre légèrement caillouteuse	---	Horizon stérile du sol naturel	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-23-3:					
2E1	Manuel	Argile limoneuse brun grisâtre, contenant de nombreux fragments de charbon de bois, ainsi que de plus rares cailloux et petites pierres sub-arrondies	XXe siècle: verre à vitre, clou tréfilé, os de mammifère carbonisé	Horizon organique du sol naturel	---
2F1	Manuel	Limon argileux brun noirâtre meuble à ferme, comprenant des fragments de mortier, des scories et des fragments de brique rouge	Deuxième moitié du XVIIIe siècle au XXe siècle: fragments de contenant en terre cuite grossière du nord-est de l'Angleterre, en creamware, en terre cuite fine blanche vitrifiée et en terre cuite rouge et chamois de type Rockingham, fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, fragments de bouteille et de contenant en verre incolore, teinté vert et coloré vert foncé, clous découpée et tréfilés, ainsi que de nombreux os de mammifère dont certains montraient des traces de boucherie	Horizon organique du sol naturel	---
2G1	Manuel	Limon argileux brun noirâtre, aux nombreuses inclusions	XIXe et XXe siècles	Horizon organique du sol naturel	1F/2G/2H: couche 13
2H1	Manuel	Limon argileux brun noirâtre, aux nombreuses inclusions	XIXe et XXe siècles	Horizon organique du sol naturel	1F/2G/2H: couche 13
3A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
MTL08-23-3:					
3B1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3C1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3D1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3E1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3F1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3G1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3H1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
3J1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
MTL09-23-5:					
1A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
2A1	Manuelle	Limon brun foncé ferme à compact, dont la couleur devient progressivement plus pâle, et mêlé de taches jaunes et oranges	---	Horizon organique du sol naturel	1A/2A: couche 8a

Lot (lot au terrain)	Méthode de fouille	Description	Repères chronologiques	Interprétation préliminaire	Corrélation lots – couches stratigraphiques
BiFj-35:					
17A1	Mécanique	Succession de niveaux	---	---	---
17A2	---	Conduite de 4 po de diamètre en métal cuivreux	XXe siècle	Composante du réseau d'aqueduc?	---
17A3	---	Conduite de 1 ½ po de diamètre en carlon	XXe siècle	Composante du réseau souterrain de Vidéotron?	---
17A4	---	Conduite de 6 po de diamètre en PVC	XXe siècle	Ind.	---
17A5	---	Conduite de 6 po de diamètre en PVC	XXe siècle	Ind.	---
17A6	---	Conduite de 2 po de diamètre en PVC	XXe siècle	Conduite d'eau pour alimentation de gicleur	---
17A7	---	Câble de moins de 1 po de diamètre en caoutchouc	XXe siècle	Câble électrique pour alimentation de gicleur	---
17A8	---	Conduite de plus de 10 po de diamètre en béton	XXe siècle	Composante du réseau d'égout	---
17A9	---	Conduite de près de 4 po de diamètre en PVC	XXe siècle	Composante du réseau électrique souterrain	---
17A10	---	Conduite de 6 po de diamètre en PVC	XXe siècle	Composante du réseau électrique souterrain	---
17A11	---	Conduite de 6 po de diamètre en PVC	XXe siècle	Composante du réseau électrique souterrain	---
17A12	---	Conduite de 6 po de diamètre en PVC	XXe siècle	Composante du réseau électrique souterrain	---

Tableau 26 : BiFj-35, sous-opération 17A, segment nord-sud, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,10	Asphalte	Revêtement de surface de l'allée d'accès
2	0,10 – 0,25	Pierre concassée 0-3/4 de po	Lit de pose du revêtement de l'allée d'accès
3	0,25 – 1,10	Argile brun foncé aux marbrures sableuses et limoneuses, hétérogène, ferme et caillouteuse, contenant des éclats de pierres, des fragments d'asphalte et de blocs de béton, des briques rouges complètes et en fragments	Remblai de rehaussement et nivellement

Tableau 27 : BiFj-35, sous-opération 17A, segment nord-est/sud-ouest, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud-est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,06	Asphalte	Revêtement de surface de l'allée d'accès
2	0,06 – 0,34	Pierre concassée 0-3/4 de po	Lit de pose du revêtement de l'allée d'accès
3	0,34 – 0,48	Limon sablonneux brun grisâtre tacheté orangé, ferme, caillouteux et graveleux, contenant des lentilles d'argile beige	Remblai de rehaussement et nivellement
4	0,48 – 0,60	Limon sableux brun noirâtre, organique, meuble, contenant des cendres, de l'anthracite et des scories	Remblai de rehaussement et nivellement (à base de résidus de combustion)
5	0,60 – 0,85	Pierres des champs et fragments de calcaire mêlés à un loam brun foncé	Remblai de rehaussement et nivellement
6	0,85 – 1,00	Limon argileux brun grisâtre, organique, ferme, avec de très petits fragments de charbon de bois et de la fibre de bois	Ancien horizon remanié de surface du sol naturel
7	1,00 – 1,25	Argile limoneuse beige grisâtre avec des mouchetures orangé, meuble à ferme	Horizon stérile du sol naturel

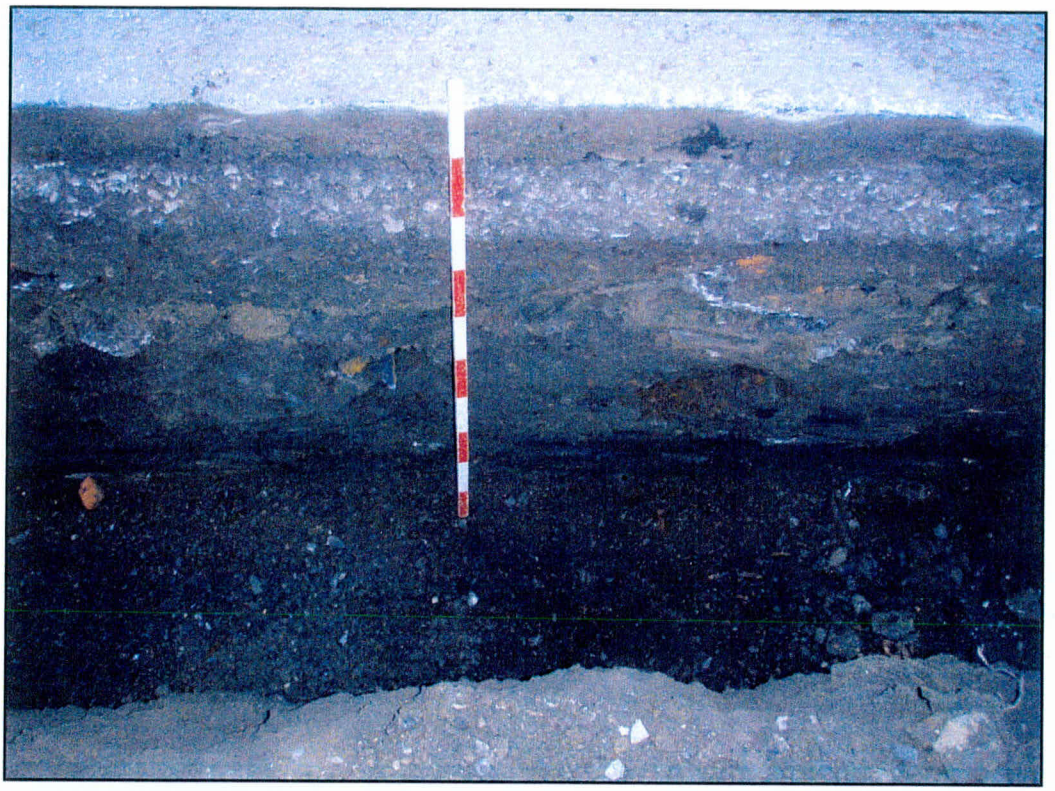

Photo 66 : BiFj-35, sous-opération 17A, segment nord-sud, paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM4-14)

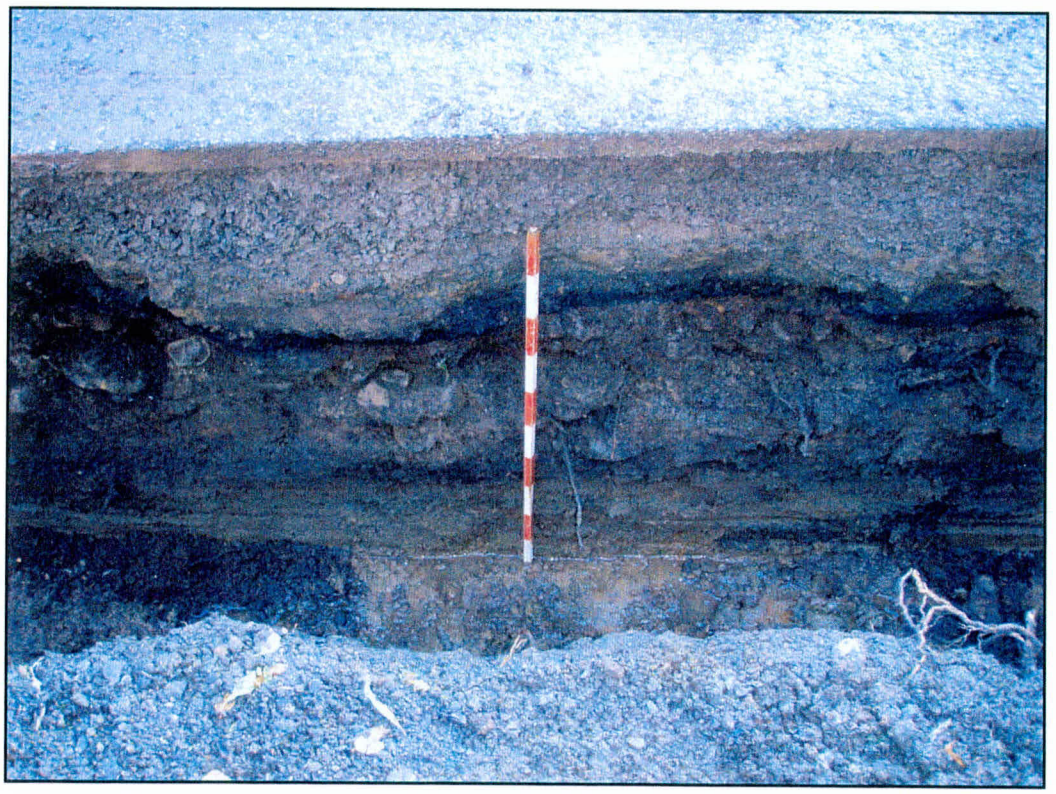

Photo 67 : BiFj-35, sous-opération 17A, segment nord-est/sud-ouest, paroi sud-est, vue vers le sud-est (MTL08-23-3-NUM4-29)

et organique, ferme. Quelques très petits fragments de charbon de bois ainsi que de la fibre de bois s'y mêlaient. Ce niveau, qui formait probablement un ancien horizon remanié du sol naturel, a livré un fragment de verre plat et un clou forgé[18]. Sa surface se situait à près de 0,85 m sous la surface actuelle, soit à environ 14,25 m (NMM). La transition était graduelle entre ce niveau et l'horizon inférieur, une argile limoneuse beige grisâtre avec des mouchetures orangé, meuble à ferme. Ce sol baignait dans l'eau qui s'infiltrait au fond de la tranchée. La base n'en a pas été atteinte.

2.7.4.2 MTL08-23-3, secteur des rues Favard et du Parc-Marguerite-Bourgeoys

- Sous-opérations 1A et 2A

C'est à l'emplacement prévu pour la construction du PA 25532, au coin sud-est des rues Favard et du Parc-Marguerite-Bourgeoys, qu'a été implantée la sous-opération 1A (plan 53). Cet emplacement était susceptible de receler les vestiges d'une dépendance illustrée sur des plans de 1855, 1856 et 1868, et qui occupait alors la partie nord-est d'un jardin (figures 102 à 104). L'intervention archéologique y a pris la forme d'un sondage mécanique (1A) de près de 6,20 m nord-sud sur un maximum de 5,60 m est-ouest. Ce sondage mécanique a été complété d'un sondage manuel aux contours irréguliers (2A), soit un triangle de 0,65 m sur 1,40 m sur 1,30 m. Depuis la surface située entre 14,76 m et 15,13 m (NMM), l'excavation mécanique (lot 1A1, tableau 28) a atteint une profondeur variant de 0,30 m à près de 2,10 m.

Aucun vestige de l'ancienne dépendance n'a été mis au jour. Ce sondage a plutôt révélé une séquence témoignant de l'usage de cet espace à des fins agricoles, avant que ne soit réaménagé le secteur et mis en place le cadre bâti actuel (plan 54). Les secteurs nord-ouest et sud-ouest montraient des perturbations en lien respectivement avec la mise en place d'un poteau électrique et l'aménagement des rues Favard et du Parc-Marguerite-Bourgeoys. Ailleurs, la séquence de sols montrait que les éléments de l'aménagement de surface (béton du trottoir et sable limoneux brun grisâtre mêlé à de la pierre concassée 0-3/4 de po) recouvraient un remblai de rehaussement et nivellement, directement posé sur un horizon organique remanié du sol naturel (photo 68 et tableau 28). Le remblai de limon sableux brun jaunâtre, ferme, a fait l'objet d'un échantillonnage manuel (lot 2A2), qui n'a révélé aucun objet-témoin.

Quant à l'horizon remanié du sol naturel (lot 2A3), il prenait la forme d'un limon argileux brun foncé, ferme, contenant quelques petites pierres de calcaire. Sa surface se situait entre 14,52 m et 14,61 m (NMM), alors que son épaisseur variait de 0,22 m à 0,25 m. La fouille de ce niveau a livré un assemblage de culture matérielle témoignant de l'usage de cet espace dans un contexte domestique, de même que d'un remaniement probable du sol, alors que les artefacts retrouvés couvrent une période s'étendant du dernier quart du XVIIIe siècle au XXe siècle : fragments de vaisselle de table en *creamware*, en terre cuite fine blanche et en terre cuite fine blanche vitrifiée, fragments de contenants en verre incolore, teinté vert et coloré vert, verre à vitre, clous découpés, os de mammifères et coquilles de mollusques. À la base de ce dernier niveau, un limon argileux brun jaunâtre, compact, formait l'horizon stérile du sol naturel (lot 2A4). Il a été fouillé sur près de 0,10 m, avant que la fouille manuelle ne soit interrompue.

18 Ces artefacts n'ont pas été recueillis.

Photo 68 : MTL08-23-3, sous-opérations 1A et 2A, paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM2-27)

Tableau 28 : MTL08-23-3, sous-opérations 1A et 2A, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,15	Béton	Revêtement de surface du trottoir de la rue Favard
2	0,15 – 0,33	Sable limoneux brun grisâtre mêlé à de la pierre concassée 0-3/4 de po	Lit de pose du revêtement du trottoir
3	0,33 – 0,40	Limon sableux brun jaunâtre, ferme	Remblai de rehaussement et nivellement
4	0,40 – 0,63	Limon argileux brun foncé, ferme, contenant de petites pierres de calcaire	Horizon organique remanié du sol naturel
5	0,63 – 0,98	Limon argileux brun jaunâtre, compact	Horizon stérile du sol naturel

CSEM, RAPPORT 2008–2009
PARC MARGUERITE–BOURGEOYS ET MAISON SAINT–GABRIEL, PROJETS 20071451 ET 20090826
BiFj–35, MTL08–23–3 ET MTL09–23–5

SUPERVISION ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES

PLAN DES INTERVENTIONS, SECTEUR DES RUES FAVARD ET DU PARC MARGUERITE–BOURGEOYS

PLAN 54

———	SOUS–OPÉRATION (SUPERVISION)
1A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
———	SOUS–OPÉRATION (INVENTAIRE)
1A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
———	INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A	NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
———	SITE ARCHÉOLOGIQUE RESENCÉ
BIFJ–35	CODE BORDEN
MTL04–23–1	CODE TEMPORAIRE
	MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ
(8)	MAISON SAINT–GABRIEL (FERME SAINT–GABRIEL)

À cause de la superficie du terrain de la maison, l'aire de protection de la maison Saint–Gabriel n'est pas appliquée.

0 8 16 m
ÉCHELLE 1 : 400

M.G.
N.MI

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, FEUILLETS Nos 31H05–010–3636 et 3736

CSE0720

ethnoscop

- Sous-opérations 1C et 2C

Le sondage préalable 1C était situé à l'emplacement prévu pour la construction de la BRC 25322, sous le trottoir est de la rue du Parc Marguerite-Bourgeoys, près de l'angle nord-est avec la rue Favard (plan 53). Il avait été évalué que cet emplacement était susceptible, tout comme celui du sondage 1A/2A, de recouper les vestiges d'une dépendance illustrée sur des plans de 1855, 1856 et 1868 (figures 102 à 104). L'inventaire archéologique de cet emplacement a été réalisé au moyen d'un sondage mécanique de 4,30 m nord-sud sur 1,70 m est-ouest. Ce sondage mécanique (sous-opération 1C) a été complété d'un sondage manuel (sous-opération 2C), et faisant 1,00 m nord-sud sur 0,70 m est-ouest. La surface relativement plane du terrain, à cet emplacement, se situait entre 14,97 m et 15,21 m (NMM). L'excavation mécanique a atteint une profondeur variant entre 0,25 m et 1,60 m, alors qu'un palier a été réservé, dans la portion est, pour un sondage manuel.

Les extrémités nord et sud du sondage 1C montraient des perturbations profondes en lien avec la mise en place d'une conduite de gaz au nord, et d'une conduite d'alimentation privée en eau au sud (plan 54). Ces deux conduites n'ont pas été dégagées dans le cadre de l'intervention. La portion ouest de la tranchée montrait également une séquence perturbée, dominée par les remblais d'aménagement de la rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys. Seule la bordure est montrait une séquence intègre, où l'ancien horizon organique remanié du sol naturel apparaissait directement sous les composantes de l'aménagement de surface (photo 69 et tableau 29). Ce dépôt se profilait entre 14,95 m et 14,97 m (NMM), bien qu'il soit possible que l'aménagement de la surface du trottoir en ait entraîné un décapage partiel. D'une épaisseur de 0,27 m, celui-ci était formé d'une argile limoneuse brun grisâtre foncé, ferme, un peu caillouteuse. De très petits fragments de charbon de bois et d'anthracite de même que des concrétions ferreuses et de petits fragments de briques communes, s'y mêlaient. Le sondage manuel 2C a permis de fouiller une section de ce sol (lot 2C1), qui a livré un petit fragment de terre cuite fine blanche vitrifiée.

La transition était graduelle entre cet ancien horizon organique naturel et le niveau sous-jacent, une argile limoneuse beige avec mouchetures grises, beiges et jaune vif, ferme, un peu caillouteuse (lot 2C2). Ce niveau, qui formait un horizon stérile du sol naturel, recouvrait un sable fin limoneux brun pâle, meuble, caillouteux, qui n'a pas été fouillé.

- Sous-opérations 1D, 2D et 2E

Le sondage mécanique 1D avait également pour objectif de vérifier la présence de vestiges de la dépendance illustrée sur des plans de 1855, 1856 et 1858 (figures 102 à 104). Il a été localisé en bordure nord de la rue Favard, à quelques mètres à l'est de la rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys, à l'emplacement prévu pour la construction de la BRC25314 (plan 53). Ce sondage de 3,90 m est-ouest sur 3,05 m nord-sud a d'abord fait l'objet d'un décapage mécanique (lot 1D1), au cours duquel les sols ont été retirés sur une profondeur variant de 0,25 m à 1,60 m, depuis la surface actuelle située entre 14,84 m et 15,11 m (NMM).

Une fois de plus, l'ancien horizon naturel de surface est apparu dès le retrait des composantes du trottoir, à une élévation variant entre 14,796 m au nord et 14,676 m au sud (photo 70 et tableau 30). Cette différence traduirait plutôt un décapage plus prononcé dans la portion sud

Photo 69 : MTL08-23-3, sous-opérations 1C et 2C, sondage 2C en cours de fouilles et portion de la paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM2-110)

Tableau 29 : MTL08-23-3, sous-opérations 1C et 2C, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,12	Béton	Revêtement du trottoir de la rue du Parc Marguerite-Bourgeoys
2	0,12 – 0,20	Pierre concassée 0-3/4 de po	Lit de pose du revêtement du trottoir
3	0,20 – 0,47	Argile limoneuse brun grisâtre foncé, ferme, un peu caillouteuse, contenant du charbon de bois, de l''anthracite de même que des concrétions ferreuses	Ancien horizon organique remanié du sol naturel
4	0,47 à 1,10	Argile limoneuse beige avec mouchetures grises, beiges et jaune vif, ferme, un peu caillouteuse	Horizon stérile du sol naturel
5	1,10 – 1,75	Sable fin limoneux brun pâle, meuble, caillouteux	Horizon stérile du sol naturel

Photo 70 : MTL08-23-3, sous-opérations 1D et 2D, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL08-23-3-NUM2-123)

Tableau 30 : MTL08-23-3, sous-opérations 1D, 2D et 2E, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,18	Béton	Revêtement de surface du trottoir de la rue Favard
2	0,18 – 0,25 à 0,65	Pierre concassée 0-3/4 de po	Lit de pose du revêtement du trottoir
3	0,25 à 0,65 – 0,42 à 0,80	Argile limoneuse brun grisâtre, contenant beaucoup de charbon de bois et un peu de cailloux et de petites pierres sub-arrondies	Ancien horizon organique remanié du sol naturel
4	0,42 à 0,80 – 0,85	Argile limoneuse beige jaunâtre, un peu caillouteuse	Horizon stérile du sol naturel
5	0,85 – 1,50	Argile limoneuse brun pâle, meuble, caillouteuse et pierreuse	Horizon stérile du sol naturel

(dans le cadre de l'aménagement de la rue Favard) qu'une pente naturelle. Deux sondages manuels ont permis d'échantillonner ce sol, soit le sondage 2D, de 1,00 m de côté, et le sondage 2E, faisant 1,00 m nord-sud sur 0,50 m est-ouest. L'argile limoneuse brun grisâtre, dont l'épaisseur variait de moins de 0,10 m à 0,55 m, contenait de nombreux fragments de charbon de bois et de rares cailloux et petites pierres sub-arrondies. Des fragments de verre à vitre, un fragment de contenant en verre incolore et quelques clous tréfilés y ont été mis au jour. Dans le sondage 2D, ce niveau montrait une perturbation sous la forme d'une cuvette occupant la portion sud-est du sondage manuel, où le sol prenait une coloration tantôt brun noirâtre, tantôt brun orangé, et se mêlait à une concentration de radicelles, de gravier et de fragments de charbon de bois (lots 2D3 et 2D4). Cette perturbation, qui pourrait être le résultat de l'essouchement d'un arbre ou d'un chablis, expliquerait la plus grande épaisseur que présentait l'ancien horizon naturel de surface à cet emplacement.

À la base du niveau de sol décrit précédemment, une argile limoneuse beige jaunâtre, un peu caillouteuse, formait le premier horizon stérile du sol naturel. Elle recouvrait un niveau d'argile limoneuse brun pâle meuble, caillouteuse et pierreuse, à la base duquel l'eau s'infiltrait (à environ 13,376 m NMM).

- Sous-opérations 3A et 3B

La construction des bases de lampadaire #7 et #8, situées en bordure sud de la rue Favard (plans 1 et 2), a nécessité que soit excavée, dans chacun des cas, une aire de moins d'un mètre de côté. L'excavation pour la construction de la base de lampadaire #7, désignée comme la sous-opération 3A, a été réalisée à quelques mètres à l'est du sondage 1A. Quant à la sous-opération 3B, située à l'emplacement prévu pour la construction de la base de lampadaire #8, elle se trouvait à près de 42,50 m à l'est de l'angle avec la rue du Parc Marguerite-Bourgeoys. L'excavation mécanique a atteint une profondeur variant de 0,90 m à 1,00 m. La surface du terrain se situait entre 15,26 m (emplacement de la sous-opération 3A) et 15,36 m (emplacement de la sous-opération 3B), dénotant ainsi une très légère déclivité vers l'ouest.

La séquence stratigraphique révélée par les deux sous-opérations montrait, une fois de plus, la présence de ce qui semblait être un ancien horizon organique du sol naturel. Celui-ci se trouvait directement sous un remblai de sable limoneux brun pâle, ferme, contenant des lentilles d'argile beige, que recouvraient les éléments de surface du trottoir (photo 71 et tableau 31). L'ancien horizon naturel de surface était constitué d'un limon sablo-argileux brun foncé, ferme, un peu caillouteux. Son épaisseur atteignait 0,20 m. À sa base, un niveau de limon argileux brun-beige, compact, formait un premier horizon stérile du sol naturel, dont la base n'a pas été atteinte.

- Sous-opérations 3C et 3D

Bien qu'elles n'aient pas été contigües, ces deux sous-opérations présentaient des séquences stratigraphiques suffisamment similaires pour être réunies dans une même section. La reconstruction et l'agrandissement de la CT 25530 a nécessité l'excavation d'une aire de 3,70 m nord-sud sur 2,60 m est-ouest, en bordure est de la rue du Parc Marguerite-Bourgeoys, directement au sud de la rue Favard et des sous-opérations 1A/2A (plans 53 et 54). Cette aire a

Photo 71
MTL08-23-3, sous-opération 3A, paroi nord, vue vers le nord
(MTL08-23-3-NUM3-1)

Tableau 31 : MTL08-23-3, sous-opération 3A, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,15	Béton	Revêtement de surface du trottoir de la rue Favard
2	0,15 – 0,28	Concassé	Lit de pose du béton du trottoir
3	0,28 – 0,42	Sable limoneux brun pâle, ferme, contenant des lentilles d'argile beige	Remblai de nivellement
4	0,42 – 0,62 m	Limon sablo-argileux, brun foncé, ferme, un peu caillouteux	Ancien horizon organique remanié du sol naturel
5	0,62 – 0,92 m	Limon argileux brun-beige, compact	Premier horizon stérile du sol naturel

été désignée comme la sous-opération 3C. Quant à la sous-opération 3D, correspondant à l'excavation dans le cadre de la construction de la BRC 27992, ses dimensions étaient de 2,80 m nord-sud sur 1,75 m est-ouest. L'excavation mécanique de la sous-opération 3C a atteint une profondeur variant de 2,10 m à 2,40 m, alors que celle de la sous-opération 3D a atteint 1,90 m. La surface, dans ce secteur, montrait une légère déclivité vers le sud, alors que des cotes de 14,75 m à 14,91 m (NMM) ont été relevées.

Les dépôts observés en paroi des creusements montraient que le terreau de surface recouvrait tantôt un, tantôt deux remblais sablonneux successifs, destinés à rehausser et niveler le terrain (photos 72 et 73 et tableau 32). Le niveau recouvert par ces deux remblais, un limon brun foncé à brun pâle, compact, un peu graveleux, pourrait être l'ancien horizon organique du sol naturel. La surface de celui-ci montrait une légère déclivité vers le sud, laquelle a été atténuée par la mise en place des deux remblais sablonneux. D'une épaisseur de près de 0,45 m, ce dépôt a livré quelques fragments de verre à vitre et de mortier, ainsi que des scories. L'épais niveau sous-jacent, composé d'argile limoneuse beige-brunâtre, un peu graveleuse et un peu pierreuse, formerait le premier horizon stérile du sol naturel. Dans la sous-opération 3C, ce niveau était déposé sur une argile limoneuse brune, compacte, un peu caillouteuse, elle-même posée sur un till dont la base n'a pas été atteinte.

- Sous-opération 3F

La sous-opération 3F désigne une tranchée de près de 13,95 m de longueur qui, depuis la CT 25530, empruntait un tracé nord-sud pour ensuite bifurquer vers l'est et rejoindre un poteau d'Hydro-Québec situé en bordure du trottoir (plans 53 et 54). La largeur de cette tranchée ne dépassait pas 1,20 m, alors que sa profondeur variait de 1,20 m à 1,80 m, en bordure de la CT 25530.

Alors que, près de la bordure de la CT 25530, la tranchée montrait une séquence similaire à celle de la sous-opération 3C, plus au sud la séquence révélée était différente de celles observées dans l'ensemble des aires excavées dans ce secteur (photo 74 et tableau 33). Ainsi, le terreau de surface recouvrait un épais niveau hétérogène, formé d'un loam sableux brun foncé, ferme et contenant de nombreuses inclusions : cailloux sub-anguleux et sub-arrondis, brique commune, mortier, chaux, anthracite, bardeaux d'asphalte, brique réfractaire et quelques grosses pierres émoussées. La base de ce remblai n'a pas été atteinte. Selon les plans consultés, la portion sud de la sous-opération se trouvait sur le tracé d'un égout intercepteur, ce qui suggère que l'épais remblai observé pourrait correspondre à une des phases de comblement de la tranchée de mise en place de l'égout.

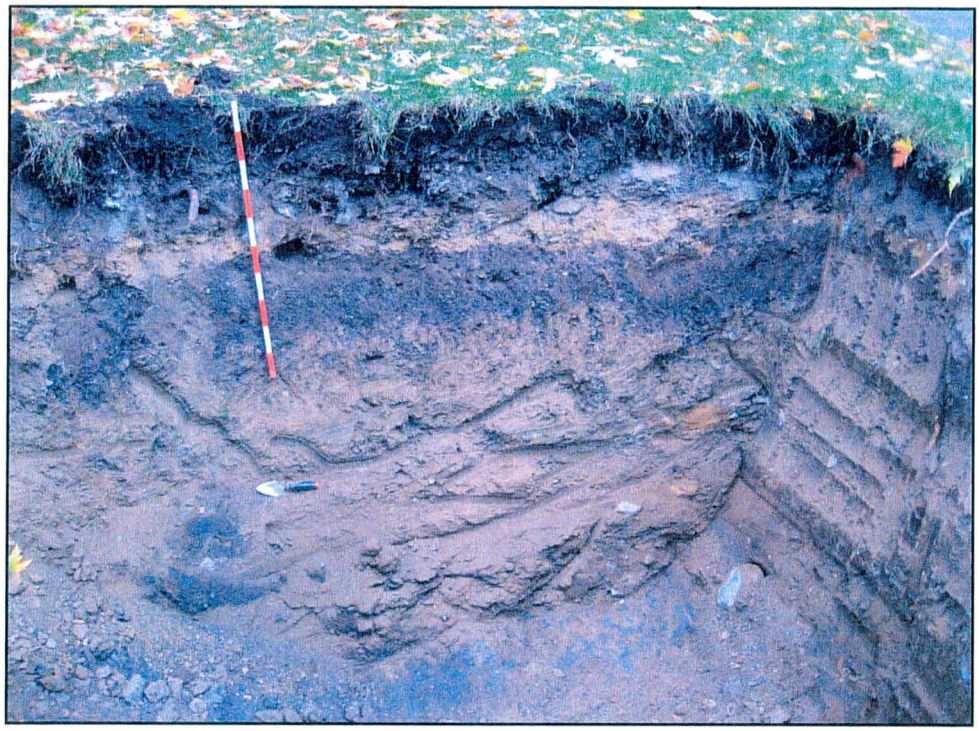

Photo 72 : MTL08-23-3, sous-opération 3C, paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM3-13)

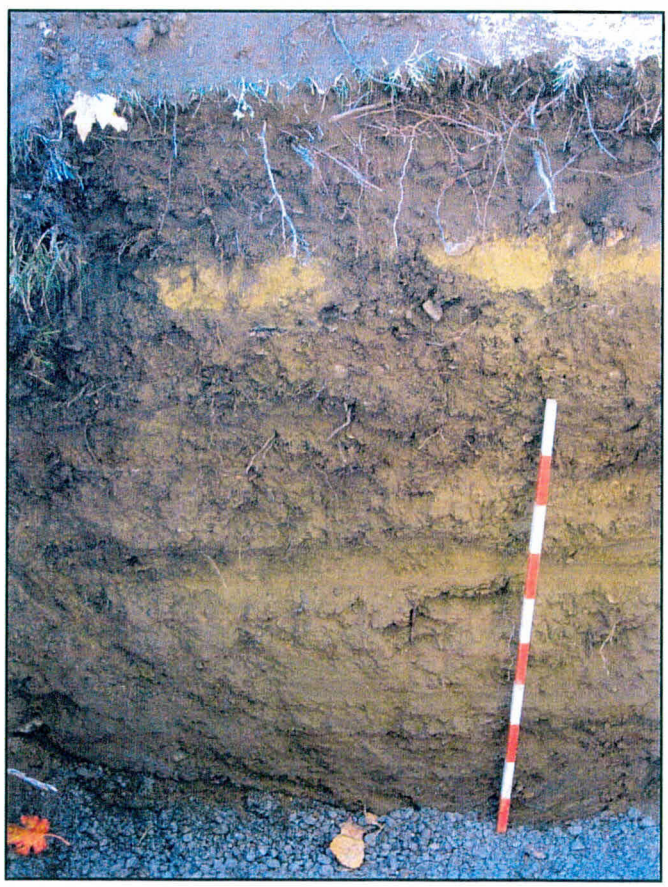

Photo 73
MTL08-23-3, sous-opération 3D, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL08-23-3-NUM3-21)

Tableau 32 : MTL08-23-3, sous-opération 3C, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,20	Terreau	Aménagement de surface
2	0,20 – 0,35	Sable fin gris pâle, ferme, contenant des lentilles de sable beige, du mortier, des fragments de briques communes et des pierres sub-arrondies et sub-anguleuses	Remblai de rehaussement et nivellement
3	0,35 – 0,55	Sable très fin jaune, ferme, graveleux	Remblai de rehaussement et nivellement
4	0,55 – 1,00	Limon brun foncé à brun pâle, compact, un peu graveleux	Ancien horizon organique remanié du sol naturel
5	1,00 – 1,85	Argile limoneuse beige brunâtre, un peu graveleuse et un peu pierreuse	Premier horizon stérile du sol naturel
6	1,85 – 2,05	Argile limoneuse brune, compacte, caillouteuse	Horizon stérile du sol naturel
7	2,05 – 2,10	Sable argilo- limoneux brun, compact, graveleux et pierreux	Horizon stérile du sol naturel

Photo 74 : MTL08-23-3, sous-opération 3F, segment est-ouest, paroi nord, vue vers le nord (MTL08-23-3-NUM3-30)

Tableau 33 : MTL08-23-3, sous-opération 3F, séquence stratigraphique, description des couches, segment est-ouest, paroi nord

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,20	Terreau	Aménagement de surface
2	0,20 – 1,20	Loam sableux brun foncé, ferme, contenant de nombreuses inclusions : cailloux sub-anguleux et sub-arrondis, brique commune, mortier, chaux, anthracite, bardeaux d'asphalte, brique réfractaire et quelques grosses pierres émoussées	Remblai de comblement d'un creusement pour la mise en place d'un égout intercepteur

- Sous-opérations 3G et 3H

Une partie importante de la tranchée nord-sud excavée sous le trottoir est de la rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys, soit la partie se trouvant entre la limite sud de la sous-opération 3F et le rond-point marquant l'extrémité ouest de la Place Dublin, a fait l'objet d'une supervision archéologique (plans 53 et 54). Les sous-opérations 3G et 3H correspondent respectivement aux tronçons de la tranchée situés au nord et au sud de l'emplacement de la BRC 27992 (sous-opération 3D). La sous-opération 3G faisait près de 11,35 m de longueur, alors que la sous-opération 3H en faisait 32,00 m. Ces deux tronçons présentaient une largeur de 0,60 m et une profondeur ne dépassant pas 1,00 m.

Des séquences similaires ont été révélées dans les tronçons des deux sous-opérations ayant fait l'objet d'une supervision archéologique[19]. Dans chaque cas, le terreau de surface recouvrait un remblai de rehaussement de sable très fin, ferme, mêlé de nombreuses pierres et de débris : brique commune, mortier, pièces de ferraille (photo 75). La base de ce remblai n'a pas été atteinte.

- Sous-opération 3E

La supervision archéologique de l'excavation pour la construction de la BRC 27994 ne faisait pas initialement partie du mandat confié à Ethnoscop. Située en bordure est de la rue du Parc-Marguerite-Bourgeoys, près de l'emplacement où le tracé de la rue empruntait un axe est-ouest (plans 53 et 54), ce creusement a livré des données stratigraphiques pertinentes, qui justifiaient qu'un relevé, même sommaire, y soit réalisé. L'aire excavée faisait près de 2,80 m nord-sud sur 1,70 m est-ouest. La profondeur y a atteint 1,90 m sous la surface actuelle, située à près de 16,51 m (NMM).

La séquence stratigraphique montrait des composantes similaires à celles observées dans les sous-opérations 3C et 3D, situées plus au nord (photo 76). Ainsi, le même horizon naturel organique, probablement associé à l'ancienne surface, y a été décelé. Cependant, celui-ci se

19 L'excavation de ces deux tronçons de tranchée s'étant étalée sur plusieurs jours, elle n'a pas fait l'objet d'une supervision archéologique de manière continue.

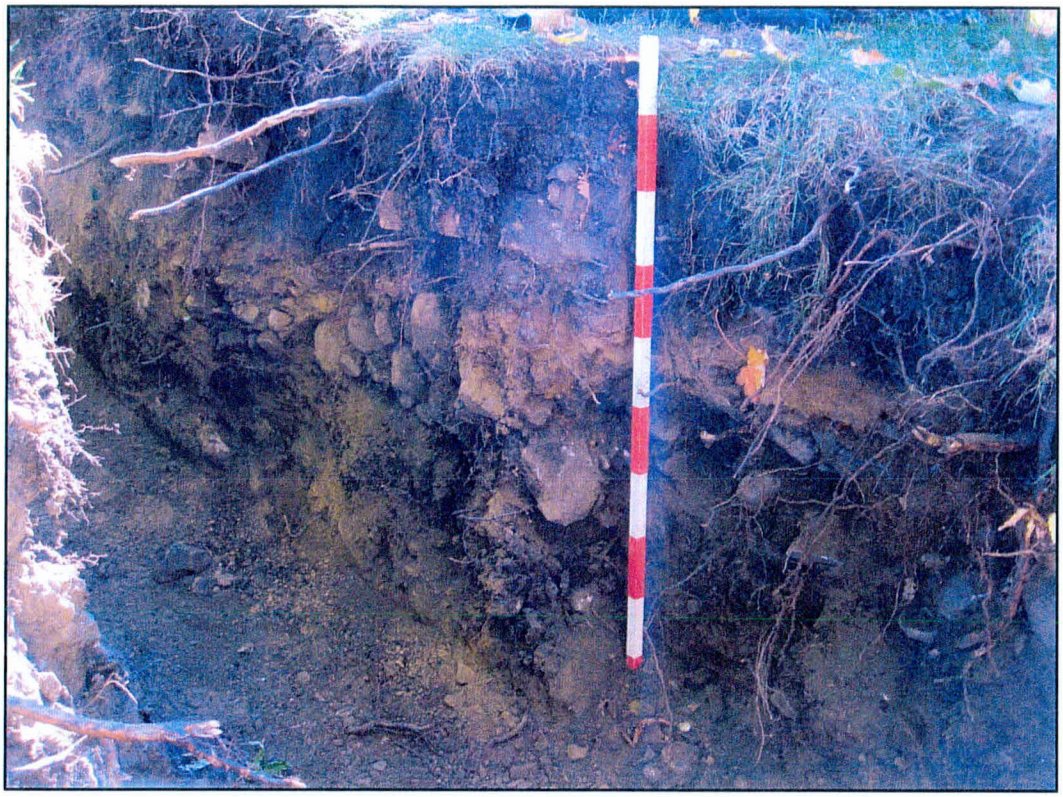

Photo 75 : MTL08-23-3, sous-opération 3G, paroi ouest, vue vers le sud-ouest (MTL08-23-3-NUM3-35)

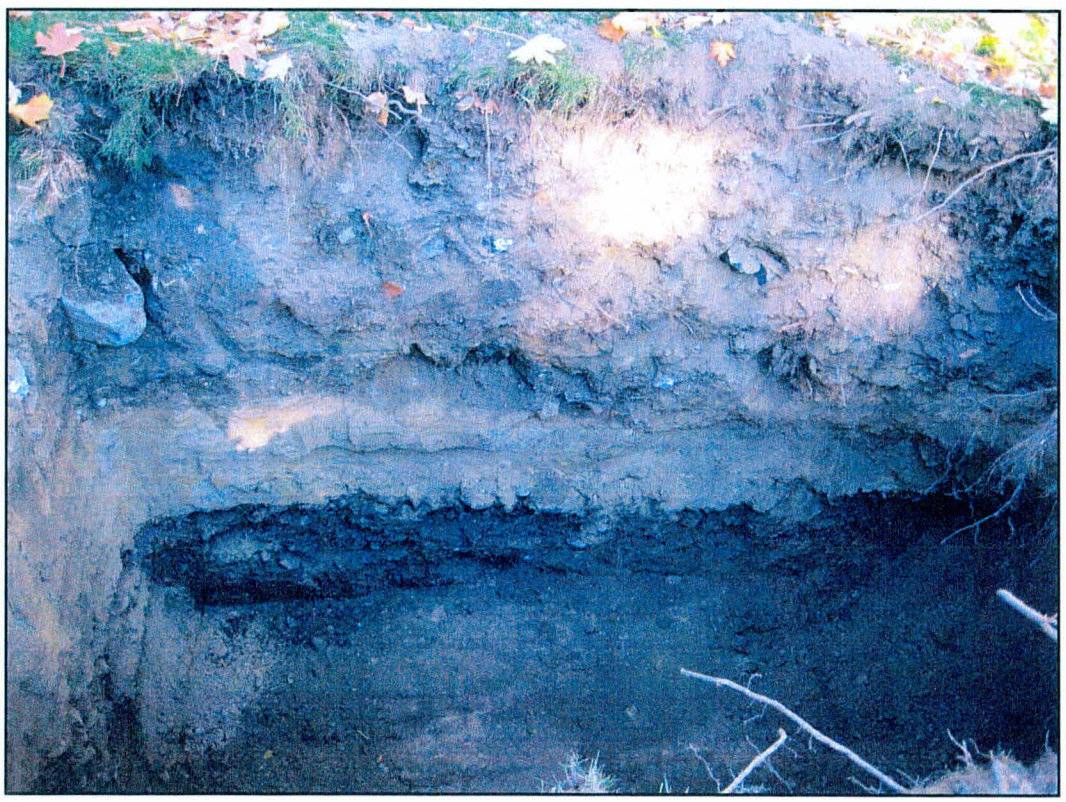

Photo 76 : MTL08-23-3, sous-opération 3E, paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-3-NUM3-24)

trouvait enfoui à une profondeur beaucoup plus importante. Le terreau de surface recouvrait ainsi deux remblais de rehaussement, dont un de sable fin limoneux beige jaunâtre de composition similaire à celui observé dans les sous-opérations 3C et 3D. L'épaisseur de ces remblais était beaucoup plus importante dans la sous-opération 3E que dans les sous-opérations 3C et 3D, alors que le niveau de limon brun noirâtre formant l'ancien horizon organique du sol naturel a été observé à la base de la séquence visible des sols, à plus de 1,50 m de profondeur. D'une épaisseur visible de près de 0,40 m, ce niveau n'a pas été dégagé totalement.

- Sous-opération 3J

La tranchée séparant la BRC 25322 et le PA 25532 a fait l'objet d'une supervision archéologique sur certaines sections de son tracé (plans 53 et 54). Cette tranchée (sous-opération 3J) s'étendait sur environ 19,00 m, traversant la rue Favard. Sa largeur était généralement de 1,30 m, sauf à l'approche de l'emplacement du PA à construire 25532, où elle atteignait 3,20 m. La profondeur excavée atteignait 2,20 m, depuis la surface située entre 15,38 m au nord et 14,81 m au sud (NMM).

À l'exception des secteurs perturbés par le passage d'une conduite de gaz et d'une conduite d'aqueduc, la tranchée montrait une séquence stratifiée rappelant celle observée dans les sous-opérations 1A et 1C, situées respectivement à ses extrémités sud et nord. Ainsi, les éléments de surface de la rue (asphalte et béton) recouvraient un niveau de limon argileux brun foncé à noir, un peu caillouteux (photo 77 et tableau 34). D'une épaisseur de 0,30 m, il formait probablement les résidus d'un horizon organique du sol naturel, remaniés dans le cadre de l'aménagement de la rue. Il recouvrait une argile brun pâle, compacte, contenant quelques pierres sub-arrondies. Ce premier horizon stérile du sol naturel était déposé sur un niveau de sable fin à moyen brun, ferme, un peu caillouteux et un peu pierreux, dont la base n'a pas été atteinte.

2.7.4.3 MTL08-23-3, secteur de la place Dublin

- Sous-opérations 1B et 2B

Le sondage 1B a été localisé en bordure nord de la Place Dublin, entre les rues Dublin et du Parc-Marguerite-Bourgeoys (plan 53), à l'emplacement où devait être construite la BRC 26156. Le potentiel archéologique de cet espace était rattaché à la présence possible des vestiges d'un puits, que des plans de 1855 et 1856 situent dans la partie centrale d'un jardin (figures 102 et 103). Le sondage mécanique 1B, d'une dimension de 2,30 m est-ouest sur 2,10 m nord-sud, a été complété d'un sondage manuel de 0,50 m de côté (sous-opération 2B). Le sondage a été amorcé par le dégagement mécanique des sols (lot 1B1), sur une profondeur variant de 0,35 m à 2,15 m, depuis la surface située entre 15,65 m et 15,95 m (NMM).

Alors que la portion nord de la sous-opération était occupée par un massif électrique dont l'impact sur le tissu archéologique semblait assez limité (plan 55), ailleurs la séquence stratigraphique observée était dominée par la présence d'un épais remblai, posé sur un sol naturel remanié (photo 78 et tableau 35). Ainsi, les composantes du revêtement de surface (béton du trottoir, asphalte et béton de la rue, lit de pose de pierre concassée) recouvraient un dépôt d'une épaisseur pouvant atteindre 1,25 m, constitué d'un mélange d'argile limoneuse brun

Photo 77
MTL08-23-3, sous-opération 3J, paroi est, vue vers l'est (MTL08-23-3-NUM3-54)

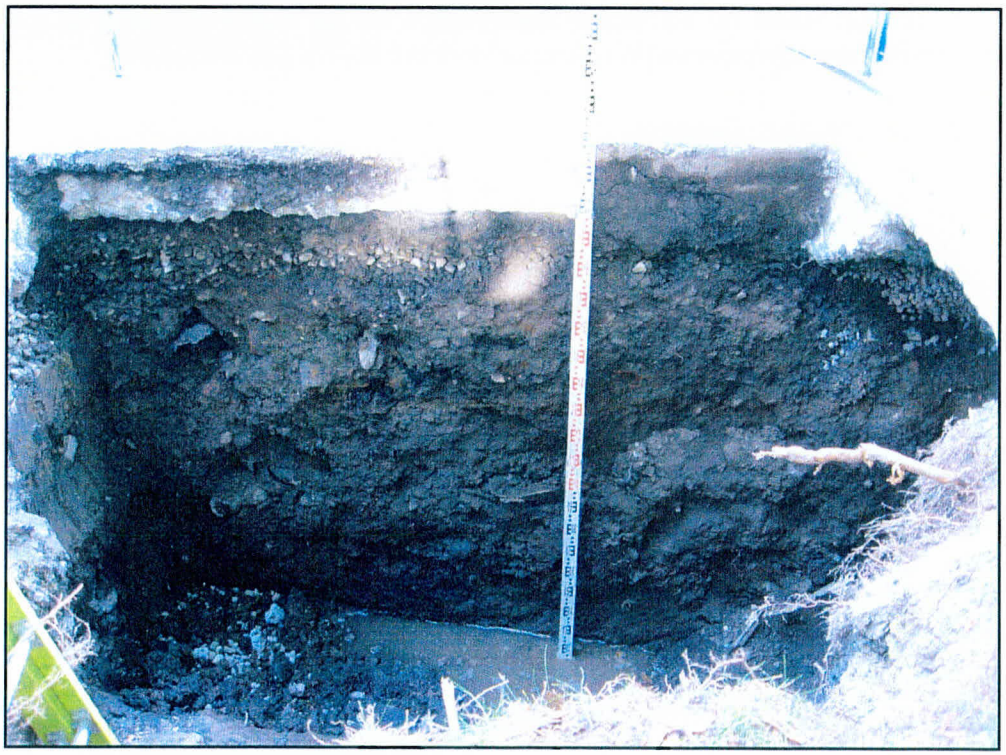

Photo 78 : MTL08-23-3, sous-opérations 1B et 2B, paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-3-NUM2-42)

Tableau 34 : MTL08-23-3, sous-opération 3J, séquence stratigraphique, description des couches, paroi est

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,15	Asphalte	Revêtement de surface de la rue Favard
2	0,15 – 0,30	Béton armé	Premier niveau de revêtement de la chaussée
3	0,30 – 0,60	Limon argileux brun foncé à noir, un peu caillouteux	Horizon organique remanié du sol naturel
4	0,60 – 1,35	Argile brun pâle, compacte, contenant quelques pierres sub-arrondies	Horizon stérile du sol naturel
5	1,35 – 1,90	Sable fin à moyen brun, ferme, un peu caillouteux et un peu pierreux	Horizon stérile du sol naturel

Tableau 35 : MTL08-23-3, sous-opérations 1B et 2B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi sud

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,09	Asphalte	Revêtement de surface de la Place Dublin
2	0,09 – 0,26	Béton armé	Premier niveau de revêtement de la chaussée
3	0,26 – 0,40	Mélange de sable limoneux et de pierre concassée 0-1/2 po	Lit de pose du revêtement de la rue
4	0,40 – 0,50	Pierre concassée 0-2 po	Lit de pose du revêtement de la rue
5	0,50 – 1,75	Mélange d'argile limoneuse brun grisâtre et de lentilles de limon sablonneux beige, ferme, avec des débris	Remblai de rehaussement
6	1,75 – 2,10	Argile limoneuse brun noirâtre, ferme à compacte, organique	Horizon organique remanié du sol naturel

CSEM, RAPPORT 2008–2009
PARC MARGUERITE–BOURGEOYS ET MAISON SAINT–GABRIEL, PROJETS 20071451 ET 20090826
BiFj–35, MTL08–23–3 ET MTL09–23–5

SUPERVISION ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES

PLAN DES INTERVENTIONS, SECTEUR DE LA PLACE DUBLIN

PLAN 55

#2177
#2167
#2157
#2153
#2172
#2162
#2158
RUE DUBLIN
MTL08–23–3
BIFJ–35
(8)
1A
1B
2B
1E
2F
1F
2G
2H
13
14

SOUS–OPÉRATION (INTERVENTION)
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
COUPE STRATIGRAPHIQUE
INTERVENTION ANTÉRIEURE
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
SITE ARCHÉOLOGIQUE RESENCÉ
BIFJ–35 CODE BORDEN
MTL04–23–1 CODE TEMPORAIRE
MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ
(8) MAISON SAINT–GABRIEL (FERME SAINT–GABRIEL)
À cause de la superficie du terrain de la maison, l'aire de protection de la maison Saint–Gabriel n'est pas appliquée.

0 4 8 m
ÉCHELLE 1 : 200

NMM
N.G.

SOURCE : PLAN BASE, CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE, VILLE DE MONTRÉAL, FEUILLETS Nos 31H05–010–3636 et 3736

CSE0720

ethnoscop

grisâtre et de lentilles de limon sablonneux beige, assez ferme et contenant jusqu'à 20 % de gravats : blocs et moellons de calcaire, dont certains équarris et taillés, brique commune, brique réfractaire, fragments de bois et d'asphalte.

Le dépôt mentionné précédemment recouvrait un niveau d'argile limoneuse brun noirâtre, ferme à compacte, organique, dont la teinte devenait progressivement beige à partir d'une profondeur de 0,30 m. Des fragments de briques communes, du mortier et du charbon de bois de même que de petites pierres de calcaire sont présents, surtout au sommet de la couche. Ce niveau, qui formait probablement un horizon organique remanié du sol naturel dont la surface se situait entre 13,96 m (NMM) à l'est et 13,91 m (NMM) à l'ouest, a fait l'objet d'un échantillonnage manuel. Le lot 2B2 a livré des fragments de pot à plante en terre cuite grossière à pâte orangé, de vaisselle de table en terre cuite fine blanche vitrifiée et de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, de même que des fragments de bouteille en verre teinté vert et en verre coloré vert foncé, des fragments de verre à vitre et des clous tréfilés. Ces artefacts abondants témoignent d'un usage domestique de cet espace entre la deuxième moitié du XIXe siècle et le XXe siècle.

À près de 0,10 m avant que ne soit atteinte la base de cette couche, l'eau commençait à s'infiltrer. Sans doute ce secteur était-il sujet à des inondations fréquentes, ce qui expliquerait la mise en place de l'épais remblai de rehaussement recouvrant le sol naturel. La fouille manuelle s'est interrompue à la base du lot 2B2.

- Sous-opérations 1E et 2F

En bordure sud de la Place Dublin, le sondage mécanique 1E a été mis en place là où devait être construit le PA 25601 (plan 53). Ce secteur présentait un potentiel archéologique préhistorique, puisqu'il a été évalué que son emplacement devait coïncider avec la plongée vers le sud d'une ligne d'interfluve. L'occupation de cet emplacement devait permettre aux occupants d'avoir un contrôle sur le fleuve tout en évitant les inondations fréquentes au printemps. Le sondage 1E faisait près de 3,60 m est-ouest sur 1,70 m nord-sud. L'excavation mécanique y a atteint une profondeur maximale de 2,10 m, depuis la surface située entre 15,74 m et 15,81 m (NMM).

Un palier a été préservé contre la bordure nord du sondage mécanique afin d'y implanter la sous-opération 2F, un sondage manuel de 1,00 m est-ouest sur 0,50 m nord-sud (plan 55). Ce sondage devait permettre d'échantillonner le niveau de sol identifié comme un horizon organique remanié du sol naturel, dont la surface apparaissait sous un épais remblai de rehaussement de composition similaire à celui observé dans le sondage 1B/2B (photo 79 et tableau 36). Cet ancien niveau naturel remanié, dont la surface se situait entre 14,17 m et 14,26 m (NMM), était constitué d'un limon argileux brun noirâtre, meuble à ferme, dont les premiers centimètres comprenaient du mortier, des scories et des fragments de briques communes. Les objets-témoins y étaient abondants, caractéristiques de contextes domestiques et couvraient une fourchette chronologique étendue, soit de la deuxième moitié du XVIIIe siècle au XXe siècle : fragments de contenant en terre cuite grossière du Nord-Est de l'Angleterre, en *creamware*, en terre cuite fine blanche vitrifiée et en terre cuite rouge et chamois de type Rockingham, fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, fragments de bouteille et de contenant en verre incolore, teinté vert et coloré vert foncé, clous découpés et tréfilés ainsi que de nombreux os de mammifères, dont certains montraient des traces de boucherie. D'une épaisseur de 0,45 m à plus de 0,55 m, il

a été fouillé jusqu'à l'apparition d'une argile gris verdâtre, ferme à compact, formant un premier horizon stérile du sol naturel. Aucun témoin d'occupation au cours de la période préhistorique n'y a été mis au jour.

Photo 79 : MTL08-23-3, sous-opérations 1E et 2F, paroi sud, vue vers le sud (MTL08-23-3-NUM1-11)

Tableau 36 : MTL08-23-3, sous-opérations 1E et 2F, séquence stratigraphique, description des couches, paroi nord

Couche	Profondeur – surface et base (m)	Description	Interprétation
1	0 – 0,05	Asphalte	Revêtement de surface de la Place Dublin
2	0,05 – 0,25	Béton armé et pierre concassé 0-1/2 po	Premier niveau de revêtement de la chaussée et lit de pose
3	0,25 – 0,40	Sable grossier brun foncé, meuble, un peu graveleux	Remblai
4	0,40 – 1,40 à 1,50	Limon sableux brun grisâtre, ferme, contenant de nombreux débris	Remblai de rehaussement
5	1,40 à 1,50 – 2,02	Limon argileux brun noirâtre, meuble à ferme, dont les premiers centimètres comprennent du mortier, des scories et des fragments de briques communes	Ancien horizon organique remanié du sol naturel
6	2,02 – 2,13	Argile gris verdâtre, ferme à compacte	Horizon stérile du sol naturel

- Sous-opérations 1F, 2G et 2H

Située à quelques mètres à l'est du précédent, également sous le trottoir sud de la Place Dublin et en bordure ouest de l'allée d'accès vers la maison Saint-Gabriel, la sous-opération 1F couvrait l'emplacement prévu pour la construction du PA 25528 (plan 53). Le potentiel archéologique de cet espace était une fois de plus rattaché à la présence possible de témoins d'occupation humaine au cours de la période préhistorique. Le sondage mécanique de 4,60 m est-ouest sur 2,40 m nord-sud a été complété de deux sondages manuels. Le sondage 2G mesurait 1,00 m est-ouest sur 0,80 m nord-sud, alors que le sondage 2H mesurait 1,00 m est-ouest sur 0,50 m nord-sud. La surface du terrain, à cet emplacement, se situait entre 15,66 m et 15,87 m (NMM). L'excavation mécanique (lot 1F1) a atteint une profondeur variant entre 1,47 m et 2,30 m, alors qu'un palier a été réservé pour l'échantillonnage manuel des sols (plan 55).

Si l'intervention à cet emplacement n'a pas permis de mettre au jour des témoins matériels d'occupation à la période préhistorique, elle a en revanche livré des traces de l'occupation historique de l'ancienne ferme, sous la forme d'un ancien sentier d'accès vers la maison de ferme et d'un ancien horizon organique du sol naturel, remanié probablement dans le cadre d'activités agricoles. La séquence stratigraphique montrait ainsi la présence d'un épais remblai de rehaussement de limon sableux variant de brun à gris, contenant une forte proportion de gravats (couche 3 de la figure 111), directement sous le terreau de surface et le lit de pose de concassé. Cet épais remblai recouvrait un ancien aménagement de surface: la portion est était constituée d'une couche de limon beige, ferme à compact, graveleux (couche 4), formant sans doute une ancienne allée d'accès vers la maison, alors que le remblai de nivellement de limon sableux brun foncé compact et pierreux (couche 5), situé à l'ouest de la couche 4, formait possiblement une surface contemporaine de l'allée.

Ces anciens éléments de surface recouvraient une série de remblais visant à rehausser et niveler le terrain (couches 8 à 12), terrain dont la fonction initiale semble avoir été agricole. Ainsi, les restes d'un ancien horizon organique naturel ont été mis au jour sous la forme d'un limon argileux brun noirâtre, aux nombreuses inclusions (couche 13). Sa surface se situait entre 13,76 m et 13,96 m (NMM). L'échantillonnage manuel de ce niveau (lots 2G1 et 2H1) a révélé un assemblage témoignant d'activités de nature domestique, couvrant les XIXe et XXe siècles. Parmi les objets-témoins mis au jour, mentionnons des fragments de pot à plante en terre cuite grossière à pâte orangé, des fragments de vaisselle de table en terre cuite fine blanche vitrifiée, en terre cuite fine jaune et en terre cuite fine à pâte chamois de type Rockingham, des fragments de grès nord-américain et du Derbyshire, des fragments de contenant en verre incolore et teinté vert, des clous découpés et des clous tréfilés, de même que de nombreux os de mammifères et d'oiseaux dont certains présentaient des traces de boucherie.

À la base de cette couche, à l'interface avec le niveau inférieur, des sillons linéaires comblés d'argile grise et orientés est-ouest, pourraient avoir été produits lors de labours. Le niveau inférieur, un sable grossier brun noirâtre, plutôt ferme et graveleux, formait le premier horizon stérile du sol naturel, dont la composition rappelait le lit d'un ancien ruisseau. Il recouvrait un niveau d'argile gris verdâtre, ferme à compacte, dont la base n'a pas été atteinte.

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 1F, paroi sud, MTL08-23-3

1) Surface gazonnée et sable limoneux brun grisâtre, meuble, contenant des racines

2) Concassé 0-3/4″

3) Limon sableux brun pâle à gris, hétérogène et compact, contenant des briques rouge et jaune, du mortier, des fragments de tuiles en céramique, de l'asphalte, des poutres et des fibres de bois, un tuyau de grès, du charbon, des pierres anguleuses (jusqu'à 20 cm) et quelques pierres taillées

4) Limon fin beige, ferme à compact, contenant un peu de calcaire

5) Limon sableux brun foncé, compact, contenant des pierres calcaires arrondies et anguleuses, du mortier, de la brique rouge, du charbon et du bois

6) Limon argileux brun grisâtre, sableux par endroit, hétérogène, compact et ferme, contenant des fragments de brique rouge

7) Argile limoneuse gris verdâtre, ferme à compacte, contenant un peu de cailloutis et des fragments de brique et de mortier

8) Mélange de limon sableux brun et de nodules d'argile beige, compact, contenant un peu de cailloutis, des fragments de brique rouge, du mortier, de l'anthracite et des scories blanches

9) Sable moyen brun, ferme, contenant du cailloutis, des fragments de verre à vitre, de la brique, de l'anthracite et des nodules de mortier

10) Identique à la couche 8, mais avec beaucoup moins d'inclusion

11) Limon sableux et légèrement argileux gris foncé, avec des nodules d'argile gris-vert, compact, contenant plusieurs pierres fracturées et arrondies, des pièces de bois taillées, des fragments de béton, de la brique, de l'amiante, du mortier et de l'anthracite

12) Sable moyen brun, meuble et humide, contenant un peu de cailloutis et de petits nodules d'argile brun-beige

13) Limon argileux organique brun foncé à noir (odorant), contenant du papier de brique, des nodules de mortier, de l'anthracite, du métal, des fragments de brique, des scories et des os. La partie Est a une teinte plus foncée et contient moins d'inclusions.

14) Sable grossier caillouteux brun foncé noirâtre teinté d'orangé par endroit, humide et ferme

15) Agile grise verdâtre, homogène et ferme à compacte

COUPE STRATIGRAPHIQUE

CSEM, RAPPORT 2008-2009
MAISON SAINT-GABRIEL, PROJET 20071451
MTL08-23-3
SOUS-OPÉRATION 1F, PAROI SUD

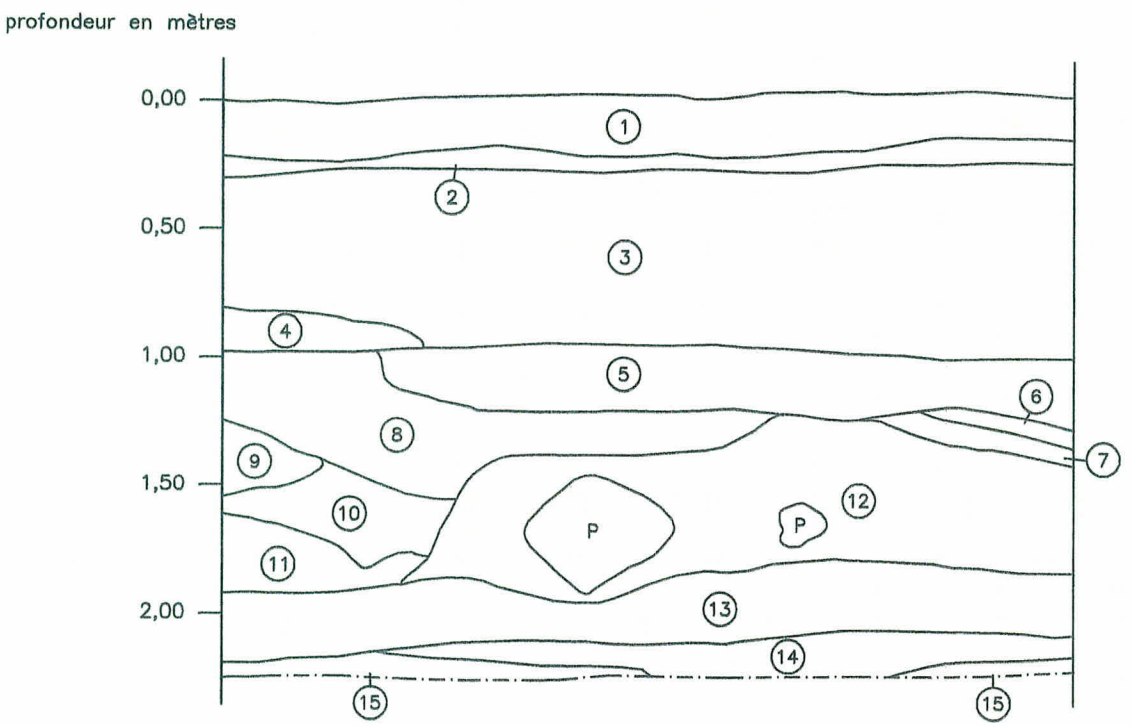

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 111

2.7.4.4 MTL09-23-5, sous-opérations 1A et 2A

Au cours de l'automne 2009, la construction du PACS 29372, au sud de la rue du Parc Marguerite-Bourgeoys (plan 53) a donné lieu à une supervision archéologique suivie d'un inventaire. Ce secteur présentait également un potentiel archéologique préhistorique, en raison de son emplacement qui, une fois de plus, coïncidait avec celui d'une ligne d'interfluve d'où un glacis plongeait vers le sud. Le sondage 1A a pris la forme d'une tranchée de 5,17 m est-ouest sur 2,70 m nord-sud, complété d'un sondage manuel de 2,00 m est-ouest sur 0,50 m nord-sud (sous-opération 2A). La surface relativement plane de ce secteur se situait entre 16,00 m et 16,08 m (NMM). L'excavation mécanique (lot 1A1) a été faite sur une profondeur atteignant 2,80 m, un palier ayant été laissé à 1,40 m de profondeur pour y implanter le sondage manuel 2A.

Le décapage mécanique (lot 1A1) a livré une quantité importante d'artefacts témoignant de contextes domestiques de la deuxième moitié du XIXe siècle au XXe siècle. Cet assemblage comptait de nombreuses pièces complètes, parmi lesquelles des soucoupes de porcelaine japonaise, un petit pot à bec verseur de porcelaine orientale, un objet décoratif de porcelaine en forme de chaussure féminine, des bouteilles de verre incolore servant à la conservation (de lait, de cornichons, d'extrait de vanille, de sauce chili, de ketchup, de boisson gazeuse...), un bocal de fèves au lard en verre incolore, des bouteilles et une fiole à médicament en verre incolore, divers bocaux en verre incolore, des bouteilles de sirop en verre teinté vert et coloré brun, ainsi que des pots de verre opaque brun servant à contenir un produit cosmétique et un médicament.

Bien qu'aucun vestige de l'occupation de ce secteur à la période préhistorique n'ait été mis au jour, cette sous-opération a livré des données sur la configuration d'origine du terrain. Celui-ci était autrefois marqué par une déclivité vers le sud assez prononcée, comme en fait foi l'ancien horizon de surface du sol naturel (couche 8a de la figure 112 et photo 80), dont la surface accusait une pente descendante de près de 30°. Cette ancienne surface, située entre 13,33 m et 14,66 m (NMM), était formée d'un limon brun foncé, ferme à compact, dont la couleur devenait progressivement plus pâle. La fouille manuelle de ce sol, d'une épaisseur de près de 0,10 m, n'a livré aucun objet-témoin. La séquence stratigraphique montrait que cette pente naturelle avait été considérablement atténuée, par la mise en place de remblais successifs, dont un formé en majorité de cendre grise et d'une épaisseur qui atteignait 1,50 m dans la portion sud du sondage (couche 7 de la figure 112). Les remblais ensuite apposés ont achevé de donner au terrain sa configuration actuelle.

2.7.5 Synthèse

Les interventions réalisées dans le cadre du projet d'enfouissement du réseau électrique, entre les mois d'août et de décembre 2008 et au cours du mois d'octobre 2009, n'ont livré que peu de témoins matériels d'occupations anciennes de ce secteur. Cependant, ces interventions ont révélé des séquences stratigraphiques qui témoignent de la préservation du tissu archéologique dans plusieurs secteurs. Ces séquences montrent la présence de l'ancien horizon organique du sol naturel, parfois directement sous l'aménagement de surface de la chaussée et du trottoir, parfois sous d'épais remblais.

Description des couches

Coupe stratigraphique e la sous-opération 1A, paroi ouest, MTL09-23-5

1) Asphalte

2) Concassé 0-3/4"

3) Mélange de limon sablonneux brun, de cendre, de cailloutis, de lentilles d'argile et de fragments de briques, meuble à ferme

4) Mélange d'anthracite, de particules de brique et de cailloux, dans une matrice de sable fin à moyen noir, sec, homogène et meuble

5) Sable caillouteux brun clair, homogène et ferme à compact, contenant des fragments de briques, de mortier, de chaux et de scories, du verre, des clous tréfilés et du bois

6) Sable légèrement limoneux gris foncé marbré orangé, meuble à ferme, contenant des cailloux et des pierres, du cailloutis, du mortier, des fragments de bois, du charbon, des nodules de briques, de la cendre et des lentilles d'argile

7) Cendres légères blanc grisâtre avec très peu de matrice minérale, très meuble, contenant des objets métalliques, des fragments de charbon de bois, du bois et des planches, du mortier, des fragments de paroi de gypse brûlés, des scories et du mâchefer

8a) Limon brun foncé, homogène et ferme à compact

8b) Limon argileux brun à brun pâle tacheté orange et jaune, compact, contenant des cailloux

CSEM, RAPPORT 2008–2009

MAISON SAINT–GABRIEL, PROJET 20090826

MTL09–23–5

SOUS–OPÉRATION 1A, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

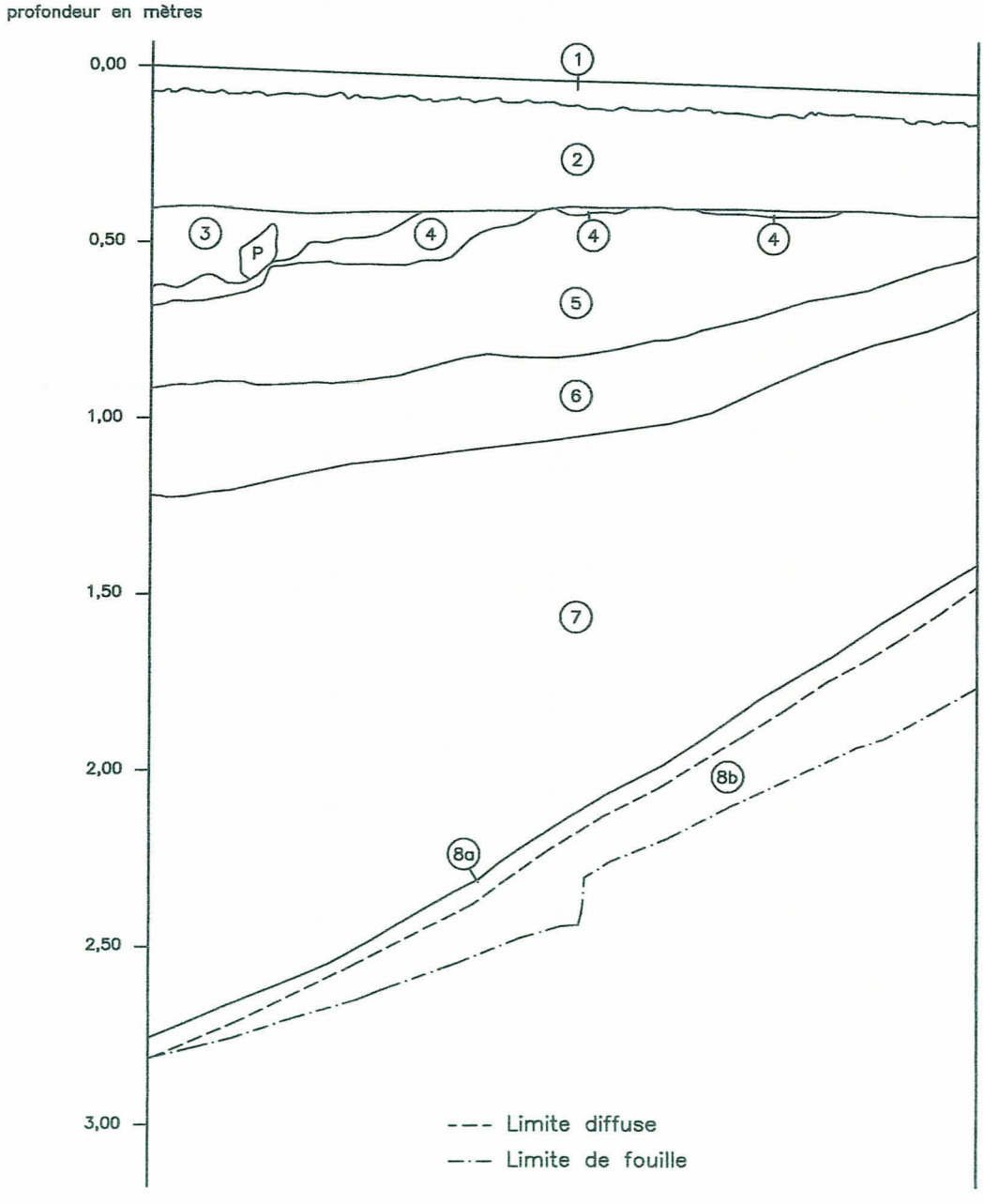

CSE0720

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

ethnoscop

FIGURE 112

Photo 80 : MTL09-23-5, sous-opérations 1A et 2A, paroi ouest, vue vers l'ouest (MTL09-23-5-NUM1-14)

Cette relative intégrité du tissu archéologique s'expliquerait tout d'abord par la mise en place récente de la trame de rues, du cadre bâti et du réseau de services publics souterrains, dans ce secteur dont la vocation est restée agricole jusqu'au début du XXe siècle (figures 113 et 114) et où l'occupation est demeurée peu dense. De plus, la mise en place de remblais épais dans certains secteurs, notamment dans l'emprise de la Place Dublin, a pu avoir pour effet de protéger en partie les dépôts anciens. Lorsque fouillé, l'ancien horizon naturel de surface a livré des assemblages témoignant de contextes essentiellement domestiques, probablement associés à un usage agricole de ce sol entre la fin du XVIIIe siècle et le XXe siècle, ou alors à une occupation sur la terre battue en bordure des bâtiments érigés dans ces secteurs, surtout à partir du début du XXe siècle.

Par ailleurs, les données concernant l'altitude de surface de l'horizon organique du sol naturel permettent de brosser un tableau un peu plus précis du profil que présentait à l'origine ce secteur (tableau 37). À la lumière de ces données, il semble que le terrain ait été marqué par la présence de deux collines. La première, plus au nord, aurait présenté son point le plus élevé dans l'axe de la rue Favard, alors que le terrain, entre cet emplacement et la Place Dublin au sud, était marqué par une déclivité assez prononcée. La pente que présentait la surface de l'horizon naturel organique dans les sous-opérations 3C et 3D semble le confirmer. L'intervention réalisée en octobre 2009 a permis d'observer la présence d'une seconde ligne d'interfluve plus au sud, alors que la surface d'origine y montrait une pente descendante assez prononcée depuis la frange sud du parc Marguerite-Bourgeoys.

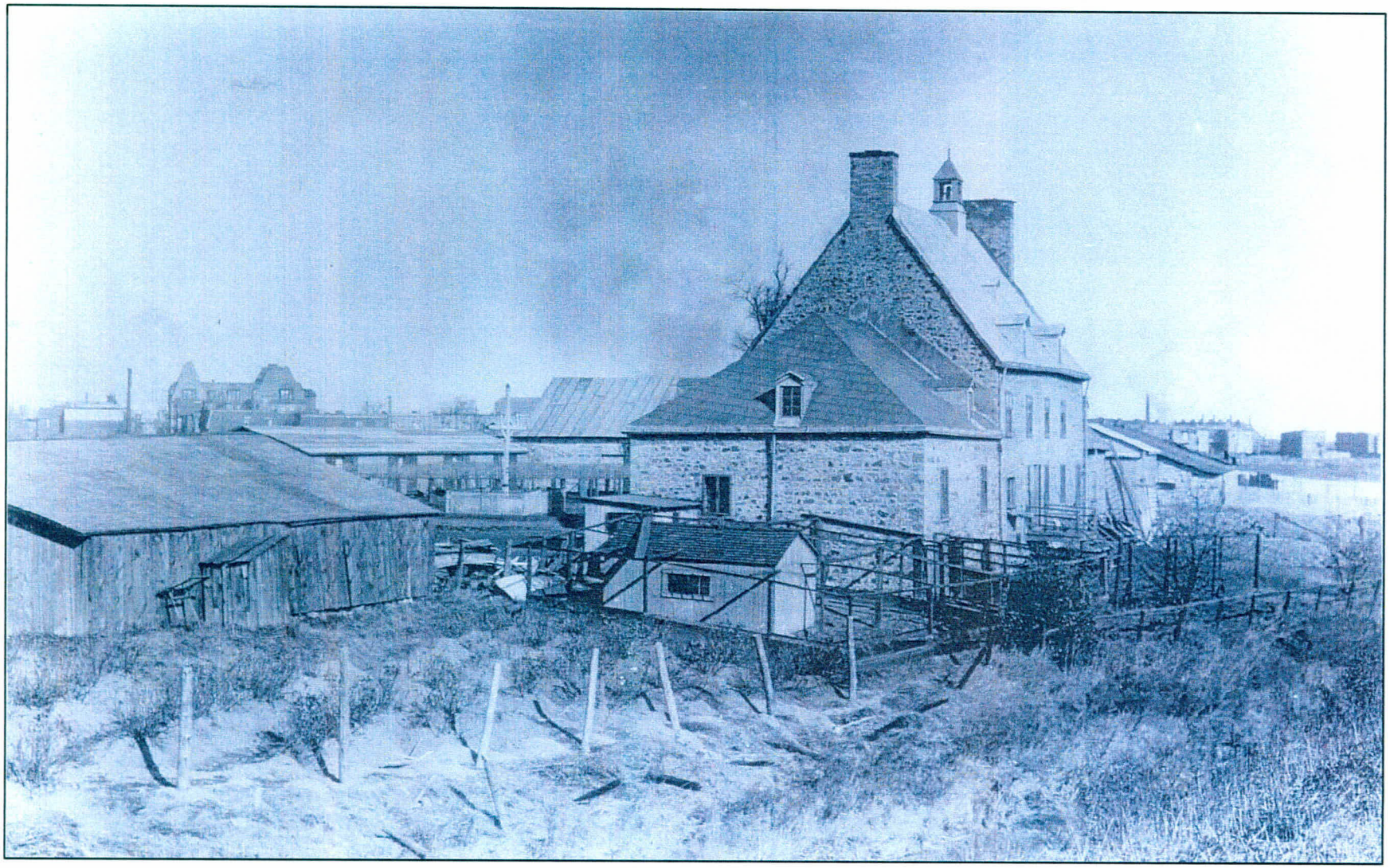

Figure 113 : Photographie illustrant les bâtiments de la ferme Saint-Gabriel vers 1915 (Ethnoscop 2005)

Figure 114 : Photographie aérienne (A 1050 72) sur laquelle est représentée l'aire d'étude vers 1930 (Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Direction de Montréal)

Tableau 37 : MTL08-23-3, MTL09-23-5 et BiFj-35, identification des niveaux de sol naturel formant la surface d'origine

Sous-opération	Description	Surface de l'horizon organique du sol naturel (m NMM)	Surface actuelle
BiFj-35-17A	Limon argileux brun grisâtre, organique, ferme, contenant un peu de charbon de bois ainsi que de la fibre de bois	14,25	15,10
MTL08-23-3-1A/2A	Limon argileux brun foncé, ferme, contenant de petites pierres de calcaire	14,52 à 14,61	15,13
MTL08-23-3-1B/2B	Argile limoneuse brun noirâtre, ferme à compacte, organique	13,91 à 13,96	15,95
MTL08-23-3-1C/2C	Argile limoneuse brun grisâtre foncé, ferme, un peu caillouteuse, contenant du charbon de bois, de l'anthracite et des concrétions ferreuses	14,96	15,21
MTL08-23-3-1D/2D/2E	Argile limoneuse brun grisâtre contenant beaucoup de charbon de bois et un peu de cailloux et de petites pierres sub-arrondies	14,68 à 14,80	15,11
MTL08-23-3-1E/2F	Limon argileux brun noirâtre, meuble à ferme, dont les premiers centimètres comprennent du mortier, des scories et des fragments de briques communes.	14,17 à 14,26	15,81
MTL08-23-3-1F/2G/2H	Limon argileux brun noirâtre avec de nombreuses inclusions	13,76 à 13,96	15,87
MTL08-23-3-3B	Loam limoneux brun foncé, ferme, un peu caillouteux	?	15,36
MTL08-23-3-3E	Limon brun foncé à brun pâle, compact, un peu graveleux	15,01	16,51
MTL08-23-3-3J	Limon argileux brun foncé à noir, un peu caillouteux	15,08	15,38
MTL09-23-5-1A/2A	Limon brun foncé, ferme à compact, dont la couleur devient progressivement plus pâle et mêlée de taches jaunes et oranges	13,39 à 14,66	16,08

Il semble, par conséquent, que le profil que présente actuellement le secteur soit en partie le résultat de la mise en place de remblais, dont l'épaisseur est particulièrement marquée dans l'emprise de la Place Dublin et au sud du parc Marguerite-Bourgeoys. Ces remblais avaient certainement pour objectif de réduire les effets des inondations, qui étaient fréquentes dans ce secteur[20], de même que d'atténuer les irrégularités de la topographie. Il est également possible que la surface d'origine ait en partie été décapée dans l'emprise et en bordure de la rue Favard, où l'ancienne surface se trouvait directement sous les composantes de l'aménagement de surface actuel.

À la lumière de ces résultats, ce secteur garde donc tout son potentiel archéologique. La possibilité d'y mettre au jour des témoins d'occupations plus anciennes est d'autant plus réelle que l'impact des activités récentes sur le tissu archéologique dans ce secteur semble avoir été limité. Par conséquent, il est recommandé que tout projet d'aménagement impliquant des excavations soit assorti d'un volet archéologique.

2.8 PROJET 20081041, RUE DE LA COMMUNE (BjFj-17 ET MTL08-25-14)

2.8.1 Présentation

Des travaux d'implantation d'un jalon de signalisation en bordure de la rue de la Commune ont fait l'objet d'une supervision archéologique. Puisque ces travaux se déroulaient à l'intérieur des limites du site archéologique BjFj-17, et que quelques autres sites archéologiques sont présents à proximité, l'intervention archéologique était justifiée. Il n'était pas impossible de mettre au jour, lors de l'excavation de cette tranchée, des vestiges associés à une utilisation du terrain lors des périodes préhistoriques et historiques. Ainsi, l'excavation mécanique a été supervisée afin de s'assurer qu'en présence de témoins associés à une occupation humaine, ces derniers soient documentés et préservés le cas échéant.

2.8.2 Cadre historique

L'endroit où ont eu lieu les travaux de la CSEM se trouve au pied d'un talus naturel en contrebas d'un petit replat sur lequel la rue Saint-Paul a été établie. Cette caractéristique topographique est d'ailleurs visible en parcourant l'arrondissement historique de Montréal d'est en ouest. Dans le secteur de l'aire d'étude, cette caractéristique topographique est accentuée par la présence, à l'origine, d'un petit promontoire surplombant le fleuve et dont le talus était assez abrupt. C'est donc dans cet environnement que les premiers groupes culturels sont venus occuper cette portion du littoral du Saint-Laurent lors du Sylvicole. Différentes occupations sur le promontoire ont été documentées, dont la plus ancienne date d'environ 2000 ans (Lauzon et Forget 2004). De plus, les zones plus basses ont également révélé la présence de vestiges datant de la préhistoire, notamment par la découverte de tessons de poterie et d'outils en pierre taillée sur le site de l'Accueil Bonneau (BjFj-100).

20 Les témoignages des résidents du secteur confirment l'hypothèse voulant que le remblayage ait eu en partie pour objectif de minimiser l'impact des inondations. Les sols utilisés pour le remblayage, toujours selon ces résidents, seraient des sols rapportés dont la provenance est inconnue.

L'occupation de ce secteur du Vieux-Montréal lors de la période historique remonte à la fin du XVIIe siècle, alors que la petite chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, complétée en 1675, devient un nouveau pôle d'attraction. Au courant du premier quart du XVIIIe siècle, le faubourg Bonsecours, localisé en dehors de l'enceinte de la fortification, consiste en une petite agglomération de quelques bâtiments établis principalement le long de la rue Saint-Paul. Quelques autres sont construits un peu plus au sud dans le secteur de l'actuelle rue de la Friponne (figure 115). La construction de la fortification de pierre, tout juste au sud de ces bâtiments, est quant à elle complétée en 1736 (Arkéos 2002). Sa démolition au début du XIXe siècle permet l'implantation d'une nouvelle rue : la rue des commissaires (actuelle rue de la Commune). Sa présence favorise la construction de bâtiments en son flanc nord, face au port. En 1829, une construction occupant presque la totalité de l'aire circonscrite par les rues de la Commune, Berri, de la Friponne et Bonneau correspond au magasin des Commissaires. Cet édifice servait d'espace de ravitaillement pour l'armée britannique. Il a été agrandi en 1840 (figure 116), puis en 1892, alors qu'il est la propriété de la Canadian Pacific Railway Company, il est démoli (Arkéos, 2002). Au début du XXe siècle, le terrain est occupé par un marché aux poissons (figure 117) avant d'être utilisé comme espace de stationnement dans les années 1950. L'aménagement de cet espace en parc survient en 1985 (site internet du Vieux-Montréal, mars 2010).

2.8.3 Interventions archéologiques antérieures

Quelques interventions archéologiques ont été réalisées dans le secteur au courant des trente dernières années (plan 56). L'occupation du territoire lors des périodes préhistoriques récentes a été démontrée par la mise au jour de vestiges datant du Sylvicole. La fouille du site de l'Accueil Bonneau (BjFj-100), une vingtaine de mètres à l'ouest, a permis de documenter une occupation datant du Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans avant aujourd'hui).

En 1982, les vestiges de murs associés aux entrepôts présents à cet endroit au XIXe siècle ont été mis au jour dans la portion est du parc Fleury-Mesplet. Ces derniers ont été observés jusqu'à une profondeur de 4,00 m sous la surface actuelle de la rue Berri. Ces découvertes ont mené à la création d'un site archéologique occupant toute l'aire du parc (BjFj-17). Un forage mécanique a été réalisé dans la portion ouest du terrain sans donner de résultats révélateurs (SANM 1982).

En 1989, une section de la fortification de pierre a été mise au jour dans l'emprise de la rue Bonneau (89Y156 — SANM 1990), à environ 10,00 mètres au nord-ouest de l'aire d'étude. Ce vestige, découvert à 1,50 m de profondeur, se rapporte au mur d'escarpe de la courtine reliant les bastions de Bonsecours et de Québec (Arkéos 2002). Un peu plus loin, la fouille du site de l'Accueil Bonneau (BjFj-100), en 1998, a également mené à la découverte de vestiges associés à la fortification de pierre.

En 2000, des travaux de Bell Canada ont fait l'objet d'une supervision archéologique. Cette dernière a mené à la découverte, environ 8,00 m au sud-ouest de la présente aire d'étude, d'un vestige architectural associé à la fondation d'un mur de propriété associé au terrain du magasin des Commissaires. Ce dernier se rapporte au vestige 89Y111 (SANM 1990), alors interprété comme le mur de fondation sud du premier magasin des Commissaires (Arkéos 2002).

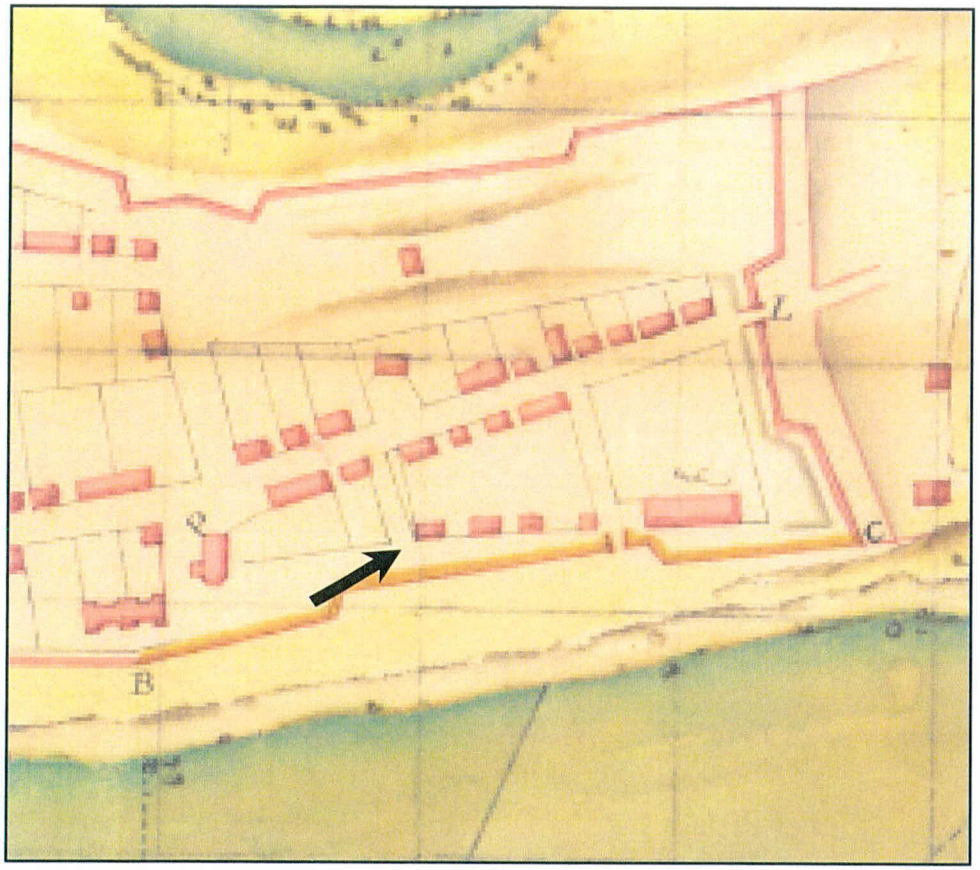

Figure 115 : Extrait du plan de Chaussegros de Léry, « Plan de la ville de Montreal », 1735
(Archives nationales d'outre-mer [ANOM] FR CAOM 3DFC487B)

Figure 116 : William Notman & Son, Vue du port depuis l'élévateur du CP, Montréal, QC, vers 1885 » (Musée McCord 157746). La flèche pointe le magasin des Commissaires, à cette époque propriété de Canadien Pacifique.

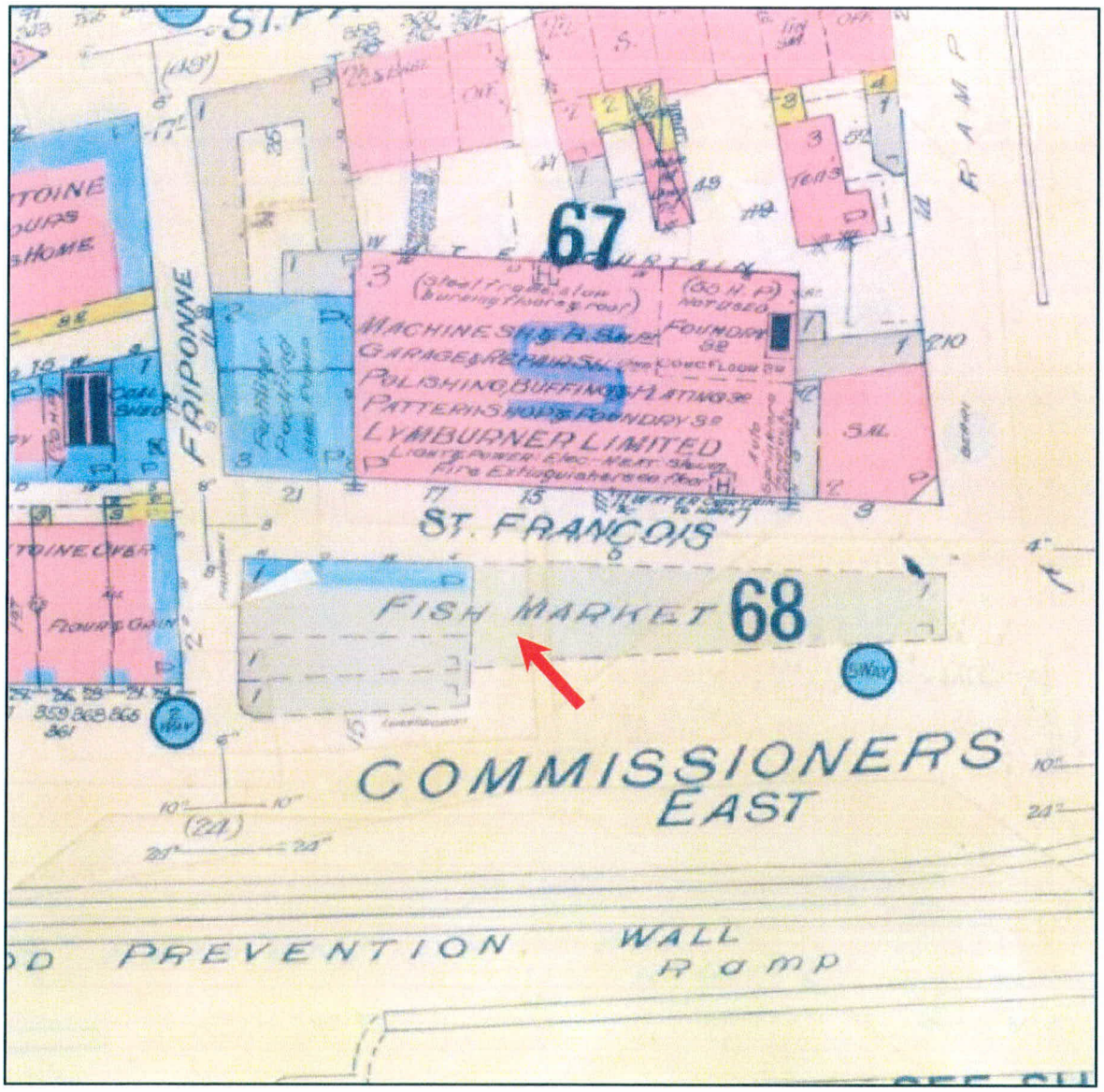

Figure 117 : Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1909 (BANC H1/340/Montreal/1908-1909)

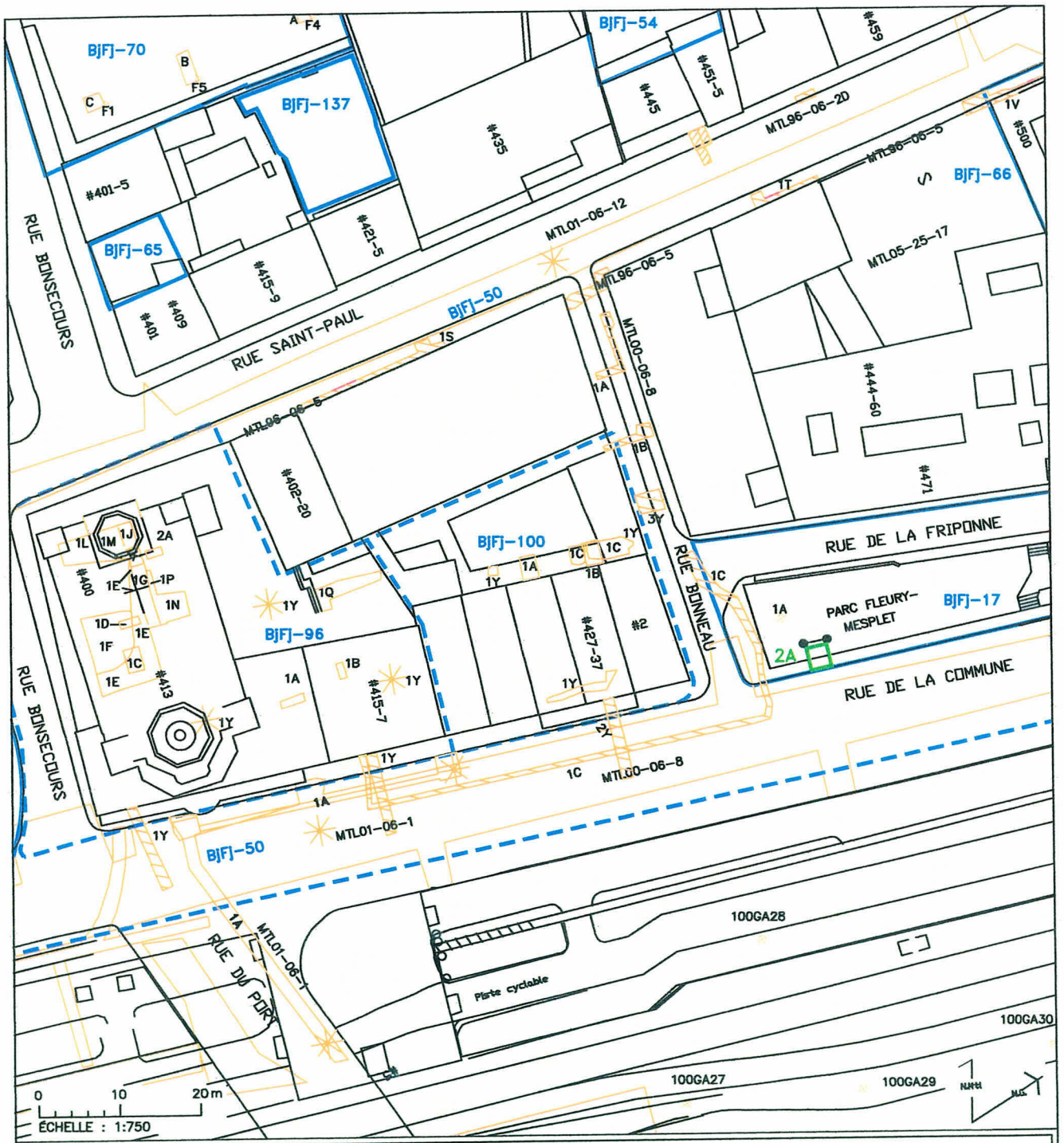

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE DE LA COMMUNE, PROJET 20081041, BjFj–17

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION GÉNÉRALE DE LA SOUS–OPÉRATION

PLAN 56

SOUS–OPÉRATION

2A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS–OPÉRATION ANTÉRIEURE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE ÉVALUÉE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER

BjFj–17 CODE BORDEN

MTL99–06–2 CODE TEMPORAIRE

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillets no 31H12–010–0236 et 0237

CSE0720

ethnoscop

2.8.4 Résultats

L'implantation du jalon de signalisation requérait l'excavation d'une tranchée d'un maximum de 3,10 m est-ouest par 2,80 m nord-sud. Cette dernière a été réalisée à environ 8,00 m à l'est de la rue Bonneau. Une portion de celle-ci s'est effectuée sous le trottoir nord de la rue de la Commune afin d'atteindre un massif électrique permettant de connecter le jalon au réseau de la CSEM. La surface de ce massif a été mise au jour à environ 0,70 m sous le trottoir. L'autre portion, excavée dans le terrain du parc Fleury-Mesplet, devait atteindre une profondeur d'environ 1,80 m sous la surface du trottoir. Puisque la surface du terrain gazonné à cet endroit est en pente descendante vers le sud, la profondeur atteinte à la limite nord de la tranchée est d'environ 2,20 m (photo 81). C'est donc une tranchée profonde de 2,50 m est-ouest par 1,40 m nord-sud qui a été excavée et qui a fait l'objet d'une supervision archéologique (plan 57).

La séquence stratigraphique rencontrée lors de l'excavation mécanique est caractérisée par la présence de différents niveaux de remblais (figure 118). La couche supérieure, d'une épaisseur allant de 0,10 m en bordure du trottoir à 0,40 m en paroi nord de la tranchée, est une argile limoneuse brune et organique servant de terreau d'enracinement pour la pelouse. Celle-ci repose sur un remblai de pierre concassée recouvrant le massif électrique et servant de lit de pose pour le trottoir. Elle est présente jusqu'à une profondeur de 0,80 m en paroi nord de la tranchée. Puisque cette dernière a une épaisseur uniforme, il faut donc envisager que seule la couche supérieure a été aménagée de façon à créer la pente de surface actuelle. L'horizontalité des couches inférieures, tant du nord au sud que de l'est à l'ouest, suggère qu'au fil du temps, le rehaussement du terrain s'est effectué de manière plus ou moins identique, suivant le développement de la rue, des bâtiments et des structures portuaires environnantes. Les travaux d'aplanissement et de rehaussement de la rue Bonneau, entre la rive du fleuve et la rue Saint-Paul, auront rendu la pente plus douce, plus régulière. Lors de la création du parc, la surface du terrain aura été aménagée de façon à recréer la pente de la rue Bonneau.

Photo 81 : BjFj-17, vue générale vers l'ouest de l'aire d'intervention montrant la pente descendante vers le sud (BjFj-17-08-NUM1-1)

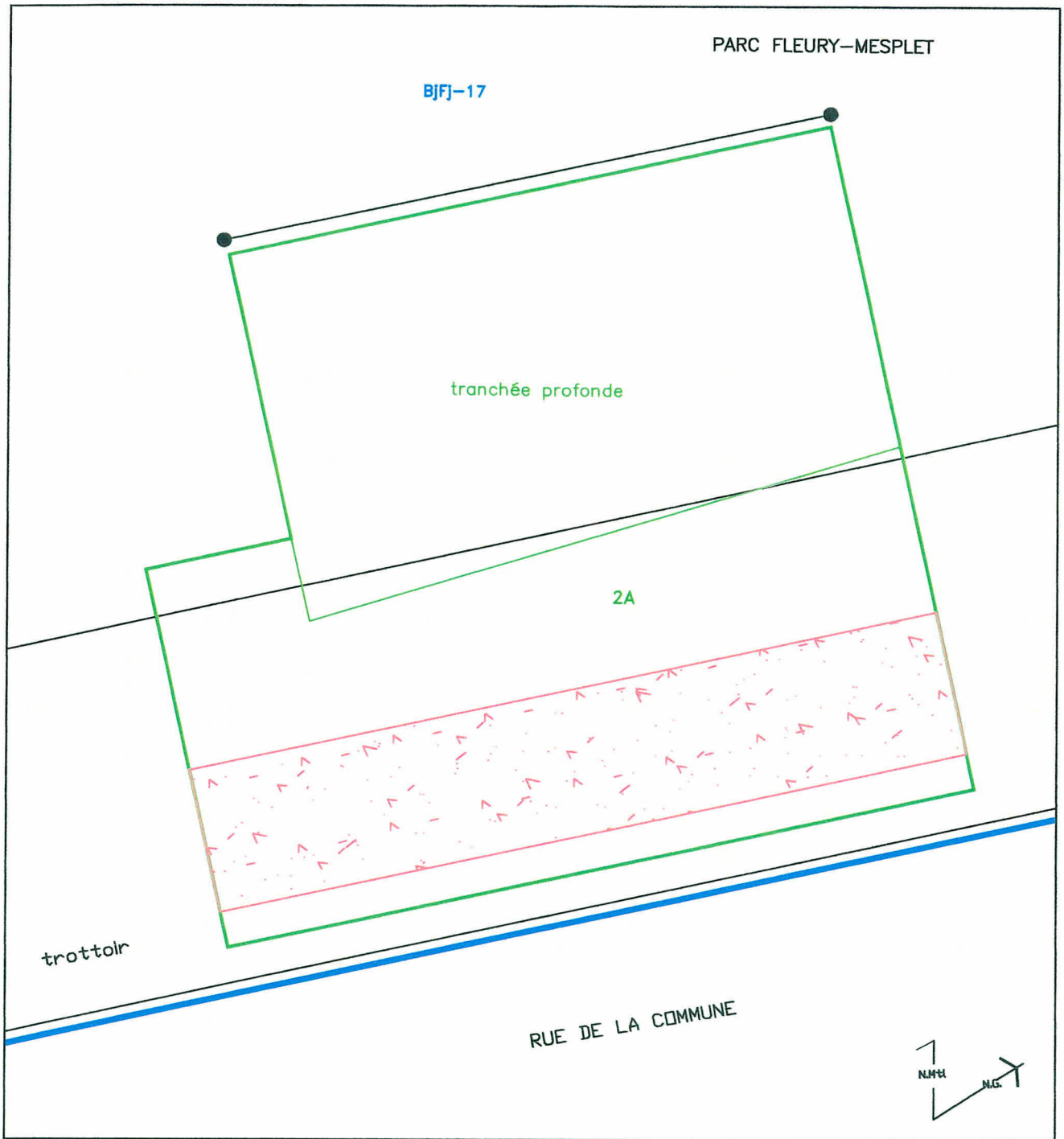

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE DE LA COMMUNE, PROJET 20081041, BjFj–17

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SOUS–OPÉRATION 2A

PLAN 57

SOUS–OPÉRATION

2A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

BÉTON

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFj–17 CODE BORDEN

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillets no 31H12–010–0236 et 0237

0 0,25 0,50m

ÉCHELLE : 1:25

CSE0720

ethnoscop

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE DE LA COMMUNE, PROJET 20081041
BjFj–17

COUPE STRATIGRAPHIQUE — SOUS–OPÉRATION 2A, PAROI NORD

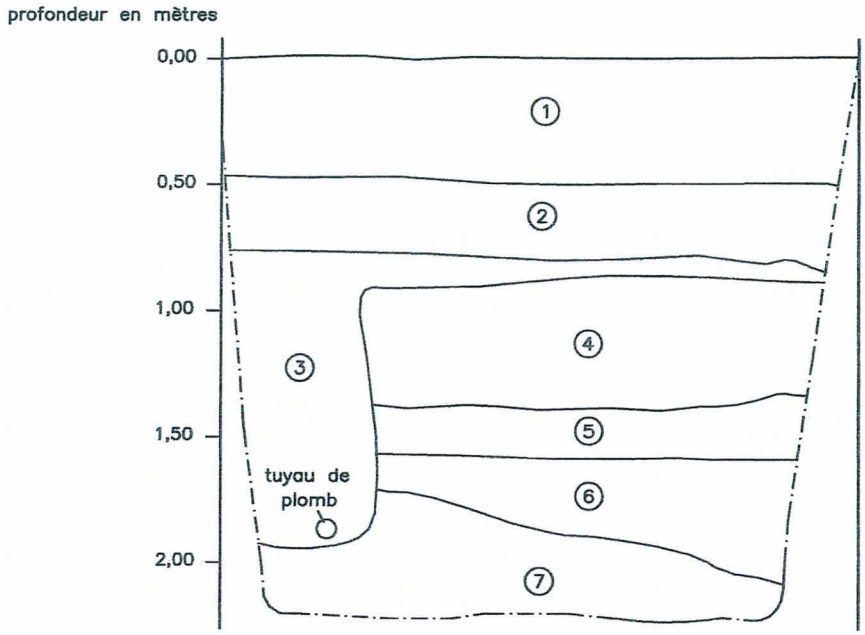

① Argile limoneuse brune, homogène et ferme, contenant des fragments de calcaire subarrondis

② Calcaire concassé; remblai

③ Sable brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant des fragments de calcaire anguleux, de briques orange, du charbon de bois, des nodules de mortier, des scories et des fragments de métal; comblement de tranchée du tuyau

④ Sable brun pâle à brun grisâtre, hétérogène et compact, contenant des fragments de briques, du charbon minéral et du mortier. La surface est un lit de résidus de scories.

⑤ Sable brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant des fragments de briques, du mortier en poudre, un peu de calcaire anguleux et des scories; remblai

⑥ Sable argileux brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant quelques fragments de calcaire subanguleux, du charbon de bois, de la cendre, des nodules et de la poudre de mortier, du gravier, de la roche et des nodules de chaux; remblai

⑦ Sable argileux brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant plusieurs pierres de calcaire (anguleux) et des nodules et de la poudre de mortier; démolition

—·— Limite de fouille

CSE0720

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:30

ethnoscop

FIGURE 118

Sous les couches de remblai associées à l'aménagement de la rue, du trottoir et du parc Fleury-Mesplet, une couche d'environ 0,10 m d'épaisseur a été documentée. Celle-ci est également associée au remblai de comblement d'une tranchée dans laquelle se profile un tuyau en plomb de un pouce (2,5 cm) de diamètre. Ce creusement nord-sud, comblé de sable argileux brun grisâtre contenant des fragments de calcaire, de briques, de charbon de bois, de métal, de mortier ainsi que quelques scories, est présent jusqu'à 1,90 m sous la surface. L'amenée d'eau en plomb, visible sur une longueur de 1,20 m, peut être associée à la présence d'un bâtiment au nord de l'aire des travaux, dans l'emprise de l'actuel parc Fleury-Mesplet. Son implantation ne serait pas antérieure au milieu du XIXe siècle, et peut même se rapporter à une période relativement récente puisque ces conduites étaient toujours installées lors de constructions réalisées au milieu du XXe siècle.

Les couches tronquées par le creusement se rapportent à des remblais de natures diverses utilisés principalement dans le but de rehausser le terrain dans ce secteur. La première couche tronquée est caractérisée par de grosses lentilles allongées de sable dont la couleur varie du beige au gris et dont les premiers centimètres sont composés de poudre et fragments de scories orangées. Quelques fragments de briques, de charbon minéral et de mortier sont également présents dans ce remblai de rehaussement. Ensuite, une couche sablo-argileuse contenant beaucoup de poudre et de petits fragments de mortier ainsi que des fragments de briques et de calcaire a été mise au jour. Elle est déposée sur une couche dont la matrice est similaire, mais dont les inclusions diffèrent légèrement : fragments de calcaire, de mortier et de charbon de bois, ainsi que de la cendre, de la poudre de mortier et des nodules de chaux. Ces deux couches, visibles dans la portion inférieure de la tranchée, auraient été mises en place à la suite de la démolition d'un ouvrage architectural (photo 82).

Photo 82 : BjFj-17, paroi nord montrant l'amenée d'eau et sa tranchée d'implantation, vue vers le nord (BjFj-17-08-NUM1-9)

Apparaissant à une profondeur allant de 1,70 m à 2,05 m sous la surface (en paroi nord), une couche de sable argileux grisâtre est caractérisée par la présence d'une forte proportion de pierres anguleuses d'un maximum de 0,30 m de côté, ainsi que de poudre et de nodules de mortier. Quelques racines passaient au travers des pierres qui se présentaient sans aucune structure. Cette couche se profilait jusqu'à la base de la tranchée, soit une profondeur de 2,20 m sous la surface du terrain.

L'absence d'éléments de culture matérielle permettant de dater les couches visibles en paroi nord ne permet pas de dater avec précision l'occupation de cet espace situé en front de rue. Tout au plus est-il possible d'établir qu'un ouvrage architectural était présent dans ce secteur avant l'implantation de la conduite d'eau, et que la dernière couche rencontrée à la base de la tranchée est associée à sa démolition. Divers épisodes de rehaussements se sont succédé avant qu'un bâtiment, localisé un peu plus au nord (déjà présent ou nouvellement établi), soit raccordé au réseau public d'alimentation en eau. La vocation du terrain au début du XXe siècle (marché aux poissons) pourrait également expliquer la nécessité d'avoir accès à l'eau courante. De futures interventions archéologiques dans la portion occupée par le parc apporteraient certainement des éclaircissements permettant de mieux cerner le développement de cette portion du terrain.

2.8.5 Synthèse

Bien que des vestiges associés à la fortification de pierre et à des occupations plus anciennes aient été mis au jour à moins de 25,00 mètres de l'aire d'intervention, il demeure difficile d'établir si les débris de démolition présents à la base de la tranchée peuvent se rapporter à la destruction d'ouvrages aussi anciens. Seule une amenée d'eau en plomb témoigne de l'occupation du terrain au coin des rues de la Commune et Bonneau. Par contre, sur la base de cette seule observation, cette occupation ne peut dater de bien plus loin que le milieu du XIXe siècle; moment où ce service a commencé à être implanté. Les couches de remblais divers présentes entre la surface et une profondeur maximale de 1,90 m sont associées à des événements survenus vers la fin du XIXe siècle ou au courant du XXe siècle. La nature des inclusions présentent dans ces couches rappelle que les activités prédominantes du port à cette époque étaient commerciales et industrielles. Puisqu'aucun sol naturel en place n'a été atteint à cet endroit, il demeure impossible de statuer sur le potentiel réel de cet espace sous les différentes couches de remblai. Les travaux d'excavation ont été effectués sans affecter l'intégrité des ressources archéologiques du secteur.

2.9 PROJET 20080067, RUE SAINTE-CATHERINE (MTL09-25-19)

2.9.1 Présentation

Des travaux de réfection du puits d'accès 136, situé sous le trottoir sud de la rue Sainte-Catherine, à environ une quarantaine de mètres à l'ouest de la rue de Bleury, ont fait l'objet d'une intervention archéologique (plan 58). Le projet consistait en la supervision archéologique des travaux d'excavation réalisés préalablement à la démolition du puits d'accès et à la construction d'une nouvelle chambre de dimensions plus importantes. L'étude de potentiel archéologique, sous forme d'un fichier-rue (Ethnoscop 2009), avait permis d'établir que cet espace présentait des caractéristiques topographiques propices à une occupation humaine lors des périodes

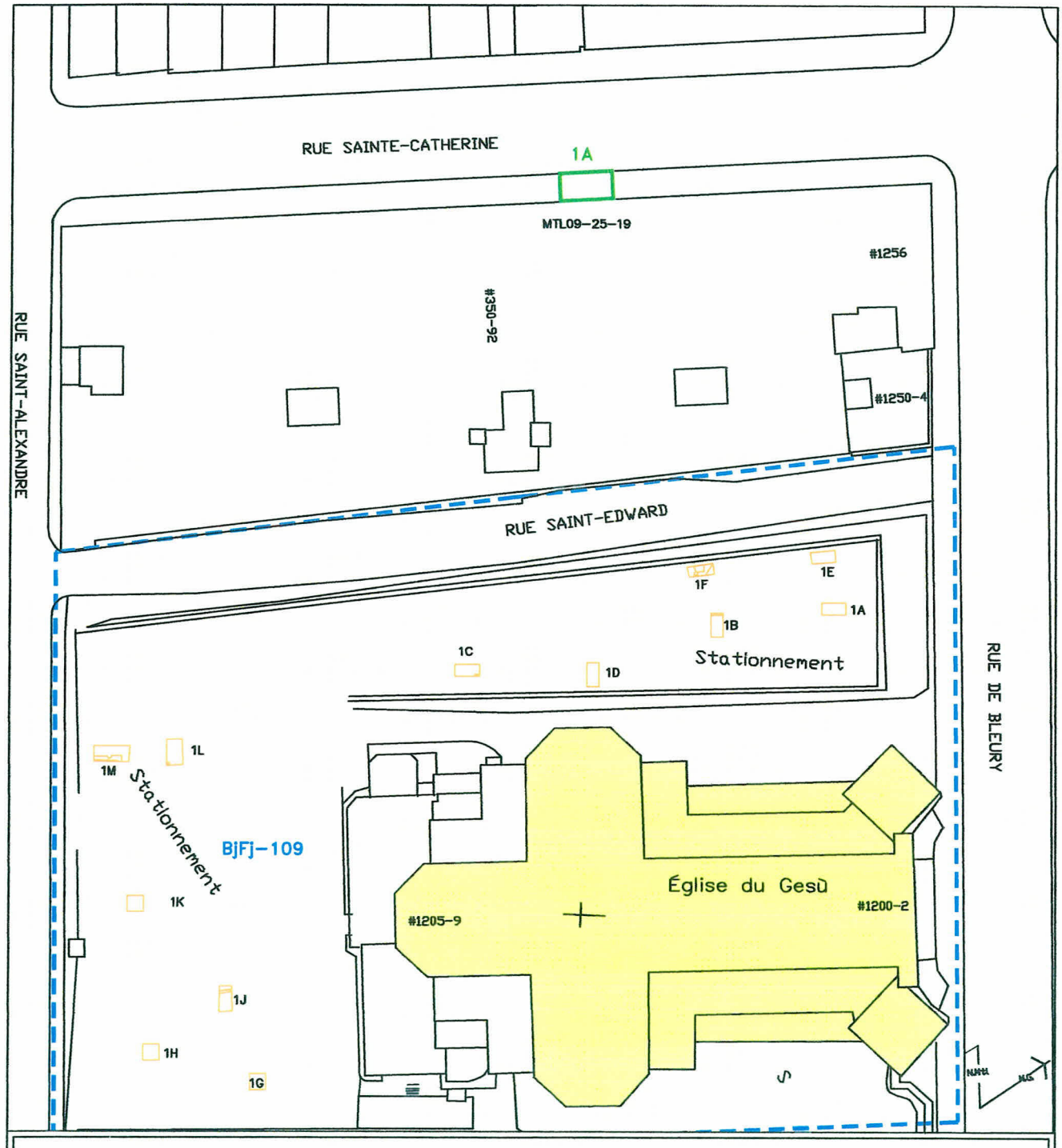

CSEM, RAPPORT 2008-2009, RUE SAINTE-CATHERINE, PROJET 20080067, MTL09-25-19

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

LOCALISATION DE LA SOUS-OPÉRATION

PLAN 58

SOUS-OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

SOUS-OPÉRATION ANTÉRIEURE

MONUMENT HISTORIQUE RECONNU

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ, LIMITE À ÉVALUER

BjFj-109 CODE BORDEN

MTL09-25-19 CODE TEMPORAIRE

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillets no 31H12-010-0135 et 0235

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1:750

CSE0720

ethnoscop

préhistoriques. L'analyse de documents cartographiques et historiques avait également permis d'établir que des vestiges d'une occupation historique ancienne pourraient subsister à ce même endroit. Les travaux de réfection entrepris par la CSEM risquaient alors d'affecter certains éléments associés aux occupations du territoire lors de ces deux périodes. La supervision archéologique s'est déroulée au courant d'une seule journée, soit le 19 février 2009. Les observations ont été faites au fur et à mesure que l'excavation avait lieu.

2.9.2 Cadre historique

L'aire d'intervention se situe sur le replat de la terrasse de Montréal. Ces terres, exondées il y a environ 8000 ans, présentent un potentiel archéologique couvrant toutes les périodes de la préhistoire depuis l'Archaïque inférieur jusqu'à la période de contact associée à l'arrivée des premiers Européens. À l'origine situé sur les rives du lac Lampsilis, cet endroit aurait pu attirer des groupes culturels nomades désireux d'occuper temporairement le littoral d'un tel plan d'eau. Ensuite, alors que la phase lacustre du lac Lampsilis fait lentement place à un régime fluvial (tel que connu aujourd'hui), ces terres sableuses devenaient un endroit propice, au Sylvicole supérieur, à l'établissement de populations iroquoiennes pratiquant l'horticulture. La sédentarité de ces populations les amenait à occuper plus intensivement et plus longuement un espace choisi de telle sorte que les traces laissées par les activités quotidiennes des membres de ces groupes culturels pourraient toujours subsister à cet endroit.

À la période historique, cette zone est d'abord utilisée à des fins agricoles. L'ouverture de la rue, avant 1801, permet d'accéder à ces terres où plusieurs vergers sont exploités. C'est au début du XIXe siècle que les bâtiments deviennent plus nombreux. Les plans anciens illustrent cette réalité principalement de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine entre les rues de Bleury et Saint-Alexandre. Au courant de la seconde moitié du XIXe siècle, la rue est élargie vers le sud. De nombreux bâtiments, jusqu'alors construits à proximité de la rue, sont possiblement démolis et reconstruits plus au sud. Des vestiges associés à ces différents bâtiments pourraient toujours subsister sous les remblais récents. Le front bâti actuel se situe au même endroit depuis la fin du XIXe siècle.

2.9.3 Résultats

La construction du puits d'accès 136 s'est effectuée en coulant le béton entre un coffrage et le sol naturel. Ce mode de construction est attesté alors que le parement externe de la structure est dégagé. Il est possible de remarquer que la surface est très irrégulière et ne présente aucune trace de coffrage contrairement à la portion interne dont les parements des murs sont droits et lisses. Ce puits d'accès, de forme ovale, fait environ 2,40 m de long par environ 2,00 m de largeur. Un massif est-ouest de 24 conduits vient s'y connecter de part et d'autre. Un massif de quatre conduits quitte le puits d'accès pour aller alimenter les bâtiments au sud. Finalement, un dernier massif (est-ouest) est présent sur toute la longueur de la tranchée entre le puits d'accès et le front bâti. Ces différentes unités sont apparues à des profondeurs allant de 0,65 m à 1,25 m sous la surface du trottoir (plan 59).

Afin de construire le nouveau puits d'accès, une tranchée de 6,40 m est-ouest par 3,40 m nord-sud a été ouverte à environ 39,00 m à l'ouest de la rue De Bleury. Seule la portion nord a été

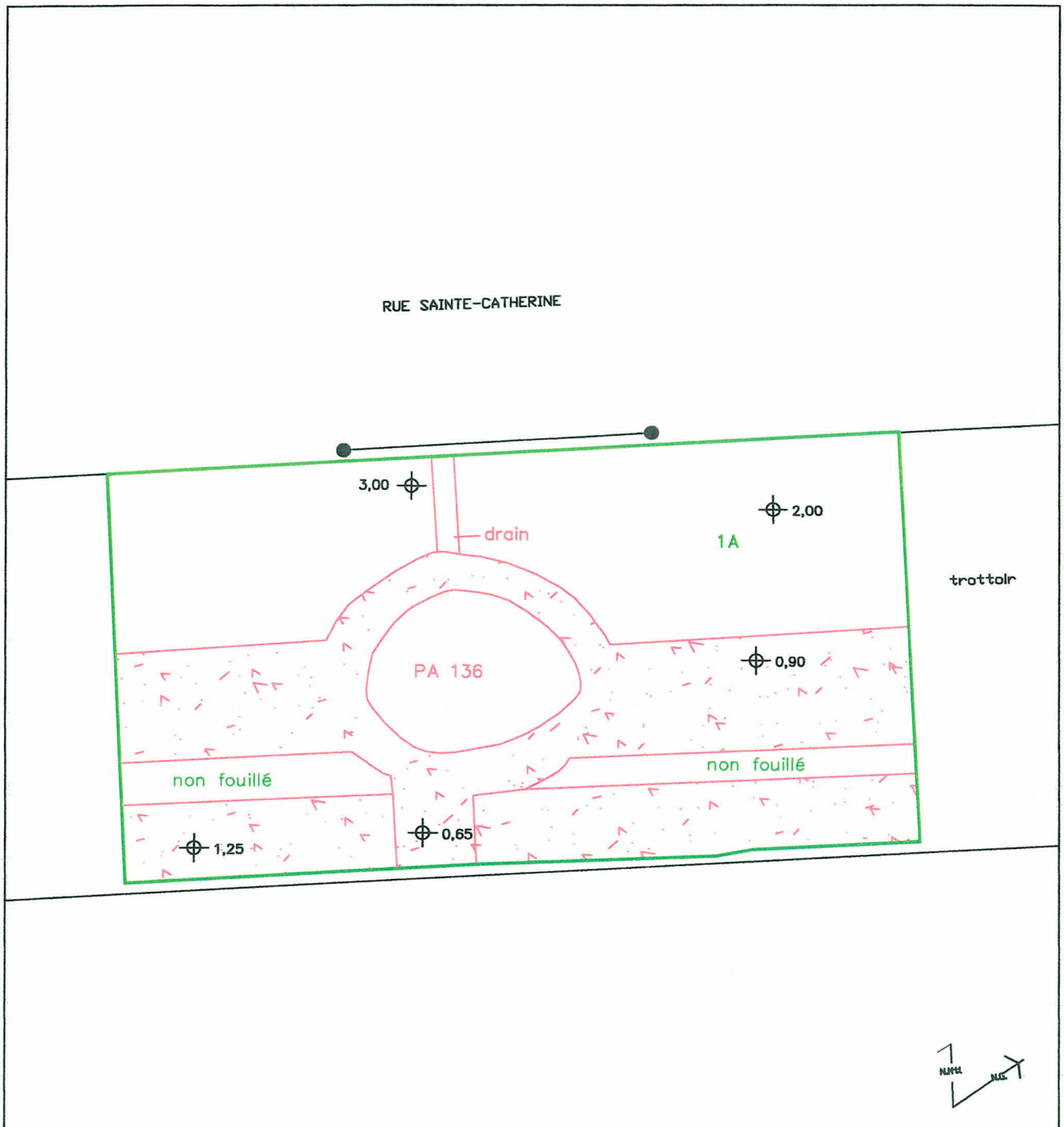

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINTE–CATHERINE, PROJET 20080067, MTL09–25–19

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SOUS–OPÉRATION 1A

PLAN 59

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

BÉTON

COUPE STRATIGRAPHIQUE

2,00 PROFONDEUR SOUS LE TROTTOIR (MÈTRES)

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0135

0 0,75 1,5 m

ÉCHELLE : 1:50

CSE0720

ethnoscop

documentée lors de l'excavation mécanique; la portion sud de la tranchée étant occupée par les différents services énumérés ci-haut (photo 83). Toute l'aire d'intervention est caractérisée par une succession de couches récentes associées à la construction du trottoir et à l'implantation des différents services. Le trottoir et son lit de pose, une couche de pierre concassée atteignant 0,50 m d'épaisseur, ont été retirés en premier lieu. Sous ces couches récentes, un remblai de sable argileux brun orangé contenant quelques cailloux est présent autour de la portion supérieure du puits d'accès ainsi que sur les différents massifs. Ce remblai de rehaussement a été mis en place postérieurement à la construction des différentes unités de la CSEM. Il comble même une tranchée nord-sud située tout juste au nord du puits d'accès (photo 84). Visible à partir d'une profondeur de 1,00 m, cette tranchée est associée à l'implantation d'un drain en grès grossier permettant l'écoulement des eaux s'accumulant dans le puits d'accès. Cette canalisation, visible sur 0,80 m de longueur, était toujours en fonction au moment des travaux d'excavation. Elle se connecte à l'égout principal situé sous la rue Sainte-Catherine. De chaque côté de cette tranchée d'implantation, le sol naturel, constitué de sable argileux brun jaunâtre à grisâtre contenant quelques rares graviers anguleux à subarrondis, est atteint à une profondeur de 1,00 m. Cela correspond à la profondeur à laquelle la tranchée d'implantation du drain apparait. Il semble donc que le terrain ait été dérasé au moment des travaux de construction du puits d'accès et de différents massifs s'y rapportant, éradiquant par le fait même les sols naturels dans lesquels des traces d'occupation préhistorique auraient pu être mises au jour. Les traces d'occupation historiques antérieures à la construction des composantes de la CSEM auront également été éliminées. L'excavation mécanique a été arrêtée à une profondeur de 3,00 m, dans une couche d'argile limoneuse brun grisâtre contenant un peu de gravier anguleux et subanguleux (figure 119).

2.9.4 Synthèse

La supervision archéologique de l'excavation associée à la reconstruction du puits d'accès 136 n'a livré aucune trace d'occupation de ce secteur de la rue Sainte-Catherine au courant des périodes préhistoriques et historiques anciennes. Le dérasement des sols, au moment de la construction du puits d'accès en 1913, aura éliminé la présence de possibles vestiges associés à l'occupation humaine à cet endroit. Les travaux de réfection de la CSEM ont été réalisés sans affecter le tissu archéologique.

2.10 PROJET 20081266, PLACE D'ARMES (BjFj-154)

2.10.1 Contexte d'intervention

Le projet de la CSEM réalisé sur la rue Saint-Jacques (20081266) s'intègre dans une vaste série de travaux visant à revitaliser et à moderniser l'espace de la place d'Armes. Les travaux de caractérisation archéologique ont touché trois sites. Dans un premier temps, un inventaire réalisé préalablement à l'agrandissement du puits d'accès 461, situé du côté nord de la rue Saint-Jacques, un peu à l'ouest de l'intersection de la rue Placed'Armes Ouest, a permis de mettre au jour un mur de maçonnerie de même qu'un plancher de cave. Ensuite, l'agrandissement du puits d'accès 459, situé à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier, a été précédé d'un inventaire lors duquel a été dégagé le vestige de la contrescarpe, dans l'axe est-ouest. Finalement, une découverte fortuite a fait l'objet d'un enregistrement archéologique. Les travaux

Photo 83 : MTL09-25-19, puits d'accès 136 en cours de démolition et fin de l'excavation de la tranchée profonde, vue vers l'est (MTL09-25-19-NUM1-22)

Photo 84 : MTL09-25-19, paroi nord de la sous-opération 1A montrant le creusement associé au drain du puits d'accès 136, vue vers le nord-est (MTL09-25-19-NUM1-23)

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINTE–CATHERINE, PROJET 20080067
MTL09–25–19

COUPE STRATIGRAPHIQUE — SOUS–OPÉRATION 1A, PAROI NORD

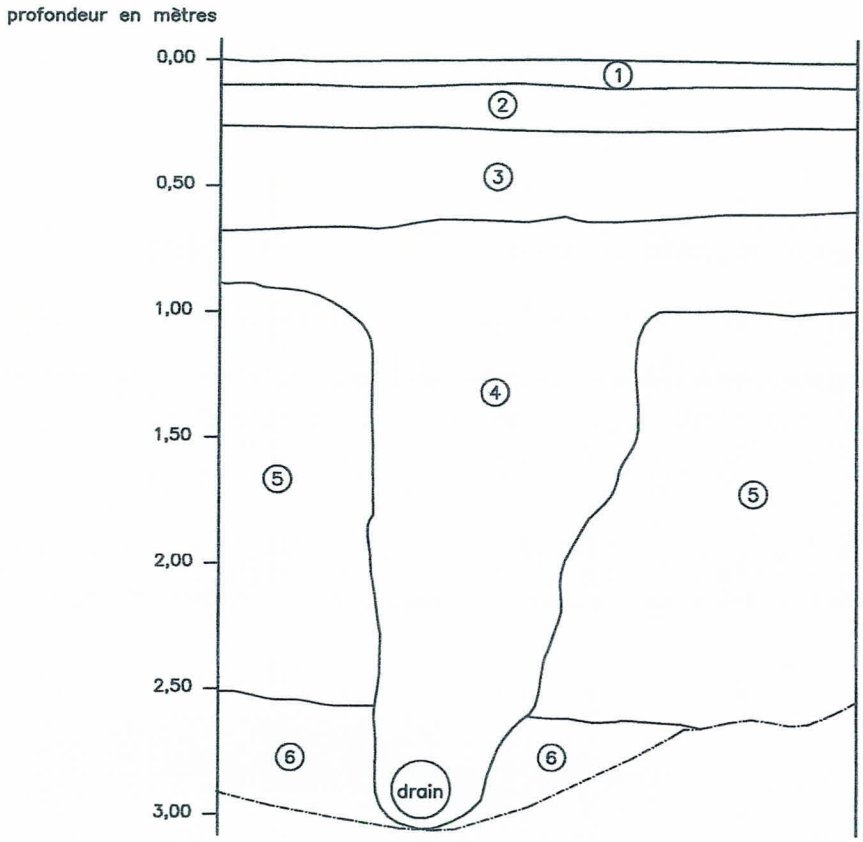

① Asphalte
② Béton
③ Calcaire concassé 0–3/4" gris, homogène et compact; lit de pose
④ Argile sableuse brun marbré gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments de briques calcinées, de brique, de calcaire anguleux, une lentille de mortier, une lentille d'argile gris bleuté, du gravier arrondis, des fragments de bois épars et quelques fragments de verre à vitre; comblement de tranchée du drain
⑤ Sable argileux brun marbré jaunâtre/grisâtre, homogène et compact, contenant des graviers anguleux à subanguleux; sol naturel stérile
⑥ Argile limoneuse brun grisâtre, homogène et compacte, contenant de rares graviers anguleux et subanguleux; sol naturel stérile
—·— Limite de fouille

CSE0720

0 1,00 m
ÉCHELLE : 1:30

ethnoscop

FIGURE 119

de démolition d'une chambre électrique située sous le trottoir de la rue Saint-Jacques, au nord-est du puits d'accès 461, ont en effet révélé un vestige de maçonnerie au nord de la chambre. Les interventions archéologiques se sont déroulées entre le 20 avril et le 11 mai 2009.

2.10.2 Rappel historique

2.10.2.1 Situation géographique

La rivière Saint-Martin s'écoule d'est en ouest, juste au nord de la butte Notre-Dame. Le cours d'eau draine la vaste vallée comprise entre cette butte et la terrasse Sherbrooke. Le ruisseau de la côte à baron, qui s'écoule du nord vers le sud depuis les hautes terres de la terrasse Sherbrooke, vient se jeter dans la rivière Saint-Martin juste à l'est de l'actuelle intersection du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Antoine.

Sur la plupart des plans du XVIIIe siècle, le segment de la rivière Saint-Martin situé au nord de la place d'Armes présente un tracé sinueux (figure 120). Cette augmentation de la sinuosité serait susceptible de correspondre à une diminution de la pente du cours d'eau et/ou de son encaissement, ou encore à un changement dans la granulométrie des matériaux meubles traversés.

2.10.2.2 XVIIe siècle

À Montréal, les premières occupations du XVIIe siècle prennent place du côté sud-ouest de la butte Notre-Dame, sur la Pointe-à-Callière. Toutefois, le développement urbain se fait très tôt sur la butte elle-même, alors que Dollier de Casson établit en 1672 le tracé des premières rues (figure 121). Sur son plan, les principaux axes sont représentés et nommés. On y voit notamment dans l'axe est-ouest la rue Saint-Paul, la rue Notre-Dame et la rue Saint-Jacques, alors que dans l'axe nord-sud sont représentées les rues Saint-Pierre, du Calvaire (aujourd'hui disparue), Saint-François, Saint-Joseph (qui porte maintenant le nom de rue Saint-Sulpice), Saint-Laurent, Saint-Gabriel et Saint-Charles. Sur le plan de Dollier de Casson, la première église Notre-Dame occupe le centre, dans l'axe de la rue Notre-Dame. Le quadrilatère de la place d'Armes n'est pas occupé et la rue Saint-François-Xavier est circonscrite entre les rue Notre-Dame et Saint-Paul.

Plus détaillé (mais pas encore à l'échelle), le plan de Robert de Villeneuve (1685) présente une rue Saint-François-Xavier encore très peu occupée. Cette fois elle s'avance au nord de la rue Notre-Dame, jusqu'à la rivière Saint-Martin qu'elle enjambe (figure 122). Elle est bordée de jardins enclos situés au sud de l'axe de la rue Saint-Jacques. La pente du talus donnant sur la rivière Saint-Martin accueille un cimetière depuis 1683. La palissade construite à la fin des années 1680 viendra moduler l'espace urbain *intra muros*. Ainsi, la rue Saint-Jacques prendra le tracé d'une desserte le long de l'ouvrage fortifié, à l'intérieur. Les nouvelles constructions sont plus nombreuses en bordure de cette rue et elles délimitent un espace central situé entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, juste au nord de l'église.

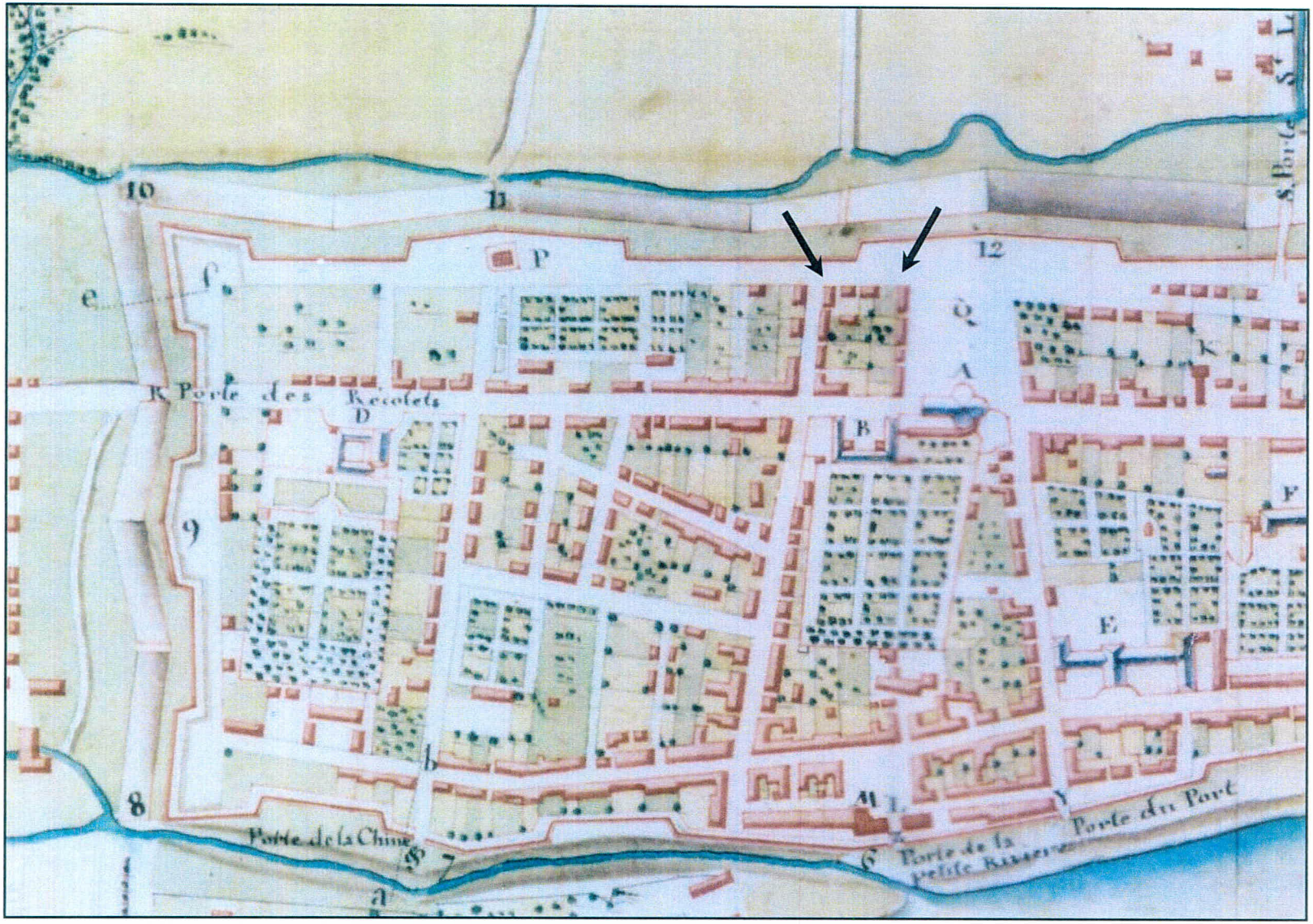

Figure 120: Extrait du plan de Louis Franquet de 1752 (Robert 1994 : 68)

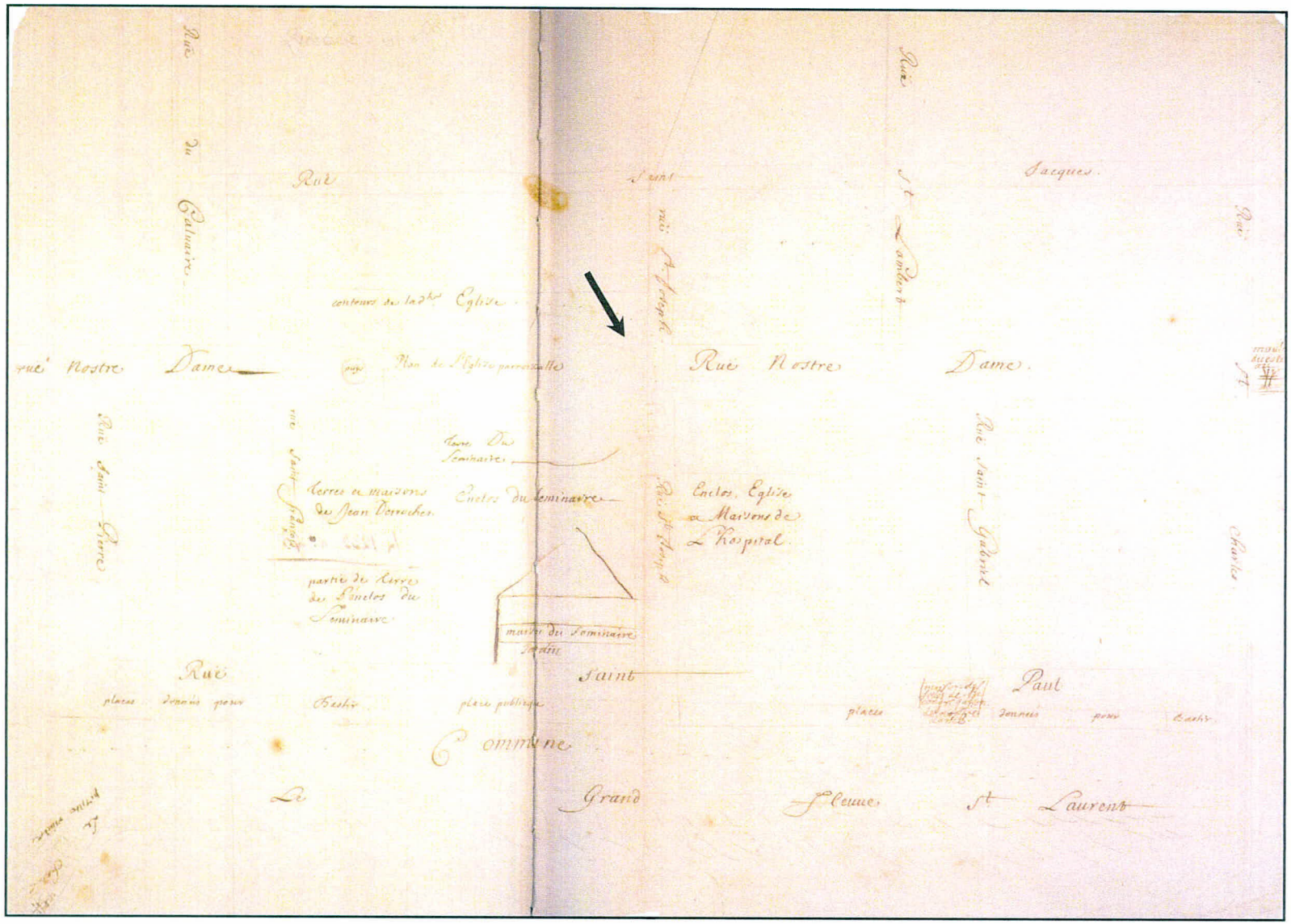

Figure 121: Extrait du plan de Dollier de Casson de 1672 (Robert 1994 : planche 7)

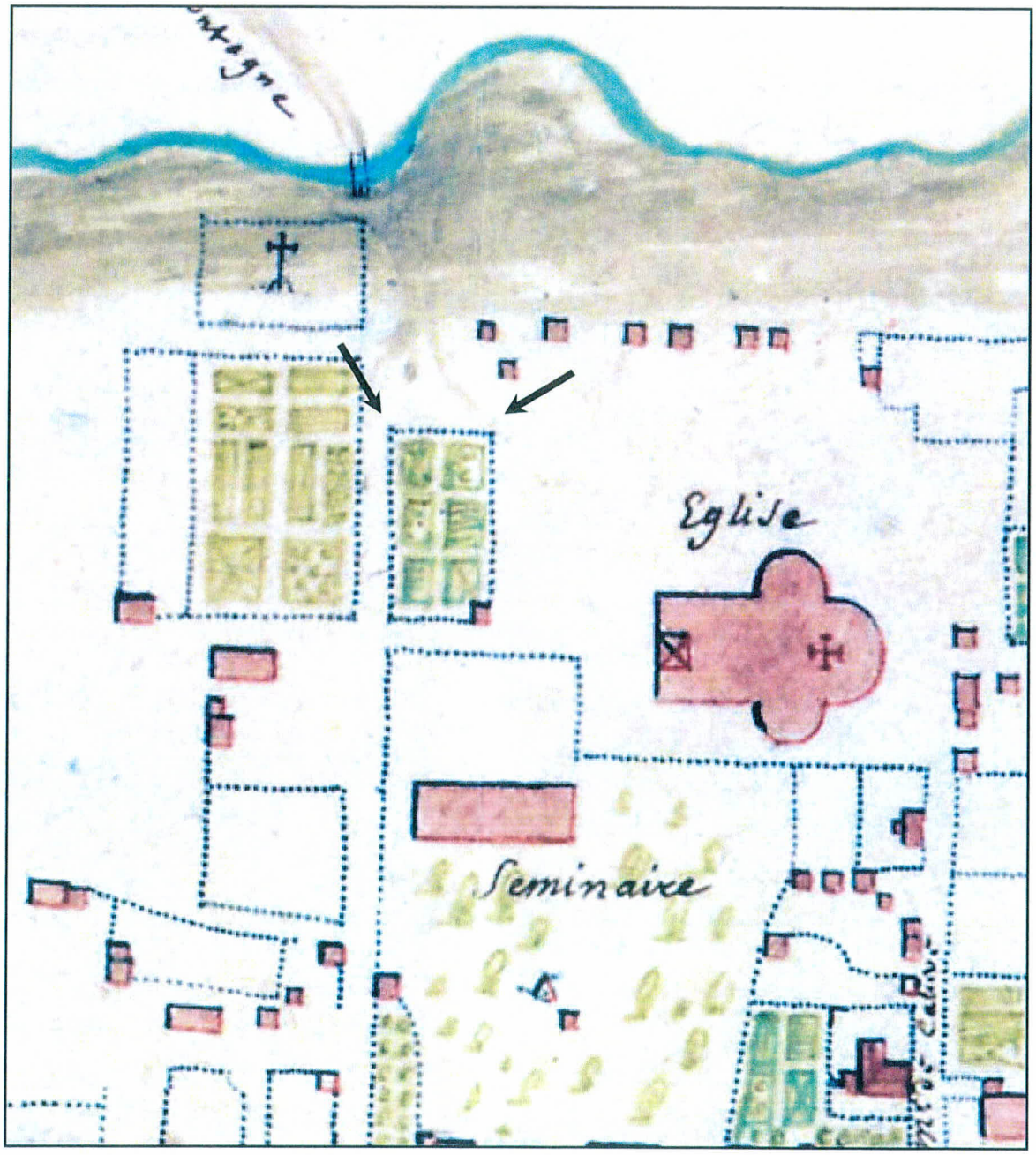

Figure 122: Extrait du plan dit de Villeneuve de 1685 (BAC H1/340/Montreal/1908-1909)

Du côté est, la rue de la place d'Armes ne semble pas descendre la côte vers la rivière Saint-Martin et ne le fera vraisemblablement pas avant la mise en place de la palissade de bois, en 1689. Ainsi, la formation du bastion de la Paroisse ne couperait aucun sentier pérenne. Si les fortifications de bois (1689≈1724) et de pierres (1722≈1809) ne comptent aucune porte ou poterne du côté est du bastion de la Paroisse, l'axe de la rue Saint-François-Xavier, vers l'ouest, a toujours été desservi par une ouverture dans le front fortifié.

2.10.2.3 XVIIIe siècle

Le plan de 1704, réalisé par Levasseur de Néré, présente de nombreux détails. Le pourtour de la place d'Armes, le bastion de la Paroisse et la porte de la rue Saint-François-Xavier sont tous clairement représentés (figure 123). Dans les limites des travaux, un groupe de trois bâtiments occupe le coin sud-ouest de l'intersection des rues Saint-François-Xavier et Saint-Jacques. Les constructions du bastion de la Paroisse changent de configuration au cours des années suivantes, du moins si l'on se fie au plan de 1713, de Gédéon de Catalogne (figure 124). Le lotissement est modifié et la plupart des bâtiments qui occupent le bastion proposent une nouvelle organisation. D'ailleurs, ce nouveau schéma d'aménagement se confirme sur les plans suivant, réalisés par Chaussegros de Léry, puis Dugué.

Le remplacement de la palissade de bois par une fortification de pierre, qui prend forme dans la période 1722-1729 près de l'aire d'étude, viendra structurer l'espace du bastion de la Paroisse. En effet, la rue Saint-Jacques semble contrainte dans son tracé par un ensemble de constructions situées un peu à l'est de la rue Saint-François-Xavier. On voit clairement le cheminement d'un projet d'aménagement du bastion en comparant les plans de 1717, de 1726, de 1731 et de 1735 (figures 125 à 128). D'abord, en considérant les orientations et les alignements relatifs, il semble manifeste que les constructions représentées par Chaussegros de Léry en 1717 ont remplacées la plupart des bâtiments de 1704, du côté nord de la rue Saint-Jacques. En 1726, l'idée de rectifier l'alignement de la rue est présentée pour la première fois. Le projet de Dugué impliquerait la démolition de nombreuses constructions situées juste au nord de la place d'Armes. L'idée est appuyée par Chaussegros de Léry, qui suggère aussi la démolition de bâtiments sur son plan de 1731. D'ailleurs, en 1733, il présente même l'espace du bastion de la Paroisse complètement exempt de bâtiment (plan non représenté). Cependant, le plan de 1735 départage le projet et sa réalisation. Seules quelques constructions ont été démontées, tandis que les bâtiments touchés par l'aire d'étude ont persistés. Les bâtiments sont toujours présents en 1749, sur le plan de Couagne, alors qu'ils n'y a plus rien en 1752, sur le plan de Franquet.

À la fin du siècle, en 1781, la fabrique achète une partie du terrain du bastion pour y loger le bedeau. Puis en 1785, elle acquiert un nouvel espace à l'est. Le terrain accueille pendant un bref temps le cimetière des pauvres, entre 1796 et 1797, après la fermeture du cimetière de l'église Notre-Dame (Ethnoscop, 2002).

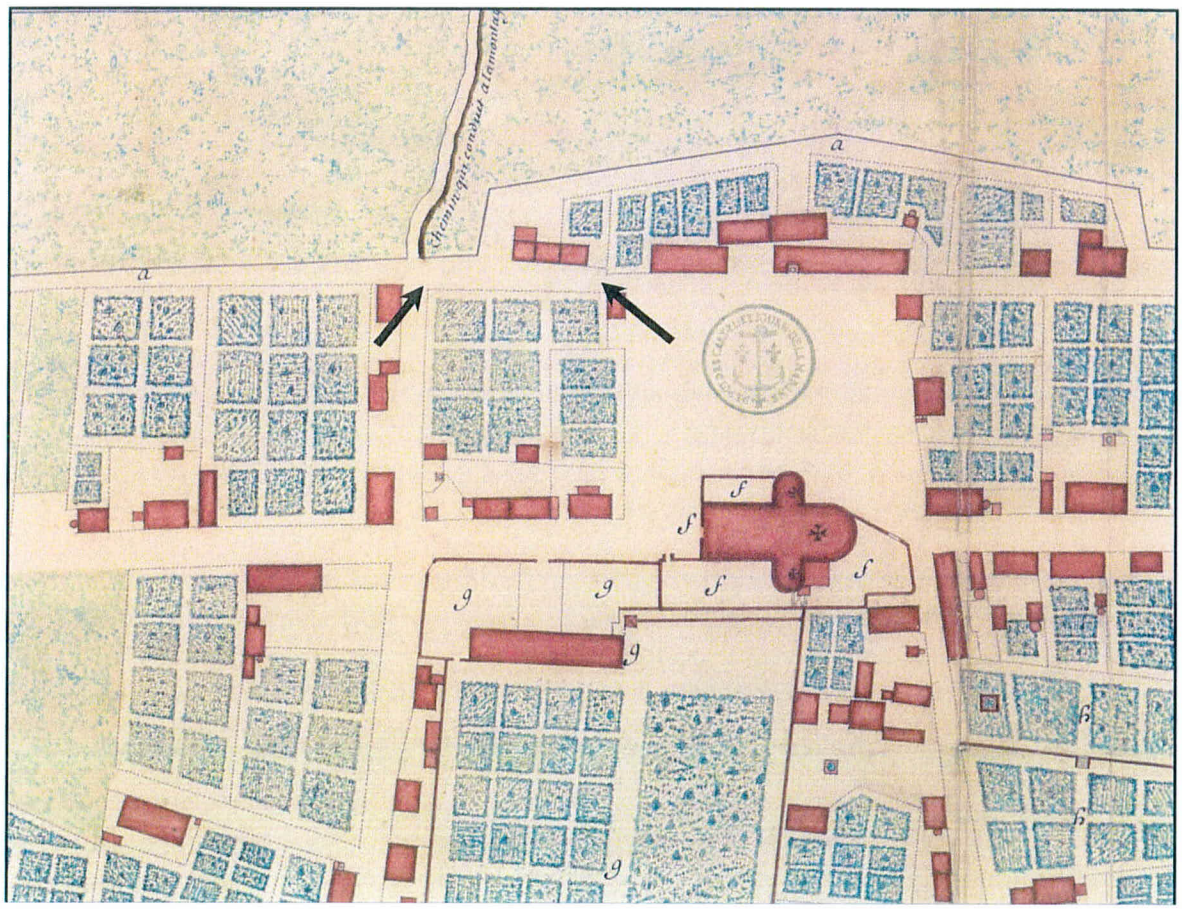

Figure 123: Extrait du plan de Levasseur de Neré de 1704 (BAC Ph/340/Montréal/1704)

Figure 124: Extrait du plan de Gédéon de Catalogne de 1713 (BAC H2/340/Montréal/1713)

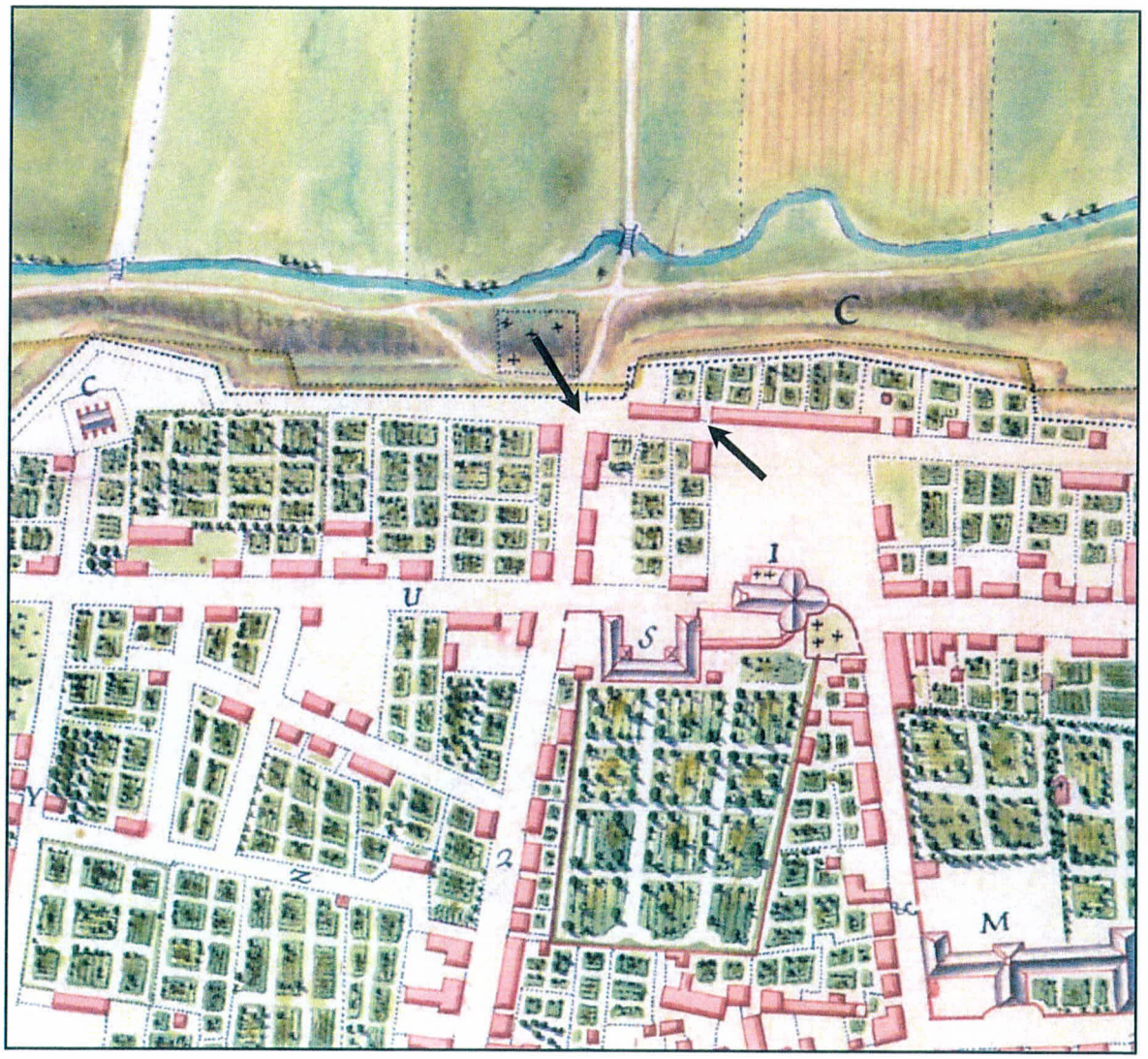

Figure 125: Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1717 (BAC NMC 18246)

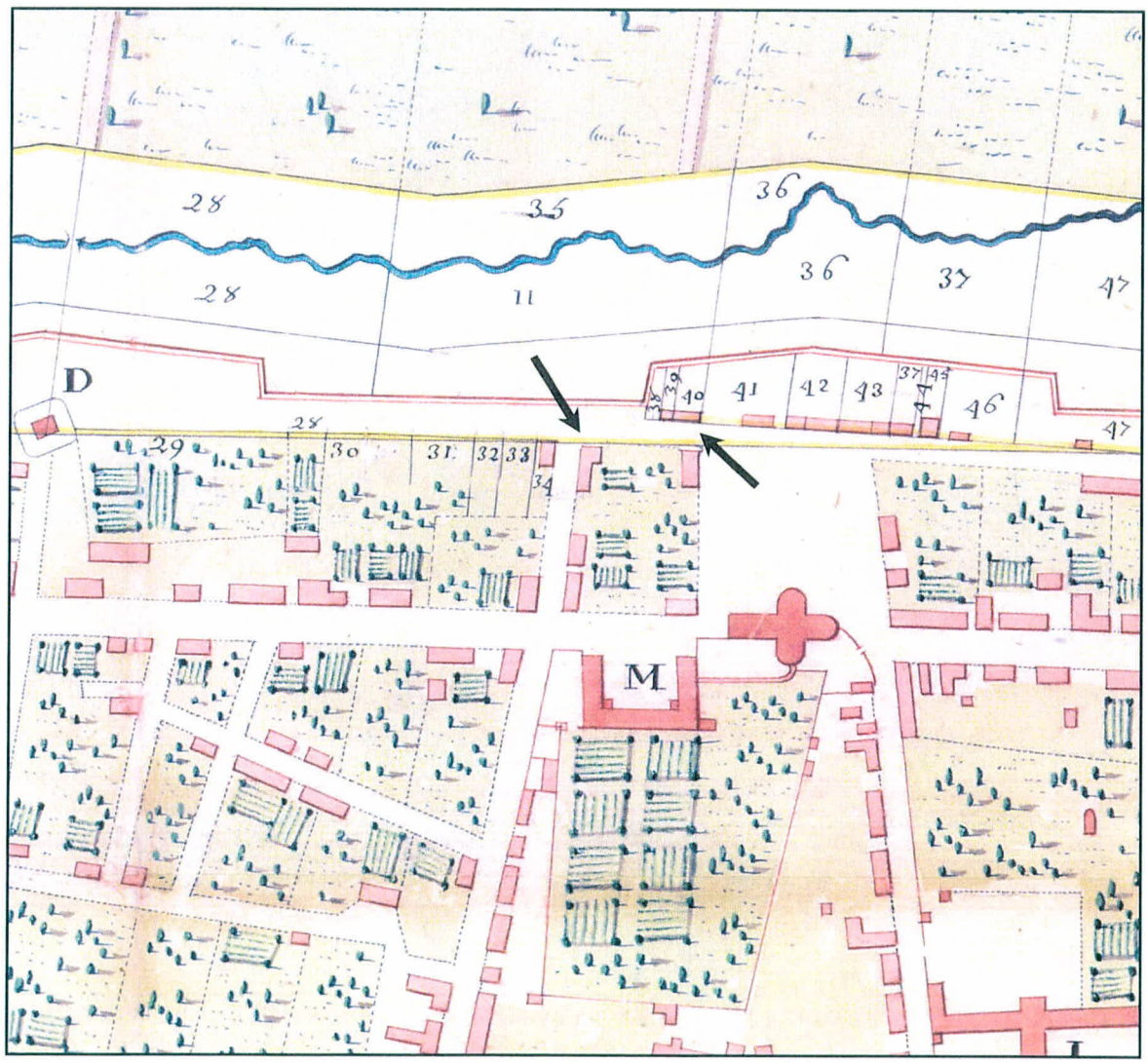

Figure 126: Extrait du plan de Dugué de 1726 (Robert 1994 : 56-57)

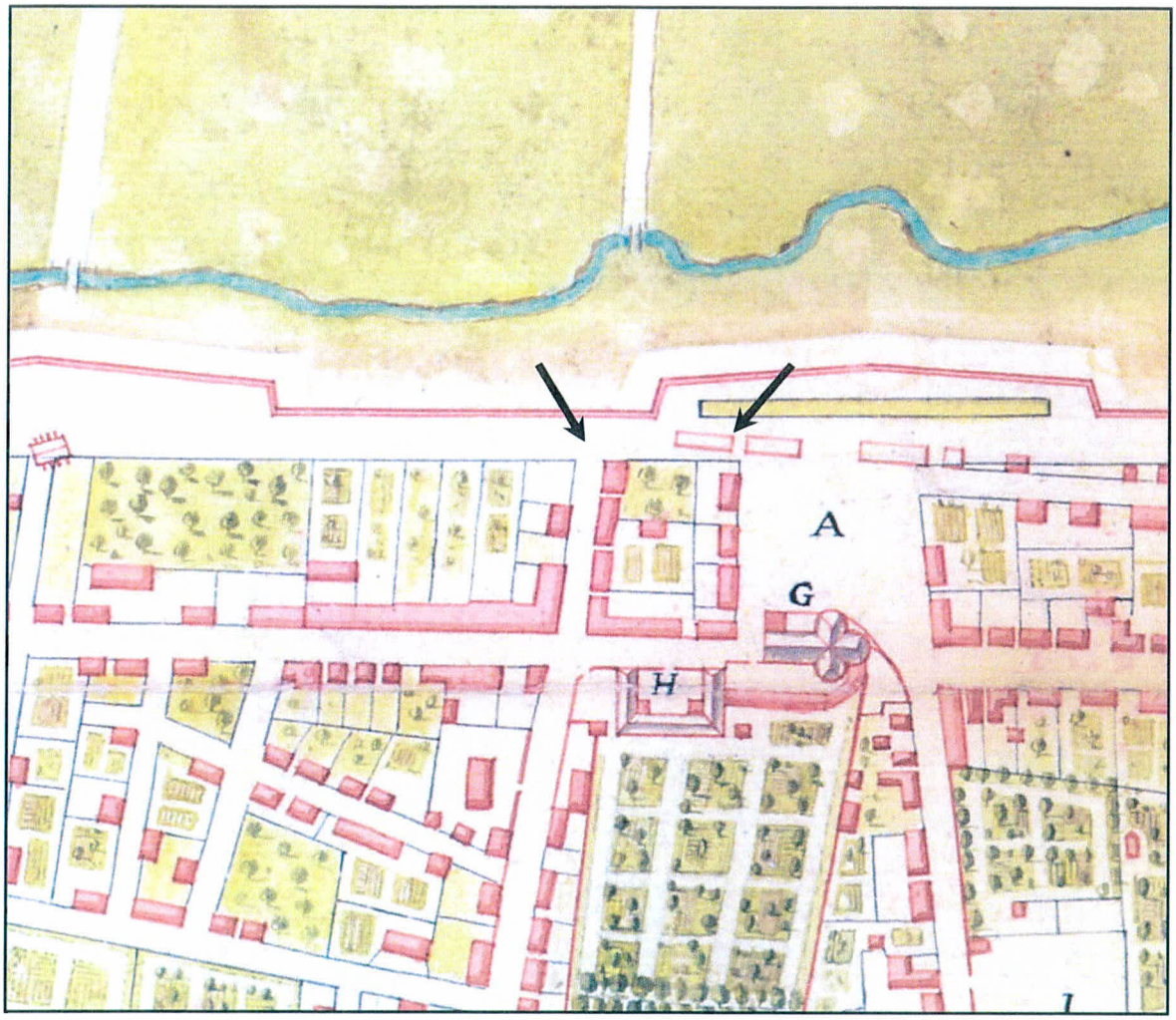

Figure 127: Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1731 (Robert 1994 : 60)

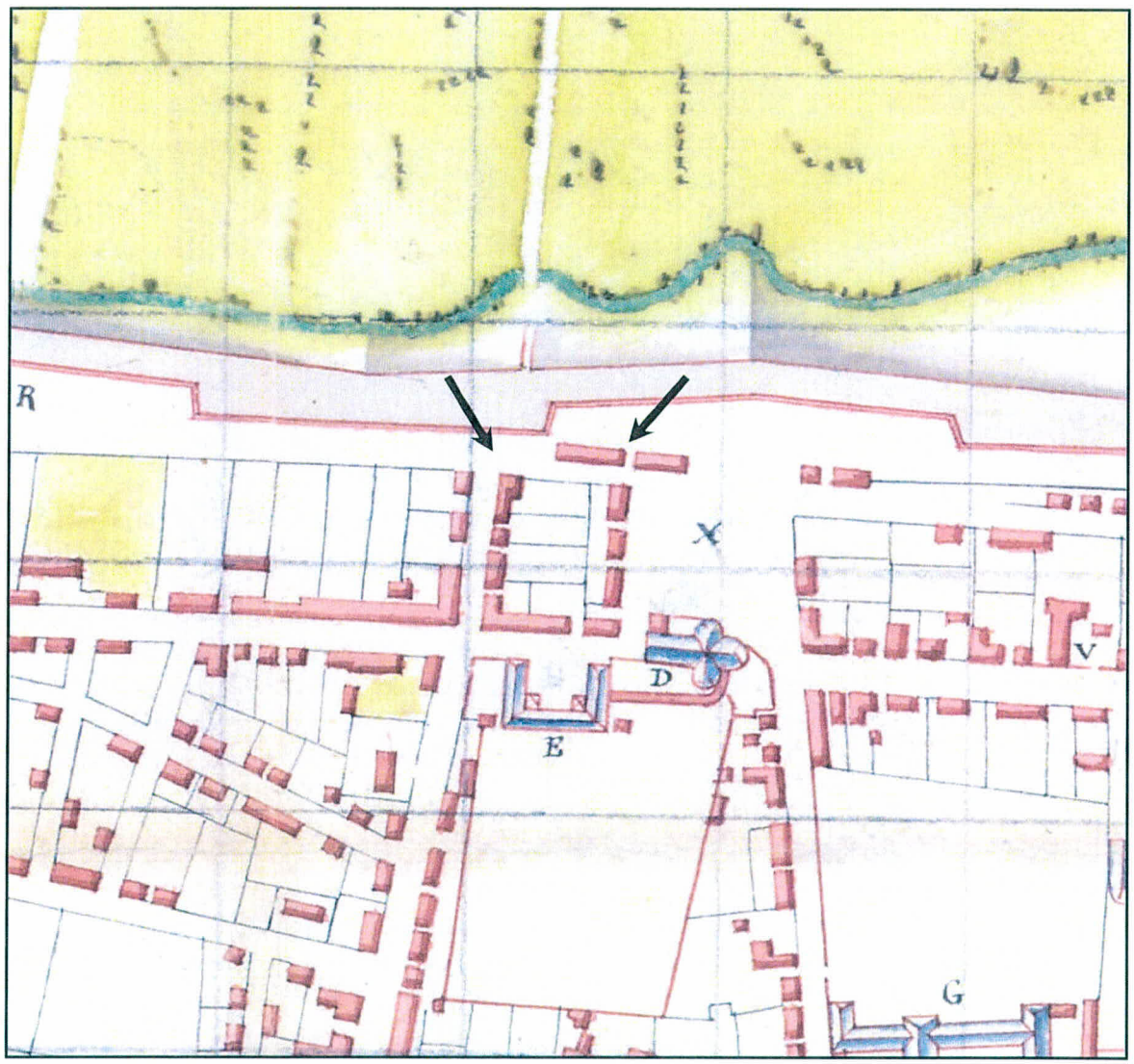

Figure 128: Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1735 (ANOM FR CAOM 3DFC487B)

2.10.2.4 XIXe siècle

Le XIXe siècle marque de profonds changements dans la société montréalaise. Le projet de démantèlement des murs d'enceinte, approuvé en 1804 entraîne la création de nouveaux lots au nord de la rue Saint-Jacques, de même que l'adjonction au réseau urbain de la ruelle des Fortifications (figure 129). Implantée dans un tracé hors murs, elle recoupe selon sa position les anciennes lignes du fossé, du mur de contrescarpe ou du glacis. Traversant le bastion de la Paroisse, elle perce également la ligne du mur d'escarpe au niveau des joues. De nouvelles constructions sises au nord de la rue Saint-Jacques apparaissent sur le plan de 1815 (figure 130). D'ailleurs, le site du cimetière est toujours représenté. Ce plan relance aussi la question de l'élargissement de la rue Saint-Jacques, en proposant une troncature d'une partie importante du cadre bâti.

Le plan de 1825 démontre qu'une partie de l'élargissement de la rue Saint-Jacques a finalement été amorcée (figure 131). Une portion du cimetière se retrouve ainsi sous la rue actuelle et le nouveau lotissement est occupé par des constructions neuves. On remarque également l'implantation de la cathédrale, qui remplace l'église d'origine. À ce propos, l'auteur prend quelques libertés puisque la mise en service de la deuxième église Notre-Dame remonte à 1830. C'est à la même date que la première église est démantelée, bien que son clocher persiste dans le paysage jusqu'en 1843.

Sur le plan de 1846, la rue Notre-Dame est complètement dégagée et la place d'Armes amorce sa revitalisation (figure 132). À cette époque, seul un lampadaire et un petit muret sont installés sur la place centrale. Mais déjà en 1850, la place est délimitée d'une clôture de fer forgé et de portiques de pierres, puis agrémentée de nombreux arbres et d'une fontaine. Cependant, les aménagements seront enlevés au début du XXe siècle et les arbres seront coupés. Des vespasiennes y sont construites en 1931, du côté est. Elles sont finalement abandonnées en 1980.

La côte de la Place-d'Armes apparaît tardivement dans le nouveau plan d'urbanisme. En 1804, alors qu'il dessine le projet de lotissement des terrains acquis par le démantèlement des murs de fortification, Charland ne prévoit encore aucun tracé de rue dans l'axe de la côte de la Place-d'Armes (figure 129). Il faudra attendre la période entre 1815 et 1825 avant que ne soit dessinée la trame de la côte de la Place-d'Armes.

À la fin du XIXe siècle, la place d'Armes se transforme. D'importantes sociétés viennent s'y installer, dont les édifices marquent les dernières étapes des modifications majeures dans la trame urbaine. Sur le plan de 1872, la rue Saint-Jacques accueille déjà la Banque de Montréal et la City Bank, alors que la banque du Québec prend place sur la place d'Armes (figure 133). En 1879, s'ajoutent la Banque de l'Ontario et un bureau de poste, tandis que la City Bank est remplacée par la Consolidated Bank (figure 134). Ce dernier édifice est d'ailleurs à nouveau remplacé par l'Imperial Building sur le plan de 1890 (figure 135). Le premier gratte-ciel de Montréal est construit en 1887-1889 et abrite la New York Life Insurance. Il est situé à l'angle sud-est des rue Saint-Jacques et Place-d'Armes. Enfin, le plan de Pinsonneault levé en 1907 présente très peu de changements dans la trame urbaine (figure 136). Exception faite du gratte-ciel qui prend place à l'ouest de la place d'Armes, il semble que les derniers aménagements sensibles du cadre bâti de la partie nord de la rue Saint-Jacques aient été réalisés avant 1890.

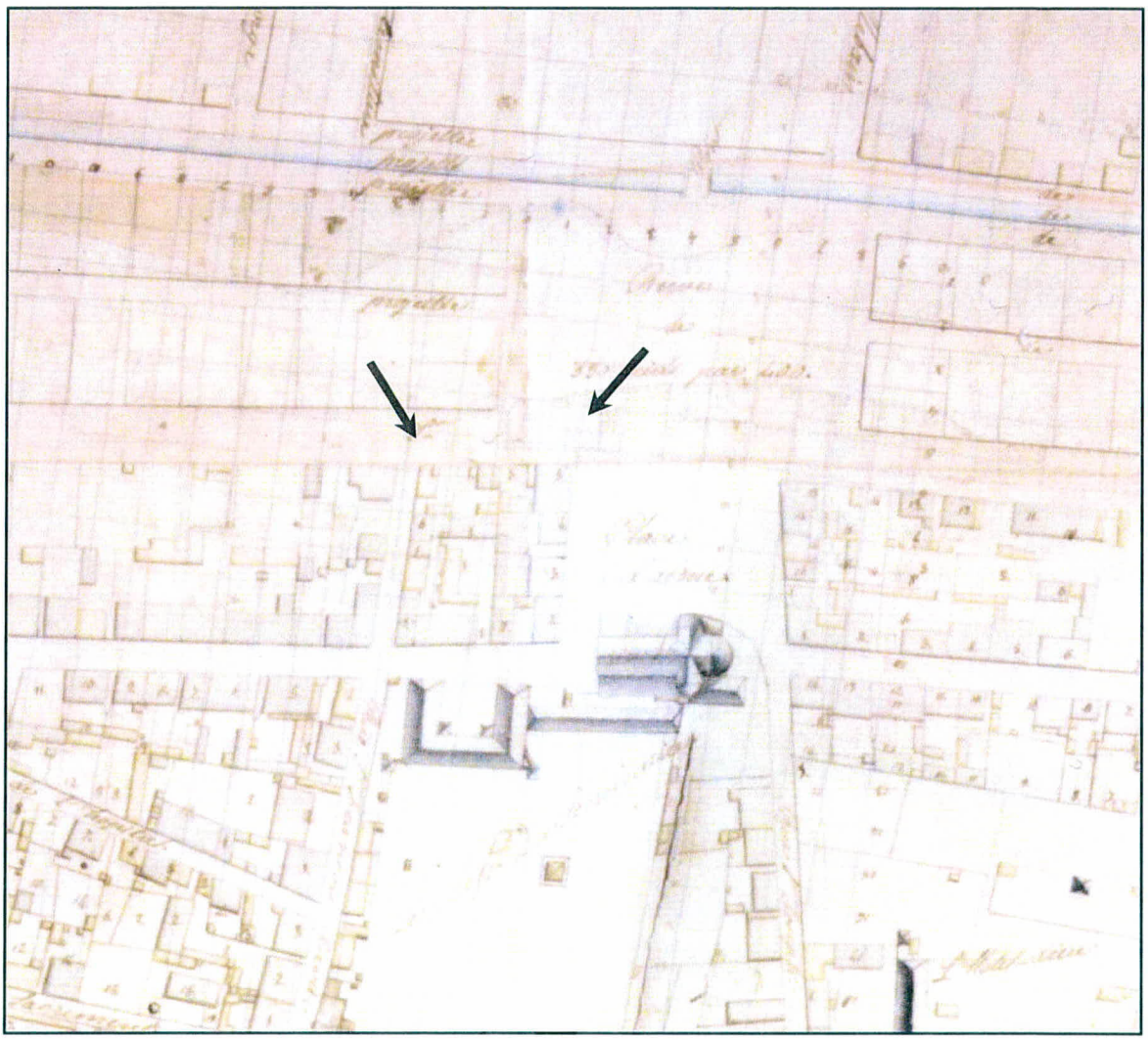

Figure 129: Extrait du plan de Louis Charland de 1804 (Centre canadien d'architecture)

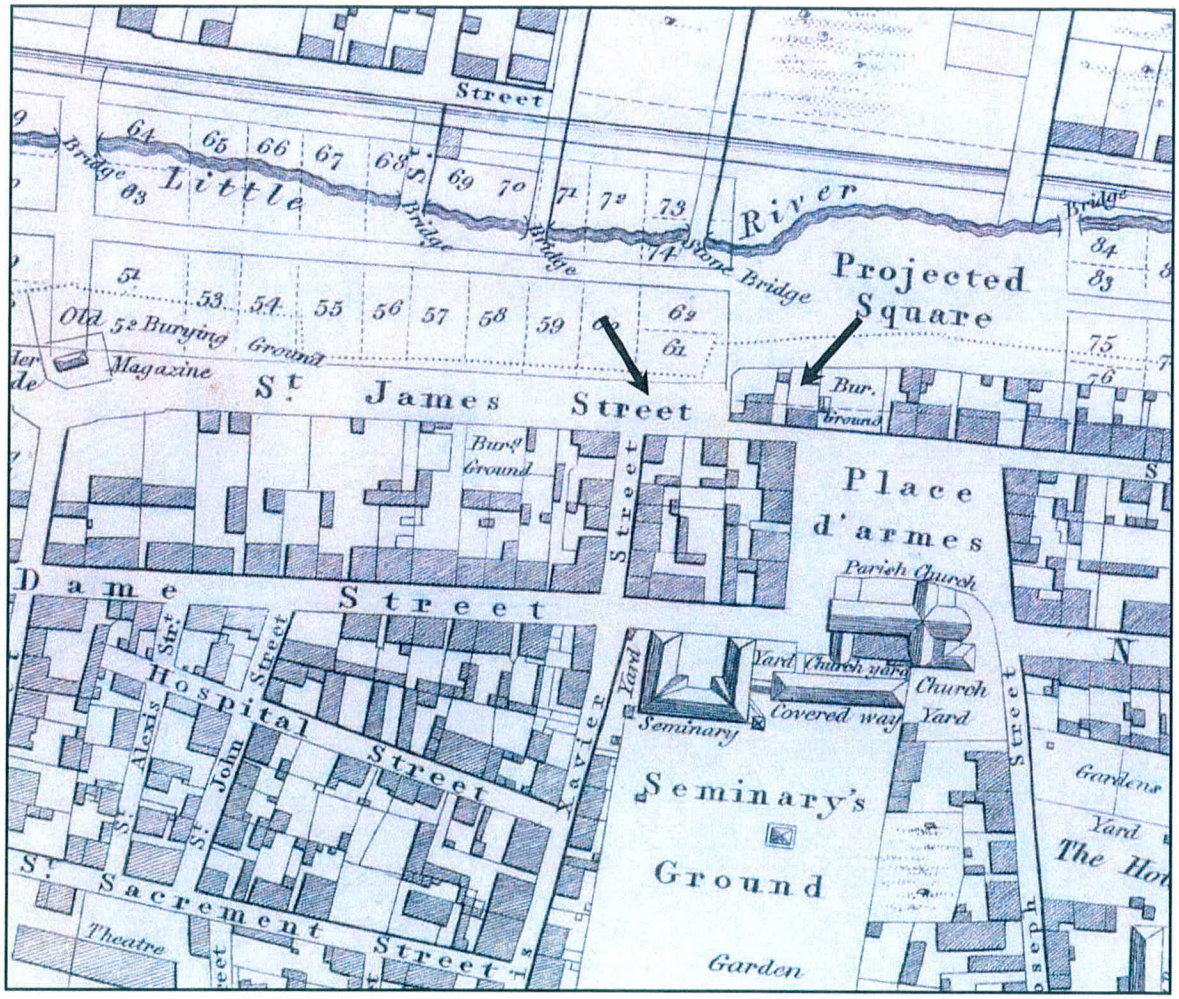

Figure 130: Extrait du plan de Joseph Bouchette de 1815 (Éditions Élysée)

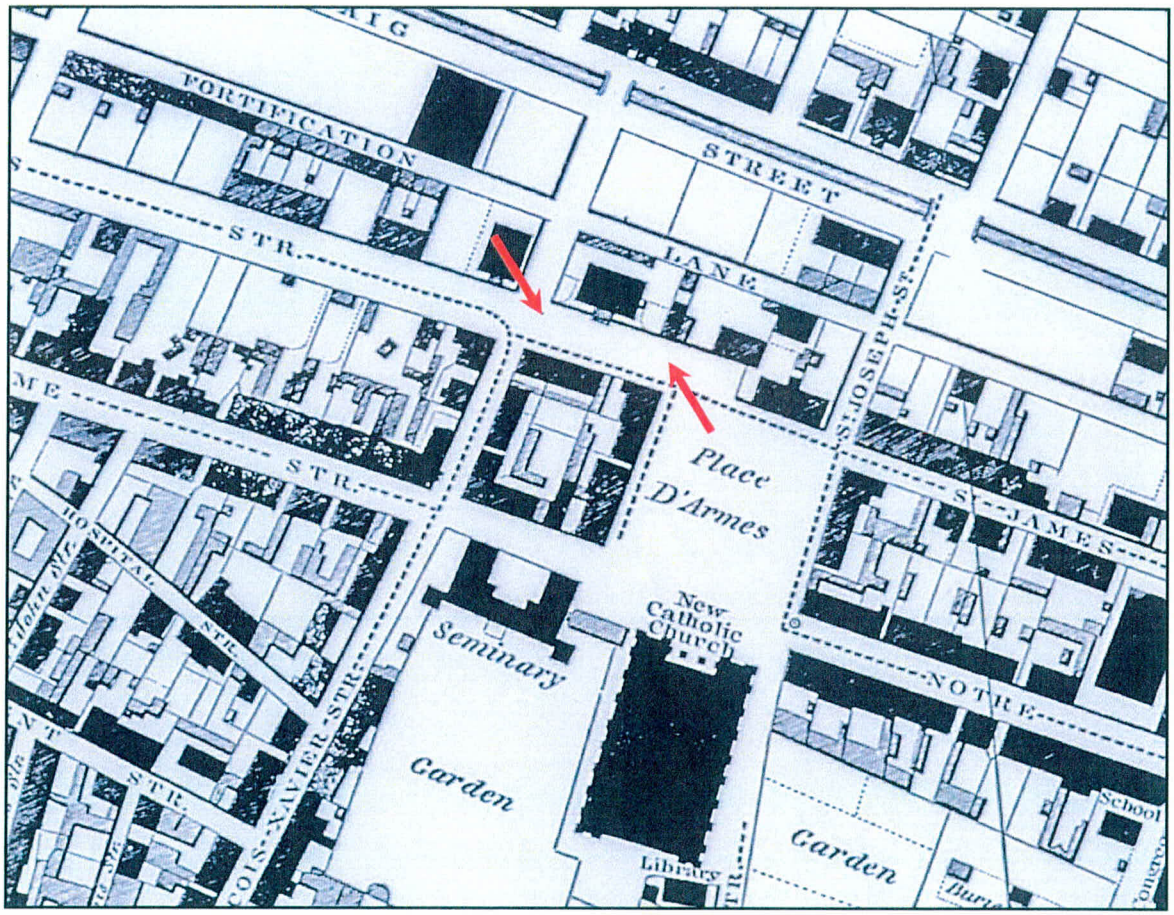

Figure 131: Extrait du plan de John Adams de 1825 (BANQ G 3454 M65 1825 A32 CAR)

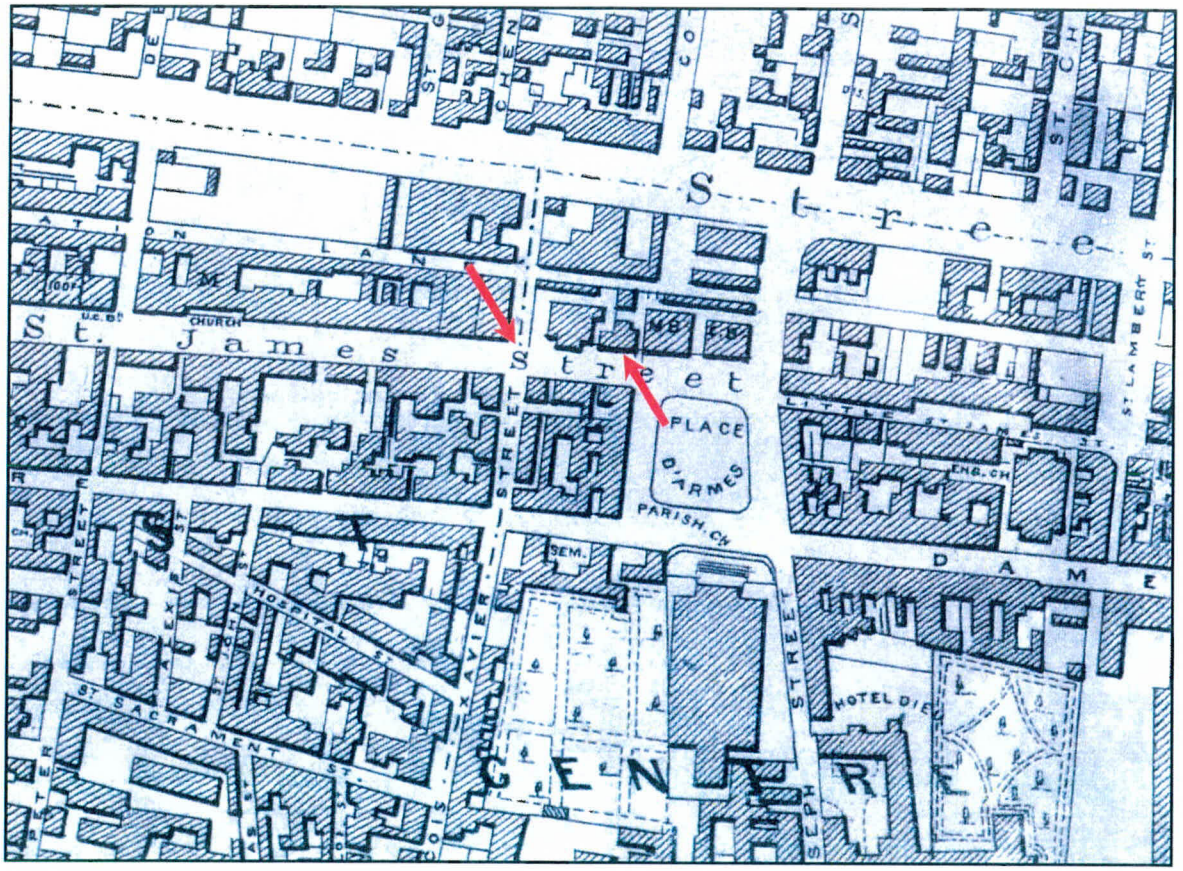

Figure 132: Extrait du plan de James Cane de 1846 (BANQ G 3454 M65 1846 C35 CAR)

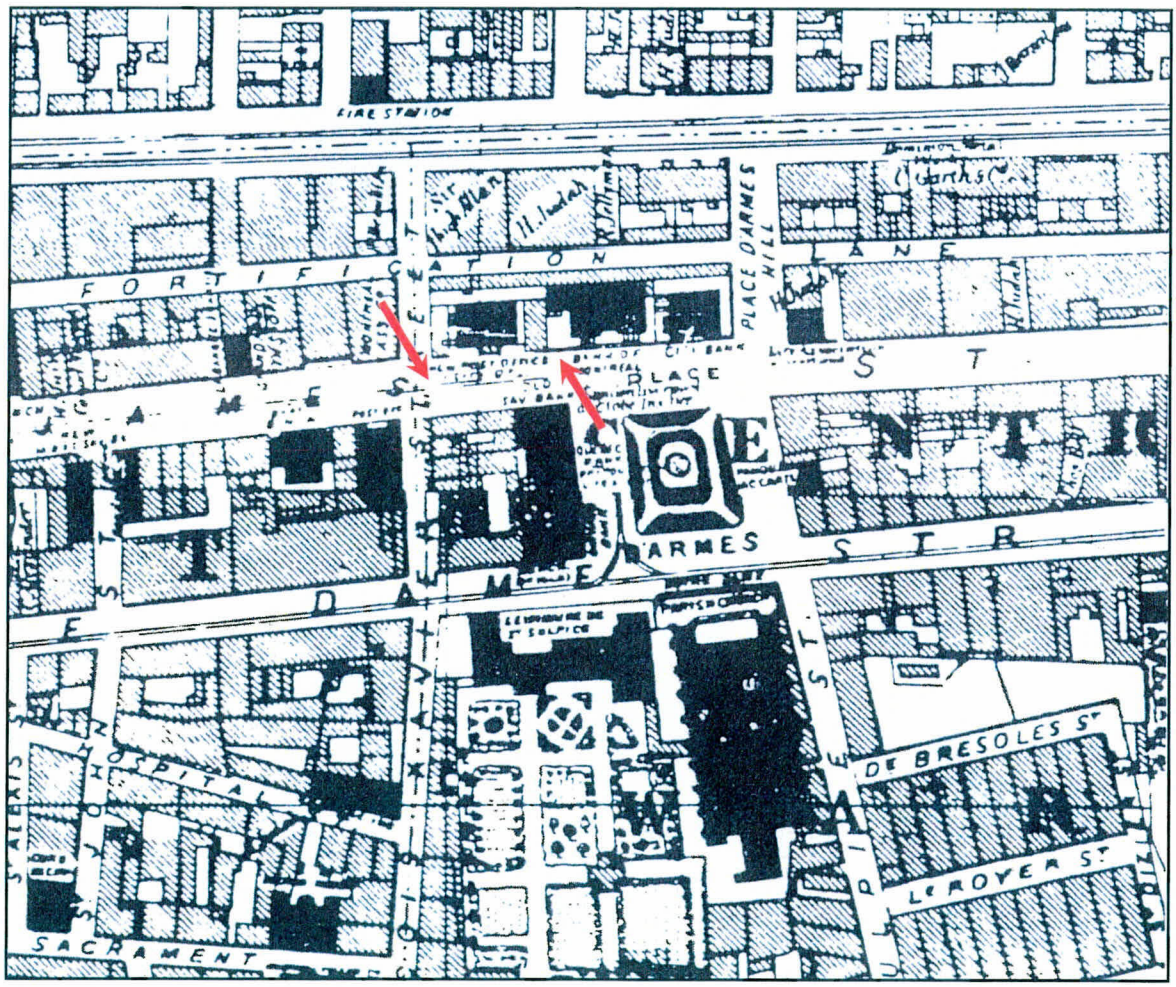

Figure 133: Extrait du plan de Plunkett et Brady de 1872 (BAC NMC 1545)

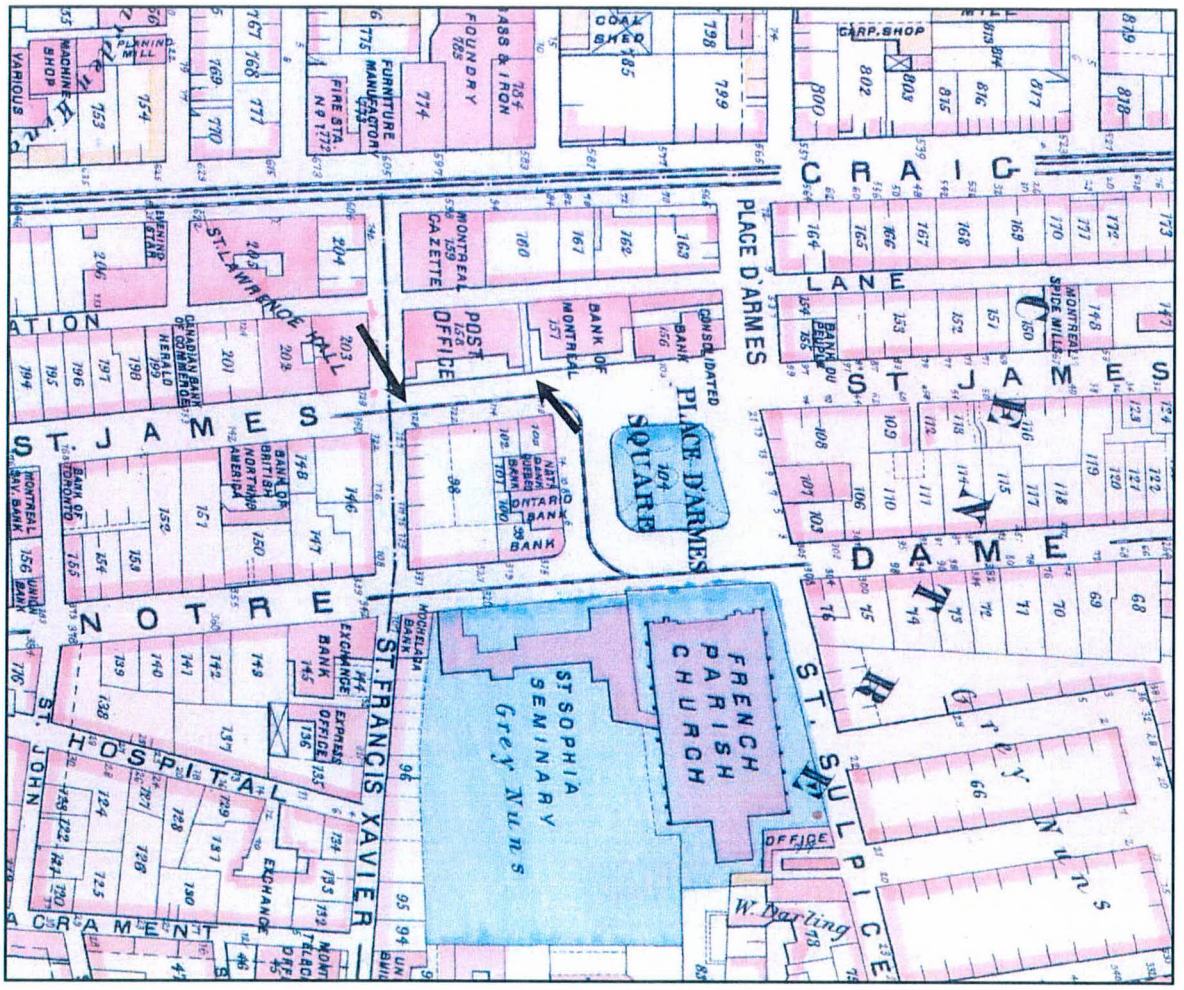

Figure 134: Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65 G475 H6 1879 CAR)

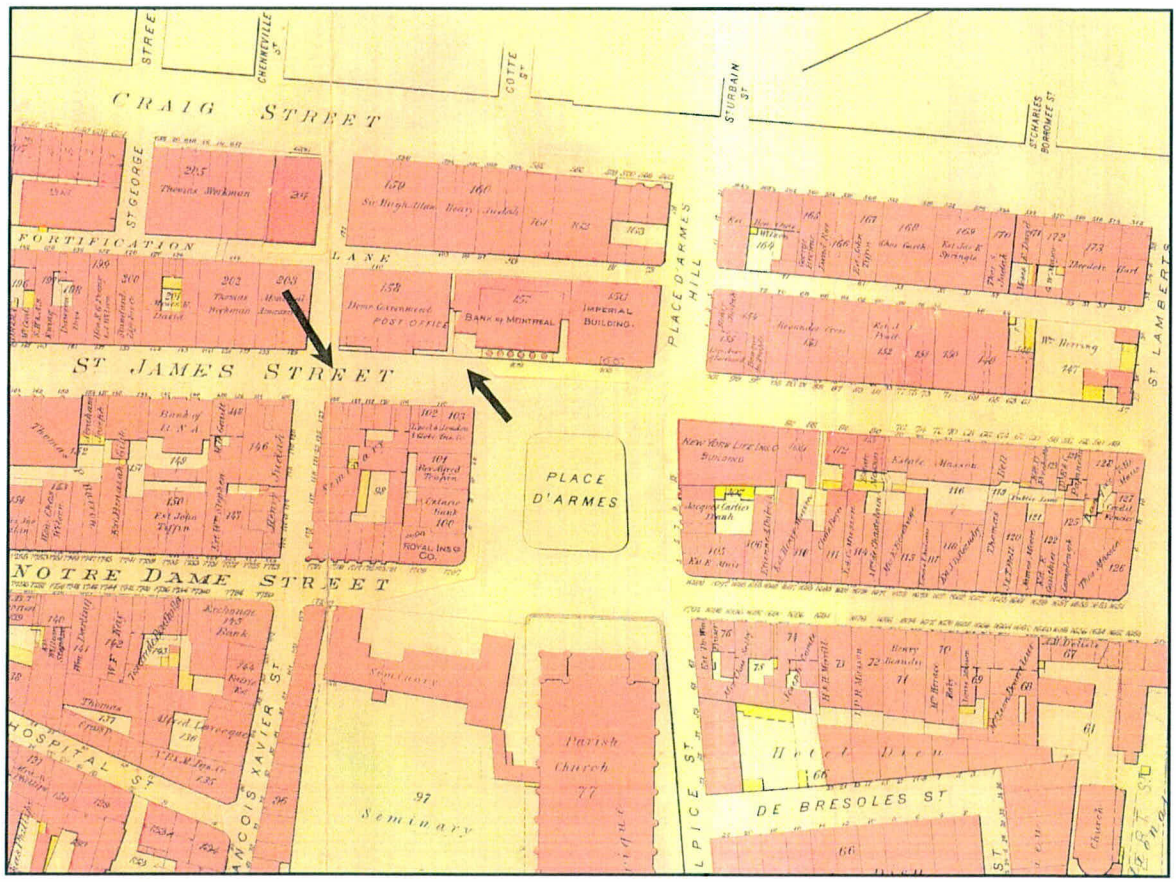

Figure 135: Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890 (BAnQ G1144 M65 G475 G6 1890 CAR)

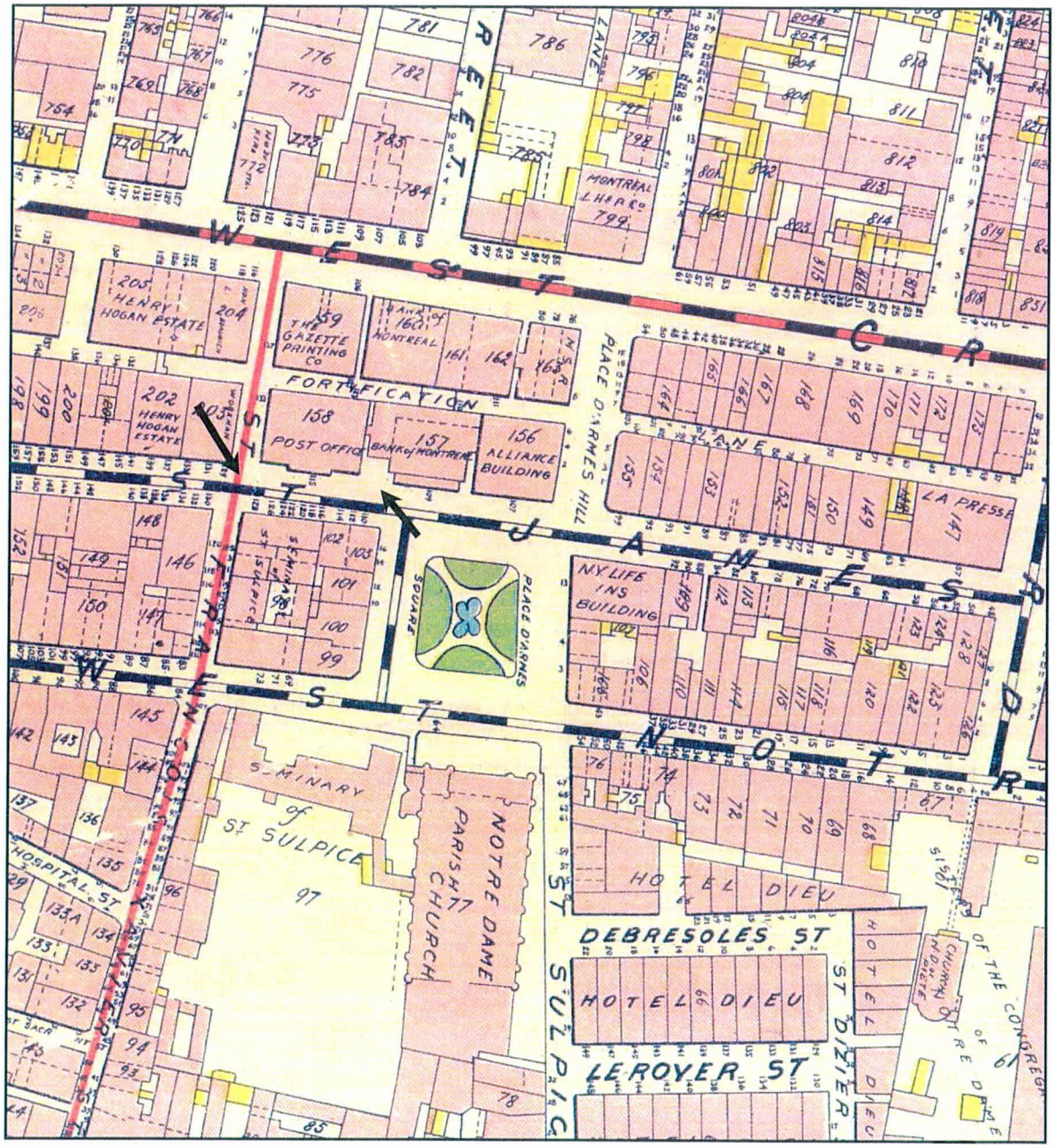

Figure 136: Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR)

2.10.3 Interventions archéologiques antérieures

Deux projets de la CSEM avaient déjà été réalisés à proximité de la place d'Armes en 2004 (Ethnoscop, 2008). Il s'agit d'une intervention effectuée dans la côte de la Place-d'Armes, du côté est de la rue, et d'un autre projet réalisé dans la rue Saint-François-Xavier, depuis l'intersection de la rue Saint-Jacques jusqu'à la ruelle des fortifications. Les travaux ont permis de dégager un segment du mur d'escarpe au coin nord-ouest des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier. Le sommet du vestige se trouvait à 20,09 m NMM, alors que la base reposait dans le sol naturel à 18,59 m NMM. Il s'agit d'un tronçon de maçonnerie en pierre calcaire et en grès brut orienté est-ouest. Il mesure 1,50 m de hauteur par 1,05 m de longueur et présente une largeur visible de 0,70 m. Le mur comprend deux sections, soit la semelle de fondation haute de 0,80 m, constituée de moellons bruts de grès et comportant un parement moins bien dressé, puis le mur, de 0,70 m de hauteur, principalement composé de moellons calcaires ébauchés. Le retrait du mur sur la semelle est irrégulier, de 0,04 m à 0,08 m. Ce mur serait situé du côté ouest de la poterne, sans toutefois y être directement associé.

Sur la côte de la Place-d'Armes, un segment du mur de la contrescarpe a été enregistré. Celui-ci a été retrouvé à environ 5,50 m au sud de la ruelle des Fortifications. Il se présente sous l'aspect d'un mur de pierres calcaires d'une largeur de 1,50 m à 1,60 m. Le sommet a été dérasé à environ 18,45 m NMM. Il est surmonté d'un massif électrique de direction est-ouest. Le fond de la tranchée se situe à 17,50 m NMM, la base du vestige n'ayant pas été atteinte à cette profondeur. Cependant, le dégagement du parement nord et l'analyse du sol qui y est associé permettent de présumer que cette partie du mur était apparente. En effet, à ce niveau, le parement présente un fruit. De plus, le niveau de sable légèrement limoneux brun orangé, compact, avec des éclats de pierres calcaires, des fragments de briques et des nodules de mortier provient très certainement du démantèlement des fortifications. D'autre part, les niveaux enregistrés au sud du vestige doivent être associés avec le sol naturel, composé d'un sable très fin jaune orangé et compact, surmonté d'un remblai de sable limoneux jaunâtre, compact, avec quelques nodules de mortier. (Ethnoscop 2008).

Enfin, à l'angle de la rue Saint-François-Xavier et de la ruelle des Fortifications, la réalisation d'une tranchée préalable a permisde mettre au jour un niveau d'occupation situé à 1,80 m sous la surface. Le niveau est constitué d'un sol organique limono-argileux noirâtre et comprend de nombreux restes végétaux. Au sommet de ce niveau, l'assemblage d'artefacts et écofacts révèle notamment plusieurs coquilles d'huitre. Le sol a également révélé des tessons de faïence, de grès salin blanc, de *creamware*, de *pearlware* et du charbon minéral, de même que quelques ossements d'animaux dont du castor. Il semble s'agir là d'un niveau de déchets déposé sur quelques dizaines d'années, peut-être plus. Les rejets ont été abandonnés dans le fossé, près ou contre le mur d'escarpe, depuis vraisemblablement la fin du régime français jusqu'à sa démolition (Ethnoscop 2008).

2.10.4 Résultats

2.10.4.1 Sous-opération 1A

La sous-opération 1A est située du côté nord de la rue Saint-Jacques, un peu à l'ouest de l'intersection avec la rue Place-d'Armes Ouest (plan 60). L'inventaire archéologique accompagnait les travaux d'agrandissement du puits d'accès 461. L'étude préliminaire suggérait la présence dans le secteur de bâtiments du début du XVIIIe siècle et la proximité d'un cimetière en activité à la fin du XVIIIe siècle. L'excavation mécanique a d'abord permis de dégager une tranchée de près de 9,00 m est-ouest sur 3,15 m nord-sud (1A1). Des artefacts ont été récoltés dès ce moment, notamment des fragments d'assiette et de pot de chambre en *creamware*, des fragments de conduits en grès grossier et des tessons de terre cuite fine blanche. On a également retrouvé quelques coquilles d'huître dans les déblais, de même que plusieurs os de mammifères.

Le dégagement mécanique a rapidement révélé la présence d'un vestige de maçonnerie, dont une partie se trouvait imbriquée dans le puits d'accès (photo 85). À partir de ce moment, les dépôts situés à l'ouest du mur ont fait l'objet d'une fouille manuelle. Cette partie de la sous-opération était divisée en deux par le passage d'un massif électrique orienté est-ouest (plan 61). Ainsi, le coin sud-ouest de la sous-opération a été expertisé sur une longueur de 1,00 m et une largeur de 0,35 m, comprise entre la paroi de la tranchée et le massif. Le premier lot manuel fouillé (1A2) se situait au sud du massif. À 1,77 m NMM, le sommet du lot correspondait au sommet du massif. Le dépôt, d'une épaisseur de 0,55 m correspond à un sable limoneux brun, compact et dans lequel se trouvaient beaucoup d'éclats de pierre calcaire, de même que des tessons de terre cuite grossière, de faïence, de *creamware*, de terre cuite fine blanche et ce qui semble être des fragments de clous forgés. Il est probable qu'il s'agisse là d'un remblai formé de déblais provenant d'une excavation postérieure à la démolition du bâtiment associé au vestige de maçonnerie, mais qui serait tout de même antérieure à l'implantation du massif électrique (tableau 38).

Plus à l'est, le lot 1A3 s'intercalait entre le lot 1A2 et le vestige de maçonnerie (figure 137, couches 6 à 8). Il était formé de sable contenant du mortier, des éclats de pierre et des blocs de pierre calcaire provenant de la démolition du bâtiment auquel est associé le vestige (1A6). Son épaisseur moyenne était de 0,30 à 0,40 m. Il contenait peu d'objets et ces derniers ne sont pas très caractéristiques. Tout au plus faut-il mentionner la présence de fer laminé qui permettrait de situer la démolition du bâtiment plutôt au XIXe siècle. Cette interprétation est toutefois sujette à discussion.

Les lots suivants ont été fouillés du côté nord du massif, à commencer par le lot 1A4. Ce dernier couvrait l'ensemble de la surface, soit une largeur de 0,35 m et une longueur de 1,93 m. a surface coïncidait avec celle du massif et son épaisseur était de 0,60 m. La composition de la matrice était identique à celle du lot 1A3 et renvoie également à la démolition du bâtiment adjacent (figure 137, couches 6 à 8). Les artefacts associés à ce lot sont cette fois un peu plus nombreux et consistent entre autre en fragments de contenant, d'assiette et d'assiette creuse en c*reamware*, en un fragment de conduit en grès grossier, possiblement en deux fragments de clous forgés, de même qu'en trois grands clous tréfilés. Ainsi, l'hypothèse d'une démolition pendant le XIXe siècle semble-t-elle se confirmer. Sous 1A4, le lot 1A7 correspond à l'interface

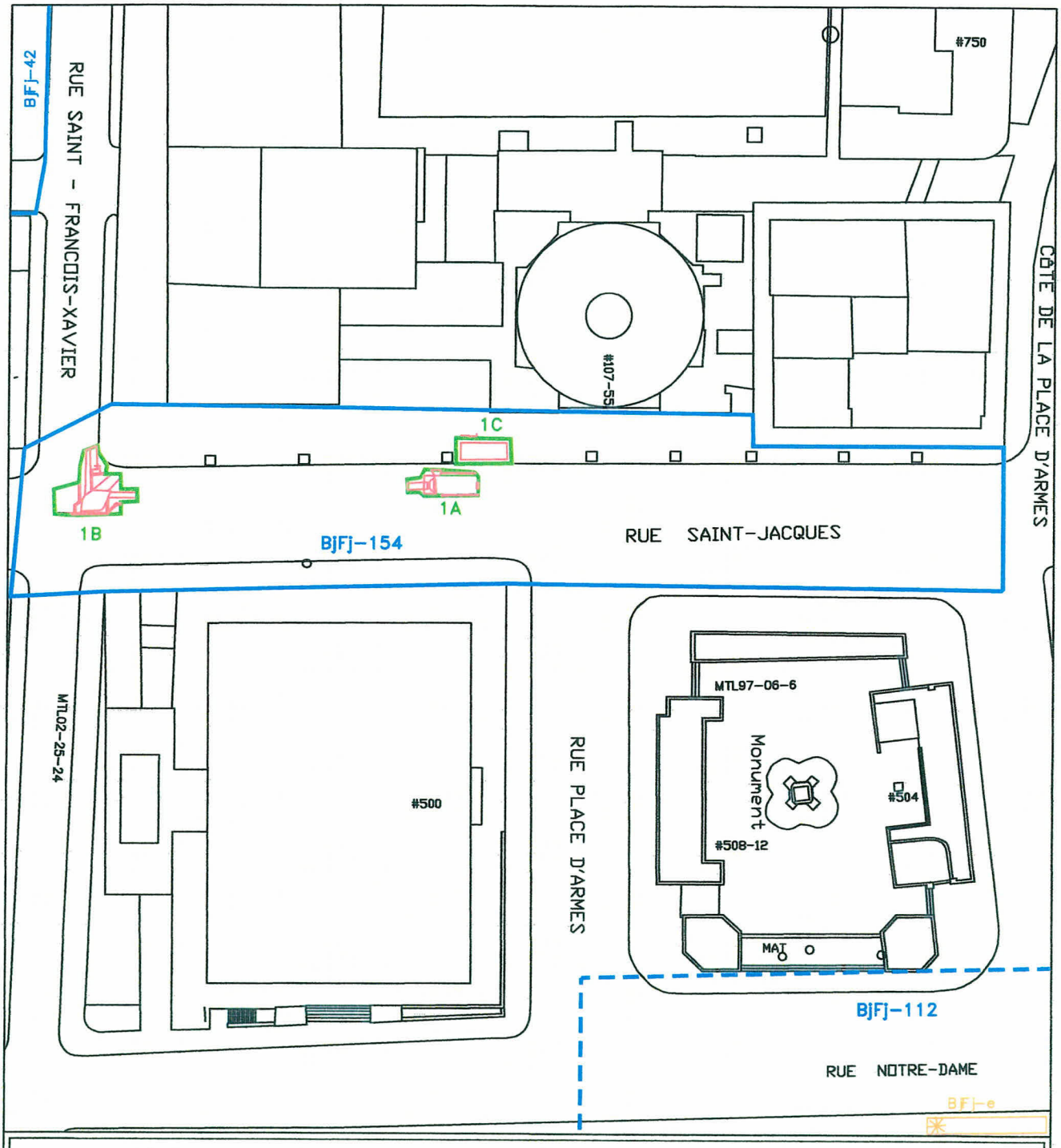

CSEM, RAPPORT 2008–2009, PLACE–D'ARMES, PROJET 20081266, BjFj–154

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS–OPÉRATIONS

PLAN 60

SOUS–OPÉRATION

1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

SOUS–OPÉRATION ANTÉRIEURE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BjFj–154 CODE BORDEN

MTL02–25–24 CODE TEMPORAIRE

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1:750

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

CSE0720

ethnoscop

Photo 85 : BjFj-154, sous-opération 1A, dégagement mécanique de la surface. Vue vers l'est (BjFj-154-09-NUM1-7). On voit apparaître un vestige de recouvert par le béton du puits d'accès.

#107–55

BjFj–154

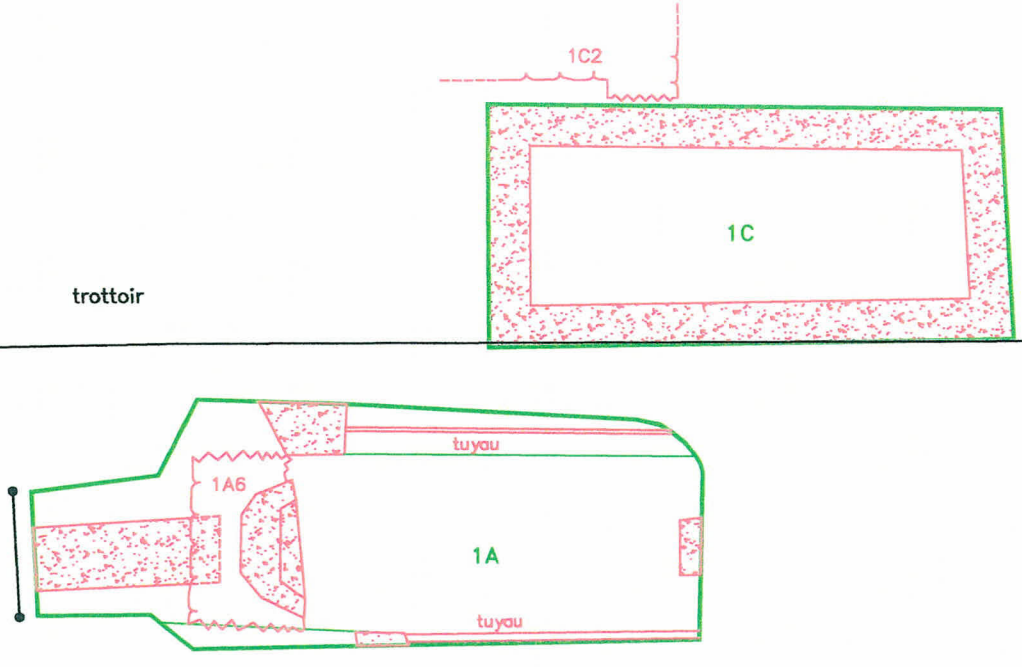

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H12–010–0136

0 1,25 2,50 m
ÉCHELLE : 1:100

NMH
NG

CSEM, RAPPORT 2008–2009, PLACE D'ARMES, PROJET 20081266, BjFj–154

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1A ET 1C

PLAN 61

SOUS–OPÉRATION
1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
VESTIGE
1A6 NUMÉRO DE VESTIGE
MAÇONNERIE
MUR TRONQUÉ
PROLONGEMENT DE VESTIGE
BÉTON
COUPE STRATIGRAPHIQUE
SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
BjFj–154 CODE BORDEN

CSE0720
ethnoscop

Tableau 38: BjFj-154, résumé des lots et table de correspondance

Lot	*Matériel caractéristique*	*Fourchette chronologique*	*Interprétation*
1A1	*Creamware*, grès grossier, TCFB, clou tréfilé	---	Dépôt de surface décapée
1A2	TCG, faïence, *creamware*, grès grossier, TCFB, clou forgé ?	XXe siècle ?	Remblai/déblais
1A3	*Creamware*, pipe en tcfab, clou forgé ?, fer laminé	XIXe siècle ?	Démolition d'un bâtiment
1A4	*Creamware*, grès grossier, TCFB, clou forgé ?, clou tréfilé	XIXe siècle ?	Démolition d'un bâtiment
1A5	Pipe en tcfab	Fin XXe siècle	Remblai : comblement de la tranchée et enfouissement d'un conduit d'aqueduc
1A6	Pierres calcaires, garnit et grès, mortier	entre 1704 et 1825	Fondation du mur est d'un bâtiment militaire (caserne?)
1A7	Grès grossier, pipe en tcfab, clou forgé	avant 1825	Démolition d'un bâtiment
1A8	Aucun	entre 1704 et 1825	Déchets de combustion
1A9	TCG, clou forgé ?	entre 1704 et 1825	Occupation de la cave
1A10	Aucun	---	Niveau naturel stérile
1B1	TCG, c*reamware*, grès grossier, TCFB, fer forgé	Fin du XVIIIe s. – XIXe s.	Surface décapée et lambeaux de sol plus anciens
1B2	*Creamware*, TCFB, pipe	XIXe siècle	Tranchée de l'égout de brique
1B3	Biques communes et mortier	XIXe siècle	Égout de brique
1B4	Briques communes et mortier	1915-2009	Puits d'accès
1B5	Pierres calcaires et mortier	1722-1809	Mur de l'escarpe
1C1	Aucun	---	Surface décapée
1C2	Pierres calcaires et mortier	1785 - 1825	Coin nord-est d'un bâtiment

CSEM, RAPPORT 2008–2009
PLACE D'ARMES, PROJET 20081266
BjFj–154

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS–OPÉRATION 1A, PAROI OUEST

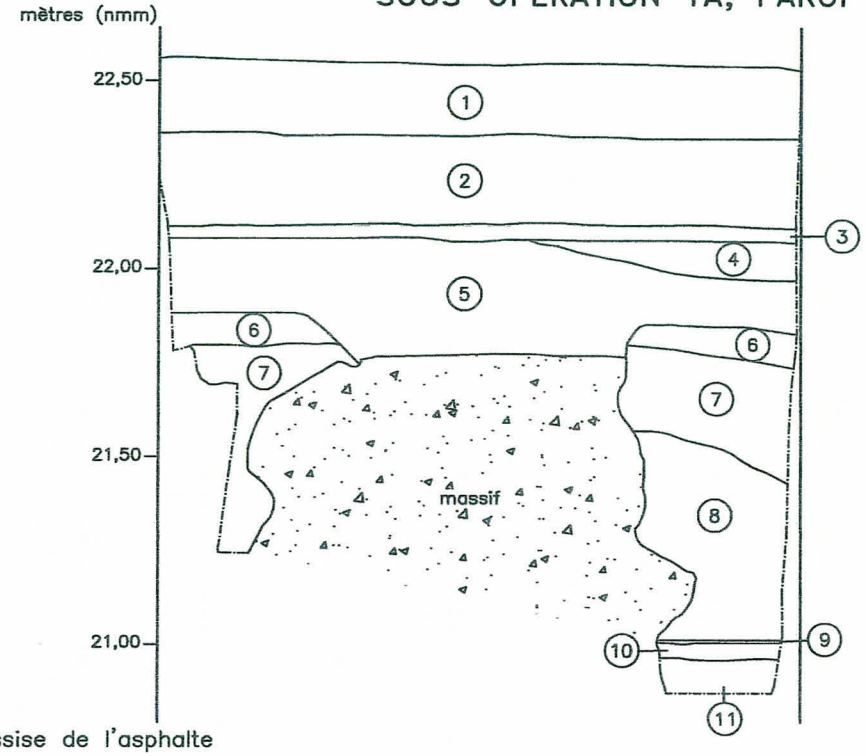

(1) Asphalte

(2) Béton; assise de l'asphalte

(3) Sable légèrement limoneux brun grisâtre à brun orangé, homogène et ferme, contenant quelques graviers subanguleux à subarrondis et des traces de mortier; lit de pose du béton

(4) Sable argileux brun orangé, homogène et ferme, contenant du gravier arrondis à anguleux (mesurant au maximum de 5 cm de coté); remblai de nivellement

(5) Mélange de mortier et de sable limoneux brun grisâtre, hétérogène et ferme à meuble, contenant plusieurs fragments anguleux de pierre calcaire, quelques pierres arrondies à subarrondies, des fragments de mortier et de crépi, de rares petits fragments de charbon de bois et quelques fragments d'asphalte; remblai de nivellement et de rehaussement

(6) Poudre de mortier mêlée à quelques fragments anguleux de calcaire et à des fragments de crépi; démolition d'un bâtiment

(7) Sable limoneux brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant des pierres anguleuses, des fragments de mortier et de crépis et de rares graviers; remblai de rehaussement?

(8) Poudre de mortier beige, hétérogène et meuble, contenant quelques lentilles de sol provenant de la couche 7 et des fragments anguleux de calcaire et de crépi; démolition (bâtiment du XVIIIe siècle?)

(9) Cendres gris–beige, homogènes et meubles, contenant des fragments de charbon de bois

(10) Sable argileux brun, homogène et faiblement compact, contenant quelques graviers subarrondis et de rares particules de mortier en surface; surface d'occupation d'une cave

(11) Sable argileux brun à brun grisâtre, homogène et compact, contenant des graviers arrondis à subanguleux et des lentiles de sable fin; sol naturel stérile

CSE0720

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

Béton

Limite de fouille

ethnoscop

FIGURE 137

entre la couche de démolition et le fond de la cave d'un bâtiment. La matrice est identique à celle des lots 1A3 et 1A4, bien que les inclusions de pierres aient laissées la place à des fragments de mortier. Les artefacts y étaient très peu nombreux. Tout au plus dénombre-t-on un tuyau de pipe et un clou forgé dans l'assemblage.

Le lot 1A5 correspond au comblement de la tranchée d'enfouissement d'un conduit d'aqueduc le long de la rue, dans la partie nord de la sous-opération. Il est possible que l'implantation de ce conduit ait déstructuré le segment nord du vestige. Ce dernier se définit comme un assemblage de pierres maçonnées orienté nord-sud, dont la longueur résiduelle atteignait 2,55 m et la largeur visible était de 1,61 m. Le parement est avait été partiellement déstructuré, puis avait été recouvert par le béton du puits d'accès. Le massif électrique connecté au P.A. du côté ouest recouvrait également le vestige (photo 86). Le parement ouest du vestige comptait 5 à 6 assises constituées généralement de pierres des champs – surtout du calcaire, mais aussi du granit et du grès. Les blocs faisaient généralement de 0,30 à 0,40 m de côté. Les joints de mortier brun-beige étaient affleurés et en bon état. Un gâchis de mortier a été observé contre le mur, près de la base, à 21,06 m NMM. Il peut permettre d'induire le niveau de la cave (photo 87). Le sommet du vestige se situait à environ 21,80 m NMM et sa base à 20,87 m NMM. Rappelons que la largeur exacte du mur était difficile à définir, en l'absence d'indices clairs de la limite de son parement est. Toutefois, à 1,61 m, la largeur relevée apparente s'approche étonnamment d'une mesure française de 5 pieds[21]. Il est très peu courant de rencontrer des murs de maçonnerie de cette largeur à Montréal et, par conséquent, il est suggéré d'associer une fonction militaire au bâtiment retrouvé. Ainsi, avec l'observation des plans anciens, permet de faire remonter la construction du bâtiment à la période 1704-1713. Sa démolition est plus problématique. Les données cartographiques suggèrent que les constructions prenant place sur le bastion de la paroisse ont été toutes rasées avant 1752. Les plans subséquents sont moins nombreux et ne comprennent pas suffisamment d'éléments concernant le paysage bâti pour confirmer cette théorie. Il est certain que les plans du début du XIXe siècle présentent à nouveau quelques constructions. La découverte de clous tréfilés dans les décombres de la démolition du bâtiment suggère fortement que ce dernier ait survécu au moins aux premières années du XIXe siècle. Aussi, puisque les modes de construction renvoient clairement à un bâtiment du début du XVIIIe siècle, mais que les débris de démolition contiennent des indices technologiques associés au XIXe siècle, il est suggéré que l'édifice a eu un usage militaire pendant tout le Régime français, puis qu'il a été converti et même transformé pendant le Régime anglais. Il aurait été rasé entre 1808 et 1825, alors que le plan d'Adams présente une configuration très différente de l'espace.

Situé à 21,10 m NMM, le fond de la cave était couvert d'un mince niveau (moins de 1 cm) de cendres et de sable, contenant quelques fragments de charbon de bois (figure 137, lot 1A8, couche 9). Aucun artefact n'y a été retrouvé. Sous cette couche, un sol d'occupation était composé d'un sable légèrement limoneux, brun grisâtre et moyennement compact (lot 1A9). Il contenait quelques graviers subarrondis, un clou forgé, des tessons de verre teinté vert foncé et un fragment de contenant en terre cuite grossière d'Angleterre. Une bande de 0,10 m de largeur bordant le mur correspond à sa tranchée de construction. Enfin, le niveau sous-jacent (1A10) se définit comme le sol naturel stérile. Il s'agit d'un sable très fin brun grisâtre, compact et qui présentait un pendage de 30° vers l'ouest (photo 88).

[21] Le pied de Paris fait une longueur de 0,325 m. Ainsi, 5 pieds de Paris correspondent à une mesure linéaire de 1,62 m.

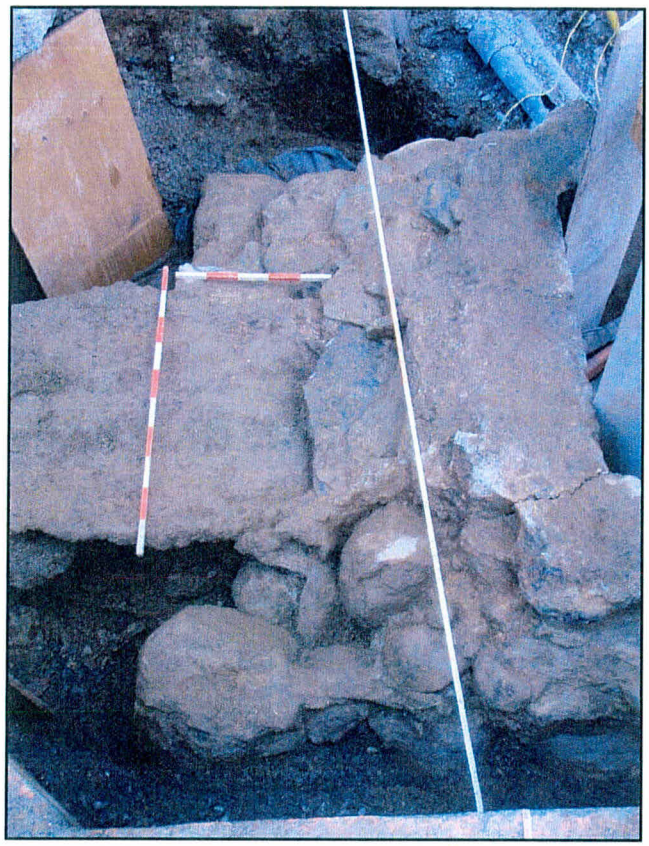

Photo 86
BjFj-154, sous-opération 1A, détail du mur de pierres 1A6 associé à une caserne militaire du XVIIIe siècle. Vue vers le nord (BjFj-154-09-NUM1-29)

Photo 87
BjFj-154, sous-opération 1A, vue du parement ouest du mur 1A6 avec le revêtement de crépi et le gâchis de mortier, qui devait à l'origine reposer sur le niveau de la cave. Vue vers l'est (BjFj-154-09-NUM1-67)

Photo 88 : BjFj-154, sous-opération 1A, gros plan sur le sol naturel stérile dégagé dans la paroi ouest. Vue vers le sud (BjFj-154-09-NUM1-70)

2.10.4.2 Sous-opération 1B

Le sondage 1B a été excavé au coin nord-est des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier. Le dégagement mécanique des niveaux de surface couvrait une étendue de 6,15 m sur 8,30 m (plan 62). La tranchée a été dégagée en différents niveaux, dont les plus profonds se situaient à environ 2,60 m sous la surface. Les séquences stratigraphiques associées à cette sous-opération sont résumées dans les tableaux 39 et 40. Certaines bandes résiduelles de sol de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle ont fait l'objet d'une collecte d'artefacts. Ces dépôts n'étaient pas perturbés par la mise en place des nombreux services enfouis récents. On y a retrouvé un fragment d'un bol ou d'une terrine en terre cuite grossière sans glaçure, quelques restes d'assiette, de contenant et de pot de chambre (ou pichet) en *creamware*, puis des fragments d'assiette, de pichets et de bol en terre cuite fine blanche, dont certains avec décor *shell edge* et d'autres avec des motifs imprimés bleu. L'assemblage comprend aussi un fragment de pipe TD, trois clous forgés, une penture forgée et quelques fragments de coquilles d'huîtres.

Une récolte d'artefacts a également été effectuée lors du redressement de la paroi est (1B2), juste au-dessus d'un conduit d'égout de maçonnerie de briques (1B3). Le comblement de la tranchée d'implantation de cet égout était formé d'un mélange hétérogène de sable et d'argile brun, peu compact, avec des éclats de pierres calcaire, des granules de mortier et des fragments de bois. On n'y a retrouvé que quelques tessons de *creamware* et de terre cuite fine blanche. Quant à l'égout de maçonnerie de briques communes rouges (1B3), il présentait une forme ovale (photo 89). Sa largeur extérieure était de 0,90 m et sa hauteur atteignait les 0,60 m. Les briques étaient toutes couchées de chant, sur un seul rang et étaient liées par un mortier blanc jaunâtre affleuré au fer. L'extérieur du conduit était partiellement recouvert de mortier. Son sommet se situait à 19,67 m NMM.

Le puits d'accès 1B4 a également fait l'objet d'un enregistrement, en raison de son ancienneté. En effet, cette structure du réseau électrique a été construite en 1915. Le plafond du puits était formé d'une dalle de béton alors que les murs étaient montés en deux rangs de briques communes rouges. Le rang intérieur était disposé en panneresse tandis que le rang extérieur était plutôt placé en parpaing (photo 90). La largeur du P. A. était de 2,35 m et sa longueur était de 3,15 m. Le puits faisait un peu plus de 1,40 m de hauteur.

Le dernier vestige enregistré dans cette sous-opération appartient au mur d'escarpe (1B5). Ce dernier présentait d'abord un segment fragilisé dans la partie supérieure, dont le sommet a été dégagé à 19,86 m NMM. C'est la pose d'une conduite de fonte, du côté nord du mur, qui l'a endommagé (figure 138). À près de 0,80 m sous son sommet dérasé, l'état du vestige s'améliorait. Sa base a été relevée à 17,93 m NMM. C'est plus de 0,66 m plus bas que la base du segment retrouvé à l'ouest en 2004 (Ethnoscop 2008). Faudrait-il y voir là une structure différente, comme le jambage d'une poterne ou encore l'angle entre la courtine et la joue du bastion? Du reste, les modes de construction des deux éléments sont très semblables. Ici aussi le vestige était formé d'un assemblage de blocs de calcaire et de grès, liés par un mortier blanc jaunâtre affleuré au fer (photo 91). La largeur exacte n'a pu être mesurée, mais elle dépassait 1,00 m.

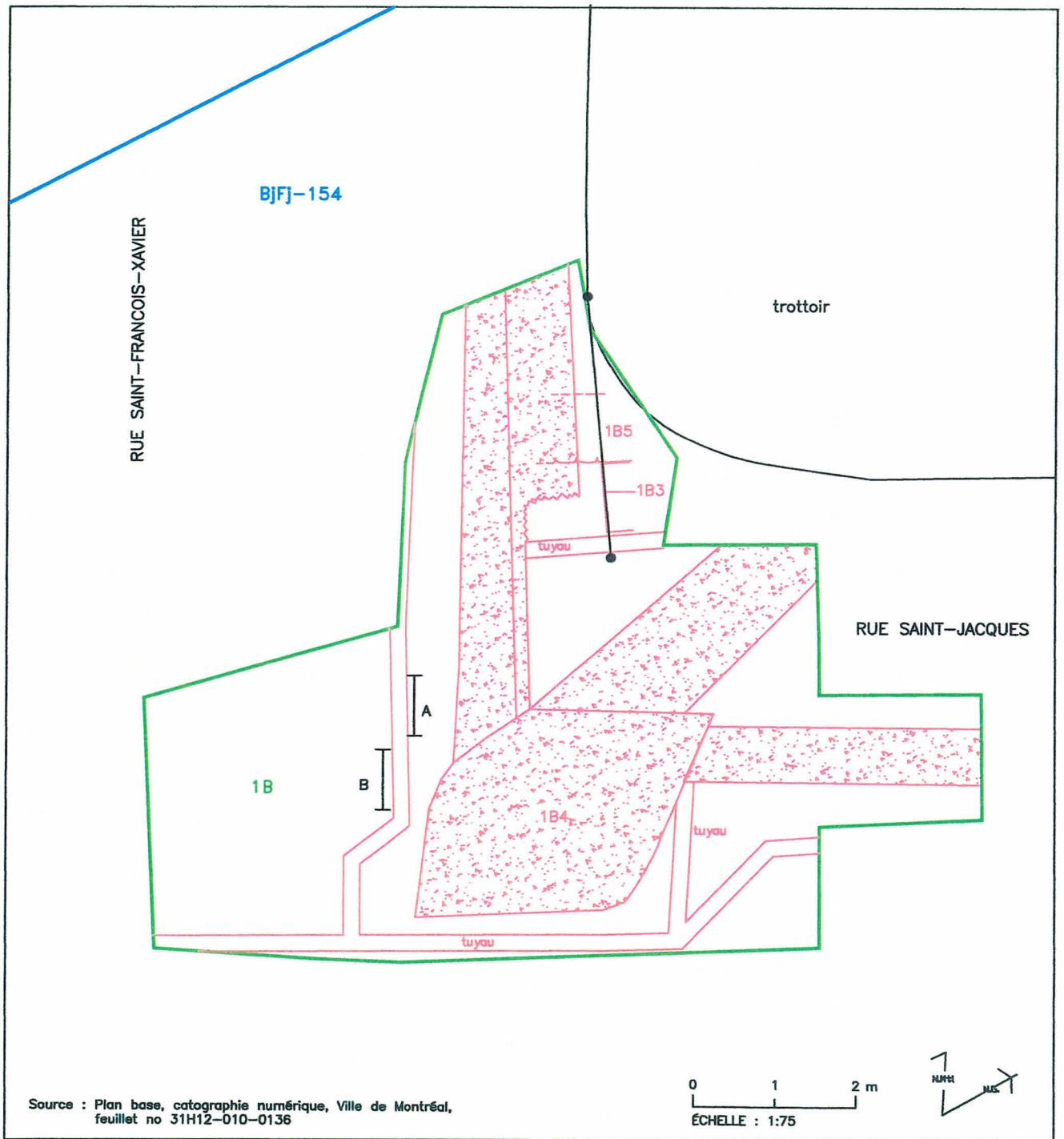

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H12-010-0136

CSEM, RAPPORT 2008-2009, PLACE D'ARMES, PROJET 20081266, BjFj-154

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATION 1B

PLAN 62

- SOUS-OPÉRATION
- 1B NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- 1B3 NUMÉRO DE VESTIGE
- MAÇONNERIE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- BÉTON
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- A SÉQUENCE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BjFj-154 CODE BORDEN

CSE0720

ethnoscop

Tableau 39 : BjFj-154, sous-opération 1B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest – segment A

Couche	*Profondeur (m)*	*Description*	*Interprétation*
1	1,08	---	Conduit de gaz
2	1,19	Criblure de pierre	Comblement de la tranchée du gaz
3	1,35	Limon sablo-argileux brun, compact, avec beaucoup de cailloux et du gravier subarrondis, des granules de mortier et des fragments de fer	Remblais
4	1,62	Sable fin brun orangé, marbré noir, ferme, avec quelques cailloux subarrondis	Déblais/remblais
5	2,06	Sable fin brun noirâtre, moyennement compact, avec quelques cailloux subarrondis	Sol naturel
6	2,18	Sable moyen à grossier gris foncé, meuble	Sol naturel, dépôt fluviatile
7	2,38	Niveaux stratifiés de sable fin à très fin brun grisâtre, moyennement compact	Sol naturel, dépôt fluviatile
	2,60	Fin de l'excavation	

La surface de la rue est située à environ 21,50 m NMM.

Tableau 40 : BjFj-154, sous-opération 1B, séquence stratigraphique, description des couches, paroi ouest – segment B

Couche	*Profondeur (m)*	*Description*	*Interprétation*
1	1,01	---	Conduite de gaz
2	1,17	Béton	Massif électrique
3	1,59	Niveaux stratifiés de sable fin à de sable très fin beige-jaunâtre avec quelques strates gris, meuble (pendage vers le nord de 2 à 4°)	Sol naturel, dépôt fluviatile
4	2,33	Sable moyen à grossier gris foncé, meuble	Sol naturel, dépôt fluviatile
	2,60	Fin de l'excavation	

La surface de la rue est située à environ 21,50 m NMM.

Photo 89 : BjFj-154, sous-opération 1B, vue de la paroi est de la tranchée avec l'égout de briques 1B3 et un segment de l'escarpe 1B5 dégagé vers la gauche. Vue vers l'est (BjFj-154-09-NUM1-185)

Photo 90 : BjFj-154, sous-opération 1B, détail du montage des murs de l'ancien puits d'accès 1B4. Vue vers l'ouest (BjFj-154-09-NUM1-85)

Photo 91 : BjFj-154, sous-opération 1B, vue du parement sud de la partie basse du mur d'escarpe 1B5. Vue vers le nord (BjFj-154-09-NUM1-179)

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 1B, paroi est, BjFj-154

1) Béton sans-retrait

2) Pierre concassée 0-1/2"

3) Mélange de pierre concassée 0-1/2" et de sable limoneux brun foncé, hétérogène, contenant des fragments de briques, des pierres calcaires anguleuses et des nodules de chaux

4) Pierre concassée 0-1/2"

5) Criblure de pierre

6) Loam sableux brun grisâtre, hétérogène et meuble, contenant des pierres calcaires anguleuses, des fragments de briques, des nodules de mortier, des traces de charbon de bois et un peu de gravier

7) Gravier subanguleux 1/2 -3/4"

8) Pierre concassée 0-3/4"

9) Sable très fin et limon lité gris foncé et brun orangé, meuble

10) Argile limoneuse et sableuse gris foncé, hétérogène et plutôt compacte, contenant de nombreux éclats de pierres calcaires, du gravier et du gravillon arrondis, des nodules de chaux, beaucoup de charbon de bois, des fragments de pipes, un os de boucherie, un tesson de *creamware*, de la terre cuite grossière à glaçure brune et une dent de castor

11) Sable très fin limoneux brun et lentilles de sable grossier brun foncé, hétérogène et meuble, contenant quelques pierres et cailloux subarrondis et quelques fragments d'os de boucherie; déblai/remblai

CSEM, RAPPORT 2008–2009
PLACE D'ARMES, PROJET 20081266
BjFj–154
SOUS–OPÉRATION 1B, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

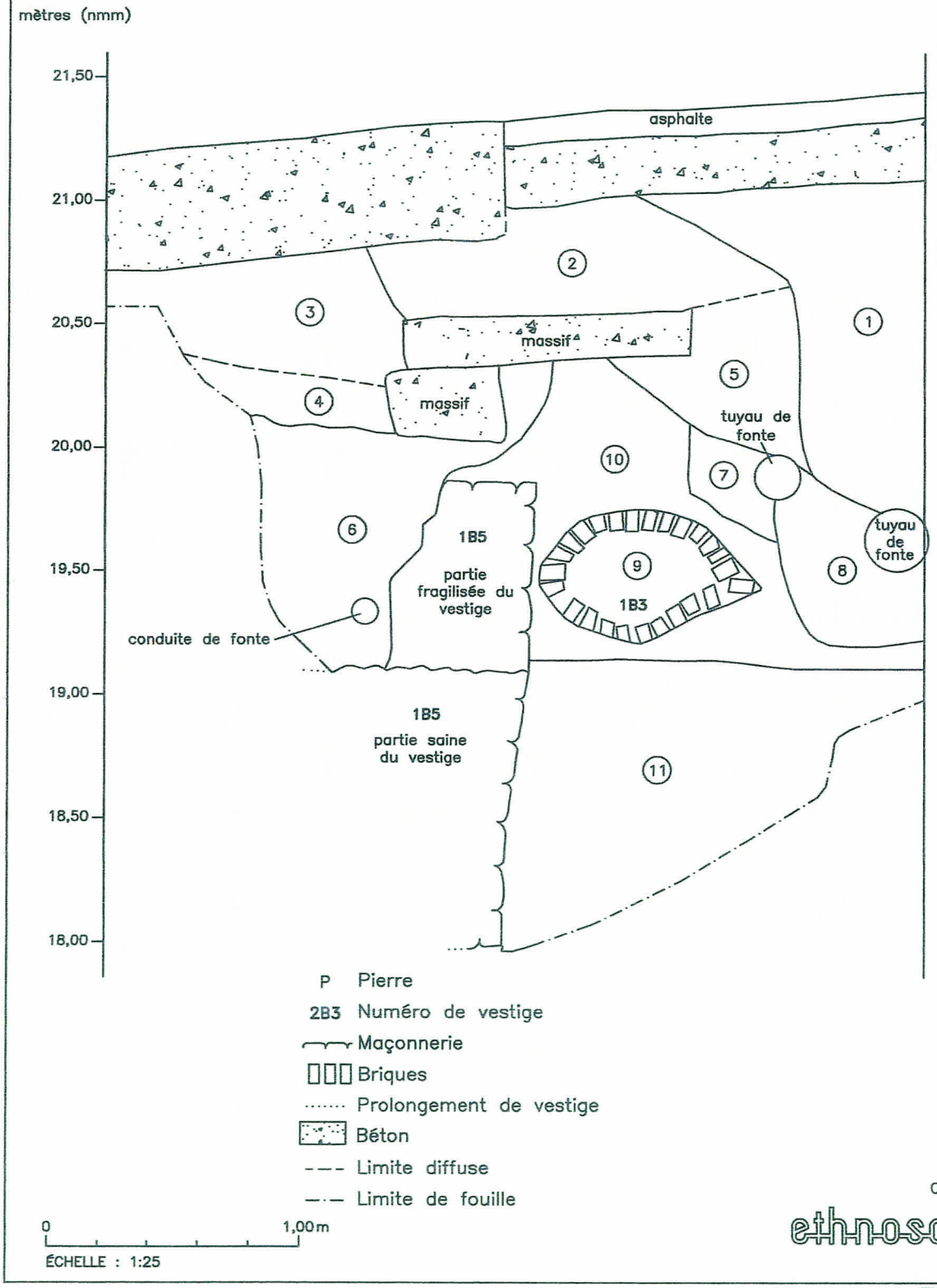

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 138

2.10.4.3 Sous-opération 1C

Une sous-opération a été ajoutée au programme initial après la découverte fortuite d'un vestige de maçonnerie en paroi nord. L'excavation de 3,20 m sur 6,90 m prenait place au nord-est de la sous-opération 1A (plan 61). Il s'agissait pour l'entrepreneur de démolir une chambre de transformation abandonnée. Toutefois, le démantèlement du mur nord de la C.T. a révélé un vestige de maçonnerie de pierres dans la paroi (1C2). Un léger agrandissement de l'ouverture a permis de procéder à un enregistrement succinct de la structure.

Son sommet dérasé se trouvait à 21,32 m NMM alors que la base 'a pas été atteinte. Le segment dégagé correspondait à un mur orienté est-ouest, avec un retour vers le sud. Cette dernière partie présentait une largeur de 0,92 m et son parement extérieur semblait appuyé directement contre le sol naturel, sans qu'aucune trace de tranchée de construction n'ait été observée (photo 92). Un parement sud plus ou moins dressé a été observé sur une longueur de 1,00 m et une hauteur de 0,85 m. Le vestige était construit de blocs calcaires de 0,31 sur 0,16 m à 0,59 sur 0,09 m, liées par un mortier beige jaunâtre friable. Compte tenu de sa localisation, le bâtiment rattaché à cette structure de maçonnerie de pierres serait antérieur à l'élargissement de la rue Saint-Jacques, réalisée un peu avant 1825. Il est cependant difficile d'associer cette maçonnerie aux vestiges militaires du Régime français. En effet, les modes de construction diffèrent trop de ceux observés sur la structure 1A6, ou même des éléments de l'escarpe retrouvée dans la sous-opération 1B. Aussi, la date de construction demeure inconnue, mais elle pourrait remonter à la seconde moitié du XVIIIe siècle. Peut-être s'agit-il d'un édifice construit par la fabrique après l'acquisition d'un lot dans ce secteur en 1781. Les sources historiques indiquent qu'une maison et une chapelle ont été construites sur le lot en 1785 (Ethnoscop 2002).

Photo 92 : BjFj-154, sous-opération 1C, vestige de maçonnerie 1C2 retrouvé dans la paroi nord d'une chambre de transformateur à démolir. Vue vers le nord-ouest (BjFj-154-09-NUM1-147)

2.10.5 Synthèse

L'intervention archéologique effectuée à l'emplacement du puits d'accès 461 a permis de mettre au jour un vestige de maçonnerie, de même qu'un niveau d'occupation lui étant associé. Le vestige peut être identifié comme un mur orienté nord-sud. Il avait été tronqué à ses extrémités par le passage d'un conduit de gaz (au nord) et d'un conduit d'eau (au sud). Le parement ouest était partiellement conservé et un niveau d'occupation d'une cave y a été associé. Pour sa part, le parement est avait été déstructuré par la mise en place du puits d'accès 461. Toutefois, la structure de béton avait été coulée en tranchée et s'est intégrée aux pierres du mur de maçonnerie. Il en était de même du massif électrique situé à l'ouest du P.A. En effet, ce dernier s'intégrait à la maçonnerie qui d'ailleurs avait été percée pour passer les conduits.

Malgré l'absence du parement est, la largeur minimale du mur était de 1,61 m et pourrait correspondre à une mesure de 5 pieds de Paris. Le vestige était composé de moellons bruts subarrondis (pierres des champs), dont les dimensions variaient de 0,35 m sur 0,35 m sur 0,35 m à 0,55 m sur 0,60 m sur 0,40 m. Son mode de construction et sa localisation, qui le rattache à un bâtiment présent sur le plan de Gédéon de Catalogne de 1713, puis sur le plan de Chaussegros de Léry, en 1717, permettent d'associer le vestige à la période française. L'édifice pourrait avoir servi de caserne militaire.

Au coin des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier un tronçon du mur d'escarpe de l'ancienne fortification a aussi été mis au jour lors des travaux de la CSE. Ce tronçon est en continuité avec une autre portion du mur retrouvée en 2004, un peu plus à l'ouest. Enfin, un vestige inattendu a été découvert dans la paroi nord d'une chambre de transformateur à démolir. Il est fort probable qu'il s'agisse des vestiges d'une maison ou d'une chapelle construite par la fabrique en 1785, un peu avant l'ouverture du cimetière des Pauvres.

Ainsi, malgré la quantité importante de services qui y ont été enfouis pendant les XIXe et XXe siècles, le secteur de la place d'Armes demeure un secteur susceptible de révéler plusieurs indices d'occupation au cours du Régime français, mais aussi des éléments de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, qui précèdent l'élargissement de la rue Saint-Jacques et la stabilisation de son cadre bâti vers la forme qu'il conserve en partie aujourd'hui. Il est donc recommandé que tous les travaux d'excavation à venir dans la rue Saint-Jacques, entre la rue Saint-François-Xavier et la côte de la Place-d'Armes, soient assortis d'un volet archéologique.

2.11 PROJET 20090023, RUE SAINT-PAUL (BiFj-96, BiFj-95, BiFj-05, MTL09-25-19)

2.11.1 Présentation

Le tronçon de la rue Saint-Paul situé à l'ouest de la rue McGill a fait l'objet d'un important projet de réaménagement et de modernisation de ses infrastructures. Dans ce contexte, la Commission des services électriques (CSEM) a dû reconstruire un ensemble de nouveaux puits d'accès et mettre en place de nouvelles lignes souterraines. Après un examen approfondi des travaux projetés, Ethnoscop, la firme en archéologie mandatée par la CSEM, recommandait un certain nombre d'interventions préalables, suivies de la supervision archéologique de tronçons de tranchées pré-sélectionnés.

Plusieurs travaux archéologiques avaient été effectués dans les limites de l'aire d'intervention de la CSEM ou à proximité (Ethnoscop 2008a et 2008b Arkéos 2002 et Archéotec 2004). Le site du troisième séminaire des Sulpiciens, qui borde l'aire d'intervention avait également fait l'objet de deux études de potentiel archéologique (Ville de Montréal 2004 et Ethnoscop 2007). À la lumière des résultats de ces différentes études, il s'avérait que le projet prévu par la CSEM menaçait l'intégrité de certaines ressources archéologiques. Il fut donc recommandé d'effectuer des sondages préalables à l'emplacement du puits d'accès 5176 (à l'angle nord-est des rues Duke et Saint-Paul), du puits d'accès 5183 (du côté sud de la rue Saint-Paul, un peu à l'est de la rue Dupré) et, enfin, à l'emplacement du puits d'accès 5180 (à l'angle nord-est des rues Saint-Paul et Saint-Henri). Certains tronçons des tranchées d'implantation des massifs électriques ont également été retenus pour faire l'objet de sondages. C'est le cas notamment de la tranchée longeant la moitié est de la rue Saint-Henri près de la rue Saint-Paul, puis de la moitié sud d'une tranchée traversant la rue Saint-Paul du nord au sud. Il en est de même d'un tronçon de la tranchée longeant la bordure sud de la rue Saint-Paul entre les rues De Longueuil et Saint-Henri. Les autres tronçons de cette dernière tranchée ont été soumis à une supervision archéologique des travaux de l'entrepreneur, ainsi que les travaux de reconstruction du puits d'accès 5189, situé à l'angle sud-ouest des rues Saint-Paul et De Longueuil, et du puits d'accès 5187, situé à l'angle sud-est des rues Saint-Paul et Saint-Henri. Dans cette dernière rue, la partie nord d'une tranchée d'implantation de conduits électriques a aussi fait l'objet d'une supervision archéologique, jusqu'à la rue Saint-Maurice. Enfin, un segment de tranchée bordant le site du troisième séminaire, du côté sud de la rue Saint-Paul avait aussi été retenu.

Les travaux archéologiques se sont déroulés de façon discontinue, entre le 10 août et le 5 novembre 2009. Ils ont été répartis en six aires d'intervention préalable et cinq secteurs de supervision archéologique. Des découvertes ont conduit à l'agrandissement du site du troisième séminaire des Sulpiciens (BiFj-05), ainsi qu'à la création de deux nouveaux codes Borden (plan 63), désignés comme le site du Moulin (BiFj-96) et le site du Grenier (BiFj-95).

2.11.2 Cadre historique

2.11.2.1 Situation géographique

La langue de terre située du côté ouest de la ville fortifiée, où va s'étendre éventuellement le faubourg des Récollets, est fortement marquée par la présence de trois cours d'eau. D'abord, la rivière Prud'Homme, qui recueille les eaux de ruissellement provenant d'une partie de la face sud du Mont-Royal, se jette dans la rivière Saint-Martin, complètement à l'ouest du site du faubourg des Récollets. Pour sa part, le bassin de la rivière Saint-Martin s'étend sur une superficie beaucoup plus importante. La rivière elle-même prend place au fond d'une vallée fortement asymétrique située entre le coteau Notre-Dame, à l'intérieur des limites de l'ancienne cité fortifiée (la rue Notre-Dame reprend la position de la ligne d'interfluve), et le replat de la terrasse Sherbrooke. La rivière Saint-Martin est elle-même alimentée par deux ruisseaux majeurs. Le ruisseau de la Côte à Baron recueille les eaux de ruissellement de l'escarpement sud-est du Mont-Royal, puis d'une part importante de la terrasse Sherbrooke, entre la position des rues Crescent à l'ouest et Berri et l'est. Enfin, le ruisseau s'écoule jusqu'à la rivière Saint-Martin, environ dans l'axe du boulevard Saint-Laurent. L'autre sous-bassin hydrographique couvre également un vaste espace, qui s'étend vers l'est approximativement jusqu'à la rue Frontenac et qui comprend le parc Jeanne-Mance au nord.

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023
BiFj–05, Bifj–95, BiFj–96 ET MTL09–25–19

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION GÉNÉRALE DES TRAVAUX, 2009

PLAN 63

- SONDAGE PRÉALABLE
- SUPERVISION
- 1A–1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- 1A NUMÉRO D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BIFJ–61 CODE BORDEN
- MTL09–25–19 CODE TEMPORAIRE
- LIMITE D'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE
- AQUEDUC
- ÉGOUT

N.Mtl N.G.

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 1000

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4036

CSE0720

ethnoscop

RUE DUKE
RUE SAINT-MAURICE
RUE DUPRE
RUE DE LONGUEUIL
RUE SAINT-PAUL
RUE SAINT-HENRI
RUE WILLIAM
RUE PRINCE
RUE QUEEN
MTL09–25–19
MTL02–25–1
MTL94–06–1
BIFJ–79
BIFJ–61
BIFJ–95
BIFJ–05
BIFJ–96
BIFJ–32
Kiosque

Les talwegs de la rivière Prud'Homme et de la rivière Saint-Martin se prolongent sur un même axe, alors que les pentes des deux cours d'eau s'opposent. À la hauteur de l'ancien Square Chaboillez (à l'angle des rues de la Cathédrale et Notre-Dame), la rivière Prud'Homme se jette dans la rivière Saint-Martin, qui elle-même va s'écouler dans la rivière Saint-Pierre[22], après un bref parcours de quelques dizaines de mètres vers le sud. Cette dernière collecte une partie des eaux s'écoulant sur les basses terres de la Pointe-Saint-Charles. Depuis l'embranchement de la rivière Saint-Martin, située un peu au sud de l'angle des rues Saint-Paul et Montfort, le chenal de la rivière Saint-Pierre s'encaisse graduellement dans l'axe général de la rue William, avant de se jeter dans le fleuve à la hauteur de la Pointe-à-Callière. Dans les dernières années du XVIIe siècle, les Sulpiciens font creuser différents segments d'un canal devant permettre de contourner le Sault Saint-Louis en empruntant le cours de la « petite rivière Saint-Pierre », puis de l'autre rivière Saint-Pierre, reliée au lac à la Loutre. Un des segments de ce canal double sur la rive nord le tracé de la rivière Saint-Pierre, entre la jonction de la rivière Saint-Martin et la position de la rue McGill. Tous les plans du XVIIIe siècle présentent ce double tracé (figure 139). Une partie du lit primitif de la rivière Saint-Pierre est abandonnée avant 1825, au profit du canal.

Le confluent des trois rivières se situe sur des basses terres. Du côté est, le renflement du coteau Notre-Dame s'éteint environ à la hauteur de l'autoroute Bonaventure. Dans le secteur du faubourg des Récollets, la rue Notre-Dame se prolonge généralement sur la ligne d'interfluve. La position topographique de l'aire d'étude et l'analyse hydrographique démontrent qu'il s'agit d'un espace entouré de terres inondables. D'ailleurs, malgré différents aménagements effectués pendant le XIXe siècle, le square Chaboilliez est encore périodiquement ennoyé à la fin du siècle.

L'espace paraît peu propice à un établissement humain amérindien, bien que l'aire d'étude soit située à proximité d'un ancien sentier. Effectivement, le relief permet de traverser à gué la rivière Saint-Martin, ouvrant la voie vers la plaine de Montréal située plus à l'ouest. Toutefois, l'hypothèse d'une occupation préhistorique n'avait pas été retenue dans la programmation de l'intervention de terrain.

Bien qu'il mette principalement l'accent sur la ville fortifiée et ses faubourgs immédiats, le plan de Franquet étend légèrement plus loin ses limites. Pour l'aire d'étude, on y voit un milieu dépourvu de construction, partagé entre des sols en cultures et des espaces en friches dans les limites des zones inondables (figure 140). Au début du XIXe siècle, l'aire d'étude appartient encore largement au monde agricole. Le plan de Charland présente l'état du lotissement en 1801 (figure 141). Les terres comprises entre les rivières Saint-Martin et Saint-Pierre font l'objet d'un morcellement en damier propice à la construction de propriétés donnant sur la rue Notre-Dame. Le lotissement annonce également une extension prochaine du faubourg des Récollets. En effet, de nouveaux lots sont tracés à l'ouest du square Chaboillez.

2.11.2.2 XVIIe siècle

Les motivations de la Société de Notre-Dame de Montréal, au moment de la fondation de Ville-Marie en 1642, expriment clairement l'idéal d'une nouvelle communauté agricole composée de Français et de « sauvages » convertis (Robert, 1994 : 26). Cependant, les troubles que connaît la colonie avec les Iroquois créent un climat de tension et d'insécurité, si bien que les colons vivent

[22] Plusieurs plans anciens mentionnent la petite rivière Saint-Pierre afin de distinguer ce cours d'eau d'une autre rivière Saint-Pierre, qui prend sa source dans le lac à la Loutre puis s'écoule dans le fleuve à la hauteur de la rue Strathmore, dans Verdun.

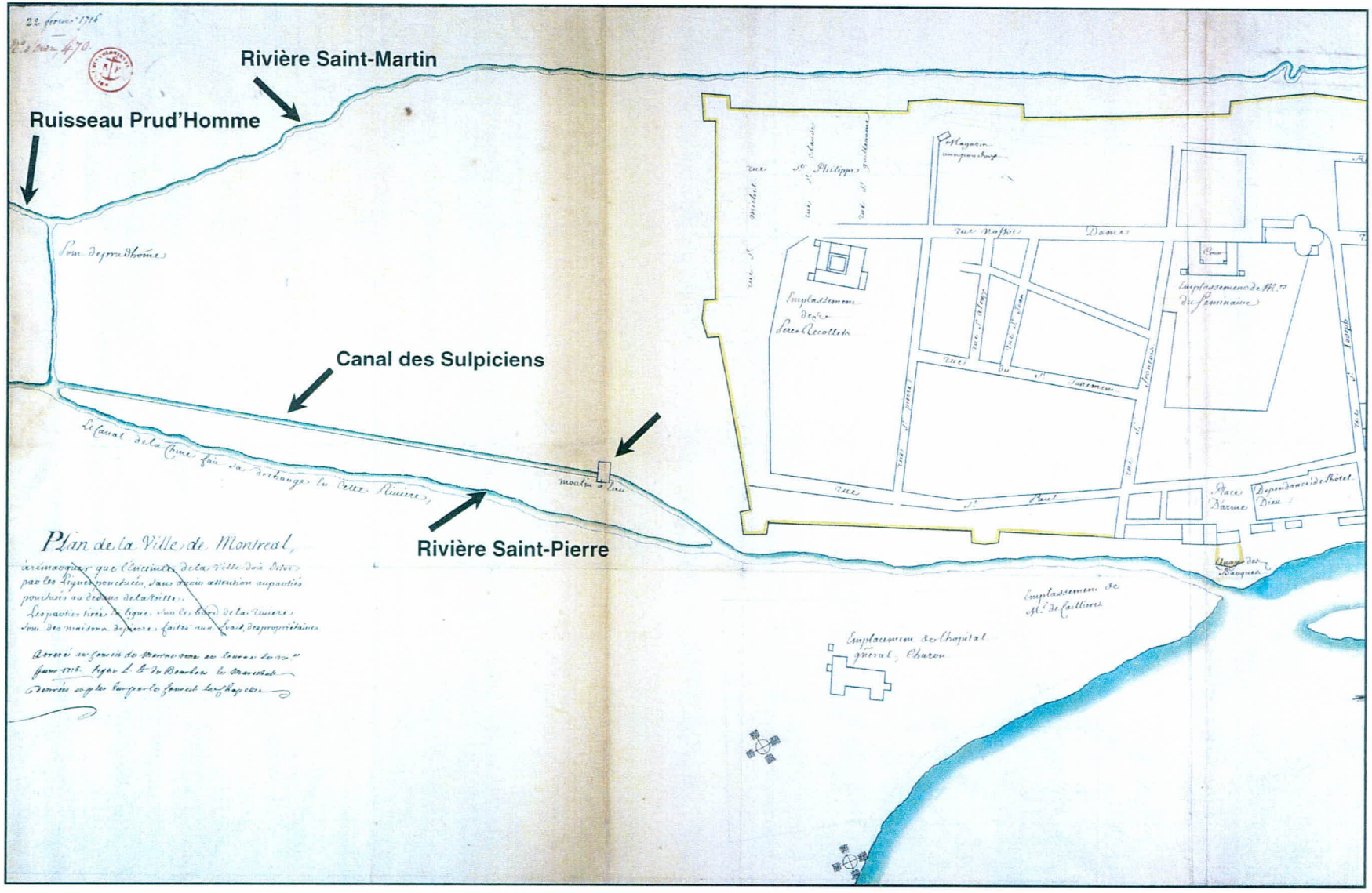

Figure 139: Extrait du plan de Bourbon de 1716 (ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec). Plan schématique présentant l'organisation de la ville de Montréal et de son environnement immédiat. On y voit très bien le canal des Sulpiciens de même que le moulin à aube.

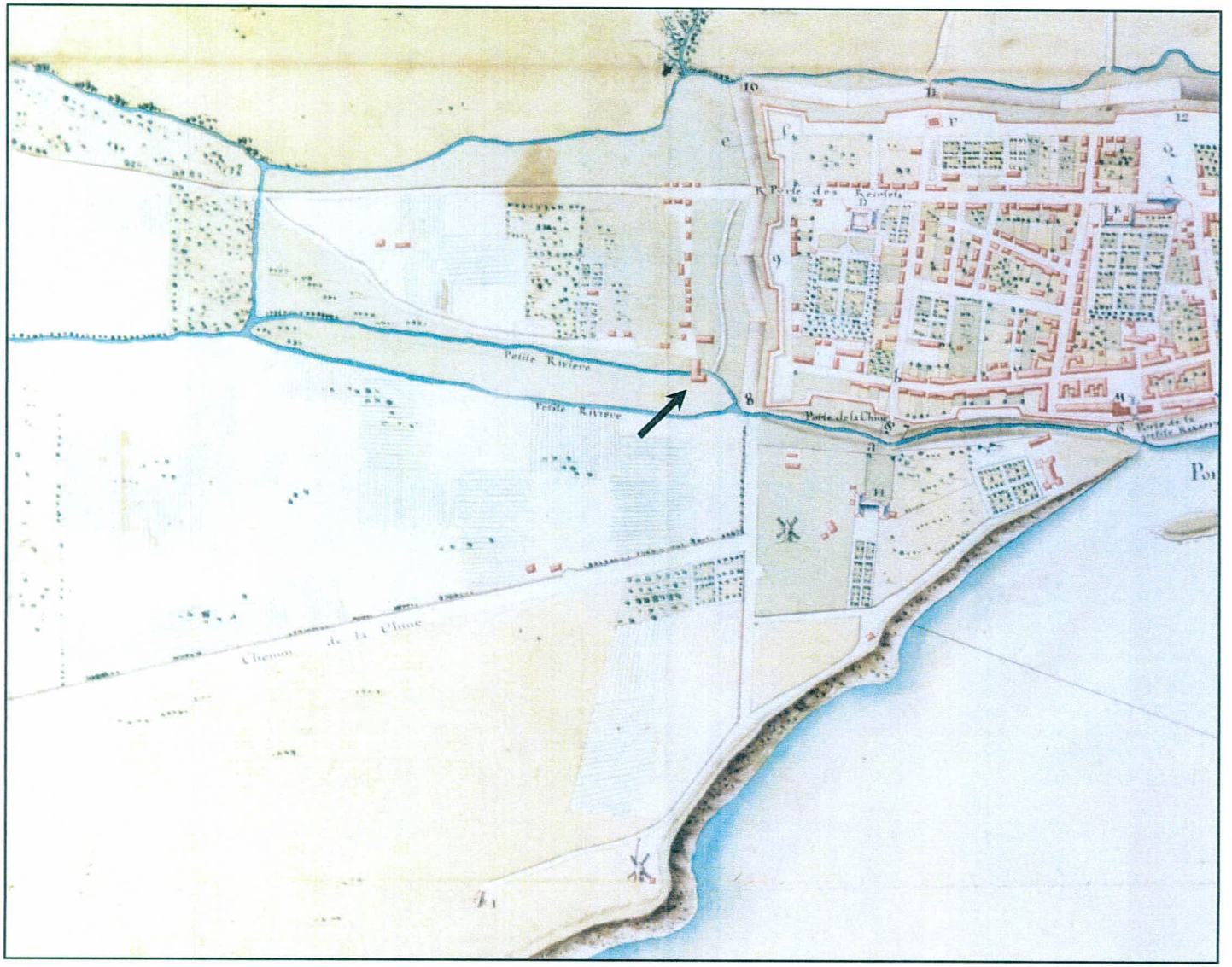

Figure 140: Extrait du plan de Louis Franquet de 1752 (Robert 1994 : 68). On peut présumer que les secteurs du faubourg des Récollets qui ne sont pas labourés sont susceptibles d'être en zone inondable.

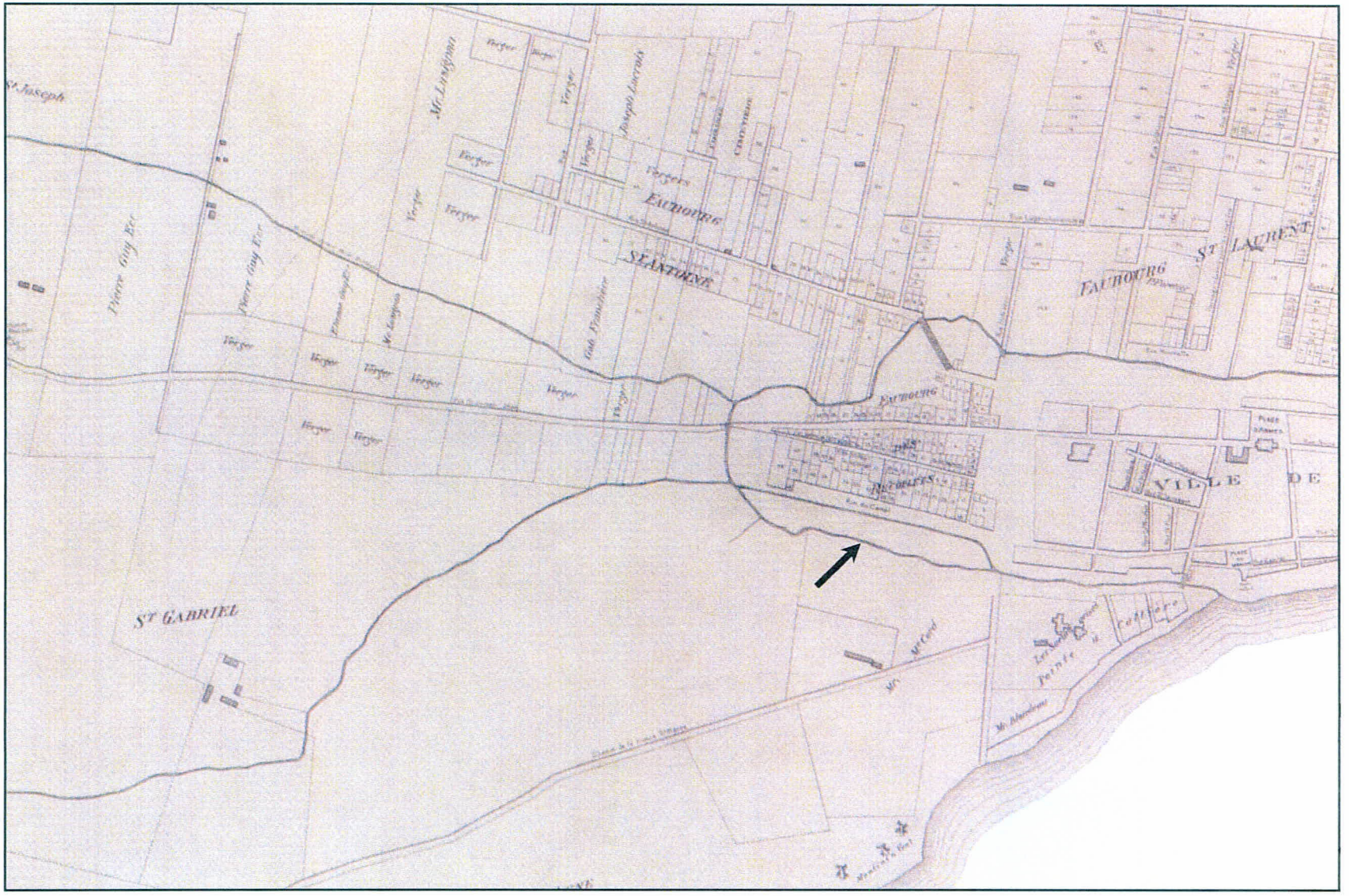
St Joseph
Pierre Guy Est
Pierre Guy Ouest
Mr Livingston
Verger
Joseph Lacroix
Eglise
Eglise
Eglise

pratiquement tous reclus au fort de la Pointe-à-Callière pendant les années 1642 à 1653. L'arrivée du régiment de Carignan-Salière en 1665 marque à une diminution significative des attaques iroquoises, de même que le prélude à une planification militaire du développement urbain, qui caractérisera si bien l'ensemble du XVIIIe siècle.

- Espace agricole

Les débuts de la colonisation française se définissent par une forte volonté d'occuper le territoire. De nombreuses concessions sont accordées sur les terres avoisinant l'agglomération naissante de Ville-Marie. Un premier lotissement du secteur à l'étude apparaît en 1648, alors qu'une concession est acquise par Jamin Bourguignon dit Lepatron (Arkéos, 2005). Cependant, la faiblesse démographique et la menace iroquoise confèrent à l'habitat de cette période un caractère très dispersé. Le plan de Villeneuve de 1685 présente l'état du secteur à l'étude juste avant la construction de la palissade de bois (figure 142). Le territoire est traversé par le chemin de Lachine, qui s'étendait déjà dans l'axe de la rue Saint-Paul. Quelques habitations sont dispersées au nord du chemin, sans qu'il n'y ait de lotissement associé comme c'est le cas sur le territoire de Ville-Marie. Avec la menace iroquoise, une palissade de bois est construite autour de la ville en 1687. Le secteur à l'étude est probablement abandonné pendant quelques années par la suite.

Enfin, la ratification de la Grande Paix en 1701 met fin aux conflits entre les Français et les nations iroquoises. La population de l'île de Montréal explose, passant de 1750 personnes dans la période vers 1694 à plus de 4200 habitants vers 1715 (Dechêne 1988 :101).

- Construction du moulin des Sulpiciens

La date de construction exacte du moulin n'est pas connue, mais un bail daté du 14 mai 1697 indique que le bâtiment est brûlé, mais fonctionnel (Adhémar 1697). À la construction du moulin s'ajoute la construction d'un canal d'amené, qui détourne une partie des eaux de la rivière Saint-Pierre, depuis l'embranchement de cette dernière et de la rivière Saint-Martin. À la sortie du moulin, le canal de fuite ramène les eaux d'écoulement dans le lit de la rivière Saint-Pierre, juste à l'est de l'axe actuel de la rue McGill.

2.11.2.3 XVIIIe siècle

Pendant tout le XVIIIe siècle, le développement du secteur à l'étude est marqué par la croissance de la population *intra-muros*, qui prend graduellement de l'expansion vers les marges de la ville (notamment vers le faubourg des Récollets), mais aussi par l'occupation militaire du site. En effet, la mise en place d'une réserve militaire en bordure des murs d'enceinte crée une zone *non aedificandi* qui limite la mise en place de nouvelles constructions dans l'espace de l'aire d'étude. Peut-être une exception accordée sur la base d'un droit acquis, le complexe du moulin des Sulpiciens compte les seuls bâtiments de la fin du XVIIe siècle et du XVIIIe siècle qu'il est possible de retrouver à l'est de la rue Saint-Henri (figures 143 à 146).

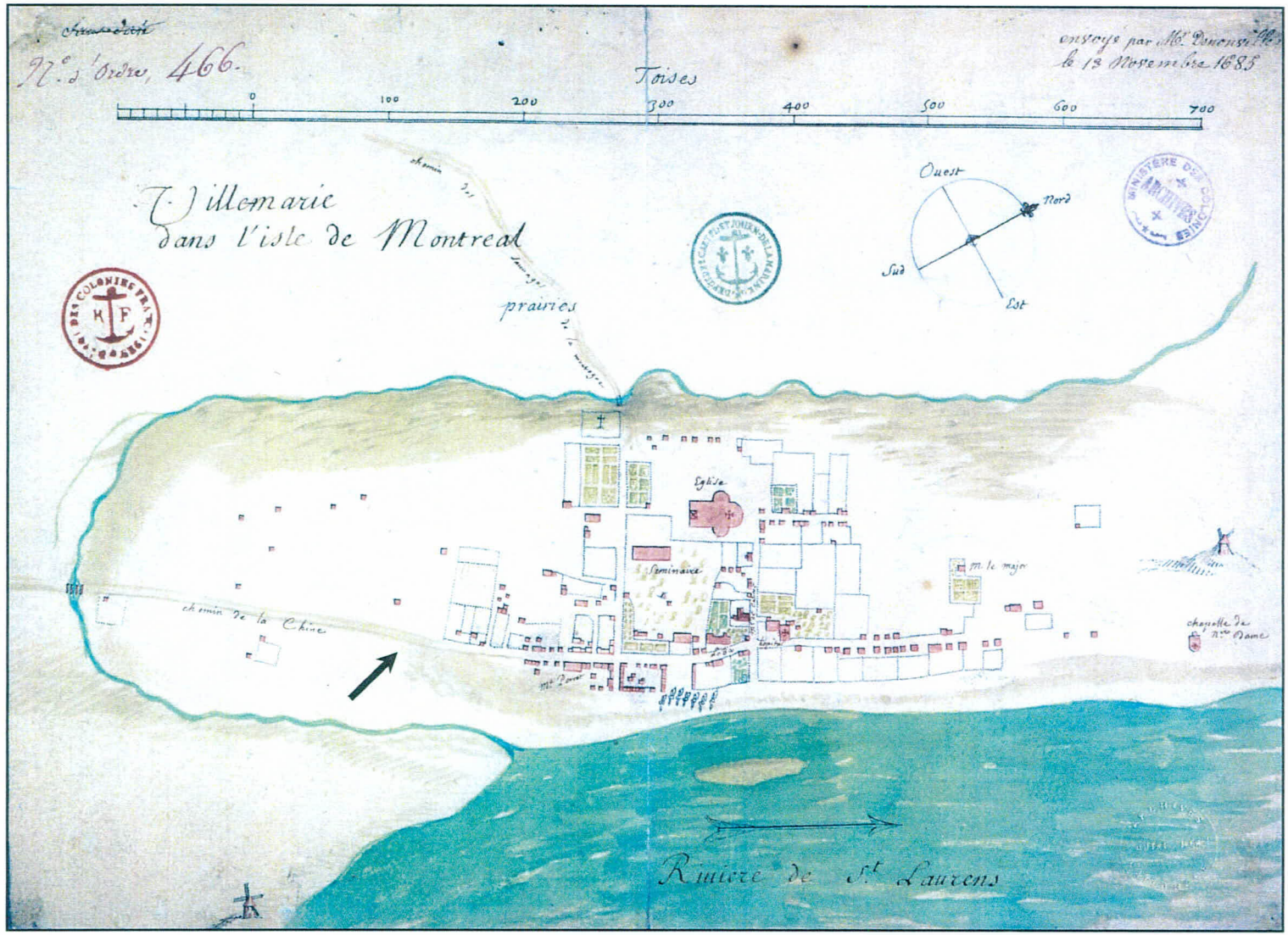

Figure 142: Extrait du plan dit de Villeneuve de 1685 (BAC H3/340/Montréal/1685). Même avant la mise en place d'un système défensif autour de la ville, le secteur du faubourg des Récollets présente un caractère agricole important. À cette époque, le chemin le plus important reprend le tracé actuel de la rue Saint-Paul.

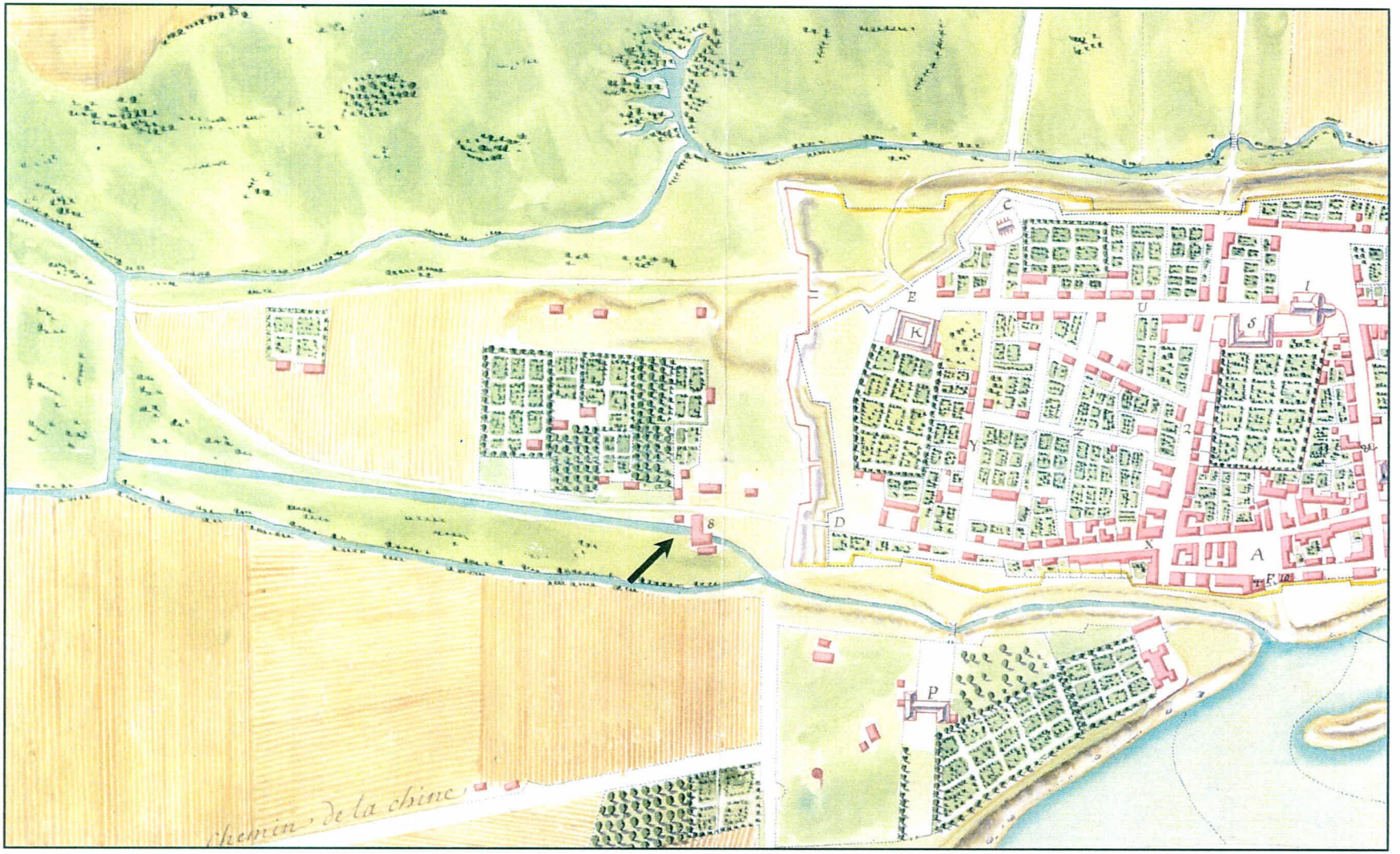

Figure 143: Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1717 (BAC NMC 18246). Premier plan d'une série portant sur l'évolution des travaux des fortifications. Il est possible de comparer le tracé de la palissade et le projet de construction des murs de pierre.

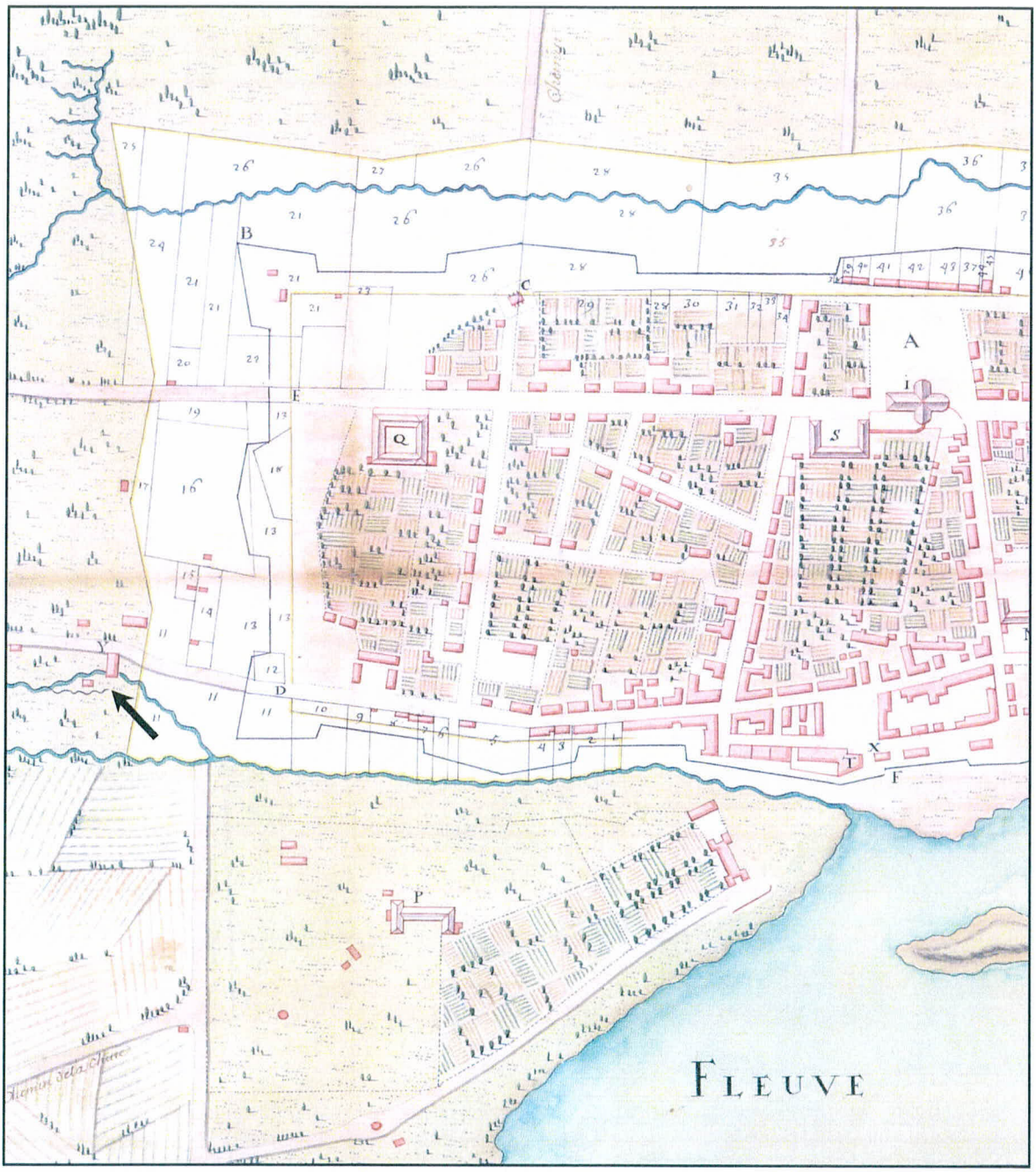

Figure 144: Extrait du plan de Dugué de 1726 (Robert 1994 : 56-57). Ce plan permet d'apprécier l'ampleur de la réserve militaire qui a été mise en place tout autour de la ville fortifiée.

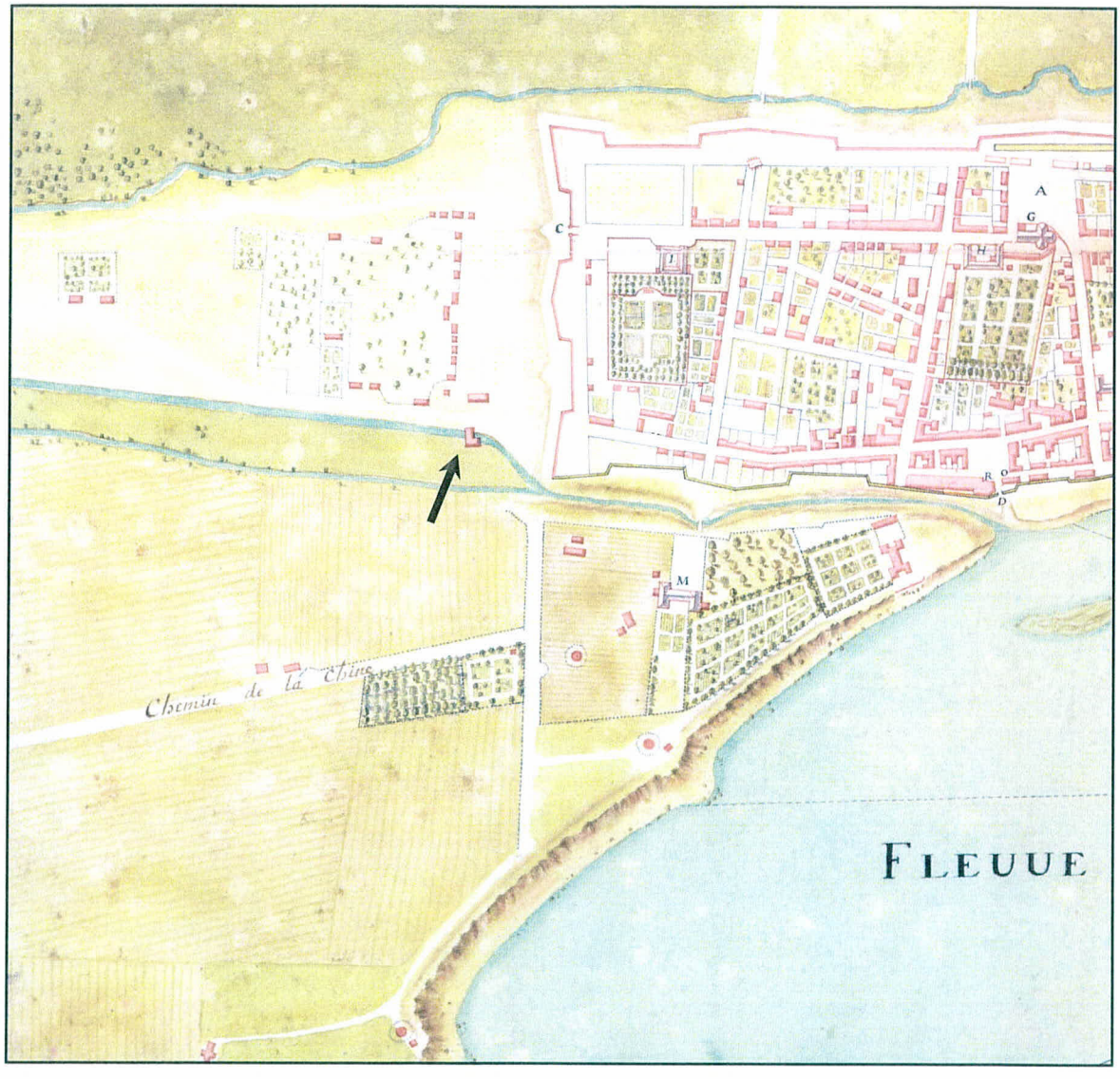

Figure 145: Extrait du plan de Chaussegros de Léry de 1731 (Robert 1994 : 60). Déjà dans le premier tiers du XVIIIe siècle, l'expansion du Faubourg des Récollets se fait sur la limite de réserve militaire. Le front construit correspond au tracé de la future rue Saint-Henri.

Figure 146: Extrait du plan de Gédéon de Catalogne de 1713 (BAC H2/340/Montreal/1713). Il s'agit de la première représentation cartographique du moulin et de ses annexes.

- Étapes de la fortification de la ville

La militarisation de l'espace urbain prend naissance avec la construction d'une palissade de bois autour de Ville-Marie, entre 1687 et 1689 (Robert 1994 : 41). La palissade est agrandie en 1699. L'ouvrage est constitué d'un assemblage de pieux de cèdre d'environ 4,60 m de hauteur et d'une trentaine de centimètres de diamètre, sans rempart de terre (Robert 1994 : 41 et Ethnoscop 2006 : 1). Cependant, un fossé est creusé en 1691 (Poirier, 1996). Celui-ci est visible sur un plan de Chaussegros de Léry daté de 1717 (figure 143).

Le remplacement de la palissade par un mur de maçonnerie s'amorce en 1717. Les travaux progresseront par segments, si bien que le secteur à l'étude ne sera touché qu'en 1728. La porte des Récollets est construite en 1733 alors que le terrassement du glacis et la construction de la contre-escarpe sont effectués de 1733 à 1735 (Stewart 2000). Une vue en coupe sur le plan de Franquet présente les différents éléments de l'ouvrage fortifié (figure 140). Le mur d'escarpe comprend une série de bastions, qui s'avancent au-delà de la ligne du tracé, ils sont reliés par des courtines, parfois elles-mêmes percées de portes et de poternes. L'escarpe est doublée à l'intérieur par un talus. Celui-ci supporte un chemin de ronde et permet d'absorber les impacts que pourrait subir le parement exposé du mur. À l'extérieur, l'aménagement militaire se compose d'un fossé et d'un mur de contre-escarpe. Enfin, un glacis prend place sur une bonne part de la réserve militaire, qui s'étend dans l'espace compris entre le front fortifié et les premières constructions du faubourg des Récollets. Elle est exempte de construction sur une distance de 180 pieds (58,47 m), calculée depuis le mur de la contrescarpe[23], comme le présente le plan de Dugué (figure 144). Plus tard, le développement du faubourg des Récollets tiendra compte de cette réserve militaire. Sa limite correspond à la position actuelle de la rue Saint-Henri, dont le front est déjà largement occupé en 1731 (figure 145).

- Persistance du moulin des Sulpiciens

Le premier plan qui nous est parvenu et qui présente le moulin a été levé en 1713 (figure 146). On y voit le tracé du canal, qui est chevauché à un endroit par la construction d'un bâtiment. Ce dernier est accompagné de quelques dépendances situées à l'ouest et au sud, de même que d'une structure imposante qui prend place un peu plus au nord. Il pourrait bien s'agir là d'un grenier qu'un document de 1731 décrit ainsi : « [...] une maison construite en pierre à trois étages d'environ cent vingt pieds de long sur trente pieds de large servant de grenier [...] » (Aveu et dénombrement de 1731, cité dans Roy, 1943 : 65). La représentation de ce groupe de constructions est beaucoup plus claire sur les plans de Chaussegros de Léry (figures 143 et 145) Le moulin prend la forme d'un bâtiment assez imposant, construit selon un plan en « L », alors que le grenier semble avoir des dimensions similaires. De plus, bien que le plan de Dugué suggère que les constructions prennent place en dehors de la réserve militaire (figure 144), toutes

[23] Selon les sources employées, les dimensions de la réserve font naître certaines confusions. Ainsi, la mesure de 180 pieds est tirée du rapport de fouille du Phénix (Ethnoscop 2004 : 13), elle est présumée être en pieds français et correspondrait parfaitement à la mesure d'un arpent linéaire, telle qu'elle est représentée sur le plan de Dugué de 1726. Toutefois, dans l'*Atlas Historique de Montréal*, Jean-Claude Robert indique une réserve de 500 pas hors les murs, mise en place au XVIIe siècle (Robert 1994 : 56). Toujours selon ce dernier, le pas correspond à environ 2,5 pieds (0, 76 m). En fait, le pas est une ancienne mesure romaine apparemment peu usitée; elle apparaît très rarement dans les différentes tables de conversions. Il semble que les pas d'ancien Régime s'approchent plutôt de la valeur de 0,62 m. Quoi qu'il en soit, si l'on retient la valeur de 500 pas à la réserve militaire, celle-ci s'étendrait sur plus de 310 m, peut-être même 380 m selon les données de Robert.

les autres représentations indiquent clairement que ces bâtiments ont été construits à l'intérieur des limites de cette réserve. Des documents de la fin du XVIIIe siècle expliquent que le moulin n'est en activité que quelques mois par année, à l'automne et au printemps : « [...] le surplus du dit Domaine étant en terres labourables et prairies, à un bout duquel près la Ville est un moulin eaux à deux moulanges, faisant farine le printemps et l'automne seulement [...] Au faubourg Saint-Joseph près la Ville, un moulin à eau faisant farine à deux moulanges, ne tournant qu'environ deux mois et demi de l'année produit aux seigneurs environ quatre cens minots de bled » (Déclaration du fief et seigneurie de 1781, cité dans Perreault, 1969 : 4 et 421). Plusieurs auteurs attribuent cette partition de l'occupation du moulin aux périodes de crues de la rivière Saint-Pierre. En l'absence de données comparatives, peut-être faudrait-il demeurer prudent au sujet de cette hypothèse. En effet, l'activité du moulin pour les périodes de printemps et d'automne pourrait tout aussi bien correspondre aux moments des récoltes du blé d'hiver et du blé d'automne dans un système de culture biennale ou triennale. Par contre, avec 400 minots de blé à transformer en farine, il est clair que le moulin est fortement sous-exploité. En accordant un rendement moyen pour les cultures de l'époque à environ 12 minots de blés par arpents (Dechêne 1988 : 327) et considérant deux récoltes dans l'année, on peut très grossièrement supposer que le moulin permet de desservir un territoire de plus ou moins 15 à 20 arpents de terres cultivées. Même avec une seule récolte, il ne s'agirait tout au plus que de 26 arpents de sols labourés. À cette époque, le moulin ne traiterait que les récoltes d'une poignée de censitaires[24]. Il est plus probable que son usage ait été réservé, vers la fin de son utilisation, aux seuls besoins des Sulpiciens. Par contre, lors de la construction du complexe, il est évident que les attentes étaient beaucoup plus grandes, avec la mise en place de deux moulanges et considérant les dimensions et le nombre des greniers.

Tout comme s'était le cas pour sa date de construction, la date d'abandon du moulin n'est pas connue. Tout au plus une mention de la location des lieux par le maître farinier Joseph Noël assure que le bâtiment est toujours en activité en 1788 (Papineau 1788).

2.11.2.4 XIXe siècle

L'aménagement urbain du début du XIXe siècle est fortement marqué par le démantèlement des murs des fortifications et par le lotissement de l'espace occupé jusqu'alors par la réserve militaire. La création de la rue McGill ouvre un nouvel axe urbain autour duquel s'articuleront plusieurs petites industries. Vers l'ouest, la rue De Longueuil est ouverte dès les premières années. Il faudra cependant attendre la seconde moitié du XIXe siècle avant que l'occupation ne se densifie, débordant alors du seul front donnant sur la rue Saint-Paul ou Notre-Dame. Pour sa part, l'ancien site du moulin est transformé dès 1804 pour recevoir un nouveau collège d'enseignement. Les bâtiments du XVIIe siècle et du début du XVIIIe siècle sont rasés et le site est rehaussé par l'apport d'un important remblai. Le collège disparaît dans le troisième quart du XIXe siècle, la rue Saint-Paul est élargie et la nouvelle trame urbaine s'organise autour de petites manufactures.

[24] Selon Dechêne (1988 : 246), sur un lot de 30 arpents, il y a environ une dizaine d'arpents qui sont labourés et mis en culture à la fin du XVIIe siècle.

- Démantèlement des fortifications

Un grand jury recommande dès 1789 de procéder au démantèlement des murs d'enceinte, dont la présence freine le développement urbain. Les travaux ne seront pas amorcés avant 1804 (Stewart 2000). La démolition des fortifications crée un vide entre la vieille ville et les faubourgs qui fait tôt l'objet d'un nouveau lotissement. Les prétentions sur l'espace de l'ancienne réserve militaire sont au cœur de nombreux litiges qui doivent être réglés devant un juge. En 1815, le plan de Bouchette présente un ensemble de lots encore non construits dans l'axe de la future rue McGill (figure 147). Le plan expose en outre le projet d'une nouvelle artère mise en place sur l'ancienne ligne des murs, en procédant à l'élargissement de la rue Saint-Augustin, puis qui serait doublée d'un canal ouvert reliant entre eux le ruisseau Saint-Martin et la petite rivière Saint-Pierre. Ce projet n'aura pas lieu, il est remplacé par la construction de la rue McGill un peu avant 1825. Dans le secteur de l'angle nord-est des rues Saint-Henri et Saint-Paul, un premier groupe de bâtiments prend place sur l'ancien site du grenier.

En 1825, le plan d'Adams montre une densification urbaine structurée. Dès son implantation, la rue McGill s'impose comme une artère principale, beaucoup plus large que la rue Notre-Dame. C'est presque la totalité des lots anciennement occupés par la réserve militaire qui accueillent désormais des constructions (figure 148). Au nord de la rue Saint-Paul, les quadrilatères bordés par les rues Saint-Henri et De Longueuil sont déjà assez densément construits.

- Construction du troisième séminaire

Du côté sud de la rue Saint-Paul, la construction du troisième séminaire est engagée en 1804, à la suite de l'incendie du collège du château de Vaudreuil, survenu l'année précédente. La terminologie de l'époque distingue le Collège, où l'on prépare son entrée à l'université, et le Petit séminaire, où l'on prépare son entrée dans la vie ecclésiastique. Dans le cas du troisième séminaire des Sulpiciens, il s'agit bien d'un collège, mais dont le nom officiel est le Petit séminaire (Ethnoscop 2007 : 15).

Au moment de la construction du bâtiment, réalisé selon un plan en « H », le terrain doit être remblayé et rehaussé. Le secteur est inondable et le canal des sulpiciens sert d'égout. Il ne faudra pas moins de 10 000 charretées pour rehausser convenablement le terrain, les débris provenant vraisemblablement du démantèlement des fortifications (Mousseau et Morin, 2004 : 3). Outre la construction du Séminaire, il est également prévu d'ériger un mur de pierre le long de la rue Saint-Paul et de mettre en place une charbonnière, une buanderie, une glacière, une écurie et un hangar à l'est du troisième Séminaire (Ethnoscop 2007 : 16). Il est possible que toutes ces fonctions aient été regroupées dans le long bâtiment visible sur les plans de Bouchette et d'Adams (figures 147 et 148). La comparaison de la position relative des bâtiments du complexe du moulin pendant le XVIIIe siècle et la situation du collège et de son annexe au début du XIXe siècle permet de croire que les vestiges du moulin se trouveraient entre les deux nouveaux bâtiments.

Du côté ouest du Petit séminaire, quelques constructions bordent la rue Saint-Paul depuis au moins 1815. Elles occupent la limite que partageront bientôt le terrain du Séminaire et celui du marché au foin. En 1846, le terrain du séminaire n'a pas subi de modifications (figure 149). Par contre, les lots situés plus à l'est se sont fortement densifiés. À cette époque, la rue De Longueuil n'est toujours pas percée au sud de la rue Saint-Paul.

Figure 147: Extrait du plan de Joseph Bouchette de 1815 (Éditions Élysée). Le démantèlement des fortifications permet la mise en place d'un nouveau plan d'aménagement des faubourgs situés à l'ouest et au nord de la ville.

Figure 148: Extrait du plan de John Adams de 1825 (BAnQ G 3454 M65 1825 A32 CAR). Dans le faubourg des Récollets, les terrains du troisième Séminaire se démarquent clairement dans la trame urbaine qui tend à se densifier.

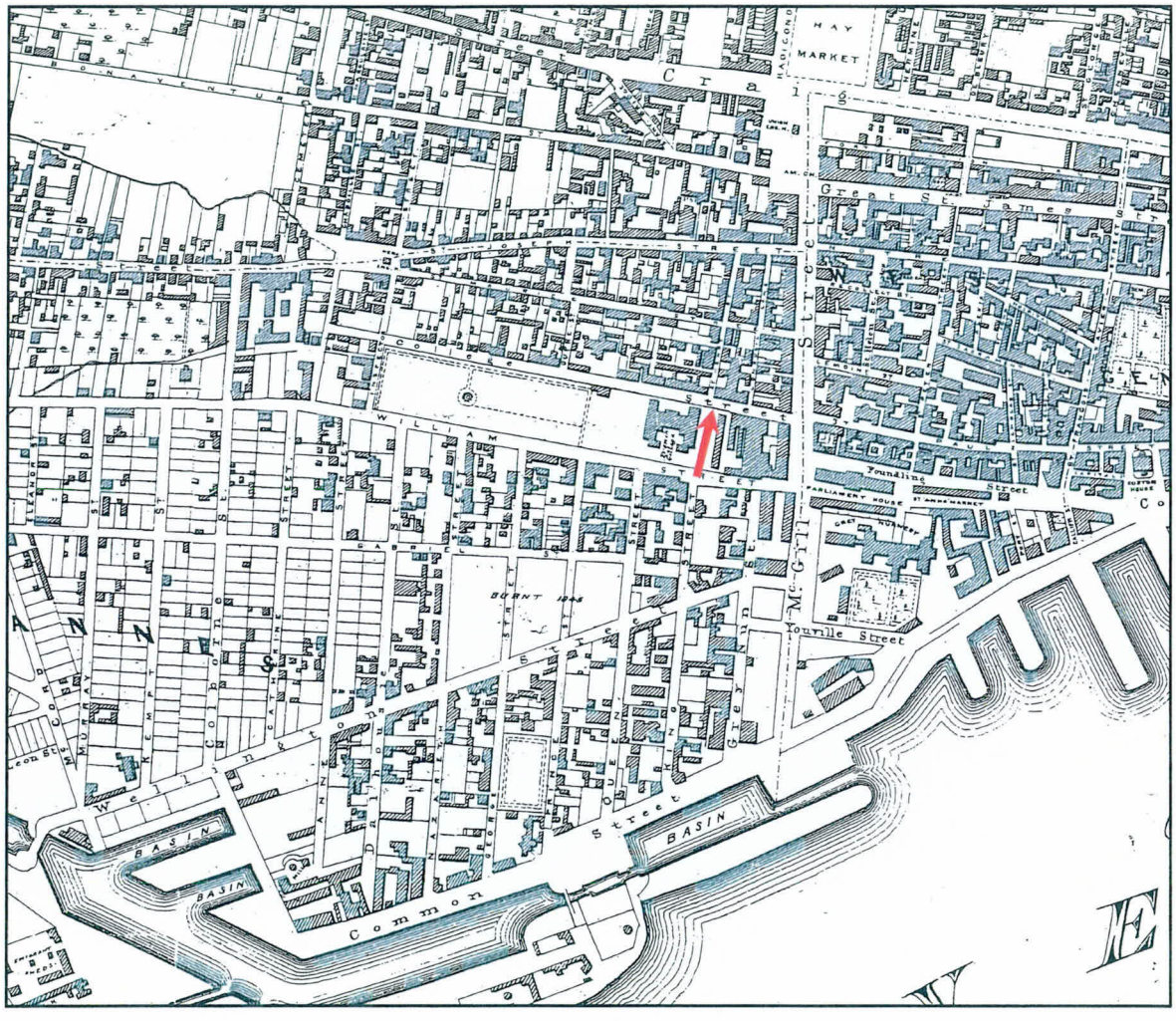

Figure 149: Extrait du plan de James Cane de 1846 (BAnQ G 3454 M65 1846 C35 CAR). Au nord de la rue Saint-Paul (rue du Collège), les lots sont densément occupés, de même qu'au sud, à l'est du séminaire.

- Développement industriel

Pour désengorger les voies de communication, la ville de Montréal procède à un plan d'élargissement de plusieurs de ses rues vers la fin du XIXe siècle. Ainsi, un premier projet d'élargissement de la rue Saint-Paul est présenté sur le plan de Plunkett et Brady, en 1872 (figure 150). Sur ce plan, on peut encore voir le troisième séminaire. Ce dernier disparaît peu après, alors qu'en 1879 il n'est plus représenté (figure 151). À cette date, le séminaire et son annexe ont été remplacés par un ensemble de bâtiments industriels, comprenant des entrepôts et des manufactures. Bien qu'incomplet, l'élargissement de la rue Saint-Paul est également amorcé. Pour l'instant, les seuls lots véritablement touchés sont justement ceux associés à l'ancien collège, tant du côté est que du côté ouest de la rue Saint-Henri, alors que les constructions neuves montrent le nouvel alignement des façades.

Peu avant 1879, une manufacture de chaussures est construite à l'angle sud-est des rues Saint-Paul et Saint-Henri, remplaçant ainsi le bâtiment annexe du séminaire. La manufacture est construite selon le nouveau plan de la rue Saint-Paul, réservant une partie du front pour l'élargissement de la rue. L'observation des plans subséquents et la comparaison de leur cadre bâti avec le cadre bâti actuel semblent démontrer que l'édifice de la Place Saint-Paul date de cette période. C'est entre ses murs qu'était hébergée la manufacture de chaussures.

À la fin du siècle, le secteur s'est peu modifié. Quelques constructions empiètent toujours dans la rue Saint-Paul élargie (figure 152). Juste à l'ouest de l'ancien collège, on retrouve notamment quelques bâtiments de bois antérieurs au projet d'élargissement. Ils auront disparu en 1907.

2.11.2.5 XXe siècle

L'avènement de l'automobile au début du XXe siècle et sa grande popularisation dans les années qui suivent conditionnent en partie les grands bouleversements de l'époque dans les schèmes d'établissements urbains (EPIQ, 1991). Plusieurs quartiers de l'ouest de Montréal perdent progressivement leur population résidente au profit de l'industrie. Plus encore, de nombreux immeubles d'habitation, vétustes par ailleurs, sont pour faire place à des espaces stationnement automobile.

- Modifications dans la trame urbaine

En 1907, l'élargissement de la rue Saint-Paul est complété. Cette dernière s'insère maintenant dans un réseau d'axes préférentiels reliant entre eux les bassins situés à l'entrée du canal de Lachine, via la rue McGill, le marché à foin, à l'extrémité ouest de la rue Saint-Paul, puis les quais de la gare Bonaventure, en passant par la rue de l'Inspecteur et le square Chaboillez (figure 153). À cette époque, la rue De Longueuil a finalement percé le cadre bâti au sud de la rue Saint-Paul et les lots situés à l'ouest de l'ancien collège sont maintenant densément occupés.

Figure 150: Extrait du plan de Plunkett et Brady de 1872 (BAnQ NMC 1545). La rue Saint-Paul fait l'objet d'un projet d'élargissement, vers le sud.

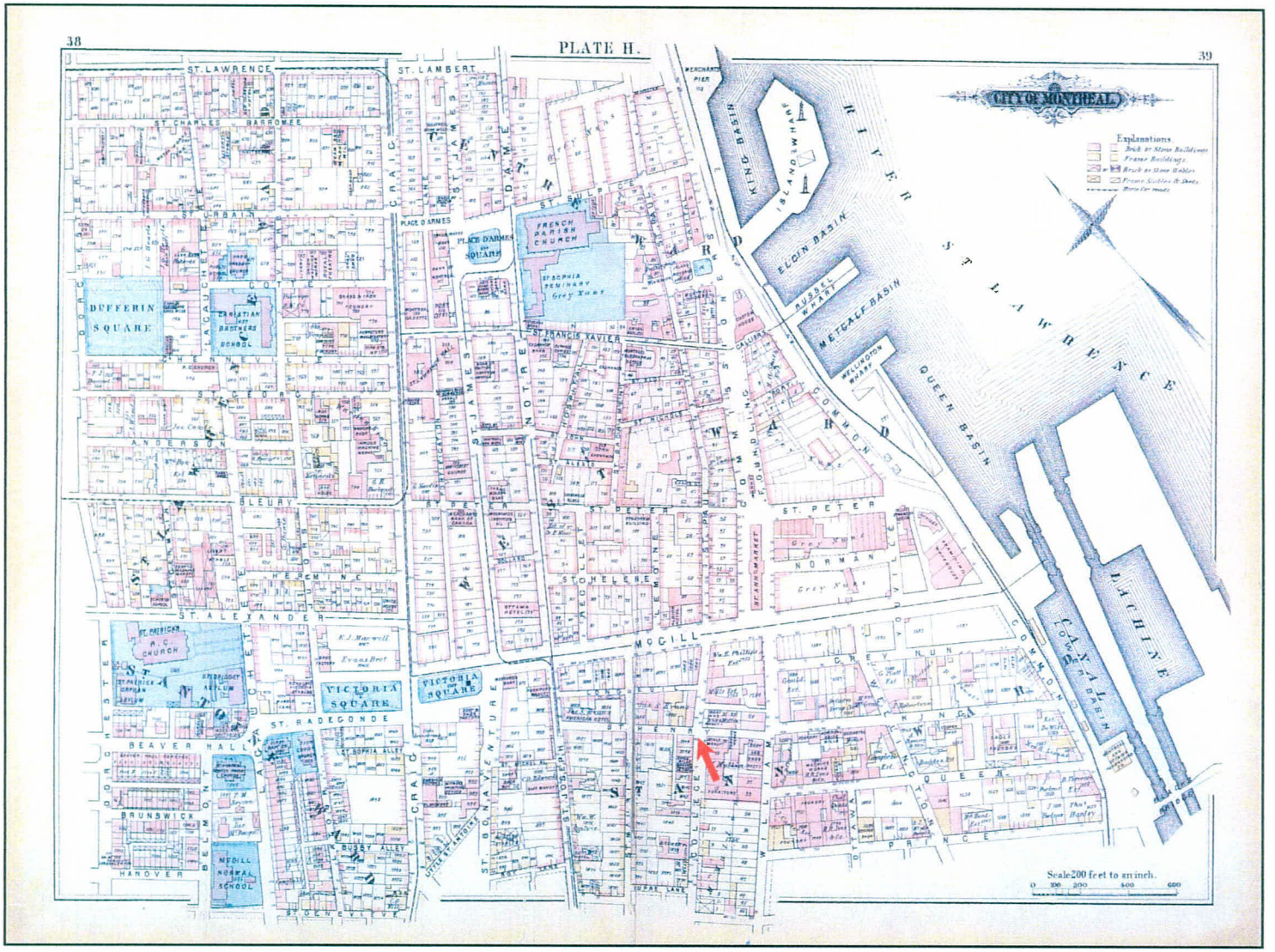

Figure 151: Extrait du plan de Henry Whitmer Hopkins de 1879 (BAnQ G 1144 M65G475 H6 1879 CAR). Le troisième Séminaire disparaît entre 1872 et 1879. Les différentes ailes du bâtiment d'origine semblent avoir été intégré à la nouvelle trame urbaine.

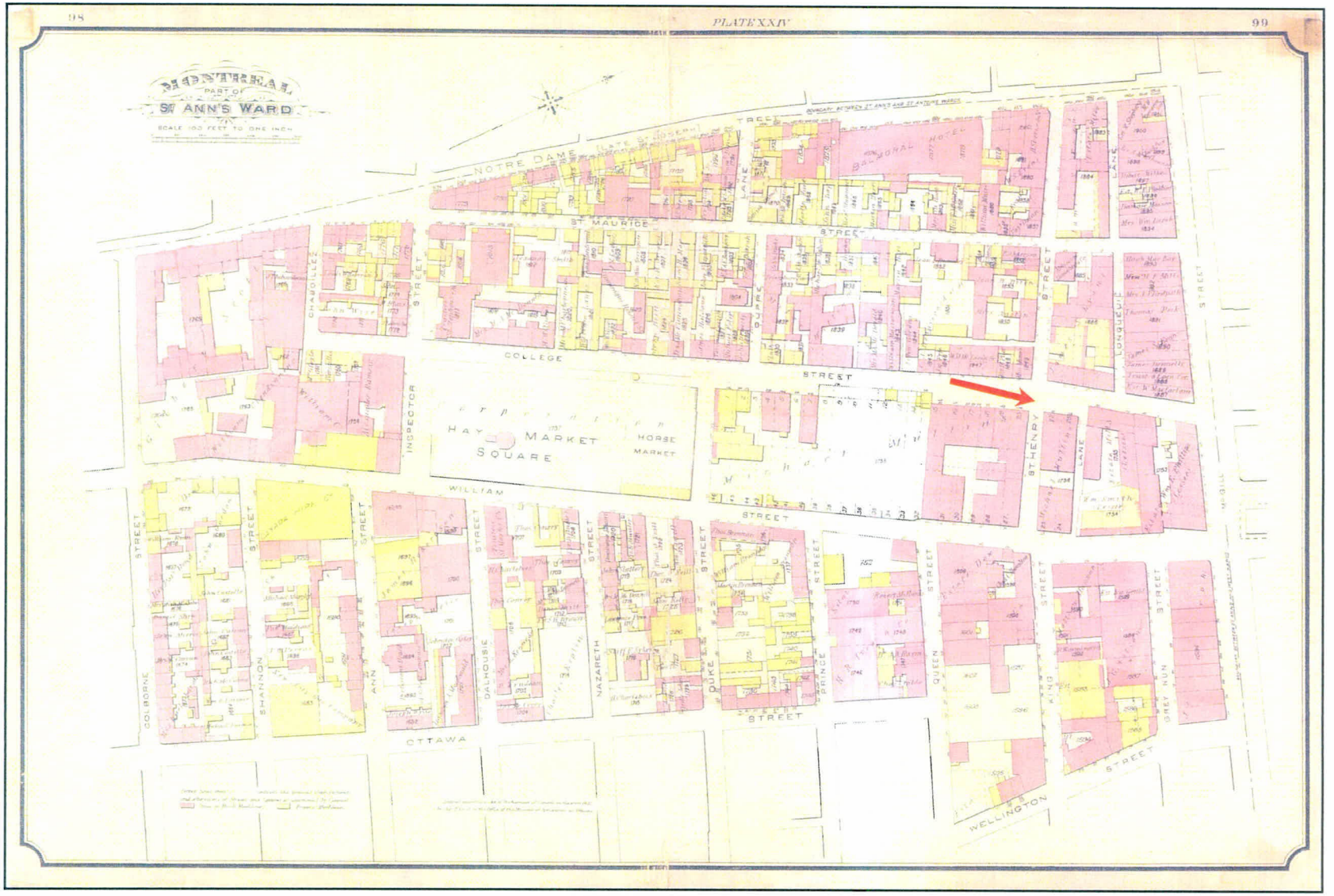

Figure 152: Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1890 (BAnQ G1144 M65 G475 G6 1890 CAR). Malgré que le projet d'élargissement de la rue Saint-Paul remonte à plus de 18 ans, quelques constructions empiètent encore dans l'emprise publique.

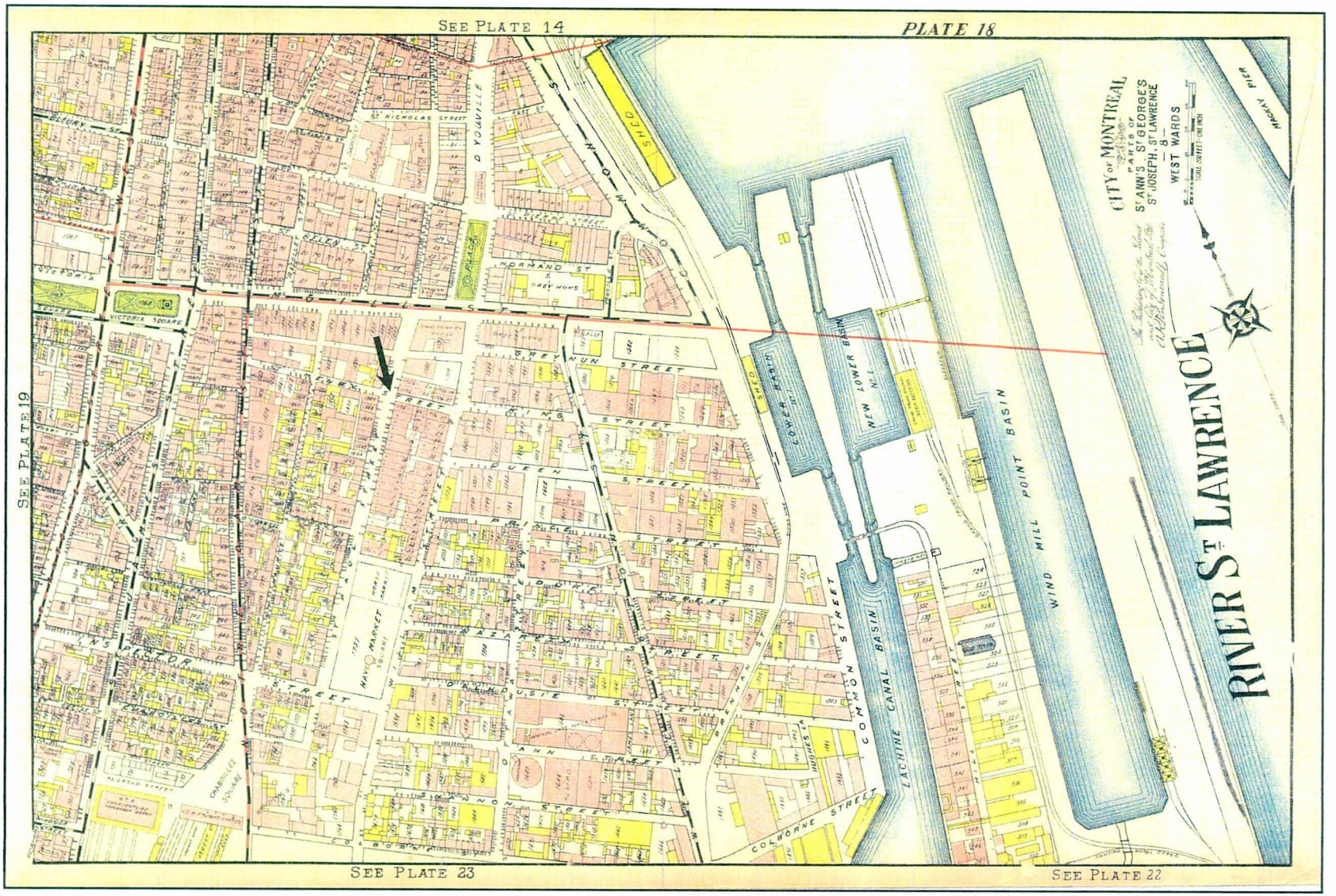

Figure 153: Extrait du plan d'Adolphe Rodrigue Pinsoneault de 1907 (BAnQ M65 G475 P5 1907 CAR). Sur ce plan de la ville du début du XXe siècle, il paraît évident que la rue Saint-Paul s'intègre dans un ensemble de grande artères facilitant le déplacement des biens et des personnes entres différents centres névralgiques tels que le port et la gare Bonaventure.

Dans l'ensemble, le plan de 1912 présente peu de changements significatifs. Tout au plus l'organisation des bâtiments secondaires situés à l'arrière des constructions donnant sur la rue Saint-Paul est-elle à nouveau modifiée, dans le quadrilatère formé des rues Saint-Paul, Saint-Maurice, Saint-Henri et De Longueuil (figure 154). En effet, depuis le début du XIXe siècle, l'aménagement des cours arrière de ce quadrilatère semble connaître des variations. Il est manifeste que les constructions qui s'y trouvent, la plupart du temps en bois, ont un caractère temporaire pendant tout le XIXe siècle et encore au début du XXe siècle. Ce quadrilatère, tout comme celui situé juste à l'ouest, est rasé vers le milieu du XXe siècle pour faire place à de nouveaux espaces de stationnement (figure 155).

2.11.3 Interventions archéologiques antérieures

Au moment de la rédaction de ce rapport, les seules interventions connues réalisées aux abords immédiats de l'aire des travaux se rapportent à deux projets effectués pour le compte de la CSEM, dans la rue Saint-Henri. D'abord, une supervision archéologique avait permis de mettre au jour les restes du canal des Sulpiciens, retrouvés en bordure ouest de la rue Saint-Henri. Une autre supervision archéologique avait démontré la présence de murs de fondation de bâtiments et probablement de caves qui y étaient associées à l'angle sud-est des rues Saint-Maurice et Saint-Henri.

En 2002 ont été découverts des vestiges du canal des Sulpiciens à l'intersection des rues Saint-Henri et Saint-Paul (MTL02-25-01). Ces vestiges étaient préservés sur une hauteur d'environ 0,70 m, à un peu plus de deux mètres sous la surface (Ethnoscop 2004). Ont également été mis au jour à cette occasion, près de la surface et en bordure ouest de la rue Saint-Henri, le mur de fondation est (au parement ouest recouvert de liège) de l'entrepôt frigorifique A. A. Ayer puis, à environ 1,80 m sous la surface, le plancher de cave de cet entrepôt construit en 1894. L'existence de plusieurs phases de construction dans le mur de fondation suggère que la fondation est de l'aile est du collège (incendiée en 1893) a pu être réutilisée. Au code temporaire MTL02-25-01 est aussi rattaché un sondage pratiqué au coin nord-ouest des rues Duke et William, où une fondation en pierre (tronçon d'un mur d'enceinte du marché aux chevaux?) a été mise au jour (Ethnoscop 2007).

Dans la rue Saint-Maurice, à l'angle de la rue Saint-Henri, les travaux de la CSEM réalisés en 2007 ont permis d'explorer les limites de l'ancienne réserve militaire, à proximité de l'aire d'intervention. En effet, la rue Saint-Henri prend place sur la bordure ouest d'un espace occupé par la réserve militaire pendant tout le XVIIIe siècle. Ainsi, le cadre construit situé vers l'est appartient-il généralement au deuxième quart du XIXe siècle, avant d'être fortement perturbé par l'élargissement d'une dizaine de mètres de la rue Saint-Maurice vers le sud, survenu entre 1940 et 1964. Des travaux réalisés par Bell, sous la supervision archéologique d'Arkéos (Arkéos, 2002), ont permis de mettre au jour un ensemble d'anciens niveaux de rue et de couches de rehaussement un peu à l'ouest de la rue Saint-Henri. Le dépôt le plus profond serait un aménagement de circulation datant de la fin du XIXe siècle. Le déplacement des travaux vers le centre-nord de la rue aurait permis d'éviter de rencontrer les vestiges de l'ancien front construit. De plus, les travaux d'Archéotec (2004) exécutés au centre de la rue Saint-Maurice, à l'angle de la rue McGill, ont permis de mettre au jour un segment de l'escarpe du bastion de Lachine ainsi qu'un mur de façade d'un bâtiment construit entre 1825 et 1879 (René Bélanger, archéologue, communication personnelle, janvier 2007).

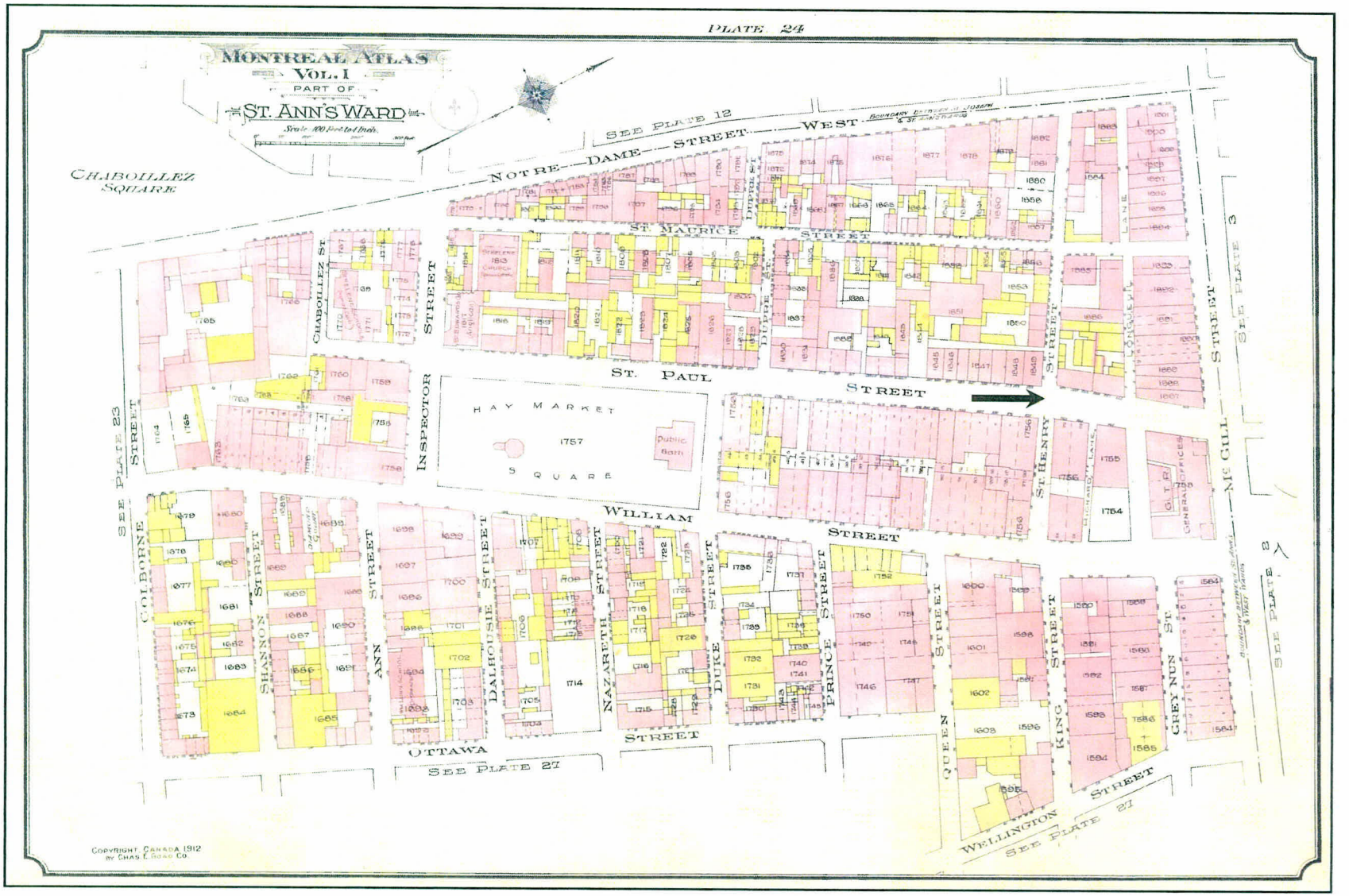

Figure 154: Extrait du plan de Charles Edward Goad de 1912 (BAnQ G1144 M65G475 C3 1912 CAR #1). Le cadre bâti des secteurs touchés par les interventions se modifie peu. Seule la trame des annexes des cours arrières semble être en mouvement depuis le XIXe siècle.

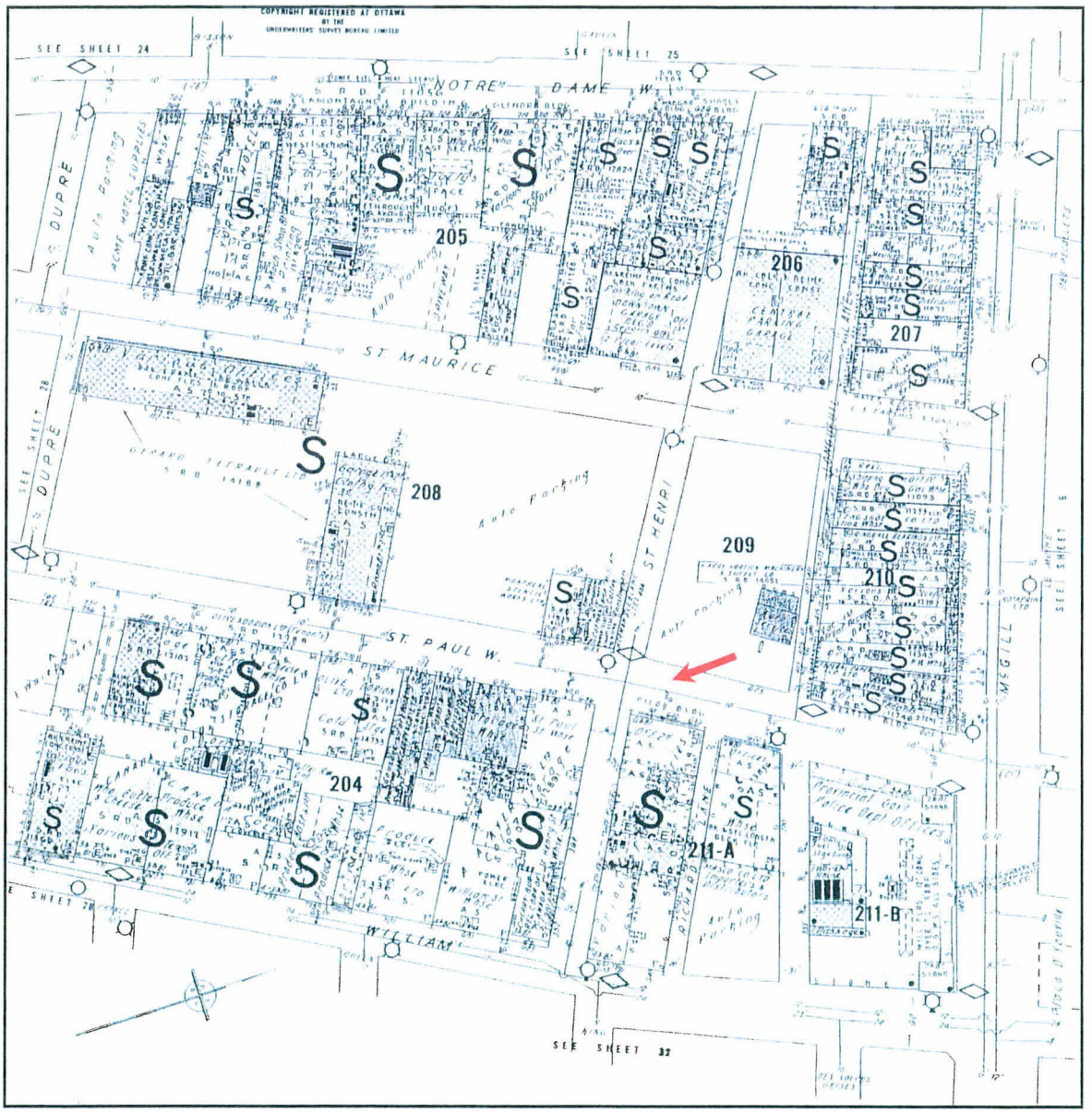

Figure 155: Extrait du plan d'Underwriters' Survey Bureau, « Insurance plan of the city of Montreal », 1964 (BAnQ G 1144 M65 G475 1964 CAR). Vers le milieu du XXe siècle, les bâtiments de plusieurs quadrilatères sont rasés pour faire place à des espaces de stationnement.

2.11.4 Résultats d'intervention

2.11.4.1 Site du Moulin (BiFj-96)

- Sous-opération 1A

La sous-opération 1A a été ouverte dans l'espace compris entre le trottoir et la ligne de façade des bâtiments. Il s'agit d'une tranchée de 4,00 m est-ouest sur 1,75 m qui prenait place du côté sud de la rue Saint-Paul, chevauchant la moitié ouest de la ruelle Remdev (plan 64).

Quatre lots ont été ouverts dans les limites de cette sous-opération. D'abord, le dégagement des niveaux de surface (1A1) a été réalisé par l'entrepreneur avec une pelle mécanique, sous la supervision d'un archéologue. Les niveaux du trottoir et de sa sous-fondation (béton et concassé) ont été dégagés, de même qu'un remblai d'environ 0,35 m d'épaisseur qui recouvrait un massif électrique. Au sud du massif, la tranchée a atteint une profondeur de 1,70 m sous la surface; un nouveau lot (1A2) a été ouvert lorsque des traces de maçonnerie ont été mises au jour dans la paroi nord de la tranchée. La moitié est de la sous-opération a rapidement été abandonnée, alors que différents services ont pu être observés dans des remblais de criblure de pierre.

Le lot 1A2 désigne le dégagement mécanique et manuel. Les sols situés à la hauteur du sommet dérasé du vestige, d'une épaisseur de 0,35 m. Il s'agit d'une matrice hétérogène composée de sable limoneux brun foncé, meuble, comprenant des nodules de chaux et du charbon de bois. Les artefacts retrouvés consistent en de la terre cuite fine blanche, terre cuite fine blanche vitrifiée, *creamware*, fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche et en un clou forgé (tableau 41). Pour sa part le vestige, désigné par le lot 1A3 correspond à un mur de maçonnerie orienté nord-sud, de 0,76 m de largeur. Il était situé sur la limite est du lotissement actuel, dans l'axe de la rue Remdev. La structure avait été démontée pour permettre la construction du bâtiment qui occupe actuellement le site. Il s'agit d'un mur de pierres calcaires brutes à double parement avec blocage et qui a pu être observé sur une hauteur d'environ 1,20 m (photo 93). La base du mur n'a pas été dégagée. Le lot 1A4 a été ouvert au pied du mur pour en documenter la période de démolition. C'est une étroite bande de sols situés entre la partie déstructurée du vestige et le parement du mur de fondation du bâtiment actuel qui a été fouillée. Le lot comprend aussi un espace situé en bordure du vestige, du côté de la ruelle. Le niveau dégagé comprend une couche plutôt meuble de sol hétérogène constitué de sable limoneux brun foncé et gris, dans lequel on retrouve des fragments de brique, de charbon minéral et de coquilles d'huîtres. Les artefacts récoltés sont de la même nature que ceux retrouvés dans le lot 1A2, bien que s'y ajoutent du grès grossier rhénan et un fragment de clou tréfilé. L'intervention s'est arrêtée à plus de 2,60 m sous la surface, sans que n'ait été atteint un niveau de sol en place. À ce moment, la semelle de fondation du bâtiment actuel avait déjà été dégagée sur une quarantaine de centimètres.

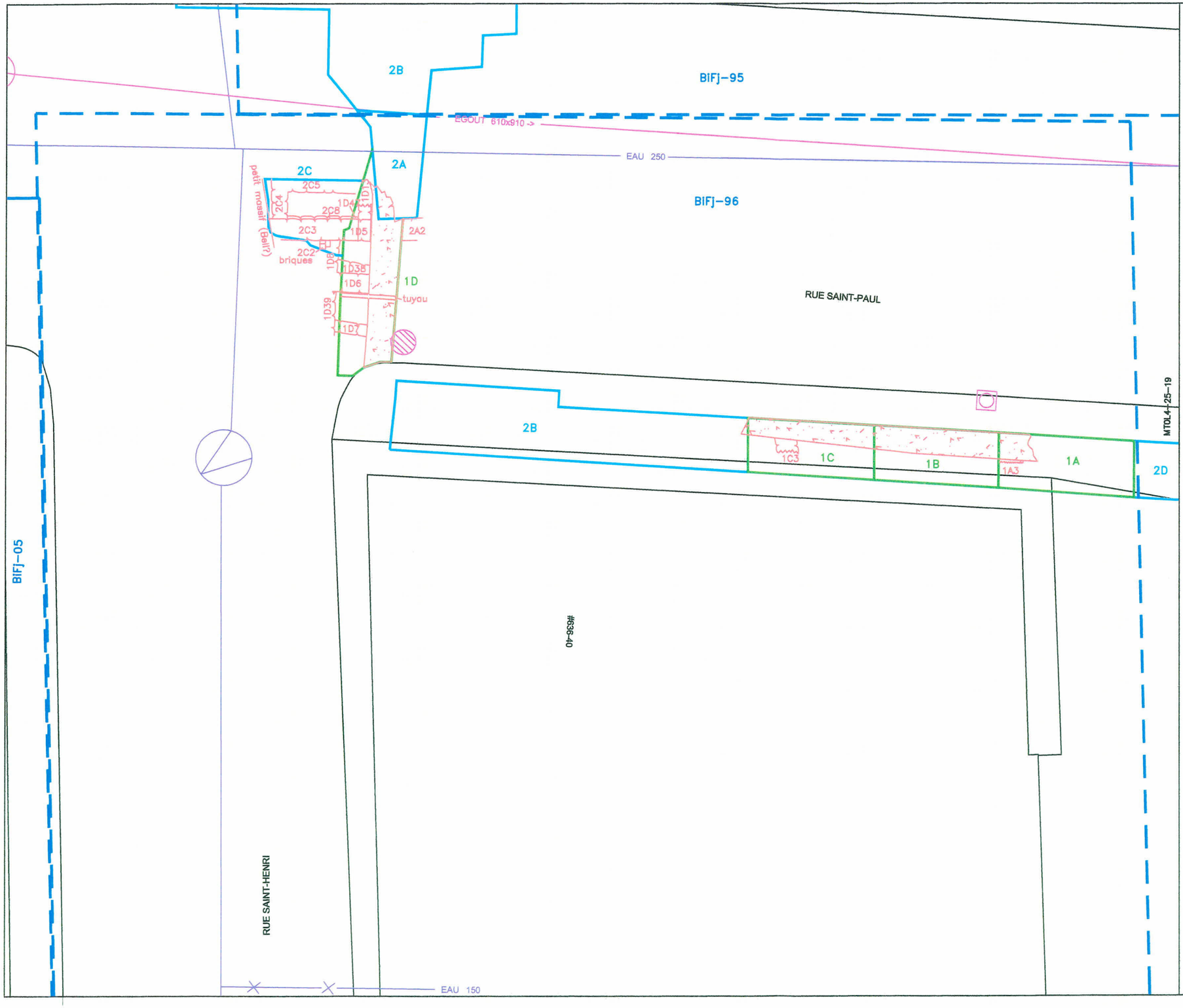

CSEM, RAPPORT 2008–2009

RUE SAINT-PAUL, PROJET 20090023

BiFj–05, BiFj–95, BiFj–96 ET MTL09–25–19

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITE DU MOULIN DES SULPICIENS, 2009

PLAN 64

- SONDAGE PRÉALABLE
- SUPERVISION
- 1A–1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- VESTIGE
- 1A3 NUMÉRO DE VESTIGE
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BIFJ–05 CODE BORDEN
- MTOL4–25–19 CODE TEMPORAIRE
- AQUEDUC
- ÉGOUT

N.Mi N.G.

0 2 4 m

ÉCHELLE : 1: 125

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4036

CSE0720

ethnoscop

Tableau 41 : BiFj-96, résumé des lots

Lot	*Matériel caractéristique*	*Datation*	*Interprétation*
1A1	---	Début XXIe s.	Surface actuelle
1A2	TCFB, CW, TCFBV, clou forge, pipe en TCFAB	1872-1879	Remblai : comblement d'une cave
1A3	---	1804-1879	Vestige de maçonnerie
1A4	TCFB, CW, TCFJ, grès grossier rhénan, clou forgé, clou tréfilé, pipe en TCFAB	1872-1879	Remblai : comblement d'une cave
1B1	---	Début XXIe s.	Surface actuelle
1B2	TCFB, TCG, PW, clou forgé	1872-1879	Remblai : comblement d'une cave
1B3	---	1872-1879	Ensemble de pierres, remblai
1B4	TCFB, GG pipe en TCFAB, ciment	1872-1879	Remblai : comblement d'une cave
1B5	TCFB, TCFBV, TCG, faïence, CW, pipe en TCFAB, fer forgé	1872-1879	Remblai : comblement d'une cave
1C1	---	Début XXIe s.	Surface actuelle
1C2	---		Nettoyage
1C3	---	Fin XVIIe s. – 1879	Vestige de maçonnerie
1C4	---	Après 1804	Rehaussement du secteur
1C5	---	Après 1804	Rehaussement du secteur
1C6	TCFB, CW, faïence	Après 1804	Rehaussement du secteur
1D1	TCFB, TCFJ, GG, clou découpé	Début XXIe s.	Surface actuelle
1D2	TCFB, TCFJ, GG, pipe, clou forgé	1872-1879	Comblement des structures
1D3	TCFB, TCFBV, TCFJ, GG, pipe, clou découpé, clou forgé	1872-1879	Comblement des structures
1D4	TCFB, CW, PW, pipe	1872-1879	Comblement des structures
1D5	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1D6	---		Vestige de maçonnerie
1D7	---	1er tiers du XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1D8	---		Vestige de maçonnerie
1D9	Pièce de monnaie		Fouille
1D10	TCG, CW, clou forgé		Fouille
1D11	TCG		Fouille
1D12	TCFB, TCG, GG		Fouille
1D13	---	Fin du XVIIe s.	Vestige de maçonnerie
1D14	TCFB, CW, PW, pipe, clou découpé	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1D15	TCFB, TCG, pipe, clou forgé		Fouille
1D16	TCFB, TCFJ, CW, GG, pipe, fil tréfilé, clou découpé	3e quart du XIXe s.	Fouille
1D17	TCFB		Fouille

Lot	*Matériel caractéristique*	*Datation*	*Interprétation*
1D18	Verre, os	1er quart du XIXe s.	Fouille
1D19	TCFB, CW, PW, pipe, clou forgé	1er quart du XIXe s.	Fouille
1D20	CW, pipe, clou forgé	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D21	CW, faïence	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D22	TCFB, CW, PW, faïence, pipe, fer forgé	Tournant du XIXe s.	Fouille
1D23	TCFB, TCG, GG, clou forgé, plastique	1ère moitié du XIXe s.	Fouille
1D24	TCFB, TCG, pipe	1ère moitié du XIXe s.	Fouille
1D25	TCFB, TCG, CW, pipe	1ère moitié du XIXe s.	Fouille
1D26	CW, faïence	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D27	TCG, CW, PW, clou forgé	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D28	faïence	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D29	PW, CW	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D30	TCG, CW, PW, GG, clou forgé	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D31	CW, pipe		Fouille
1D32	---		Fouille
1D33	---		Fouille
1D34	---		Fouille
1D35	TCFB, CW, PW, pipe	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D36	---		Fouille
1D37	---		Fouille
1D38	---	Fin du XVIIe s.	Vestige de maçonnerie
1D39	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1D40	CW, faïence, pipe	Tournant du XIXe s.	Fouille
1D41	CW, clou forgé	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D42a	TCFB, CW, TCG, pipe	1er quart du XIXe s.	Fouille
1D42b	CW, faïence	1er quart du XIXe s.	Fouille
1D43	---	1er quart du XIXe s.	Fouille
1D44	Bois	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D45	TCFB, GF	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille

Lot	*Matériel caractéristique*	*Datation*	*Interprétation*
1D46	TCFB, TCG, CW	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1D47	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1D48	---	Fin du XVIIe s.	Vestige de maçonnerie
2A1			Surface actuelle
2A2		Fin du XVIIe s.	Vestige de maçonnerie
2A3		XIXe s.	Conduit en grès
2B1			Ouverture
2C1			Ouverture
2C2		XIXe s.	Vestige de maçonnerie
2C3		XIXe s.	Vestige de maçonnerie
2C4		Fin du XVIIe s.	Vestige de maçonnerie
2C5		Fin du XVIIe s.	Vestige de maçonnerie
2C6			Nettoyage
2C7			Sondage exploratoire
2C8		XIXe s.	Vestige de maçonnerie

Photo 93 : BiFj-96, sous-opération 1A, vue en plan du vestige 1A3. La partie sud du mur a été tronquée lors de la construction de la cave de Place Saint-Paul. Vue vers l'est (BiFj-96-09-NUM1-5)

Basé sur l'analyse cartographique, le cadre historique de ce secteur indique qu'à cet endroit la rue Saint-Paul est élargie entre 1872 et 1879. Dans cette partie de la ville, les constructions du XIXe siècle prennent place sur un niveau de remblai résultant du démantèlement des fortifications et d'une volonté de rehausser les terrains situés en zones humides, voire inondables. Le plan de Plunkett & Brady de 1872 présente le projet d'élargissement de la rue. Parmi les bâtiments touchés, on compte une annexe du Petit séminaire située juste à l'emplacement de l'intervention décrite. Cette annexe apparaît à la même époque que le Petit séminaire, dont la construction est amorcée en 1804. Comme aucune couche d'occupation n'a été fouillée et qu'il n'est pas possible de préciser si le bâtiment possédait ou non une cave, la collection matérielle récoltée doit être mise en relation avec le rehaussement réalisé entre 1872 et 1879. Enfin, l'épaisseur et la profondeur du mur 1A3 permettent de croire que le bâtiment possédait un soubassement à cet endroit.

- Sous-opération 1B

La sous-opération 1B était située juste à l'ouest de la sous-opération 1A et recoupait une nouvelle section de la tranchée de l'entrepreneur, de 4,00 m de longueur. Le lot 1B1 renvoie aux niveaux de surface et aux infrastructures, jusqu'au dégagement du massif électrique. Une bande de sols de 0,90 m de largeur (1B2) a été fouillée du côté sud du massif, à partir de plus ou moins 1,25 m sous la surface. À cette profondeur, une concentration de pierres avait été observée (1B3), bien qu'il ne s'agissait en fait que d'un groupement déstructuré intégré dans un remblai. Aussi les lots 1B4 et 1B5, qui devaient permettre de comprendre le contexte d'utilisation et de démolition du vestige présumé, perdaient-ils leur signification. L'ensemble de ces lots ne correspond ainsi qu'au remblaiement de la cave de l'annexe du séminaire, réalisé vers 1872-1879. Aucun nouvel indice d'utilisation de cette cave n'a été mis au jour. L'excavation s'est arrêtée à une profondeur d'environ 2,00 m sous la surface. Le dernier lot (1B5) désigne une tranchée de construction bordant le mur du bâtiment occupant actuellement le site d'une largeur d'environ 0,55 m. Il semble donc que la démolition de l'annexe du séminaire et la reconstruction du bâtiment actuel se soient déroulées en deux phases distinctes.

- Sous-opération 1C

Un autre tronçon de la tranchée excavée par l'entrepreneur, d'une longueur de 4,00 m a été inclus dans les interventions préalables. La sous-opération 1C s'étendait du côté ouest de la sous-opération 1B. Encore cette fois, les niveaux de surface ont été dégagés de façon mécanique (1C1) jusqu'à la hauteur du massif. Un nouveau vestige de maçonnerie de pierre (1C3), structuré cette fois, a été retrouvé. L'assemblage, orienté nord-sud, était coupé au sud par la tranchée d'implantation du bâtiment actuel et au nord par la pose du massif. Le mur de maçonnerie de pierres calcaires de 0,50 m de longueur avait une largeur variant de 0,62 à 0,72 m (photo 94). Le mur a été dégagé sur une hauteur de 0,60 m et un ressaut de 0,10 m a été observé sur son parement est, à 0,50 m du sommet. Sa position semble indiquer qu'il s'agit du mur ouest de l'annexe du séminaire et qu'il serait donc relation avec le mur 1A3. Le mode de construction des deux murs présente toutefois de nombreuses différences. Outre les largeurs respectives, la couleur du mortier, la friabilité et l'épaisseur des joints diffèrent d'un vestige à l'autre. Dans le cas du vestige 1C3, les joints sont plus étroits et plus friables. Il en est de même des pierres, dont les volumes sont inférieurs à ceux des pierres du vestige 1A3. De plus, le mur 1C3 présente un léger décalage nord-ouest / sud-est qui n'a pas été observée dans le mur 1A3.

Photo 94 : BiFj-96, sous-opération 1C, vue du parement ouest du vestige 1C3. Vue vers l'est (BiFj-96-09-NUM1-21)

Compte tenu de la hauteur du dérasement, de la continuité des remblais et de sa position relative, il est tout à fait justifié d'associer ce vestige au mur ouest de l'annexe du séminaire. Toutefois, les nombreuses différences relevées dans les modes de construction de ce mur et du mur est du même bâtiment semblent indiquer qu'il y a eu deux étapes de construction et possiblement un réemploi d'une construction antérieure. Or, l'annexe est la première construction dans ce secteur suite à la démolition du moulin des Sulpiciens. Aussi serait-il justifié de croire que le mur 1C3 appartenait au moulin. Une superposition du plan de Chaussegros de Léry (plan 65) confirme non seulement que le mur est du moulin était situé dans ce secteur, mais que le bâtiment présentait un axe légèrement différent de celui du cadre bâti actuel. Toutefois, pour confirmer cette hypothèse, il aurait fallu atteindre la base du mur, qui devait s'implanter assez profondément dans le sol naturel stérile.

Les dépôts fouillés demeurent à l'intérieur du remblai des années 1870 et donnent peu de renseignements utiles, autant sur le comblement de la cave que sur la hauteur des niveaux situés à l'ouest de l'annexe. Un amas de pierres a été dégagé tout près de la surface actuelle, à la limite sud de la sous-opération. Il s'agit vraisemblablement structure permettant de soutenir le portique d'origine du bâtiment actuel. Ce bâtiment, la Place Saint-Paul, aurait été construit juste avant 1879. La tranchée d'implantation du massif atteignait finalement une profondeur de 1,35 m sous la surface du trottoir. Le vestige 1C3 avait été dérasé jusqu'à cette altitude.

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023
BiFj–05, Bifj–95, BiFj–96 ET MTL09–25–19

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SUPERPOSITION DU PLAN DE CHAUSSEGROS DE LERY DE 1717 SUR LE PLAN ACTUEL

PLAN 65

- SONDAGE PRÉALABLE
- SUPERVISION
- 1A–1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- 1A NUMÉRO D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- BIFJ–61 CODE BORDEN
- MTL09–25–19 CODE TEMPORAIRE
- LIMITE D'ARRONDISSEMENT HISTORIQUE
- AQUEDUC
- ÉGOUT

N.MG N.G.

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1: 1000

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4036

CSE0720

ethnoscop

- Sous-opération 1D

Dernière intervention préalable associée au site du moulin des Sulpiciens, la sous-opération 1D a pris place dans la moitié sud de la rue Saint-Paul, sur la limite est de l'intersection avec la rue Saint-Henri (photo 95). Il s'agit d'une tranchée nord-sud d'environ 6,00 m de longueur sur 1,75 m, qui a permis de mettre au jour pas moins de 48 contextes différents, dont neuf vestiges de maçonnerie (plan 66 et tableau 42). L'enchevêtrement de ces structures et la position qu'elles occupaient dans l'emprise de la rue ont rendu leur interprétation difficile. Il semble qu'aucun de ces vestiges ne soit être associé à l'occupation de l'espace après l'élargissement de la rue, réalisé entre 1872 et 1879. De plus, en raison de la présence de la réserve militaire, aucune construction n'aurait occupé le site pendant le XVIIIe siècle. Entre 1804 et 1872, l'annexe du séminaire demeure le seul bâtiment connu dans le secteur. Aussi, la possibilité était grande que certains des vestiges mis au jour appartiennent au moulin des Sulpiciens, dont le bâtiment et ses annexes constituaient les seules constructions toujours en place après l'implantation de la réserve militaire. Enfin, il est également possible que certains des vestiges appartiennent à des bâtiments antérieurs à la construction du moulin. La séquence stratigraphique et la culture matérielle apportent certains éléments d'interprétation. Cependant, plusieurs des sols fouillés se retrouvent entre les vestiges, dans des contextes de remblais. Aussi, en n'ayant accès qu'aux parements intérieurs des murs, il était souvent difficile d'identifier s'ils avaient été mis en place dans le remblai de 1804, ou s'ils s'appuyaient plus profondément, dans les sols antérieurs.

Photo 95
BiFj-96, sous-opération 1D, localisation générale des travaux, vue vers le nord (BiFj-96-09-NUM1-28)

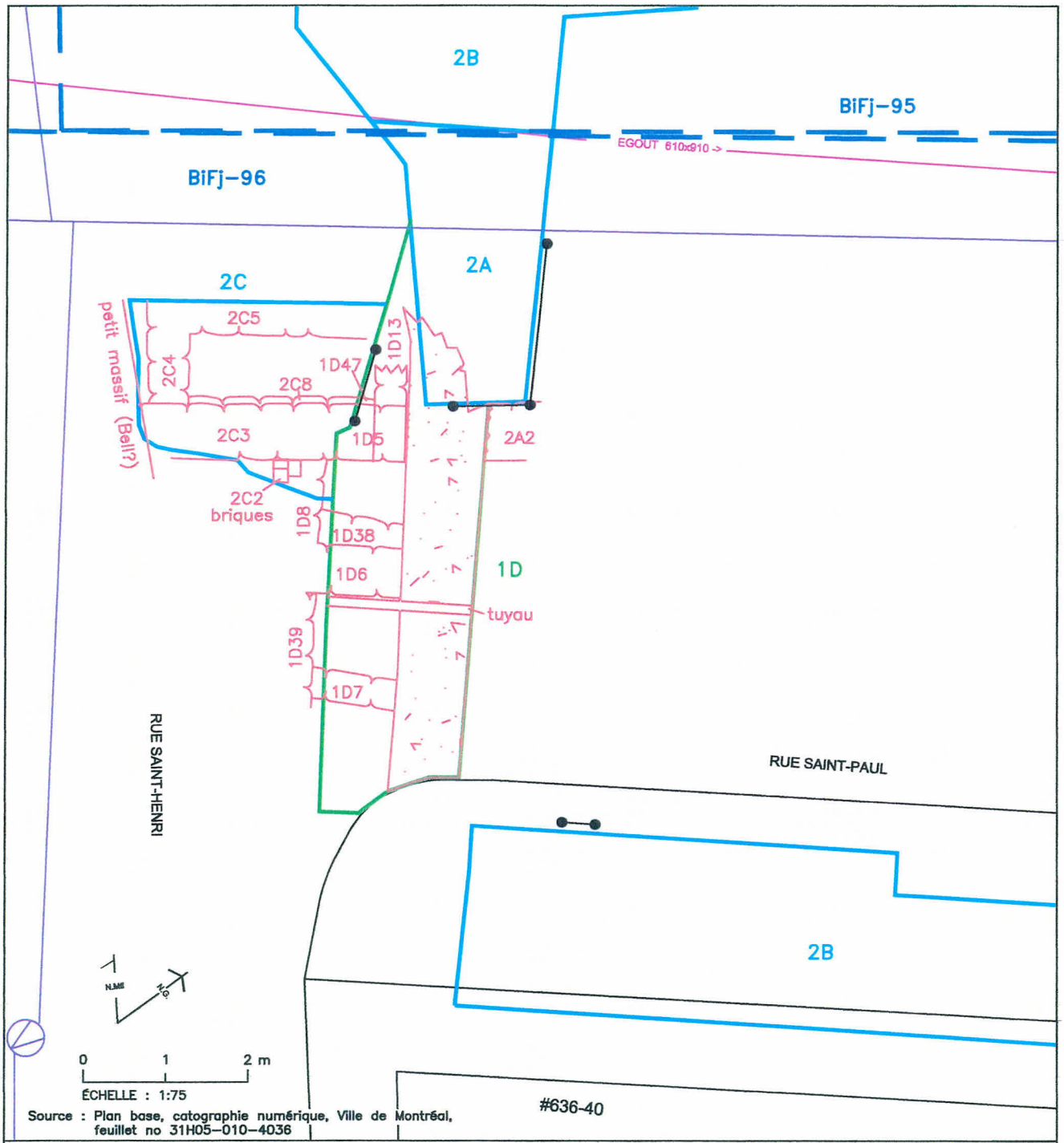

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023, BiFj–96
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1D, 2A ET 2C DU SITE DU MOULIN DES SULPICIENS, 2009
PLAN 66

- SONDAGE PRÉALABLE
- SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
- 1D–2B NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION
- VESTIGE
- 1A3 NUMÉRO DE VESTIGE
- MAÇONNERIE
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- MASSIF DE BÉTON
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER
- BiFj–96 CODE BORDEN
- AQUEDUC
- ÉGOUT

CSE0720
ethnoscop

Tableau 42: BiFj-96, liste des vestiges

N°	Lot(s) au rapport	Relations stratigraphiques	Nature	Orientation	Longueur (m)	Largeur (m)	Sommet (m NMM)	Base (m NMM)	Datation
1	1A3		Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 0,35	0,76	12,64	Moins de 11,45	1804-1879
2	2A3	Recoupe 2A2	Conduit en grès	Nord-sud	(+) 0,90	0,29			XIXe s.
3	2C2	Au-dessus de 1D8	Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 0,40	0,35	13,54	13,46	XIXe s.
4	1D7	Imbriqué à 1D39	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 0,70	0,30	12,78	12,62	XIXe s.
5	1D39	Imbriqué à 1D7; appuyé contre 1D8	Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 1,40	?	12,58	?	XIXe s.
6	1D5-2C3	Au-dessus de 1D47 et 2C8; appuyé contre1D8	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 3,20	0,70	13,55	12,96	XIXe s.
7	1D47-2C8	Sous 1D5 et 2C3; appuyé contre 1D13 et 1D48; au-dessus de 2C4	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 3,20	0,78	12,96	11,96	XIXe s.
8	2A2	Coupé par 2A3	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 0,38	0,72			XVIIIe s.
9	1C3		Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 0,50	0,62 – 0,72	13,37	Moins de 12,79	Fin XVIIIe s.-1879
10	1D6	Imbriqué à 1D8; au-dessus de 1D38	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 0,90	0,60	12,66	12,08	XVIIIe s.
11	1D8	Imbriqué à 1D6; au-dessus de 1D38	Mur de maçonnerie	Nord-sud	1,65	?	13,36	12,02	XVIIIe s.

N°	Lot(s) au rapport	Relations stratigraphiques	Nature	Orientation	Longueur (m)	Largeur (m)	Sommet (m NMM)	Base (m NMM)	Datation
12	1D38	Sous 1D6 et 1D8	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 0,60	(+) 0,35	12,02	?	Fin XVIIe s.
13	1D13	Sous 1D5; appuyé contre 1D47;	Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 0,50	0,39	12,34	?	Fin XVIIe s.
14	1D48	Sous 1D5; appuyé contre 1D47	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 0,55	?	12,88	?	Fin XVIIe s.
15	2C4	Imbriqué à 2C5; sous 2C3	Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 1,25	0,40	12,61	12,22	Fin XVIIe s.
16	2C5	Imbriqué à 2C4	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 2,15	(+) 0,30	12,65	?	Fin XVIIe s.

Les données manquantes (en jaune) peuvent être récupérées à partir de la coupe stratigraphique.

Comme pour les tranchées décrites précédemment, le lot 1D1 comprend le dégagement mécanique des niveaux de surface, jusqu'au sommet du massif. Ce dégagement a été réalisé sans la présence de l'archéologue, mettant au jour la plupart des vestiges de maçonnerie, dont une fosse quadrangulaire. Par la suite, l'intervention archéologique a consisté à définir les contextes d'utilisation et d'abandon des structures mises au jour. Situé dans la partie supérieure de la fosse quadrangulaire, le lot 1D2 était composé d'un loam sableux brun foncé, meuble, avec quelques pierres, des lentilles de chaux et quelques fragments de briques et de charbon minéral, résultant vraisemblablement du remblayage des structures. Le matériel récolté comprend de très nombreux os de mammifères, des bols et des assiettes en terre cuite fine blanche, un bol en terre cuite fine jaune, des bouteilles de verre et quelques-unes en grès, de même que de rares clous, dont un est forgé. Le lot 1D2 a été fouillé à la pelle jusqu'à environ 1,50 m sous la surface de la rue. Dans le même espace, le lot 1D3 s'est poursuivi à la truelle, sur une profondeur variant de 0,06 à 0,10 m. La matrice est demeurée très semblable à celle du lot 1D2, tout comme l'assemblage d'artefacts, bien que cette fois l'échantillonnage ait été exhaustif. On y retrouve des tessons de terre cuite fine blanche vitrifiée et quelques boutons en verre opaque blanc et en os.

Le lot 1D4 a été ouvert à l'extrémité sud de la tranchée, en bordure d'un autre vestige de maçonnerie orienté est-ouest (1D7). Le dépôt hétérogène et meuble était composé de sable fin, de limon et de granules de chaux. On y retrouvait des éclats de pierre, des fragments de brique, du charbon de bois et quelques artefacts semblables à ceux dégagés dans les lots 1D2 et 1D3.

Les quatre lots suivants devaient permettre d'identifier un premier groupe de structures, déjà visibles depuis l'ouverture mécanique de la tranchée. Formant le mur nord de la fosse, le vestige 1D5 présentait une largeur de 0,65 m et a été dégagé sur une longueur de 1,20 m (plan 66). La partie est a été déstructurée par la pose du massif actuel. Son sommet dérasé se situait à seulement 0,60 m sous la surface. Du côté ouest de la fosse, le mur 1D8 venait s'appuyer au nord contre le mur 1D5 (photo 96). La largeur du mur 1D8 n'est pas connue, mais sa longueur était de 1,65 m. Il formait la limite sud de la fosse et s'imbriquait au mur 1D6. Ce dernier avait une largeur d'environ 0,60 m et s'étendait vers l'est sur une longueur de 0,80 à 0,90 m, avant d'être tronqué par le passage du massif. Quant au vestige 1D7, il .était indépendant des autres murs. Il formait un assemblage étroit de pierres maçonnées orientées est-ouest, qui ne mesurait que 0,30 m de largeur et qui a été observé sur 0,80 m de longueur. Sa limite ouest se perdait dans la coulée de béton d'un puits d'accès situé en dehors des limites de l'excavation. Par le remplissage 1D14 de sa tranchée de construction, le mur 1D7 daterait du premier tiers du XIXe siècle. Le nettoyage du mur 1D5 a permis de retrouver une pièce de monnaie (1D9). L'objet est très corrodé, mais il pourrait comporter les armoiries de la Ville de Montréal, ramenant sa datation après 1832 (photo 97).

Les lots 1D10 et 1D11 comprennent le redressement de la paroi de la tranchée sur une bande étroite située juste au nord du mur 1D5. Il s'agit du seul secteur permettant d'accéder à la séquence stratigraphique des sols coupés par la construction des différents vestiges (figure 156). D'abord, le profil du mur montre deux états distincts, avec un retrait de la partie supérieure (photo 98). Associée à quelques autres différences dans les dimensions des matériaux de construction, cette caractéristique devait conduire à distinguer les deux états à l'aide d'un nouveau numéro de lot (1D47). Les couches 1 à 5 de la coupe stratigraphique présentent la mise en place de l'infrastructure de la rue, alors que les couches 7, 8 et 9 sont le résultat de travaux de démolition à proximité.

Photo 96 : BiFj-96, sous-opération 1D, vue vers l'ouest des vestiges 1D5-1D47-1D48, 1D8 et 1D6 (BiFj-96-09-NUM1-33)

Photo 97 : BiFj-96, sous-opération 1D, pièce de monnaie retrouvée lors du nettoyage du mur 1D5 (photographie Monique Laliberté)

Photo 98
BiFj-96, sous-opération 1D, parement nord des vestiges 1D5 et 1D47
(BiFj-96-09-NUM1-57)

Photo 99 : BiFj-96, sous-opération 1D, vue en plan du vestige 1D7 avant son démantèlement (BiFj-96-09-NUM1-38)

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 1D, paroi ouest, BiFj-96

1) Asphalte; revêtement de la rue

2) Asphalte; ancien niveau de rue

3) Béton; infrastructure de la rue

4) Béton grossier; infrastructure de la rue

5) Sable fin brun jaunâtre, graveleux, ferme, contenant des cailloux et du gravillon subarrondis et beaucoup de nodules de chaux; nivellement après la démolition d'un bâtiment

6) Loam limoneux brun, plutôt homogène et ferme, contenant quelques éclats de pierres calcaires, du mortier et un os à sa base; remplissage de la tranchée de construction du mur 1D5

7) Sable limoneux brun rougeâtre, hétérogène et ferme, contenant du gravier et du gravillon arrondis, des lentilles de mortier et des éclats de pierres calcaires; démolition d'un bâtiment

8) Sable très fin limoneux jaune, ferme, contenant quelques lentilles limoneuses brunes et une pierre ronde; remblai

9) Argile sableuse grise, compacte, contenant beaucoup de mortier, de pierres et d'éclats de calcaire; démolition d'un bâtiment

10) Nodules de sable très fin limoneux jaune dans un sable très fin gris noirâtre, hétérogène et compact, contenant quelques éclats de pierres calcaires, de la terre cuite grossière (avec glaçure verte) et une coquille d'huître; surface d'occupation

11) Sable fin argileux brun orangé, compact, contenant du gravier et du gravillon arrondis et des traces de scories; remblai

12) Sable très fin jaune, compact (sable de rivière avec du mica); remblai

13) Sable fin brun grisâtre, compact; remblai. La partie supérieure est plus argileuse et comprend aussi des traces de charbon de bois et un peu de gravillon arrondi.

14) Sable argileux et mortier jaune-beige, plutôt compact, contenant quelques nodules de chaux et des traces de charbon de bois; démolition?

15) Argile gris foncé, plutôt compact, hétérogène, contenant beaucoup de charbon de bois, quelques nodules de chaux, des pierres et des éclats de pierres calcaires et quelques fragments de briques; remplissage de la tranchée de construction du mur 1D13

16) Argile et mortier, hétérogène, contenant plusieurs éclats de pierres calcaires; remplissage de tranchée de construction du mur 1D13

17) Limon argileux noir, organique, plutôt compact; ancien horizon de surface du sol naturel

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023
BiFj–96
SOUS–OPÉRATION 1D (AU NORD DES VESTIGES 1D5–1D47),
PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

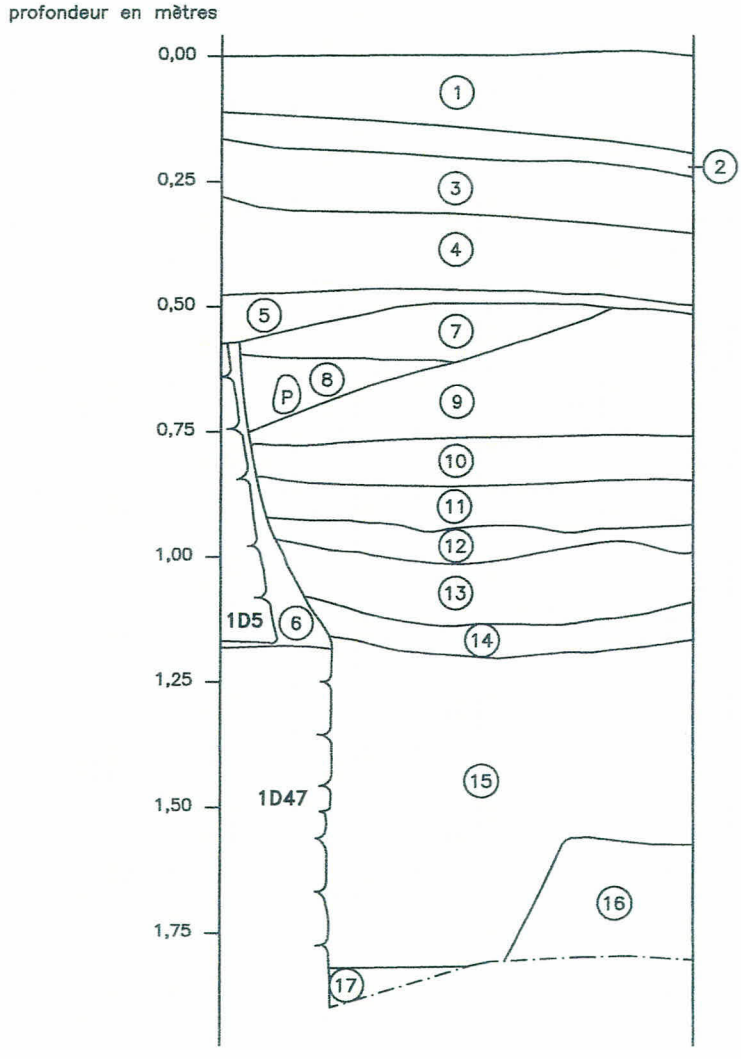

P Pierre
1D5 Numéro de vestige
Maçonnerie
Limite de fouille

0 0,50 m
ÉCHELLE : 1:15

CSE0720
ethnoscop

FIGURE 156

Enfin la couche 10, composée d'un sable très fin gris noirâtre dans lequel on retrouve des nodules de sable très fin limoneux jaune correspond à la surface d'occupation au moment de ces travaux de démolition. On y retrouve notamment des fragments de terre cuite grossière à glaçure verte et quelques coquilles d'huîtres, de même que des éclats de pierre calcaire. Les couches 11 à 14 peuvent être interprétées comme des niveaux de rehaussement successifs; il pourrait s'agir des remblais mis en place en 1804. La lecture des niveaux 15 et 16 est faussée par la mise en place d'un autre mur de pierres (1D13) à la fin du XVIIe siècle, sur lequel vient s'appuyer la base du mur 1D47. Il s'agit en effet du comblement de la tranchée de construction du mur 1D13. À cet égard, une autre coupe stratigraphique réalisée dans les limites de la sous-opération 2B sera plus loquace. Notons tout de même que la base du mur 1D47 repose dans un limon argileux noir.

La poursuite de la fouille a impliqué le nettoyage et le dégagement des lots situés entre les murs 1D6 et 1D7. Une première couche de 0,05 m à 0,12 m d'épaisseur a été nettoyée manuellement dans la partie nord de ce secteur (1D13), alors que les abords du mur 1D7 faisaient l'objet d'un autre lot (1D14), associé à la tranchée de construction du mur (photo 99). Par la suite, les restes du mur 1D7 ont été retirés, puis la nouvelle surface a été nivelée (1D17) en préparation d'une fouille plus fine. Cette fouille a été réalisée en divisant le secteur en deux cadrans. Le premier cadran fouillé était situé au sud. Il avait une superficie de 1,00 m sur 0, 65 m et sa fouille s'est amorcée avec le lot 1D18. Ce lot, comme le lot sous-jacent (1D19), était riche en artefacts. À ces deux lots correspond une matrice hétérogène composée de sable, de limon et d'argile. Les assemblages de culture matérielle renvoient d'une façon générale au premiers tiers du XIXe siècle. Le cadran nord a pour sa part été fouillé en un seul lot qui englobe les deux couches 1D18 et 1D19. Ici, le lot 1D20 ne révèle rien de plus. Une tranchée exploratoire (1D21), traversant des dépôts du dernier tiers du XVIIIe siècle, a donné l'occasion de retrouver la base du mur 1D7 et de documenter l'épaisseur des niveaux situés dans la partie sud de la sous-opération. Le fond de cette tranchée correspond à une surface de cuir, à quelques 0,30 m plus profond.

Si les dépôts fouillés jusqu'alors dans cette section de la sous-opération pouvaient tous être identifiés comme des remblais anthropiques, à partir des lots 1D22 et 1D40, les niveaux semblaient davantage résulter d'une déposition naturelle. D'abord, ces deux lots contigus étaient composés d'une argile limoneuse gris verdâtre, marbrée par endroits de brun jaunâtre. On y retrouvait des nodules de chaux et quelques traces de charbon de bois, tandis que l'assemblage d'artefacts pourrait être associé au tournant du XIXe siècle. La nature de la matrice et la nature des témoins matériels ne permettent pas de croire qu'il s'agisse d'une surface d'occupation. Par contre, les indices pédologiques tels que la composition argileuse et organique de la matrice et l'observation de marbrures, joint à l'inclusion de nombreux fragments d'artefacts, tendent fortement vers un alluvionnement ou même un colluvionnement plutôt soudain. Nous serions alors en présence d'un niveau antérieur au rehaussement de 1804 et qui, selon la superposition du plan de Chaussegros de Léry, prendrait place dans la cave du moulin des Sulpiciens.

Les niveaux inférieurs étaient d'autant plus étonnants. Les lots 1D26 et 1D41 étaient composés d'une couche d'argile limoneuse jaune verdâtre, compacte, avec quelques cailloux et de rares artefacts assez fragmentés, formant un assemblage du dernier tiers du XVIIIe siècle. Il s'agit d'un niveau de sol naturel remanié, peut-être lors d'un creusement effectué à proximité. Dans ce cas, son altitude corrobore l'hypothèse d'une action réalisée avant le rehaussement du terrain au

début du XIXe siècle. Sous ce dépôt, les lots 1D27, 1D44 et 1D45 possédaient les caractéristiques d'un ancien horizon organique en sol naturel, formé d'une argile limoneuse noire, ferme, avec des traces de charbon de bois et de rares granules de chaux. On retrouve ce genre de matrice dans des milieux riches en matières végétales et la compacité du dépôt rappelait celle des sols labourés. Les quelques artefacts retrouvés ne contredisent pas l'hypothèse d'une déposition datant du dernier tiers du XVIIIe siècle. La présence de niveaux anthropiques en dessous et la proximité des sols naturels en place suggèrent que cette partie de la séquence stratigraphique provenait d'un creusement réalisé à proximité.

Les niveaux suivants (1D28-1D29-1D30-1D46), situés à 2,20 m sous la surface de la rue, correspondent à un dépôt de retailles de cuir, fouillé sur 0,05 à 0,10 m d'épaisseur. Plus de 840 pièces d'épaisseur variées ont été dénombrées, sans qu'il soit possible de les associer à un type particulier d'industrie. La présence d'écorce dans les dépôts pourrait être associée à des activités de tannage. Sans être caractéristiques, les artefacts retrouvés parmi les retailles de cuir appartiendraient au dernier tiers du XVIIIe siècle. Pourtant, ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle qu'une fabrique de chaussures apparaît dans le secteur, et ce, dans l'édifice actuel de la Place Saint-Paul, une fois que le cadre bâti fut modifié pour l'élargissement de la rue. Par contre, compte tenu de la datation des assemblages de culture matérielle contenus dans ce dépôt et les lots supérieurs, les retailles de cuir seraient associées à l'occupation des lieux par les Sulpiciens, à une époque où, d'une part, le site est encore bien desservi en eau courante et, d'autre part, les moulanges du moulin ne semblent guère utilisées. Il s'agit tout de même d'une interprétation qu'il faudrait documenter davantage. Plus bas, les niveaux 1D31 à 1D33 comprennent l'interface remaniée du sol naturel, puis le niveau stérile. Ce dernier correspond à un till composé d'un limon argileux gris foncé tacheté noir et d'un sable très fin brun jaunâtre avec des lentilles d'argile.

Plus au nord, l'espace de la fosse a fait l'objet d'autant d'attention. Un dernier nettoyage manuel du la surface des dépôts (1D15) a permis de mettre au jour différents fragments de pipes dont des pièces de la marque Henderson, produites à Montréal entre 1847 et 1876. D'une épaisseur d'environ 0,20 m, le lot 1D16, un limon argileux brun, très meuble, contenait des nodules de mortier, des fragments de bois et de nombreux tessons de céramique, dont plusieurs ont été récoltés dans une position verticale. On retrouve notamment des tessons de *creamware*, de terre cuite fine blanche et de terre cuite fine jaune, de même que des fragments de pipes de marques Henderson (1847-1876) et Murray/Glasgow (1826-1861), soit un assemblage du troisième quart du XIXe siècle. La facture des murs ouest et sud de la fosse, qui présentaient un fruit d'environ 20° (photo 100), et l'exiguïté du trou laissent croire qu'il puisse s'agir de latrines. La présence de fragments grossiers de terre cuite, retrouvés dans des positions verticales, alimente d'autant plus cette hypothèse. Cependant, les dépôts fouillés, bien que très gras, n'avaient pas l'odeur caractéristique des excréments. Malgré tout, l'hypothèse d'une fosse sanitaire demeure la plus convaincante. Elle aurait été construite contre le mur d'enceinte du Petit séminaire, à proximité de l'annexe. Situé sous le lot 1D16, le lot 1D23, datant de la première moitié du XIXe siècle, présentait une surface formée de débris de bois. Une fois ce lot retiré, la couche sous-jacente montrait une surface beaucoup mieux définie, formée des planches de bois 1D24 (photo 101). En association avec ce niveau, quelques artefacts ont été retrouvés, dont un bouton en os en très bon état (photo 102). Il pourrait s'agir du fond de la fosse.

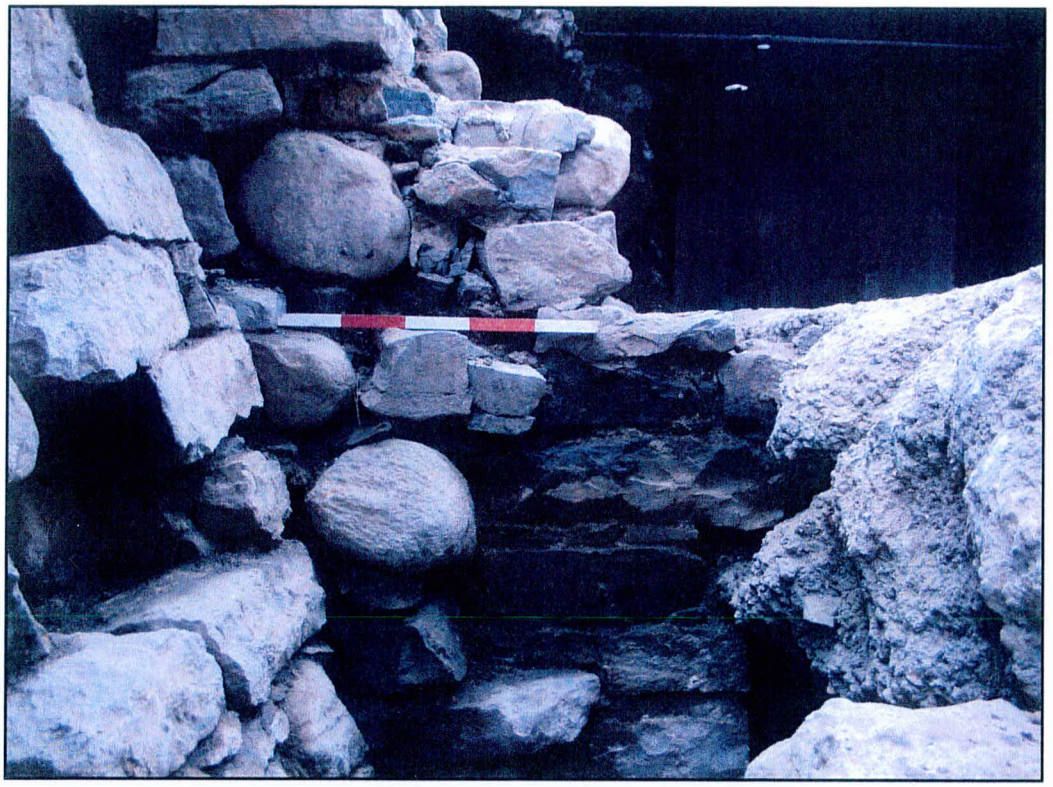

Photo 100 : BiFj-96, sous-opération 1D, vue vers le nord du parement est du mur 1D8 avec son fruit (BiFj-96-09-NUM1-37)

Photo 101 : BiFj-96, sous-opération 1D, vue en plan d'un niveau de bois dans la fosse (BiFj-96-09-NUM1-52)

Photo 102 : BiFj-96, sous-opération 1D, bouton en os trouvé au fond de la fosse (photographie Monique Laliberté)

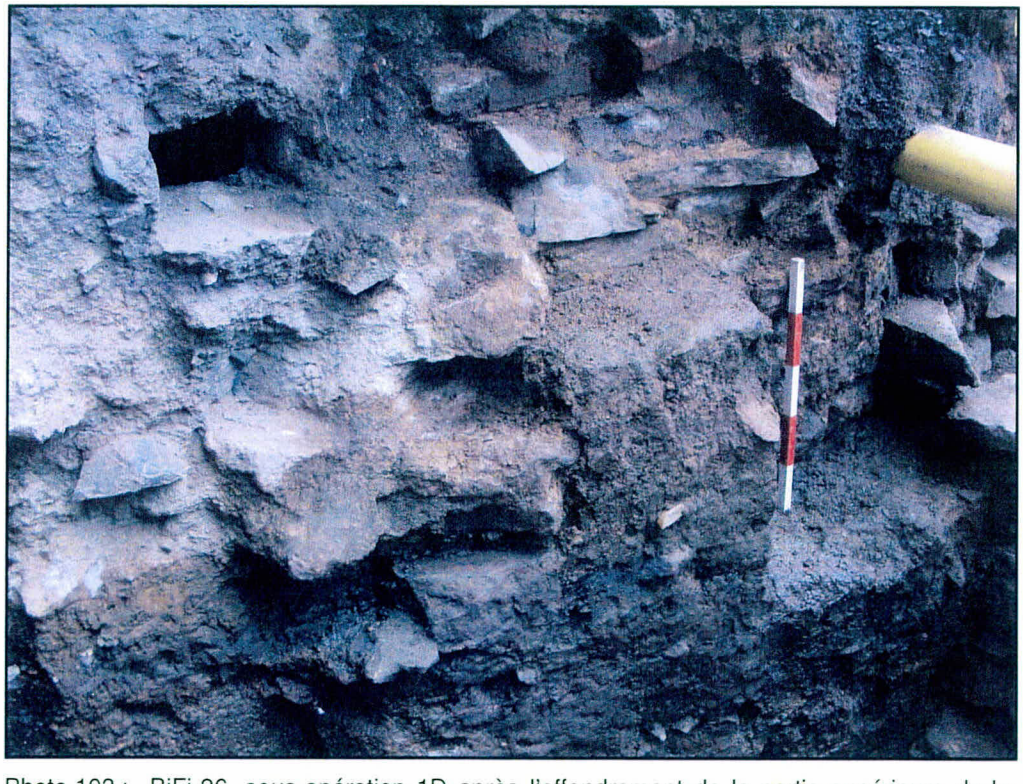

Photo 103 : BiFj-96, sous-opération 1D après l'effondrement de la partie supérieure de la paroi ouest de la tranchée (BiFj-96-09-NUM1-60)

Sous cette dernière surface de bois se trouvaient encore de nombreuses couches, à commencer par un remblai (1D25) de la première moitié du XIXe siècle, de plus ou moins 0,25 m d'épaisseur et composé d'une argile sableuse brune dans laquelle se retrouvaient des granules de chaux et quelques pierres de maçonnerie. La surface de la couche située à la base de ce niveau présentait deux couleurs distinctes dans les parties nord (1D34) et sud (1D35). Le lot 1D35, daté du dernier tiers du XVIIIe siècle, recoupe le lot 1D34. Il s'agit de l'empreinte du comblement d'une fosse qui avait pour origine la construction d'un mur mis au jour en partie sous le vestige 1D6. Le sommet de ce mur (1D38) se situait à 2,35 m sous la surface de la rue. En raison de la profondeur et de l'étroitesse de la fosse, la base du vestige n'a pas fait l'objet de recherche. Par contre, il était possible de constater que les bases des vestiges 1D8 et 1D6 se trouvaient à quelques centimètres au-dessus du sommet du vestige 1D38. Ils auraient été mis en place en creusant à nouveau le secteur après le dérasement d'une première construction et le rehaussement, même partiel, d'une partie de ce secteur. À cette altitude, l'ancien horizon de surface a été retrouvé dans la portion nord de la fosse. Il était formé d'un limon argileux noir ferme avec des granules de mortier (1D34). Le sol ne comprenait aucun artefact et reposait sur une argile lourde grise, légèrement verdâtre et plutôt compacte. Ce dépôt naturel stérile (1D36) d'environ 0,12 m d'épaisseur, d'origine marine, reposait sur un till très compact d'argile et de limon gris orangé. Le dégagement complet de la fosse a permis de soulever quelques différences dans les modes de construction de son parement nord. Ce dernier avait déjà fait l'objet d'un découpage en deux phases distinctes (1D5 et 1D47), mais voilà qu'un petit ensemble de pierres observé près de la base (1D48), dans l'angle formé par le mur 1D8, supposait la récupération d'éléments antérieurs dans la construction subséquente.

À l'approche de la fin du chantier, la paroi ouest de la sous-opération s'est effondrée, mettant au jour un nouveau vestige de maçonnerie orienté nord-sud (1D39). Ce dernier venait s'appuyer contre la partie sud de l'angle formé par les vestiges 1D8 et 1D6 et sa fondation s'implantait peu profondément dans le sol (photo 103).

- Sous-opération 2A

La sous-opération 2A correspond à l'excavation mécanique de la moitié nord de la rue Saint-Paul sur une largeur d'environ 1,40 m. Les éléments les plus pertinents ont été dégagés à l'extrémité sud de la tranchée. Il s'agit notamment d'un vestige de maçonnerie (2A2), recoupé à l'ouest par la pose d'un conduit d'égout en grès (2A3) du XIXe siècle. Le vestige de maçonnerie se situait dans le prolongement vers l'est des murs 1D5-1D47, bien qu'une légère différence d'alignement ait été observée à l'aide d'un pointeur laser. Les deux vestiges étaient séparés par un massif électrique.

Le vestige 2A2 était construit en pierre des champs, mais comprenait également des moellons de calcaire et de nombreuses cales (photo 104). Une coupe stratigraphie de la paroi est permet de mettre ce mur en relation avec les différents niveaux anthropiques et naturels (figure 157). Ainsi, peut-on voir la trace d'une très étroite tranchée de construction qui s'amorce à la hauteur du sommet de la couche 16. Le niveau de construction du mur est également visible dans la paroi. Ici, la couche 14 comprend un grand nombre d'éclats de pierres calcaires. Il semble être surmonté d'un niveau d'occupation (la couche 12), qui se définit par une couche d'argile limoneuse gris foncé. Les niveaux supérieurs correspondent au dérasement du vestige et au rehaussement du terrain. La couche 16 correspond à un remblai de sable fin limoneux gris foncé et repose sur une mince couche de sable orange. Quant aux couches 18, 19a et 19b, elles correspondent à des horizons naturels. Dans le cas de la couche 18, il s'agit d'un limon organique brun foncé et compact, déjà rencontré à quelques endroits plus au sud.

D'une part, les altitudes relatives de la tranchée de construction du mur 2A2, de la couche d'éclats de pierre (couche 14) et de la couche d'occupation contemporaine de l'utilisation de ce mur (couche 12) militent en faveur d'une construction précédant le rehaussement de 1804. Dans ce cas, compte tenu de l'historique du secteur pendant le XVIIIe siècle, il faudrait associer ce vestige au mur nord du moulin des Sulpiciens. D'autre part, le mur poursuivait l'alignement de vestiges retrouvés plus à l'ouest. Nous le verrons plus loin, ces derniers correspondent à la mise en place d'un mur de clôture sur le front de la rue Saint-Paul, fermant aux regards indiscrets le terrain du troisième séminaire. Cependant, ce mur de clôture se déclinait en deux états distincts, qui n'avaient pas d'équivalent dans le vestige 2A2. Sans compter que l'emploi de pierres des champs est caractéristique du vestige 2A2 et que l'alignement, s'il est vérifié avec un pointeur laser, n'est pas le même d'un groupe de vestige à l'autre. L'hypothèse voulant que le vestige 2A2 soit rattaché au mur nord du moulin des Sulpiciens est donc maintenue. Ce mur aurait été déstructuré partiellement lors du rehaussement du terrain en 1804, puis de la mise en place de la clôture peu après. Cette dernière étape aurait toutefois permis de conserver dans son plan quelques segments suffisamment proches de la ligne générale, dont le vestige 2A2, mais aussi le segment 1D48, qui pourrait être une limite de lot antérieure à 1804.

- Sous-opération 2B

La supervision archéologique de la tranchée située en bordure du trottoir, au coin de la rue Saint-Henri (plan 64), n'a livré aucune nouvelle information de nature anthropique. Le secteur avait été fortement bouleversé par des travaux antérieurs d'aménagement et il ne subsistait aucun sol ancien. Un croquis stratigraphique de la paroi nord permet tout de même de situer la profondeur des niveaux naturels à cet endroit (figure 158). Ainsi, le sol naturel d'origine a pu être observé à plus de 1,90 m sous la surface du trottoir (couche 6). Comme ailleurs, il s'agissait d'un limon organique, noir et compact. Il repose à cet endroit sur un sol argileux gris pâle (couches 7 et 8), lui-même posé sur un niveau argileux gris marbré orange, dans lequel se trouvaient quelques pierres et cailloutis arrondis (couche 9).

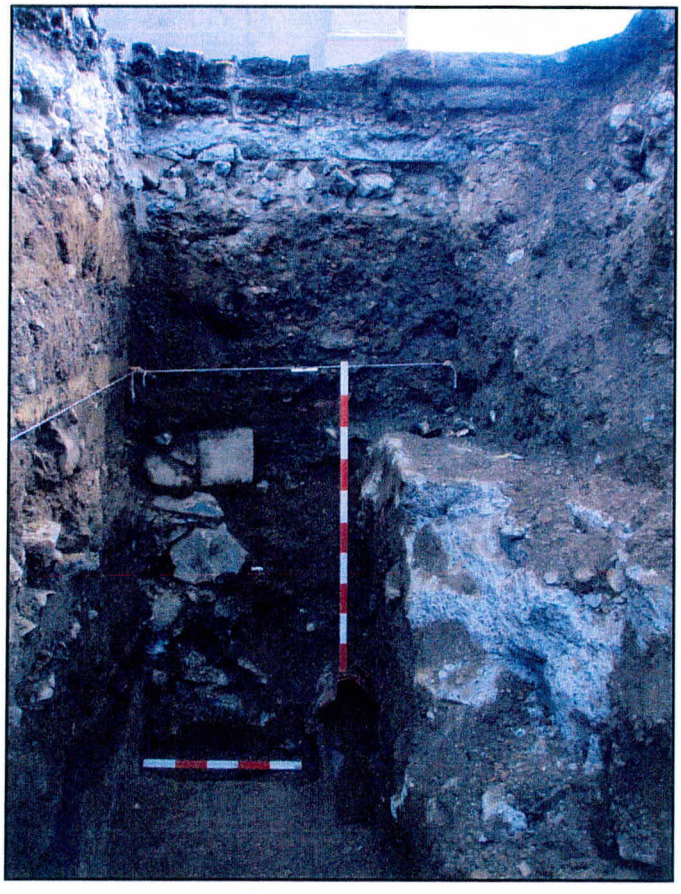

Photo 104
BiFj-96, sous-opération 2A, vue du parement nord du vestige 2A2
(BiFj-96-09-NUM1-6)

Photo 105 : BiFj-96, emplacement de la sous-opération 2C, vue vers l'ouest
(BiFj-96-09-NUM1-72)

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 2A, parois est et sud, BiFj-96

1) Asphalte (au moins 5 couches)

2) Béton

3) Béton

4a) Limon sableux gris brunâtre foncé, hétérogène et plutôt meuble, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis et subanguleux, des traces de charbon de bois et des morceaux de béton; tranchée d'implantation du massif électrique

4b) Sable limoneux brun, beige et gris, hétérogène et meuble, contenant des fragments de briques communes, du charbon minéral, des cailloux et du cailloutis subarrondis et subanguleux (parfois altéré), des traces de charbon de bois et de mortier, du verre à bouteille, du verre à vitre, du grès fin, du *pearlware* et des fragments de pipes; remplissage de tranchée d'implantation de l'égout

5) Sable brun moucheté beige, hétérogène et compact, contenant un peu de cailloux et de cailloutis subarrondis, du charbon minéral, des nodules de chaux, du charbon de bois et des fragments de briques; remblai de nivellement

6) Sable limoneux gris brunâtre foncé, hétérogène et plutôt compact, contenant des cailloux anguleux et subarrondis, du charbon minéral et des nodules de mortier; remblai

7) Sable fin brun jaunâtre, compact, contenant un peu de cailloutis subarrondi et des traces de charbon de bois; remblai

8) Limon gris brunâtre foncé, hétérogène et plutôt compact, contenant quelques pierres et des fragments de pierres calcaires, des cailloux et du cailloutis subarrondis, des traces de mortier et du charbon de bois; remblai de nivellement

9) Sable fin brun grisâtre, compact, contenant quelques nodules d'argile; remblai de nivellement

10) Sable limoneux gris, hétérogène et compact, contenant des fragments de pierres calcaires et des nodules de mortier, des scories, du charbon de bois et des cailloux subarrondis; arasement du moulin

11) Sable fin beige jaunâtre, compact, contenant des éclats de pierres calcaires, un peu de cailloux et de cailloutis subanguleux et une lentille de limon gris foncé; différentes étapes de construction et de déblais-remblais

12) Argile limoneuse gris foncé, plutôt compacte, contenant un peu de cailloux et de cailloutis subarrondis et subanguleux, des traces de mortier et de chaux, du charbon de bois, un fragment de brique et un os; occupation?

13) Limon argileux beige jaunâtre, plutôt compact, contenant des lentilles de sable orangé et des cailloux anguleux et subarrondis; comblement de tranchée

14) Sable très fin limoneux, brun, graveleux, compact, contenant beaucoup d'éclats de pierres calcaires, du cailloutis subarrondi, quelques nodules de chaux et un fragment de brique commune

15) Remplissage de tranchée de construction du mur 2A2

16) Sable très fin limoneux brun grisâtre foncé, plutôt compact, contenant un peu de cailloux et de cailloutis subarrondis et des traces de chaux; remblai

17) Sable très fin beige orangé, plutôt compact, contenant des traces de charbon de bois et de cailloux anguleux; remblai?

18) Limon brun noirâtre foncé, organique, compact, contenant un peu de cailloutis subarrondi et des traces de charbon de bois (vers sa base); sol naturel. La partie inférieure comporte des moucheture argileuses beiges et l'interface inférieure est nette.

19a) Argile gris orangé, compacte; sol naturel

19b) Argile gris marbré orangé, compacte; sol naturel

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023
BiFj–96
SOUS–OPÉRATION 2A, PAROIS SUD ET EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

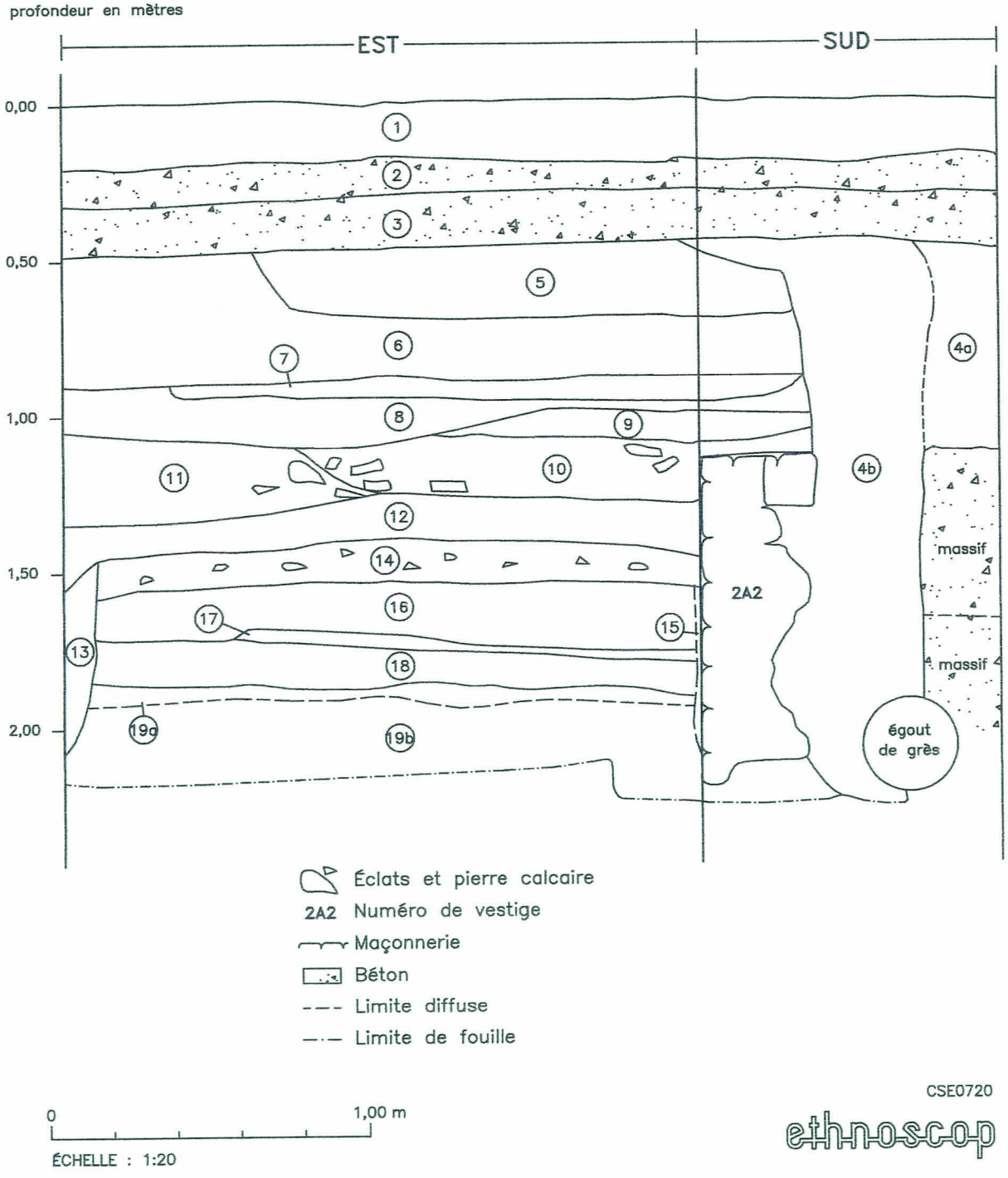

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 157

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023
BiFj–96
SOUS–OPÉRATION 2B, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

profondeur en mètres

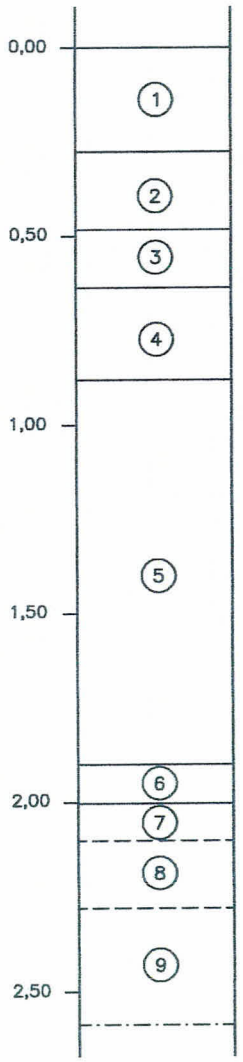

1. Béton gris pâle
2. Cailloutis anguleux; lit de pose du béton
3. Sable limoneux brun grisâtre, homogène et peu compact, contenant des cailloux arrondis; remblai
4. Sol hétérogène composé de litages de différents remblais : A–sable limoneux gris brunâtre homogène; B–sol noir organique; C–sable jaune grisâtre homogène et assez meuble, contenant de la chaux; D–briques communes fragmentées; E–sable limoneux gris noirâtre homogène et meuble, contenant des cailloux et des scories; F–sable gris homogène et meuble contenant du charbon, des petits blocs anguleux et de la brique commune
5. Argile limoneuse gris–beige, hétérogène et meuble, contenant du cailloutis, du charbon de bois, de la brique commune, de gros cailloux subanguleux à subarrondis, des roches en décomposition et des poches de sable blanc et de sable argileux brun orangé; remblai
6. Limon noir grisâtre, organique, homogène et assez plutôt compact; sol d'occupation
7. Argile gris pâle moucheté de noir (percolation du niveau supérieur), homogène et compacte; sol naturel
8. Idem à la couche 7, mais comportant moins de mouchetures noires et beaucoup plus de mouchetures orangé; sol naturel
9. Argile gris moucheté orangé (5 premiers centimètres) à orange brunâtre, assez homogène et compacte, contenant des pierres et des cailloux arrondis; till

– – – Limite diffuse
—·— Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 158

- Sous-opération 2C

La dernière sous-opération située dans le site du moulin a été ouverte quelques heures avant la fermeture du chantier (photo 105 et plan 64). Elle a été cresuée afin d'identifier la nature des sols situés à l'ouest des aires excavées précédemment et de compléter l'enregistrement des structures déjà découvertes. Toutefois, la tranchée de 2,50 m est-ouest sur 1,80 m a livré de nouvelles données très surprenantes, même si les nombreux services situés en bordure de la tranchée avaient tronqué les séquences stratigraphiques intéressantes. Le creusement d'un puits d'exploration au fond de la tranchée a permis d'atteindre l'horizon organique à plus de 1,40 m sous la surface de la rue.

Photo 106 : BiFj-96, sous-opération 2C, vue de l'ensemble des vestiges après leur dégagement. Vue vers l'ouest (BiFj-96-09-NUM1-75)

En ce qui concerne les vestiges, il a été observé que l'ensemble 1D5-1D47 se poursuivait plus loin vers l'ouest. Les nouveaux tronçons ont été identifiés par les numéros de lot 2C3-2C8 (photo 106 et plan 66). Les deux états, séparés par un ressaut de près d'une quinzaine de centimètres, étaient conservés. La base a pu être dégagée à plus de 2,00 m sous la surface. Vers l'extrémité ouest de la sous-opération, un nouveau mur orienté nord-sud a été découvert (2C4). Il s'agit d'une structure fruste d'une quarantaine de centimètres de largeur et qui présentait un retour vers l'est (2C5). Son sommet dérasé se situait à environ 1,50 m sous la surface tandis que la base a pu être enregistrée à 1,85 m sous la surface. Le mur 2C3-2C8 venait s'appuyer sur le sommet du vestige 2C4, mais sa base était plus profondément enfouie.

Les modes de construction, les altitudes et le dérasement des sommets environ à la hauteur du sol organique noir, permettent d'établir un lien entre les murs 2C4 et 2C5 et le vestige 1D38. Il faudrait probablement ajouter le vestige 1D13. Ce sont tous les vestiges de constructions antérieures aux aménagements de 1804. Ils pourraient donc être associés à des éléments du moulin des Sulpiciens, ou encore lui être antérieurs, ce qui en ferait alors les fondations de bâtiments domestiques de la deuxième moitié du XVIIe siècle. Les indices ne sont pas suffisants pour trancher sur cette question.

2.11.4.2 Site du Grenier (BiFj-95)

Afin d'optimiser l'enregistrement de données dans un espace linéaire important, présentant de surcroît un retour en « L », l'ensemble de la tranchée excavée par l'entrepreneur a été subdivisé en plusieurs sous-opérations (1A à 1D) ayant toutes environ 6,00 m de longueur (plan 67). Toutefois, à quelques occasions, l'interprétation et la présentation des résultats ont été simplifiées en regroupant les données dans des séquences chronologiques. En effet, il est arrivé qu'un même vestige ou qu'un même contexte s'étende à plus d'une sous-opération, alourdissant inutilement le texte de descriptions redondantes. Le lecteur est invité à se référer au plan des sous-opérations afin de mieux comprendre les relations des différents contextes présentés dans les lignes qui suivent (plan 67). Une description générale de l'ensemble des lots est présentée au tableau 43, alors que les détails concernant les différents vestiges mis au jour ont été regroupés dans le tableau 44.

- Sous-opération 1A

Cette tranchée a été ouverte sous la rue Saint-Paul, à l'angle nord-est de la rue Saint-Henri (plan 67). Elle s'étendait sur 8,00 m d'est en ouest et sur 3,50 m du nord au sud (elle a été ultérieurement agrandie de 2,00 m vers l'est), et recoupait notamment un puits d'accès et de nombreux services, si bien que les seuls éléments archéologiques enregistrés se trouvaient dans une bande de sol le long de la limite nord de la sous-opération. Après le dégagement mécanique et un premier nettoyage manuel, les éléments les plus récents mis au jour dans cette partie du site comprenaient un pavage de pierres dans la partie ouest de la sous-opération (1A3), sous le trottoir de la rue Saint-Henri. Plusieurs autres éléments de ce pavage ont été mis au jour plus au nord.

Plus à l'ouest, en bordure du stationnement, les vestiges de maçonnerie d'un édifice imposant présentaient de nombreuses phases de construction. D'abord, dans la partie supérieure du vestige, il semble que le parement ait été percé afin d'intégrer une chute à charbon (1A7). Le dépôt de poussière de charbon fouillé entre les pierres de la chute présentait des tessons de vitre et des fragments de clous découpés et de clous tréfilés. La mise en place de la chute pourrait renvoyer au milieu du XIXe siècle, alors que ce genre d'aménagement était déjà commun à Montréal (photo 107). Il semble que l'ouverture était encore en fonction au début du XXe siècle. Peut-être à la même époque, le mur a également été percé à sa base, sous la position de la dalle de la chute à charbon, afin de mettre en place un conduit d'égout en grès d'un diamètre de 0,20 m (1A17-1A18). Cet égout paraissait remplacer un système plus ancien constitué de deux niveaux superposés de canalisations en bois (1A13-1A15). Ces dernières ont été observées sur une longueur de 1,00 m au sud du mur et chacune avait une largeur de 0,32 m (photo 108). Les deux niveaux étaient presque complètement remplis d'alluvions (1A12 et 1A16), principalement composées d'argile limoneuse brun grisâtre contenant du charbon de bois et du gravillon. Les quelques artefacts récoltés ont surtout été retrouvés dans le canal supérieur (1A12), fouillé avec plus de minutie. On y dénombre notamment des tessons de *creamware* et de *pearlware*, de même que de la porcelaine fine orientale, dans un assemblage datant du dernier tiers du XVIIIe siècle.

Tableau 43 : BiFj-95, résumé des lots

Lot	*Matériel caractéristique*	*Datation*	*Interprétation*
1A1	---		Ouverture
1A2	TCFB, TCG, PW		Nettoyage
1A3	---	1er tiers du XIXe s.	Pavage de pierres
1A4	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1A5	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1A6	TCFB, TCG, TCFC, CW, PW, GG, pipe en TCFAB, clou découpé	Tournant du XXe s.	Fouille
1A7	Clou découpé, clou tréfilé	Tournant du XXe s.	Fouille
1A8	TCG, CW, pipe en TCFAB	Milieu du XIXe siècle	Fouille
1A9	TCFB, TCG, CW, PW, GF, faïence, pipe en TCFAB	1er quart du XIXe s.	Fouille
1A10	TCFB, TCG, CW, PW, GF, faïence, pipe en TCFAB, fer forgé	1er quart du XIXe s.	Fouille
1A11	TCFB, TCG, CW, PW, PF, clou découpé, clou forgé	1er quart du XIXe s.	Fouille
1A12	TCG, CW, PW, PF	Dernier tiers du XVIIIe s.	Fouille
1A13	---	Deuxième moitié du XVIIIe siècle	Drain de bois
1A14	---		Fouille
1A15	---	Deuxième moitié du XVIIIe siècle	Drain de bois
1A16	PW, pièce de monnaie?		Fouille
1A17	---	Début du XIXe s.	Ouverture dans un mur
1A18	---	XIXe s.	Conduit d'égout en grès
1A19	---	Début du XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1A20	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1A21	---	Début du XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1B1	---		Ouverture
1B2	GF, verre, os	1er quart du XIXe s.	Nettoyage
1B3	Clou forgé, cuir	1er quart du XIXe s.	Pavé de pierres
1B4	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie

Lot	*Matériel caractéristique*	*Datation*	*Interprétation*
1B5	TCFB, TCG, CW, clou forgé	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1B6	---	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1B7	---		Dalot de pierres
1B8	CW, verre	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1B9	CW	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1B10	---		Fouille
1B11	---	Début du XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1B12	---	Début du XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1C1	---		Ouverture
1C2	TCFB, TCFBV, TCG, CW, PW, TCFJ, pipe en TCFAB, clou forgé, clou découpé, plastique	Deuxième moitié du XIXe s.	Nettoyage
1C3	---	1er tiers du XIXe siècle	Pavage de pierres
1C4	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1C5	---		Vestige de maçonnerie
1C6	TCFB, CW, TCG, GG, faïence, clou forgé	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1C7	---	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1C8	---	XIXe s.	Dalot de pierres
1C9	TCFB, GG, pipe en TCFAB, clou forgé	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1C10	TCFB, TCG, CW, fer forgé	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1C11	CW	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1C12	TCG, CW, GF	1er tiers du XIXe s.	Fouille
1C13	---		Fouille
1C14	---	Début du XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1D1	---		Ouverture
1D2	TCFB, CW		Nettoyage
1D3	TCFB, TCFC	Deuxième moitié du XIXe s.	Vestige de maçonnerie
1D4	---	Fin du XVIIe s.	Vestige de maçonnerie
1D5	TCFB, TCG, CW, GG, pipe en TCFAB, plastique	1ère moitié du XIXe siècle	Fouille
1D6	---		Fouille
2A1	---		Ouverture
2A2	---	XIXe s.	Vestige de maçonnerie
2B1	---		Ouverture
2B2	---		Ouverture
2B3	---		Ouverture

Tableau 44 : BiFj-95, liste des vestiges, avec leurs dimensions en mètres

No	*Lot(s) au rapport*	*Relations stratigraphiques*	*Nature*	*Orientation*	*Longueur (m)*	*Largeur (m)*	*Sommet (m NMM)*	*Base (m NMM)*	*Datation*
1	2A2		Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 1,20	?	?	?	XIXe s.
2	1D3		Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 4,25	(+) 0,15	13,83	Moins de 13,10	XIXe s.
3	1A4-1B4-1C4	Imbriqué à 1A5	Mur de maçonnerie	Nord-sud	11,80	0,58	13,93	?	XIXe s.
4	1A5-1A20	Imbriqué à 1A4; au-dessus de 1A19	Mur de maçonnerie	Est-ouest	4,80	0,96	13,93	12,81	XIXe s.
5	1A18	Traverse 1A17-1A19	Conduit d'égout en grès	Nord-sud	(+) 1,00	0,20	13,15	?	XIXe s.
6	1A3-1B3-1B7-1C3-1C8	Au-dessus de 1B11 et 1C14	Pavage de pierre et dalot	Nord-sud	(+) 3,00	(+) 0,85	13,50	13,25	XIXe s.
7	1B11-1C14	Sous 1B3 et 1C3	Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 3,00	(+) 0,85	Plus de 12,85	?	Début XIXe s.
8	1B12	En lien avec 1B3 et 1C3	Mur de maçonnerie	Nord-sud	(+) 1,40	(+) 0,80	12,85	?	Début XIXe s.
9	1A17-1A19-1A21	Sous 1A5	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 12,50	0,96	12,81	12,21	Début XIXe s.
10	1A13-1A15	Sous 1A19	Drain en bois	Nord-ouest/sud-est	(+) 1,04	0,39	12,20	11,90	XVIIIe s.
11	1D4		Mur de maçonnerie	Nord-sud	5,80	0,60 – 0,85	13,44	Moins de 12,90	Fin XVIIe s.

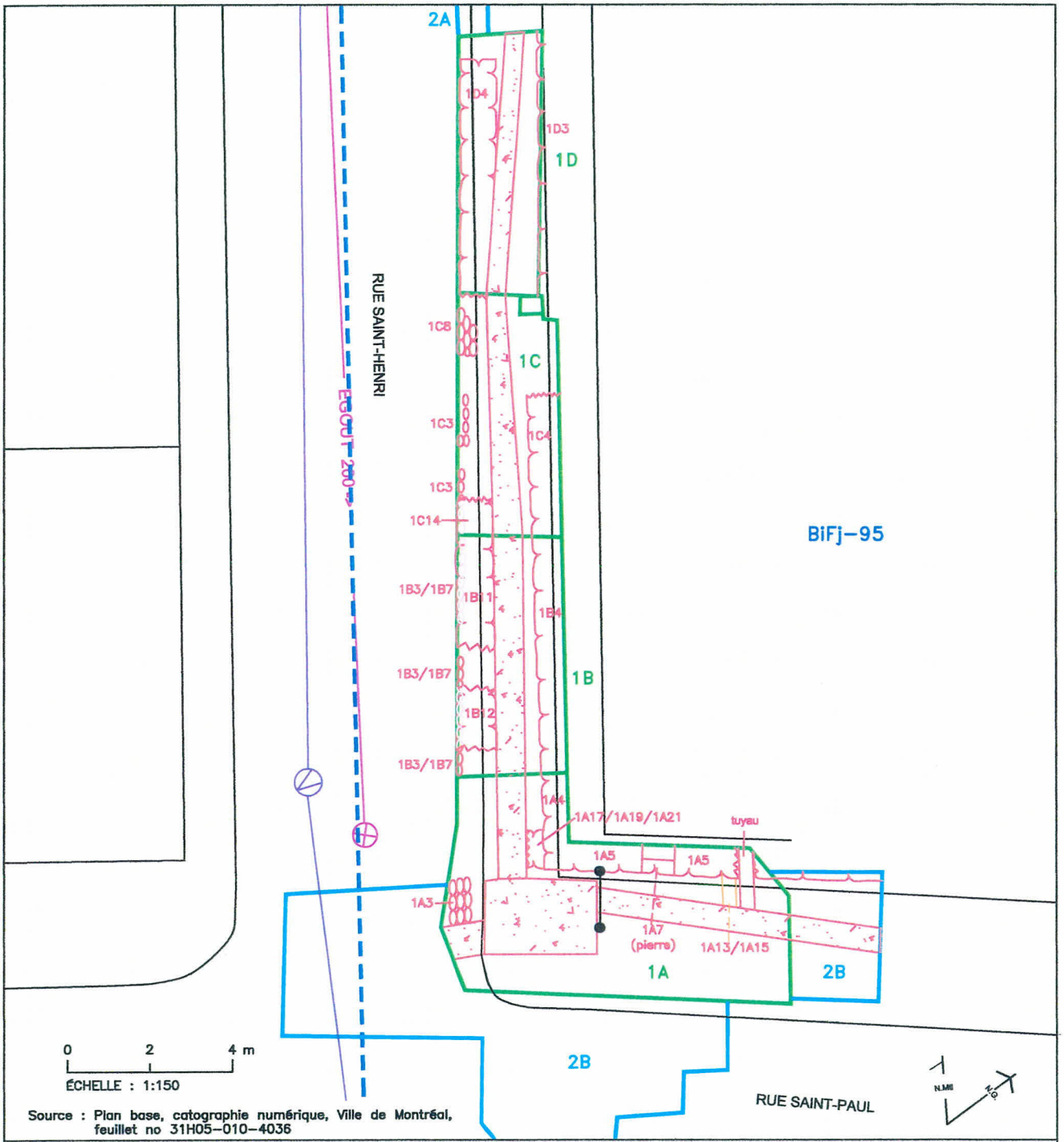

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4036

CSEM, RAPPORT 2008–2009, RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023, BiFj–95
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS–OPÉRATIONS 1A, 1B, 1C, 1D ET 2B DU SITE DU GRENIER DES SULPICIENS, 2009

PLAN 67

SONDAGE PRÉALABLE	MASSIF DE BÉTON	AQUEDUC
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE	PAVAGE DE PIERRE ET DALOT	ÉGOUT
1A–2A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION	DRAIN EN BOIS	
VESTIGE	COUPE STRATIGRAPHIQUE	
1A5 NUMÉRO DE VESTIGE	SITE ARCHÉOLOGIQUE, LIMITE À ÉVALUER	
MAÇONNERIE	BiFj–95 CODE BORDEN	

CSE0720

ethnoscop

Photo 107 : BiFj-95, sous-opération 1A, chute à charbon 1A7, vue vers le sud (BiFj-95-09-NUM1-90)

Photo 108 : BiFj-95, sous-opération 1A, dégagement de la partie supérieure de la canalisation de bois, vue vers l'est (BiFj-95-09-NUM1-123)

Les niveaux de sol situés à l'ouest des drains de bois ont été fouillés manuellement. Il s'agit d'une surface d'occupation du premier quart du XIXe siècle composée d'un limon argileux brun noirâtre, ferme et ayant une épaisseur moyenne de 0,15 m (1A9). Elle était coupée au nord-est par la tranchée 1A8 d'un mur. Le sol comprenait beaucoup de granules de mortier et de briques, de même que du charbon de bois. On y a retrouvé plusieurs éléments de vaisselle domestique en terre cuite fine blanche, en *creamware*, en *pearlware*, en faïence et en grès fin. Sous ce niveau d'occupation, le sol naturel organique a aussi été mis au jour (1A10). Il comprenait également une bonne collection d'artefacts, dont la nature ressemble beaucoup à l'assemblage du lot supérieur. Le sol naturel stérile (1A14) était formé d'une argile compacte brun orangé comprenant des strates de sable.

La lecture du mur de maçonnerie 1A17-1A19-1A21 doit se faire selon deux niveaux distincts. Dans un premier temps, la partie basse correspond à une phase préliminaire de la construction, dont la base est située à plus de 1,80 m sous le niveau du stationnement. Pour sa part, le sommet est à 1,20 m sous la surface. Cette première phase présentait des éléments déstructurés à l'extrémité ouest, qu'il sera possible de placer en relation avec le vestige 1B12. Le vestige empiétait sur la ligne du trottoir est de la rue Saint-Henri, suggérant son association à une période antérieure à l'élargissement de cette rue. C'est à la suite de cet élargissement qu'aurait été construit l'édifice donnant sur la rue Saint-Paul, dont les parties supérieures des fondations (1A4, 1A5 et 1A20) formaient un nouvel ensemble prenant appui sur les parties basses laissées en place (photo 109).

- Sous-opération 1B

La sous-opération 1B est contigüe à la sous-opération 1A et s'étend le long de la rue Saint-Henri sur une longueur de 6,00 m et une largeur de 2,50 m. Deux phases d'occupation bâtie en bordure de la rue Saint-Paul (sous-opération 1A) étaient également visibles dans cette tranchée. D'abord, un vestige de maçonnerie (1B11-1B12) a pu être observé à environ 0,90 m sous la surface de la rue, dans l'alignement occupé par le trottoir actuel (photo 110). La construction était accolée au massif situé directement à l'est et son côté ouest n'a pu être dégagé complètement. Le mur semblait toutefois mesurer au moins 0,85 m de largeur. Il était visible sur une longueur de plus de 4,40 m, débordant au nord dans la sous-opération 1C (1C14). La mise en place du puits d'accès actuel et des différents massifs lui étant rattachés en avait détruit l'extrémité sud, mais il est raisonnable de croire que ce vestige était en relation avec le mur 1A17-1A19-1A21.

Une fois la rue Saint-Henri élargie, la nouvelle construction a été déplacée vers l'est, sur la ligne du lotissement du stationnement. Cette fois, le lien entre les vestiges 1A4 et 1B4 était très clair, alors que les deux vestiges renvoient au même mur, lequel d'ailleurs s'étendait encore vers le nord sous la forme du vestige 1C4 (photo 111). La mise en place d'un massif électrique entre les murs 1B4 et 1B11-1B12 laissait peu de sol à fouiller. Cependant, il semble qu'à l'élargissement de la rue Saint-Henri corresponde la mise en place d'un pavage de pierres. Ce pavage est documenté à plusieurs endroits dans la sous-opération 1B, puis dans la sous-opération 1C.

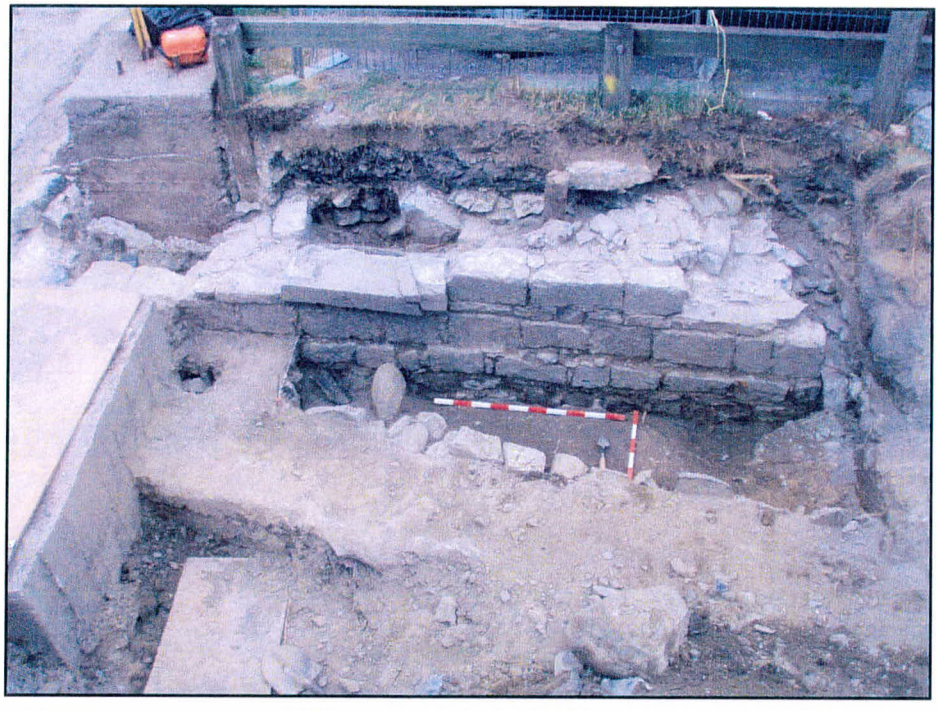

Photo 109 : BiFj-95, sous-opération 1A, vue générale vers le nord des vestiges de maçonnerie (BiFj-95-09-NUM1-93)

Photo 110
BiFj-95, sous-opération 1B, vue vers le nord-ouest des travaux d'excavation et dégagement du vestige 1B11-1B12
(BiFj-95-09-NUM1-134)

Photo 111
BiFj-95, sous-opérations 1B et 1C, vue générale des travaux et du mur bordant le stationnement à l'est. Vue vers le nord
(BiFj-95-09-NUM1-10)

Photo 112
BiFj-95, sous-opérations 1B et 1C, vue vers le sud du pavé et de son dalot
(BiFj-95-09-NUM1-83)

- Sous-opération 1C

La sous-opération 1C, longue de 6,00 m, s'étend au nord de la sous-opération 1B. Outre les éléments du dernier cadre bâti avant la mise en place de l'espace de stationnement (1C4), de même que ceux appartenant aux premières constructions du XIXe siècle (1C14), la sous-opération présentait des éléments du pavage de la rue Saint-Henri. Le pavage comme tel (1A3-1B3-1C3) était principalement composé de pierres granitiques, mais comprenait aussi des pierres calcaires. Les pierres étaient plutôt quadrangulaires et étaient déposées à plat sur le sol. La marge est du pavage se caractérisait par un chaînage de pierres plus grosses et plus anguleuses, qui formaient la limite entre le pavage et son dalot (photo 112). Différents éléments épars du dalot ont pu être observés (1B7-1C8). Il semble que ce dernier se soit articulé autour d'une ligne de pierres posées de chant au centre, alors que des rangs moins ordonnés (il pourrait y en avoir eu deux de chaque côté) étaient disposés en degrés ou en angle de part et d'autre du chaînage.

Les pierres du pavage, comme celles du dalot, étaient placées sur un lit de pose généralement composé de sable fin grisâtre meuble (1B5-1C6), mais qui se déclinait plus en profondeur en différentes couches de sable plus ou moins argileux ou limoneux (1B6-1C7, 1B8-1C11, 1B9-1C12), avant d'atteindre le sommet dérasé des constructions du début du XIXe siècle (1B11-1B12-1C14). Les assemblages, comprenant de la terre cuite fine blanche, du *creamware*, de la terre cuite commune grossière de production locale, de la faïence blanche, du grès fin rhénan, des fragments de pipes sans marque et des clous forgés, témoignent d'un élargissement de la rue Saint-Henri et de la mise en place du dallage au premier tiers du XIXe siècle.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, le niveau de sol fouillé au-dessus du pavé présente à peu près le même assemblage. En effet, les lots 1C9 et 1C10 sont composés d'un sable limoneux brun grisâtre, compact, dans lequel on retrouve beaucoup de gravier. Les types d'artefacts enregistrés demeurent de même nature que ceux récoltés sous le pavé.

- Sous-opération 1D

La dernière intervention préalable réalisée à l'emplacement du grenier a permis de mettre au jour des éléments de construction qui lui sont associés. Il s'agit notamment d'un segment de mur nord-sud (1D4) retrouvé sous le trottoir, en bordure de la rue. S'il est vrai que ce vestige se retrouve dans le même alignement que ceux du cadre bâti du début du XIXe siècle, il n'en demeure pas moins un élément indépendant qui se distingue par la profondeur de son dérasement et par son mode de construction. En effet, le sommet du mur a été retrouvé à des altitudes semblables aux segments plus au sud, soit entre 0,85 m et 1,20 m de profondeur. Cependant, dans ce cas il ne reste en général qu'une ou deux assises en place. Les largeurs aussi diffèrent : elles sont d'environ 0,60 m vers le sud alors celle du vestige 1D4 varie de 0,60 m à 0,85 m (photo 113). Finalement, l'axe de ce dernier présente une légère déclinaison vers le nord-est. La superposition du plan de Chaussegros de Léry de 1731 à la trame actuelle concorde parfaitement avec une dépendance moulin, soit le grenier décrit dans les documents anciens. Une tranchée exploratoire (1D6) a été réalisée contre l'extrémité nord. Elle révèle une matrice argileuse brun jaunâtre, ferme, dans laquelle on retrouve des traces de chaux à proximité du mur.

Photo 113
BiFj-95, sous-opération 1D, vue vers le sud du mur ouest du grenier (1D4)
(BiFj-95-09-NUM2-1)

Photo 114 : BiFj-95, sous-opération 1D, vue vers le nord-est du mur 1D3
(BiFj-95-09-NUM2-3)

Un autre vestige (1D3) a aussi été mis au jour sur la ligne de lot du stationnement. Il s'agit d'une construction beaucoup plus fruste que les structures dégagées plus au sud et qui pourrait n'avoir servi qu'à supporter des constructions de bois (photo 114). Les plans anciens illustrent diverses transformations dans cette partie de la rue Saint-Henri. Il faut attendre le plan de 1872 (Plunkett & Brady) avant qu'une première trame puisse correspondre à un bâtiment situé à cet endroit. Plus tard, le plan de Goad (1890) indique qu'il y a là des constructions de bois. Le mur possède tout de même une semelle de fondation, dont la tranchée a été expertisée (1D5). Le sable limoneux brun et ferme a livré notamment des fragments de pierres calcaires et des nodules de chaux, mais aussi des tessons de terre cuite fine blanche et de *creamware*, de même qu'un fragment de plastique de nature indéterminée.

- Sous-opération 2A

La sous-opération 2A comprend la supervision archéologique de la portion nord de la tranchée longeant la rue Saint-Henri. Cette tranchée s'étendait sur plus de 50 m de longueur, pour une largeur de 1,20 m et une profondeur moyenne de 1,00 m. Elle a seulement permis de constater la poursuite vers le nord des éléments construits en bordure du stationnement, alors qu'un vestige de maçonnerie (2A2) a dû être percé pour le passage de nouveaux conduits électriques.

- Sous-opération 2B

La sous-opération 2B s'est révélée très perturbée. Cette tranchée réalisée au travers de la rue Saint-Henri et dans la partie nord de la rue Saint-Paul contenait de nombreux services, dont l'implantation avait éradiqué la totalité des contextes anciens.

2.11.4.3 Site du Petit séminaire (BiFj-05)

Bien qu'un code Borden ait déjà été attribué au site du Petit séminaire, l'intervention archéologique décrite ici est la première à y avoir été réalisée, de sorte qu'elle s'est vue attribuer les numéros d'opérations 1 et 2. De plus, les interventions étaient localisées dans la moitié sud de la rue Saint-Paul et ont requis que les limites du code Borden soient ragrandies vers le nord (plan 68). Le tableau 45 dresse un bilan des contextes mis au jour. Pour sa part, le tableau 46 porte sur les vestiges architecturaux.

- Sous-opération 1A

Le sondage préalable 1A a pris place à l'extrémité ouest du site, dans les limites de l'excavation pour l'agrandissement d'un puits d'accès. Il était ainsi accolé au côté est du sondage préalable MTL09-25-13-1C. La tranchée s'étendait sur une longueur de 4,70 m nord-sud et une largeur de 3,80 m. Elle a été creusée en pente, de l'est vers l'ouest, où elle passait d'une profondeur de 1,40 m à plus de 3,75 m. Pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible de descendre dans la partie ouest de la fosse. Les niveaux supérieurs du sondage démontraient la proximité d'un pavé de pierre associé à une ruelle bordant le côté ouest du site du séminaire. Cette ruelle est aujourd'hui recouverte de criblure de pierre. Les autres couches sont à mettre en relation avec d'importants remblais dont la période de déposition n'a pu être identifiée. Vers la base du sondage, à environ 2,30 m de profondeur, il semble que le sol naturel stérile ait été mis au jour. Il s'agit d'un limon argileux brun foncé.

Tableau 45 : BiFj-05, résumé des lots

Lot	*Interprétation*
1A1	Agrandissement
1A2	Paroi, couche 6
1A2	Paroi, couche 17
1A2	Paroi, couche 20
2A1	Ouverture
2A2	Vestige de maçonnerie
2A3	Vestige de maçonnerie
2A4	Vestige de maçonnerie
2B1	Ouverture

Tableau 46 : BiFj-05, liste des vestiges

N°	Lot(s)	Relations structurales	Nature	Orientation	Longueur (m)	Largeur (m)	Sommet (m NMM)	Base (m NMM)	Datation
1	2A2-2A3	Au-dessus de 2A4	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 1,35	0,65	13,75	12,60	XIXe s.
2	2A4	Sous 2A3	Mur de maçonnerie	Est-ouest	(+) 1,35	0,90	12,60	11,73	XIXe s.

CSEM, RAPPORT 2008–2009

RUE SAINT-PAUL, PROJET 20090023

BiFj–05, BiFj–95, BiFj–96 ET MTL09–25–19

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITE DU PETIT SÉMINAIRE, 2009

PLAN 68

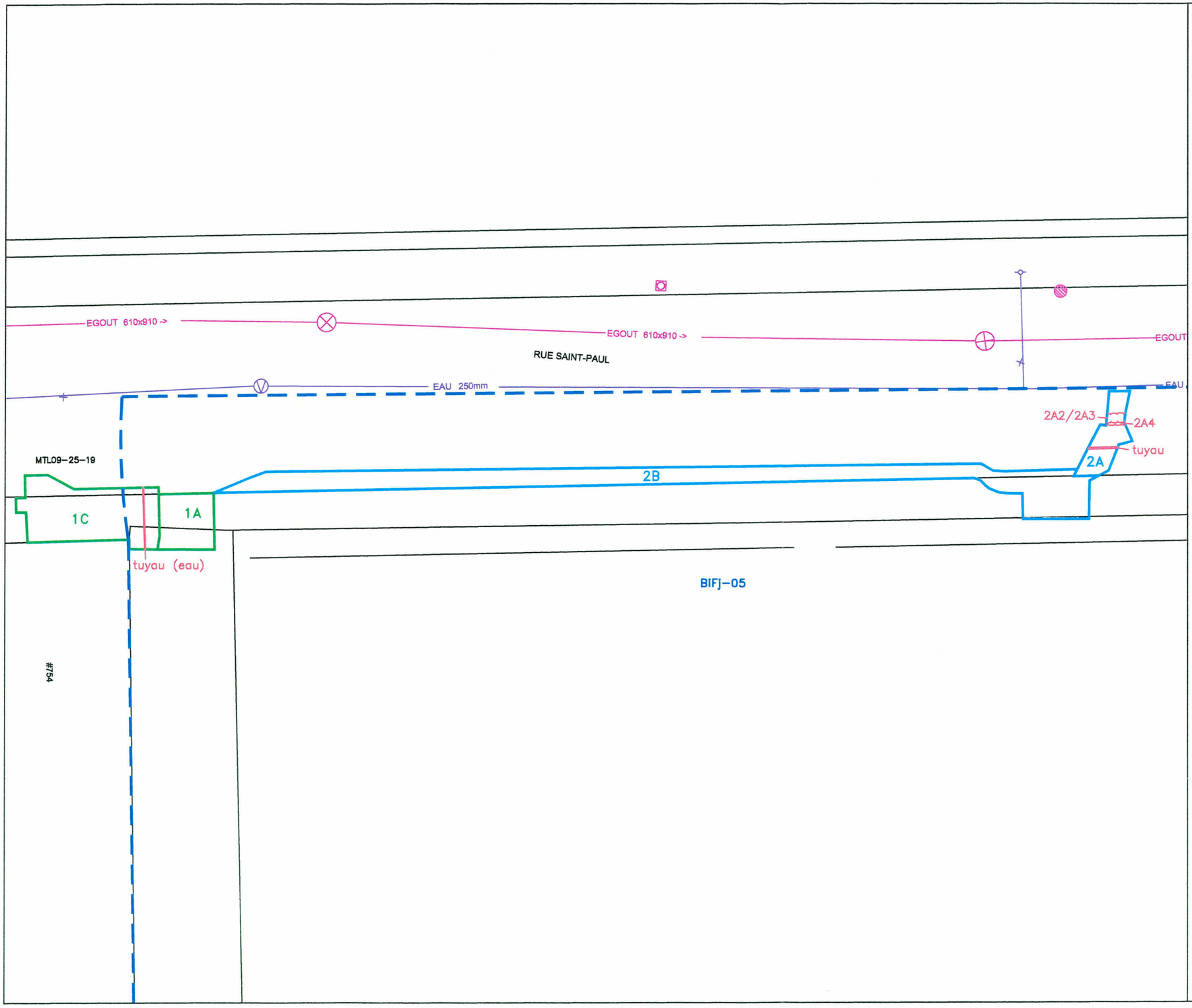

SONDAGE PRÉALABLE

SUPERVISION

1A–1A NUMÉRO DE SOUS–OPÉRATION

VESTIGE

2A2 NUMÉRO DE VESTIGE

MAÇONNERIE

SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ

BIFJ–05 CODE BORDEN

MTL94–06–1 CODE TEMPORAIRE

AQUEDUC

ÉGOUT

N.MG N.G.

0 4 8 m

ÉCHELLE : 1: 250

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H05–010–4036

CSE0720

ethnoscop

- Sous-opération 2A

Cette sous-opération correspond à une tranchée traversant du nord au sud la rue Saint-Paul. Son enregistrement n'a porté que la moitié sud, sur une longueur de 4,15 m et une largeur moyenne de 1,20 m (plan 69). La partie sud était perturbée par la mise en place d'un tuyau de gaz et ne présentait que peu d'intérêt. Par contre, vers le centre de la rue, un imposant vestige de maçonnerie a été dégagé, puis démantelé pour la pose d'un massif électrique (photo 115). Le sommet du vestige avait certainement été dérasé. Cependant, il comportait un niveau de dalles de calcaire, qui avaient été déposées à plat, formant une sorte de chaperon (2A2). Sous ce niveau, la partie supérieure du mur faisait 0,64 m de largeur et avait une hauteur de 1,00 m (2A3). Cette portion supérieure s'appuyait sur un autre mur retrouvé en dessous (2A4). L'ensemble présentait les mêmes caractéristiques qu'un groupe de vestiges dégagés dans les limites du site du moulin, environ dans le même axe. Ces deux groupes de vestiges doivent être mis en relation avec la clôture que les Sulpiciens ont fait construire quand le secteur accueillit le troisième séminaire en 1804.

Une coupe stratigraphique permet d'associer les vestiges et les dépôts observés de part et d'autre du mur 2A3 (figure 159). D'abord, les niveaux naturels (couches 23, 24, 25a et 25b) sont composés d'une couche limono-argileuse brun grisâtre et compacte, déposée sur une argile gris beige, stérile. En dessous de ce niveau, les dépôts de sable fin et de limon beige comportent des marbrures orangées de plus en plus présentes en profondeur.

Photo 115 : BiFj-05, sous-opération 2A, vue vers le sud des vestiges de la clôture du Petit séminaire (BiFj-05-09-NUM2-13)

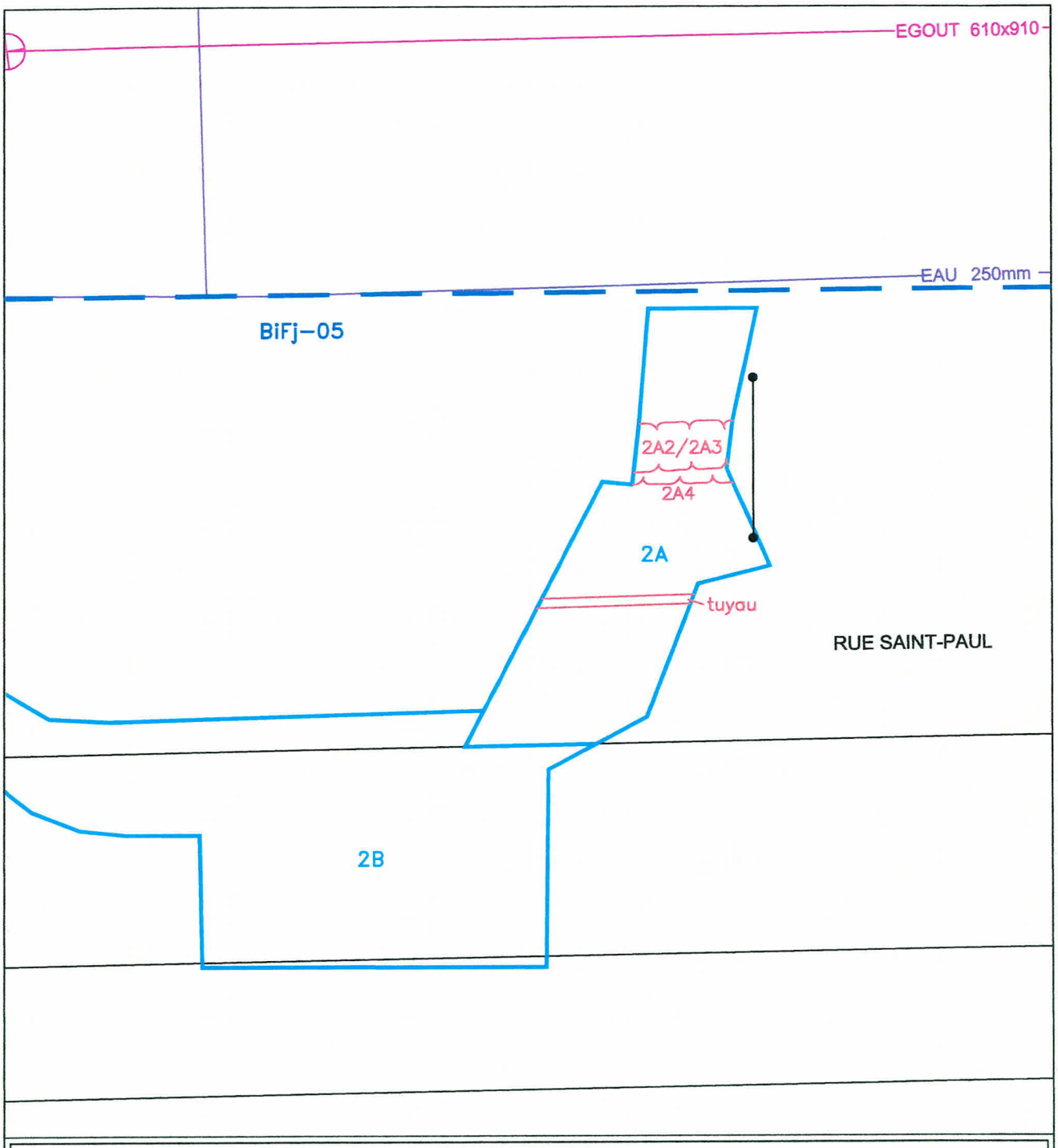

CSEM, RAPPORT 2008-2009, RUE SAINT-PAUL, PROJET 20090023, BiFj-05
SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE

SOUS-OPÉRATION 2A DU SITE DU PETIT SÉMINAIRE

PLAN 69

SUPERVISION ARCHÉOLOGIQUE
2A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
VESTIGE
2A2 NUMÉRO DE VESTIGE
MAÇONNERIE
COUPE STRATIGRAPHIQUE
SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
BiFj-05 CODE BORDEN
AQUEDUC
ÉGOUT

Source : Plan base, catographie numérique, Ville de Montréal, feuillet no 31H05-010-4036

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1:75

N.M.
N.P.

CSE0720

ethnoscop

Description des couches

Coupe stratigraphique de la sous-opération 2A, paroi est, BiFj-05

1) Couches d'asphalte
2) Dalle de béton
3) Niveau de béton ancien ou altéré
4) Criblure de pierre; remplissage d'une tranchée d'axe indéterminé
5) Limon sableux gris brunâtre foncé, hétérogène et compact, contenant beaucoup de cailloux et de cailloutis subarrondis, des fragments de briques, du mortier, du charbon minéral, des scories et des éclats de pierres calcaires; remblai de rehaussement
6) Sable fin brun orangé, hétérogène et compact, contenant beaucoup de cailloutis et de cailloux subarrondis et subanguleux et un clou découpé; remblai
7) Sable beige jaunâtre, hétérogène et plutôt compact, contenant des cailloux subanguleux, des éclats de pierres calcaires et des petits nodules de chaux; remblai de construction
8) Limon gris brunâtre, homogène et meuble, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis et subanguleux, des pierres subarrondies,un peu de charbon de bois et des nodules de mortier; remblai de rehaussement
9) Sable fin beige, homogène et plutôt meuble, contenant des lentilles de limon brun et du cailloutis subarrondi; remblai indéterminé
10) Argile limoneuse gris brunâtre marbré jaune, homogène et compact; remblai
11) Limon sableux gris brunâtre foncé, hétérogène et meuble, contenant des pierres et des blocs subanguleux, du mortier, des cailloux et du cailloutis subarrondis et subanguleux, de petits nodules de chaux et du bois décomposé; remblai de comblement de la tranchée de construction du mur 2A3
12) Sable fin gris brunâtre pâle, hétérogène et meuble, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis, du goudron, de la vitre à plat, de la ferraille et de la terre cuite grossière; remblai de démolition
13) Limon brun foncé à noir, graveleux, homogène et meuble, contenant du goudron et de la brique; remblai de démolition
14) Masse de goudron et de cailloutis subarrondi dégradé (asphalte?), homogène
15) Scories entremêlées de sable brun orangé contenant des briques commune et réfractaires; remblai
16) Sable trèsfin brun, hétérogène et plutôt compact, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis, des éclats de pierres calcaires, du mortier, de la chaux, des briques et des traces de charbon de bois; remblai de rehaussement et de nivellement
17) Scories entremêlées de sable noir contenant du charbon minéral, du mortier, de la ferraille et du *pearlware*
18) Argile gris brunâtre à beige jaunâtre, hétérogène et compacte, contenant du cailloutis et des cailloux subarrondis, des nodules de chaux et de briques et un peu de charbon de bois; remblai de rehaussement
19) Argile limoneuse gris brunâtre foncé, homogène et compacte, contenant des pierres calcaires anguleuses et subanguleuses, des pierres calcaires chauffées et du mortier; couche de démolition
20) Remplissage de tranchée de construction associée au mur 2A4
21) Limon sableux gris foncé à brun-beige, homogène et meuble, contenant du cailloutis subanguleux, beaucoup de charbon de bois et des nodules de chaux; niveau d'occupation?
22) Cendres et sable fin avec des cailloux subarrondis et anguleux, du cailloutis et beaucoup de charbon de bois; couche de rejets
23) Limon gris brunâtre foncé, homogène et compact, contenant du cailloutis subarrondis, des nodules de mortier et de briques et un peu de charbon de bois; niveau d'occupation?
24) Argile gris-beige, homogène et compacte, contenant du cailloutis et des cailloux subanguleux (parfois désagrégés); sol nautrel stérile?
25a) Sable fin limoneux beige orangé moucheté orange, homogène et meuble, contenant des cailloux et du cailloutis subarrondis; sol naturel stérile
25b) Sable fin à très fin gris marbré orangé, homogène et compact, contenant des cailloux, du cailloutis et des pierres subarrondis; sol naturel stérile

CSEM, RAPPORT 2008–2009
RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023
BiFj–05
SOUS–OPÉRATION 2A, PAROI EST

COUPE STRATIGRAPHIQUE

profondeur en mètres

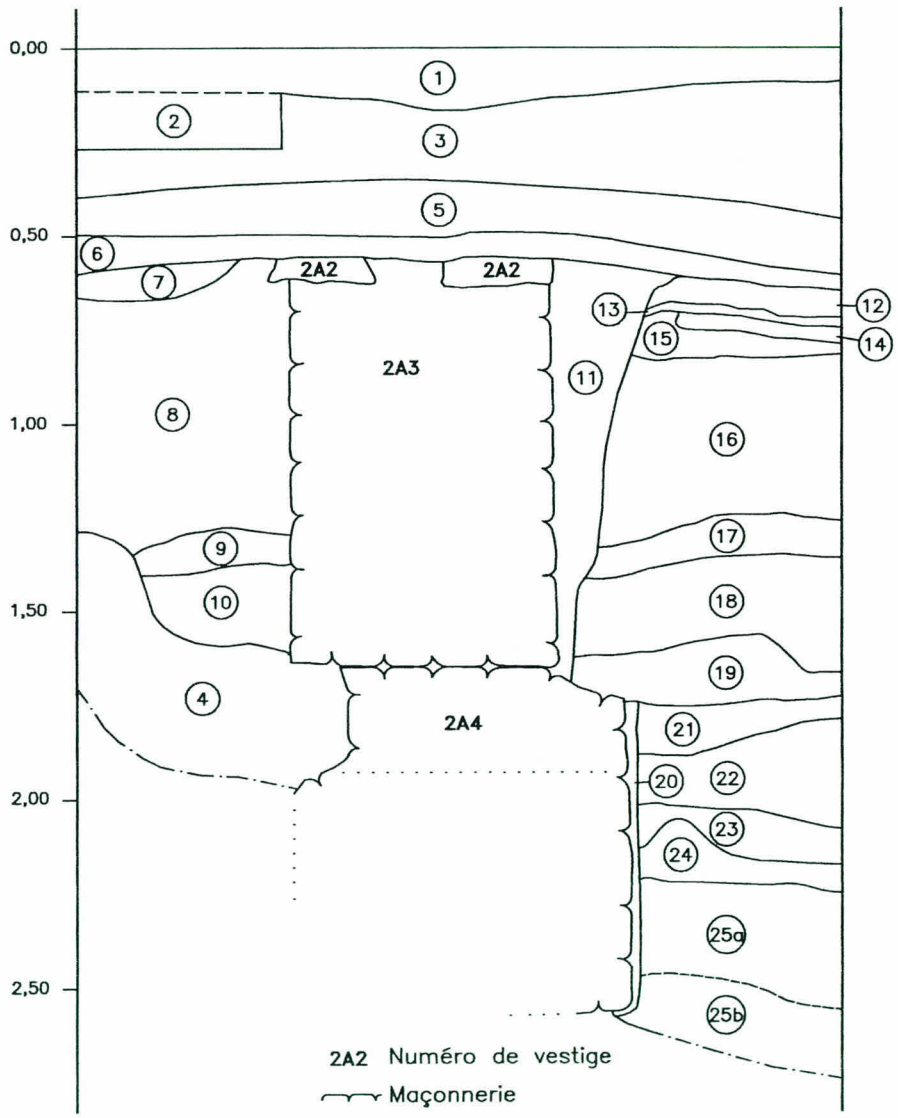

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 159

Le secteur aurait été rehaussé d'une couche de cendres de 0,20 m à 0,25 m d'épaisseur (couche 22), surmontée d'un niveau d'occupation (couche 21). La lecture stratigraphique semble démontrer que la construction de la partie haute du mur aurait été réalisée à partir de cette surface. S'agit-il pour autant d'un état antérieur à la construction du Peiti séminaire? C'est bien possible, mais la construction du mur pourrait aussi avoir été réalisée en prévision du déplacement de nombreux remblais sur le site, évitant ainsi d'excaver à nouveau jusqu'à cette profondeur. Tous les dépôts des couches supérieures doivent être interprétés comme la succession de remblais de natures variées. La tranchée de construction du mur 2A3 s'amorce au sommet de la couche 12 et semble ainsi démontrer que les dalles du sommet (2A2) étaient probablement exposées au niveau de cette surface.

- Sous-opération 2B

La tranchée reliant les sous-opérations 1A et 2A n'a livré absolument aucune information archéologique. Les profondeurs dégagées ne dépassant pas les couches des infrastructures de la rue, il n'a pas été possible de documenter d'autres segments de l'ancienne surface d'occupation du Séminaire.

2.11.4.4 Données marginales (MTL09-25-19)

Les interventions réalisées en dehors des limites des trois sites archéologiques ont été identifiées à l'aide d'un code temporaire octroyé par la Ville de Montréal. Aucune de ces interventions n'a permis de cerner des contextes antérieurs à la fin du XIXe siècle. Ces interventions sont localisées sur le plan 63.

- Sous-opérations 1A et 1B

Ces deux sous-opérations ont pris place au coin des rues Saint-Paul et Duke, à l'emplacement d'un puits d'accès qui devait être agrandi, en intégrant la tranchée d'amenée vers l'est. Les ouvertures s'étendaient sur 6,50 m sur 3,30 m dans le cas de la sous-opération 1A et sur 3,50 m sur 3,30 m pour la sous-opération 1B. Outre les sols de l'infrastructure de la rue et du trottoir, les tranchées n'ont révélé que très peu de traces d'occupations anciennes. Les seuls indices archéologiques pertinents proviennent d'une bande de sols comprise entre le puits d'accès et le cadre bâti actuel, dans les limites de la sous-opération 1A (figure 160). En effet, un lambeau de la couche d'occupation surmontant le sol naturel organique a pu être observé à 1,60 m sous la surface du trottoir.

- Sous-opération 1C

Cette tranchée de 3,80 m sur 6,00 m s'inscrivait dans le prolongement de la sous-opération BiFj-05-1A, mais débordait vers l'ouest des limites sites archéologique recensé. Les mêmes observations s'appliquent, entre autres quant à la présence d'un sol naturel en place à plus de 2,50 m de profondeur. Il était surmonté de remblais indéterminés.

Description des couches

Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A, paroi est, MTL09-23-19

1) Limon argileux brun-beige à brun foncé avec des lentilles plus argileuses, hétérogène et plutôt ferme, avec des pierres et des blocs anguleux en surface et un peu de gravier anguleux vers la base; remplissage de la tranchée de construction du puits d'accès

2) Argile limoneuse brun orangé, hétérogène et meuble à ferme, avec beaucoup de nodules de chaux et de fragments de briques, ainsi que du charbon de bois

3) Sable limoneux beige jaunâtre vers le sommet et argile limoneuse brun noirâtre (organique) vers la base, hétérogène et plutôt compact, avec des pierres, du gravier, des fragments de briques et beaucoup de nodules de mortier

4) Argile limoneuse brun foncé, plutôt compacte, avec un peu de gravillon, des graines et du charbon de bois; sol naturel d'occupation

5) Argile limoneuse brun noirâtre marbré brun-beige, homogène et plutôt compacte, avec des traces de gravillon arrondi; sol naturel

6a) Argile gris-beige avec des marbrures horizontales de sable gris, homogène et plutôt compacte; sol naturel

6b) Argile brun orangé avec des marbrures orangé, homogène et plutôt compacte, avec du mica; sol naturel

CSEM, RAPPORT 2008–2009

RUE SAINT–PAUL, PROJET 20090023

MTL09–23–19

SOUS–OPÉRATION 1A, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

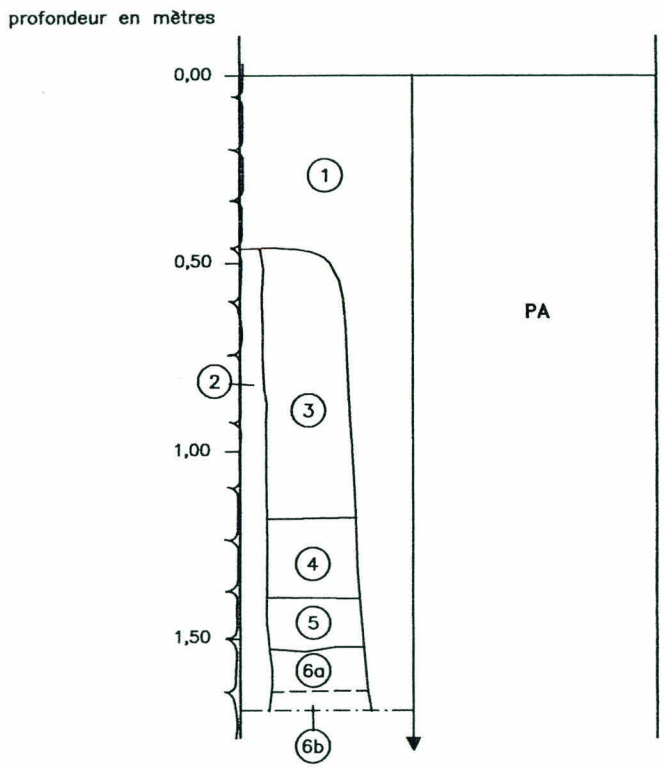

PA Puits d'accès

Mur de fondation sud d'un bâtiment existant

--- Limite diffuse

—·— Limite de fouille

0 1,00 m

ÉCHELLE : 1:20

CSE0720

ethnoscop

FIGURE 160

- Sous-opération 2A

La sous-opération 2A était située à l'angle sud-ouest des rues Saint-Paul et De Longueuil. Elle a été ouverte sur 4,80 m d'est en ouest et 3,60 m du nord au sud, puis excavée jusqu'à une profondeur de près de 2,00 m, dégageant ainsi la semelle de la fondation d'un bâtiment toujours en place. L'espace était occupé par un puits d'accès à agrandir, de même que par de nombreux services et massifs électriques ou de télécommunication.

- Sous-opération 2D

La supervision archéologique de l'excavation de la tranchée du massif reliant le puits d'accès situé à l'angle des rues Saint-Paul et De Longueuil (sous-opération 2A) et la limite du site du Moulin plus à l'ouest correspond à la sous-opération 2D. Le dégagement mécanique a mis au jour le massif actuel et une bande de sols situés entre ce dernier et le front bâti. Aucun niveau ancien n'a été observé (tableau 47).

Tableau 47 : MTL09-25-19, résumé des lots

Lot	*Interprétation*
1A1	Ouverture
1A2	Récolte en paroi
1B1	Ouverture
1B2	Récolte en paroi
1C1	Ouverture
1C2	Agrandissement
2A1	Ouverture
2D1	Ouverture

3.0
Conclusion et recommandations

Les contextes archéologiques mis au jour par les travaux de la CSEM sont souvent fragiles. Généralement, si les vestiges immobiliers subsistent, les sols associés, eux, sont habituellement perturbés ou absents. Cela s'explique par la nature même de l'emprise des travaux dans le domaine public. Les excavations antérieures associées à la mise en place et la réfection des différents services publics ont fortement bouleversé les tissus archéologiques en les mélangeant, parfois depuis plus d'une centaine d'années. Tout de même, il subsiste bien souvent des ressources archéologiques aux abords des réseaux existants ou à construire, comme en font foi les interventions effectuées en 2008 et 2009 pour la CSEM. Parmi ces interventions, certaines ont livré des résultats remarquables. Sur la rue Notre-Dame a été découvert un mur de fondation de la maison Foretier, habitée par le général Richard Montgomery en 1775. Un très bel ouvrage hydraulique, le siphon de la rivière Saint-Pierre, a été dégagé au canal de Lachine. Au nord de la place d'Armes ont été mis au jour un segment du mur d'escarpe et des vestiges d'une caserne. Des murs du moulin et du grenier des Sulpiciens ont été retrouvés sur la rue Saint-Paul. Les résultats des interventions archéologiques effectuées dans le cadre des travaux d'enfouissement de la CSEM en 2008 et 2009 démontrent la nécessité de ces interventions : il est donc à nouveau recommandé d'en assurer la poursuite. À cette recommandation générale s'ajoutent, dans les pages qui suivent, des recommandations pour chaque secteur d'intervention.

Boulevard De Maisonneuve

Les interventions réalisées dans l'emprise du boulevard de Maisonneuve ont essentiellement révélé les restes de murets de béton, situés en bordure de la rue Guy et possiblement associés à un petit hangar ou à un garage construit entre 1948 et 1976, de même qu'un mur de fondation maçonné associé à un bâtiment secondaire érigé en bordure de la rue Burnside avant 1907. Il est peu probable que d'autres vestiges puissent être mis au jour dans les environs immédiats de ce secteur d'intervention.

Rue Saint-Sulpice

L'inventaire archéologique réalisé à l'angle sud-ouest des rues Saint-Sulpice et de la Capitale (site BjFj-152) a livré des données architecturales et stratigraphiques permettant de documenter certaines des étapes de l'occupation ancienne de ce secteur depuis les débuts du Régime français jusqu'à la mise en place du cadre bâti actuel au milieu du XIXe siècle. Tout porte à croire que des dépôts anciens pourraient s'étendre encore à l'est de l'aire d'intervention, dans l'emprise de la rue Saint-Sulpice, jusqu'à l'emplacement de l'ancien front bâti de la rue. D'autres travaux d'excavation qui seraient à réaliser dans ce secteur devront par conséquent tenir compte de cette possibilité. La supervision archéologique réalisée dans l'emprise de la rue Saint-Sulpice, au nord de la rue Saint-Paul, n'a pas permis de mettre au jour des vestiges de l'occupation ancienne de ce secteur. Cependant, l'absence de vestiges dans le cadre de cette intervention ne doit pas être interprétée comme une absence absolue de tels vestiges, puisque la faible profondeur excavée ne permet pas d'en venir à une telle conclusion. Cet espace conserve par conséquent tout son potentiel archéologique.

Rue de la Montagne

Le travaux projetés par la CSEM visaient un secteur de la rue de la Montagne situé entre les boulevards De Maisonneuve et René-Lévesque, dont le potentiel archéologique est moindre. Ces travaux ne menaçaient donc pas les ressources archéologiques et aucune intervention au terrain n'a été recommandée.

Rue Notre-Dame

Le tronçon de la rue Notre-Dame situé entre les rues McGill et Saint-François-Xavier a révélé des vestiges architecturaux permettant de reconstituer une partie de l'ancien cadre bâti en bordure nord de la rue. La mise au jour de vestiges de bâtiments établis sur cette bordure préalablement à son élargissement, confirme la présence d'un ancien front bâti entre 4,50 m et 5,00 m au sud des façades actuelles. Toutefois, les perturbations du sous-sol étaient telles qu'aucun dépôt ancien n'a été relevé. La bordure sud de la rue Notre-Dame a généralement révélé un tissu archéologique perturbé, caractérisé par le décapage extensif des sols anciens et la présence de nombreux services publics dans l'emprise de la rue. La frange nord du terrain situé à l'angle sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Pierre, désigné comme le site BjFj-153, a néanmoins livré des vestiges témoignant des diverses occupations qu'a connu cet emplacement, dont une section de la fondation de la maison Foretier (érigée en 1767) et des vestiges associés aux activités d'une centrale électrique. En raison des perturbations ayant touché ce tronçon, il est probable que les vestiges ayant été préservés dans l'emprise de la rue Notre-Dame le soient sous une forme très morcelée. Le potentiel archéologique résiduel de ce secteur doit par conséquent être considéré comme faible.

Rue Saint-Jacques

Les travaux réalisés dans le tronçon de la rue Saint-Jacques situé entre les rues Saint-Rémi et Sainte-Marguerite ont essentiellement révélé l'impact profond, sur le tissu archéologique, de réaménagements dont a fait l'objet le secteur au cours du XXe siècle, dans le cadre de l'ouverture de la rue Saint-Antoine et, surtout, de la mise en place de services souterrains publics et privés. Lorsque préservés, les contextes archéologiques témoignaient essentiellement d'occupations de nature domestique associées aux premières décennies du XXe siècle. La période au cours de laquelle ce secteur fut au cœur de l'industrie du cuir à Montréal n'a laissé aucune trace perceptible, alors que les bouleversements profonds du sous-sol documentés à l'angle des rues Saint-Jacques et De Courcelle (où coulait autrefois le ruisseau Glen), tout comme la modernisation du cadre bâti ayant marqué le tournant du XXe siècle, ont sans doute eu raison des vestiges associés au ruisseau et aux premiers établissements du secteur. Bien que le potentiel archéologique de ce dernier emplacement soit faible, l'importance de ce site dans l'histoire industrielle de Montréal fait en sorte que tout projet d'excavation devrait être soumis à l'analyse d'un archéologue.

Canal de Lachine

Les interventions réalisées dans ce secteur, dans les limites du site 613G, ont permis de mettre au jour des vestiges associés à l'ancien aqueduc-siphon de la rivière Saint-Pierre, en usage de 1878 jusqu'à peu après 1930, et ceux d'un déversoir construit au cours des années 1920. Cet aqueduc-siphon est un témoin important du passé industriel de Montréal. Il évoque une composante majeure de l'hydrographie montréalaise aujourd'hui pratiquement disparue de la surface, soit la rivière Saint-Pierre. En raison de son association avec la rivière Saint-Pierre et le canal de Lachine, ainsi que de l'intégrité de sa structure, cet ouvrage devrait être commémoré dans le cadre d'éventuels projets d'aménagement. Il va sans dire que toute excavation projetée dans le secteur recoupé par l'ouvrage devra être soumise à l'analyse d'un archéologue.

Maison Saint-Gabriel

Les interventions n'ont livré que peu de témoins matériels d'occupations anciennes de ce secteur. Cependant, elles ont révélé des séquences stratigraphiques qui démontrent la préservation du tissu archéologique, notamment de l'ancien horizon organique du sol naturel, dans plusieurs secteurs. Ces données témoignent d'une occupation essentiellement domestique, probablement associés à un usage agricole de ce sol entre la fin du XVIIIe siècle et le XXe siècle, ou alors à une occupation sur la terre battue en bordure des bâtiments érigés dans ces secteurs, surtout à partir du début du XXe siècle. Elles contribuent en outre à reconstituer le profil que présentait à l'origine ce secteur. Ce secteur garde donc tout son potentiel archéologique. La possibilité d'y mettre au jour des témoins d'occupations plus anciennes est d'autant plus réelle que l'impact des activités récentes sur le tissu archéologique dans ce secteur semble avoir été limité. Par conséquent, il est recommandé que tout projet d'aménagement impliquant des excavations soit assorti d'un volet archéologique.

Rue de la Commune

Dans le cadre des travaux de supervision archéologique réalisés à l'intérieur des limites du site archéologique BjFj-17, des débris de démolition ont été mis au jour, dont l'association avec l'ancienne fortification de maçonnerie est hypothétique. Des dépôts associés à l'occupation et à l'aménagement du site entre le milieu du XIXe siècle et le XXe siècle ont également été relevés, témoignant d'activités commerciales et industrielles articulées autour du port. Puisqu'aucun sol naturel en place n'a été atteint à cet endroit, il n'est pas possible de statuer sur le potentiel archéologique réel de cet espace sous les remblais.

Rue Sainte-Catherine

La supervision archéologique n'a livré aucune trace d'occupation de ce secteur de la rue Sainte-Catherine au courant des périodes préhistoriques et historiques anciennes, révélant plutôt un dérasement des sols survenu au moment de la construction d'un puits d'accès en 1913. Il est par conséquent difficile de statuer sur le potentiel archéologique réel de cet espace et des secteurs situés en bordure.

Place d'Armes

Les travaux archéologiques réalisés sur trois sites autour de la place d'Armes ont permis de mettre au jour des vestiges architecturaux, associés notamment la contrescarpe de l'ancienne fortification maçonnée, à une caserne militaire construite au début du XVIIIe siècle, puis à une maison ou chapelle construite par la fabrique en 1785, un peu avant l'ouverture du cimetière des Pauvres. Ainsi, malgré l'importance des services mis en place pendant tout le XIXe siècle, le secteur de la place d'Armes demeure un secteur critique susceptible de révéler plusieurs indices d'occupation au Régime français, mais aussi des éléments de la fin du XVIIIe siècle et du début du XIXe siècle, témoignant du cadre bâti antérieur à l'élargissement de la rue Saint-Jacques. Il est donc recommandé de suivre tous les travaux à venir dans la rue Saint-Jacques, entre la rue Saint-François-Xavier et la côte de la Place-d'Armes.

Rue Saint-Paul

Les interventions réalisées dans la rue Saint-Paul, à l'ouest de la rue McGill, ont touché le site du troisième Séminaire des Sulpiciens (BiFj-05), en plus de mener à la création de deux nouveaux codes Borden (BiFj-95 et BiFj-96). Les nombreux vestiges et dépôts de sol mis au jour témoignent de l'occupation du site par le moulin des Sulpiciens à partir de la fin du XVIIe siècle, puis du Séminaire entre 1804 et le troisième quart du XIXe siècle, et enfin de réaménagements de la trame de rue et du cadre bâti ayant marqué ce secteur tout au long des XIXe et XXe siècles. En raison du fort potentiel archéologique de ce secteur, il est recommandé que tout projet d'excavation soit soumis à l'analyse d'un archéologue.

MÉDIAGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

GREFFES DE NOTAIRES

Antoine Adhémar, 14 mai 1697, Bail du moulin des Sulpiciens

Joseph Papineau, 1788, Bail du moulin des Sulpiciens au maître farinier Joseph Noël

Phillips, 1906, Vente d'un terrain de la Central Electric à la Central Heat, Light & Power

R.I.C.C.

1880 Rapport de l'Ingénieur en chef des Canaux. Ottawa, Ministère des Chemins de Fer et Canaux.

1909-10 Rapport annuel de l'Ingénieur en chef des Canaux. Ottawa, Ministère des Chemins de Fer et Canaux.

1919-20 Rapport annuel de l'Ingénieur en chef des Canaux. Ottawa, Ministère des Chemins de Fer et Canaux.

1921-22 Rapport annuel de l'Ingénieur en chef des Canaux. Ottawa, Ministère des Chemins de Fer et Canaux.

1924-25 Rapport annuel de l'Ingénieur en chef des Canaux. Ottawa, Ministère des Chemins de Fer et Canaux.

1927-28 Rapport annuel de l'Ingénieur en chef des Canaux. Ottawa, Ministère des Chemins de Fer et Canaux.

1931-32 Rapport annuel de l'Ingénieur en chef des Canaux. Ottawa, Ministère des Chemins de Fer et Canaux.

1933-34 Rapport annuel de l'Ingénieur en chef des Canaux. Ottawa, Ministère des Chemins de Fer et Canaux.

SOURCES IMPRIMÉES

ARCHÉOTEC

2003 *Supervision archéologique lors de la reconstruction des infrastructures publiques dans le Quartier international de Montréal, phase 1, 2001-2002. Rues University, square Victoria, Saint-Alexandre, Viger, Saint-Antoine, Saint-Jacques, MTL01-06-21 et BiFj-*61. Montréal, Quartier international de Montréal. 175 p.

2004 *Supervision et inventaire archéologiques, 2001-2002, sites MTL01-06-2 et BiFj-61. Reconstruction du square Victoria à Montréal.* Montréal, Quartier international de Montréal. 137 p.

2006 *Prêtres de Saint-Sulpice de Montréal. Plan directeur de conservation et de restauration du Séminaire de Saint-Sulpice. Programme 2005. BjFj-18, Séminaire de Saint-Sulpice. Interventions archéologiques dans la cour, 2005.* Montréal, Ville de Montréal.

2007 *Quartier international de Montréal, phase 3. La rue McGill, synthèse des découvertes archéologiques.* Montréal, Quartier international de Montréal. 148 p.

2008 *Terrain de l'église Sainte-Élizabeth-du-Portugal et du parc des Tanneries-des-Rolland. Arrondissement Sud-Ouest, Montréal. Étude de potentiel.* Montréal, Ville de Montréal.

MÉDIAGRAPHIE

ARKÉOS

1997 *Surveillances archéologiques ponctuelles de travaux d'excavation du Service des travaux publics (1996-1997), MTL96-06-2, MTL97-06-3.* Montréal, Ville de Montréal.

2001 *Étude de potentiel archéologique, place d'Armes, Vieux-Montréal.* Montréal, Ville de Montréal.

2002 *Interventions archéologiques réalisées dans le Vieux-Montréal et sa périphérie, 2000-2001. Rue Bonneau (MTL00-06-8), Saint-François-Xavier (MTL00-06-10), Saint-Maurice (MTL00-06-16), William (MTL01-06-9), Saint-Sulpice (MTL01-06-9), McGill (MTL00-06-9, BjFj-04, BiFj-25, BiFj-62, BiFj-71).* Montréal, Bell Canada. 249 p.

2005 *Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel archéologique, terrain 29B.* Montréal, Ville de Montréal. 11 p.

2006 *Interventions archéologiques dans le cadre du programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Études de potentiel et inventaires archéologiques, terrain 8D (BjFj-126), 8A (BjFj-74), 6C (BjFj-125), 11B (BjFj-124) et au Vieux-Séminaire des Sulpiciens de Montréal (BjFj-18). 2001-2003.* Montréal, Ville de Montréal.

2007 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005. Rue Metcalf (BjFj-01), rue des Sœurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc Jeanne-Mance (BjFj-134 et MTL05-25-6), et rue Duke (BjFj-67 et MTL05-25-10).* Montréal, Ville de Montréal.

2008 *Interventions archéologiques sur le site de la première église Notre-Dame (BjFj-112), Vieux-Montréal.* Montréal, Ville de Montréal.

ARKÉOS & ARCHÉOCÈNE

1994 *Site LeBer, BiFj-1, île des Soeurs, Verdun, inventaire et évaluation archéologiques.* Verdun, Ville de Verdun.

1998 *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Soeurs, Verdun.* Verdun, Ville de Verdun.

AUCLAIR, Abbé Élie-J.

1942 *Saint-Henri des tanneries de Montréal.* Montréal, Imprimerie De-La-Salle.

BARRIAULT, Monique

1983 *L'église Notre-Dame. BjFj-e.* Montréal, ministère des Affaires culturelles.

BARRIAULT, Monique et Martin TÉTRAULT

1980 *Relevé sur le site de la maison Perras. BjFj-13. Le caveau, rue Saint-Sulpice, une hypothèse.* Montréal, ministère des Affaires culturelles.

BENOÎT, Michèle et Roger GRATTON.

1991 *Pignon sur rue. Les quartiers de Montréal.* Montréal, Ville de Montréal.

MÉDIAGRAPHIE

BRIERE, François G.

2000 *Distribution et collecte des eaux*. Montréal, Presses internationales Polytechnique.

CHICOINE, Émilia

1986 *La métairie de Marguerite Bourgeoys à la Pointe Saint-Charles*. Montréal, Éditions Fides.

DAWSON, John W.

1860 « Notes on Aboriginal Antiquities Recently Discovered in the Island of Montreal ». *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 5, p. 430-449. Montréal.

1861 « Additional Notes on Aboriginal Antiquities Found at Montreal ». *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 6, p. 362-373. Montréal.

DECHÊNE, Louise

1988 *Habitants et marchands de Montréal au XVIIe siècle*. Louiseville, Les Éditions du Boréal. 532 p.

DESJARDINS, Pauline

2006 *L'organisation spatiale du corridor du canal de Lachine au XIXe siècle*. Québec, Association des archéologues du Québec.

DESLOGES, Yvon et Alain GELLY

2002 *Le canal de Lachine. Du tumulte des flots à l'essor industriel et urbain. 1860-1950*. Québec, Septentrion.

ESPESSET, Hélène

1978 *Canal Lachine. Dossiers Struturaux, vol. 1. Présentation et aperçu historique*. Québec, Parcs Canada.

1979 *Canal Lachine. Dossiers Struturaux, vol. 5. Évolution du site de la zone de l'écluse de la Côte Saint-Paul*. Québec, Parcs Canada.

ETHNOSCOP

1992 *Agrandissement du musée de la maison Saint-Gabriel BiFj-135. Sondages et surveillance archéologiques été-automne 1991*. Montréal, Congrégation de Notre-Dame.

1995 *Poste central, Faubourg des Récollets. Interventions archéologiques, 1994*. Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal. 151 p.

MÉDIAGRAPHIE

ETHNOSCOP

1997a *Fouille et surveillance archéologiques, Vieux-Montréal, 1995. Rues Normand (BiFj-04), du Port, Saint-François-Xavier, Saint-Pierre, McGill (MTL95-06-02) et Complexe du 1 McGill (BiFj-25).* Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal. 214 p.

1997b *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement de la CSEVM sur la rue Sherbrooke et l'avenue Union en 1995, MTL95-06-7, BjFj-01.* Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal. 36 p.

1997c *Inventaire et fouille archéologiques du site LeBer (BiFj-1) et inventaire archéologique de la pointe nord (BiFj-49) île des Soeurs, Verdun.* Verdun, Ville de Verdun.

1998 *Rue Sainte-Hélène, site monastère et jardins des récollets. Programme d'intervention archéologique.* Montréal, Ville de Montréal

2000a *Regards sur le site Lemoyne-Leber, Vieux-Montréal, site BjFj-49.* Montréal, Ville de Montréal.

2000b *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel archéologique. Pôle Cartier, secteur de la rue Saint-Ambroise (3634-06).* Montréal, Ville de Montréal

2000c *Rue Sainte-Hélène, Site BjFj-74, monastère des Récollets. Fouille et surveillance archéologiques 1998.* Montréal, Commission des services électriques de la Ville de Montréal.

2002a *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel et inventaire archéologiques. Pôle Cartier. Emplacement du Centre d'excellence de Montréal en réhabilitation des sites (CEMRS). Terrain situé au nord-est des rues Saint-Patrick et Pitt. MTL00-08-1.* Montréal, Ville de Montréal. 32 p.

2002b *Les cimetières anciens au centre-ville de Montréal de 1642 à 1854.* Montréal, Ville de Montréal.

2003 *Programme d'enfouissement des fils électriques en milieu patrimonial. Ferme Saint-Gabriel. Étude de potentiel archéologique, phase I.* Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

2004 *Étude de potentiel et inventaire archéologiques, American Hotel, BiFj-79, terrain vacant 29A à l'angle sud-est des rues Notre-Dame et Saint-Henri, faubourg des Récollets, Montréal, 2002.* Montréal, Le Phénix – Notre-Dame. 100 p.

2005a *Fouilles archéologiques des jardins du petit Séminaire de Saint-Sulpice (BjFj-18), 2001.* Montréal, Ville de Montréal.

2005b *Étude de potentiel et Inventaire archéologiques au site de la ferme Saint-Gabriel (BiFj-35) et du parc LeBer (MTL01-08-9) 2001-2002.* Montréal, Ville de Montréal.

2006 *478, rue McGill. Arrondissement historique de Montréal. Étude de potentiel archéologique.* Montréal, Ville de Montréal. 18 p.

2007 *Étude de potentiel, inventaire et fouille archéologiques, Cité Nouveau Monde, BjFj-123. 71, rue de la Commune ouest.* Montréal, Ville de Montréal.

MÉDIAGRAPHIE

ETHNOSCOP

2008a *Interventions archéologiques réalisées en 2003 et 2004. BiFj-25 (rue de la Commune/McGill), BjFj-32 (rue Notre-Dame), BiFj-34 (rue de la Commune/Sœurs-Grises), BjFj-141 (rue Saint-Paul), BjFj-60 (rue Notre-Dame), MTL03-11-1 (rue Sainte-Anne), MTL04-25-21 (rue Saint-François-Xavier), MTL04-25-24 (rue de la Commune), MTL04-25-27 (rue Belmont), MTL04-25-25 (ruelle des Fortifications), MTL04-25-23 (côte de la Place-d'Armes).* Montréal, Commission des services électriques de Montréal. 232 p.

2008b *Travaux d'enfouissement du réseau électrique. Rue Notre-Dame entre les rues McGill et Saint-François-Xavier. Fichier-rue.* Montréal, Commission des services électriques de Montréal.

2008c *Complexe Turcot. Étude de potentiel archéologique-phase 2.* Montréal, ministère des Transports.

2009 *Programme de subvention à la restauration et rénovation de bâtiments à valeur patrimoniale. Étude de potentiel, inventaire et fouille archéologiques, BjFj-123, 2003, 62-70, rue Saint-Paul ouest; 57-61, rue de la Commune ouest. Arrondissement historique de Montréal.* Montréal, Ville de Montréal.

GAUVIN, Robert

1995 *Guides des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada, Région de Québec.* Québec, Parcs Canada. 216 p.

GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC

1997 *Inventaire archéologique réalisé dans le cadre des travaux de construction des nouvelles lignes électriques souterraine à 120KV Central/Viger et à 315KV Guy/Viger. Rues Wellington et Duke (BiFj-44, 45, 46, 47, 48, MTL95-06-3), rues Saint-Jacques et Peel (sites BiFj-52, 53, MTL95-06-6), Vieux-Port de Montréal et canal de Lachine (111G-4, MTL95-06-6).* Montréal, Hydro-Qyébec. 183 p.

GROUPE EPIQ

1991 *Complexe brassicole O'Keefe à Montréal. Évaluation du potentiel patrimonial. Étude et recommandations.* Trois-Rivières. 173 p.

LAFLEUR, Guylaine

1989 *Rapport sur le potentiel archéologique des tanneries de Saint-Henri.* Montréal, Société historique de Saint-Henri.

LAROSE, Jean-François

1991 *L'électrification de la région montréalaise. Synthèse historique.* Montréal, Hydro-Québec. 89 p.

MÉDIAGRAPHIE

LAUZON, Gilles et Madeleine FORGET

2004 *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine.* Québec, Les Publications du Québec.

MASSICOTTE, Daniel

2002 *L'urbanisation et la municipalisation dans la vallée industrielle du canal de Lachine, 1820-1940.* Québec, Parcs Canada.

McCAFFREY, Moira T. et Bruce JAMIESON

1992 « Le site archéologique Dawson : un aperçu » in M. T. McCaffrey (dir.), *Aux couleurs de la terre: héritage culturel des premières nations*, p. 40-51. Montréal, Musée McCord.

MOUSSETTE, Marcel

1983 *Le chauffage domestique au Canada, des origines à l'industrialisation.* Québec, Les Presses de l'Université Laval. 320 p.

MOUSSEAU, Claire et Marie-Claude MORIN

2004 *Ancien collège des Sulpiciens. Potentiel archéologique du site BiFj-05. Quadrilatère compris entre les rues Saint-Henri, Saint-Paul, William et de l'Inspecteur.* Montréal, Ville de Montréal. 7 p.

PENDERGAST, James F. & Bruce G. TRIGGER

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site.* Montréal, McGill's University Press.

PERRAULT, Claude

1969 *Montréal en 1781 : « Déclaration du fief et seigneurie de l'isle de Montréal ».* Montréal.

POIRIER, Monique

1996 *La palissade de Montréal (1687-1717).*

REMPARTS

2000 *Chronologie historique des fortifications de Montréal.* Montréal, Ville de Montréal. 24 p.

ROBERT, Jean-Claude

1994 *Atlas historique de Montréal.* Montréal, Les Éditions Libre Expression et Art Global. 170 p.

ROY, Antoine

1943 *L'île de Montréal en 1731 : aveu et dénombrement des messieurs de Saint-Sulpice, seigneurs de Montréal.* Québec, Archives de la Province.

MÉDIAGRAPHIE

SACL

1993 *Sauvetage archéologique sur le site du chantier naval Munn, BiFj-25, 1993.* Montréal. Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal. 61 p.

2002a *Surveillance archéologique dans le cadre de la caractérisation des sols, dans les secteurs compris entre le bassin 2 et le bassin 4 du canal de Lachine.* Montréal, Parcs Canada.

2002b *Surveillance archéologique dans le cadre des travaux d'arasement de l'îlot central du pont du CN à Saint-Henri, au canal de Lachine.* Montréal, Parcs Canada.

SANM

1982 *Expertises archéologiques, Vieux-Montréal, 1982. Cahier 1.* Montréal, Ville de Montréal.

1988 *Place Marguerite Bourgeois, résultats des inventaires archéologiques.* Montréal. Ville de Montréal. 115 p.

1989 *Étude de potentiel archéologique préhistorique; quadrilatère des rues Metcalfe, Victoria, Sherbrooke et* Maisonneuve. Montréal, Ville de Montréal. 67 p.

1990 *Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal - 1989 (BjFj-50). Rues de la Commune, Place d'Youville sud, St-Paul et St-Amable.* Montréal, Ville de Montréal.

SÉVIGNY, André

1986 *L'urbanisation dans le corridor du canal de Lachine dans la deuxième moitié du 19e siècle.* Québec, Parcs Canada.

TREMBLAY, Roland

2003 *Les premiers mais non les moindres: quelques indices de la présence archaïque dans le Vieux-Montréal.* Communication présentée au 22e colloque de l'Association des archéologues du Québec tenu en avril à Montréal.

TRIGGER, Bruce G.

1966 « Sir John William Dawson : A Faithful Anthropologist ». *Anthropologica;* vol. 8, no 2, p. 351-359.

1967 « Cartier's Hochelaga and the Dawson Site » in E. Tooker (dir.) *Iroquois Culture, History, and Prehistory : Proceedings of the 1965 Conference on Iroquois* Research, p. 63-66. Albany, New York State Museum and Science Service.

VILLE DE MONTRÉAL.

1995 *Les rues de Montréal. Répertoire historique.* Montréal, Ville de Montréal.

MÉDIAGRAPHIE

SOURCES ÉLECTRONIQUES

Archives and Records Council Wales
Denbighshire Record Office, J. C. Edwards (Ruabon) Ltd, Brick and Tile Manufactuer's Record. http://www.archiveswales.org.uk/anw/get_collection.php?inst_id=29&coll_id=2488&expand=.

L'avènement des villes lumières au Canada. Musée des sciences et de la technologie du Canada, page internet. http://www.sciencetech.technomuses.ca.

Communiqué, Ville de Montréal, statistiques et faits historiques concernant le réseau d'éclairage de rues de la Ville de Montréal. Document distribué par l'Illuminating Engineering Society. montreal.iesna.net.

montreal.iesna.net
Communiqué, Ville de Montréal, statistiques et faits historiques concernant le réseau d'éclairage de rues de la Ville de Montréal. Document distribué par Illuminating Engineering Society.

Vieux-Montréal, *fiches de bâtiments. Immeuble Jean-Louis Beaudry* http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?num=29&sec=i. *Édifice de la Banque canadienne nationale* http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?num=11&sec=p. *Immeuble Geoffrion et Pérodeau, 221-229, Notre-Dame Ouest* http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?sec=n&num=46. *231-233, Notre-Dame Ouest* http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_bat.php?num=13&sec=n. *fiche d'un espace public, Parc Fleury-Mesplet, Quartier Bonsecours* http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/fiche_rue.php?id=74&sec=d.

www.sciencetech.technomuses.ca
L'avènement des villes lumières au Canada. Musée des sciences et de la technologie du Canada, page internet.

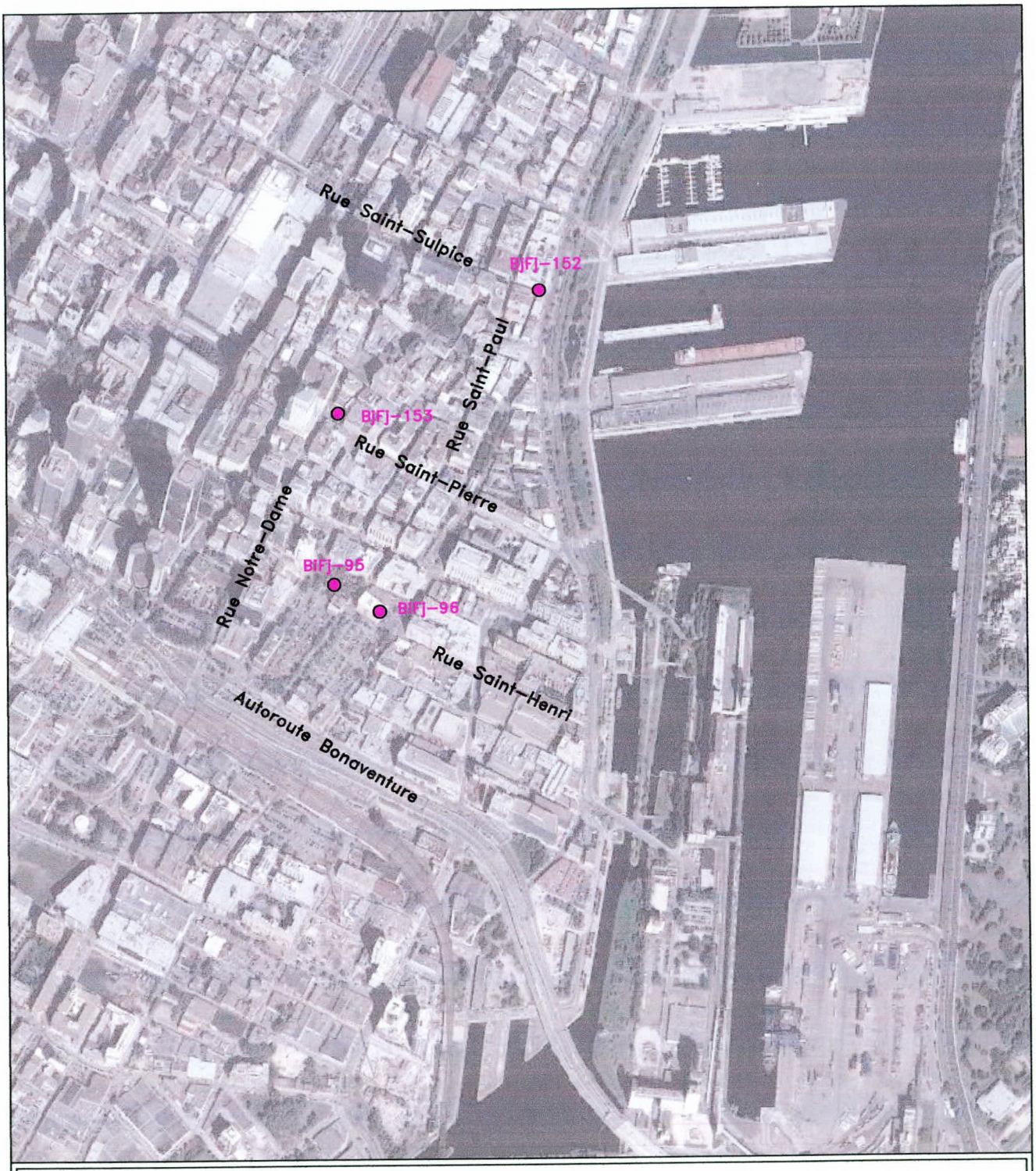

CSEM, RAPPORT 2008–2009

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SITES BiFj–95, BiFj–96, BjFj–152 ET BjFj–153

PLAN 1

● SITE ARCHÉOLOGIQUE

BiFj–102 CODE BORDEN

SOURCE : PHOTOGRAPHIE PROVENANT DE GOOGLE EARTH
Image © 2014 DigitalGlobe

0 150 300 m

ÉCHELLE : 1/10 000

CSE0720

ethnoscop